

Bibliothèque numérique

medic @

[Gardane, Joseph Jacques]. - Gazette de santé, contenant les nouvelles découvertes sur les moyens de se bien porter et de guérir quand on est malade

1775. - Paris : Ballard, 1775.
Cote : 90133

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 5 Janvier 1775.

De Londres, le 18 Décembre.

ON s'occupe beaucoup dans cette Ville des maladies des femmes en couche, de la manière de les prévenir, & des moyens d'y remédier. M. Charles White publia il y a deux ans un excellent ouvrage sur ce sujet, qu'on a traduit depuis en françois, & qui va bientôt paraître à Paris, chez Vincent, Libraire. Le Doct. Kirkland a traité la même question cette année, & a joint à ce premier travail, deux dissertations, dont l'une a pour objet le cerveau & les nerfs, & l'autre la sympathie des nerfs, ainsi que les différentes espèces d'irritabilité. Ces dissertations liées étroitement avec le premier sujet, & ne faisant qu'un même volume, tendent à détruire l'opinion tant de fois combattue de ceux qui prétendent que les nerfs sont des canaux creux, dans lesquels circule un fluide, principe de leurs mouvements; il s'agit de la sympathie du corps dans la seconde, & l'Auteur la prouve par l'expansion du cerveau, & vraisemblablement de ses membranes, toutes choses comme on voit, très-connues, & pourtant encore assez hypothétiques. Une chose plus certaine, mais qu'on ne connaît point assez, ou du moins à laquelle on ne fait pas assez d'attention dans les femmes grosses, c'est l'état d'irritabilité qui accompagne tous les périodes de la grossesse & du part. C'est à cet état qui n'a jamais échappé aux grands Médecins que M. Kirkland s'arrête pour y faire l'application de ses principes sur le système nerveux, & en déduire des corollaires pratiques, dans lesquels on ne peut s'empêcher de remarquer des vues neuves & intéressantes. M. Kirkland avance surtout que la fièvre de lait n'est point produite par l'élaboration du lait, ni par l'abord de ce fluide vers les mamelles, mais par la seule irritation de la matrice, certainement très-engorgée dans ces moments; l'abord du lait dans les mamelles, n'est que la crise de cet engorgement; si l'on considère jusqu'où peuvent aller les suites de l'embarras de ce viscere, lorsque l'é-

coulement du lait par les mamelles est manqué, qu'on juge des dangers que courrent les mères qui, pour éviter de nourrir leurs enfans, & pour ne point altérer la beauté de leur sein, se dévouent à cette pratique meurtrière. L'ouvrage du D. Kirkland se vend à Londres, chez Baldwin.

Le Docteur Butter, dans un autre ouvrage sur la coqueluche, aovoit vanté les bons effets de la cigüe contre cette maladie. Un Anonyme qui n'en pas de son avis, a publié des remarques critiques à ce sujet, & a joint à ce premier travail un nouvel essai sur la coqueluche, qui font ensemble une brochure estimée; on la trouve chez le même Libraire.

Les acides ont encore fixé l'attention d'un Médecin Anglois; on vend depuis peu, chez Cadell, un *Essai sur leurs vertus médicinales*, par le Docteur Samuel Farr.

On manie de Berne, que l'excellent ouvrage de M. de Haller, intitulé, *Historia stirpium helveticarum*, a donné lieu à un second ouvrage écrit en langue du pays, ayant pour titre: *Description succincte des plantes indigènes*, dont l'usage peut être fort nuisible, & même causer la mort aux hommes & aux animaux; par M. J. H. Koch, Apothicaire à Thoun; lequel ouvrage se vend à Berne chez Wagner. Que n'en avons-nous de pareils dans toutes les Provinces de France? C'est bien de quoi les Académies devroient s'occuper: nous l'aurions dans une seule année, si ces recherches locales devoient une seule fois le sujet général du prix de Médecine de toutes les Académies du Royaume.

M. de Haller qui ne cesse d'illustrer sa patrie, & que sa célébrité a mis en correspondance avec plusieurs Savans de l'Europe, s'est enfin déterminé à publier les lettres qui la composent. Il vient d'en paraître un volume à Berne, ayant pour titre: *Epistolarum ab eruditis viris ad al. Hallerum scriptarum pars prima. Vol. V.* depuis l'année 1761 jusqu'à l'année 1768. Nous joindrons à cet article l'annonce de deux Thèses soutenues à Strasbourg, l'une sur l'usage &



l'abus des instruments dans l'art des accouchemens, *de usu & abuso instrumentorum in arte obstetricia*, par M. Claude - Hilaire Laurent, & l'autre contenant quelques expériences & observations sur la bille. On trouve des exemplaires de la première, à Paris, chez Monory, Libraire, rue du Petit-Lyon.

De Montpellier, le 22 Décembre.

Deux femmes de cette Ville, atteintes chacune d'une hydropisie universelle, ont été parfaitement guéries par la simple application sur le ventre, d'un topique fait d'ognons blancs cuits sous la cendre. On ne dit pas le tems pendant lequel ce remède a été continué. Mais on assure qu'il a eu plusieurs fois le même succès avant d'être publié. Les frictions avec l'huile d'olive ont réveillé l'attention des Praticiens au sujet de l'hydropisie, & ont donné lieu à la publication de cet autre topique. Nous ajouterons en faveur de l'huile d'olive, la cure d'un Inspecteur de Police de cette Ville, auquel un de ses amis communiqua la Feuille de Santé, où, pour la première fois, nous faisions mention de l'efficacité de ce remède. Aussitôt averti du moyen, le malade qui avoit inutilement essayé de plusieurs autres, y eut recours; & de détesté qu'il étoit, il se porte bien aujourd'hui, & vaque librement à ses affaires.

On lit dans un ouvrage estimé, qu'une hydropisie bien caractérisée, fut guérie par l'usage d'un bol fondant composé de cloportes, écrasés & réduits en pâte, de la gomme ammoniac, de la fleur de souffre, & de la conserve d'enulla campana: qu'à ce premier remède fut joint l'oxymel scilitique en loch, & que le malade prenoit outre cela six fois le jour à des distances égales, trois onces de suc exprimé de toute la plante de pissenlit. L'Auteur ne détermine pas les doses; mais nous trouvons dans sa méthode une manière de donner les cloportes, qui doit en augmenter l'efficacité; on sait que les millepieds qu'on fait brûler, ont moins d'efficacité que ceux qu'on met tout vivants dans les bouillons; on doit donc plus attendre encore des cloportes, seulement écrasées & avalées tout de suite.

Une pauvre femme d'Orgon en Provence, a mis au jour, le 2 du mois dernier, trois enfants vivans, dont la conformation est extraordinaire. Le nez du premier forme le tiers du volume de la tête, un peu moins grosse que l'est communément celle d'un nouveau né. Le second est venu au monde avec trois dents, & absolument sans oreilles, il n'a même aucune espèce d'ouverture aux endroits où ces organes sont situés. Le troisième est pourvu d'une tête à deux faces, mais celle de derrière n'est pas

aussi parfaite que l'autre; la bouche & les yeux n'en sont point ouverts, & l'on prétend qu'il ne peut respirer par les narines, quoiqu'elles ne paroissent point bouchées. Les jeux de la nature sont assez communs, mais il est rare d'en rencontrer de pareils.

Extrait d'une Lettre écrite de Soissons, par M. Dufot, Médecin, Pensionnaire du Roi & de la Ville Professeur de l'Art des Accouchemens pour les Sages-Femmes de la campagne, &c.

» Voici, Monsieur, une observation sur un enfant nouveau né, rappelé à la vie par une Èlève Sage-Femme du premier Cours Public d'Accouchemens de Soissons.

Marguerité Clouet, Èlève Sage-Femme pour le village de Cuffy, subdélégation de Soissons, à une demie-lieue de cette Ville, a été appellée auprès de Jeanne Benoist, femme de Jean Laforge, Vigneron, Habitant de Cuffy. Cette femme étant à terme de grossesse, s'est blessée le matin, même pour être montée imprudemment sur un âne, d'où elle est tombée. L'enfant, après avoir souffert au passage, est venu au monde sans pouls, sans mouvement au cœur & ne donnant aucun signe de vie... La Sage-Femme ne s'est point hâtée de faire la ligature du cordon ombilical, ni de le couper. Elle n'a pas voulu interrompre la communication entre la mère & l'enfant... Elle a frotté le corps de l'enfant avec des linge chauds, puis avec du vin tiède; elle lui a soufflé à diverses reprises & avec force dans la bouche & en lui ferrant les narines. Après plusieurs de ces tentatives, la circulation de la mère à l'enfant s'est rétablie, ou au moins s'est rendue sensible; l'enfant a donné quelques signes de vie, il a reçu le baptême, & a vécu jusqu'au lendemain matin. Je vous prie, Monsieur, de mettre cette observation dans votre Gazette de Santé. Je me rappelle d'y en avoir lu une semblable. Ces exemples pourront servir à ralentir l'ardeur & l'empressement que la plupart des Sages-Femmes de la campagne ont pour délivrer précipitamment les femmes accouchées. Il est rare qu'elles fassent des tentatives pour rappeler à la vie les enfants nouveaux nés qui leur paroissent être morts. Combien n'y a-t-il pas de victimes de l'impératrice de ces prétendues Matrones, parmi ces enfants prétendus morts nés? Les vieilles Sage-Femmes des campagnes pourront aussi profiter de cette observation; quoiqu'avec l'âge l'ignorance devienne indocile, & qu'alors les mauvaises habitudes soient plus impérieuses & les préjugés bien plus opiniâtres, il faut cependant les instruire, c'est un des premiers devoirs de l'homme de bien, & celui que

vous remplissez avec tant de zèle & de succès dans votre utile & intéressante Gazette.

Comme nous ne sommes que les rédacteurs des matériaux qui entrent dans ces feuilles, on ne trouvera pas, sans doute mauvais, que nous y ayions inséré l'éloge que veut bien en faire M. Dufot; c'est moins pour nous que brûle cet encens, que pour nos illustres Correspondans, auxquels nous devons publiquement le tribut de la plus juste reconnaissance. A peine M. Dufot qui la partage, a-t-il commencé ses intéressantes leçons sur l'Art des Accouchemens, qu'il a la satisfaction d'en recueillir le fruit. Quel sujet d'encouragement pour ce Médecin charitable qui sait mettre si utilement ses connaissances & ses talents à la portée du Peuple.

Nous apprenons de Rouillac en Agenois, qu'un Chasseur, baigné de sueur, ayant bu abondamment de l'eau d'un puits, tomba mort dans l'instant même; qu'un Seigneur respectable par ses qualités, ses lumières & les charities qu'il exerce envers les pauvres, passant par bonheur, descendit de sa voiture, & qu'ayant trouvé cet homme étendu par terre sans connaissance & sans pouls, il fit jeter tout de suite beaucoup d'eau sur son corps, ce qui opéra un si grand effet, que le mort apparent poussa un soupir au bout d'un quart d'heure, & s'assit lui-même après avoir été encore arrosé pendant dix autres minutes; qu'enfin ce Chasseur ayant ensuite été transporté dans un lit chaud, est parfaitement bien revenu de son asphyxie. Continuons d'instruire les campagnes; que les gens de l'Art & les personnes éclairées par leur bonne éducation daignent nous secouer; bien-tôt les moyens de prévenir & de combattre les accidens feront familiers, & les malheurs deviendront plus rares.

De Paris le 2 Janvier.

Les maladies éruptives continuent de se répandre, mais elles sont de peu de conséquence, & les petites véroles semblent avoir cédé à l'action des derniers froids; mais comme chaque température donne lieu à des maladies particulières, le temps doux qui a remplacé le froid, a produit beaucoup de catharrès, d'enchiffrenemens, de maux de gorge, de toux & de dévoyemens. Cette dernière affection, dont le principe & la cause sont les mêmes que dans les précédentes, a été pourtant plus commune; ceux qui l'ont éprouvée ont senti quelquefois des douleurs de colique. Mais dans tous les cas la nature est venue au secours de ces indispositions, dont les malades ont guéri en se tenant un peu plus chaudement, & sans faire d'ailleurs aucun remède.

MM. Moreau & Bernard, Docteurs-Régen's de la Faculté, ont prononcé aux Ecoles de Médecine le 20 & le 27 du mois dernier; l'un un discours latin, dans lequel il a prouvé que le travail & les peines, attachés à l'étude & à l'exercice de la Médecine, étoient compensés par l'agrément & par la gloire. *Medicinam ut laboris & difficultatis, sic gloriæ & amanitatis plenam esse;* l'autre un discours françois, dans lequel il a également prouvé, qu'il est nécessaire au public que les Médecins traitent les maladies externes conjointement avec les Chirurgiens, & que ces derniers même y trouvent leur avantages. M. Moreau a continué le jour suivant ses leçons de physiologie, auxquelles ce discours devoit servir d'introduction; & M. Bernard a de même continué le lendemain ses leçons de Chirurgie françoise.

Trois Démonstrateurs particuliers ont également ouvert leur Amphithéâtre; le premier est M. Sigaud de la Fond, Professeur de Mathématiques, Démonstrateur de physique expérimentale &c. en l'Université, & membre de plusieurs Académies; ses leçons regardent la physique expérimentale, & il les fait toujours dans son cabinet, rue S. Jacques près S. Yves. L'auteur est M. Valmont de Bomare, Démonstrateur d'histoire naturelle. Ce cours concerne les trois règnes de l'histoire naturelle. M. Valmont le continue dans son cabinet rue de la Verrerie, & donne deux mêmes leçons chaque jour à des heures différentes, ce qui fait deux cours, & devient très-commode pour le public. Le troisième enfin est M. Ferrand, Maître en Chirurgie &c. qui enseigne l'anatomie, les maladies chirurgicales & les opérations qui leur conviennent. L'Amphithéâtre de ce dernier, est rue Mâcon.

L I V R E S N O U V E A U X.

Traité de la construction théorique & pratique du scaphandre, ou bateau de l'homme, approuvé par l'Académie Royale des Sciences; par M. l'Abbé de la Chapelle, Censeur Royal, &c. vol. in-8°. enrichi de figures en taille-douce. A Paris, chez Debure père, & chez l'Auteur, rue Sainte-Anne. Prix, 3 liv. 12 sols, broché.

Nous ferons mieux connoître cet utile ouvrage, dans l'une des prochaines feuilles.

Histoire de la Chirurgie, depuis son origine jusqu'à nos jours; par M. Dujardin, Chirurgien du Collège & de l'Académie Royale de Chirurgie, &c. tome 1, in-4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale, & se vend, rue des Poitevins, à l'Hôtel de Thou. Prix, 12 liv. 10 sols, broché; 14 liv. 10 sols, relié.

Nouvelle Table des articles contenus dans les volumes de l'Académie des Sciences de Paris, de-

puis 1665 jusqu'en 1770, dans ceux des Arts & Métiers, publiés par cette Académie, & dans la Collection Académique; par M. l'Abbé Rozier, Chevalier de l'Église de Lyon, Membre & Correspondant de plusieurs Académies, & ancien Directeur de l'École Royale de Lyon; tome 1. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Cet ouvrage fait avec la plus grande intelligence, doit passer dans les mains de tous les Savans & de tous les Artistes. Rien n'est plus aisé, moyennant cette nouvelle Table, de trouver tout d'un coup ce qu'on cherche; & comme l'Auteur s'est moins occupé de faire des volumes que de se rendre utile, il a laissé des pages en blanc, de manière qu'en suivant sa méthode, chacun pourra continuer cette Table, à mesure que les Mémoires de l'Académie & de la Collection Académique paraîtront. L'invention de cette Table est due à la nécessité de consulter les ouvrages cités dans la rédaction des Observations Périodiques sur la Physique, sur les Arts, &c. Ainsi l'on peut dire que ce Journal qui a pris une forme nouvelle dans les mains de M. l'Abbé Rozier, en a produit un autre non moins utile. On ne sauroit trop engager l'Auteur à continuer d'applanir les difficultés qui s'opposent à l'étude des Sciences & des Arts. Ce service rendu à la Société, ne sera pas infructueux, & déjà le Public a payé à M. l'Abbé Rozier le juste tribut de sa reconnaissance par l'accueil fait à ses différentes productions.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Enfin nous avons reçu des détails sur l'épidémie qui regne dans le Béarn, la Gascogne, &c. Cette maladie est la même qui a régné dans le Limousin en 1771. Dans le commencement qu'elle se manifesta dans cette dernière Province, on crut, comme dans le Béarn, que c'étoit le charbon, ce qui fit donner des remèdes échauffans, comme theriaque, orvietan, &c. On incisoit les bestiaux dans les parties affectées; les incisions étoient nécessaires, mais on en arrêtoit l'effet en appliquant sur la plaie, du vioïtol, de l'arsenic & autres caustiques qui empêchoient l'évacuation, au lieu d'y mettre des suppurations; par ces remèdes on augmentoit le mal, & les ravages furent incroyables. Lorsqu'on fut plus éclairé, on reconnut que la maladie n'étoit qu'une fièvre putride maligne, les bestiaux périssaient, ou

par un transport au cerveau qui les faisoit bénir dans les prairies, ou par une inflammation de poitrine ou au bas-ventre. La fièvre maligne occasionne des éruptions à la peau, qui ne peuvent se faire aux bestiaux, parce que le cuir est dur, de-là vient que l'humeur qui se dépose dans le tissu cellulaire, le corrompt & y cause la gangrene. Quelquefois il paroit une enflure dans cette partie, mais ce n'est que lorsque le mal a beaucoup empiré. Quoiqu'il ne paroisse pas d'enflure dans les parties du dépôt, on connoît au tact où il est formé; la peau en général desséchée par l'inflammation, est aride comme celle d'un tambour; il faut connoître le mal dans son principe pour en arrêter les progrès, car il est incurable lorsqu'une fois il est arrivé à un certain degré. Plusieurs personnes ont cru que les bestiaux périssaient au moment qu'ils étoient attaqués de la maladie, parce qu'ils les voyoient manger & travailler un instant auparavant; c'est une erreur, l'animal étoit malade depuis longtems sans qu'on le connut, & il n'en mourroit en effet qu'au moment où la maladie étoit parvenue à son dernier période. Il faut cependant convenir qu'elle est de nature à faire des progrès rapides si on n'y remede promptement, c'est par cette raison qu'on ne fauroid donner trop d'attention aux bestiaux même en santé. Les propriétaires des bestiaux du canton de l'épidémie, doivent avoir attention soir & matin de toucher le nez des bestiaux, s'ils le trouvent plus froid qu'à l'ordinaire (car ils l'ont toujours,) c'est une marque presque certaine que l'animal est malade. Ils doivent ensuite passer la main sur l'épaule jusqu'à la chute des reins; si l'animal plie sous la main, c'est une marque certaine de maladie, il faut alors pour en connoître le siège, palper la peau dans toutes les parties, parce qu'il se fait souvent plusieurs dépôts, on connoît à la sécheresse de la peau sur ces parties, où sont les dépôts; c'est d'après cette connoissance qu'on applique les remèdes. Le principal consiste à faire tout d'abord une incision cruciale assez grande & assez profonde pour couper au moins le cuir sur chaque partie du dépôt, à y appliquer un onguent purifiant, & à panser deux fois par jour la plaie; il se fait souvent des escars très-grandes, & les plaies sont très-longues à guérir, même après la maladie.

La suite à l'ordinaire prochain.

On s'abonner en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter;
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 12 Janvier 1775.

De Cambray, le 20 Décembre.

Il s'est élevé ici une dispute entre le Collège de Médecine & le Corps des Apothicaires d'un côté, & de l'autre un homme établi dans un village voisin, lequel sans titre & sans connoissance, & sur la seule inspection des urines, s'avoit de préparer & de distribuer des remèdes dont il déroboit la composition au public, & que peut-être il ne connoissoit pas lui-même. Son ignorance a été démontrée par une consultation qu'il envoyoit à Cambray, & que l'on a fait imprimer pour désabuser le public trop souvent prévenu en faveur de ces sortes de gens, qui sont le fléau des campagnes. Une Sentence rendue par la Jurisdiction des Echevins de Cambray, a décreté la saisie faite des remèdes de cet Empirique, déclaré les objets saisis confisqués, ordonné la suppression de la consultation donnée par cet homme qui avoit osé la signer, & l'a condamné en 150 livres de réparation; lui faisant en outre défenses de se qualifier Médecin, & de composer & débiter des remèdes & drogues, ni de professer la Médecine. On ne peut qu'applaudir à un jugement si sage, si conforme aux loix, & qui tend à purger la société de ces Medicastres, qui la dépeuplent par des remèdes toujours dangereux & souvent meurtriers. A notre tour nous croyons ne devoir jamais nous lasser de prévenir le public contre ces sortes de personnes. Il nous souvient d'avoir fait consulter plusieurs fois à Paris, de ces soi-disans Médecins d'urine dont on a compté tant de merveilles; chaque fois nous leur envoyions de l'urine humaine, mêlée tantôt avec celle de cheval, tantôt avec de l'eau de rivière, quelquefois avec de la tisane des malades. Jamais la consultation n'a été conforme à l'état de ces malades; souvent ils les disoient vieux, quand ils étoient jeunes, bien malades lorsqu'ils étoient mieux, & dans presque tous les cas leurs consultations se ressemblaient au point d'y conseiller toujours à-peu-près les mêmes remèdes.

De la Pommeray en Anjou, le 25 Décembre;

Il y a dans plusieurs paroisses du Bas-Anjou, des familles sex-digitaires, dans lesquelles cette difformité se perpetue, quoiqu'elles s'allient avec des personnes qui en sont exemptes. Voici les remarques que fait à ce sujet M. Renou, ancien Chirurgien, Aide-Major & Maître en Chirurgie de cette Ville. » C'est toujours à côté des pouces que croissent les doigts surnuméraires, & leur première phalange qui est située sur l'os trapeze du carpe, & qui répond aux os du métacarpe, est contigüe dans toute son étendue avec celle du pouce que la même peau recouvre. Quelquefois les deux autres phalanges suivent aussi la même direction & la même contiguïté dans toute leur longueur, & forment par ce moyen un pouce double qui est un peu fourchu à son extrémité où il a deux ongles. D'autres fois le sixième doigt le sépare du pouce à sa seconde articulation; & cela se fait tantôt en dehors, c'est-à-dire à sa partie latérale externe, ou bien à sa partie contraire, c'est-à-dire dans l'espace qui est entre ce doigt & le doigt index. Que ce soit le pere ou la mère qui soient atteints, & qui propagent cette difformité, leurs enfans des deux sexes en sont indifféremment affectés. Ils n'ont pas toujours les pouces doubles, mais souvent contrefaits, plus long d'un tiers que dans l'état naturel, aplatis, & ayant les dernières phalanges d'une articulation lâche, & retournée vers l'extrémité de l'index où elles atteignent presque. Cette conformation extraordinaire n'empêche pas ceux qui l'ont, de faire tous les ouvrages de la campagne, & il y en a même qui exercent des métiers. Un homme ou une femme sex-digitaires ont quelquefois une partie, & même tous leurs enfans exempts de cette difformité, tandis que ces derniers au contraire produisent des rejetons chez qui elle reparoît dans le plus grand degré. On a aussi été surpris que dans quelques familles

qu'on ne soupçonneoit point de ce vice, il naissait un enfant avec six doigts à une main, & quelquefois autant à chacune. Que dis-je ? On en a même vu un en avoir six à l'une & sept à l'autre ; mais après avoir examiné la famille, & remonté à la source, il s'est toujours trouvé que quelqu'un des ancêtres avoit eu pareil vice de conformatio[n] : preuve sans doute que dans la nature, l'inconscience même a ses loix ; qu'elle tend toujours à suivre & à revenir même à sa marche primitive, & cela jusque dans ses égaremens ; car on ne peut qu'appeler ainsi une organisation qui n'ajoute au corps que des membres non-seulement inutiles, mais même incommodes & désagréables. Aussi les parents les font-ils trancher, autant qu'ils le peuvent, dès le moment de la naissance de leurs enfans. Il m'est arrivé d'en amputer deux il y a quelques années, à une petite fille qui venoit de naître ; & quoiqu'il me fallut atteindre jusqu'à leurs bases, & qu'il survint hémorragie, la petite fut guérie en très-peu de jours ; aujourd'hui les cicatrices ne sont presque pas sensibles. Malgré cela, sa main est difforme, son pouce ayant la dernière phalange, renversée du côté de sa face latérale interne, & atteignant presque jusqu'à l'extrême du doigt index.

Ce n'est pas seulement aux mains que se trouvent les doigts furnuméraires ; M. Guérif, Chirurgien renommé à S. Florent-le-Vieux, a accouché depuis peu une femme d'un enfant qui avoit deux pouces aux pieds.

De Poitiers, le 28 Décembre.

M. L. M. D. B. T. allant visiter il y a quelques jours les domaines dans la paroisse de Chartais, à trois lieues de cette Ville, fut averti en passant dans ce Bourg, que la femme d'un pauvre journalier, nommée Blanche, souffroit depuis trois mois d'une hydropisie considérable, qui menaçoit de l'étouffer ; l'enflure avoit gagné toutes les parties du corps, la respiration étoit très-pénible, la malade ne pouvoit se mouvoir, & les gens de l'art ayant administré les secours usités en pareil cas, l'avoient abandonnée. Cet état désespéré toucha le Seigneur charitable, qui fit donner à la malade un plein gobelet d'huile d'olive, un quart d'heure après l'avoir bu, elle rendit par la voie des urines, une quantité considérable d'eau rousse & sanguinolente ; l'enflure diminua, & la malade se trouva rétablie en peu d'heures. Elle a repris ses occupations journalières depuis. L'Auteur de cette observation observe qu'on avoit levé la malade avant de lui faire avaler le remède simple qui a opéré cette révolution extraordinaire. On ne doit pas s'attendre d'ob-

tenir toujours de pareils effets ; l'état de la malade n'étoit vraisemblablement qu'une bouffure générale, & l'on a des exemples de pareilles maladies guéries presque subitement par un écoulement abondant des urines. La véritable hydropisie dépendante de l'obstruction de quelque viscere, & de l'altération invétérée du sang & des humeurs, ne céderoit pas d'une manière aussi prompte, ou du moins exigeroit que le remède fût plus long-tems continué, & peut-être soutenu dans ses premiers effets, par d'autres remèdes capables de déraciner la cause primitive de l'hydropisie. Mais c'est toujours beaucoup d'avoir sous sa main un moyen capable de produire des effets aussi prompts, contre une maladie aussi rebelle, sans avoir aucun risque à courir en l'administrant. En annonçant les bons effets des frotti[n]s avec l'huile d'olive contre l'hydropisie, nous indiquâmes en même-tems son usage intérieur dans le même cas : l'observation présente confirme cette apperçue. Elle doit encore fixer l'attention, & faire le sujet des recherches des Médecins des hôpitaux, afin de trouver le moyen de tellement combiner l'huile d'olives avec les autres remèdes, que cette méthode puisse devenir utile dans tous les cas.

Du Buis-les-Baronnies, le 31 Décembre.

Le zèle de nos Correspondans ne se ralentit point ; avec le commencement de l'année on a vu M. Dufot nous adresser une observation précieuse sur les accouchemens. Voici des réflexions pratiques que M. Nicolas vient aussi de nous communiquer. Toutes les personnes qui nous font parvenir des mémoires, auroient également part à nos feuilles si, se livrant moins aux hypothèses & aux systèmes, elles vouloient s'y occuper un peu plus de ce qui regarde la pratique de la Médecine, c'est-à-dire la véritable Médecine : *ars qua[m] medetur*.

Qu'on est à plaindre, M., dans les campagnes ; lorsqu'on y est dépourvu des secours que la Médecine offre à l'humanité souffrante ! Que l'Etat auroit d'intérêt à prendre des mesures capables & de prévenir les désastres que l'ignorance porte tous les jours dans les familles, & d'assurer aux villages de bons Médecins, & des Chirurgiens habiles, à l'imitation de la Suede. On doit tout attendre d'un Roi bienfaisant qui ne s'occupe que du bonheur de ses peuples, & dont l'oreille n'est docile qu'aux conseils de la sagesse. La pleureuse étoit regardée dans le canton que j'habite, comme une maladie absolument mortelle, & comme l'œil de la Médecine qu'on y pratiquoit. On me prévint charitalement lorsque j'y arrivai, qu'il seroit prudent de porter dans tous les cas

de point de côté, le pronostic le plus triste, pour mettre ma réputation naissante, à l'abri des événemens. L'avis me parut singulier; je le reçus avec docilité, & je cherchai à découvrir la cause des malheurs qui l'avoient inspiré. Je pénétrai aisément le mystère; l'imprudence des guérisseurs me parut avoir été depuis un tems immémorial, la source féconde des préjugés qui regnoient au sujet de la pleurésie & la périphénomie. On saignoit jusqu'à huit & dix fois un malheureux paysan, déjà épuisé par le travail pénible auquel sa misère l'assujettit; on ôtoit par ces saignées, à la nature, toutes les forces qu'elle eût pu employer à la coction de la maladie; & le malade périssait des suites d'un affoiblissement, plutôt que de celles de la maladie que l'on cherchoit à combattre. Convaincu de la vérité que vous avez plusieurs fois insérée dans vos feuilles, qu'on n'est point assez avare du sang des gens de peine, je suivis une route bien opposée à celle de nos Médecins, & j'ai eu depuis trois ans, la douce consolation de sauver tous les pleuretiques qui ont été confiés à mes soins, en ne leur donnant presqu'aucun remède, & en les faisant saigner (le plus rarement) deux fois. Voici quelle est ma méthode; (elle ne m'est point particulière); c'est celle de la nature, la vôtre, M., & celle des Praticiens dont l'autorité doit être du plus grand poids. Voy. Mém. de l'Acad. de Dijon, p. 93. On ne fauroit l'exposer trop souvent aux yeux du public. Je fais d'abord respirer au malade la vapeur de l'eau chaude. Cette vapeur inspirée est un bain local pour le poumon enflammé, ou la pleurie affectée où elle est portée plus directement. Quand le point de côté est dans toute sa force, le pouls dur, la face rouge, je fais saigner le malade, & sur le champ, appliquer un emplâtre vésicatoire bien chargé, sur le côté douloureux. J'ai observé qu'il est un moment indiqué pour la saignée, & ce moment je le sais, autant qu'il est en moi. C'est celui où le pleuretique se plaint d'un bourdonnement, d'une espèce de *bombus* dans l'oreille. Je ne saisis si mon observation sera trouvée judicieuse; mais je la donne de bonne foi, comme ayant été vérifiée plusieurs fois. Toutes les fois que j'ai pu saisir ce moment dont je viens de parler, une saignée & le vésicatoire ont suffi pour faire cesser en peu d'heures le point de côté. Je ne regarde pas le bourdonnement que j'ai observé, comme le signe mortel dont parle Hippocrate, & son fidèle interprète Baglivi: *bombus aurium in acutis pessimis*. Il est sans doute d'une nature différente, mais il pourroit être suivi de la même catastrophe, si la saignée faite au même instant ne prévenoit l'engorgement qu'il annonce. Un Médecin peut-il toujours se flatter de ren-

contrer cet instant indiqué? Non; mais il doit ne point épargner ses soins, lorsqu'il est à portée de voir souvent des pleuretiques.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 9 Janvier.

L'utilité de la Boîte fumigatoire portative, annoncée dans nos précédentes feuilles, a déterminé M. le Noir, Lieutenant-Général de Police, à établir dans Paris des secours gratuits contre les morts apparentes & subites. Ces secours que l'on trouvera chez tous les Commissaires de Paris, & qui sont semblables à ceux que la Ville fait administrer aux personnes noyées dans la rivière de Seine, dont le succès constant ne peut être révoqué en doute, consistent en une Boîte contenant une nouvelle pipe, pour injecter la fumée du tabac, un tuyau pour souffler dans la bouche du mort apparent, & un flacon d'eau spiritueuse, avec une instruction, dans laquelle sont exposés la maniere d'en faire usage, & d'autres moyens populaires d'une efficacité même reconnue. Le respectable Instituteur & Protecteur de cet établissement, nous en a confié la direction, afin que nous puissions le suivre avec exactitude, & le porter par des recherches continues, au point de perfection dont il est susceptible. Les Sergens & les Caporaux des différents Corps-de-Gardes de Paris, particulièrement instruits du mécanisme de cette Boîte, seront aussi spécialement chargés de l'exécuter en présence du Commissaire, & sous notre direction, quand le cas se présentera. La Police leur accordera une gratification proportionnée à leur zèle, toutes les fois qu'ils auront eu occasion de l'exercer avec succès.

L'Instruction & la Boîte se trouvent chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & se vendent 12 livres, franc de port par tout le Royaume.

Nous rendrons un compte particulier de cette instruction & de cette Boîte, dans une de nos prochaines feuilles, à laquelle nous joindrons la figure de cette même Boîte, & la maniere d'en faire usage.

En faisant part au Public de l'Observation rapportée par M. Banau, sur l'efficacité de l'eau froide contre les asphyxies, il nous est échappé de lui reprocher d'ignorer l'ancienneté de ce secours, & notre reproche paroissait d'autant plus fondé, que M. Banau en attribuait l'invention à M. Portal. M. Banau, sensible à notre critique, nous a adressé une lettre aussi curieuse qu'instructive sur ce sujet, dans laquelle il délavoue formellement cet hom-

image rendu à M. Portal, & où il déclare comme faux tout ce qu'on a inseré dans son observation relativement à ce Médecin. Nous publierons incessamment ce défaueu.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Suite de l'épizootie qui regne dans le Bearn &c.

Chaque paysan peut être médecin de ses bestiaux, un râsoir & de l'onguent suppuratif, sont tout ce qu'il faut pour agir au moment de la connoissance du mal. En même-tems on doit mettre les bestiaux à la diette, ne leur donner pour tout aliment que de l'eau blanche avec le son, dans laquelle on a diffous une certaine quantité de sel de nitre; ce sel fait uriner, tient le ventre libre, & rafraichit. On peut aussi donner des lavemens rafraichissans, parce que le grand feu fait que les alimens s'épaississent & se dessèchent dans l'estomac. A l'ouverture de quelques animaux, on a pris ce dessèchement pour la cause du mal, tandis que ce n'en étoit que l'effet. On a commis la même erreur dans les épizooties de la Flandre & de la Picardie. En été on doit faire baigner les bestiaux jusqu'au col, deux fois le jour. Il est d'autres soins à prendre, tels que ceux de tenir les étables nettes, de les parfumer, de leur donner de l'air, & de frotter le corps des bestiaux avec un bouchon de paille trempé dans de bon vinaigre, & les couvrir pour les faire furer. En un mot tout consiste à connoître la maladie à tems, tenir le ventre libre, les rafraichir, & faire évacuer l'humeur surabondante qui cause tous ces symptômes. Dès qu'on a eu ces connoissances en Limousin, on a sauvé les bestiaux, la maladie revint l'année suivante 1772, mais on se garentit des suites, en suivant ce qui est prescrit dans ce mémoire.

L'épizootie du Bearn, après y avoir fait des ravages, ainsi que dans le Condommois, a gagné différentes paroisses, & s'est communiquée dans le Lectourois, où elle cause les mêmes désordres. Depuis huit jours elle a fait de nouveaux écarts, & nous afflige à notre tour. Le Quercy commence d'éprouver ce fléau, ainsi que l'Agenois, à l'exception de

trois & quatre lieues de pays qu'elle n'a point encore attaquée; mais on espere en arrêter les progrès par cette méthode qui vient heureusement d'être répandue. En général il faut employer les remèdes rafraichissans, & ne faire aucun usage des cordiaux. Dans quelques cantons affligés de l'épizootie, on a sauvé les bestiaux par les bains. L'Auteur de ce mémoire a fait donner à des bestiaux malades deux onces de fleurs de soufre, & une once de sel de nitre en breuvage pendant trois jours, ce qui joint aux incisions sur les dépôts, les a mis hors de danger & presque guéris, sur-tout en continuant de les rafraichir par l'eau blanche, le sel de nitre, & les lavemens. Le même Auteur avoit donné il y a trois mois les mêmes conseils à des personnes du Condommois, mais des gens de l'Art & sur-tout des Apothicaires, les en ont détourné, & ils ont subi le sort des autres en faisant usage des cordiaux: voici l'onguent qu'il fait composer. » Prenez une once de therebentine, deux onces de ceruse en poudre, deux onces de cire en morceaux, deux onces d'huile de lin, une once de réfine en poudre; on met le tout ensemble dans un grand pot sur un feu doux, qu'on remue sans cesse l'espace de six heures, & qu'on met en rouleau lorsqu'il est presque froid; cet onguent remplit l'objet désiré. » L'Auteur donne la préférence à l'huile de lin sur celle d'olive, parce qu'il l'a trouvée meilleure par expérience. Il assure encore que cet onguent est bon dans les plaies des hommes: à ces détails sur l'épizootie actuelle, le même Auteur ajoute les suivans sur une maladie des chiens. » Il regna le printemps dernier, une maladie sur les chiens; ils jettoient par la gueule, le nez, les yeux & les oreilles, une quantité de pus considérable, ils abhorroient les alimens, & mourroient dans peu de jours; les miens furent des premiers attaqués de cette maladie, persuadé comme je le suis, que les épidémies & épizootiques sont le plus souvent des maladies inflammatoires, je fis jeter mes chiens dans l'eau cinq à six fois par jour, & ils furent tous guéris dans quatre jours, ainsi que ceux qui suivirent mon exemple, tandis que les cordiaux firent périr ceux à qui on en donna. »

- On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 19 Janvier 1775.

D'Edimbourg, le 28 Décembre.

M M. G. O Connell, Médecin de cette Université, nous a adressé quelques observations en forme de lettre, sur l'ouvrage intitulé : *le secret des Suttons dévoilé*. Ses réflexions sont judicieuses, & nous ne nous permettrons d'en tétrancher que ce qu'il veut bien dire d'obligant pour nous. Trois cents personnes qu'il a inoculées, avec succès, sans le secret des Suttons, & une foule d'autres inoculées de même par d'autres Médecins, sans ces poudres mystérieuses, lui font regarder avec nous ce remède au moins comme superflu. Il joint à cette première recherche des détails sur la marche de la petite vérole dans quelques inoculés, & sur la maniere de la conduire dans certains cas. Dans quelques sujets, dit-il, les piquûres ne s'enflamme que lentement vers le cinq, six, & même le septième jour après l'opération; néanmoins elles portent toujours le caractère varioleux; c'est à coup sûr un signe fâcheux. L'éruption ne sera pas favorable, elle s'annoncera par les symptômes ordinaires de la petite vérole confluente, surtout par un vomissement presque continu, un mal de tête extrême, &c. Et quoiqu'on purge le malade, qu'on l'expose à l'air libre, & qu'on le tienne au régime le plus exact, les inconvénients de la petite vérole spontanée se succederont en foule: ce qui allarmera le malade & ses parens, & pourra quelquefois déconcerter l'Inoculateur. M. O Connell croit devoir attribuer cette exception inquiétante, à la putridité des humeurs du sujet, dont il regarde l'état comme celui d'une petite vérole confluente, compliquée avec une fièvre putride. En conséquence pendant les cinq ou six jours du travail de l'éruption qui ne se fait alors que le onze, le douze, & même plus tard, il conseille pour tout remède de se relâcher sur le régime, de suspendre les purgatifs, de donner modérément du bon vin aux inoculés, & même de leur permettre l'usage sobre de la viande, si l'inoculé est d'âge

à en manger. Voilà ce que l'expérience a appris à M. O Connell, & qui déroge beaucoup, au système de ceux qui aiment les purgations, & à celui des Inoculateurs obstinés à ne jamais se relâcher de leur unique méthode. Le même Médecin croit que le quinquina en poudre pourroit être utile dans ce cas, mais il propose modestement ce dernier remède comme par conjecture; avec ces précautions, ajoute-t-il, la maladie sera benigne. L'Auteur de cette lettre parle ensuite d'un érysipele répandu sur tout le corps, qui survient à quelques inoculés, mais il n'ajoute rien sur la maniere de le prévenir & de le combattre. En terminant sa lettre, M. O Connell nous fait part de ses craintes sur la facilité avec laquelle on inoculera désormais dans les campagnes, & des inconvénients qui peuvent en résulter, tant par la mauvaise administration de certains secours quelquefois nécessaires, que par l'espèce de droit qu'acquerront certaines gens d'exercer un art qui leur est étranger, & de faire les Charlatans. En mettant l'inoculation à la portée de tout le monde, nous avons senti qu'il pouvoit en résulter quelques abus; mais comme il n'est aucun établissement si utile qu'il soit, duquel on ne puisse abuser, & que la crainte de ces abus ne permettroit jamais de rien entreprendre pour le bien public, si on s'y arrêtoit trop; après avoir pesé les inconvénients & les avantages de l'inoculation devenue ainsi populaire, ayant vu que ces accidens très-rares pouvoient être aisément prévus ou repartés, mais qu'ils ne fauroident balancer les malheurs fréquens & imprévus, causés par la petite vérole naturelle, nous avons cru que cette dernière considération devoit l'emporter.

Fin de l'article du Buis - les - Baronnies,
le 2 Janvier.

Il faut être actif dans les circonstances dont il s'agit ici, surtout lorsque la maladie est compliquée; il faut faire, comme l'on dit,

à guerre à l'œil, & épier la nature qui manifeste ses besoins pour les modifications du pouls. Que le Médecin qui triomphe dans des cas aussi critiques, sent de plaisir & de joie ! Que l'illustre M. de Bordeu est cher à son souvenir ! Qu'il est satisfait d'avoir étudié la doctrine du pouls ! Jugez-en pour l'observation toute récente dont je vais vous faire part.

Une jeune femme enceinte de huit mois, demanda il y a peu de tems, d'être reçue dans l'Hôpital dont je suis Médecin. On me dit que s'étant exposée aux grands froids qui ont régné dans ces contrées, elle avoit contracté un mal de côté depuis quelques jours. La pâleur de la mort couvrait son visage : à peine eût-elle assez de force pour être transportée dans une chaise à porteur ; on ne croyoit pas qu'elle pût vivre deux heures. Après avoir ranimé les forces de cette infortunée, & fait les questions d'usage, je m'attachai à explorer son pouls, il étoit dur, tendu, fréquent ; le visage s'anima dès qu'on eût donné quelques soins à la malade ; elle poussa les hauts cris, sa respiration étoit générée, & le côté très-douloureux. Tels furent les symptômes de la pleurésie qui s'annonça d'abord ; mais une mollesse que je sentis de tems en tems dans les pulsations, m'indiquoit aussi que le poumon participoit à l'inflammation de la plevre. Ce ne fut pas tout, l'artere sembloit quelquefois frémir sous mes doigts ; les pulsations fréquentes venoient s'y briser, s'y perdre comme en éclats. La femme me dit avoir des aigreurs, la bouche empestée, un mouvement singulier dans l'estomac, & un dégoût opiniâtre. Le pouls enfin étoit décidé *in*ferieur ; mais ces derniers symptômes me firent augurer qu'ils pouvoient être produits par des vers. J'avois observé dans des maladies vermineuses, que le pouls avoit ce caractère de frémissement, & que les pulsations étoient telles que je viens de le dire. J'avois trouvé un ver dans l'estomac d'un homme qui avoit été affecté d'un dégoût très-opiniâtre, pendant les derniers mois de sa vie. Cette observation devint ma bouffole ; la malade fut saignée une seule fois, au plus fort de sa douleur de côté, le jour qu'elle entra à l'Hôpital ; un large emplâtre vésicatoire excita, au bout de quelques heures, des ampoules grosses comme des œufs, & qui se trouvèrent remplies d'une liqueur blanche & épaisse. La douleur cessa ; la nuit fut assez bonne, & les crachats de blancs & d'écumeux qu'ils étoient, devinrent louables. Elle vomit quelques gorgées spontanément le lendemain. J'aidai la nature par un verre d'eau aiguisee de quelques grains de tartre stibié ; la malade vomit cinq vers lumbricaux, longs d'un demi-pied chacun, pour le moins. J'en restai là pour cette journée. Le lendemain je fis passer un minoratif aiguise d'un grain de tartre

stibié ; il se trouva encore plusieurs vers dans les selles, & dès ce moment, tout alla de mieux en mieux. Quoique le point de côté eût été emporté par la saignée & le vésicatoire, je fis cependant respirer de tems en tems à la malade, la vapeur de sa tisane bêchique ; au bout de dix jours elle est sortie de l'Hôpital, saine & bien portante. Voilà un de ces cas où l'on avoit besoin d'une uédecine active, pour combattre avec avantage deux maladies, dont chacune pouvoit avoir des suites fâcheuses. Je vous répète avec confiance, que rarement j'ai fait saigner les pleurétiques plus d'une fois ; que dans le grand nombre de ceux que j'ai traités, il n'en est pas un qui n'ait été guéri en peu de tems, presque sans remèdes ; tandis qu'il est constant que si l'on sauve quelques malades en les saignant jusqu'à douze ou quinze fois, comme on le fait trop souvent, la plus pénible convalescence est la suite de cette méthode. J'avoue qu'en se comportant comme je le fais, on ne satisfait pas les Vendeurs de remèdes ; mais on guérit, sans ruiner la bourse de ses malades, & sans leur préparer des infirmités pour l'avenir.

De Paris, le 16 Janvier.

Voici la lettre de M. Banau, Médecin de Bordeaux, que nous avions promise dans la dernière feuille. » Vous avez annoncé, Monsieur, dans votre Gazette du 22 Décembre dernier, mon Observation du 28 Novembre, sur l'effet des vapeurs méphitiques. Personne n'a été plus surpris que moi d'y voir que je n'avois pas assez bien examiné si mon suffoqué étoit apoplectique. Certainement, Monsieur, il ne l'étoit point. Les circonstances qui ont accompagné cette suffocation, n'annoncent rien de cela. La vapeur du charbon, comme les autres espèces de vapeurs méphitiques, agissent d'abord sur le principe de la vie, comme on le verra en détail dans un mémoire adressé à l'Auteur du Journal Encyclopédique, par un habile Médecin. Je suis intimement persuadé qu'elles disposent peu à l'apoplexie ceux même dont la constitution naturelle est apoplectique. A l'égard de ce que vous rapportez sur les moyens dont j'ai cru devoir me servir pour rappeler à la vie M. l'Abbé Briquet Delavaux. Ce seroit une grande absurdité de faire une méthode d'une chose si triviale. Mon Observation ne fut qu'une simple cérémonie hydrophorique. Quelques personnes m'engagerent d'en écrire les détails à l'Auteur du Journal de Médecine. Ma lettre que ce célèbre Médecin a jugé digne d'insérer dans son Journal, prouve que je n'ai jamais eu une idée aussi extraordinaire. Plonger dans l'eau froide les suffoqués, & ceux qui ont le malheur d'être

surpris par les autres vapeurs méphitiques, ou jeter sur leur corps de l'eau fraîche, ce qui revient au même, est une chose si populaire, que je n'eusse jamais imaginé que ces sortes de choses pussent occuper une place dans les Gazzettes. Il m'importe fort peu qu'on donne tel nom qu'on voudra à cette prétendue découverte dont l'origine remonte jusqu'à Adam. Dans certaines fêtes les Orientaux se jettent de l'eau froide les uns aux autres dans les rues, & les passants sont arrosés d'une manière cérémoniale. Les cérémonies hydrophoriques sont très-anciennes & célèbres chez les Egyptiens, les Chinois, les Japonnois, &c. &c. Ceci dérive de la nature des choses. Dans les Pays situés aux environs de la Zone-Torride, les rayons du soleil qui ont une très-grande influence sur le corps humain, agissent à-peu-près comme les vapeurs méphitiques. On trouve d'abord la cause des asphyxies si familières en Orient aux renouvellements des saisons. Un suffoqué de quelques heures, plongé dans la Seine, reviendroit à la vie tout de même qu'un homme frappé d'asphyxie, plongé dans le nil. Dans ce dernier cas il suffit de tenir les mains du malade dans l'eau fraîche; & ces symptômes mortels se dissipent à l'instant. Depuis un tems immémorial, les Voyageurs sont arrosés en passant sous les tropiques.

Ces sortes d'idées qui semblent devoir être innées dans tous les hommes qui ne sont point Médecins, ne présentent aucune somme de nouvelles connaissances. Qu'un Médecin veuille donner son nom à cette méthode, je ne m'y opposerai pas. M. Portal à qui j'avois écrit les circonstances de mon Observation, crut devoir faire des changemens dans le style de ma lettre, & l'insérer pour lui-même dans les papiers publics. Je n'en avoue d'autre que celle qui se trouve imprimée dans le Journal de Médecine, & j'atteste avec vérité que je n'ai lu de ma vie aucun écrit de M. Portal. J'avois vu mille & mille fois dans nos Provinces méridionales des syncopes, où la saignée paroît en quelque façon indiquée, se dissiper avec le secours de l'eau fraîche. A Dieu ne plaise, que dans aucune de ces circonstances, j'aye recours à un remede si douteux, & peut-être mortel en pareil cas. Je revendiquerois cette observation dont il a été question dans tous les Journaux, si je savoys qu'elle présentât une idée nouvelle. L'eau fraîche paroît avoir des propriétés particulières, indépendamment de son action mécanique sur le corps humain, pour rétablir l'air dans son élasticité naturelle. M. Parmentier, habile Chymiste, a réfléchi sur cette question avec moi. Une certaine quantité d'eau mise dans un vase un peu large, attire la vapeur du charbon qui infeste l'air d'une chambre & retarde son insalubrité. Dans les parties

septentrionales de l'Asie & de l'Europe, c'est un usage de mettre un seau d'eau sur les poèles qu'on allume pour la première fois, afin d'en éviter les vapeurs dangereuses. C'est la méthode des Chinois, des Japonnois, des Russes, des Suédois, &c. &c. J'ai resté plusieurs heures sans la moindre incommodité, à respirer la vapeur du charbon qui brûloit dans une chambre clause, où j'avois placé une surface d'eau fraîche. Ces expériences, M., ont été faites avant le 28 Novembre de 1773. Le Pere Duhalde rapporte dans son Histoire de la Chine, que le charbon minéral dont on fait une immense consommation dans la Ville de Peking, feroit périr auprès des poèles, si on ne tenoit continuellement près d'eux, un bassin d'eau fraîche qui engourdit ces miasmes si terribles à la vie. Ce charbon qu'on exploite dans les montagnes des Provinces de Cheufi, de Chausi & de Peckeli, est si commun, que les pauvres gens s'en servent pour se chauffer, & il arrive peut-être moins de malheurs de ce genre qu'à Paris. Comme on pétrit ce charbon réduit en poudre pour le vendre sous forme de pains, l'humidité en rendroit la vapeur mille fois plus meurtrière sans cette précaution.

Expériences sur la suffoquation.

Un pigeon a été suffoqué au-dessus du plancher d'une petite chambre très-clause, dans laquelle j'avois placé deux fourneaux de charbon humecté, il est revenu à la vie en le plongeant dans une eau légèrement acide. Une carpe vivante dans un bassin plein d'eau, exposé directement à la vapeur de deux fourneaux de la petite chambre, a résisté pendant trois heures sans que nous ayons apperçu dans ce poisson aucun sentiment d'inquiétude. Deux thermomètres au même degré, ont été plongés dans le même instant, l'un dans le bassin de la chambre au charbon, l'autre dans un second bassin placé auprès d'un foyer qui contenoit d'autres poissons vivans. Les deux surfaces d'eau ont été au même degré de chaleur pendant le tems de l'opération. La surface de l'eau du bassin exposé à la vapeur du charbon, nous a frappé d'une odeur forte dont on ne fauroit donner une idée. M. Goube, Chirurgien de Roquefort de Marfan, qui m'a seconde dans cette expérience, a ressenti, aussi bien que moi, un mal de tête violent, pour avoir ouvert deux ou trois fois la porte de la petite chambre : l'homme le plus robuste y auroit péri en entrant. J'ai l'honneur d'être, &c.

L I V R E S N O U V E A U X.

Connoissance pratique des médicaments les plus salutaires, simples & composés, officinaux & extemporanés ou magistraux, internes & externes &c.

ou nouveau dispensaire qui contient 1^o. la Chymie Pharmaceutique ; 2^o. les noms, la description, les qualités, propriétés, vertus, doses, & usages des médicaments simples ; 3^o. les préparations & compositions des pharmacopées de Londres & d'Edimbourg, &c. 4^o. les formules ou recettes choisies des Hôpitaux Anglois, celle des Médecins les plus célèbres ; par M. Lewis : ouvrage traduit de l'Anglois, avec des augmentations de l'Éditeur. 3 vol. in-8^o. A Paris chez la veuve Desain, rue du Foin S. Jacques.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Nous placerons sous cet article, l'extrait d'une lettre écrite de Montpellier, par M. l'Archevêque de Toulouse, à tous les Curés de son Diocèse. » La funeste contagion qui commence à menacer mon Diocèse, & peut-être votre Paroisse, a excité, Monsieur, comme vous le savez, l'attention du Gouvernement, & de tous ceux qui ont quelque part à l'administration de la Province. Comme une fâcheuse expérience a fait voir que les remèdes n'avoient, jusqu'à ce moment, produit aucun effet, & que la maladie a parcouru avec rapidité un espace immense, que les secours de l'Art n'ont pu préserver ; S. M. a jugé qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre, que celui de tuer les bêtes infectées, & de garantir, par ce sacrifice apparent, les parties saines, où la contagion n'a pas encore pénétré. Ce parti rigoureux en apparence, mais juste au fond & nécessaire, a été employé avec succès dans ces derniers tems, pour la Flandre Autrichienne, & en particulier dans la Châtelainie de Courtray, où la perte de 120 bêtes en a sauvé plus de 25000 : ce même parti a été employé au commencement de ce siècle, en Italie. Une maladie semblable fit périr un nombre infini de bestiaux, & elle ne put être arrêtée que par l'ordre de tuer sans exception indistinctement toutes les bêtes qui se trouvèrent attaquées. M. le Comte de Périgord a donné les ordres les plus précis pour qu'un cordon de troupes formé sur les frontières de la Province, la préserve, s'il est possible, de la communication de ce fléau ; car il n'est que trop certain que cette maladie, semblable à la peste, est, comme elle, portée non-seulement par les animaux qui y sont sujets, mais par tout autre animal, par l'homme même, & par les objets inanimés. M. de Saint-

Priest s'est en même tems transporté à Toulouse, & dans les parties de la Province les plus menacées, pour être à portée de donner sur les lieux les ordres nécessaire, & d'en assurer l'exécution. Le Parlement, guidé par les mêmes vues, a aussi ordonné des précautions qui tendent également à empêcher toute communication. Ce n'est pas que l'espoir des remèdes & des guérisons doive être abandonné. Les États ont ordonné des recherches auxquelles la Faculté de Montpellier se livre avec zèle ; mais vous sentez que des expériences de cette nature, ne doivent être tentées qu'avec réserve, & par des personnes avouées du Gouvernement. Si chacun voulait faire des essais, un espoir chimérique alimenteroit la contagion ; & la vaine tentative d'un particulier, rendant toutes les mesures inutiles, causeroit peut-être la ruine de la Province & celle du Royaume. Les Charlatans & tous les Distributeurs de remèdes non avoués doivent donc être évités avec soin ; ils porteroient avec eux un double danger, celui de traîner la contagion en visitant les bêtes malades, & celui de la perpétuer, sous le prétexte de la guérir. Mais si les remèdes curatifs doivent être laissés à la prudence de l'administration, qui ne négligera rien pour parvenir à des découvertes utiles, & pour les faire connoître aux peuples, il n'en est pas de même des remèdes préservatifs que chacun peu employer avec succès ; le plus certain est la séparation des bêtes saines, & l'éloignement de tout ce qui peut apporter ou communiquer la contagion.

La meilleure précaution que chaque particulier puisse prendre, c'est de tenir ses bêtes renfermées dans des étables propres, où l'air soit souvent renouvelé & purifié par des fumigations, & de les tenir tellement renfermées, qu'elles n'ayent aucune communication ni avec d'autres bêtes, quelles qu'elles soient, ni même avec d'autres hommes que ceux qui sont préposés pour en avoir soin. Les pâtures publiques, les abreuvoirs communs, tout ce qui réunit les bestiaux doit être évité ; c'est presque toujours par quelque négligence sur ces précautions que la maladie a été apportée dans les lieux où l'on en a éprouvé les ravages ; & l'animal est comme à l'abri de ses atteintes, s'il est séquestré de ce qui peut la répandre.

La suite à l'ordinaire prochain.

On soucrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurias, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 26 Janvier 1775.

De Montpellier, le 12 Janvier.

CE que nous avons publié sur l'efficacité du zinc dans notre feuille du 15 Décembre dernier, nous a valu des réflexions & des recherches de la part de M. Fouquet, l'un de nos correspondans, Médecin du Roi & de l'Hôpital Militaire de cette Ville. Voici ce que nous a communiqué sur ce sujet curieux & intéressant, ce Médecin plein de zèle, de connaissances, & très-versé dans la pratique de l'Art saluaire. Le célèbre M. Gauhius, Professeur à Leyde, en a parlé avec beaucoup d'éloge dans ses *adversarii argumenti*, publiés depuis environ trois ans. Il rapporte dans cet ouvrage qu'une espèce de Circulateur appellé *Ludemann*, qui s'étoit fixé à Leyde, faisoit prendre à l'intérieur, dans plusieurs cas de maladies nerveuses & convulsives, les fleurs de zinc auxquelles il donnoit le nom *simulé de luna fixata*, & qu'il a été témoin de plusieurs cures surprenantes, opérées par ce remède. Ludemann étant venu à mourir, M. Gauhius n'eût rien de plus pressé que de travailler à découvrir de quoi pouvoit être composée cette *luna fixata* qu'il regardoit comme un remède précieux pour l'humanité. Il analysa cette poudre dont il avoit trouvé heureusement à se procurer une petite quantité, & reconnut après un nombre d'opérations convenables, que ce n'étoit autre chose que les *fleurs de zinc* sans aucun mélange. Parvenu à cette découverte importante, il a donné ce remède dans les mêmes affections contre lesquelles l'employoit son auteur, & en a obtenu les mêmes succès. Avec un quart ou une moitié de grain de fleurs de zinc donnée une seule fois, ou répétée quelquefois dans la journée, il a calmé chez les enfans, des convulsions excitées par la présence des acides des premières voyes. Les fleurs de zinc lui ont également réussi quelquefois dans les orages de la dentition, beaucoup mieux que l'esprit de corne de cerf, si vanté par Sydenham : j'ai déjà fait mention de cette circonstance dans le *traitement de la petite vérole des enfans*. Les vapeurs où ce genre

de maladies nerveuses si communes, si multipliées de nos jours parmi le beau sexe, & qui attaquent indistinctement les jeunes Demoiselles, comme les femmes chez qui on n'a pas lieu de soupçonner aucun acide stimulant dans les premières voyes, ont dû naturellement fournir un vaste champ aux essais de M. Gauhius. Mais il avoue qu'il n'a pas toujours été heureux dans ces cas particuliers, avec les fleurs de zinc ; néanmoins il témoigne beaucoup de regret de n'avoir pu en faire usage dans plusieurs occasions, après l'emploi inutile des remèdes ordinaires. A propos de ces maladies nerveuses traitées par les fleurs de zinc, il rapporte une observation qui mérite d'être connue du public, & qui peut servir à confirmer partie de celles communiquées au Docteur *Percival* » Je me souviens, dit-il, d'une jeune fille âgée de dix ans, & d'un tempérament très-delicat, qu'une vive frayeur avoit jetée dans une affection nerveuse des plus singulieres & des plus tristes. C'éroit chez cet enfant une aliénation des sens & des mouvements d'une variété surprenante. On observoit tour à tour chez elle le tetan, ainsi que des convulsions, des spalmes, des tremblemens, des douleurs qui d'un membre se jettoient sur un autre ; tantôt on la voyoit tire & tantôt pleurer ; dans un moment elle chantoit, dans un autre elle se mettoit à danser en frappant des pieds, &c. Cependant elle n'avoit aucun mouvement de fièvre ; tous ces accidens qui duroient depuis quelques mois, malgré les soins d'un habile Médecin, causoient aux parens l'affliction la plus vive. Dans ces circonstances on prit le parti de me consulter par lettres, quoique le cas parut presque désespéré. Voyant par l'exposé qu'on me faisoit, qu'il n'avoit été rien omis des remèdes usités, j'envoyai quelques paquets de fleurs de zinc, d'un grain chacun, en prescrivant d'en donner tous les jours à la malade deux ou trois, plus ou moins, selon les circonstances, & rien autre. Les premières prises de ce remède eurent bientôt adouci la violence du mal, & on l'eût à peine continué pendant quelques semaines, que la malade se

trouva rendue à sa pleine santé. Du reste, M. Gaubius observe qu'il n'a vu aucun effet de ce remède sur les épileptiques, ce qui ne s'accorde pas avec les faits communiqués au Médecin Anglois. Il avertit également que parmi les femmes délicates qui ont pris les fleurs de zinc, il y en a eu qu'un grain entier, faisoit vomir, quoiqu'elles supportassent très-bien une moindre dose. A l'exemple du Professeur de Leyde, j'ai donné les fleurs de zinc dans quelques cas d'affection du genre nerveux, mais je ne les ai encore vu réussir que sur un jeune enfant de huit ou neuf ans, à qui la frayeur d'une chute avoit laissé de légers mouvements convulsifs dans le globe des yeux, & un tremblement sensible à une main, qui duraient depuis trois mois. Il prenoit les premiers jours toutes les quatres heures, un quart de grain des fleurs de zinc dans un peu de conserve de fleurs d'oranges. On lui faisoit avaler ce bol dans une cuillerée de soupe ou d'eau. Dans la suite il prit jusqu'à deux grains entiers par jour de ces fleurs, sans l'addition de la conserve. Cet enfant a été guéri dans moins d'un mois & demi, par l'usage continué de ce remède.

La suite à l'ordinaire prochain.

Lettre écrite des environs de Lyon, par un de nos Abonnés, le 14. Janvier 1775.

» Voici, Monsieur, quelques idées qui me sont venues dans le fond de ma campagne, & que je crois devoir vous communiquer. Je pense qu'on ne tire pas dans la pratique de la Médecine, toute l'utilité qu'on pourroit retirer du beurre de Cacao. On ne l'emploie pas assez souvent pour les hemorroïdes, & voici une maniere de s'en servir, dont le succès a été constaté. Faites griller, monter & piler le cacao, comme pour faire le chocolat, & faites-le sur le champ bouillir à grande eau pendant une demi-heure; mettez-le tout chaud dans une toile, coulez-le, & pressez le marc. Lorsque l'eau commencera à se refroidir, vous recueillerez facilement l'huile qui nagera au-dessus. Si elle ne vous paroît pas assez belle, il n'y aura qu'à la passer dans plusieurs eaux, & la recueillir sur la surface quand l'eau sera chaude. Cette huile se fige aisément, prend la consistance de fromage gras, est assez blanche, sans odeur, & d'un bon goût. Elle ne rancit jamais, & se conserve aussi long-tems qu'on le veut. Si ceux qui sont sujets aux hemorroïdes se servent de ce remède, deux ou trois fois par mois, non-seulement il n'en ressentent plus les douleurs; cette huile attendrit si bien les vaisseaux hemorroïdaux, qu'ils se purgent sans la moindre difficulté. Ceux qui ne voudront pas prendre la peine de faire cette composition, trouveront chez les Apotichaires, le beurre de cacao tout fait.

Dans les dyffenteries causées ou entretenuées par une bile acre & mordicante, pourquoi ne pas faire donner des lavemens où entreroit le beurre de cacao, pour empêcher que l'acréte de l'humeur ne corrode les boyaux, ou pour y remédier si elle les a déchirés? Pourquoi dans le flux de sang, qui est quelquefois la suite de purgations violentes, n'en pas faire usage? Cette huile n'est-elle pas préférable à l'huile d'olives, à celle de lin, ou au beurre frais qu'on emploie? On ne fait point assez attention à l'excellence de l'huile de cacao, de toutes les huiles, la moins capable de rancir, & qui doit être par conséquent la plus bien-faisante, portée dans l'intérieur du corps.

Je penie qu'on devoit employer contre la goutte les bains des pieds, l'eau assez chargée de savon, & les y tenir dans le bain pendant une bonne heure, en commençant à verser l'eau un peu chaude dans un pot de fayence, & ajoutant ensuite, de tems en tems, de la même eau toujours un peu plus chaude, jusqu'à un degré de chaleur supportable. Ce bain de pieds est très-efficace pour rappeler à cette partie, l'humeur de la goutte, lorsqu'elle est errante dans quelques parties du corps. Je suis sujet à la goutte, & l'hiver dernier comme je commençais à sentir au pied gauche quelques douleurs, je crus devoir prendre cette sorte de bain. Je n'avois jamais la douleur & l'enflure qu'au gros doigt du pied; le lendemain matin, je me trouvai en m'éveillant, tout le dessus du pied gauche enflé de plus de quatre doigts dans toute son étendue, jusqu'à la cheville. La rougeur ordinaire avoit disparu, la couleur en étoit d'un blanc sale. J'appliquai par-dessus mon cataplasme fait avec la mie de pain, le lait, & une pincée de saffran. Cette enflure dura dix jours, sans aucune douleur ni le jour ni la nuit; on conçoit bien que je ne pouvois pas marcher; au bout de ces dix jours, tout disparut assez subitement, & je me trouvai guéri. Il y a plus d'un an que je n'ai aucune empreinte de goutte; il est vrai que j'ai fait depuis usage du petit lait pendant plus de trois mois, que j'en ai pris même avant mon souper, en y trempant du pain, & que ce régime peut avoir contribué à écarter les accès de ce mal. Cela n'empêche pas, Monsieur, que l'on ne fasse usage de l'eau de savon, pour rappeler l'humeur goutteuse aux pieds, & c'est ce qui me fait croire que ces bains peuvent être utiles dans tous les cas de goutte remontée.

L'étendue de cette lettre remplie de détails curieux, & la nécessité de varier nos matériaux, nous forcent à remettre la suite à l'ordinaire prochain. Nous ajouterons seulement à l'égard de ces bains des pieds, un autre moyen d'y attirer la goutte, très-connu dans Paris, mais qui l'est peu dans la Province, quoiqu'il

soit aussi commode que sûr. C'est de mettre dans l'eau les pieds du goutteux, & délayer dans cette eau deux ou trois cuillerées de bonne moutarde. Ce topique excite une rougeur éreptipelante sur les pieds, & y détermine souvent la goutte d'une maniere aussi sûre, & toujours moins tumultueuse que le sinapisme ordinaire.

De Dijon, le 16 Janvier.

La secheresse de notre automne, les froids prématurés & violens de l'hiver, suivis d'une température chaude & humide, nous ont donné lieu d'observer toutes sortes de maladies éruptives, des catharrés de toute espèce, beaucoup de dévoyemens & de dysenteries, & quelques fièvres intermittentes. La méthode incrasante & délayante associée aux narcotiques & à quelques évacuants, a eu le plus grands succès dans les dysenteries. La gomme arabique donnée à grande dose a été très-éfficace, & le diascordium administré les soirs, & même dans le cours de la journée, a produit des effets très-satisfaisants. Nous avons eu beaucoup de points erratiques, de rhumatismes gouteux, de maux de gorge, dont quelques-uns ont été gangreneux & funestes, quelques fausses pleurésies & quelques peripneumonies. Il a souvent été nécessaire de multiplier les saignées, & le sang étoit très-coueneux.

L'Académie ayant chargé M. Durande de faire des Cours de Botanique, a invité ce Médecin à travailler au catalogue des plantes de Bourgogne, & sur-tout à le publier d'une maniere capable de répandre dans cette Province les connaissances relatives à cette science. M. Durande s'est toujours occupé du soin de reconnoître & d'examiner les plantes de Bourgogne, soit dans les herborisations qu'il a faites pendant ses Cours, soit dans les voyages que les malades l'ont obligé de faire à la campagne. Il a reçu d'ailleurs de plusieurs Botanistes de la Province, des observations & des plantes; on lui a communiqué d'anciens manuscrits qui se trouvent dans cette Ville, & de ce concours de ses propres lumières, avec celles qu'on lui a communiquées, est résulté un catalogue François, que M. Durande fera paroître incessamment. Les savans ouvrages des Botanistes modernes sont peu à la portée des personnes qui ont le plus besoin de reconnoître les plantes, tels sont les Chirurgiens des campagnes, la plupart des Apothicaires, quelques Artistes &c. Dans le catalogue dont il s'agit, les genres de M. Linné seront adaptés à la méthode plus facile & plus attrayante de M. Tournefort. Après la description succincte du genre, on trouvera les mots synonymes de ces deux Auteurs, ensuite la description de l'espèce présentée dans des termes clairs & faciles, de ma-

niere qu'avec cet ouvrage seul, un jeune Botaniste pourra étudier à la campagne & reconnoître les différentes plantes qui s'offriront à sa vue. M. Durande joindra sans doute à la nomenclature François, le nom que les paysans ont coutume de donner aux plantes. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, qu'en prescrivant les simples dans des campagnes, le paysan qui les connaît sous un autre nom, est presque toujours embarrassé de les trouver, quoique souvent elles croissent autour de sa chaumière. D'ailleurs on ne fauroit trop inviter ce savant Médecin à accélérer la publication d'un ouvrage aussi utile.

De Paris, le 23 Janvier.

La vapeur du charbon a fait périr il y a quelque tems, une Demoiselle demeurant rue S. Denis, & en eût immancablement suffoqué une autre qui étoit dans le même appartement, sans les secours qui lui furent administrés par M. Guillotin notre confrere, dans le nombre desquels il fit entrer la fumée de tabac qu'il introduisit dans les intestins. Cette fumée eut d'autant plus de succès, qu'il s'agissoit de redonner au diaphragme une impulsion étrangere capable de faire cesser dans ce muscle l'état de contraction, où il se trouve alors par l'expiration violente & continue, qui cause la mort apparente des suffoqués. M. Guillotin n'eut aucun égard aux fausses craintes d'augmenter l'état apoplectique du malade, par l'insufflation des intestins & l'élevation du diaphragme qui en est la suite. Sans s'arrêter à ces vaines spéculations de théorie qui amusent les oisifs en arrêtant les progrès de l'Art, il avoit appris par les essais annuels qu'en fait la Ville, que la fumée qu'il employoit étoit utile dans les morts apparentes, & son attachement à une méthode consacrée par l'expérience, lui procura la satisfaction de rendre la vie à celle des suffoqués, qui n'étoit point morte tout-à-fait. Mais ce qu'on ne doit point passer sous silence, c'est que celle dont on désespéroit ayant été abandonnée au grand air, & placée toute nue dans un jardin, par le tems très-froid qu'il faisoit alors, une personne qui nous saura gré sans doute de ne pas la nommer, instruite de l'accident, accourut aussitôt, & prétendant rappeler à la vie cette dernière asphyxique, elle lui fit une grande ouverture à la trachée arrête, & injecta du vinaigre dans les bronches, que M. Guillotin trouva remplies de cette liqueur à son retour. Nous ne nous arrêterons pas à combattre par des raisons une pratique aussi contraire à l'expérience, nous engagerons seulement cette personne à faire un meilleur choix de ses moyens, & aux citoyens à ne jamais permettre d'employer ce dernier.

LIVRES NOUVEAUX.

Recherches sur les remèdes capables de dégouindre la pierre & la gravelle, traduites de l'Anglois, vol. in-8°. Le prix 3 liv. broc. A Londres, & se trouve à Paris, chez Pierres, Imprimeur-Libraire S. Jacques. On se rappelle ce que nous avons dit du secret du D. Chittie, dans une de nos feuilles, nous l'avions puisé dans l'original Anglois: & nous faisons connoître cette traduction avec d'autant plus de plaisir, qu'elle a été faite par deux Médecins éclairés, sous les auspices de M. Turgot, Contrôleur Général des Finances, qui, comme on voit, s'occupe non-seulement de ce qui peut rendre le peuple plus heureux, & l'Etat plus riche, mais encore des moyens de soulager les hommes dans leurs infirmités.

Nous avons promis une réponse à M. de Horne; il est temps de nous acquitter. Il dit, page 33 de son ouvrage, à l'occasion du préservatif de la maladie vénérienne, que nous paroissions être dans les mêmes principes que MM. de Preval & Cezan. M. de Horne nous prête des principes que nous n'avons jamais eu, au contraire nous les avons toujours combattus.

Page 130, il accorde à l'eau phagedénique la propriété de faire saliver, par conséquent d'être efficace si on la trouble; parce qu'alors le précipité mercuriel entre en action. C'est, ajoute-t-il, une observation chymique essentielle, pour bien connoître & diriger ce remède. Et tout de suite il s'écrit, comment ces notions si simples & véritablement élémentaires, ont-elles pu échapper à M. Gardane! Ceci n'est pas plus exact, en conseillant l'usage d'une espèce d'eau phagedénique, nous avons dit expressément qu'il fallait agiter la bouteille.

Page 132, il dit que cette préparation fait partie de notre instruction populaire: autre inexactitude. La préparation qui fait partie du traitement populaire, est le sublime corrosif dans l'eau distillée; l'eau phagedénique n'y est jointe qu'incidemment, & seulement pour certains cas, & pour les personnes délicates; nous n'en conseillons l'administration qu'aux gens de l'art, & il n'en est fait mention que dans les formules & l'avertissement, sans en déterminer la dose; on n'en trouve même pas un seul mot dans le corps de l'instruction.

Même page, il ajoute qu'il a cru devoir démontrer l'inutilité de cette eau. Mais comme M. de Horne convient de son efficacité à la page précédente, c'est de la part une quatrième

On soucrit en tout temps pour cette Gazette, à Paris, chez Ruauit, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

inexactitude. On en trouve encore quelques autres de moindre conséquence, que nous relevons à la troisième édition de nos recherches. Il suffit aujourd'hui d'avoir prévenu le Public contre les erreurs dans lesquelles l'inattention & le défaut de nous avoir lu, ont fait tomber M. de Horne, que nous nous contentons de renvoyer à l'instruction, car nous ne supposons pas qu'il eût pu se permettre une critique pareille après nous avoir lu; & nous préférions d'adopter cette raison du peu de fondement de cette critique, que de le supposer de mauvaise foi, comme on seroit d'abord tenté de le croire.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

« J'ai jugé à propos, Monsieur, d'entrer avec vous dans tous ces détails: malheur à celui qui regarderoit comme étranger à notre ministère, un soin quelconque utile aux Peuples: & qui peut mieux que vous, à l'aide de la confiance que vous avez dû inspirer aux habitans de votre paroisse, les faire entrer dans les vues sages & bienfaisantes du Gouvernement? Qui peut mieux que vous les convaincre qu'une rigueur apparente est un bienfait réel; que, loin d'être alarmés de la perte de quelques bêtes que la maladie ne leur permettoit pas de conserver, l'ordre de les tuer est le seul moyen de garantir ce qui leur reste; qu'ils doivent non-seulement y souscrire & se porter avec zèle à l'exécution des ordres qui leur sont donnés; mais que chacun d'eux doit entretenir, autant qu'il est en lui, la séparation totale, sans laquelle il n'est point d'espérance à concevoir; & qu'enfin si, par la dissimulation du mal, par l'ouverture imprudente d'une communication qui doit être interrompue, ou par toute autre négligence qu'ils auroient pu éviter, la contagion alloit franchir les barrières qu'on cherche à lui opposer, ils seroient coupables devant Dieu & devant leurs Frères, & responsables de tous les maux qu'il auroit été en leur pouvoir de prévenir: » Qui peut n'être pas laisi d'attendrissement, d'admiration & de reconnoissance à la lecture de cette instruction dictée par le patriotisme, & éclairée par une piété solide? Puissent les secours populaires se répandre de plus en plus par la voie de MM. les Curés de campagne; eux seuls ont la confiance du pauvre payan, eux seuls, au défaut des gens de l'art, peuvent l'éclairer sur ses maux & sur les moyens de les prévenir, & de les combattre.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 2 Février 1775.

De Prague. le 22 Janvier.

À La regné dans cette Ville une maladie épidémique, dans laquelle M. Tichy, Médecin, a fait des recherches curieuses sur le pronostic que l'on peut tirer de l'urine. Il a observé dans ce fluide de certains petits grains de tabac, dont l'apparition précedoit assez constamment la terminaison heureuse de la maladie. Mais ces grains qui paroisoient fabuleux, n'étoient qu'un véritable sel natif de l'urine, tel qu'on le remarque dans les maladies putrides, & dans celles qui, sans avoir décidément ce caractère, sont pourtant accompagnées de putridité. Tous ces grains n'étoient pas indistinctement d'un presage heureux; il n'y avoit que ceux qui étoient blancs & transparents, sur lesquels le malade & le Médecin poussent compter; les autres de quelque nature qu'ils fussent, ne fournoissoient que des indices incertains. On en observoit de plusieurs couleurs; les uns étoient jaunes, les autres rouges, d'autres blancs, luisans & transparents, &c. Ces derniers ressemblant à de la neige, tantôt attachés aux parois du vase, tantôt flottans dans l'urine, paroisoient vers le huitième, le dixième ou le douzième jour, & donnoient, selon M. Tichy, un signe certain de guérison dans les fièvres putrides.

Ce sel dont la nature n'a pas échappé aux recherches de M. Tichy, n'est, selon ce Docteur, ni alcalin ni acide, & fait à peine impression sur la langue. Ses criyaux sont oblongs quadrangulaires, à pointes inégalement tronquées; ils furent sur les charbons ardens, & se réduisent en boule vitrée, que l'air fait toucher en deliquescence; quand on les desfèche au feu, ils exhalent une odeur urinée, & résistent à l'action de l'atmosphère. M. Tichy ne pu recueillir que 30 grains de ce sel, quoiqu'il soit très-abondant vers la fin des maladies putrides; & il a remarqué que lorsque ce même sel ne couloit point avec les urines, il passoit par les sueurs, ou donnoit à la salive un goût ammoniacal. Quoique l'inspection

des urines ne puisse pas guider aussi sûrement que celle du pouls, de l'aveu même d'Actuarius qui a poussé le plus loin ses recherches sur les indications qu'on peut tirer de cette humeur; il est pourtant vrai qu'on néglige trop aujourd'hui l'étude de ces indications; pourquoi laisser pour ainsi dire dans l'abandon & dans le mépris cette partie du pronostic? Les recherches heureuses de M. Tichy doivent encourager le zèle des Médecins. Observateurs, les seuls bons Juges dans ce genre d'étude.

Fin de l'article de Montpellier, du 24 Janvier.

Voici encore un remède fort vanté par M. Gaubius, contre les diarrhées rebelles, qui doit naturellement trouver place dans vos feuilles destinées principalement à faire connoître les remèdes nouveaux & utiles, & à les apprécier. C'est la racine connue sous le nom simple de *juan lopes*, que lui ont donné les Espagnols, (*racine de juan lopes*). Cette racine vient de Malacca; on la donne en poudre depuis quinze grains jusqu'à un gros: soit seule, soit incorporée dans quelque syrop ou conserve, ou dans quelque électuaire, & on en réitere les prises trois ou quatre fois par jour. On peut encore l'employer sous forme de ceinture tirée par l'esprit de vin, & jettée dans un peu de vin, de la qualité de ceux d'Alicante, d'Oporto ou de Bordeaux, conformément au procédé d'un Professeur de Rotterdam qui sera décrit ci-après. On peut également la faire prendre en décoction, comme on le fait du simarrouba auquel elle est supérieure. La racine de *juan lopes* est excellente non-seulement contre les cours de ventre rebelles, soit des enfans, soit des adultes, mais encore contre les diarrhées colliquatives, tant chez les uns que chez les autres. M. Gaubius rapporte plusieurs exemples de diarrhées colliquatives dans des phthisies confirmées, qui ont été guéries comme par enchantement après trois ou quatre jours d'usage de ce remède, (car il paraît que ce terme a suffi

constamment pour opérer la guérison;) & quoique les phthisiques n'en aient pas été pour cela rétablis du côté de la poitrine, ils en ont toujours eu leur vie prolongée de plusieurs mois. Teinture de la racine de *juan lopes*. Prenez de la racine de *lopes* en poudre, un gros & demi; d'esprit de vin ordinaire, deux gros & demi; mettez le tout dans un matras, & faites digérer à un feu doux (au bain de bable) pendant quarante-huit heures. Passez ensuite, & gardez la colature dans une bouteille bien bouchée. M. Patyn, Professeur en Médecine à Rotterdam, s'est servi de cette teinture contre une diarrhée très-opiniâtre provenant d'un relâchement des intestins, chez une femme qui refusoit de prendre ce remède sous une autre forme. Ce Praticien en donna trois fois le jour une petite cuillerée mêlée dans un peu de vin, savoir, le matin à onze heures, l'après midi sur les quatre heures, & le soir vers les sept heures. Au bout de trois jours, la malade s'est trouvée parfaitement guérie au grand étonnement du Médecin.

*Fin de la lettre écrite des environs de Lyon,
par un de nos Abonnés, le 26 Janvier.*

» Ce n'est point assez, M., de guérir les maux, il faut encore savoir les prévenir, en écartant avec soin tout ce qui pourroit en être la cause; vous avez sagement remarqué dans vos feuilles combien pouvoit être nuisible l'usage immoderé du tabac. J'ai coutume d'en prendre beaucoup, & pour prévenir les amas qui pourroient s'en faire dans les sinus frontaux, j'ai la précaution de renifler de l'eau tiède tous les soirs avant de me mettre dans mon lit; je rends par ce moyen de petits tampons de tabac, qui se durciroient immuablement s'ils séjournoient dans le nez, & pourroit donner lieu à des embarras dans les sinus & aux maux de tête opiniâtres qui en sont les moindres suites.

J'étois sujet il y a deux ou trois ans, à un gonflement du bas-ventre, une gêne dans l'exercice des fonctions de la digestion, & un embarras du côté du foie, qui me faisoient éraindre pour les suites; j'avois déjà fait quelques remèdes pour ce commencement d'hipocondryasie, & je ferois devenu hypocondriaque tout-à-fait, si je me fusse ravié de faire monter moins haut la ceinture de ma culotte, & de la serrer moins. En effet j'étois dans l'habitude de porter une large ceinture qui montoit presque jusqu'au nombril, & comme la partie inférieure de mon bas-ventre étoit toujours serrée & comprimée, la gêne que j'éprouvois dans toute cette capacité, venoit entièrement de ce ferrement continu. Je me porte bien de-

puis que j'ai repris l'ancienne mode de porter la ceinture de ma culotte très-basse. Et comme il ne me reste plus aucun doute sur la cause de ma maladie & sur celle de ma guérison, j'ai cru devoir vous en faire-part, afin que mon exemple pût être utile à ceux qui sont dans cet usage, incommodé & pernicieux.

Fin de l'article de Dijon, le 28 Janvier.

On a eu plusieurs fois occasion d'employer dans cette Ville, les œufs frais crus, & délayés dans l'eau froide contre la jaunisse: & ce remède a toujours eu le plus grand succès, notamment ces jours derniers, dans la personne d'un Avocat connu. Sa jaunisse étoit des plus complètes, & caractérisée par des déjections blanchâtres & très-rares, par des urines d'un brun foncé, par une démangeaison insupportable, & par un jaune foncé de tout le corps & des yeux. La guérison s'est annoncée au bout de dix jours, de l'usage des œufs, par une espèce de dévoiement, accompagné de tranchées vives; elle est actuellement presque complète.

Les leçons d'accouchemens, établies par MM. les Élus Généraux de la Province, ont déjà produit le meilleur effet. M. Enaux, Lieutenant de M. le premier Chirurgien qui en est chargé, parle aux yeux & aux oreilles des Eleves; il a fait son second Cours dans les mois de Novembre & Décembre derniers, & MM. les Élus reçoivent de toute part des remerciemens sur cet objet, parce que les Sages-Femmes qui y ont assisté, ont fait en plusieurs endroits des accouchemens difficiles avec le succès le plus heureux. M. Durande, toujours attentif à recueillir des observations intéressantes, en a fait une sur les metastases dans l'esquinancie, qui mérite d'être publiée. On appelle metastase le déplacement d'une humeur quelconque, dans laquelle elle quitte une partie du corps peu essentielle à la vie, pour se jeter sur une partie noble.» Les anciens observoient avec la plus scrupuleuse exactitude tous les changemens qui survenoient aux maladies, afin de favoriser ceux qui pouvoient tendre à la guérison du malade, & prévenir ceux qui étoient désavantageux, ou y remédier, lorsqu'ils étoient arrivés. Ils reconnourent surtout que l'esquinancie étoit très-sujette à des metastases qui, suivant Hippocrate, peuvent se faire sur la poitrine, la tête, les hypocondres & les cuisses, tous changemens plus ou moins dangereux. Il falloit avoir bien suivi la marche des maladies pour reconnoître qu'une inflammation qui, occupant la trachée artere, menace de suffoquer le malade, pût devenir plus dangereuse en-

éore, en se transportant sur quelqu'autre partie ; & comme les métastases sont d'autant plus à craindre que les inflammations le montrent moins au dehors, les anciens, dans ces esquinances, se servoient des ventoules, des fomentations humides & salées, & des topiques préparés avec la moutarde. La plus commune des métastases de l'esquinance est celle qui se fait sur la poitrine. Hippocrate dit qu'elle cause la mort au septième jour, à moins qu'elle ne passe à la suppuration. Ce même Auteur a parlé de celle qui se fait sur le cerveau lorsqu'il a dit que dans les fièvres aigues avec esquinance, la douleur de tête étoit très-dangereuse, & la phrénése mortelle. (Coacæ prænot. 268 & 274). Boëthave annonce ce changement de maladie comme devant être suivi de la mort. Malheureusement dans ces circonstances les malades se refusent souvent aux seuls remèdes qui puissent leur conserver la vie. M. Bordeu (tissu muqueux, page 119) raconté que dans une métastase sur la poitrine, il conseilla inutilement l'application d'un vésicatoire au col ou aux oreilles. La malade se borna à une saignée à la langue, & mourut. Si l'application d'un vésicatoire pouvoit être dangereuse, elle l'eût été sans doute au malade qui fait le sujet de l'observation suivante, à laquelle ces réflexions préliminaires, & comme on voit, très-judicieuses, conduisent M. Durande.

Un malade après avoir eu plusieurs années de suite des esquinances, accompagnées des symptômes les plus effrayans & les plus dangereux, ressent tout-à-coup une douleur à la gorge, avec difficulté d'avaler. Il se fert de gargarismes, de cataplasmes émollients, de boîsons rafraîchissantes; le troisième jour il se fait saigner au bras; le quatrième la douleur diminue, mais la difficulté d'avaler augmente, le fond de la gorge est plus tuméfié qu'enflammé, il prend l'émétique & vomit beaucoup; le quatrième il avale librement, cependant il est très-agité & délire; son pouls est faible, lent, concentré; le sixième il tombe dans l'assoupissement, il devient donc nécessaire ou de rappeler une esquinance dangereuse, & qui, les années précédentes, ait presque conduit le malade jusqu'aux bords du tombeau, ou de le laisser succomber à une métastase mortelle.

Baillou, (tome II, p. 40,) rapporte qu'un malade fut enlevé au sixième jour par une métastase sur le cerveau; & quoique l'accident dont parle cet Auteur ne fut pas la suite d'une esquinance, l'observation de ce célèbre Médecin prouve toujours combien les métastases sont dangereuses lorsqu'elles se font sur ce vif-
être si essentiel à la vie. Baillon observe de-

plus, que la fièvre étoit peu considérable, comme dans toutes les maladies malignes où les fonctions animales paroissent plus altérées que les vitales. Le délire, l'assoupissement, les anxiétés, la faiblesse du pouls, me déterminent de faire appliquer à la gorge un cataplasme émollient, sur lequel on répandit deux gros de cantharides en poudre. Ce topique relève & développe le pouls, rappelle la raison, le cou grossit considérablement, l'inflammation devient violente, cède enfin à deux saignées du pied, & aux autres remèdes indiqués dans les esquinances qui sont simplement inflammatoires.

De Paris, le 30 Janvier.

Les recherches du savant Abbé Rozier, sur l'huile de pavot, dite d'œillet, viennent d'être accueillies par le Gouvernement. On a publié ces jours derniers des Lettres-patentes, qui ordonnent la liberté du commerce de cette huile, ce qui ne peut être que très-avantageux pour le peuple.

L'application des sangsues, souvent nécessaire dans les maladies du sexe, est impraticable par la répugnance que les femmes ont de se soumettre à cette application lorsqu'elle est faite par un Chirurgien. Nous croyons donc leur faire plaisir en annonçant que la Dame Fresnau, épouse d'un ancien Chirurgien-Major de la Marine, a fait une étude particulière de cette application, & qu'elle est exercée depuis long-tems dans cette partie de la Chirurgie. Cette Dame demeure rue de Grenelle S. Honoré, vis-à-vis celle du Pelican.

Un établissement infiniment utile, est celui que vient de former M. le Bas, Maître en Chirurgie, à la barrière d'Enfer près l'Observatoire; il y a fait l'acquisition d'une maison vaste & commode, pour y recevoir toutes les femmes & filles enceintes, qui ne pourront ou ne voudront pas aller à l'Hôtel-Dieu; elles y seront logées, nourries & accouchées gratuitement. Nous rendrons incessamment un compte plus particulier de la manière dont cette maison sera gouvernée.

L I V R E S N O U V E A U X.

Traité complet d'Anatomie, ou Description de toutes les parties du corps humain; par M. Sabatier, 2 vol. in-12, rel. 12 liv A Paris, chez Didot le Jeune, quai des Augustins.

Traduction d'anciens ouvrages latins relatifs à l'Agriculture & à la Médecine Vétérinaire, avec des notes; par M. Saboureux de la Bonneterie, tom. V & VI, contenant l'économie rurale de Palladius & de Végece, vol. in-8° rel. 10 liv.

La collection complète de cette traduction,

contenant Caton, Varro, Columelle, Palladius & Végece, forme 6 volumes in-8°. qui coûtent 29 livres reliés. On vend séparément Caton & Varro, 2 vol. in-8°. avec figures, 9 livres. Columelle, 2 vol. broc. in-8°. 10 liv. Chez le même Libraire.

Le St. Poire, Lib. quai des Augustins, n'ayant pu fournir à tems les exemplaires enluminés du Cours d'Hippiatrique du sieur la Fosse, grand in-fol. orné de 65 planches, avertit qu'il continuera de donner au même prix les exemplaires de cet ouvrage, jusqu'au mois d'Avril seulement: savoir avec les planches non enluminées, 72 liv. au lieu de 120 livres; avec les planches enluminées, 110 liv. au lieu de 160; & avec les planches doubles, enluminées & non enluminées, 140 livres au lieu de 240 liv.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Un Maréchal du village du Mas, dans le Marquisat de Firmagon en Gascogne, a guéri plus de cent bœufs dans le district de ce village, de l'épidémie qui dévaste une partie de la France. Sa méthode n'est pas un secret: la voici. On doit examiner avec la plus grande attention plusieurs fois le jour, & même quelquefois pendant la nuit, si les bestiaux sont atteints de cette maladie; on s'en apperçoit lorsqu'après avoir pressé un peu de la main les reins de l'animal, il s'affaisse extrêmement, & qu'il se hauisse quand on le touche sous le ventre. On la connaît même encore au battement des artères, à un léger secouement de la tête, & à une certaine tristesse très-remarquable. Aussitôt que ces signes ont été appercus, on doit, sans différer, saigner la bête malade, à la jugulaire, & lui tirer six livres de sang, c'est-à-dire la valeur d'un pot & demi, ensuite on mêle ce sang avec deux gobelets d'eau-de-vie, & avec ce mélange on frotte à rebrousse poil les reins de l'animal. En même-tems on répand par-dessus de la farine avec un tamis, afin qu'elle soit également répandue, jusqu'à ce qu'elle forme avec le sang une espèce de croute; & l'on finit par couvrir l'animal avec un drap plié en deux, ou une couverture ordinaire, qu'on aura soin de chauffer d'abord, & qu'on rechauffera cinq ou six fois dans vingt-quatre heures, pendant trois ou quatre jours. Deux heures après la première saignée,

on rouvrira la veine de l'animal, & on lui tirera quatre livres de sang. Le lendemain, c'est-à-dire vingt-quatre heures après la première saignée, on saignera de nouveau l'animal, & on lui tirera trois livres de sang. Tout de suite on le purgera avec une once d'aloës, d'assa-fétida, & demi-once de jalap. Le tout ayant préalablement bouilli dans chopine de vin, une heure après la purgation on tirea encore à l'animal trois livres de sang. Enfin le troisième jour de la maladie, on saignera l'animal sous la queue. Quoiqu'on ait prescrit ainsi plusieurs saignées, il faut pourtant avoir toujours égard à l'âge, aux forces & à l'état de l'animal. On ne doit pas saigner certaines vaches trop foibles, & les veaux surtout.

On donne à l'animal pour nourriture, une livre ou une livre & demie de son bien mêlé avec autant de paille le matin, & autant le soir pendant les neuf premiers jours de la maladie. On augmente peu-à-peu la dose de la nourriture quand une fois ces animaux sont guéris. On prépare leur boisson en mettant dans un chaudron sept à huit pintes d'eau, deux fortes poignées de son, & environ une livre de foin, & faisant bouillir le tout ensemble pendant un demi-quart d'heure. Lorsque cette décoction est faite, on la coule & on y mêle une demi-once de fleurs de souffre. Nous ne pouvons nous empêcher d'observer que la saignée conseillée ci-dessus pendant l'action de la purgation, pourroit être mieux placée, & que les fleurs de souffre ne se délayent pas dans l'eau, ne doivent avoir aucun effet.

Comme il paroît qu'on a pour but de rafraîchir les animaux pressés par la soif, ne feroit-on pas mieux de délayer dans l'eau de son & de foin, une quantité proportionnelle d'esprit de souffre?

L'Auteur de ce mémoire qu'on a fait imprimer dans le Condomois, après s'être assuré de l'efficacité de la méthode qui y est présentée, conseille de placer les bestiaux malades dans un endroit exposé au froid. Il veut qu'on les tienne tous ensemble, malades ou non, & il assure que la séparation rigoureuse n'empêche pas la communication du mal. Il remarque en dernier lieu, qu'il circule quelquefois des humeurs entre le cuir & la chair de l'animal, dont il faut ménager l'issuë aussitôt qu'on s'en apperçoit, par des incisions profondes.

On s'abonnera en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ;
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 9 Février 1775.

De Londres, ce 19 Janvier.

La première partie du soixante-quatrième volume de Transaction Philosophiques, contenant quelques essais des travaux & études des Savans de plusieurs parties du monde, paraît depuis quelques mois, chez Davis, Lib. de cette Ville. Quoique ce volume ne soit pas de la force des précédens, on y trouve néanmoins des observations très-curieuses, & l'infatigable Docteur Percival, dans des recherches sur la population de Manchester, & de quelques endroits voisins, fait voir combien il faut peu compter sur les tables de probabilité de vie dans l'application d'un endroit à un autre. Il résulte en effet de ces informations, que dans une paroisse de Chester, les morts étoient en 1772, aux vivans de 1 à 68, tandis qu'à Londres il en meurt annuellement un sur vingt un quart dans la même année, environ la moitié des morts de toute la Ville, avoit vécu 20 ans; au lieu qu'à Londres, il en meurt la moitié entre 2 & 3 ans. Il est encore question dans cet ouvrage, d'un malade qui a rendu des calculs par un ulcere fistuleux aux aines, sans qu'il soit sorti de l'urine par cette ouverture. Mais le mémoire le plus intéressant pour nos feuilles, est celui du Doct. Priestley, sur les qualités nuisibles des exhalaisons des marais putrides. Il s'y élève avec juste raison contre ces exhalaisons, & prouve par des raisonnemens, des expériences & des exemples, combien le voisinage en est pernicieux.

Ces mêmes vérités sont plus fortement exposées dans un nouvel ouvrage du Docteur Priestley, intitulé : *Expériences & Observations sur différentes espèces d'air*. Après avoir démontré l'erreur de ceux qui prétendent que ce voisinage des marais n'est point mal sain, voici ce qu'ajoute ce savant Médecin. » Je gardai de l'eau stagnante jusqu'à ce qu'elle fut devenue noire, & dans un degré de puanteur qui n'empêchait pas cependant d'en faire usage. J'observai que dans cet état, elle pourroit avoir des bulles d'air, principalement dans l'en-

droit où quelques tablettes que j'avois placées dans l'eau, servoient à sa direction. Je mis alors un vaisseau de verre, renversé de façon qu'il pût recueillir cet air, & en peu de jours j'en ramassai une quantité considérable. J'y mis de l'air nitreux qui ne produisit ni changement ni diminution: ce qui me fit conclure que cet air doit être extrêmement nuisible. Cette expérience plusieurs fois répétée, a toujours eu le même résultat. J'eus ensuite, continue M. Priestley, la curiosité de voir comment l'air sain seroit affecté par cette eau, & je ne fus pas peu surpris d'observer qu'il suffissoit de l'agiter une minute avec cette eau, pour que la chandelle n'y brûlât plus, & qu'au bout de trois ou quatre minutes, il étoit dans le même état, que l'air échappé spontanément de l'eau croupissante. M. P. trouva encore que l'air ordinaire renfermé pendant plusieurs jours dans un vase de verre en contact avec l'eau & sans aucune agitation, éteignoit la chandelle. D'où il conclut avec raison, que l'air qui s'exhale de l'eau stagnante ou corrompue, de même que celui qui a été quelque tems en contact avec elle, ne doit pas être propre à la respiration. L'insalubrité des vapeurs mārecageuses, est encore constatée par une observation capable d'éloigner pour jamais les hommes de leur voisinage. Dans une paroisse du canton de Berne, située au milieu d'un marais, on a observé que la moitié de ses habitans meurt avant 25 ans, & l'autre moitié avant 52 ans, & qu'il n'y en a eu qu'un seul qui ait atteint 80 ans; au lieu que dans une paroisse située dans un endroit élevé, les uns parviennent ordinairement à 45 ans, & plusieurs vivent au-delà de 80 ans.

Lettre écrite de Soissons, le 1 Février, par M. Dufot, Médecin-Pensionnaire de la Ville &c.

» L'observation, Monsieur, est le premier berceau de la Médecine, & vous nommez dans le N°. 2 de ces Feuilles, la vraie Médecine, *ars quæ medetur*. En reconnaissant la nécessité

d'une théorie claire & précise , vous demandez l'observation pour en assurer la certitude ; l'une & l'autre se piéent mutuellement des lumières dans votre utile feuille que j'appellerois volontiers le *breviaire* d'un Médecin-Praticien de Province.... Mais , M. , comme sur les côtés maritimes les pilotes côtiers préservent du naufrage , parce qu'ils connaissent les écueils où viennent se briser de plus égavans pilotes qui y sont étrangers , ainsi les Médecins qui sont dans leur Province Médecins côtiers pour ainsi dire , connaissent les maladies qui y règnent habituellement. Ce seroit à eux d'écrire & de classer ces maladies , & d'exposer le traitement qui leur a réussi. Quel bonheur pour l'humanité si l'on rassemblloit ensuite ces observations que l'expérience accroîtroit & perpétueroit pour l'intérêt des hommes. Si vous vouliez vous charger de ce travail pénible , vous les rapprocheriez ces observations les unes des autres , & vous en formeriez un corps de doctrine qui guideroit les Praticiens dans les différentes parties du Royaume , surtout dans la connoissance & le traitement des maladies épidémiques qui sont le fléau de bien des Provinces , & sur - tout de celle que j'habite.

Je désirerois avoir le tems & la facilité de vous exposer comme il conviendroit , toutes les especes de maladies que je traite chaque année dans cette Généralité dont je suis le Médecin. Voici pourtant aujourd'hui un précis de mon Journal médicinal des six derniers mois de l'année dernière. Je serai satisfait si vous y trouvez quelque chose d'utile.

En Juillet & Août , les fièvres putrides simples , le dévoymement , les douleurs de tête & la colique , ont attaqué nos moissoneurs. Leur imprudence à se gorger d'eau froide , en a été la principale cause. La fièvre bilieuse a regné dans plusieurs villages ; l'érésypele & le cholera - morbus ont été communs dans les endroits situés sur des plateaux ... la douleur au creux de l'estomac a été un des symptômes les plus fréquens de ces maladies. Il paroisoit indiquer un amas considérable de saburre , à évacuer par le vomissement. En effet ce remède a été efficace par la plupart de nos malades ; rarement j'ai fait employer la saignée. Nos cultivateurs déjà affaiblis par le travail , & communément mal nourris , n'ont pas besoin de cette évacuation. *Non opportet debilitare quod debile est* La Médecine est l'addition de ce qui manque , & la soustraction de ce qu'il y a de trop. Quand la douleur se faisoit sentir dans les intestins , les purgatifs étoient heureusement employés. On a prescrit l'oxy-mel simple pour boisson ordinaire dans toutes ces maladies. Plusieurs de nos dysenteriques

ont eu des apthes. C'étoit l'effet de l'eau ou de l'eau-de-vie qu'ils avoient imprudemment bu comme remède. Nous avons proscrit l'usage trop commun dans ces cantons de faire suer les malades ; les boissions froides avec le traitement ordinaire , nous ont constamment réussi , & les convalescences n'ont point été aussi longues.

La suite d'l'ordinaire prochain.

De Paris , le 4 Février.

M. Munier , Bachelier de la Faculté de Médecine de cette Ville , a soutenu aux Ecoles , la Thèse suivante : *La couleur des Negres dépend-elle de l'abord de la partie globuleuse du sang à la peau ?* On auroit mieux fait de dire partie colorante , parce qu'on est sûr qu'elle colore le sang , mais pour globuleuse , on n'en sait rien encore que par des conjectures très-hazardées. Quoiqu'il en soit , M. Munier , appuyé sur des raisons que l'objet de notre feuille nous dispense de rapporter , conclut pour l'affirmative.

Un jeune homme âgé de 19 ans , a été attaqué d'une fièvre qu'on traitoit de putride inflammatoire , & contre laquelle on avoit d'abord employé les saignées & administré ensuite le petit-lait clarifié. Appelés pour venir à son secours , nous trouvâmes que le petit-lait pesoit sur l'estomac du malade. Nous conseillâmes une boisson plus légère , faite avec la décoction de racines de chiendent & de réglisse , & nous renonçâmes à la saignée : moyen utile , mais malheureusement prodigie. Du huit au neuf de la maladie , le pouls jusqu'alors plein , mais égal dans ses pulsations , devint sautillant & rebondissant ; & le neuf au foir , ces rebondissements furent suivis d'un saignement de nez abondant : le pouls a toujours été plus ou moins rebondissant jusqu'à la fin de la maladie qui s'est terminée le quatorzième jour. La fièvre ayant cessé , & le pouls étant devenu inférieur , nous avons donné un purgatif doux au malade , & son appétit a paru revenir , mais la convalescence a été troublée par une jaunisse considérable qui cede aux doux évacuans continués tous les jours en apozèmes. Le malade n'a rien perdu de ses forces , & cette effusion de bile par laquelle la fièvre s'est terminée , paroît avoir été un mal pour un bien. Que de malades on guéritoit en laissant agir la nature !

Remede contre les Cancers.

Notre repugnance à publier des remèdes incertains , nous a fait rejeter plusieurs fois ceux qu'on nous adresseoit sans les garantir , & l'on verra dans la prochaine feuille , com-

bien il importe de se tenir en garde contre une foule de recettes qui se répandent pour ainsi dire sans aveu. En voici pourtant une contre les cancers, au sein que l'on dit avoir eu du succès. Nous allons la publier telle qu'on nous l'a communiquée. Après avoir tiré à deux reprises quatre palettes de sang, du bras de la malade, donnez lui chaque matin pendant vingt jours, un bouillon fait avec une demi-livre de rouelle de veau, & une once de racine de patience sauvage, coupée en petits morceaux. Lorsque cette racine & le veau seront presque cuits, jetez dans le pot une poignée de chicorée sauvage, de laitue, de bourrache, de buglose, & de scolopendre. Passez le tout, & faites fondre dans la colature, un gros de sel de glaubert. Purgez tous les six jours la malade avec deux onces & demi de manne, & un gros de sel végétal, dissous dans le même bouillon. Après l'usage des bouillons, la malade doit prendre chaque matin un gros de l'opiate suivante. Prenez extrait d'aulnée, d'absinthe & safran de Mars, de chaque demi-once ; corail préparé, yeux d'écревisse, antimoine diaphoretique, de chaque un gros ; deux gros de sel de tamarin, un gros & demi de rhubarbe en poudre, la même quantité de poudre cornachine, & demi-once d'œthiops minéral. On mêlera le tout ensemble, & l'on en fera une opiate avec suffisante quantité de syrop de pommes. Le malade boira deux tasses de thé, chaque fois qu'il avalera la dose prescrite de ce remède.

Extérieurement on appliquera sur le sein malade un morceau de flanelle trempée dans une décoction émolliente pendant un mois ; ensuite on la trempera dans de l'eau dans laquelle on aura fait fondre parties égales de sel ammoniac & de sel marin. La malade doit observer un régime doux, humectant & rafraîchissant, & tenir son ventre libre par des lavemens.

L I V R E S N O U V E A U X .

Les monstres ou les écarts de la nature ; ouvrage qui renferme toutes les monstruosités que la nature produit, soit dans l'espèce humaine, soit parmi les quadrupèdes, les bipèdes, &c. en planches colorées, peintes & gravées par M. & Madame Regnault, auteurs de la Botanique mise à la portée de tout le monde, in - folio, papier d'Hollande, proposé par souscription. Avec cette épigraphe :

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux, Qui par l'Art imité ne puisse plaire aux yeux.

La carrière que ces deux Auteurs ont parcourue dans la Botanique, & le succès qu'ils ont obtenu, a fait naître à plusieurs Natura-

listes le désir de voir réunis, sous un même point de vue, ce que les cabinets renferment de surprenant, & ce que la nature produit journalement de plus bizarre : leurs obligeantes sollicitations, & le plaisir de faire un ouvrage aussi propre à étendre les connaissances utiles, a déterminé ces Auteurs à vaincre les peines & les dégoûts qui accompagnent nécessairement un pareil ouvrage. Les monstruosités les mieux caractérisées, formeront cette collection, & l'on n'y rencontrera point de ces monstres merveilleux, enfans de l'imagination adoptés par l'ignorance & par la crédulité. Chaque objet est marqué au coin de la vérité, & l'on cite, au bas des planches, les sources où l'on a puisé ; comme les cabinets où autres, de maniere que chacun pourra s'assurer de l'existence des sujets. On a cherché dans cet ouvrage, à effacer les rides impréimées par le temps ; & les monstres seront représentés, non dans l'état où les a réduits la vétusté, mais dans celui où la nature les a produits ; par ce moyen, on a sauvé le hideux qui rebute souvent dans les objets même les mieux conservés. Une notice simple aidera à développer les particularités de la monstruosité de chaque objet. On ne s'est point proposé dans cet ouvrage de remonter aux causes ; les vues de l'Artiste ne tendent qu'à rendre fidèlement les effets : c'est la tâche du Philosophe d'interroger la nature sur les raisons qui l'écartent de sa route. Le pour & le contre occupent les Savans depuis des siècles. Les curieux qui ont des monstruosités, rares & sûres, sont invités à enrichir cet ouvrage : pour cet effet, ils sont priés de les communiquer aux Auteurs, ou de leur en donner avis, si l'éloignement des lieux y mettoit obstacle. La maniere précieuse dont les planches sont exécutées, les rend aussi propres à figurer dans un cabinet, montées sous verre, qu'à enrichir une Bibliothèque, étant reliées. On ne s'étendra point sur le mérite de l'exécution ; la maniere dont l'un de ces Auteurs, Madame Regnault, a traité les planches de l'ouvrage de Botanique, qui est dans les mains de presque tous les curieux, annonce ce que l'on peut attendre de leurs talents réunis ; & la confiance qu'ils ont méritée par leur exactitude à remplir la souscription du premier ouvrage, leur donne de l'assurance à proposer celle du second. Voici quelles sont les conditions de la souscription de cet ouvrage.

On délivrera les planches par cahiers, & chaque cahier sera composé de dix planches.

Il paroîtra un cahier tous les trois mois, ou tous les deux mois si l'abondance des sujets le permet. Le premier se délivrera dans le courant d'Avril prochain, & ainsi de suite par

chaque trimestre. Le prix de chaque cahier sera de 15 liv. pour les Souscripteurs, franc de port à Paris. Les Souscripteurs déposeront 60 livres, & cette somme formera le prix de quatre cahiers: moyennant quoi les Souscripteurs recevront les trois premiers, ensuite ils souffriront de nouveau pour les suivans, parce que les 15 liv. qui n'auront point été acquittées, seront & demeureront à imputer sur le dernier cahier de l'ouvrage pour lequel il n'y aura dès-lors rien à payer. L'ordre des premières épreuves suivra celui des souscriptions. On aura la bonté d'affranchir l'argent & les lettres. On souscrit à Paris, chez l'Auteur, rue Croix des Petits-Champs, au magasin de cha- peaux des troupes du Roi.

On trouve chez Gibert l'aîné, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, quelques exemplaires d'un ouvrage écrit en latin & en Anglois, sur l'anatomie de la matrice dans l'état de grossesse, imprimé par Baskerville, orné de 35 planches gravées par les meilleurs maîtres, & représentant des fétus de tout âge; nous devons cette production précieuse à M Hunter, Médecin de la Reine d'Angleterre. Le prix est de six guinées à Londres.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Nous avons appris par voie sûre, que le moyen publié dans notre dernière feuille contre la maladie des animaux qui regne dans le Condomois, avoit été défausseé par les Médecins envoyés dans le Pays par M. le Contrôleur-Général; ce qui prouve qu'il n'a pas eu tout le succès promis & annoncé dans l'imprimé, par lequel ce procédé étoit devenu public. Mais la Faculté de Médecine de Montpellier, consultée sur cette maladie, a fait répandre son avis par la voie de l'impression. Pour cette fois nous ne craignons pas d'être induits en erreur par les savans Médecins qui la composent.

Cette maladie commence par un état d'abattement, mêlé d'agitations, & par une sensibilité extrême sur les vertébres du dos & des lombes, ainsi que sur les côtés de la poitrine. L'animal porte la tête basse, a les yeux enfoncés & larmoyants ou enflammés. La fièvre se déclare avec froid & tremblement; elle continue avec des redoublemens. L'animal rend

le plus souvent des mucosités & des glaires par la bouche & par les naseaux. L'intérieur de la bouche exhale une odeur très-fétide, est enflammé ou recouvert, ainsi que la langue, d'un limon blanchâtre. La respiration devient courte, laborieuse & sonore. Aux derniers jours de cette maladie funeste, l'animal souffre une diarrhée de matières très-fétides, & quelques-fois sanguinolentes; il se forme sur la peau des tumeurs emphysemateuses aplatis; les urines se suppriment; la mâchoire inférieure est agitée de mouvements convulsifs. La mort arrive vers le septième ou le neuvième jour, à compter de celui où la fièvre a commencé. Elle survient dès le quatrième jour dans les vaches pleines; & lorsque le cours de ventre se déclare en même tems que la fièvre.

L'ouverture des cadavres des bêtes qui ont péri de cette maladie, a manifesté les désordres suivans. Les vaisseaux de la pie-mère étoient tendus & gorgés. On a trouvé sous le cervelet, entre la dure & la pie-mère, des épanchemens de sang & de sérosité, qu'on voyoit aussi (en penchent la tête) découler le long de la moelle épinière. Les poumons étoient gangrenés, affaissés, rapetissés, & d'un rouge très-vif à leur partie postérieure. Ils avoient à leur surface des vésicules remplies d'air & d'eau, qui étant ouvertes, ont répandu une odeur des plus infectes. Leurs lobes divisés profondément, ont présenté des mucosités purulentes éparples en divers endroits. L'œsophage, l'épiploon, les quatre estomacs, & tout le canal intestinal, étoient attaqués d'inflammation. La pâte alimentaire qui avoit resté dans le feuillet, étoit extrêmement dure; & les cloisons membraneuses de cet estomac étant spacieuses, se déchiroient facilement en lambeaux. La vésicule du fiel a paru distendue par une grande quantité de bile sèvreuse & peu jaune. On a fait poignarder un bœuf qui n'étoit encore qu'au troisième jour de la maladie, & qui n'avoit point de cours de ventre. On a trouvé la pie-mère recouverte par un corps gelatinieux, transparent, de l'épaisseur de trois lignes; on soupçonne qu'il se résout par le progrès de la maladie. Les vaisseaux de la pie-mère étoient engorgés, les poumons atteints de phlogose, & le canal intestinal enflammé.

On souscrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 16 Février 1775.

De Dresden, le 25 Janvier.

On vient de publier dans cette Ville, une instruction & des moyens pour secourir les personnes noyées ou suffoquées par toute autre cause : on s'est attaché sur-tout à détruire les préjugés qui empêchoient les vivans de secourir ceux qui paroissent morts, dans la crainte d'être poursuivis par la Justice. Ainsi les hommes s'éclairent de jour en jour, & le bien se répand insensiblement de toute part. Nous devons dire à l'éloge de notre France, que les habitans avides de tout ce qui tend au soulagement des malheurs, s'empressent de se munir des secours que nous avons publiés depuis contre les morts subites, par ordre du Gouvernement, sous les auspices d'un Magistrat citoyen. Mais tout cela ne suffit point encore ; il faudroit que l'annonce de ces secours fut faite plusieurs fois dans l'année, dans tous les lieux où ils sont administrés ; il faudroit que tous les moyens populaires de se préserver des malheurs qui nous menacent sans cesse, fussent détaillés dans des instructions très-courtes & très-claires, que ces imprimés fussent placés à la fin du catechisme de chaque diocèse, & que chaque Pasteur les lut une fois tous les mois au prône de sa paroisse. Les gens du peuple toujours les plus exposés, sont aussi presque toujours ceux qui les premiers découvrent les personnes frappées de mort subite ; il se passe bien du tems avant que quelqu'un d'infiltruit soit appellé : & pendant ce tems, la mort apparente se change en mort véritable.

De Vendôme, le 28 Janvier.

On a publié depuis quelques tems dans plusieurs ouvrages périodiques, un remède contre la goutte qui, tout ridicule qu'il est au fond, sembloit pourtant devoir s'accréder par les circonstances qui en ont accompagné la publication. On conseilloit d'attacher un bouc aux pieds du lit d'un goutteux, de l'y nourrir avec du foin & de l'avoine; de tamasser avec soin les extrêmens de cet ani-

mal ; de les faire ensuite infuser dans du vin blanc, & de faire boire au malade cette infusion, qui le guérissoit, disoit-on, par des sueurs abondantes. On ajoutoit que ce remède singulier avoit été découvert à Vendôme, Ville où la goutte étoit très-commune & comme endémique, (c'est-à-dire particulière à un pays.) Voici ce qu'a écrit en conséquence M. Beaufier de la Bouchardière, Médecin de cette Ville.

« Cette assertion mérite un démenti public. Je suis avec mon confrere & les Chirurgiens habiles qui nous secondent dans la pratique, plus en état que personne de relever cette imposture. Il y a très-peu de goutteux à Vendôme, & il y a beaucoup d'octogénaires sans goutte. Je n'ai jamais vu employer ce remède, je n'en ai jamais entendu parler, & tous les Médecins qui nous ont précédé, & avec qui j'ai eu des liaisons, ne s'en sont jamais servi. J'avoue que certains extrêmens des animaux sont recommandés en médecine, les uns pour leurs qualités émollientes, les autres pour leurs vertus alkaliennes & leurs sels volatils ; mais enfin nous n'avons pas encore pensé à mettre en usage la fiente du bouc pour la goutte. Quoique les Savans continuateurs de la matière médicale de Geoffroy (t. 4, p. 246). lui attribuent un sel volatil & acré qui la rend déteritive, digestive & résolutive, ils ne lui donnent aucune vertu anti-goutteuse. Si quelque particulier en a fait l'épreuve avec succès, elle n'est pas encore parvenue jusqu'à nous : & n'est pas assez répandue ni assez accréditée pour être présentée avec confiance au public. »

Nous nous savons gré de n'avoir pas été entraînés par le spécieux de cette recette, à laquelle nous n'avons jamais ajouté aucune confiance. Cette méfiance de notre part prouvera sans doute à nos lecteurs que nous n'insérons aucune formule dans nos feuilles, sans qu'elle soit garantie, ou par des témoignages sûrs, ou par l'efficacité connue des drogues qui la composent.

De Chatillon en Diois ; le 9 Février.

Le nommé Reynaud Desgallans, du hameau de Menglou, fut attaqué après quelques efforts, d'une colique très-violente, accompagnée d'une douleur aigüe au pli de l'aïne, & d'une tumeur qu'on négligea pendant huit jours. La colique ayant cessé, on crut que la tumeur disparaîtrait aussi, mais une diarrhée colliquative qui survint, détermina les parens du malade à recourir à un Chirurgien. M. Nicolas fut appellé, & trouva le malade dans un état extrême, pâle, défiguré, foible & presque mourant. Dès qu'il eut enlevé quelques linge dont on avoit recouvert la tumeur, il vit que les tégumens étoient putréfiés; il s'en exhaloit une odeur cadavéreuse. Il s'étoit formé un sac qui descendoit le long du scrotum, vis-à-vis & près de l'anus. M. Nicolas ouvrit le sac, & le malade ayant demandé à aller à selle, lorsque le Chirurgien se préparoit à appliquer son appareil, ce dernier se retira dans une chambre voisine, afin d'y respirer; car la mauvaise odeur étoit insupportable. Mais la femme du malade épouvantée, l'appela bien-tôt; j'accourus avec précipitation, dit M. Nicolas, & j'aperçus un ver qui me parut gros comme le tuyau d'une plume de compte, qui sortoit de l'endroit où j'avois terminé mon incision. La femme n'ayant pas été assez prompte pour retirer ce ver, il rentra vraisemblablement dans le ventre; puisque je ne le trouvai point, ni en passant les doigts de tous côtés, pour débrider les sinus, ni en emportant tout ce qui étoit gangrené depuis l'aïne jusqu'à l'anus. Un rameau considérable de l'artère crurale étoit à découvert, & les tendons des muscles attachés aux parties qui avoisoient cet ulcère singulier, étoient comme disséqués: j'aperçus beaucoup de sinusités qui sembloient avoir été formées par le ver dont j'ai parlé. Toutes les brides ayant été emportées, je fis mon pansement avec un bon digestif & l'eau-de-vie camphrée. Je découvris un autre sac à quatre doigts de distance de l'origine du dernier; ce sac s'étendoit sur la culotte aponévrotique, de la longueur d'un demi-pied. Je l'ouvris aussi, je le pansai, & je revins chez moi, pour composer une poudre avec la racine de gentiane, la coloquinte & l'aloës. De retour chez mon malade, je saupoudrai l'ulcère avec cette poudre, & je fis beaucoup d'injections de tous côtés avec la teinture de myrrhe. A la levée de mon appareil, le soir du même jour, je trouvai le ver étendu sur les plumaceaux, il avoit 8 pouces de long, je l'ai conservé. Huit jours après, un crottin endurci, gros comme un œuf de poule, sortit de la plaie de l'aïne.

& pendant plusieurs jours, elle fut l'égout des matières fécales.

Je ne me suis jamais apperçu, dit encore M. Nicolas, que l'intestin fut pincé & gangrené. Je retirai à la vérité, parmi les matières putréfiées, un morceau de membrane long de quatre doigts; mais je n'ai pu juger si c'étoit une portion de boyau. Quoiqu'il en soit, il est sûr qu'il dût y avoir gangrene à l'intestin, puisque les matières fécales en sont sorties pendant plus de quinze jours. Les pans-mens rapprochés & bien entendus, les injections méthodiquement administrées, & la nature, ont opéré la réunion de cette playe fôrde. L'intestin s'est consolidé, les matières fécales ont repris leur cours, & mon malade a été guéri au bout d'un mois.

Il résulte de cette observation, que la nature a des ressources aussi sûres en Chirurgie qu'en Médecine; & que l'art & la science du Praticien, consistent souvent à ne rien entreprendre. Il y a bien d'apparence que la première colique fut occasionnée par le pincement de l'épiploon, dans l'anneau formé par les muscles du bas-ventre; que la putréfaction de l'épiploon se communiqua à l'intestin, pendant le tems que la hernie fut négligée, & qu'ensuite le ver sortit par l'ouverture de cet intestin gangrené, & par l'anneau, lorsqu'il trouva une issue. Ces réflexions sages & judicieuses sont de M. Nicolas.

La suite à l'ordinaire prochain.

Fin de la lettre écrite de Soissons, le 10 Février,
par M. Dufot, Médecin, &c.

Pendant les mois de Septembre & d'Octobre les fièvres putrides exquises ont regné surtout dans les villages situés le long des rivieres, & dans les lieux bas & marécageux. Les acides savonneux apéritifs, comme l'oxymel, les tampons, les sels neutres purgatifs, étoient les remèdes les plus salutaires. Mais le vin, & sur-tout le vieux, a abrégé de beaucoup la convalescence qui, dans la plupart des gens de la campagne, est souvent plus funeste que la maladie elle-même.... Je n'ai pas insisté sur les purgatifs malgré les signes de faburre encore existans. J'ai confié la cöction de cette faburre à la nature aidée par ce cordial si puissant & si naturel; le vin vieux.... j'ai eu la satisfaction depuis long-tems de voir qu'il falloit éviter de purger les gens de la campagne. Trop de purgations empêchent la crise, & rendent la maladie plus grave & plus longue; je parle ici de fièvres putrides. Les fluxions érythémateuses, les fièvres intermittentes de ces deux mois, ont été assez opiniâtres. Nous avons eu plus de fausses péripneumonies que

les autres années ; les délayans , ensuite les vomitifs & quelques purgatifs , en ont été le remede

Je finirai une autre fois par vous exposer plus au long la maladie épidémique qui a regné pendant ces deux mois , dans plusieurs villages situés le long de la rivière de Serre , & qui a attaqué jusqu'à 135 personnes du même lieu , & jusqu'à huit de la même maison. Vous reconnoîtrez , Monsieur , dans mon exposé , les vérités établies dans l'ineffimable *Mémoire de M. le Marquis de Condorcet , sur l'influence des pays marécageux sur la vie des hommes* . Cet illustre Auteur a bien voulu me faire part de son travail : j'en profiterai avec empressement. Depuis très-long-tems j'ai été à même , par mon état , de reconnoître la certitude des vérités qu'il soutient. Puissent de pareils amis des hommes , s'occuper ainsi du bonheur de leurs semblables ! Que ces travaux font précieux pour l'humanité , & qu'ils répandent de lumières sur l'art qui a pour but la vie & la santé des hommes ! »

Peu de remedes , rarement saigner les malades , donner beaucoup à la nature , & soutenir la convalescence du laboureur épuisé , par du bon vin donné avec modération , voilà sans contredit une excellente maniere de faire la médecine ; puisse-t-elle servir d'exemple & de modèle à ceux qui sont préposés contre les épidémies dans les campagnes. Nous les invitons encore à nous communiquer leurs observations. Le travail que M. D. a paru désirer est entrepris , le plan en étoit projeté depuis long-tems , & le prospectus d'un grand ouvrage sur les épidémies , ne tardera pas à paroître. Les observations utiles du Médecin de Soissons , ne sont pas le seul droit qu'il ait acquis à notre reconnoissance & à nos éloges ; nous lui devons encore l'un & l'autre , pour nous avoir donné occasion de placer dans nos feuilles le nom de l'illustre M. de Condorcet , & de payer à ce Savant , le juste tribut d'une admiration méritée.

De Paris , le 13 Février.

M. Deshais Gendron , Docteur de Montpellier , & Médecin du Grand Conseil , vient de publier un bandage élastique pour guérir l'hydropisie du sac lacrymal , par la compression extérieure de ce sac trop dilaté , & l'expulsion des larmes qui s'y arrêtent. Son invention n'est pas absolument neuve ; on avoit eu recours , avant M. Gendron , à la compression de ce sac par de pareils moyens ; mais celui qu'il propose à l'avantage particulier , de comprimer cette partie d'une maniere si juste & si égale , que l'on ne craint point qu'il se dérange , qu'il blesse les parties voisines , ni qu'il occasionne aucune inflammation. Ce bandage est

composé d'un cercle d'acier ovale , garni de taffetas , qu'on cache sous les cheveux , ou sous la perruque , & qui passe par la partie supérieure de l'os du front , & le fixe à la partie opposée de la tête , au moyen d'un bouton qui peut entrer dans différens trous , afin de contenir ce cercle , & le serrer suivant la grosseur de la tête. Du milieu de ce même cercle part une branche d'argent , surmontée en acier , & un peu recourbée , laquelle moyenant deux pivots & une vis qui la fixent , ne peut se mouvoir que de dehors en dedans. Sur le cercle d'acier , est un ressort élastique de deux pouces de longueur , qui fait faire le levier à cette branche , dont la partie inférieure courbée descend sous la voûte orbitaire du côté du nez , & se termine par un bouton ovale qui pose sur le sac lacrymal. M. Gendron a eu du succès par ce bandage , qu'il sera facile d'imiter d'après cette description , & dont l'usage ne se borne pas à la compression du sac lacrymal , mais qu'on peut employer encore pour contenir l'appareil après la perforation de l'os unguis. Nous devons prévenir nos lecteurs , que ce moyen n'est que palliatif , & deviendroit insuffisant si l'on ne s'occupoit d'ailleurs à détruire par des remedes tant intérieurs qu'extérieurs , la cause de l'amas des larmes dans le sac hydropique.

L I V R E S N O U V E A U X .

Avis important au public sur différentes espèces de corps & de ceintures , d'une nouvelle invention ; par le Sieur Doffemont , Maître & Marchand Tailleur &c.

Cette annonce qui forme une brochure d'une trentaine de pages , tend à accréditer certains corps & certaines bottines ; mais comme le meilleur de tous ces moyens , à notre avis , ne vaut pas grand chose , nous nous bornerons avec la Faculté de Médecine de Paris , dont M. Doffemont rapporte l'approbation , à les regarder salutaires pour ceux seulement qui se trouvent dans la nécessité d'en faire usage , c'est - à - dire à un très - petit nombre de personnes.

La Mascalena , où sia la medicina veterinaria &c. La Marechalerie , ou l'Art vétérinaire , réduit à ses vrais principes ; ouvrage dédié au Roi de Sardaigne , par M. Blagnon , Chirurgien du Collège de Turin , & Directeur de l'Ecole Vétérinaire de cette Ville. Le premier volume de cet ouvrage contenant la Zootomie & l'Hippometrie , se trouve chez Ruault Lib. rue de la Harpe.

Première centurie des planches enluminées & non enluminées représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les animaux & les végétaux , pour servir d'intelligence à l'histoire des trois règnes de la nature ;

par M. Buchoz, Médecin - Botaniste de Mon-sieur, première décade, regne animal. A Paris, chez Lacombe, Lib. rue Christine; & chez l'Auteur, rue Hautefeuille.

Le même Auteur vient de publier la septième centurie des gravures de son grand ouvrage intitulé : *Histoire Universelle du regne végétal*. On la trouvera de même que les six précédentes, chez Brunet, vis-à-vis le Cloître S. Jacques de la Boucherie, avec le premier volume de discours disposé par articles.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

On ne peut rapporter la cause primitive de l'épidiootie, décrite dans la précédente feuille, à aucune intempérie extraordinaire des saisons, ni à aucune corruption des pâtrages. Ce qui a fait présumer qu'elle a été introduite dans le Royaume par des cuirs infectés, ou par des bœufs venus des Pays étrangers, où elle regne depuis long-tems. Mais, ajoute-t-on sagement dans l'exposé de la consultation, elle a pu naître encore d'un concours de circonstances qui ont développé une maladie plus ordinaire des bêtes à corne; sa production peut y avoir été dépendante d'affections inconnues de l'air, ou d'émanations pernicieuses de la terre. On lit encore dans cet exposé, qu'il seroit beaucoup plus important de déterminer si l'air ou le vent peuvent charrier l'infection de cette maladie, ou si elle ne peut être transmise que par le contact d'un animal ou d'un autre corps infecté. De cette question à laquelle nous nous proposons de répondre, en rendant compte du mémoire publié par M. Viq-d'Azir; on passe aux moyens de couper toute communication, & d'empêcher que la contagion ne se communique par cette voie. Cette précaution très-conne, ne nous arrêtera point. Nous ne nous occuperons ici que des précautions que doit entreprendre chaque particulier pour les étables, tant pour préserver que pour guérir ses bestiaux de cette désastreuse épidiootie; encore ne dirons-nous presque rien des précautions qui, quoique clairement détaillées dans cette consultation, ne seroient ici qu'une répétition de ce que nous avons plusieurs fois publié dans nos feuilles.

La propreté des étables, la vapeur des plantes aromatiques & du souffre, le régime humectant & rafraîchissant des bestiaux, l'entretien de la liberté de leur ventre, le soin de

les faire sortir dans le jour, & de les garantir du serein & de la rosée, sont les principales précautions indiquées par les Médecins de Montpellier, qui conseillent encore le fétu au fanon fait avec des filtres de racine d'ellebore noir, ou avec l'écorce de la tige du garou, ou sain-bois, dit *trentanelle* en Languedoc; la terebration ou le trépanement des cornes, a réussi comme préservatif dans cette épidémie; deux observations l'ont appris, & c'est un essai facile qu'il importe de répéter. Mais un essai plus sûr, c'est l'inoculation de la maladie; on affirme, ajoutent les savans Auteurs de cette consultation, que ce moyen a bien réussi dans d'autres épidémies semblables: voici la méthode qu'ils proposent de suivre pour pratiquer cette opération.

» Si on veut essayer le succès de cette pratique, on fera saigner & purger l'animal qui doit être inoculé, & on le tiendra pendant plusieurs jours à l'usage du son délayé, & à l'abstinence du foin & de toute nourriture sèche. On fera ensuite à une jambe de devant, & à une cuisse, des incisions légères, dans lesquelles on introduira des meches de coton imbibées de l'humeur qui aura découlé des naseaux d'une bête malade. On tiendra ces meches assujetties au moyen d'une emplâtre de poix pendant deux fois vingt-quatre heures; au bout duquel tems on retirera ces meches, & on laissera les playes sans pansement. Pendant le cours de la maladie inoculée, on fera paître la bête aux champs, & on aura soin d'entretenir la liberté du ventre par l'usage des sels purgatifs. On devroit faire les premiers essais de cette inoculation dans un endroit sain, pour n'être point trompé dans le jugement du succès de cette épreuve, par les effets de la contagion naturelle qui pourroit survenir. Il faudroit aussi prendre toutes les précautions convenables pour ne pas communiquer la contagion à d'autres animaux. Lorsque les animaux sur lesquels on auroit fait les premiers essais seroient parfaitement guéris de la maladie inoculée, on les conduiroit dans le pays le plus infecté par l'épidémie, où on les exposeroit continuellement à une communication intime avec les bêtes malades. On pourroit même leur faire subir une seconde inoculation, pour s'assurer de l'efficacité de cette méthode. Nous reservons le traitement de la maladie, pour l'ordinaire prochain.

On souffrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 23 Février 1775.

De Tournay, le 29 Janvier.

On a observé dans cette Ville, depuis le mois de Juillet dernier, des maux de gorge gangreneux, accompagnés d'une éruption rouge plus ou moins considérable. Ces maux de gorge ont été malins dans quelques malades; on les a sur-tout remarqué tels chez les enfans, & plus encore chez les filles. Lorsque l'éruption étoit considérable, le mal paroisoit moins violent; mais lorsqu'il ne se faisoit point d'éruption, les amygdales se couvraient plus ou moins d'une tache blanche qui faisoit des progrès, jusqu'à ce que la nature, & plus souvent encore l'art, en eussent arrêté le cours. On a remarqué dans cette maladie éruptive, un symptôme qui l'annonçoit & qui l'accompagnoit; c'est un sentiment de stupeur & de fourmillement, que les malades éprouvoient aux extrémités des doigts, & dans leurs articulations, avec une sensation douloureuse, & un gonflement apparent de ces parties. Les Allemands ont donné le nom de *grans* à ce symptôme, que M. Allioni avoit observé dans la fièvre miliaire, & qui n'a pas échappé à M. Planchon, à qui nous devons ces observations. Dans les maux de gorge dont il s'agit, ce dernier Médecin s'est apperçu encore trois ou quatre fois, d'une simple éruption miliaire rouge, très-différente de la scarlatine, dans laquelle la peau est rouge comme une écrevisse; les sueurs ont toujours été bienfaisantes & critiques, & notre Observateur les a constamment observées le cinquième & le septième jour, après lesquels la fièvre a cessé. La saignée faite dans le tems de l'éruption étoit dangereuse & mortelle, sur-tout chez les enfans. Cependant il y a eu des circonstances où M. Planchon a fait saigner les adultes avec succès. D'ailleurs les malades se gargarisoient avec l'esprit de sel & le miel rosat; notre Observateur faisoit appliquer dessous la gorge un liniment, avec l'esprit volatil de corne de cerf, & le baume tranquile, ou de la graine de moutarde écrasée & malaxée avec le levain, ou

quelquefois un vescicatoire. Les malades ont été encore soulagés par l'application d'une tranche de pain grillée, imbibée de vinaigre, sur laquelle on étendoit du miel; le champre & l'infusion de fleurs de sureau pris intérieurement, ont eu de bons effets; mais rien n'a mieux réussi que le kermès minéral, pris toutes les trois heures à la dose d'un demi-grain, mêlé avec un peu de sucre, & avalé avec la salive. Tous ces remèdes dont l'activité étoit mitigée par l'usage des délayans, débarasloient singulièrement la nature par les crachats & par les sueurs. Les malades conduits de cette manière étoient exempts de la bouffissure & des dépôts qui se formoient dans le tissu cellulaire de tous ceux qui avoient été traités différemment. M. P. a remarqué que cette bouffissure étoit dangereuse & mortelle lorsqu'on la négligeoit. Il conseille dans ce cas l'usage de l'essence douce de l'halal, dont il avoit observé les bons effets en 1765 & 1766, & qu'il a rendue plus efficace encore, en y ajoutant parties égales de la teinture hydraguogue de *minfie*, & l'esprit de cochlearia, dont il fait prendre de soixante à cent gouttes deux ou trois fois le jour. Ce remède dont nous donnerons la formule dans les feuilles prochaines, dissipe insensiblement par la voie des urines, cette bouffissure universelle, à laquelle M. P. a vu des enfans succomber tantôt par une suffocation semblable à celle qu'on observe dans l'hydropisie de poitrine, tantôt par des accès répétés d'une épilepsie violente, provenant à ce qu'il croit, d'un épanchement de sérosité dans les ventricules du cerveau. L'usage de ces gouttes doit être soutenu par des purgatifs, dès que la rougeur s'appaise, que la peau se ride, & que la surpeau tombe en écailles.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Nancy, le 10 Février.

M. Jadelon, Médecin de cette ville, très-connu par son zèle pour les progrès de l'art

de guérir qu'il éclaire par ses travaux & par ses recherches, a recueilli des observations qui ne sauroient être trop publiques. Nous allons les rapporter telles que M. Jadelot a bien voulu nous les communiquer. » Une Sage - Femme de cette Ville fut appellée pour accoucher une personne, sur les mœurs de laquelle on n'avoit point de soupçon. Cette Sage - Femme avoit une égratignure au doigt index de la main droite, l'accouchement fut laborieux & long. Elle fut appellée les jours suivans auprès de plusieurs autres femmes; & après quelque tems, toutes ces femmes & leurs maris, eurent des symptômes vénériens; ce qui donna lieu à des soupçons & à des brouilleries dans plusieurs ménages. Ce ne fut que quand le mal eut fait quelques progrès, que l'on en reconnut la source, parce que la Sage - Femme elle-même eut la maladie, & que l'on reconnut que douze ou quinze femmes qu'elle avoit accouchées, en étoient toutes attaquées. Le Maistrat de notre ville, averti de ce malheur, prit les informations les plus exactes pour en arrêter les suites. Il interdit la Sage - Femme, & lui fit administrer les remèdes anti-vénériens, ainsi qu'à toutes les femmes qu'elle avoit accouchées, & à leurs maris. Ce n'est pas la première fois que ce malheur est arrivé dans ce pays. Il y a quelques années que, pour la même cause, tout un village près de Nancy, fut infecté de cette maladie. M. l'Intendant pourvut à la guérison de tous ceux qui avoient contracté la contagion de cette maniere. Il seroit donc bien essentiel, ajoute notre judicieux Observateur, d'examiner les mains des Accoucheurs & des Sages - Femmes, & qu'on leur interdit tout accouchement, dès que leurs mains sont blesées. Un avis aussi important doit être toujours présent à l'esprit des parens qui ne sauroient porter trop d'attention dans des circonstances pareilles. »

Cette observation extraordinaire nous rappelle une non moins essentielle pour ceux qui exercent l'art des accouchemens. Un élève en Chirurgie ayant le doigt écorché, continua de toucher des femmes grosses; dans le nombre, il en étoit d'attaquées de mal vénériens; l'écorchure du doigt s'envîma, une suppuration opiniâtre donna lieu à des incisions qui n'eurent d'autre effet que d'étendre la playe, & de l'irriter davantage. Le mal gagnoit, bien-tôt l'avant bras enflé & suppurrant, annonçoit au malade la nécessité d'incisions nouvelles & plus profondes, que l'on pratiqua sans plus de succès. Désespéré de son état, il consulta un Médecin célèbre de Paris, qui l'ayant interrogé sur son état, & ne pouvant l'attribuer à un vice vénérien préexistant, re-

connut par les réponses du malade, que cela pouvoit venir d'avoir touché les parties d'une femme infectée. Aussi-tôt il prescrivit les remèdes anti-vénériens, qui dissipèrent l'orage, & rendirent au jeune élève l'usage de sa main & de son bras, qu'il eût immancablement perdus sans ce conseil salutaire. Il résulte de ces observations qu'il est prudent & sage de ne laisser accoucher une femme que par des mains saines, propres & sur lesquelles il n'y ait aucun bouton, ni écorchures; il est également de la prudence de ceux qui accourent, de ne pas le faire, quand ils ont les mains écorchées, parce que la femme n'étant pas saine, pourroit leur communiquer un mal non-seulement à redouter pour eux-mêmes, mais encore pour les autres femmes grosses auxquelles ils ne manqueroient pas de le communiquer, alors sans s'en douter.

La suite à l'ordinaire prochain.

Fin de l'article de Chatillon en Diois, le 12 Février.

Voici une seconde observation de M. Nicolas. « Un habitant du hameau de Mensac, Paroisse de Châtillon, avoit porté pendant sa jeunesse plusieurs tumeurs scrophuleuses. Ces tumeurs avoient disparu, le virus circuloit avec le torrent des humeurs animales, & se portoit alternativement sur différentes parties. Il se fixa enfin au goſier, & y causa une crispation & un resserrement si considérables, que le malade restoit quelquefois deux jours sans pouvoir avaler aucun liquide. Si le passage s'ouvroit, ce n'étoit que pour peu de tems, & l'on pouvoit à peine profiter de cet intervalle, pour faire avaler du bouillon. On soutenoit le malade avec des lavemens nourrissants. Les bains entiers, les bouillons adoucissans furent inutiles & sans effets. Une autre homme de l'art ordonna des bouillons de vipére; les frictions, mercurielles sur le cou n'eurent pas un succès plus heureux, de même que l'application d'un papier brouillard imbibé d'huile de fourmis, & un cautére entre les deux épaules, & sur la partie affectée. Enfin M. Nicolas appliqua sur le cou un emplâtre de moutaide, dans les vues d'attirer l'humeur au dehors. Son pronostic fut juste; l'humeur scrophuleuse s'écoula par l'excoration qu'avoit faite le fynapil, l'accident disparut, & le malade fut guéri. Cet accident, connu sous le nom de *Dysphagie*, paroit à M. Nicolas d'une espèce dont M. Sauvages n'a pas fait mention, il croit qu'on pourroit le connoître sous le nom de *Dysphagie*, *Scrophulo-Metastatique*. Cette dernière réflexion est entièrement pour les personnes de l'art.

Lettre écrite de Paris le 20 Février 1775, par
M. le Baron de Bormes.

» J'ai lu, Monsieur, dans votre Gazette de santé du 15 Décembre dernier, & dans celle du 26 du même mois, & du mois de Janvier, les éloges que vous y faites des fleurs de zinc, & je n'ai pu voir qu'avec beaucoup de satisfaction, les observations qui ont été faites à ce sujet par des Médecins habiles, moi qui suis un des partisans décidé des fleurs de zinc, avec lesquelles j'ai trouvé la manière de préparer un éther marin, dont j'ai donné la préparation à l'Académie Royale des Sciences de Paris, il y a environ dix ans, volume des Savans étrangers, année 1773. Vous y verrez si vous daignez y jeter les yeux, comme prenant la défense des fleurs de zinc, j'ai prouvé contre l'opinion de quelques Savans qui accusaient ce demi-métal, de contenir une terre arsenicale, que ses fleurs en étoient absolument exemptes. J'ai appellé à mon secours, l'opinion de M. Pott, ce savant si judicieux & si respectable, rapportée dans sa dissertation sur le zinc, tome III, page 418; & jusqu'au témoignage de Glaubert, qui a dit en parlant du zinc dans la première partie de ses fourneaux, page 62, imprimée à Paris chez d'Houry, année 1674..... C'est un métal admirable qu'on a trouvé par l'anatomie spartirique, être un pur soufre d'or immur..... Ses fleurs étant données depuis quatre, cinq, six jusqu'à douze grains, provoquent grandement la sueur, & quelquefois le vomissement, & les selles, selon la disposition du mal. Les vertus de ces fleurs étoant mises en usage par le dehors, font des effets incroyables. On ne sauroit trouver des fleurs meilleures, car elles ne consolident pas seulement avec promptitude la chair des playes nouvelles, mais aussi des vieilles, telles que sont celles qui jettent de l'eau, en quoi elles surpassent tous autres médicaments, ayant une telle sécheresse jointe avec une vertu consolidante, de telle sorte qu'elles font toujours des effets incroyables. Si ces fleurs, poursuit le même Auteur, sont mêlées avec eau rose ou eau de pluie, tant qu'elles soient unies ensemble, & qu'on mette quelques gouttes de ce mélange dans les yeux tous les jours; cette eau ne cedera à aucun autre ophthalmique pour les guérir, &c. &c. C'est d'après ces autorités & mes propres expériences sur ces fleurs de zinc, que j'ai proposé mon éther marin fait par l'intermède du zinc, & que j'ai dit dans mon Mémoire. J'ai pensé qu'il seroit intéressant d'avoir un véritable éther marin, produit par un esprit de sel marin, pur & exempt de tout soupçon; & j'ai imaginé qu'un pareil éther pourroit être d'une grande utilité dans la Médecine,

par les bons effets que je l'ai cru en état de produire dans l'économie animale, avec laquelle il me semble avoir plus d'analogie, que n'en a l'éther vitriolique, & celui que l'on retire par la liqueur de libavius». Je n'ai point osé déterminer les maladies & les circonstances où mon éther marin pourroit être employé avec succès; j'ai laissé modestement à MM. les Médecins à les indiquer comme plus habiles, plus au fait, & plus à portée que moi. Cependant j'ai toujours pensé qu'il ne pouvoit être employé qu'avantageusement dans toutes les maladies où les apéritifs peuvent être de quelque secours, comme l'hydropisie, les tentions d'urine, la pierre, la gravelle, la colique néphritique, &c. &c.

La suite à l'ordinaire prochain.

L I V R E S N O U V E A U X.

Cullen *apparatus ad nosologiam methodicam editio nova*, in-4°. broché, 6 liv. A Amsterdam, & à Paris, chez Didot le Jeune, quai des Augustins.

Gaubii *institutiones Pathologicæ Medicinales*, in-12. relié, 3 liv. A Leyde, & à Paris, chez le même Libraire.

Le nom des Auteurs de ces deux ouvrages, engagera sans doute les Gens de l'Art à les consulter.

En annonçant l'ouvrage de M. l'Abbé de la Chapelle sur le scaphandre, la surabondance des matériaux ne nous permit pas de donner une idée de la constitution du bateau de l'homme, ou plutôt de cette espèce d'habillement avec lequel on pourra désormais aller aussi sûrement sur l'eau que sur terre. Le scaphandre est composé de morceaux de liège, assujettis dans un corcelet de toile. Au corcelet pend une espèce de queue ou suspensoire, terminée par un plastron qui, après avoir passé entre les cuisses, vient s'attacher à la poitrine, & dont l'avantage est d'empêcher que le corcelet ne monte trop haut sous les aisselles, & de fournir à celui qui en fait usage, un siège sur lequel il puisse se reposer aussi long-tems qu'il le voudra. L'Auteur a joint à cette machine une espèce de pantalon, garni d'étriers par le bas, attaché par le haut au corcelet, & dont l'effet est d'aider à marcher avec moins de fatigue quand on est à flot. Enfin pour rendre son habillement complet, il a aussi imaginé un bonnet, construit de façon à pouvoir y déposer des choses qu'on aurait intérêt à ne pas mouiller. L'Académie des Sciences a donné son approbation aux recherches de M. de la Chapelle. Pour avoir le scaphandre, on doit s'adresser au sieur Hirault, Maître Tailleur à Paris, quai des Augustins. Le scaphandre donné à l'essai, ne coutera que 75 liv.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Quoiqu'il paroisse par l'ouverture des cadavres, que les viscères des différentes cavités ont été atteints d'inflammation, & de gangrene; les savans Médecins de Montpellier remarquent très-judicieusement, que ces inflammations sont plutôt l'effet que la cause de la maladie épidotique, pour lesquelles ils ont été conjointés: & nonobstant l'observation faite sur un bœuf malade, égorgé le troisième jour de la maladie, & dans l'intestin duquel l'inflammation étoit formée, ils ne regardent cependant pas cette preuve comme décisive. *On fait*, ajoutent-ils, (ceci doit être profondément gravé dans l'esprit de ceux qui croient pouvoir découvrir la cause des épidémies dans les cadavres,) que les maladies épidémiques ou pestilentielle, lorsqu'elles sont d'un caractère malin & putride, produisent des inflammations internes, généralement & souvent avec une marche très-rapide. Sur ce principe, les sages Consultans conseillent d'avoir égard à l'inflammation, sans négliger la malignité & la putridité qui accompagnent les signes inflammatoires de cette épidotie.

Pour combattre l'état inflammatoire qui affecte les viscères dès le commencement de la maladie, ils regardent comme extrêmement avantageux de faire la révulsion la plus puissante, en excitant par des incisions ou des caustiques des inflammations vives dans une très-grande étendue de la surface du corps. C'est pourquoi aussitôt après avoir saigné l'animal, on fera appliquer sur son corps vingt à trente boutons de feu qu'on distribuera sur deux lignes parallèles de côté & d'autre de l'épine, dont elles seront éloignées d'environ quatre travers de doigt. On appliquera aussi des boutons de feu à la partie postérieure, & à la partie antérieure des oreilles; & on terminera l'opération au voisinage des naseaux, (où l'on a vu une éruption galeuse, spontanée, procurer la guérison de cette maladie dans un veau). On pourroit aussi appliquer utilement sur le dos, à l'opposé du cœur, quelques boutons de feu assez près l'un de l'autre pour que leurs escarres fussent embrassées par l'ouverture d'une ventouse, qui pourroit être renouvelée trois ou quatre fois con-

sécutives. On a lieu d'espérer les mêmes effets salutaires dès la pratique suivante. On fera de chaque côté de l'épine, depuis l'épaule jusqu'à la queue, cinq ou six taillades dans le cuir, qu'on détachera du tissu adipeux, & on y introduira des brins de racines d'hellebore noir, ou de l'ail mêlé avec du sel & du vinaigre, afin d'attirer des fluxions abondantes d'humeurs sur ces plaies. (M. Malzac, habile Médecin de Castres, a vu guérir par ce remède plus de quatre cents bœufs attaqués d'une maladie épidémique qui avoit beaucoup de rapports avec celle-ci). On entretiendra ouvertes pendant long-tems ces plaies qu'on aura formé par le cautere actuel, ou par des incisions, & on les pansera avec des suppurations qui soient animés convenablement.

On doit peu compter dans cette maladie sur le secours des vénératoires. L'observation a prouvé qu'ils avoient peu d'effet dans ces maladies pestilentielle des bêtes à cornes. Ce qu'on croit venir de ce qu'ils attiroient trop peu les humeurs à l'extérieur du corps, & ce qui indique que l'irritation qu'ils causent, n'est ni profonde ni durable. Les Médecins de Montpellier conseillent la saignée au commencement de la maladie, & veulent qu'on la répète sur les bêtes jeunes & vigoureuses, suivant le degré de force de la fièvre; ils conseillent encore d'ouvrir la veine aux flancs ou au cou, si la poitrine ou la tête sont affectées. Mais ce qu'il importe le plus d'observer à l'égard de la saignée, c'est, disent-ils, qu'elle ne doit être pratiquée que dans les deux ou trois premiers jours de la maladie, & peut-être seulement dans le premier jour.

P. S. Les Médecins de Bordeaux, & M. Vicq d'Azir, ont successivement publié des Mémoires contre l'épidotie dont il est ici question. Quelques-uns de nos Abonnés nous ont également adressé d'excellentes observations sur ce même sujet: nous voudrions pouvoir répondre à leur zèle, en faisant connoître à la fois toutes ces pièces, mais avec tout l'empressement possible, nous sommes forcés de les annoncer séparément, & suivant l'ordre des dates, parce qu'il nous est impossible d'étendre les bornes étroites de notre feuille.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souffrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurias, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ;
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 2 Mars 1775.

Suite de Tournay, du 15 Février.

LA maladie épidémique décrite dans la précédente Feuille, a été précédée d'une fièvre continue remittente, qui a attaqué dans le courant d'une année & plus, les gens du peuple. Les Médecins l'appelloient *recidivante*, parce qu'après s'être terminée par la sueur ou par une hémorragie, le septième jour elle revenoit malgré tous les remèdes. La recidive arrivoit huit ou dix jours après cette fausse convalescence, pour durer encore cinq ou sept jours. Cette seconde fois l'hémorragie & la sueur terminoient encore la fièvre, mais les symptômes ne se manifestoient pas sans inquiétude pour les jours du malade, alors la fièvre estoit pour huit ou dix autres jours, pour revenir une troisième & une quatrième fois. M. Planchon qui a observé cette fièvre, croit avoir lu quelque chose de semblable dans la troisième constitution des épidémiques d'Hippocrate, & nous fait espérer l'histoire détaillée de cette épidémie, & du traitement qu'il a employé.

Nous apprenons encore de Tournay, que l'inoculation y trouve des contradicteurs, & qu'une sage précaution a servi d'argument contre cette pratique. L'Impératrice Reine a défendu d'inoculer dans les Villes, pour éviter la contagion que porte avec soi la petite vérole inoculée ; de là les ennemis de l'inoculation ont conclu que cette opération étoit proscrite par les loix. Mais les loix qui l'autorisent dans les campagnes, ne lui donnent pas une proscription générale ; prévenir les abus, ne fait jamais détruire la chose ; & ceux qui argumentent ainsi, favorisent l'inoculation plus qu'ils ne le pensent, puisqu'ils n'opposent que des sophismes à des faits & à des raisons.

Suite de l'article de Nancy, du 18 Février.

Je m'empresse encore (M. Jadelot) à vous communiquer un remède annoncé pour avoir les plus grands succès dans une maladie à la-

quelle la médecine ne peut guéres, & pour laquelle toutes les ressources sont précieuses : c'est la phthisie pulmonaire. On m'a mandé il y a quelques mois de Strasbourg, qu'on employoit avec le plus grand succès dans cette maladie, le *polygala*. Un Médecin savant & bon Observateur, m'affuroit qu'il en avoit obtenu de très-bons effets. J'en ai fait venir, & je n'ai encore pu l'employer que sur deux personnes, dont la maladie a diminué considérablement, quoique la guérison ne soit pas complète. M Ehrhart qui est le Médecin de Strasbourg, à qui j'ai obligation de cette découverte, m'apprend encore que cette plante est le *Polygala foliis circa radicem rotundioribus, flore cæruleo, sapore admodum amaro*. C. Bauh. pin. p. 215. — *Polygala amara floribus cristatis, racemosis, caulis parumper erectis, foliis radicibus obovatis majoribus*. Linn. Spec. Pl. page 987. Ed. ult. — *Polygala procumbens, foliis imis subrotundis, superioribus linearibus*. Hall. Hist. Stirp. Helvet. t. 1 p. 148. On prend la racine de cette plante séchée & coupée menu ; on en fait une décoction forte, c'est-à-dire de deux onces & demi ou trois onces qu'on fait bouillir avec trois chop'nes d'eau, jusqu'à réduction de moitié ; on ajoute quelque syrop bechique, & quelquefois du syrop diacorde, à la dose d'une once chacune. Cette dose se divise en quatre, & le malade en prend deux par jour, une le matin à sept heures, & l'autre à cinq heures du soir. Ce remède n'empêche pas l'usage de ceux qui sont appropriés aux circonstances, & il doit être continué pendant long-tems. On ne doit point négliger le régime convenable à cette maladie, dans lequel on emploie pour boisson une tisanne adoucissante.

La propriété du *Polygala de virginie* contre les pernicieux effets de la morsure du serpent à sonnette, a déterminé les Gens de l'Art, frappés par l'analogie des symptômes, à l'employer dans les fluxions de poitrine. Une autre analogie a fait essayer en pareil cas du *Polygala de nos prés*, dont plusieurs Médecins ont reconnu l'efficacité par des expériences

qui vraisemblablement ne se font pas multipliées, puisqu'on n'a pas continué de faire usage de cette racine en pareil cas. Ces nouveaux essais sur le polygala seront-ils plus heureux ? Nous l'espérons avec confiance, parce qu'ils sont annoncés par des Médecins d'un mérite distingué, & nous le désirons avec d'autant plus d'empressement, que la vraie phthisie pulmonaire semble avoir épousé jusqu'à présent les ressources de l'art. Il ne sera pas difficile de se procurer la racine de polygala, indiquée par M. Jadelot ; les sujets sur lesquels on peut en essayer, sont malheureusement trop communs, & si ce remède continue d'être efficace, les hommes devront beaucoup de reconnaissance aux Médecins qui l'ont fait connaître. Au reste, comme ce même remède peut convenir à ceux qui, par l'épaississement de la mucosité des bronches, & sans affection du poumon, sont sujets à des toux fréquentes, nous croyons devoir le conseiller en pareil cas ; en prévenant toutefois les personnes auxquels il sera prescrit, de ne point se croire pour cela pulmoniques, comme la chose arrive trop souvent : ce qui fait que plus souvent encore pour ne pas effrayer les malades, on se voit forcé d'éloigner tous les remèdes qui conviennent indistinctement à ces deux états.

De Paris, le 27 Février.

On vient d'insérer dans la dernière Gazette de France, une relation de l'accident arrivé le huit Janvier dernier, rue des Fontaines, à Mademoiselle Joffot & à sa domestique, qui est tout-à-fait contraire à ce que nous en avions dit dans une de nos feuilles. Comme nous n'avions eu qu'une relation verbale de cet événement malheureux, notre premier soin a été de recourir à M. Guillotin notre confrère, de qui nous l'avions reçue, pour avoir de lui par écrit, tous les détails concernant cette affaire, & nous retracter en cas d'erreur. Voici la relation qu'il nous a donnée, nos lecteurs peuvent y compter.

RELATION de l'accident arrivé rue des Fontaines, par M. Guillotin, Docteur - Régent &c. déposé chez M. Richer, Notaire, rue S. Sever.

» Le 8 Décembre 1774, j'ai été appelé rue des Fontaines, vis-à-vis du Temple, par M. l'Abbé Joffot, pour voir Mlle. Joffot sa sœur, & une fille domestique, suffoquées la nuit précédente, par la vapeur du charbon, auxquelles M. Dubertrand, Chirurgien, avoit déjà administré les secours de l'art dans la matinée ; je m'y suis transporté entre dix & onze

heures. J'ai trouvé Mlle. Joffot étendue par terre dans le jardin, nue en chemise, sous un drap, abandonnée de tout le monde depuis une demie heure, comme décidément morte. Le corps étant chaud, malgré la rigueur du temps (il geloit pour lors) je la fis transporter dans l'appartement, & lui fis administrer tous les secours usités en pareil cas, tel que frictions froides, esprits volatils, lavemens irritans. On lui a soufflé de l'air dans la poitrine, on l'a frottée avec du vinaigre, &c. Mais on a vainement tenté de lui faire avaler quelque chose. Pendant qu'on administroit inutilement ce secours, j'ai envoyé chercher une boëte fumigatoire de la Ville, ne sachant où en prendre ailleurs pour le moment (je m'en suis procuré une depuis, que je conserve pour pareille circonstance, ou autre analogue). Le Caporal de garde a apporté la boîte à environ midi & demi, autant que je puis me le rappeler ; on a commencé à injecter la fumée du tabac, ce qui a été continué, ainsi que les autres remèdes compatibles avec celui-là.

Après avoir fait porter le corps de la Dlle. Joffot dans l'appartement, & pendant qu'on lui administroit les secours détaillés ci-dessus, j'ai donné mes soins à la fille domestique, couchée dans une petite chambre séparée : celle-ci est revenue au moyen des secours ordinaires, dont partie lui avoit été administré avant mon arrivée. Ayant pu boire, le tartre stibié a eu son effet ; elle a vomi au moyen du succès de ces remèdes : j'ai jugé inutile pour elle le secours de la fumigation de tabac, qui ne lui a point été administrée.

Sur les deux heures je me suis absenté, laissant le corps de Mlle. Joffot toujours dans le même état, c'est à-dire, celui d'un cadavre qui n'est pas encore froid, entre les mains de ceux qui lui administroient les secours, les engageant cependant à les continuer à tout événement, jusqu'à ce que je revinsse.

J'ai ordonné de même que l'on continuât ce que j'avois prescrit pour la fille domestique, que j'ai laissée avec une parfaite connaissance, entendant, parlant, le remuant, & prenant tout ce qu'on lui donnait. Il ne lui restoit de son accident, qu'un étonnement, une brisure universelle, des douleurs vives, & de fortes échimoses dans quelques parties du corps.

A mon retour après le diné, j'ai trouvé qu'on avoit cessé tout secours pour Mlle. Joffot : on m'a dit que pendant mon absence M. Portal, Médecin, étoit venu de la part de l'Académie Royale des Sciences ; qu'il avoit fait une saignée de la Jugulaire, &c

l'opération de la bronchotomie, & que par l'ouverture de la trachée artère, il avoit injecté du vinaigre dans le poumon de la Dlle. Joffot ; & que voyant l'inutilité de ces secours pour rappeler à la vie ladite Dlle., il s'étoit retiré. Je vis effectivement les ouvertures pratiquées au cou, & à la trachée arrête ; j'en fis dérouler une partie du vinaigre, dont je retrouvai le reste le lendemain, en ouvrant le cadavre. La fille domestique continuoit d'aller de mieux en mieux ; & au moyen du régime & des médicaments convenables que je lui ai prescrits, elle a été radicalement guérie au bout de quelques jours. A Paris le 25 Février 1775 Signés, GUILLOTIN, Docteur Médecin, Joffot, Prêtre.

Il est juste de rendre hommage à la vérité ; nous nous sommes trompés en plaçant la scène rue S. Denis, & en attribuant à la fumée du tabac, le retour à la vie de la servante de Mlle. Joffot. Il est évident que ce n'est point à ce secours qu'est dû le succès, puisqu'on n'avoit qu'une machine fumigatoire, & que tandis qu'on s'en servoit pour Mademoiselle Joffot, la domestique étoit revenue de sa suffocation. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elle ne doit rien à la méthode de M. Portal, car la domestique avoit pris l'émettique, son retour à la vie a été marqué par les vomissements, & M. Portal dit expressément dans son rapport à l'Académie, que c'est un abus de prescrire l'émettique dans ce cas . . . qu'il faut éviter les vomitifs, & qu'il n'a jamais vu de suffoqués à qui on l'ait prescrit, revenir à la vie. D'ailleurs M. Portal n'est arrivé qu'à cinq heures, rue des Fontaines, & à deux heures la domestique étoit déjà revenue de sa suffocation.

Quant à la boîte fumigatoire si utile pour les noyés, & dont l'heureux effet a été remarqué dans d'autres morts subites par M. Pia, Auteur des détails que la Ville fait publier chaque année, si elle n'a pas réussi dans le cas présent, c'est qu'elle a été employée trop tard, il ne faut pas plus l'accuser que la bronchotomie faite par M. Portal, qui n'a point eu du succès. M. Guillotin paroît si éloigné de rien reprocher à la fumée du tabac, qu'il s'est procuré depuis une de nos boîtes pour n'être point exposé en pareil cas à la lenteur inévitable du transport de la boîte fumigatoire des ports de la Seine. Au reste nous n'avons jamais prétendu faire de la boîte fumigatoire, le premier moyen contre la suffocation par la vapeur du charbon. On dû voir dans notre avis au peuple sur les asphyxies, que son usage ne doit avoir lieu qu'après avoir inutilement employé l'air libre & frais, l'aspersion d'eau fraîche, le vinaigre, en un mot tous les secours rafraîchissans, mis à la portée du peuple dans ce même ouvrage, consignés dans tous les livres de

Médecine de tous les siècles, & indiqués plusieurs fois dans nos feuilles, depuis 1774 qu'elles ont commencé.

P. S. Nous lisons dans le Journal de Médecine de ce mois, une lettre de M. Martin, Chirurgien, qui contredit l'article de nos feuilles dont il est ici question. La relation de M. Guillotin suffiroit seule pour y répondre, s'il n'y avoit dans cette lettre des assertions qu'il importe d'examiner.

La première est que la Ville de Paris n'a jamais employé des fumigations que sur les noyés. Voici ce qu'on lit dans l'ouvrage que la Ville fait publier chaque année, & dont nous avons déjà deux volumes intéressants.

Il n'est pas hors de propos de faire observer ici que l'état dans lequel sont les noyés, étant à peu près le même que celui des personnes suffoquées par la vapeur du charbon, ainsi que par celle qui résulte de l'ouverture d'une fosse ou d'un puits, les moyens employés pour les premiers, c'est à-dire, particulièrement la fumigation de tabac par le fondement, & l'insufflation de l'air chaud par la bouche, pourroient bien être aussi efficaces pour les derniers. C'est d'après des expériences connues, qu'on se croit obligé de faire cette observation ». Page 88, seconde édition de cet ouvrage intitulé: *Détail des succès, &c.* Le judicieux Auteur de ce recueil s'explique mieux encore page 110 du premier Supplément à ce détail.

» On ne peut, dit-il, trop le répéter, les moyens proposés pour rappeler les noyés à la vie, ont été utiles pour les pendus simplement suffoqués ; ils n'ont pas été moins avantageux aux personnes étouffées, tant par la vapeur du charbon allumé, que par les exhalaisons provenant des cloaques ou des puits infectés. Tous ces faits ont été prouvés par les heureux succès obtenus dans différentes circonstances».

LA VILLE A DONC EMPLOYÉ DES FUMIGATIONS SUR D'AUTRES QUE SUR LES NOYÉS.

La seconde est une relation de M. l'Abbé Joffot, dans laquelle le retour de la vie de la domestique de Mademoiselle sa sœur, est attribuée à M. Portal ; M. Guillotin n'y est nommé qu'incidemment, & comme après coup, & l'on n'y dit rien ni de la bronchotomie faite inutilement à Mademoiselle Joffot, ni de la présence du vinaigre dans les bronches. Quoiqu'il soit vrai que M. Guillotin eût tout fait, & que M. Portal ne soit arrivé que fort tard pour faire pratiquer la bronchotomie, & introduire dans le poumon la quantité de vinaigre qu'on y a trouvé. Aussi M. l'Abbé Joffot n'a-t-il pas laissé cette relation surprise à sa religion sans la contredire.

Déclaration de M. l'Abbé Jossot, déposée chez le même Notaire.

» Je déclare que la Relation du malheureux accident arrivé chez moi à ma sœur, & à sa domestique, le 8 Décembre dernier, faite, écrite & signée de M. Guillotin, Docteur-Régent de la Faculté, & mon Médecin, & en même-tems signée de moi, est en tout conforme à la vérité; & que si pour ne pas déshonorer M. Portal, j'ai donné à sa sollicitation une Relation de ce même malheur dont il aurait pu tourner le sens à son avantage; je n'ai entendu dire que la vérité, & défavoue tout ce qui paroira contraire à la Relation de M. Guillotin, mon Médecin, le seul que j'ai appellé, & par les soins duquel la domestique est entièrement revenue à la vie avant que M. Portal fut arrivé. En foi de quoi j'ai donné le présent certificat, pour servir en tant que de besoin. A Paris, ce 25 Février 1775.

Signé, Jossot, Prêtre.

Eusin la 3^e. assertion est que tous les faits rapportés dans la prétendue Relation de M. l'Abbé Jossot, doivent se trouver de même dans le rapport du Commissaire. Or voici la notice que M. le Commissaire Maillot nous a donnée, écrite de sa main dans son étude, en présence de son Clerc.

» Le Commissaire Maillot n'a fait aucun rapport de la mort accidentelle de la Demoiselle Jossot, rue des Fontaines, arrivée dans le mois de Décembre 1774. Il a seulement mis les procès-verbaux & information d'office qu'il a fait au Greffe Criminel du Châtelet».

Nous devions ces détails à notre justification particulière, & plus encore au public, intéressé à connoître la vérité de ces faits importants.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Les Médecins de Montpellier conseillent ensuite l'usage des layemens composés avec une décoction émolliente, le miel, le nitre, l'huile de lin & le vinaigre. Ils condamnent l'usage des vomitifs & des purgatifs violents; mais on peut donner souvent & avec succès, un ou deux laxatifs, & ces remèdes d'une utilité analogue à celle des layemens, auront un égal succès. On prépare ces laxatifs avec le tamarin, la casse, le tenné, le sel d'espion, &c. Les acides végétaux & le camphre, conviennent encore, on peut en faire usage les premiers jours de la maladie, en faisant prendre de quatre en quatre heures, un bol composé de dix grains de camphre, un gros de nitre purifié, & suffisante quantité d'oxymel. Dans le même tems on donnera encore pour boisson ordinaire de l'eau vinaigrée, dans la

proportion de seize onces de ce liquide, sur un fœau d'eau.

Les Consulants excluent ensuite du régime le foin & les autres alimens secs, & conseillent les herbes vertes, le son, la farine d'orge ou de seigle, mêlée avec de l'eau. Mais cette nourriture doit être modique, & il n'est permis de l'augmenter que quand la maladie diminue. Au quatrième jour lorsqu'elle est le plus avancée, on doit substituer à la boisson d'eau vinaigrée, l'eau acidulée avec l'huile de vitriol, à la dose de quarante à soixante gouttes par fœau d'eau. Les acides apres & astringents, conviennent le plus à cet état, sur - tout les fruits aigres & acerbes, comme les pommes sauvages. Dans ce même période on continuera toujours l'usage du camphre & de nitre de quatre en quatre heures, & l'on fera prendre en même-tems une demi-once de quinquina dans de l'eau, ou le double d'écorce de saule blanc, de celle de frene, du thin, ou enfin de celle de chêne.

L'excréition de l'humeur muqueuse qui découle de la bouche & des naseaux de la bête malade, peut être augmentée pour faire une révulsion salutaire. On l'excitera par divers moyens en soufflant dans les naseaux avec un chalumeau, de la poudre de tabac, d'asarum, d'hellebore blanc. On tiendra pendant une heure, deux ou trois fois le jour, assujetti sous la langue, & fixé par une espece de mords de bride, un nouet renfermant parties égales de nitre, de graines de moutarde, & de racines de pyréthre pilées grossierement. S'il paraît utile de purger, soit pour remédier au flux dysenterique, soit pour augmenter l'excréition imparfaite par les selles, on n'employerai que des purgatifs médiocres: & pendant leur action on fera boire copieusement des décoctions mucilagineuses de graines de lin, de racines de guimauve &c.

Si l'on juge dans les tems avancés de la maladie, qu'il soit à propos d'exciter la sueur ou l'expectoration, on couvrira la tête malade avec des couvertures de laine: on ajoutera du soufre ou du safran des métaux au camphre & au nitre, & on fera prendre le quinquina ou autre astringent qu'on doit donner sur ces remèdes, dans une décoction chaude de racines de falsepareille. On pourra ajouter à chaque prise de cette décoction diaphorétique, de l'esprit de Minderibus ou de la suye. Mais on ne conseille point de faire prendre des alkalis-volatils dans l'intention de procurer la sueur. En terminant cette consultation, les Médecins de Montpellier proscrivent l'usage des alkalis-volatils, ou ne les conseillent qu'en forme d'essai.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 9 Mars 1775.

De Poitiers, le 24 Février.

La nommée Suzanne Rousseau, âgée de 42 ans, femme d'Honoré Aubert, laboureur de l'île de Noirmoutier en bas-Poitou, est accouchée le 28 du mois de Janvier, de quatre filles, dont l'une avoit 13 pouces 3 quarts de longueur, & les autres 8, 10 & 11 pouces; elles ont toutes poussé un cri en naissant, & sont mortes après avoir reçu le baptême; la première, trois quart d'heures après sa naissance, & les trois autres à deux, trois & quatre heures l'une de l'autre. On ajoute à ce fait singulier, que la mère n'étoit enceinte que de six mois, qu'un mois avant d'accoucher elle passoit pour hydropique & se croyoit telle, qu'enfin les grandes douleurs de l'accouchement n'ont duré qu'une demi-heure, & que le premier Février elle se portoit autant bien que la situation pouvoit le permettre.

Nous avons annoncé dans le N°. 2 de nos Feuilles de cette année, l'utilité de l'huile d'olive prise intérieurement contre l'hydropisie, & nous l'avons fait avec d'autant plus de confiance, que nous avions puisé cette annonce dans une bonne source (les affiches du Poitou). Voici ce que nous apprend l'Auteur estimable de cette feuille. » Le matin du jour même que ce breuvage lui fut conseillé, une personne du même village, lui fit prendre un grand verre de bonne eau - de - vie, dans laquelle on avoit infusé du jalap. Ce remède violent n'operoit rien, il avoit augmenté le gonflement, & la malade paroissoit menacée d'étouffer, lorsqu'on lui administra le verre d'huile, qui détermina l'évacuation à laquelle a succédé la guérison annoncée ». Cela prouve, comme l'a judicieusement remarqué M. Planchon dans une de nos feuilles année 1774, que quoique l'huile seule puise être un excellent remède contre l'hydropisie, il est pourtant plus sûr d'en combiner l'usage avec celui des remèdes purgatifs & apéritifs qu'on a coutume d'employer en pareil cas.

Quoique nous ayons déjà rapporté beau-

coup d'observations en faveur de l'huile d'olives, & que des exemples multipliés aient confirmé les succès de ce remède innocent contre une maladie souvent incurable, cependant nous ne pouvons nous refuser de transcrire ici l'observation toute récente d'un jeune homme attaqué d'hydropisie à la suite d'une inflammation du bas-ventre, & guéri avec ce même remède, par M. Desgerand, Maître en Chirurgie, & Chirurgien de l'Abbaye Royale de Jouarre, près la Ferté - au Col en Brie. Ce malade s'étoit purgé violemment avec l'épurge, le pignon d'inde, & d'autres purgatifs semblables que les Gens de l'Art n'administrent qu'avec crainte, mais qui sont prodigué par les Charlatans. Aussi le jeune homme ainsi traité, rendit le sang avec abondance, guérit difficilement de cette hémorragie, & vécut dans la langueur pendant dix mois. C'est après cet espace de tems que l'hydropisie du bas - ventre devint manifeste, & que M. Desgerand fut appellé. Aussitôt il employa les frictions avec l'huile d'olives; mais voyant au bout de huit jours que sa tentative n'avoit aucun succès, il joignit à l'huile, l'esprit volatil de sel ammoniac, & ce dernier remède rendant le premier plus actif, il eut la satisfaction de voir quatre jours après les urines couler abondamment, & l'épanchement presque dissipé. Depuis plus de sept semaines, ajoute M. Desgerand, cet homme a repris ses occupations ordinaires, sans aucun vertige du fâcheux état dans lequel son indolétilé, & des remèdes mal administrés l'avoient plongé.

De Falaise, le 26 Février.

Le 10 Décembre dernier, vers les huit heures du matin, le Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, pour la Communauté des Perruquiers de cette Ville, fit allumer dans sa chambre de la braise, qu'on recouvrit d'un lit de charbon ordinaire; la fille de ce Chirurgien, âgée d'environ vingt-un an, se pancha vers ce brasier pendant quelques minutes,

pour se chauffer ; mais une douleur forte & fi-
bile qu'elle ressentit à la partie antérieure de
la tête , & qui se transmit bientôt dans tous
ses membres , la renversa en arrière. Son visage
s'enflamma , & ses yeux devinrent hagards.
Son pere qui étoit couché dans la même
chambre , la voyant en cet état , sauta du lit
avec précipitation , & courut à elle , mais il
ne lui trouva plus aucun signe de vie. Aussitôt
il ouvrit les portes & les fenêtres , mit le bra-
sier hors de la chambre , deshabilla sa fille ,
la coucha sur le carreau , & , sans s'iuquierer
de la rigueur du tems , la baigna d'eau froide
à plusieurs reprises. Les premières impressions
de ce liquide firent peu d'effet. Il ne se rebu-
ta point , & continuant le même traitement pen-
dant près de quatre heures , il vit enfin sa fille
revenir à elle par des gradations insensibles ;
interrogée depuis sur son état , elle a dit se
ressouvenir seulement de la douleur qu'un
moment avant que de perdre connoissance ,
elle avoit éprouvée subitement , comme si on
lui eût porté un coup au front. Elle a été ,
après le traitement , percluse de tous ses mem-
bres pendant quelques tems , au point qu'elle
craignoit de n'en pouvoir plus faire usage ;
mais dès le lendemain , ses bras devinrent
libres , & bientôt ses jambes furent en état de
la soutenir. Elle a éprouvé pendant deux jours
un mal de tête assez violent. Présentement elle
jouit d'une parfaite santé. Toujours de nou-
veaux accidens causés par l'inattention & par
l'imprudence !

*Extrait d'une lettre écrite de Sezanne , le 28
Février 1775 , par M. Remion ,
Maître Apothicaire.*

» Vous savez , Monsieur , la fureur du pu-
blic pour les remèdes qu'il ne connaît pas. La
fameuse poudre d'Aillhault joue sans contredit
le premier rôle , malgré tous les efforts de
MM. les Médecins pour détruire les préjugés en
sa faveur. Le funeste événement qui vient
d'en résulter dans notre Ville , mérite d'être
connu de tout le monde. La désolation d'une
jeune veuve , & celle de cinq petits orphelins
qui viennent de perdre un pere jeune , digne
d'être regretté , non-seulement de sa famille ,
mais de toute la Ville , m'engage à vous faire
part de ce malheur , & vous prier , M. , de ren-
dre cet événement public , crainte que le sieur
Aillhault ne se prévale d'une lettre très-favo-
rable que le défunt lui avoit écrit l'été der-
nier , & qu'il ne manquera pas sûrement d'in-
férer dans son Recueil , d'autant plus que le
sujet de cette observation , étoit un homme
distingué , exerçant ici la charge de Lieute-
nant-Général de Police , & de Conseiller au

Bailliage. Ce malade , à l'instigation de plu-
sieurs partisans de la poudre d'Aillhault , s'est
livré à l'usage du remède universel , avec la
confiance que vous connoissez aux partisans
de ce remède ; dans l'espérance d'une guérison
qu'il croyoit déjà appercevoir , il écrivit une
lettre la plus flatteuse au sieur Allhault. Vous
ne doutez pas de la réponse prompte du sieur
A. avec promesse d'une guérison prochaine ;
mais il falloit faire un long usage des poudres ,
dont 100 prises n'étoient pas à craindre ; en
conséquence la confiance du malade s'établit ,
& il a pris plus de 90 prises , ce qui la con-
duit au tombeau. L'ouverture du cadavre a
été faite en présence de MM. nos Médecins &
Chirurgiens ; la découverte d'un squirre au
pilore , le racornissement de cette partie , le
foye livide & gangrené , une suppuration
dans tout le canal intestinal , & particuliere-
ment du rectum ; tous ces désordres ont été
reconnus par MM. Maury & Rochard , Doc-
teur en Médecine , & par MM. Houlliers ,
Chirurgiens frere , & M. Gery aussi Chirur-
gien , qui , d'une voix unanime , on reconnu
pour cause la fameuse poudre qui avoit porté
le désordre & l'incendie partout. Le malade ,
mort à 46 ans , étoit d'une constitution forte
& robuste , & paroifsoit devoir vivre d'autant
plus long-tems , qu'il venoit de parents qui ont
tous poussé leur carrière au - dela de 80 &
88 ans.

M. Remion se plaint encore dans la même
lettre , des accidens que cause une poudre
connue sous le nom d'irrohé. Nous avons cru
ne pouvoit pas nous refuser à son zèle ; si les
partisans de la poudre du sieur Aillhault , peu-
vent infirmer ces raisons par des preuves con-
tradiictoires , ils trouveront également une
place dans nos feuilles , où nous n'embrassons
aucun parti , & où nous ne cherchons que la
vérité , qui seule peut éclairer les hommes dans
la recherche des moyens utiles.

De Paris , le 4 Mars.

M. le Baron de Bormes , dans la suite de la
lettre qu'il nous a adressée , se plaint de ce que
le Redacteur des mémoires des savans étran-
gers , lui dispute la découverte de son éther
marin , & lui prête des doutes sur les usages
médicinaux de cette préparation. La preuve
de la nouveauté de son procédé & de la con-
fiance dans les propriétés médicinales de son
éther , se trouve dans des passages du mé-
moire cité , auquel nous croyons devoir ren-
voyer nos lecteurs. Sa lettre est terminée par
quelques réflexions sur les fleurs du zinc. M. le
Baron de Bormes croit qu'il n'est pas prudent
de ramasser les fleurs du zinc avec une cuillière

de fer, comme plusieurs Chimistes ont coutume de le faire, & donne en même-tems son procédé pour obtenir ces fleurs.

Ce procédé consiste à mettre un grand creuset dans un fourneau de réverbère, de manière que l'ouverture de ce creuset vienne s'emboiter juste dans le tuyau du dôme du fourneau où il sera lutté, & qui aura au côté opposé à la porte du foyer, une cheminée pour laisser passer l'air & la vapeur des charbons, avec quelques registres au corps du fourneau, pour rendre le feu aussi ardent qu'on voudra. Ensuite on remplira le creuset de zinc jusqu'aux trois quarts, & lorsque la matière commencera à s'enflammer, on couvrira le creuset avec une espèce de chapiteau d'ozier, fait en forme de panier de demi-pied de diamètre ou environ, dont les ouvertures pourront à peine laisser passer un tuyau de plume, & l'on poussera le feu autant qu'il sera possible; les flocons de fleurs s'éleveront rapidement au-dessus du creuset, & seront retenus dans le chapiteau d'ozier, & la vapeur métallique passant facilement au travers des trous du chapiteau d'ozier, laissera les fleurs de zinc entièrement dégagées de toute impureté. Quand le chapiteau sera plein, & que les trous commenceront à se boucher, on ne fera que l'ôter, le renverser sur un plat, ou par la moindre secousse de la main, les fleurs tomberont d'elles-mêmes. On remettra le chapiteau, & on continuera l'opération de même, jusqu'à ce qu'on ait la quantité de fleurs qu'on se propose.

Nous apprenons de Vire en Normandie, que le sublimé corrosif joint aux frictions mercurielles y produit les plus heureux effets contre la contagion vénérienne. Les Médecins de Toulouse nous ont appris plusieurs fois que ce sel mercuriel opérait des merveilles dans cette autre Ville; & cela suffit bien pour contredire les déclamations de quelques personnes intéressées à décrire ce remède puissant. Dans la lettre que nous avons reçue de Vire, M. Bosc de la Roberdiere, ajoute que le sublimé corrosif n'est pas seulement actif dans la v... mais qu'il l'est encore dans plusieurs autres cas; ce Médecin a confirmé ce que M. Fouquet en avait dit dans une de nos feuilles. Le sublimé corrosif a très-bien réussi contre les affections d'artreuses, il a eu soin de faire dissoudre ce sel dans la décoction de racine de patience; mais ajoute-t-il, il a fallu le continuer long-tems, & le seconder par l'usage des bains pour obtenir une guérison complète. Encore est-ce quelque chose quand on peut guérir des d'artres avec le tems; ajoutons pour dernière réflexion, que l'usage des bains dans les affections d'artreuses nous paraît très-essentiel, &

qu'une des raisons pour lesquelles on n'en peut guérir avec les meilleurs remèdes, c'est que ces remèdes sont tous échauffans, & qu'au lieu d'être salutaires, ils allument le sang & irritent la fibre, quand on n'a pas soin d'en modifier l'effet par cette précaution bien entendue. La feuille & la fleur de seabieuse sont un grand remède contre les d'artres: on pourroit encore en combiner l'infusion avec le sublimé corrosif, pour en rendre l'effet plus prompt & plus sûr.

Topique contre la Goutte.

On vient de nous communiquer un remède très-simple contre la goutte, & qui, dit-on, produit les plus grands effets, appliqué sur la partie malade. Ce topique est composé de pommes de terre, cuites dans l'eau, & écrasées entre deux linges; on le continue jusqu'à ce que l'accès de goutte soit dissipé.

Le sieur Jacquet, ancien Chirurgien-Major de M. le Prince de Wirtemberg, continue de vendre dans Paris, l'antimoine préparé, suivant sa méthode, & dont les succès éprouvés ont assuré la réputation. Cette préparation fondante & sudorifique utile contre les humeurs froides, les laits répandus, les maladies de la peau, & les d'artres repercutées, mérite l'approbation particulière de plusieurs Médecins, & celle du corps entier des Médecins de la Faculté: ce qui nous a déterminé à la faire connaître dans nos feuilles contre l'usage où nous sommes d'en exclure tous remèdes secrets. On la trouve chez le sieur Jacquet, rue de Vaugirard vis-à-vis l'ancienne Académie de la Gueriniere.

L I V R E S N O U V E A U X.

Expériences & Observations sur différentes espèces d'air, traduites de l'Anglois de M. J. Prieleley, Docteur en Droit, Membre de la Société Royale de Londres; avec cette épigraphe: Fert animus causas tantarum expromere rerum; immensamque aperitur opus. Luc. vol. in-12. Prix, 3 l. A Berlin, & se trouve à Paris chez Saillant & Nyon, Lib. rue S. Jean de Beauvais.

On a beaucoup disputé sur l'air fixe, auquel quelques Physiciens ont voulu donner un autre nom. M. Prieleley prévoyant sans doute qu'on pourroit aussi lui faire quelque difficulté sur les dénominations qu'il donne à l'air, & aux différentes modifications & altérations de cet élément a fait précéder son ouvrage de l'explication suivante; nous la rapportons avec d'autant plus de plaisir, qu'elle tend à concilier les opinions, & à ramener les Physiciens à l'étude des choses: ce qui, dans tous les cas, est préférable à une dispute de mots. » Quel-

ques Médecins désapprouvent le terme d'air appliqu   l'air acide, & l'air alkalin, & m  me    l'air nitreux; mais il est certainement tr  s-   propos d'avoir un terme commun pour nommer des choses qui ont en commun tant de propri  t  s frappantes. Cette esp  ce d'air ressemblent toutes    l'air que nous respirons, &    l'air fixe, par leur   lasticit  , leur transparence & leur mani  re d'  tre affect  es par la chaleur & par le froid, de sorte que l'  il n'y fauroit appercevoir aucune diff  rence. Il me semble qu'on pourroit avec beaucoup plus de raison, condamner le terme commun de *m  tal* appliqu      des choses aussi diff  rentes entre-elles, que l'or, le mercure & le plomb. D'ailleurs, l'air acide & l'air alkalin ne diff  rent pas assez de l'air commun pour faire rejeter leur d  nomin  tion commune, que dans une propri  t   qui leur est commune avec l'air fixe, quoique    un degr   diff  rent, favo  r, celle d'  tre absorb  s par l'eau; mais dans le fait toutes les esp  ces d'air, sans en excepter m  me l'air commun, sont capables d'  tre absorb  es par l'eau    un certain point. On pourroit trouver les termes *vapeur acide* & *vapeur alkalin* plus propres que ceux d'air acide & d'air alkalin; mais le mot de *vapeur* ayant toujours   t   appliqu      des matieres   lastiques capables d'  tre condens  es dans la temp  rature de l'atmosph  re, & sur-tout    la vapeur de l'eau, il paro  t mal-  -propos de l'appliquer    une substance   lastique aussi transparente & aussi peu affect  e par le froid que l'air que nous respirons.

Nous reservons pour l'ordinaire prochain, ce que nous avons extrait du corps de l'ouvrage.

M  DECINE DES ANIMAUX.

Tandis que nous nous occupions de la maladie   pizootique qui a d  vast   plusieurs de nos Provinces, un de nos Abonn  s nous a fait part d'un accident arriv   en Picardie,    la suite d'une pareille contagion; & comme la sc  ne pourroit se r  p  ter dans l'Angoumois & dans les Provinces voisines, si l'on n  gligeoit les sages pr  cautions prescrites par M. Vicq-d'Azir, nous avons cru devoir rapporter ce fait, afin que si le pr  cepte n'est point suivi, l'exemple frappe davantage, & rend les hommes plus circonspects.

» La maladie   pizootique des b  t  es    corne fit les plus grands ravages sur les vaches en Picardie, dans les mois d'Avril, Mai & Juin. Le village d'Emery pr  s la ville de Ham, fut un des plus maltrait  s; il y en mourut une quantit   si consid  rable, que les habitans craignent que cette maladie ne se communiqu  t sur les autres esp  ces de bestiaux, m  me sur les hommes, prirent le parti de faire un trou dans la plaine    une certaine distance du village, pour y enterrer toutes les vaches mortes de contagion. Quand ce trou fut presque plein, ils acheverent de le remplir avec de la terre, du bois & du chaume. Quelque-tems apr  s vers le mois d'Ao  t, le particulier    qui appartenait le champ dans lequel on avoit fait ce trou, se mit    le labourer, mais aussi-tot la terre s'enfonc  , & les chevaux & l'homme qui les conduis  t, tomb  rent dans l'enfoncement; deux autres particuliers qui labouroient    c  t  , accoururent pour le secourir, & voyant que l'homme ne remuoit plus, l'un d'eux descendit dans le trou, mais il ne fut pas plu  t au fond, qu'il tomba mort; le troisi  me qui   t  t sur le bord, ressentit un air qu'il le suffoqu  t, & ayant besoin de secours il crio vers le village. Le monde qu'il attira par ses cris, tenta    la faveur d'une   chelle, de faire descendre une troisi  me personne, laquelle    mesure qu'elle approchoit du fond, ressentit un engourdissement dans les jambes si grand, qu'elle crio de la retirer bien vite. Ses jambes   t  oient d  j   immobiles, elle ne p  t remonter par l'  chelle qu'   la faveur de ses mains; quand elle fut hors du trou, elle resta une heure dans une foiblese si grande, que l'on crut qu'elle   prouveroit le m  me sort que les autres.»

Les malheureux ainsi suffoqu  s par cette vapeur putride & pestilentielle, furent peut-  tre revenus    la vie si l'on avoit eu soin de les jeter dans l'eau froide, aussit  t apr  s les avoir retir  s de cette voirie. Dans ce cas il faut bien se garder de tirer du sang aux suffoqu  s; la n  cessit   de la saign  e n'est fond  e que sur l'  tat apoplectique o   l'on pr  tend qu'ils se trouvent, & o   dans le fait ils ne se trouvent pas, comme nous nous proposons de le d  montrer.

Nous joindrons in  f  m  m  t    nos feuilles, la description de la Boite fumigatoire portative, que nous avons promise    nos lecteurs, & que quelques-uns d'entr'eux nous ont demand  e.

On souffrit en tout tems pour cette Gazette,    Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'ann  e, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 16 Mars 1775.

De Florence, le 22 Février.

Nous fimes part à nos lecteurs l'année dernière, d'une Observation du Docteur Targioni, extraite d'un ouvrage dont il est Editeur, que nous ne connûmes alors que par les journaux d'Italie. Le Doct. Targioni vient de nous adresser cet ouvrage, & nous l'annonçons avec d'autant plus de plaisir, qu'il contient des recherches curieuses, & que la forme promet une suite intéressante, par le choix des pieces qui la composeront. Une société de Médecins d'Edimbourg, a publié pendant long-tems un Recueil en forme d'essais, auquel les Savans ont applaudi, & qu'on a regretté lorsqu'il a été interrompu. On a vu depuis les Médecins de Londres suppléer à ce vuide, par un nouveau Recueil, dont on a traduit un ou deux volumes en notre langue. On peut regarder celui du D. Targioni comme une entreprise semblable. Il est à désirer que de pareils ouvrages se multiplient. Quand on est maître du tems, on l'est aussi du choix des materiaux, c'est ce qui fait le prix des recueils de ce genre, dont la publication n'a de tems déterminé que celui du nombre suffisant de bons mémoires qui doivent en completer le volume.

On trouvè dans celui dont il s'agit, une suite d'observations météorologiques faites depuis le mois de Janvier 1765, jusqu'en Décembre 1772, & à la fin de chaque mois, l'indication des maladies qui ont regné à Florence, ainsi que le nombre des personnes qui en sont mortes.

Ces deux tableaux rapprochés facilitent singulièrement la connoissance de l'influence de l'atmosphère sur le corps humain. Il est à désirer que les Observations météorologiques soient désormais publiées sous cette forme, pour qu'on puisse en tirer tout le fruit qu'on a lieu d'en attendre. A la suite de ces tables vient la relation de l'ouverture du cadavre d'un jeune enfant de Florence, faite par le Doct. Massei, Professeur d'Anatomie à l'Hôpital de Sainte Marie de Florence. L'enfant

étoit mort dans des convulsions violentes. On trouva tous les viscères du bas-ventre & de la poitrine en bon état; rien n'étoit dérangé à l'extérieur de la tête, mais intérieurement les veines qui rapportent le sang du cerveau, étoient gorgées d'un sang épais & grumelé. Le diamètre des artères carotides internes & des vertébrales, étoit singulièrement retrécis, & les ventricules du cerveau regorgeoient d'une sérosité semblable à celle que l'on trouve dans le pericarde (la membrane qui enveloppe le cœur). On découvrit à la partie inférieure du cerveau, une concretion très-étendue & comme cartilagineuse, qui comprimant les sinus temporaux, & les artères carotides & vertébrales, ne laisseoit au sang qu'un très-petit passage pour arriver au cerveau, & presque point pour en sortir. De-là venoient la dilatation & l'engorgement des veines, le retrécissement des artères, l'épanchement considérable de sérosité, & les convulsions qui ont tourmenté cet enfant jusqu'à sa mort.

La suite à l'ordinaire prochain.

De la Rochelle, le 3 Mars.

MM. les Doyen, Syndics & Agregés du Collège Royal de Médecine de cette Ville, ont fait annoncer que conformément à leurs Statuts, ils continueront d'assister gratuitement les pauvres malades de leur conseils. La Communauté des Apothicaires, excitée par le même zèle, a offert par son Maître Garde, de fournir avec le même désintéressement les remèdes qu'il plaira aux Médecins d'ordonner, pourvu que l'indigence des malades auxquels ils feront prescrits, soit constatée. MM. les Curés ont été priés d'annoncer ces secours à leur paroissiens. Il est à désirer que la distribution de ces secours se multiplie dans le Royaume. Si toutes les Facultés donnoient gratuitement leur avis aux pauvres malades à des jours marqués, si ces infortunés trouvoient en même-tems des dépôts établis où les drogues leur fussent administrées de même, les mala-

des seroient plutôt secourus dans le principe de leur maladies, plusieurs en préviendroient ainsi les suites, & les Hôpitaux seroient moins surchargés; sur-tout si à ces charités générales, se joignoient les charités particulières des différentes Villes. On a établi des dépôts de drogues dans le Soissonnois, par les soins de M. Dufot, & sous les auspices de M. Pelletier de Morfontaine. Pourquoi de pareils établissements ne se multiplient - ils pas dans le Royaume? Une administration éclairée préviendroit un tiers des maladies par ce secours, & l'autre tiers seroit combattu d'une maniere prompte & efficace. De-là moins de malades dans les Hôpitaux, & plus de travailleurs dans les Villes & dans les campagnes. O! ... si sua bona norint.

De Montpellier, le 5 Mars.

La phthisie pulmonaire, le scorbut & les autres maladies chroniques, ont épuisé jusqu'à présent la sagacité & les recherches des Médecins. Mais l'insuffisance des moyens connus, ne les a pas découragés, plus ils ont trouvé de résistance, plus leur zèle semble s'être irrité contre les obstacles. Solano, Médecin Espagnol, si fameux par les connaissances particulières sur le pouls, avoit essayé de faire enfoncer les malades dans la terre pour les guérir de la pulmonie & du scorbut. Le succès ayant répondu à son attente, ses disciples l'ont imité avec le même avantage; mais cette méthode neuve & singulière, avoit demeuré ensevelie dans l'Andalousie avec leurs Auteurs, dont les écrits nous seroient peut-être encore inconnus, sans le voyage du Docteur Nihel en Espagne, & les recherches de MM. de Bordeu & Fouquet. C'est en méditant ces ouvrages que ce dernier Médecin a été frappé de l'efficacité des bains de terre, & comme il a consacré tous ses momens à la Médecine pratique, il n'a pas manqué de répéter en France les expériences du Docteur Espagnol. Frappé de ce que j'avois lu dans Solano sur l'utilité des bains de terre, dit M. Fouquet dans un mémoire lu à l'assemblée publique de la Société Royale des Sciences, j'attendois impatiemment l'occasion de les connoître par ma propre expérience; elle se représenta enfin dans le mois d'Avril de l'année 1765. Je traitois alors un phthisique; cet homme âgé d'environ 30 ans, étoit fort maigre, & presque toujours mouillé de sueurs, principalement aux mains, sans pourtant qu'il en fût notablement affoibli. Cette sueur répandoit une odeur désagréable, la fièvre qui étoit continue redoublloit à l'entrée de la nuit, & étoit accompagnée d'une chaleur très-vive à la paume des mains & à la plante des pieds; il

éprouvoit principalement le matin, une abondante expectoration de crachats purulens; les selles étoient par intervalle, sereuses, & d'une puanteur cadavereuse; les urines présentoient également la plupart du tems, un sediment fort épais & comme graisseux, tout annonçait une colliquation dont la marche étoit très-rapide. Le malade commença les bains de terre le 29 du mois de Juin. C'étoit le matin vers les neuf heures, il ne put y rester que six ou sept minutes à cause d'un mal d'estomac dont il le plaignit, & qui força de l'en retirer promptement. La seconde fois il supporta ce bain près d'une demi-heure, au moyen d'un écoufion composé de cordiaux que je lui fis appliquer sur le creux de l'estomac, & d'un bol fait avec l'extrait de quinquina, & la confection hyacinte, qu'il avala avant le bain. Le malade prit de cette maniere jusqu'à cinq bains consécutifs, dans l'usage desquels on observa ponctuellement tout ce qui est prescrit dans la méthode de Solano, (nous décrirons cette méthode à la suite de ces observations), sans qu'il en fût incommodé; au contraire soit prévention de ma part, soit qu'en effet le remede eût operé efficacement, le malade patoissait en être soulagé, il avouoit lui même qu'il se sentoit plus de forces, que ses crachats paraissaient plus consistans, & d'un goût moins désagréable, qu'enfin il éprouvoit moins de chaleur dans la nuit. Mais ayant interrompus bains, ce mieux s'est dissipé, & le malade n'a tiré qu'un soulagement passager de cette épreuve.

J'ai été plus heureux dans les deux faits suivans, ajoute M. Fouquet. Au mois d'Août 1768, une jeune fille d'onze ans, devenue étique depuis trois mois, à la suite d'une rougeole mal jugée, me fut amenée par ses parents, qui, après s'être épouillés en dépenses inutiles pour le rétablissement de la santé de cette enfant, venoient me prier de leur donner un dernier conseil. Je trouvai la jeune malade fort maigre; elle avoit une fièvre vive qui redoublloit chaque soir, & elle se plaignoit d'une chaleur brûlante à la paume des mains & à la plante des pieds. Elle expectoroit abondamment des matières purulentes, & rendit même en ma présence plusieurs de ces crachats; la respiration étoit gênée; les nuits inquiètes, agitées, le sommeil troublé par des rêves, & accompagné de sueurs considérables, &c. j'ordonnai les bains de terre, dont j'indiquai par écrit le procédé avec quelques remèdes préparatoires & accessoires que je crus nécessaires. Mon ordonnance fut exécutée de point en point; on fit commencer les bains de terre à la jeune malade vers la mi-Septembre. Ces bonnes gens qui étoient des paysans pauvres, la

portoient tous les matins dans leurs bras à un gros quart de lieue de leur demeure, sur un de ces terreins incultes que nous appellen dans ce pays *Guarrigues*, où ils creusoient chaque fois une fosse à laquelle ils donnoient une direction un peu horizontale; ensorte que la malade s'y trouvoit comme assise, quoique enfoncée jusqu'au col. Après huit de ces bains, la chaleur & la fièvre furent calmées, & les forces rétablies au point que la malade ne voulut plus absolument y revenir, se sentant, disoit-elle, guérie, comme elle le fut réellement & parfaitement au bout de vingt jours, pendant lesquels je me contentai de lui faire prendre quelques bols de quinquina & le petit lait pour achever la cure.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 13 Mars.

L'abondance des materiaux ne nous a pas permis de rendre compte plutôt, de l'accident arrivé à Meudon; & si nous en parlons aujourd'hui après plusieurs autres papiers publics, c'est moins pour apprendre un fait nouveau, que pour réveiller l'attention des hommes sur les dangers qui les environnent. Trois personnes de ce village y sont mortes pour avoir mangé du pain cuit dans un four chauffé avec de vieux treillages verds. On a attribué ce malheur au verd-de-gris employé dans cette couleur. Plusieurs autres ont encore été attaquées de colique pour avoir mangé de ce pain. Cet accident rappelle celui du Jardinier de Montrouge, qui fut attaqué de la colique des Peintres, pour s'être chauffé avec de vieux treillages peints en gris, & rendra sans doute les hommes plus attentifs.

De semblables malheurs n'arrivent pas toujours par imprudence, ils viennent quelquefois de l'avarice des hommes qui les conduisent à dulcifier des vins verds ou autres liqueurs trop acides pour les vendre plutôt & plus cher; ils employent des préparations de plomb pour y parvenir, & ils empoisonnent quelquefois tout un quartier. M. Bourdelin, Docteur-Régent de la Faculté, traita il y a quelques années, dans le Fauxbourg S. Germain, une cinquantaine de personnes attaquées de la colique des Peintres, par la faute d'un Marchand de vin, qui cependant ne croyoit pas faire un mal en adoucissant cette liqueur avec la litharge, car il en but lui-même, & mourut de la même colique. Nous apprenons de Rouen que pour prévenir de pareils malheurs, le Parlement de cette Ville vient de faire défenses expresses d'employer aucune préparation de plomb, pour adoucir les vins, cidres & autres liqueurs, à peine de punition corporelle, & de 500 liv. d'amende.

Prenez du nitre, du tartre crud, de la limalle de fer, de chacun quatre onces; faites-en une poudre fine que vous jetterez peu-à-peu dans un creuset rougi au feu; puis vous entretiendrez le feu pendant quatre heures. Pilez la masse dans un mortier de fer, & la mettez aussitôt dans un matras, dans lequel il y aura dix-huit onces d'esprit de vin rectifié, un peu chauffé; luttez le matras & le mettez au bain de sable, pendant quatre jours, après lesquels filtrerez cette première teinture. On prend ensuite le résidu de cette digestion, on y ajoute quatre onces d'antimoine crud, une livre de bon vinaigre de vin; on met ce mélange dans une terrine sur le feu, & on le remue avec une spatule de bois, jusqu'à consistance de miel qu'on remet dans le matras; on verse dessus dix-huit à vingt onces de vin du Rhin, deux gros de rhubarbe. On lutte le matras, & on le met au bain de sable pendant huit jours: on verse cette seconde teinture par inclination, & on la mêle avec la première, on y ajoute un ou deux gros d'huile de sassafras.

Cette recette est celle que nous avions promise au N°. de nos feuilles, & avec laquelle on a vu que M. Planchon avoit obtenu d'heureux succès dans l'épidémie qu'il y a décrite.

LIVRES NOUVEAUX.

Caroli Linné, ordinis reg. stellæ polaris equitis, &c. Systema vegetabilium secundum classes, ordines, genera, species cum characteribus & differentiis; editio decima-tertia, accessionibus & emendationibus novissimis adornata, à Joanne Andrea Murray, D. M. & Botan. in-8°.

Système des végétaux, suivant leur classe, leur ordre, leur genre, leur espèce, avec leur caractère, &c. par M. Linné. Treizième édition augmentée & corrigée par M. J. A. Murray, D. M. &c. in-8°, br. en carton, 10 livres. A Paris, chez Ruault, Lib. rue de la Harpe.

Treize éditions d'un ouvrage suffroient pour en faire connoître le prix, file nom de M. Linné n'avoit assuré la réputation de tout ce qui sort de la plume de ce Savant.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

On a imprimé à Montauban une feuille concernant la maladie des bêtes à corne, dans laquelle M. *** Médecin de Toulouse, a remarqué qu'au lieu de soutenir le laboureur découragé par des pertes continues, on l'accableoit au contraire par des détails capables de répandre la consternation dans ce

pays. Voici les observations qu'il nous a communiquées sur cette feuille. » Des moyens préservatifs & curatifs en font tout l'objet. Les premiers, après quelques préceptes généraux mal détaillés, & que tout le monde connaît, se réduisent à saigner, purger & cauteriser ; c'est-à-dire que l'Auteur veut qu'on commence par affoiblir les animaux encore intacts, & qu'on dépouille le reste de leur sang, par le moyen du canton & des purgatifs, des parties essentielles à la vie. Ce même Auteur ignore que le venin de l'épidémie ne respecte ni les saignées ni les purgations, & que les animaux affoiblis par ces préservatifs dangereux, ne seront plus en état de résister au fléau qui dépeuple nos étables. On passe ensuite dans cette feuille, au traitement curatif : c'est - là que l'Auteur donne un libre cours à sa passion démesurée, de répandre le sang. Il faut, s'écrie-t-il, mettre en œuvre ce qui est en état d'écartier le danger. On doit avoir recours à la saignée plus ou moins copieuse, & plus ou moins réitérée, selon les forces de l'animal, car il s'agit ici d'une maladie aussi funeste que le sont chez les hommes la pleurésie, l'esquinancie, &c. Si l'expérience qui n'est que le fruit d'une pratique éclairée par le flambeau de la raison étoit, comme le croit le Vulgaire, dûe au nombre des années, elle lui eût appris & à tous les partisans de la saignée, que cette opération est souvent mortelle même dans la plurésie. Le célèbre Duret s'en est plaint en ces termes : *O homines reipublicæ calamitosi atque funesti, ipsam pleuritidem quæ nullius operis indigeret, venæ sectione saepius repetita mortiferam redditum.* La façon avec laquelle les Médecins de Montpellier s'expliquent sur la saignée, démontre presque qu'ils la regardent comme douteuse. Ceux de la Généralité de Soissons observèrent qu'elle étoit mortelle dans l'épizootie qui regna l'année 1773, parfaitement semblable à celle-ci. Vous vous douterez bien que les purgations répétées suivent de près les saignées fréquentes ; c'est la marche ordinaire de cet Auteur, il les conseille de deux en deux jours, mais il veut qu'on y dispose les animaux par trois ou quatre jours d'humectans. Ces derniers préceptes font tomber entièrement le masque. J'ai déjà averti que ces Messieurs n'ont pas dit un mot sur la nature de la maladie ; j'ajoute qu'ils n'ont pas même soupçonné en quoi elle

consistoit. Les Médecins de Montpellier, comme nous l'apprennent vos intéressantes feuilles, ont observé que la mort arrive vers le septième jour de la maladie, & dès le quatrième dans les vaches pleines. Le temps qu'exige la répétition des saignées, & les trois ou quatre jours employés à humecter, sont donc plus que suffisants pour voir la plupart des animaux avant de pouvoir leur administrer ces secours.

Il est difficile de prononcer dans cette diversité d'opinion ; M. M.... paraît fondé à rejeter les saignées trop fréquentes ; mais en est-il de même des incisions de la peau & des cauterisations ? Il nous semble au contraire que ces secours sont recommandés dans toutes les maladies pestilentielles ; les Médecins qui traitèrent la peste de Marseille, s'en sont prélevés par un cautère, & l'on ne voit pas comment ce qui convient aux hommes à cet égard, pourroit ne pas convenir aux animaux. Au surplus M. M.... doit voir par l'empressement avec lequel nous avons publié les observations, que nos réflexions ne faueroient diminuer le cas que nous en faisons.

On a répandu dans la Province du Poitou, par ordre du Gouvernement, un remède préservatif contre la maladie des bestiaux. Voici quelle en est la formule. » Prenez un bâton de souffre d'environ une livre ; laissez - le pendant huit jours dans le baquet où l'on fait boire les bœufs & les vaches. Au bout de ce tems, substituez un autre bâton de souffre au premier, versez ensuite trois sceaux d'eau dans le baquet, & ajoutez-y les ingrédients suivans ; savoir, trois gros d'alun de Rome ou d'Angleterre, trois gros de sel marin, trois bonnes cuillerées de vinaigre ordinaire, & une poignée de son, de farine d'orge ou d'autre farine : méllez & donnez à boire au bétail à son gré, soit en total, soit en partie. On ne donnera le soir à boire que de l'eau commune, sans autre ingrédient que le souffre qui restera toujours dans le baquet, ainsi que l'eau préparée qui aura pu rester de la boisson du matin. On conseille de donner également le soir la boisson du matin, aux bêtes que l'on soupçonneroit être attaquées de la maladie.

On soucrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 23 Mars 1775.

Fin de l'article de Florence, du 6 Mars.

A la suite de la dernière observation rendue plus sensible par les figures qu'on y a jointes, vient une autre observation anatomique sur une jaunisse dans laquelle la malade voyoit tout en jaune. Après bien des recherches tant historiques qu'anatomiques, l'Auteur M. Duranzinni, Médecin, conclut que dans le cas décrit, toutes les parties tant solides que fluides qui composent l'organe de la vue, étoient empreintes de la couleur bilieuse, conséquemment que la bile peut pénétrer les vaisseaux les plus déliés du corps humain, contre l'opinion de M. de Haller, qui a pensé que la membrane conjonctive étoit la seule partie de l'œil qui peut en être colorée. M. Duranzinni assure encore contre le sentiment de plusieurs Auteurs, que ce n'est que de la déviation de la bile cistique & hépatique, que dépend la jaunisse, sur-tout celle des yeux. Ces recherches ne peuvent qu'accélérer les progrès de la Médecine pratique, en fournissant de nouvelles vues aux Gens de l'Art. Ce volume est terminé par la guérison d'une scorbutique, de laquelle nous donnâmes les détails l'année dernière dans une de nos feuilles, en accordant à M. Targioni qui en est l'auteur, les éloges dûs à ses succès; & par une dissertation sur le scorbut, dans laquelle reconnaissant toujours pour cause de cette maladie, le relâchement des solides & la dissolution des fluides, un autre cooperateur le Doct. Grovanelli, en fixe le principe dans l'humidité seule de l'atmosphère, combinée, soit avec le froid, soit avec le chaud; ce qui explique pourquoi le scorbut se manifeste plus fréquemment dans les pays septentrionaux, & pourquoi l'on y est aussi sujet dans les régions méridionales humides: cette observation doit rendre les hommes très-attentifs à fuir l'humidité froide ou chaude. M. Zugniani étudiant en Médecine dans l'université de Pise, a joint ses recherches à celles de ces Savans, en rapportant l'histoire d'une hydropisie de bas-ventre, occasionnée ou compliquée par une tu-

meur très-apparente dans la région de la rate. Les détails en sont d'autant plus curieux, qu'il y s'agit d'une humeur laiteuse épandue dans le ventre d'une jeune Demoiselle qui n'étoit point réglée; que cette humeur plusieurs fois extraite par la ponction, a toujours paru la même; & qu'enfin après bien des remèdes inutilement employés, la tumeur de la rate qui paroiffoit donner lieu à l'épanchement, s'est dissipée, & l'hydropisie a cessé par l'usage du mercure doux, donné chaque jour à petite dose, avec la précaution de le suspendre, toutes les fois que ce remède paroiffoit porter à la bouche. Le mercure doux est un bon fondant; on l'emploie quelquefois contre les engorgements glanduleux, & les dépôts de lait; mais l'heureux effet annoncé par M. Zugniani, semble prouver qu'il faudroit le continuer long-tems pour déraciner les congestions laiteuses qui causent tant de ravages, & qui souvent sont l'écueil de la Médecine la mieux entendue. On promet une suite à cet intéressant recueil; nous la ferons connoître aussitôt qu'elle nous sera parvenue.

De Montauban en Quercy, le 12 Mars.

M. Capmas, Médecin de cette Ville, nous a adressé une observation sur les accouchemens, & des réflexions qu'il est important de publier. « Il n'y a pas longtems, dit-il, qu'appelé dans la campagne par une personne qui y exerce l'art des accouchemens, pour secourir une femme qui étoit en travail de son premier enfant, depuis trois jours & deux nuits, je la trouvai armée d'un crochet, instrument meurtrier, le seul cependant qui soit usité dans une étendue immense de pays. Il étoit prêt à se mettre à l'ouvrage, si je ne fusse arrivé à propos pour arrêter son bras homicide. Je visitai la victime abbatue par la fatigue, son ventre étoit presque météorisé, la ligne de direction de la matrice étoit inclinée de gauche à droite sur l'axe du bassin; la tête de l'enfant avoit franchi le détroit supérieur, la fon-

canelle postérieure & supérieure, regardoient le côté droit de la mère; la future sagittale étant encore presque parallèle à un des diamètres obliques. Bien loin d'exciter le travail, j'ordonnai qu'on donnât deux remèdes émolliens à cette femme, qu'on appliquât sur son ventre le marc de la décoction, & qu'on lui fit prendre un bouillon. Les douleurs s'appaierent bientôt, & le sommeil ne tarda pas à paroître. Je profitai de ce calme pour expliquer à la personne qui devoit l'accoucher, les causes qui avoient tant retardé l'accouchement. Les principales me parurent être l'obliquité de la matrice, la position de l'enfant, & l'âge de la mère, en l'assurant néanmoins qu'elle se délivreroit seule: je l'exhortai surtout, après lui avoir donné quelques conseils, à ne pas quitter la mère, y ayant tout à craindre de la perte qui fait ordinairement les travaux longs & pénibles. J'ai su depuis que le Chirurgien étoit parti une heure après moi, & que la femme avoit accouché d'un gros enfant qui vit encore, mais que faute de secours, elle étoit morte baignée dans son sang. Etonnée de ma prédiction, la personne m'avoua ingénument que dans toutes ces espèces de travaux, persuadé que la perte de la mère & celle de son fruit, en étoient une suite inseparable, il avoit toujours employé l'instrument fatal; elle porta même son ingénuité, jusqu'à me dire qu'elle avoit été fort surprise d'avoir arraché, par cette détestable manœuvre, un enfant plein de vie, le hazard ayant conduit son instrument sur l'os occipital assez ferme pour résister à la déchirure du crane. Je ne rapporterai pas l'impression que fit sur moi cet aveu, je jaurai sur tout le nombre des victimes qui ont péri sous les coups d'une ignorance aussi meurtrière ».

M. Capmas apprit dans la même campagne que peu de tems auparavant, une Sage-Femme avoit impitoyablement déchiré par ce funeste moyen, un enfant & sa jeune mère, & comme tous les bons Médecins, il s'éleva contre l'ignorance de ceux & celles qui pratiquent les accouchemens dans les campagnes, condamne le préjugé des mères qui, par scrupule ou par habitude, s'adrescent à des payfanes ignorantes, plutôt qu'à des hommes instruits, & forme des vœux pour que l'art de l'accouchement soit mieux enseigné & mieux pratiqué dans ces lieux agrestes, où l'ignorance moissonne plus de citoyens que la maladie. En attendant que la lumiere se répande, nous croyons qu'on pourroit former un autre vœu, celui de voir paroître une défense rigoureuse à toute femme qui n'aura pas assisté régulièrement à des leçons d'accouchemens, & qui n'aura pas subi un examen capable

d'assurer ce sa capacité, de se mêler des accouchemens dans les campagnes. La nature quelquefois en défaut dans ces sortes de cas, a aussi de grandes ressources. On conviendra aisément qu'une Sage - Femme ignorante ne sauroit l'aider dans des cas difficiles, elle peut troubler ses opérations dans les cas ordinaires, & dans toutes les circonstances, elle ne peut produire aucun bien, & faire beaucoup de mal.

Suite de l'article de Montpellier, du 14 Mars.

Il y a environ trois ans (c'est toujours M. Fouquet qui parle) que me trouvant dans une petite Ville voisine où j'avois été appellé, un pauvre paysan assez jeune vint me prier de lui donner mon avis sur un ulcère rongeant & putride qu'il avoit à la jambe, & qui s'étendoit depuis la malleole interne jusqu'au mollet. Cet ulcère étoit survenu à la suite d'un coup de pied de mule que le malade avoit reçu un an auparavant en cet endroit, & sembloit avoir déjà porté sur la constitution de ce jeune homme, dont l'air étoit cachectique. Tous les Gens de l'Art, tous les Meges, toutes les bonnes femmes du canton, avoient tour-à-tour épousé leur topiques sur la jambe de cet homme, & n'avoient pu lui procurer que quelques soulagemens passagers. Après avoir examiné le cas avec attention, je conseillai au malade de faire prendre à sa jambe les bains de terre, en lui recommandant expressément de les commencer dès les premiers jours de Juillet, (nous étions alors dans le mois de Mai) & de s'y préparer par quelques petits remèdes que je lui prescrivis. En effet, il ne manqua pas, à l'époque indiquée & conformément à mes instructions, de se faire ouvrir, tous les matins vers les sept heures, & tous les soirs avant le coucher du soleil, un creux d'une profondeur & largeur convenables dans un terrain vierge, où il plongeoit sa jambe jusqu'à la rotule. On avoit soin en même-tems, d'entourer son genou de terre & de linges ou étoupes quiachevoient de boucher l'ouverture du creux, de maniere qu'il ne pût s'échapper du bain que très-peu de vapeurs ou émanations terreneuses. Le malade tenoit sa jambe ainsi enfoncée dans la terre, jusqu'à ce qu'il y sentit un froid incommode, & au sortir du bain, on couvroit immédiatement l'ulcère de feuilles de plantain ou de celles de grande scrophulaire aquatique, & on enveloppoit toute la partie d'un mélange à parties égales de suc de morelle, & d'une forte infusion de roses de provins. Au moyen de ces remèdes continués avec beaucoup d'exactitude pendant une douzaine de jours, cet homme a été guéri de son ulcère, & pour mieux assurer la guérison, il s'est fait ouvrir, par mon avis, un cancre à la jambe opposée.

J'ai depuis ordonné les bains de terre, ajoute M. Fouquet, dans quelques autres cas pareils à ceux qui viennent d'être mentionnés; j'ai tantôt obtenu des demi-succès, ou des améliorations notables; tantôt je n'ai rien obtenu. Cependant il paroît que ce remède vaut la peine d'être tenté dans la phisie, la fièvre héc-tique & contre les ulcères froides un peu rebelles, lors toutefois que dans ce dernier cas, il peut être appliqué commodément, & il peut toujours l'être avec beaucoup de fruit en l'as-sociant aux remèdes ordinaires. J'ai également devers moi quelques raisons pour croire qu'il pourroit convenir dans certaines maladies de la peau, & du *tissu muqueux* subjacent, telles que la lepre, & jai dit plus d'une fois ma façon de penser là-dessus».

Ce ne sont pas-là toutes les propriétés des bains de terre, ces bains sont très-utiles contre le scorbut de mer; on fait que nos vaisseaux qui reviennent des Indes orientales, ont coutume de mouiller à l'Isle de l'Ascension, pour s'y pourvoir de tortues, tant comme aliment que comme remède. Il arrive souvent qu'on y joint les bains de terre à l'usage des tortues, & cette méthode combinée est plus prompte & plus sûre pour obtenir la guérison désirée; M. Fouquet croit que c'est moins aux tortues qu'aux bains de terre, qu'il faut attribuer ce succès. Son opinion est fondée sur un exemple non moins frappant que les précédens. » Un vaisseau de la Compagnie des Indes, revenant de Pondicheri, & ayant son équipage infecté du scorbut, alla relâcher à l'Isle de l'Ascension, pour s'y procurer le remède spécifique contre cette maladie; mais soit que ce vaisseau n'arrivât pas dans la saison convenable pour la pêche de la tortue, soit que la ponte des œufs de cet animal eût effuyé quelque calamité sur cette côte défolée, il ne fut pas possible d'en trouver assez pour en fournir aux malades. Dans cette perplexité, le Capitaine, homme instruit & déterminé, prit le parti de faire creuser des fosses, & ordonna que les malades y fussent enterrés tous les jours jusqu'au cou. Ces ordres n'éprouverent heureusement aucune contradiction; les malades soumis prenoient tous les jours un bain de terre, où ils refloient chaque fois, les dix heures entières; ils guérissent tous à la faveur de cette médecine simple dictée par la sagacité du chef, & par la nécessité. Ce qui est encore bien digne de remarque, c'est qu'il ne fallut que trois jours pour le succès complet de ce traitement rare. Au bout de ce tems, l'équipage entier fut en état d'être rembarqué, & on l'a vu arriver sain, & sauf en Europe. J'ai pour garant de ce fait, M. de Meude, Lieutenant de Maire de la ville de Nîmes, qui a beaucoup voyagé sur

mer, & qui est prêt à le certifier à quiconque exigerà de sa part un témoignage plus particu-lier».

La suite à l'ordinaire prochain.

De Nantes, le 16 Mars.

Le 25 du mois dernier, la nommée Elizabeth Potiron, âgée d'environ 60 ans, tomba dans l'eau, à l'une des calles de l'Isle Feydeau, & y demeura plongée neuf à dix minutes. Elle avoit perdu tout sentiment lorsqu'on la retira, mais son pouls battoit encore. M. Bonamy, Docteur en Médecine, qui s'occupe utilement du bien public, fit apporter aussitôt une machine fumigatoire, & rappella à la vie cette suffoquée, par le moyen de la fumée du tabac. Les succès obtenus par ce moyen nous en font espérer de plus fréquens encore, lorsque notre nouvelle Boîte fumigatoire sera plus répandue. Une fois qu'il a été démontré par l'expérience, que rien ne rappelloit plus sûrement à la vie les noyés que la fumée de tabac, il n'est plus resté qu'un dernier problème à résoudre: trouver une machine pour *injecter la fumée du tabac, aussi commode que celle qu'on a imaginé en Hollande, & que la Ville de Paris a adoptée, mais portative, & dont le prix soit très-modique.* Ce pro-blème est résout par notre nouvelle machine, dont l'usage commode nous prépare pour l'été prochain la satisfaction d'en voir multiplier les succès en cas d'accident. Nous croyons devoir transcrire ici le jugement qu'en a porté la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Tours, au Bureau du Mans, le 7 Fé-vrier dernier dans sa quatre cent soixante-cinquième séance. Ce jugement est d'autant plus sûr, qu'il a été donné à notre insu, par des citoyens éclairés, qui s'occupent avec zèle de tout ce qui peut intéresser l'humanité.

» M. le Secrétaire a mis sur le Bureau, la Boîte & la Brochure de l'instruction de l'Auteur, indiquées dans les Affiches du Mans, lesquelles M. le Haut de cette Ville, qui en est le propriétaire, a bien voulu lui confier, pour la faire connoître à la Société, qui l'a examinée dans toutes ses parties; elles lui ont paru solides, ingénieuses, d'un usage commode, facile & prompt: l'instruction très-claire & à portée de tout le monde, ce qui joint au prix modique de 12 livres, port franc dans tout le Royaume, & appuyé du succès de diverses expériences, rend cette découverte très-intéressante & utile au public, fait espérer à la Société de la voir se multiplier généralement en faveur du peuple, principalement des gens de la campagne, plus éloignés des secours ordinaires. On doit même attendre de l'humanité & du zèle charitable de MM. les Curés, qu'ils ne feront pas les derniers à se mettre en état de procurer ces secours».

De Paris, le 18 Mars.

On a beau prévenir les habitans de cette Ville contre les effets pernicieux de la vapeur du charbon; quoiqu'on fasse pour écarter ce malheur; on les voit chaque jour plus imprudent, respirer cette vapeur perfide avec une sécurité dont ils sont presque toujours la victime. Voici ce que nous venons d'apprendre à ce sujet. » Mardi dernier, 14 du courant, une Garde-malade âgée de 78 ans, s'étant exposée à la vapeur du charbon, s'est trouvée mal; heureusement elle a été secourue assez-tôt; le Suisse & un Laquais de l'Hôtel du Prince Camille, où la scène se passoit, s'apercevant de l'état de cette femme, l'ont transportée dans la cour au pied de l'escalier, à l'air libre; en même-tems ils lui ont fait avaler beaucoup d'eau chaude, ce qui l'a fait aller copieusement par haut & par bas, & l'a parfaitement rétablie. Cette observation semble prouver que l'émetteur, inutile en apparence lorsque les malades ne peuvent avaler, ne l'est point quand on peut l'introduire dans l'estomac. On pourroit encore en conclure que la secoussse des premières voyes est essentielle en pareil cas, ou du moins qu'elle est préférable à la saignée, que nous regardons toujours comme un moyen dangereux. De tous les secours, le plus efficace, est l'aspercion de l'eau froide, & l'humidité du terrain sur lequel on repose le corps nud du suffoqué. Cette méthode aussi ancienne que le monde, & pour ainsi dire renouvelée des Grecs, doit prévaloir dans ces sortes d'asphyxies: nous n'avons cessé de le dire dans nos feuilles depuis qu'elles existent; nous l'avons dit encore dans notre dernier *Avis au peuple*; & pour mieux le confirmer ici, nous rapporterons l'extrait d'une lettre de M. Grignon, Maître de Forges à Bayare en Champaigne, dont nous aurons bientôt occasion de faire connoître les recherches dans plusieurs genres.

» L'inhumation pour rappeler à la vie des personnes suffoquées, est en usage depuis long-tems, particulièrement dans les Forges. Lorsqu'un ouvrier a été saisi par la vapeur du charbon, au point de perdre connoissance, on le place promptement dans un tas de mineraï lavé, dont on le recouvre; le froid subit que

lui imprime ce mineraï humide, rétablit le mouvement de la respiration. Ce moyen est analogue à celui de l'eau froide que l'on jette à grands flots sur le corps nud des suffoqués, & dont on asperge le visage de ceux qui tombent en syncope après une saignée, ou dans l'effet d'une indigestion, &c. »

LIVRES NOUVEAUX.

Recherches historiques & physiques sur les maladies épizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas, publiées par ordre du Roi; par M. Paulet, Doct. en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier. Avec cette épigraphe:

*Nam neque erat coriis usus, nec viscera quisquam,
Aut undis abolere potest, aut vincere flamma.*

Première partie. A Paris, chez Ruault, Lib. rue de la Harpe. Prix 3 liv. broché.

La maladie putride & pestilentielle qui s'est répandue sur le bétail dans les Provinces méridionales de la France, depuis le mois de Juin 1774, a donné lieu à la publication de cet ouvrage, dont le gouvernement a donné l'impression pour l'usage de ceux qui s'occupent des maladies épizootiques, soit pour les traiter, soit pour en préserver les animaux, soit pour en arrêter les progrès. Ils trouveront dans ce traité l'exposition des symptômes qui caractérisent les différentes épizooties qui ont paru en Europe, en différens tems sur les diverses espèces d'animaux; les observations qui ont été faite sur ces maladies, par les meilleurs Auteurs de chaque siècle; les méthodes qu'ils ont indiquées pour les traiter; les préservatifs qui ont le mieux réussi; enfin tous les faits importans qu'on a pu recueillir, & qui méritent d'être rapprochés, pour jeter du jour sur une matière intéressante, dont l'objet est la conservation du grand & du petit bétail. Nous rendrons un compte plus particulier de cet excellent ouvrage.

Commentarii (novi) Societatis reg. scientiarum Gottingensis, &c.

Commentaires de la Société Royale des Sciences de Gottingue, depuis 1769 jusqu'à 1773. 4. vol. in-4°. brochés, avec figures. A Gottingue, & à Paris chez le même Lib. Prix 60 liv.

On souffrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aux lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 30 Mars 1775.

Suite de l'article de Montpellier, du 16 Mars.

DANS la partie atrofée par le Gange, notamment dans le Bengale, & sur toute la côte de Coromandel, on est dans l'ancien usage d'employer les bains de terre, contre ce qu'on appelle vulgairement foibleesse de reins, ou ce relâchement rachitique qui rend les enfans tardifs à la marche, & souvent même boiteux pour leur vie. Un particulier de la ville de Montpellier, connu par sa probité & par sa franchise, a assuré à M. Fouquet qu'une niece qu'il avoit à Madagascar, y avoit été guérie à l'âge de neuf ans, d'un boîtement commençant, par ce seul secours. De ces exemples, & des raisonnemens lumineux auxquels ils servent de base, mais que des bornes trop étroites nous ont forcé d'omettre, M. Fouquet conclut que rien ne doit détourner d'essayer des bains de terre dans les pays méridionaux de l'Europe, contre les fièvres hætiques, dégénérées en phthisie, ou qui les approchent, contre l'atrophie (consomption) même celle où on n'observe aucune fièvre marquée, contre certains ulcères, la noueure des enfans, le scorbut, & quelques autres affections qui en dépendent. Je n'indiquerai point, ajoute modestement M. Fouquet, quels sont les inconveniens qui pourroient résulter de l'usage des bains de terre, (car toute pratique en a sans doute), il n'en est pas dit un seul mot dans Solano, & j'ai encore devers moi un trop petit nombre d'observations, pour qu'il me soit permis de donner là-dessus aucun précepte : mais je pense qu'il ne peut y avoir aucun danger à les ordonner, quand on se sera bien assuré de l'état des forces du malade, du degré de sa maladie, & qu'on aura pris les autres précautions que l'expérience & la prudence peuvent suggerer dans ce cas à un Praticien éclairé. Nos lecteurs, frappés par la singularité du remède, & encouragés par l'exemple, désirent sans doute savoir comment on administre les bains de terre. » Solano les faisoit prendre en plein air, *sub dio*; on creusoit à cet effet des fosses dans une terre inculte ou terrain *vierge*; le ma-

lade y étoit enfoncé jusqu'au cou, & y restoit jusq'ù ce qu'il commençât à trembler. Au sortir du bain on l'enveloppoit d'un drap imbibé d'eau rose, & on l'ignoitoit avec l'onguent décrit par *Zacutus*; *Solano* simplifioit même quelquefois cet onguent, & y faisoit entrer la morelle, *yerva mora*. Du reste, on ne prenoit jamais un second bain dans la même fosse, & ce n'étoit que depuis la fin de Mai jusqu'à la fin d'Octob. que *Solano* permettoit l'usage de ce remède. » Mais ce qui étonnera peut-être, c'est que ce Médecin ne prescrivoit pour l'ordinaire que trois bains à ses malades, & qu'il donne ce nombre comme suffisant dans la plupart des cas, pour opérer la guérison.

Il y a, selon M. Fouquet, deux manières de creuser les fosses ; » ou on les creuse en long, en forme de tranchée, & d'une longueur & profondeur proportionnées à la taille & à la hauteur du tronc du malade ; ou elles sont creusées en forme de terrier, ou de tronc d'une largeur & profondeur convenables, auquel on donne en même-tems une direction horizontale un peu inclinée, ou la pente d'un plan incliné, afin que le corps du malade ne porte pas trop sur ses pieds. On peut même, si l'on veut, y pratiquer une espèce de siège : dans le premier cas, le malade assis nud dans la fosse, & le tronc un peu panché en arrière, est aussitôt recouvert jusqu'au cou, de la terre qu'on en a retirée. Dans le second cas, il est comme terré ou enfoncé dans la fosse jusqu'au cou, dans la situation d'un homme demi-couché, & on achieve promptement de lui couvrir le haut de la poitrine ou des épaules avec de la terre. Cette dernière manière d'ouvrir les fosses est sans contredit la plus pénible & la plus longue, mais aussi la plus avantageuse. On observe également de mettre le malade dans le bain le plutôt possible, après que la fosse a été creusée, afin de ne pas laisser échauffer cette dernière, ou par la chaleur du soleil, ou par celle de l'air extérieur, & de ne pas perdre par-là une trop grande quantité d'émanations terreuses. Le malade étant ainsi placé dans le bain, on peut lui donner un peu de

nourriture, ou même quelque cordial, s'il est nécessaire. Dans cette vue on l'interroge, on lui tate de tems en tems le pouls à l'artère de temporelle, comme on le pratique dans l'usage des bains de quelques eaux thermales; on examine même attentivement son visage, afin de mieux juger de l'impression qu'il éprouve du remede. Enfin après que le malade a été tiré du bain, on le place sur un matelas de crin ou sur de la paille, ou sur des couvertures dont on a eu soin de se pourvoir, & on attend qu'il se soit écoulé deux heures pour l'oindre avec l'onguent mentionné, ou avec tel autre onguent ou liniment qu'on juge convenable ». Il est encore important d'observer que Solano joignoit à l'usage des bains de terre, un breuvage qu'il appelle *émulsion de bellotas*. Nous reservons pour l'ordinaire prochain, la formule de cette préparation, & de l'emplâtre de *Zacutus*.

De Dijon, le 19 Mars.

L'Académie de cette Ville vient de publier un second volume de ses intérêtsans mémoires, dans lequel on trouve des recherches que nous ferons successivement connoître à nos lecteurs. On y lit entr'autres un mémoire sur l'usage de la *Méridienne*; par M. Maret, membre de cette savante Compagnie. Ce mémoire est détaché de ce recueil, pour la commodité des lecteurs. On a de même imprimé en particulier l'éloge du célèbre M. le *Gouz de Gerland*, fait par le même Auteur, & où brillent à la fois les qualités du cœur & de l'esprit du Panegiriste. Nous trouverons encore dans cet éloge de quoi enrichir nos feuilles.

Le programme des prix proposés dans le même tems par la Société, présente trois sujets également intéressans. Dans le premier, pour cette année 1775, elle demande *quels* sont les avantages que les mœurs ont retiré des exercices & des jeux publics chez les differens peuples, & dans les differens tems où ils ont été en usage. Dans le second, pour l'année 1776, quelles sont les maladies dans lesquelles la Médecine agissante est préférable à l'expectante, & celle-ci à l'agissante, & à quels signes le Médecin reconnoît qu'il doit agir ou rester dans l'inaction, en attendant le moment favorable pour placer les remedes? Dans le troisième enfin, pour l'année 1777, de déterminer l'action des acides sur les huiles, le mécanisme de leur combinaison, & la nature des differens composés savonneux qui en résultent. Les Mémoires doivent être adressés à M. Maret, Secrétaire perpétuel de l'Académie, jusqu'au premier Avril de chaque année. Cet Académicien ne perd pas de vue l'usage des fleurs de zinc, sur les propriétés desquelles il nous a communiqué plusieurs fois d'utiles recherches.

Voici ce qu'il en dit dans la dernière lettre qu'il nous a adressée.

» Ces fleurs que j'ai employées deux fois sans succès apparent, & dans des circonstances où les anti-spasmodiques de toutes les espèces, & même les plus vantés, avoient été inutilement employés, viennent de produire un bon effet sur un jeune homme, qu'une affection de l'ame avoit jetté dans des convulsions qui donnoient à sa maladie les apparences d'une épilepsie. Il en a pris un gros par deux grains distribués de six en six heures; tous les accidens se sont calmés, & sa guérison est décidée. Cependant, comme il a rendu quelques vers pendant le traitement, il peut se faire que les fleurs de zinc n'ayent que peu influé sur l'événement. Mais ces vers étoient en petit nombre, & de l'espèce des lombris. Il est rare que ces vers donnent lieu à de pareils accidens, & il reste probable que la guérison du malade est au moins en partie l'effet de ces fleurs. Cette probabilité peut engager quelqu'un à faire de pareils essais, & je puis dire qu'on n'a rien à craindre à les tenter, car je me suis seulement apperçu que la chaux de zinc qui ne diffère pas essentiellement des fleurs, avoit un peu fatigué l'estomac d'un de mes malades, dont les convulsions étoient universelles, & autant internes qu'externes. Cette remarque est d'autant plus intéressante, que les fleurs ont causé des douleurs vives à un malade auquel M. Durande a tenté de les donner, & le principal accident de la maladie étoit un spasme qui attaquoit l'estomac & les parties voisines. Mais comme il peut se faire que l'état de ce viscère soit une contre-indication, je serois bien fâché de ne pas dire tout ce que j'ai vu, & tout ce que je fais de relatif à l'usage d'un remede nouveau dont il est question d'apprécier l'efficacité.

Voici un autre fait tiré de l'Histoire littéraire de notre Académie pour l'année 1774, qu'il est utile de faire connoître, vu que pouvant se reproduire il engageroit peut-être à abandonner une méthode précieuse pour les fractures, (celle de M. Pott).

Un jeune homme avoit eu la cuisse cassée en rave, la redaction & le traitement avoient été faits suivant la méthode de ce célèbre Anglois. La guérison étoit parfaite, nul défaut de conformation; mais le malade avoit la jambe du côté malade plus courte que l'autre. M. Maret, le Chirurgien qui avoit traité cette fracture, en étoit d'autant plus surpris, que la cause de ce phénomène n'étoit point apparente, & que la réunion de l'os étoit parfaite. Il réfléchit que le malade étoit resté pendant quarante jours sur le même côté, que les muscles fessiers & autres moteurs de la cuisse

sur le tronc, avoient été long-tems dans l'inaction & dans un relâchement qui avoit pu favoriser une retraction & un racourcissement tonique de leurs fibres; qu'il étoit possible que de cet état de ces muscles eût résulté une espèce de racourcissement du membre, & d'après cette idée, il contraignit le malade à garder le lit dans une situation absolument opposée. Le succès justifia sa conjecture, & au bout de quinze jours, la cuisse qu'on avoit tous les jours légèrement tiraillée, reprit sa longueur ordinaire, & le malade fut parfaitement guéri, & ne boette point.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Soissons, le 20 Mars.

Un pays où règnent souvent des maladies épidémiques, doit fournir à un Médecin éclairé des moyens d'observer, & l'utilité de ses observations ne se borne pas aux individus qu'il traite, lorsque sachant réfléchir sur sa pratique, il a la générosité de publier ses utiles réflexions. C'est ce que fait M. Dufot, Médecin de cette Ville, dans l'histoire de la dernière épidémie qui a paru dans cette Généralité.

» L'épidémie qui a régné pendant les mois de Novembre & Décembre de l'année que nous quittions, est une fièvre putride pétéchiale. Elle a parcouru successivement plusieurs paroisses situées le long de la Serre, dans des fonds humides marécageux & mal sains. A Novion le Comte il y a eu jusqu'à 135 malades attaqués de cette cruelle maladie, qui n'est que trop commune dans ces cantons, & qui y abrège la vie des hommes qui en guérissent. Les convalescences sont longues, & la plupart de ces infortunés traînent souvent après, une vie languissante. Les symptômes qui caractérisoient cette épidémie, étoient précédés quelques jours auparavant par un malaise général; cette fâcheuse manière d'être, qui annonce si souvent de la malignité. Venoit ensuite le frissonement, & le frisson, auxquels succédoit encore la chaleur. Vers le quatrième ou cinquième jour on voyoit paroître sur la poitrine, le dos & les épaules & au cou, des pétéchies ou petites taches d'un rouge lisse. La pression du doigt ne les faisoit point disparaître. La peau n'étoit ni rude ni raboteuse, elle communiquoit une chaleur acre. Presque tous les malades étoient affoiblis par une diarrhée qui ne les soulageoit point; La soif les tourmentoit cruellement. Tels étoient les symptômes du premier période. L'assoupissement & le délire accompagoient le second, & la surdité commençoit le troisième. Le pouls étoit concentré, & petit dans les commencement de ce dernier, puis il devenoit tremblant, sur-tout aux approches de la crise quand elle

avoit lieu. Mais dans le cours de la maladie il prenoit divers caractères compliqués. J'ai eu encore occasion de reconnoître dans cette épidémie la vérité des principes de l'illustre Auteur de la doctrine du pouls, M. de Bordeu. Sa méthode médicinale est véritablement *la raison & l'expérience*. Ceux des malades qui avoient le pouls irrégulier, vif, serré, tremblotant, inégal, rendoient des vers pendant le cours de la maladie, & sur-tout par l'effet des purgatifs. Voilà, M., les symptômes que je ne surchargerai point de cette vainne théorie qui fait toujours de voile à l'ignorance & à la charlatanerie, & qui souvent égare les gens instruits. J'expose succinctement le traitement qui m'a réussi. . . . Pour boisson ordinaire, les malades prenoient simplement de l'eau de fontaine non bouillie, ni même chauffée, mais rendue acidule par quelques gouttes de vinaigre, & éculcorée avec très-peu de miel. Les vomitifs donnés deux ou trois fois, & en grand lavage, évacuoient un amas considérable de saburre, cause apparente de cette maladie. Le soir du jour qu'on administroit le vomitif, on donnoit un peu de thériaque. Ce cordial ranimoit les forces, & soutenoit les malades. De doux purgatifs nettoyoient ensuite les intestins, & moderoient la diarrhée. Les potions anti-septiques composées de camphre & de quinquina dans une décoction de chardon-beni, faisoient parcourir la fin du deuxième période, & le troisième avec moins de fièvre. Le tems de la coction arrivoit pour plusieurs, & alors les purgatifs toujours doux, amenoient la convalescence. Il n'est pas mort plus d'un malade sur trente-cinq.

L'application des vessicatoires a été indispensable dès l'irruption de la maladie. Le succès dépendoit de la célérité avec laquelle on les appliquoit. Leur effet a supplié chez plusieurs malades au défaut de coction; la secoussé générale imprimée au genre nerveux, cette irritation salutaire & continuée, aidoit la nature à se débarrasser des humeurs qui l'accabloit. J'ai toujours cru que c'est au non usage de ce remede si salutaire dans ces espèces de maladies, qu'on pouvoit attribuer la mort de deux Chirurgiens qui furent attaqués d'une pareille épidémie, en la traitant avec moi dans le Laonnois, il y a actuellement deux ans & demi. . . Ces infortunés, malgré mes vives & pressantes remontrances, crurent qu'ils pouvoient s'épargner la douleur que cause ce remede, dont ils avoient vu cependant de si heureux effets dans le traitement que j'avois établi, & qu'ils avoient suivi à l'égard de nos autres malades ». Ce que M. Dufot a vu, nous l'avons aussi plusieurs fois observé, & les malades ont toujours payé de leur vie l'obstination de leur refus.

De Paris, le 26 Mars.

Il est rare de voir les Savans se livrer à des recherches isolées; leur zèle embrasse presque toujours l'universalité des choses, & ces hommes nés pour le bonheur de leurs semblables, ne vont jamais à la découverte d'un objet utile sans en réunir en même-tems plusieurs autres d'une utilité non moins reconnue. Les voyages faits en différens tems par MM. de l'Académie des Sciences, justifient ce que nous avançons. Mais si l'oubli du passé pouvoit laisser quelque doute là-dessus, ce doute seroit aisément dissipé par l'exemple tout récent qu'en a donné l'illustre M. de Condorcet, adjoint au Secrétariat perpétuel de l'Académie, dans un voyage moins long il est vrai, mais non moins utile. Il s'agissoit de desficher des marais dans le Soissonnois pour fertiliser des terres incultes & enrichir cette Généralité. M. de Condorcet chargé d'examiner ce projet sur les lieux, a fait les recherches qu'on avoit droit d'attendre

de son zèle & de ses lumières. En même-tems il s'est assuré par un travail particulier, de l'influence qu'ont les marais sur la santé des peuples des villages qui lesavoisinent: entreprise utile qui doit éclairer en général les habitans voisins des lieux marécageux sur les dangers qu'ils courrent dans un pareil séjour. Pour acquerir sur cet objet les connaissances qu'il deffroit avoir, M. de Condorcet a choisi plusieurs paroisses situées dans la Picardie, où les travaux, la nourriture, la température de l'air, & l'administration des impôts, est la même que dans les Villages marécageux. De ces paroisses, les unes sont placées le long de l'Oise, dont l'avidité des Meuniers n'est point encore parvenue à changer les prairies en marécages. Les autres Villages sont sur un plateau situé entre l'Oise & le Perrou. Il a d'abord examiné quelle étoit la vie moyenne dans chacune de ces situations, & il a fait les calculs à part pour les hommes & pour les femmes. Voici quels en ont été les résultats:

	Vie moyenne des hommes.	Vie moyenne des femmes.	Vie moyenne commune.
Paroisses situées sur la rivière d'Oise. . . .	23 $\frac{1}{4}$ +	23 $\frac{1}{4}$ +	23 $\frac{1}{4}$ +
Paroisses situées sur le Plateau.	21 $\frac{1}{4}$ +	23 $\frac{1}{4}$ +	22 $\frac{1}{3}$ +
Paroisses non marécageuses.	22 $\frac{1}{4}$ +	23 $\frac{1}{4}$ +	23 +
Paroisses marécageuses.	16 $\frac{2}{3}$ +	19 $\frac{1}{3}$ +	18 +

M. de Condorcet avoit oui dire que dans le siècle dernier, ou au commencement de celui-ci, le Parlement ayant ordonné une enquête dans une des Paroisses marécageuses, sur un fait passé quarante ans auparavant, on ne put

trouver aucun témoin; d'où cet Académicien a cru qu'il seroit utile de chercher combien sur mille personnes il y en avoit dans chaque classe de Paroisses qui eussent passé 60 ans.

	Nombre d'hommes sur mille au - dessus de 60 ans.	Nombre de femmes.	Nombre d'individus mâles ou femelles.
Paroisses situées sur la l'Oise.	58	72	65
Paroisses situées sur le Plateau.	68	60	64
Paroisses non marécageuses	63	66	64 +
Paroisses marécageuses.	38	49	43

Ainsi quoique la vie des hommes ne soit pas bornée, communément à soixante ans dans les Paroisses marécageuses, cette table prouve de nouveau combien cette position contribue à abréger la vie.

La suite à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 6 Avril 1775.

De Madrid, le 18 Mars.

Il paroît depuis peu dans cette Ville, une gravure représentant la tête monstrueuse d'un enfant du sexe féminin, né à Montealegro, dans le Royaume de Murcie, & qui vit encore. Cette tête a un large front, au milieu duquel est un œil qui a deux prunelles, comme si ces deux yeux avoient été rapprochés latéralement, au point de se confondre ensemble, à l'exception des prunelles, & de n'en faire qu'un seul. Un peu plus bas & de chaque côté sont deux autres yeux placés dans l'endroit ordinaire, mais fort écartés l'un de l'autre, & tous deux bien conformés. Au-dessous de chacun de ces yeux, sont placés un nez & une bouche également bien figurés & bien distincts les uns des autres, par un assez large intervalle qui les sépare. Un seul menton termine le bas du visage, comme on a vu que le haut de la tête étoit terminé par un seul front. On assure que l'enfant suce du lait & du miel par les deux bouches, qui probablement aboutissent à un œsophage commun; car si l'on excepte la tête, cette fille est d'ailleurs bien conforme dans toutes les autres parties de son corps.

Fin de l'article de Montpellier, du 22 Mars.

Nous avons promis dans la dernière feuille, de faire connoître la préparation de l'onguent de *Zacutus*, avec lequel Solano faisoit frotter ses malades au sortir de la fosse; & cette fameuse émulsion de *bellotas* dont il faisoit grand cas dans la phthisie pulmonaire, surtout lorsquelle étoit accompagnée de crachement de sang. On prépare l'onguent de *Zacutus* de la maniere suivante :

» Prenez une poignée de pousses tendres de morelle, en latin *Solanum majus*, *Solanum nigrum officinarum*. Après les avoir écrasées & broyées dans un mortier, incorporez-les avec suffisante quantité de pain-doux. On frotte avec cette pommade, principalement les jointures & l'épine du dos depuis la nuque.

L'émulsion de *bellotas* n'est autre chose que le suc tiré du gland de chêne, avec l'eau commune, ou avec celle de chaux, ou enfin avec la décoction de quelque plante vulnéraire. M. Fouquet a vu de bons effets de ce remede sur un jeune homme âgé de 24 ans, qui rendoit par intervalle des crachats purulens & un peu rouillés, & avoit une légère difficulté de respirer, avec les chevilles enflées, à la suite d'un rhume négligé. Pour l'employer, il a extrait quelquefois le suc du gland de chêne avec l'eau d'hysope, d'autre fois avec la décoction de paquerette; il faisoit ajouter une petite quantité de sucre en triturant, afin d'obtenir plus facilement le principe émulsif, au moyen de cet intermede unissant, il édulcoroit d'ailleurs cette émulsion avec une bonne quantité de sucre rosat, parce qu'il employoit le suc des glands de Languedoc, moins doux & plus austere que celui des glands d'Espagne. A ce que M. Fouquet a dit d'après Solano sur la propriété du fruit de chêne, ajoutons encore ce qu'en a écrit *Dom Garcia Hernandes*, qui de concert avec *Gultieres de Los Rios*, tous deux disciples de Solano, en ont singulièrement vanté l'efficacité. » J'ai vu employer l'émulsion tirée des glands par l'eau commune dans les ulcères intérieurs, les flux vénériens & les fièvres colliquatives. On prenoit ce remede matin & soir, pendant 15 ou 20 jours, & par son usage continué, l'acrimonie des humeurs a été entièrement corrigée; les ulcères se sont parfaitement consolidés, & la nutrition a commencé de se faire avec tant de célérité & d'une maniere si frappante, qu'on s'en est apperçu dès les premiers jours; le pouls n'ayant pas tardé à revenir à son état naturel. J'ai fait prendre, continue *Dom Garcia Hernandes*, de cette espece d'orgeat à un phthisique qui crachoit du sang mêlé de pus, & à qui on avoit administré pendant longtems sans aucun succès les remedes les plus convenables dans ces sortes de cas, & les plus vantées; l'usage continué de l'émulsion de *bellotas*, l'a entièrement retrouvé, & lui a même procuré une santé beaucoup meilleure que

celle qu'il avoit avant d'être malade. . . . préparée avec l'eau de chaux l'émulsion de *bellotas* mondifie, déterge les ulcères des poumons, les consolide entièrement, & favorise la nutrition chez les phthisiques. L'efficacité & la vertu vulnéraire de cette émulsion, est au-dessus de tout ce qu'on pourroit dire ». (Voyez l'ouvrage de ce Médecin, intitulé *Doctrina Solano que Acclarada*). Reste à savoir si l'expérience confirmera tout ce que promet le Docteur Espagnol.

Suite de l'article de Dijon, le 27 Mars.

(La mort du sage est le soir d'un beau jour.) Telle est l'épigraphie que M. Maret a empruntée de la Fontaine, pour orner le titre de l'éloge qu'il a consacré au nom de l'Académie de Dijon, à la mémoire de l'illustre M. le Gouz de Gerland. C'est sous ce beau jour, qu'il a placé les traits de la vie du Philosophe, du Savant & de l'homme de lettres, car M. le Gouz de Gerland réunissoit ces trois qualités. Qu'on ne croye pas cependant que les fleurs que l'Académicien de Dijon a répandues sur le cercueil de son confrère, l'ayent distraitt des occupations médicales, auxquelles son goût & son état le rappellent sans cesse; la même main qui traçoit l'éloge de M. le Gouz, écrivait des recherches sur l'usage de la Méridienne, conseillée par plusieurs Médecins, défendue par d'autres, & sur laquelle les hommes moins éclairés par l'art, mais peut-être mieux guidés par la nature, ne suivent le plus souvent que le penchant de cette première mère. L'examen de la maniere dont le fait la digestion, & les autorités réunies, conduisent M. Maret à se décider en faveur de la Méridienne: mais ce n'est pas sans restriction & sans modification; nous allons rapporter les sages préceptes qu'il donne.

» Le sommeil peut nuire s'il dure trop long-tems; il est donc nécessaire qu'il soit renfermé dans de justes bornes: un quart d'heure, une demi-heure ou une heure suffisent, & l'on doit rarement dormir deux heures. C'est le tempérament, c'est la quantité, c'est la qualité des alimens, qui doivent servir de règle.

Plus on a de difficulté à digérer, plus on a mangé, plus les alimens résistent à leur décomposition, & plus la Méridienne doit être longue. Il faut au contraire qu'elle ait d'autant moins de durée, que l'estomac est moins surchargé, que les alimens sont plus faciles à digérer, & que le tempérament favorise davantage la digestion. Dans peu de tems l'habitude ne laissera point d'excès à redouter dans ce sommeil; bientôt on s'éveillera de soi-même dans l'instant où il devra cesser. Cependant avant que cette habitude soit formée,

il faudra se faire éveiller, mais avec précaution. En brusquant le réveil, on occasionnerait souvent une commotion préjudiciable. L'utilité de la Méridienne dépend de l'attention que l'on donne à beaucoup de pratiques plus essentielles qu'on ne le croiroit au premier coup d'œil. La situation du corps, la température du lieu qu'on choisira pour se livrer au sommeil, l'habillement même, ne sont rien moins qu'indifférens. Ces détails, ajoute judicieusement Monsieur Maret, peuvent paroître minutieux; mais aux yeux des vrais Philosophes, l'intérêt de l'humanité ennoblit tout: il n'y a que les gens superficiels qui, par vanité & plus souvent encore par paresse, négligent, méprisent ou blâment toute espèce de détails.

L'estomac a deux ouvertures, l'une donne entrée aux alimens, l'autre leur livre passage dans les intestins. Ce n'est qu'après avoir été atténusés par la fermentation & par les autres agents de la digestion, qu'ils doivent y pénétrer. Il faut donc qu'ils ne s'échappent point avant que cette atténuation ne soit faite; & pendant qu'elle s'opere, l'estomac doit être dans une position qui oblige les alimens à y séjourner. L'orifice par lequel ils sortent de ce viscere, est un peu supérieur à son fond. Si l'on se couchoit horizontalement, la pâte alimentaire en seroit trop rapprochée; elle pourroit entrer dans le canal intestinal avant que d'être assez digérée. La situation horizontale est donc à craindre; la perpendiculaire seroit beaucoup plus favorable, mais elle auroit l'inconvénient d'occasioner un tiraillement incommodé, une compression nuisible. On doit lui préférer la position dans laquelle le corps est un peu incliné à l'horizon, parce qu'alors les alimens sont retenus dans le fond de l'estomac par leur propre poids, & que la pesanteur de ce viscere n'est plus fatigante. Ceux qui voudront faire la Méridienne ne doivent donc pas se coucher sur un lit, & parallèlement à l'horizon, mais s'asseoir sur une chaise ou sur un sofa, la tête haute, le corps légèrement penché en arrière, & même tourné un peu sur le côté gauche. Dans cette situation, l'estomac ne pese point sur les gros vaisseaux qui rampent le long des vertèbres, le cours du sang n'est point gêné, la liberté de la circulation est même ici d'une nécessité si indispensable, qu'il faudra ôter ou relâcher tous les liens dont la mode & l'usage nous embarrassent. Alors nulle pesanteur, nulle douleur de tête, nul engourdissement à craindre: accidens qu'on a souvent attribués à la Méridienne, parce qu'il est rare qu'on prenne la peine de porter l'examen aussi loin qu'il le faudroit ».

La suite à l'ordinaire prochain.

De Chaumont en Bassigni, le 29 Mars.

Il est sorti des presses de cette Ville, un ouvrage intitulé : *Essai de pratique sur les Eaux de Bourbonne, ou prolegomene &c.*; par M. Juvet Médecin de ces Eaux pour le Roi, & de l'Hôpital Militaire. Cet ouvrage écrit en latin, & d'un seul vol. in-4°. se trouve chez Bouchard Libraire. La nature des Eaux de Bourbonne & leur efficacité, y sont exposées dans le plus grand détail par l'Auteur; M. Mongin de Montrol, gendre de M. Juvet, & Médecin adjoint à ces Eaux, l'a enrichie d'observations curieuses, & qui ne peuvent qu'augmenter la juste confiance accordée à cette source médicamenteuse. Telle est entr'autres celle que nous allons rapporter.

» Au mois de Mai 1773, M. ***, âgé de 40 ans, tomba de quinze pieds de haut sur la tête, & la heurta contre une grosse table, sans fracture au crane, ni sans commotion au cerveau; on le saigna copieusement & plusieurs fois, tantôt du bras, tantôt du pied; on le mit ensuite à une diète sévère, la fièvre ne s'alluma point, l'esprit & la mémoire ne furent point altérés, & le blessé parut entrer en convalescence. Cependant le cou, la poitrine, le bras gauche, qui n'avoient point été touchés, contractèrent peu de tems après, une ecchymose passagère & spontanée; il survint un spasme permanent des muscles de la tête, qui la fit pencher sur le côté gauche; son bras tomba dans une maigre paralysie: ce fut dans cet état qu'il vint du fond de la Bretagne aux Eaux de Bourbonne. Ce malade ne buvoit jamais que du vin quand il se portoit bien; c'est pourquoi il ne compta que sur les bains & sur les douches, persuadé que la boisson des eaux non - seulement lui seroit inutile, mais même nuisible. Au milieu

de ses exercices, il fut attaqué d'une fièvre tierce régulière; que les purgatifs usités & le quinquina, dissipèrent dans huitaine. Il quitta le quinquina pendant quelques jours, & reprit l'usage des eaux; chaque bain & chaque douche amenoient vers le cou & le bras des mouvements musculeux, conservant le tige de la fièvre, qui ne dépassoit point ces parties, & qui se faisoient sentir même hors de l'eau. Au bout de cinq jours ces symptômes locaux gagnerent tout le corps; la fièvre tierce reparut plus forte que la première fois, & fut enfin double tierce, non sans crainte de la voir devenir continue, & porter au cerveau. Aussitôt on recourut aux moyens précédens, & la fièvre cessa de même. On reprit une seconde fois l'usage extérieur des eaux, mais on eut soin de continuer le quinquina, & par ce moyen il n'y eut plus de contractions locales pendant cinquante jours que durerent les bains & les douches; la santé se soutint, la tête se redressa, tous ses mouvements s'exécuterent avec facilité, & le bras prit chaque jour plus de force & d'embonpoint.

Suite de l'article de Paris, du 3 Avril.

Comme M. le Marquis de Condorcet craignoit que l'inexactitude des listes mortuaires où l'on ne met souvent l'âge qu'à-peu-près, ne le fit tomber dans quelque erreur, il a jugé à propos de chercher aussi l'âge moyen de tous les individus nés dans chaque Paroisse, & qui y existent actuellement. Cet âge n'est également que la vie moyenne, mais il peut servir de même à évaluer les effets des différentes situations, par rapport à la vie humaine. Voici une Table de cet âge moyen, distribuée comme la précédente :

	Age moyen des hommes.	Age moyen des femmes.	Age moyen des deux sexes.
Paroisses situées sur la rivière d'Oise.	24 + $\frac{1}{3}$	26 $\frac{2}{3}$	25 $\frac{1}{4}$
Paroisses situées sur le Plateau.	28 $\frac{3}{4}$	28 $\frac{3}{4}$	28 $\frac{3}{4}$
Paroisses non marécageuses.	24 + $\frac{1}{4}$	27 $\frac{2}{3}$	26 $\frac{2}{3}$
Paroisses marécageuses.	22 $\frac{2}{3}$	25 $\frac{1}{3}$	24

L'âge moyen se trouve plus grand que la vie moyenne, parce que le rapport du nombre des morts en bas âge au nombre total, est beaucoup plus grand que celui du nombre

des enfants au nombre des adultes, & la différence produite par l'influence des marais, se trouve moins grande. Pour suivant ses utiles recherches, l'illustre Académicien a examiné

Si l'air des marais influoit sur la vie des enfans en bas âge, du moins jusqu'à l'âge de six ans; mais il n'a point trouvé qu'il eût d'influence. Pour s'assurer de ce fait, il a supposé un nom-

bre de naissances, donné le même pour les garçons ou pour les filles dans les Paroisses marécageuses ou non marécageuses, & il a trouvé la Table suivante :

	Rapport du nombre d'hommes au-dessus de 20 ans.	Des femmes.	Du nombre commun.
Paroisses non marécageuses . . .	1128	1035	1081
Paroisses marécageuses. . . .	1000	1000	1000
Paroisses non - marécageuses. . . .	Rapport du nombre total d'hommes.	De femmes.	Rapport commun.
	1129	1139	1082
Paroisses marécageuses. . . .	1000	1000	1000

Il paroît résulter de cette Table, surtout si on la compare aux précédentes, 1^o. que l'air des marais ne nuit point à la fécondité, 2^o. qu'il est dans le tems de la jeunesse plus dangereux pour les garçons; & pour les femmes dans leur dernier tems critique.

La suite à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Nous avons lu avec plaisir dans une lettre d'un Savant qui nous fournit souvent d'excellens matériaux, des vues entièrement conformes à celles que nous avions publiées sur la maniere de préserver & de guérir les bestiaux des épizooties. A travers la foule de recettes & de traitemens, il se plaint de ne pas distinguer l'histoire exacte de la maladie qui a dévasté plusieurs de nos Provinces; avec une description exacte des accidentis de la maladie, & de l'état où l'on trouve les animaux qui en meurent. Il seroit possible que ceux à qui ces détails parviennent, indiquassent des secours plus utiles, car,

ajoute-t-il, la destruction prompte des bêtes malades, est une extrémité bien cruelle. Ce Savant rappelle ensuite les avantages que l'on a retirés du sel marin en qualité de préservatif, & comme ce sel ne paroît agir ainsi que par une propriété anti-putride, il propose d'y suppléer par la racine de pétafite, plante fort commune, dont on mêleroit la poudre avec les alimens. On ne fauroit trop applaudir à des vues & à des recherches aussi utiles. Ajoutons que pour avoir les connaissances désirées sur le traitement de l'épizootie en question, on pourroit non-seulement faire publier l'histoire exacte de la maladie, mais accorder un prix dans chaque Province au jugement des Académies & des Facultés de Médecine, pour celui des concurrens de cette même Province, dont le mémoire paroîtroit établi sur des faits: & donner ensuite un second prix à l'Auteur de celui de ces mémoires, dont les conseils & les vues auroient eu plus de succès contre l'épizootie présente.

On soucrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 13 Avril 1775.

De Florence, le 20 Mars.

À un moment où nous venions de publier l'extrait du premier volume du recueil d'opuscules Medico - Pratiques, par M. Targioni, nous apprenons que ce Médecin a mis nouvellement au jour, un second recueil d'opuscules sur la Physique & sur la Médecine: c'est vraisemblablement la suite qu'on nous avoit promise. Elle comprend, 1^o. le supplément à l'essai pour servir à l'histoire de la putréfaction, par le Traducteur de la Chymie de Schaw; 2^o. les préceptes pour impregner l'eau d'air fixe, par M. Pyesteley; 3^o. le discours prononcé sur les différentes espèces d'air, par M. le Chevalier Pringle, à la Société Royale; 4^o. l'histoire & la guérison d'une difficulté d'avaler, provenant d'une affection convulsive de l'œsophage; 5^o. enfin des observations & des expériences sur la racine de calumbé, par le Docteur Percival. M. Targioni rend un service important à sa patrie, en lui communiquant ces intéressantes recherches, qui vraisemblablement n'y étoient point encore assez connus; mais comme nous les avons fait connaître dans le tems à nos lecteurs, & que tous les Journaux de France en ont fait mention, nos lecteurs nous dispenseront sans doute d'entrer dans un nouveau détail sur ces divers objets.

De Lyon, le 30 Mars.

Une femme étoit depuis deux jours dans les douleurs de l'enfantement. M. Faiffelle, Chirurgien, qui avoit été appellé auprès d'elle, fut obligé de se servir du forceps pour sauver cette femme & son fruit. A huit heures du soir, il la délivra d'un enfant sans mouvement, sans pouls, qui avoit le visage de couleur violette foncée, & que ce Chirurgien crut mort. Il ordonna de faire chauffer du vin, & après avoir soigné la mère, il alla au secours de l'enfant, auquel on avoit déjà administré inutilement plusieurs remèdes. Il le plongea dans du vin tiède, animé avec de l'eau-de-vie, & lui souffla dans la bouche autant d'air que ses

poumons lui en purent fournir. Dix minutes s'étant écoulées sans succès, il insista sur ce traitement, en faisant respirer à l'enfant d'eau de Luce & du vinaigre radical, & en le tenant toujours dans le vin tiède & continuant les frictions. Environ une demi-heure après, il sortit de la bouche de cet enfant, beaucoup d'eau écumeuse; on lui sentit quelques battemens de cœur; au bout de trois quarts-d'heures il s'annonça lui-même à sa mère, par un cri qui répandit la joie dans toute la famille. C'étoit un premier enfant après quatre années de mariage. Il se porte aujourd'hui très-bien, & il est nourri par sa propre mère.

On doit assurément beaucoup de reconnaissance au Chirurgien de Lyon, pour n'avoir pas négligé comme bien d'autres personnes qui exercent l'art des accouchemens, des soins aussi efficaces; mais les moyens de ressusciter les enfans de cette manière, étoient connus depuis long-tems, & si nous les rappelions ici, c'est moins pour annoncer un fait nouveau, comme on l'a fait dans quelques papiers publics, que pour remettre ces exemples sous les yeux de ceux qui ne sont pas Médecins, afin de les exciter à ne pas négliger ces secours en pareilles circonstances.

De Poitiers, le 3 Avril.

Un Gentilhomme des environs de Chauvray, ayant mangé à son dîner de la purée, (on ne dit pas de quelle,) s'est trouvé fort incommodé après son repas, d'une violente colique, avec des envies de vomir très-fréquentes. Le même accident s'est également manifesté sur sa famille qui avoit pris le même repas. On a cherché la cause de ces symptômes inquiétans, & on l'a trouvée dans le cuivre; on avoit passé la purée dans une casserolle de ce métal, dans laquelle il s'étoit formé beaucoup de verd-de-gris. Aussitôt la cause reconnue, on a fait boire beaucoup d'eau chaude aux malades, & le vomissement provoqué par cette boisson a dissipé la colique. Ainsi se vérifie ce que nous avons dit plusieurs

fois dans nos feuilles; le cuivre seul n'est point mal fain, il ne nuit que quand il est combiné avec une substance salme; mais comme cette combinaison ne le fait dans les casseroles que par le défaut même de l'étamage, ou par la négligence de ceux qui sont chargés de veiller à la propreté des ustenciles de cuisine, il est aisé avec un peu d'attention, de prévenir les accidens qui pourroient en résulter; & quand même cette combinaison se seroit formée, il est aussi facile d'y remédier. Rarement il s'amasse assez de verd-de-gris dans les casseroles, pour occasionner d'accidens violents, à moins d'une négligence extrême; encore quand la chose arrive, on voit par l'exemple rapporté, qu'il suffit de boire de l'eau chaude pour en être promptement délivré. N'oublions pas cependant de redire à nos lecteurs combien il est imprudent de garder des ragoûts & des fricassées dans les casseroles, il s'y forme alors une quantité étonnante de verd-de-gris, & quand le poison est si fort multiplié, ses effets doivent nécessairement être funestes. C'est-là le cas de dire *mors in olla.*

Dans notre Feuille du 2 Juin de l'année dernière, nous rapportâmes une observation de M. Reynault, Maître en Chirurgie à Niort, au sujet d'un nez coupé par une morsure, & qu'il avoit remis en place. Comme la chose s'étoit passée devant plusieurs personnes, il n'étoit pas difficile à M. Reynault d'en fournir la preuve; & il l'eut fait sans doute comme il le promettoit, si ce Chirurgien avoit pu prouver qu'une observation, dont la possibilité étoit démontrée, pût être révoquée en doute. On l'a cependant contestée, & c'est pour convaincre les incrédules, qu'il a publié le témoignage du blessé, du Concierge de la prison où la scène s'étoit passée, & de deux femmes témoin de la querelle & de ses suites; sur-tout par l'attestation de M. Roux, Médecin à Niort, qui a certifié publiquement la vérité de ce fait, dans les affiches du Poitou.

Fin de l'article de Dijon, le 5 Avril.

Rien n'est plus dangereux que de précipiter son jugement; c'est la source de tous nos écarts. Sans cette précipitation on n'auroit jamais cru que le sommeil du jour augmentoit la chaleur du dehors en diminuant la chaleur intérieure, & on n'auroit pas trouvé dans cette idée un motif de proscription de la Méridienne. Il étoit si facile de le convaincre du contraire, & même en supposant cet effet de la chaleur de l'atmosphère, il étoit évident que pour le rendre inutile, il ne falloit que choisir une chambre dont l'air fut tempéré, & se couvrir proportionnellement à la saison. En s'astreignant encore au choix du lieu, l'on pourra donc, sans crainte, pra-

tiquer la Méridienne. Mais quoique son avantage ne soit point équivoque, tout le monde peut - il se livrer à son usage? C'est une question qu'on étoit en droit de faire à M. Maret, & dont la réponse entroit nécessairement dans le plan qu'il s'est proposé: un coup-d'œil rapide jeté sur les différens états des hommes; sur la diversité de leurs tempéramens & sur leurs âges, va la résoudre.

Il est des hommes qui donnent tous les jours au sommeil plus de six à sept heures, espace de tems que la raison semble permettre d'y employer, & la Méridienne n'est point faite pour eux, car l'excès du sommeil est dangereux. Il en est encore qui, après avoir sacrifié une grande partie de la nuit à l'étude ou aux plaisirs, ne s'éveillent que quand le soleil a déjà parcouru une partie de sa carrière. Ceux-ci ne doivent pas non plus dormir après le dîner, à moins que ce repas ne soit beaucoup retardé; encore alors le sommeil ne conviendra-t-il que très-rarement, parce qu'il sera trop rapproché de celui qu'on est disposé à prendre la nuit. L'indigence, l'ambition, le louable desir de se rendre utile à la patrie, mille autres motifs aussi pressans, forcent la plupart des hommes à renoncer à l'avantage qu'on a lieu d'attendre de la Méridienne. Mais on raisonne mal si l'on en concluoit qu'elle ne convient qu'à très-peu de personnes; l'impossibilité physique de suivre un usage bon par lui-même, peut seul en restreindre l'utilité, & nous n'avons ici qu'une impossibilité morale; il est même évident qu'il est des circonstances dans lesquelles tous les hommes doivent, sans exception, se livrer au sommeil après le dîner; qu'ils peuvent tous quelquefois dormir au sortir de ce repas, & qu'il y en a beaucoup qui ne pourroient s'y refuser sans imprudence. Du nombre de ces derniers sont les enfans, les vieillards & les valéudinaires, sur-tout ceux qui tendent à l'éthisie. En effet, les uns ont besoin de croître, il leur faut un chyle très-parfait; quant aux autres, ils ont si peu de chaleur, si peu de fluide nerveux, que sans la Méridienne leur digestion seroit très-difficile. C'est encore le défaut de chaleur intérieure qui fait que ce sommeil est très-utile aux phlegmatiques & aux pituitieux. C'est la sécheresse de la fibre des Gens de lettres, des vapoureux & des mélancoliques, c'est la prodigieuse déperdition d'esprits animaux qu'ils font pendant la veille, qui leur rend son usage nécessaire. Quelqu'utile que soit la chaleur intérieure, elle peut cependant nuire à la digestion par son excès. Sur ce fondement plusieurs Auteurs défendent aux bilieux & aux sanguins de dormir pendant que les alimens se digèrent dans l'estomac. Mais l'effet est toujours proportionné à la cause, & l'on n'aura

aucun excès à redouter si le sommeil est de peu de durée. D'ailleurs, l'économie du fluide nerveux, la nécessité du repos, sont des motifs qui doivent les engager à s'y livrer. La Méridienne, il faut en convenir, est moins importante pour les sanguins & pour les bilieux, que pour ceux qui ont d'autres tempéramens; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils peuvent la faire quelquefois, quoique plus rarement que les autres. Au reste il est des circonstances où elle est non-seulement permise, mais même nécessaire. C'est lorsque le sommeil de la nuit n'a été ni assez tranquille, ni assez long; c'est quand le soleil de l'Eté rend l'atmosphère brûlante. Elle est même alors indispensable aux artisans, aux agriculteurs, auxquels elle ne convient pas dans toute autre occasion.

Fin de l'article de Paris, du 9 Avril.

Les conclusions tirées des derniers calculs de M. le Marquis de Condorcet, lui paroissent devoir être confirmées par un plus grand nombre de faits; mais, ajoute ce Savant, si on attachoit quelque importance à la décision de

ces questions, & de quelques autres semblables, il seroit aisé de se procurer les connaissances nécessaires, & on n'auroit pas à vaincre les obstacles qu'a effuyé le projet d'avoir un dénombrement de la France. On n'a pas besoin ici d'avoir des dénombremens complets de toutes les paroisses d'un pays, mais seulement d'un grand nombre de paroisses, ni de tous les pays marécageux de la France, mais d'une grande partie seulement. Ainsi on pourroit négliger les paroisses & les cantons, où quelques préjugés s'opposeroient au dénombrement; d'ailleurs, dans un moment où le gouvernement a la confiance du public, il suffiroit de dire quelles vues on se propose dans ces recherches, & on seroit sûr de n'éprouver ni difficulté ni retardement. Les premières recherches de M. le Marquis de Condorcet sont suivies du tems moyen que chaque individu a pu employer au travail. Il fixe cet âge à vingt ans, & le continue jusqu'à la fin de la vie, parce que ceux qui habitent des pays où la vie est moins longue, doivent à proportion cesser de travailler plutôt. Voici la Table que cette considération-lui a fournie pour le tems moyen que les individus ont travaillé:

	Tems moyen des hommes.	Tems moyen des femmes.	Tems moyen commun.
Paroisses du bord de l'Oise.	20 $\frac{1}{4}$	24 $\frac{1}{3}$	22 $\frac{1}{2}$
Paroisses situées sur le Plateau.	20 $\frac{1}{4}$	21 $\frac{1}{4}$	21 $\frac{1}{4}$
Paroisses non marécageuses.	20 $\frac{1}{2}$	23 $\frac{1}{3}$	22 $\frac{1}{2}$
Paroisses marécageuses.	18 $\frac{1}{2}$	19 $\frac{1}{4}$	19 $\frac{1}{4}$

L'illustre Académicien a cherché de même le tems moyen que chaque mort avoit pu emploier au travail pendant sa vie; il a eu la

Table suivante:

	Tems moyen du travail pour les hommes.	Des femmes.	Tems commun.
Paroisses sur l'Oise.	35	34 $\frac{1}{2}$	34 $\frac{1}{2}$
Paroisses sur le Plateau.	46	37 $\frac{1}{4}$	41
Paroisses non-marécageuses.	37	35	36 $\frac{1}{2}$
Paroisses marécageuses.	32 $\frac{1}{4}$	30	31 $\frac{1}{4}$

Ainsi sous quelque point de vue que l'on envisage l'influence des terrains marécageux, on trouve qu'elle abrège la vie des hommes,

qu'elle diminue du produit de leur travail, que cet effet est très-sensible, & qu'il seroit de l'intérêt public & du bien de l'humanité,

de s'occuper du dessèchement des marais, quand même ce ne seroit pas un moyen de donner de nouvelles terres à la culture, & de procurer du travail aux hommes qui en demandent.

LIVRES NOUVEAUX.

Remede éprouvé pour guérir radicalement le cancer occulte & manifeste ou ulceré; par M. le F. D. S. I. A Paris, de l'Imprimerie de Michel Lambert, Imp. Lib. près S. Côme. Brochure de seize pag. Prix 12 f.

Le remede que conseille l'Auteur, est l'arsenic; on s'attend sans doute à trouver des faits qui puissent justifier cette pratique périlleuse: l'Auteur en annonce deux cents, & n'en publie aucun. Un homme qui auroit guéri deux cents cancers, soit dans Paris, soit dans la Province, n'auroit pu le faire que dans un certain nombre d'années, & son nom célébré par chaque malade, auroit déjà fait la plus grande sensation. On pourroit, à bon droit, l'appeler faiseur de prodiges; & cependant on cherche encore le spécifique contre le cancer, & les cures de M. le F. D. S. I. sont ignorées. En attendant qu'il publie les observations qu'il a cru devoir garder *in petto*, nous croyons devoir prévenir ceux qui n'apprécient l'efficacité d'un remede que par des faits connus, de se tenir en garde contre ce prétendu spécifique, jusqu'à ce que la Faculté de Médecine de Paris, ou quelqu'autre Compagnie savante, ait suivi dans le grand jour, les opérations de M. le F. D. S. I. & en ait reconnu le succès. Ce vœu sera sans doute celui de tout bon citoyen.

J. Lorentz, *morbi deterioris notæ, Gallorum castra trans rhenum sita, ab anno 1757 ad 1762 infestantes, in-8°. broché.* A Schleißstadt, & à Paris chez Cavelier, Libraire, rue S. Jacques. Prix, 21. 10 f.

Andr. Pignierii *praxis medica, ad usum Scholæ Valentinæ, 1775. 2 vol. in-8°. br.* A Amsterdam & à Paris chez le même Lib. Prix, 5 liv.

Lettre sur les paranymphe de la Faculté. A Paris, sans nom d'Imprimeur.

C'est une petite brochure assez curieuse sur l'origine des paranymphe. L'Auteur y rend compte de ce que contiennent à ce sujet les Annales de la Faculté de Médecine de Paris, & promet de donner incessamment l'étymologie du mot *paranymphe*.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

On lit dans la Gazette d'Agriculture, qui devient toujours plus intéressante dans les

mains de M. l'Abbé Roubaud, que dans une épidémie qui se manifesta dans le Berry & dans une partie de la Marche en 1747, la mortalité des bestiaux forçait d'en acheter de nouveaux dans les Provinces limitrophes, & que de toutes les bêtes à corne qu'on acheta pour remplacer celles qui étoient mortes, on n'en vit périr aucune, quoique la maladie continuât toujours d'exercer ses ravages sur celles qui étoient naturalisées dans le pays, & quoique les bestiaux qu'on achetait sortisent pour la plupart d'endroits où l'épidémie avoit déjà pénétré. " Je me souviens, ajoute l'Auteur de ces réflexions, qu'un des Métayers ayant perdu tous ses bestiaux, acheta malgré moi, deux bœufs qui ne lui coûterent que 60 livres, & qui après avoir fait tout son ouvrage, furent revendus 400 liv. au bout de deux ans; une autre circonstance que je ne dois pas oublier, c'est que dans l'étable où l'on fit la vente de ces bœufs, il y avoit une vache morte qu'on eut soin de couvrir de paille, afin que l'acheteur ne s'en apperçut pas. " On lit encore dans le même endroit, qu'un particulier voyant l'épidémie à sa porte, & ayant entendu dire que le seul moyen d'en garantir ses bestiaux, étoit de les échanger de place, envoya les siens à la distance de quatre lieues seulement, & dans le domaine d'un de ses amis qui venoit de perdre toutes ses bêtes à corne; que ces animaux, en passant dans des étables d'autant plus infectées, que tous les bestiaux qu'on y logeoit auparavant, étoient morts depuis peu de jours, auroient dû, loin de devenir les victimes d'une démarche qui paroiffoit si imprudente, s'y porterent très-bien, mais cinq ou six mois après, le maître les ayant rappelées dans la première étable, elles furent attaquées de contagion, dont elles moururent. De pareils faits sont plus communs qu'on ne l'a pensé: il feroit peut-être possible de les mieux constater encore, & d'en faire une collection qui dévendroit d'autant plus précieuse, si elle étoit exécutée fidèlement & sans préjugé, qu'elle contribueroit beaucoup à nous éclairer sur la maniere dont les contagions se propagent, & sur les moyens de s'en préserver. Nous rendrons compte à l'ordinaire prochain, des travaux de M. Vic-d'Azit, Docteur - Régent de la Faculté, & Membre de l'Académie Royale des Sciences. Ce Médecin marche sur les traces du célèbre M. Petit; à l'âge où l'on s'instruit encore, il instruit les autres, & c'est à ces connaissances prematurées qu'il doit la place qu'il occupe à l'Académie.

On s'abonnera en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 42 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les deux paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 20 Avril 1775.

De Munster, le 2 Avril.

L'EXEMPLE donné dans plusieurs Royaumes, a frappé les habitans de cette Ville; bien persuadés que les cimetieres étoient des foyers d'infection, & convaincus par la raison & par la religion qu'on pouvoit troubler la cendre des morts, pour assurer le repos des vivans, ils ont pris le sage parti de placer les cimetieres hors de leurs murs: ce qui diminuant très-certainement la masse des causes de maladie, doit en diminuer le nombre, & rendre la mortalité moins fréquente. Que de causes de mort renferment les Villes! Dans le nombre, les unes sont douteuses, telles que les émanations des boucheries & des différens ateliers; les autres sont certaines; telles sont celles des latrines, des tombeaux & des cimetieres: cependant l'on dort tranquille au milieu de ce danger sans cesse menaçant. Le Parlement de Paris avoit sagement vu, lorsqu'il ordonna que les cimetieres seroient transportés hors de Paris; ce respectable Tribunal avoit sagement ordonné, lorsque sans défendre la pratique de l'inoculation sur laquelle il défiroit avoir l'avis des Médecins & des Théologiens, il bannit cette pratique de l'intérieur de cette vaste Capitale: cependant on enterrer toujours les morts dans le séjour des vivans. Le bruit court encore qu'on ne cesse d'inoculer dans Paris; les Inoculateurs qui devroient en être exclus, s'y promènent, vont dans les maisons avec assurance, établissent aux barrières des dépôts d'inoculés. Pourquoi donc des Loix si sages ne sont-elles pas exécutées! En attendant leur exécution, voici un moyen provisoire pour écarter finon en tout, du moins en partie, les maux qui résultent de l'enterrement dans les Eglises, & de la présence des cimetieres dans Paris. Il n'est point de cimetiere dont les environs soient plus infectés que celui des Saints-Innocens, ni de paroisse située dans un lieu plus bas que S. Eustache. Le cimetiere des Innocens est commun à plusieurs petites paroisses des environs; au lieu d'y creuser une fosse comme on le fait, & de voir les fenêtres des

charniers bouchées par des ossemens entassés, ce qui est mal sain & désagréable, qu'on enlève tous ces ossemens, qu'on égalise le terrain, & qu'on y bâtisse un pavillon, dans lequel seront chaque jour déposés les morts qui devoient être enterrés dans ce cimetiere. Chaque soir à l'entrée de la nuit, un tomberau ordinaire, couvert, mais sans aucune marque distinctive, sera rempli de ces cadavres, pour les porter hors la Ville dans un emplacement destiné à cet effet. C'est en partie l'exécution de l'Arrêt du Parlement, c'est ce qu'on fait tous les jours à l'Hôtel-Dieu de Paris, & nous ne voyons pas quelles difficultés on pourroit opposer à ce moyen de désinfecter le centre de la Capitale. A l'égard de S. Eustache, on ne devroit jamais y enfouir aucun mort; cette paroisse est située dans un lieu très-bas, très-humide, & plongée de toutes parts par des maisons très-élévées, & l'air qu'on y respire sur-tout le soir, n'est assurément pas sain. Nous disons tout cela, nous avons élevé souvent notre voix contre ces abus, & peut-être n'en serons-nous pas plus écoutés. On goûte nos raisons, on sent le danger, & l'habitude d'y vivre, fait qu'on l'oublie presqu'aussitôt qu'on l'a reconnu.

De Vesoul, le 5 Avril.

M. Antoine-Joseph Montfils, Doct. en Médecine de cette Ville, vient d'éprouver l'efficacité de l'extrait de bourrache & de buglose dans la gonorrhée virulente. On fait que cette maladie est l'écueil de la Médecine, que souvent lorsqu'on a fait tous les remèdes possibles pour en détruire la cause, & qu'en effet cette cause ne subsiste plus l'écoulement pour n'être plus virulent, n'en est pas moins opiniâtre; c'est contre cet accident trop commun qu'il a tourné les recherches dont nous publions l'heureux effet. Le remède consiste à délayer dans chopine d'eau commune, gros comme une petite tête, de la mixture suivante, ou ce qu'il en faut pour donner à l'eau une couleur jaune foncée. Prenez extraits de bourrache & de buglose de chaque une once, extraits de réglisse & de chiendent, de chaque deux gros, mêlez

exactement. Cependant l'Auteur de cette recette observe que les extraits de réglisse & de chиendent sont superflus. L'usage des premiers extraits doit  tre continu  jusqu'  la cessation de la maladie, sans n gliger toutefois les remedes d layans & mercuriels usit s en pareil cas. M. Montfils croit encore que ce remede peut  tre utilement substitu  dans les campagnes, chez les malades indigens des Villes, aux apoz mes beaucoup trop couteux qui n'ont pas plus d'effets dans les pleur fies & les fluxions de poitrine. Nous ajouterons aux vues  conomiques de M. Montfils, un moyen aussi simple, que nous avons employ  plusieurs fois sur des paysans malades, d'apr s le conseil de Tournefort, & d'autres M decins-Botanistes. Dans les fluxions catharreuses & inflammatoires de la poitrine, nous faisions cueillir promptement des feuilles de bourrache, on les  craisoit avec la m me c l rit , & apr s en avoir exprim  le suc   travers un linge, & l'avoient m l  avec un tiers de son volume, de miel ou de sucre, mais plut t de miel, parce qu'il est plus commun & mieux indiqu , nous faisions  paissir ce m lange sur le feu dans une  cuelle de terre, jusqu'  consistance d'extract. Alors apr s avoir fait pr ceder une ou deux saign es, donn  un vomitif doux au malade, & appliqu  un large v f catoire, car il faut que ces pr l minaires ne soient jamais n glig s, nous lui faisions prendre une cuiller e de ce m lange de trois en trois heures, ce qui aid t singulierement l' nergie des premiers secours, & facilitoit la coction & la crise de la maladie. Nous joindrons aux ob servations de M. Montfils un autre fait analogue contre les fleurs blanches. Une femme attaqu e de cette maladie, a fait usage du suc de bourrache, conseill  comme ami de la poitrine, que cette  vacuation abondante & continue jettoit dans le plus grand  puisement; en deux mois de tems elle s'est d livr e par ce seul moyen des fleurs blanches. Nous n'avions os  tirer aucune cons quence de cette curation isol e, mais aujourd'hui que de nouveaux faits prouvent de plus en plus l'action de la bourrache, & des plantes analogues contre les fluxions catharreuses de toute esp ce, nous la publions avec confiance, afin d'engager les M decins   multiplier des recherches qui pourroient  tendre l'efficacit  de m dicaments tr s-ais s   pr parer, sur des maladies difficiles   gu rir.

De Paris, le 11 Avril.

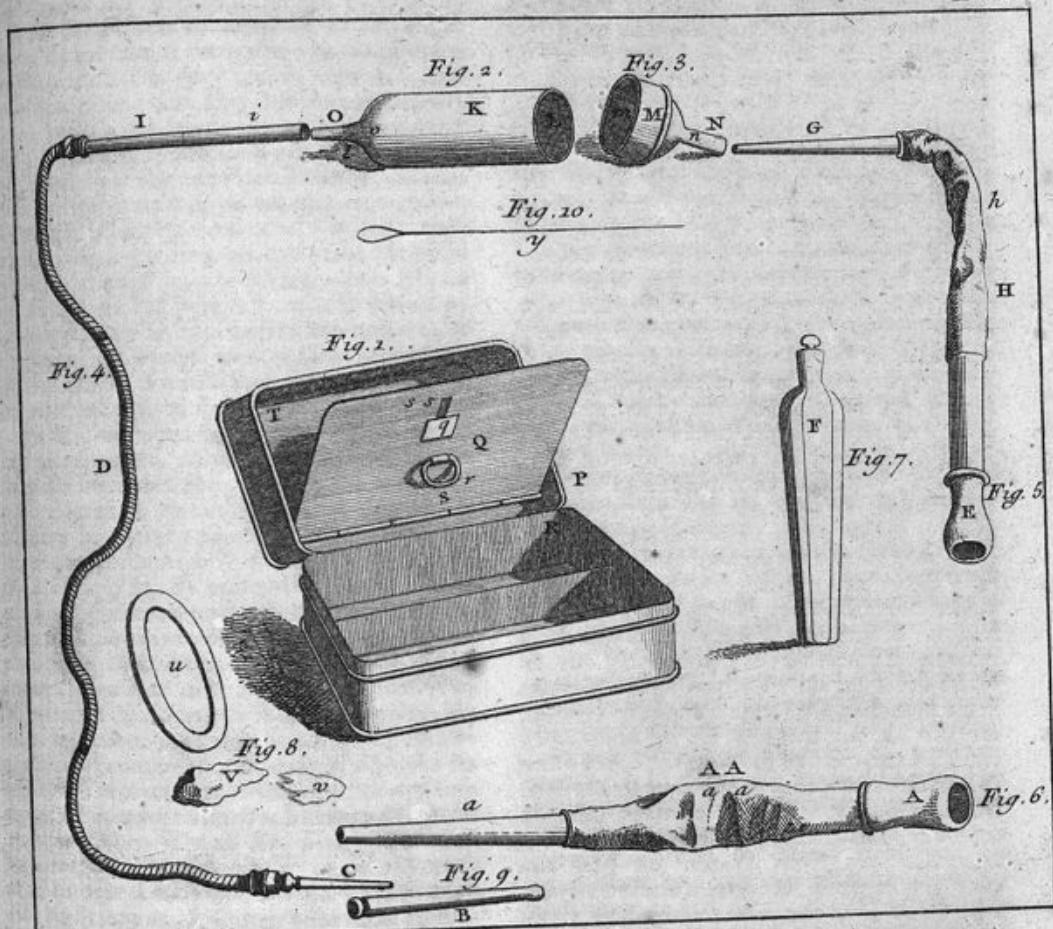
Nous donnons enfin la description de notre Bo te fumigatoire, long-tems demand e par nos lecteurs.

La Planche repr sente la bo te vuide, & autour d'elle, toutes les pieces qu'elle contient. Toutes ces pieces avec la bo te, forment en-

semble dix figures: La premiere, (fig. 1) est celle de la bo te, destin e   renfermer la Machine fumigatoire. La seconde, (fig. 2) une pipe. La troisi me, (fig. 3) son couvercle. La quatri me, (fig. 4) un premier tuyau pour injecter la fum e. La cinqui me, (fig. 5) un second tuyau pour souffler dans la pipe. La sixi me, (fig. 6) un troisi me tuyau pour souffler dans le nez de l'asphyxie. La septi me, (fig. 7) un flacon. La huiti me, (fig. 8) un briquet, une pierre- -fusil & un morceau d'amadou. La neuvi me, (fig. 9) une canule. La dixi me enfin, (fig. 10) une aiguille. La bo te P (fig. 1) est de fer - blanc; son couvercle T & son fond R ont une  gale profondeur, & sont  par s par une lame de m me m tal, dont l'un des bords S est arr t  par une charniere, & l'autre libre & flottant, se fixe   volont , par un petit verrou q, au-dessous duquel pend un anneau r qui sert   faire mouvoir cette cloison. La pipe K (fig. 2) est de tôle; sa forme est cylindrique; elle a trois pouces de longueur & quinze lignes de diam tre; deux ouvertures, dont l'une L est de la largeur du diam tre, & l'autre O se termine en entonnoir l. Le tuyau de cet entonnoir a 1 1/2 ligne de diam tre, & porte   l'extr mit  qui r pond   la pipe, une grille o de m me m tal. Ces parties & la pipe sont tout d'une piece. Le couvercle M de cette pipe (fig. 3) est aussi de tôle; sa longueur est d'environ un pouce; il a une grande ouverture M qui r pond   la grande ouverture de la pipe, mais qui est un peu plus large, afin que ses bords puissent glisser par-dessus ceux de la pipe; & une petite ouverture N   l'extr mit  du tuyau de l'entonnoir n, par lequel le couvercle se termine de ce c t ; de maniere que quand ce couvercle est adapt    la pipe, le tout r uni ressemble   un cylindre perc  de deux tuyaux par ses deux bouts, suivant la direction de son axe. Le tuyau flexible D (fig. 4) est de cuir roul , comme ceux des pipes d'Allemagne. Il est termin  dans une de ses extr mit s qui r pond   la pipe, par un tube de tôle I, auquel il est fortement attach ; ce tube en reçoit un second i de m me m tal, par lequel il communique avec la pipe. L'autre extr mit  du tuyau flexible est termin e par une petite canule de corne C, comme le sont tous les tuyaux de pipe d'Allemagne, du c t  qui r pond   la bouche du fumeur. Le second tuyau H (fig. 5) est form  de trois parties; l'une de buis E, par o  l'on souffle dans la pipe; l'autre de fer G, qu'on introduit dans le petit orifice N du couvercle de la pipe; & la troisi me h, de peau simple. Le troisi me tuyau AA (fig. 6) est   peu-pr s de la m me forme du précédent, mais il est plus renfl , & a ses deux extr mit s A, a en buis, & son milieu a a en peau. Le

no. 18.1775. p. 62.

Pl. I.



flacon F (fig. 7) est de cristal, & contient six gros & demi d'eau-de-vie camphrée, & demi-gros d'esprit de sel ammoniac. La figure 8 représente un briquet ordinaire U, avec la pierre V, & l'amadou v. La canule B (fig. 9) est en buis, & a la forme d'une canule à lave-mens. L'aiguille y (fig. 10) est un fil de fer ordinaire, affilé par l'un de ses bouts, & roulé par l'autre.

Pour avoir une idée précise de l'arrangement de pièces qui composent la machine fumigatoire, il suffit de jeter un coup-d'œil sur la planche, où elles sont dessinées par ordre, & suivant la position qu'elles doivent garder. En effet, on y voit 1°. le bout métallique G du tuyau H rapproché de la petite ouverture N du couvercle, dans laquelle ce bout doit être reçu. 2°. La grande ouverture m du couvercle, vis-à-vis la grande ouverture L de la pipe, que cette pièce doit recouvrir. 3°. La petite ouverture O de la pipe, répondant au tube intermédiaire i, dans lequel s'enchâsse le tuyau qui forme cette même ouverture. 4°. Le tube i intermédiaire, répondant à l'extrémité métallique I du tuyau flexible, dans laquelle il est reçu, & l'autre extrémité C de ce même tuyau, vis-à-vis la canule B, dans laquelle on l'introduit. Mais comme cet exposé, quoique facile à saisir, pourroit bien n'être pas entendu de tous nos lecteurs, en voici un plus détaillé. Pour se servir de la Machine fumigatoire, après avoir battu le briquet, on commence par allumer le tabac contenu dans la pipe, en appliquant l'amadou par-dessus, & soufflant doucement & également, jusqu'à ce que le tabac soit embrasé. Alors on adapte à la pipe K, son couvercle M, dans la petite ouverture N, duquel on emmanche l'extrémité métallique du second tuyau H. Ensuite on enfonce le tuyau O du corps de la pipe, dans le tube de tôle i qu'on a préalablement enchâssé dans l'extrémité métallique I du tuyau flexible D. On introduit tout de suite la canule B dans le fondement de l'asphyxique, & après avoir enfoncé l'extrémité C du tuyau flexible dans cette canule, on souffle par le bout E du second tuyau H, jusqu'à ce que l'asphyxique ait donné des signes de vie. La manière de tenir la pipe, est telle, que celui qui fume doit saisir la portion de buis du tuyau H, laquelle répond à la bouche, avec le doigt indice & le pouce de la main gauche, de façon que chacun de ces deux doigts porte moitié sur la partie qui est en buis, & moitié sur celle qui est en peau. On saisit par le pouce & l'indice de la main gauche le second tube de tôle I, qui est attaché au tuyau flexible D, afin de soutenir le poids de la pipe. L'avantage de cette position est d'avoir ses mains assez éloignées du foyer pour ne

pas se brûler ; de pouvoir mieux soutenir la pipe de la main droite, & de presser la partie du tuyau de cuir avec les deux doigts de la main gauche toutes les fois qu'on veut reprendre haleine. Cette pression fermant le conduit & servant comme de soupape, empêche la fumée de revenir dans la bouche de celui qui souffle, & fait que toutes personnes, même celles qui ne lavent pas fumer, peuvent se courir un asphyxique, sans crainte d'avaler la fumée de tabac, & d'en être incommodées. Celui qui soufflera, doit le faire avec modération pour pouvoir continuer assez longtemps, & ne point trop charger la pipe, qui sans cela rougirait, & communiquant alors la chaleur aux tubes métalliques du tuyau flexible, ne manqueroit pas d'en brûler le cuir, & de mettre la machine hors de service. C'est la raison pour laquelle on a employé un double tube, afin que cette interruption s'opposât davantage à la communication de la chaleur. Cependant, crainte d'accident, il sera plus sûr encore de couvrir le corps de la pipe vers son extrémité, d'un linge mouillé. Mais comme le tabac qui est au fond de la pipe, échauffé par la première fumée, se desfèche, brûle trop vite, & donne un feu plus vif, il sera prudent encore avant de l'allumer, de verser quelques gouttes d'eau dans la pipe par le petit orifice O de son fond, afin d'humecter le tabac dans cette partie, lequel ne sèchera pas si promptement & brûlera moins vite. Il faudra tremper dans l'eau le linge qui recouvre la pipe, toutes les fois qu'il sera sec. Il est aisé de se procurer ce linge, soit en déchirant un morceau de la chemise dunoyé, soit en employant son mouchoir ; on peut même se servir du drap des vêtemens de l'asphyxique. Encore une fois, cette attention est nécessaire pour la conservation de la Machine. On se sert du troisième tuyau A A, destiné à introduire de l'air dans la poitrine de l'asphyxique, en introduisant la petite extrémité dans l'une de ses narines, ou dans sa bouche, si le nez est bouché, & en soufflant aussi fort qu'on le peut par l'orifice opposé. Mais comme il s'exhale quelquefois des vents & des matières, qui peuvent revenir dans la bouche de celui qui souffle, il faudra tenir ce tuyau de la même manière que le précédent H, afin d'arrêter ces émanations, en poussant le cuir, comme on vient de le conseiller pour la fumée du tabac. Quoiqu'il soit presque impossible que ces tuyaux s'engorgent, cependant comme il faut prévenir tout ce qui pourroit en arrêter l'opération, on a ajouté à cette boîte, l'aiguille de fer y, pour les déboucher en cas de besoin.

On a indiqué, page 33 de cet ouvrage, l'usage qu'il falloit faire de la liqueur contenue dans le flacon F. Il a été question dans la des-

cription de la Machine, d'une grille o qui sépare la capacité du corps de la pipe de celle du petit tuyau, par lequel cette capacité communique avec le tube i. Cette grille a été placée dans cet endroit, pour empêcher les flammes d'enfiler ce tuyau, & d'être portées avec la fumée dans les intestins de l'asphyxique. Ce n'est pas qu'il en soit jamais sorti dans les essais que nous en avons fait; mais c'est qu'en répandant ce secours, nous avons voulu tout prévoir.

Remede contre les vers ascarides.

Un Médecin distingué par ses connaissances & ses recherches, assure avoir guéri quelques enfans malades de ces vers, avec des lavemens de vin de Bourgogne rouge, dans lesquels on faisoit dissoudre du sel marin jusqu'à saturation. Ce remede mérite d'autant plus d'être accueilli, qu'il nous vient d'une voie très-sûre.

L I V R E S N O U V E A U X.

M. Regnault vient de mettre au jour le premier cahier du recueil des jeux de la nature, ouvrage qu'il a annoncé au mois de Février dernier, sous le titre des *Monstres ou Ecarts de la nature*. Ce cahier est composé de dix sujets tirés tant du Cabinet du Roi que de ceux de différens particuliers. Les sujets sont 1°. un enfant monopede, 2°. un cochon-d'Inde à huit pattes, 3°. un poulain cyclope, 4°. un double enfant, 5°. un poulet à quatre pattes, 6°. un chat à deux têtes, 7°. un lapin tripode, 8°. un enfant à deux têtes, 9°. un chien à trois croupes, & un veau à double croupe, qui forme la dixième planche. Les personnes qui désireront connoître la forme & l'exécution de ce recueil, pourront le voir à Paris chez l'Auteur, rue Croix des Petits-Champs, chez Didot, jeune, Deffain, Junior & Lacombe, Libraires, & chez les principaux Libraires de Province. La souscription restera ouverte jusqu'au mois de Juillet prochain, pour la commodité des personnes de Province & des étrangers. Voyez pour les conditions, le N°. 6. de cette année. Le même Auteur engage plusieurs Souscripteurs de son ouvrage de Botanique, à retirer avant le mois de Juillet prochain les cahiers de Novembre & Décembre 1774, qui doivent leur être délivrés *gratis*, parce qu'à cette époque s'il reste quelques exemplaires, ils feront complétés au préjudice de ceux qui par négligence auroient relâchés imparfaits; si l'Auteur

savoir les adresses des Souscripteurs que cet avis regarde, il les leur feroit parvenir. On reconnoit à ce procédé l'honnêteté de M. Regnault non moins recommandable par la qualité de son cœur, que par le talent qu'il a d'imiter la nature. La nouvelle production que nous annonçons, ne le cédera point à la première sur les plantes, que cet habile Peintre a publiée; & l'exactitude avec laquelle M. Regnault a rempli ses engagements avec ses Souscripteurs, lui en assurera sans doute un plus grand nombre pour sa nouvelle entreprise.

Nouvelle Table des articles contenus dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences de Paris, depuis 1666 jusqu'en 1770, dans ceux des arts & métiers publiés par cette Académie, & dans la collection Académique; Par M. l'Abbé Rozier, Tom. second in-4°. br. en carton, chez Ruault, Lib.

Le savant Auteur de cet ouvrage utile, continue de remplir ses engagements avec soin. Les lecteurs pour lesquels il applanit la voie des recherches, lui doivent autant de reconnaissance pour ce volume que pour le précédent.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

M. Vicq d'Azir, envoyé par les ordres du Roi, dans les Provinces où regnoit la contagion dont il a été plusieurs fois question dans nos feuilles, a fait imprimer deux ouvrages pour l'instruction des campagnes, dans lesquelles ce fléau exerceoit ses ravages. Le premier de ces ouvrages imprimé à Bordeaux, a pour titre, *Observations sur les moyens qu'on peut employer pour préserver les animaux sains de la contagion & pour en arrêter les progrès*. L'autre est le *Recueil d'Observations* qu'il a faites sur la contagion même, après avoir pourvu aux moyens d'en arrêter les progrès. Ce dernier est sorti des presses de l'Imprimerie Royale.

Les préservatifs se réduisent à ceux que nous avons plusieurs fois indiqués dans nos feuilles, mais ils sont prescrits avec ordre, précision & clarté, tels en un mot, qu'on avoit droit de les exiger pour l'instruction des habitans de la campagne. Les observations de M. Vicq d'Azir sur les différens traitemens, ne sont pas moins intéressantes, il y donne la manière de désinfecter une paroisse, & sur-tout le traitement qui a le mieux réussi, nous nous y arrêterons de préférence, comme à la chose la plus généralement utile.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit en tout tems pour cette *Gazette*, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les livres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 27 Avril 1775.

De Marseille, le 12 Avril.

UN partisan de la Méridienne qui ne veut point être nommé, nous a communiqué ses réflexions sur ce sujet intéressant. Il est pour la Méridienne, & son opinion est fondée sur des faits & sur sa propre expérience. Son mémoire qui ne diffère guères de celui de M. Maret, est suivi de quelques réflexions sur les climats, que nous avons cru devoir rapporter. » Presque tous les Médecins condamnent les pays humides, comme préjudiciables à la santé, mais ne se trompent-ils pas? Toute la principauté des Asturias est très-humide, cependant on vit beaucoup plus long-temps dans ces montagnes, & même dans les vallées qu'en Castille. Les îles sont beaucoup plus humides que les pays méditerranéens, parce que de toutes parts la mer y décharge son atmosphère de vapeurs. Bacon observe cependant que les insulaires meurent beaucoup plus vieux que les peuples du continent. De là vient que les habitans des îles Orcades, au septentrion de l'Ecosse, quoique très-déreglés, & ennemis de tout médicament, poussent plus loin leur carrière que les peuples de Russie, placés à pareille hauteur du pôle. Dans les Canaries & les Terces, les hommes vivent plus que dans les régions d'Afrique, situées sous le même parallele; il en est ainsi des Japonais à l'égard des Chinois, quoique ceux-ci soient plus industriels, & adonnés à la Médecine. On ne connaît point de Province en Afrique ou en Amérique à la même élévation du Pôle, que Ceilan, où l'on mène une vie aussi longue, & où l'on jouisse d'une aussi bonne santé que dans cette île délicieuse. Cette dernière observation rend encore fausse cette règle commune, que les pays très-chargés d'arbres sont mal-faîns, puisque l'île de Ceilan est presque toute couverte de forêts. On peut donc conclure que ni la sécheresse du pays, ni la pureté apparente de l'air, ne peut nous donner une parfaite assurance de la bonté du climat. Le séjour de Madrid est très-vanté dans toute l'Espagne, à cause de la pureté de l'air, constatée

par la prompte dissipation de toutes les mauvaises odeurs, & des cadavres mêmes, puisque ceux des chiens & des chats, laissés dans les rues, se dessechent sans incommoder personne par la puanteur. François Bayle prétend néanmoins, dans son cours de philosophie, insérer de cette même expérience, que le séjour de Madrid est mauvais, attribuant ces effets à la multitude des sels volatils, acres ou alkalis, dont cet air est rempli, & il veut que ce soit là la cause du grand nombre de maladies qu'on éprouve à la Cour. Il condamne la coutume de laisser dans les rues les corps morts des animaux domestiques, quoique quelques Physiciens Espagnols le jugent utile pour modérer par la grossiereté de leurs vapeurs, la trop grande légereté de l'air; sa raison est que les exhalaisons des cadavres augmentent dans l'air les sels acres. Il est certain qu'on ne vit pas tant à Madrid que dans quelques pays d'un air plus grossier & plus nébuleux. Il est également de fait qu'il n'y a gueres moins de monde à Madrid que dans toute la principauté des Asturias. Cependant j'affirme qu'on trouvera dans les Asturias plus de deux fois autant de vieillards octogénaires, nonagénaires & centenaires qu'à Madrid. On est donc forcé de convenir que la pureté apparente de l'air, n'est pas une preuve de la salubrité du climat. Je dis la pureté apparente qui consiste dans le défaut de vapeurs ou d'exhalaisons sensibles, parce que l'air peut être impur par le mélange d'autres corpuscules insensibles, quoique le ciel paroisse serein.

La suite à l'ordinaire prochain.

Lettre écrite de Reihel-Mazarin, le 3 Fév. 1775, *
par M. Telinge, Docteur en Médecine, & Professeur dans l'Art des Accouchemens.

» Vos feuilles toujours très-utiles, M., nous démontrent votre zèle pour le bien de l'humanité; ceux qui les lisent avec toute l'attention

* Cette lettre intéressante s'étoit égarée dans nos papiers.

qu'elles méritent, y trouveront de quoi les guider sûrement dans l'exercice de l'art de guérir. Je viens d'y voir avec plaisir l'observation de M. Dufot, sur un enfant né sans donner aucun signe de vie; mais le placenta étoit encore dans la matrice, il paroît même, d'après ce que dit cet Observateur éclairé, que le placenta étoit encore attaché à ce viscere. On n'est pas toujours assez heureux pour rencontrer les mêmes circonstances lorsqu'on voit naître un enfant sans aucun signe de vie: voici pourtant une observation qui prouve que dans ce cas l'enfant n'est pas sans ressource.

Une femme de cette Ville qui avoit eu les jambes très enflées pendant les derniers mois de sa grossesse, fut tout-à-coup attaquée de suffocation, l'enflure devint générale, & toute la machine fut violemment secouée par des mouvements convulsifs qui durerent une partie du jour & de la nuit. Ces mouvements céderent à une potion anti-spasmodique, & la femme accoucha le troisième jour dans le courant de l'après midi. Le placenta vint avec l'enfant, mais ce dernier ne donnoit aucun signe de vie, & portoit plusieurs contusions sur son visage. Je fis aussitôt mettre le placenta entre deux lits de cendres chaudes, je fis frotter l'enfant par tout le corps, je lui fis souffler dans la bouche, & en moins d'un quart-d'heure le pouls se ranima, l'enfant donna des signes de vie; il a vécu huit jours. On doit conclure de cette observation, comme de celle de M. Dufot, qu'il est essentiel de ne pas couper le cordon avant d'être bien certain de la vie ou de la mort de l'enfant».

On voit par ces détails, que la méthode compliquée dont nous avons rendu compte au N°. 15 dernier, n'est pas la meilleure; on voit encore que le moyen de ressusciter un asphyxique par l'insufflation dans la bouche, est très-connu; & quoique la maniere dont le fait est présenté, semble en attribuer la première indication à nos feuilles, au lieu d'en tirer le moindre avantage, nous convenons plutôt que ce procédé est très-ancien, & nous laissons au public à prononcer sur les Gens de l'Art qui ont voulu depuis peu s'attribuer cette découverte surannée.

N. B. M. Telinge exerce avec succès la Médecine, & professe l'Art des accouchemens dans la Ville qu'il habite. Ses instructions avoient été rédigées par demandes & par réponses, dans un manuscrit intitulé: *Catéchisme des Accouchemens*, dont nous crûmes dans le tems devoir annoncer la publication prochaine. Ce Catéchisme que M. A. Petit a eu dans ses mains, paroisoit très-bien fait à ce Médecin célèbre, & il eût vu le jour depuis long-tems, si nous n'eussions consulté que le plaisir d'obliger M. Telinge qui nous avoit prié de le faire imprimer

à Paris, & surtout le desir non moins pressant d'éclairer les gens de la campagne, par des leçons aussi précises. Mais le Libraire auquel nous l'avions confié, en ayant différé l'impression pendant six mois entiers, parce qu'il étoit surchargé d'ouvrages, dans cet intervalle M. Dufot, non moins profond dans l'Art des accouchemens qu'il enseigne à Soissons avec le même succès, a travaillé par ordre du Gouvernement, à un autre Catéchisme aussi clair & aussi instructif que celui de M. Telinge, au juge-ment même de M. Petit, chargé par l'Académie des Sciences, & par la Faculté de Médecine de Paris, de l'examiner. Ces deux ouvrages dirigés vers le même but, mais d'une exécution différente, feront également honneur à leurs Auteurs. Comme le Gouvernement nous avoit nommé Censeur de celui de M. Dufot, nous nous sommes démis du soin de veiller à l'impression de celui de M. Telinge, au travail duquel nous avions donné dans nos feuilles l'éloge le plus juste & le plus mérité. Nous ignorons où en est actuellement l'impression de ces deux ouvrages, composés chacun sur l'invitation que nous en avons faite plusieurs fois aux Gens de l'art dans ces mêmes feuilles. Dans quelque tems qu'ils paroissent, nous ne craignons pas d'avancer qu'on ne pouvoit s'occuper plus utilement de la population des campagnes.

D'Amiens, le 15 Avril.

Nous apprenons de cette Ville, que M. le Grand, Médecin de Montpellier, Membre du Collège Royal d'Amiens, &c. fera l'ouverture d'un cours public & gratuit sur l'art des accouchemens, le 24 de ce mois, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, en faveur des Sages-Femmes, & qu'il y continuera ses leçons les jours suivans, matin & soir depuis neuf heures jusqu'à midi, & depuis deux heures jusqu'à cinq. Que trois médailles d'argent seront accordées à celles qui se distingueront dans l'examen public qui terminera ce cours; & que ce même Professeur accouchera gratuitement les pauvres femmes qui se présenteront, & auxquelles il fera délivré 12 liv. toutes les fois qu'elles voudront permettre aux élèves Sages-Femmes d'être présentes à l'accouchement. Il ne peut résulter qu'un grand bien de ces enseignemens multipliés: nous observerons seulement pour la santé de M. le Grand, & pour l'instruction des Elèves, que les leçons sont trop rapprochées dans ce cours. On a sans doute pris ce parti, pour diminuer les frais de logement & de nourriture des Elèves, auxquelles vraisemblablement ces secours sont gratuitement fournis pendant l'instruction; mais outre qu'il n'est pas de poitrine qui puisse tenir à des leçons aussi longues, & aussi rapprochées, c'est qu'il

est moralement impossible qu'une élève puisse retenir des instructions aussi accumulées, plus capables d'effrayer l'entendement, & d'accabler la mémoire de celles qu'elles reçoivent, que de les éclairer véritablement sur la manière d'accoucher, telles lumineuses qu'elles puissent être dans la bouche de M. le Grand. Nous nous sommes permis ces réflexions, parce qu'il est encore tems d'en profiter, si toutefois le Professeur d'Amiens, auxquelles nous les soumettons, les trouve de quelque poids.

De Paris, le 11 Avril.

Il regne actuellement dans cette Ville, des fluxions de poitrine, & des pleurésies, d'un assez mauvais caractère; on observe encore des maux de gorge, des ophtalmies, (inflammation des yeux) & des éruptions de différents genres, telles que la fièvre rouge, la rougeole & la petite vérole. Toutes ces maladies sont printanières; les cutanées n'ont besoin que de régime pour guérir, à moins qu'il ne s'y joigne des symptômes graves: l'inflammation des yeux exige la saignée, également nécessaire contre les fluxions de poitrine. Dans tous les cas le sang est très-coenneux: ce que le peuple appelle *sang pourri*, & ce dernier signe détermine souvent les Praticiens à tirer beaucoup de sang. Il faut pourtant ne pas trop suivre cette indication, une, deux ou trois saignées au plus suffisent pour l'ordinaire; après la seconde saignée & dès les premiers jours de la maladie, on doit faire vomir le malade, & dans la remission de la fièvre, faire appliquer un emplâtre vésicatoire sur l'endroit douloureux de la poitrine. On ne sauroit croire combien cette pratique est heureuse, & combien est meurtrier le préjugé qui la rejette. Envain on opposeroit l'état inflammatoire du sang, manifesté par l'épaisseur de la coenne, & l'excès de douleur causé par le vésicatoire; nous répondons à la première difficulté, que dans le Printemps, le sang des personnes les plus saines étant presque toujours coenneux, comme on l'observe surtout après les saignées de précaution que plusieurs personnes ont coutume de se faire faire dans cette saison de l'année, la présence de la coenne est on ne peut plus trompeuse, d'autant mieux que cette coenne doit en partie son existence à la manière dont le sang sort de la veine. Quant à la seconde difficulté elle est ridicule; la plupart des douleurs de côté sont rhumatisantes dans le Printemps; un large emplâtre vésicatoire les fait passer presqu'aussitôt, & si cette preuve de fait ne suffisait pas, on allegeroit encoie cet axiome ancien *dolor dolore cedatur*, dont la certitude est consignée dans les écrits des Médecins de tous les tems, par des exemples sans nombre; &

enfin si la seule crainte d'une douleur passagère retardoit l'application du vésicatoire en pareil cas, nous demanderions à ceux qu'elle retient, si le mal d'un moment dans l'administration d'un remede efficace contre une maladie trop souvent mortelle, doit balancer le danger pressant de mourir, où se trouve alors le malade. Nous n'insistons ainsi sur l'application du vésicatoire, tant de fois recommandée dans nos feuilles, que parce que le préjugé ne cesse de s'y opposer dans cette Capitale. On mande de Dol, qu'il y regne actuellement beaucoup de fièvres purulentes & malignes, & que les malades à qui l'on met les vésicatoires de bonne heure, EN RECHAPPENT TOUS. Les fluxions de poitrine & les pleurésies dans les changemens de saisons, sont presque toujours compliquées avec la putridité des humeurs: c'est une raison de plus pour recourir à ce topique dont l'efficacité ne se dément point.

Remede contre la consomption.

On a vu dans le N°. 14 de ces feuilles, l'émulsion de bellotas, ou gland de chêne, donnée par les Médecins Espagnols, & par M. Fouquet, comme un excellent remede contre la phtisie pulmonaire; M. Marc, Médecin Havovrien, a publié depuis peu un remede semblable, comme un spécifique assuré contre l'atrophie ou consomption, sur - tout contre celle des enfans. « Faites avaler, dit-il, chaque jour au malade, dans du lait, deux lots de gland dépouillé de son écorce, rôti, moulu comme le café, & mêlé avec une ou deux drames de café de la Martinique, ou bien un quart de gland rôti avec un huitième de cacao. Cette boisson, ajoute l'Auteur, continuée plus ou moins longtems, suivant le mal, ramène peu - à - peu les forces, l'embonpoint & la santé ». Voilà qui confirme la propriété restaurante & nutritive du gland de chêne. L'essai d'un remede si simple, contre une maladie très-commune, ne sauroit être trop multiplié. Tentare non nocet.

L I V R E S N O U V E A U X.

Dictionnaire raisonné d'hippiatrique, cavalerie, manège, & maréchallerie, par M. la Fosse, 4 vol. in - 8°. br. 15 liv. A Paris chez Boudet, rue S. Jacques.

Brunet, Libraire, rue des Ecritvains, donne avis au public qu'il a fait l'acquisition du *Dictionnaire Vétérinaire & des animaux domestiques*, par M. Buc'hoz.

Collection de planches supérieurement gravées, & peintes à la gouache, d'un goût bien différent de tout ce qui a paru en ce genre, représentant au naturel tout ce qui se trouve de plus

curieux & de plus intéressant dans les plantes, fleurs, fruits & insectes de Surinam & de toute l'Europe ; par Mlle. Marie Sybille de Merian : nouvelle édition, revue, corrigée & considérablement augmentée par M Buc'hoz : 3 vol. in-fol. rel. A Paris, chez Desnos, 1. rue Saint Jacques-

MÉDECINE DES ANIMAUX.

1°. Lorsqu'on s'est assuré de l'existence de la maladie des animaux, il faut sur le champ ôter tout fourrage, & ne permettre absolument aucun alimens solides à l'animal attaqué. 2°. On lui fera boire nuit & jour de l'eau blanche nitrée, de demi-heure en demi-heure. 3°. On lui donnera chaque jour quatre lavemens émolliens ; on peut y mêler une demi-livre d'huile de lin. 4°. On lui fera boire matin & soir une potion faite avec un grand verre de lin, & un tiers de bon vinaigre que l'on éteindra dans une quantité suffisante d'eau blanche. 5°. Dès l'instant de l'invasion, on fera plusieurs scarifications le long de l'épine. On les recouvrira d'un emplâtre agglutinatif, & on les pansera, chaque fois simplement, avec le beurre frais, &c. 6°. On exposera, au moins six fois par jour, les naseaux de l'animal à la vapeur du soufre & du nitre jetés sur les charbons. 7°. On le recouvrira d'un grand drap, sous lequel on mettra en évaporation un mélange de vinaigre & d'eau-de-vie. On répétera cette opération deux fois par jour. On le frottera ensuite en toutes sortes de sens avec des bouchons de paille trempés dans cette liqueur. 8°. Si l'on en excepte le tems pendant lequel on en exécutera les préceptes donnés dans l'article précédent, l'animal sera toujours couvert avec deux grands morceaux d'étoffe de laine. 9°. Auffitôt qu'on le souffrera malade, on lui tirera par une saignée à la jugulaire environ six livres de sang : dix ou douze heures après, on en tirera par le moyen d'une seconde saignée à-peu-près la même quantité ; douze heures après on fera une troisième saignée de quatre livres seulement. Il faut observer soigneusement que ces choses ne sont indiquées que pour un animal très-robuste & très-vigoureux. On les diminuera d'une moitié ou d'un tiers, suivant l'âge & la foiblesse du tempérament. Pour que les saignées aient quelque succès, il faut qu'elles soient pratiquées de bonne heure ; on s'en abstiendra sur-tout, & on ne les réitérera point, si la respiration devient très-difficile, & que l'animal paroisse très-abattu. 10°. Lorsque les excrémens commenceront à devenir liquides, on interrompra les potions huileuses, pour faire usage des infusions amères aux mêmes

heures. 11°. On donnera alors matin & soir, un breuvage fait avec l'infusion d'absinthe, dans laquelle on délayera une demi-once de quinquina en poudre ; on s'en abstiendra si l'animal paroît très-échauffé. L'eau blanche nitrée sera d'ailleurs la boisson ordinaire. 12°. Lorsque la diarrhée a lieu, on peut mêler au quinquina dans l'infusion d'absinthe, une demi-once de diascordium : on infistera principalement sur le traitement des quatre ou cinq premiers jours, si le malade a paru en être soulagé. 13°. Dans tous les tems de la maladie, s'il se forme des tumeurs, on aura soin de les ouvrir ; si la peau est sensiblement élevée dans quelque endroit de la surface du corps, on l'ouvrira de même, & on traitera ces plaies comme il est dit plus haut à l'égard des scarifications recommandées.

Tel est, ajoute M. Vicq d'Azir, le traitement qui a le mieux réussi. Il ne faut pourtant pas se dissimuler que cette maladie conserve toute sa force & toute son intensité dans les individus qui en sont attaqués. A force de saignées, nous sommes quelquefois parvenus à dissipier tout-à-fait l'inflammation ; à force de boîsons émollientes, nous avons humecté les alimens du troisième estomac : malgré ces succès inattendus, démontrés par l'ouverture des cadavres, nous avons perdu une très-grande partie des bestiaux soumis à ce traitement. La maladie actuelle attaque donc le principe vital, son siège est immédiatement dans le système nerveux ; aussi l'ouverture des cadavres nous a presque toujours offert le cerveau beaucoup plus mou qu'à l'ordinaire. Il n'est donc pas étonnant que ce cruel fléau se soit le plus souvent montré au-dessus des secours de l'Art : Il est probable qu'il sera tel jusqu'à ce que le tems & la nature l'aient mis au niveau de nos connaissances. Une sécurité déplacée seroit très-dangereuse dans la circonstance présente, il est de la plus grande importance que l'on connoisse touté la supériorité de l'ennemi que l'on se propose de combattre.

La maladie épizootique, continue le même Auteur, ne doit point être confondue avec les différentes espèces de charbon ; en raclant les plaies qui en sont le caractère, on vient ordinairement à bout de les guérir. Il ne faut pas la confondre non plus avec certaines tumeurs qui se manifestent le plus souvent le long de la colonne épinière sans faire perdre l'appétit, & sans occasionner de fièvre. En les ouvrant, en les faisant suppuré, & en les pansant, comme il est dit plus haut à l'article des scarifications, on est presque assuré de les guérir.

La suite à l'ordinaire prochain.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 4 Mai 1775.

Fin de l'article de Marseille, le 17 Avril.

Dans les maladies épidémiques qui dépendent sans doute de l'infection de l'air, cela se voit très-souvent. Quand la peste regne des années entières dans des pays peu vaporeux, on ne laisse pas dans le cours de l'année d'avoir des jours très-sévères. Cependant l'infection de l'air continue, & même ordinairement davantage en été, tems auquel elle fait plus de ravage. Sydenham a observé beaucoup d'années épidémiques, sans qu'il y eut aucun changement dans l'air, du moins dans ses qualités sensibles. Il en a également vu plusieurs très-ressemblantes dans les qualités sensibles, dont les unes ont été épidémiques, & les autres non. Ce qui a fait dire à ce célèbre Médecin, que les années mal-faînes ne dépendent en aucune manière des qualités sensibles ou élémentaires. Traitant de la maladie épidémique de Londres, dans les années 1665 & 1666, il assure que personne ne sait quelle est la qualité ou la disposition qui rend l'air mal-fais. La conséquence que l'en tire, est que l'expérience seule peut faire connoître quel pays est sain, & quel autre est maladif. J'observerai qu'il en est de même à l'égard des climats, à l'égard des mets, c'est-à-dire qu'il n'y en a aucun qui soit bon pour toutes sortes de personnes, & qu'à peine s'en trouve-t-il un si mauvais, qu'il le soit pour tout le monde. Je dis la même chose des lieux ou des habitations dans un même pays, ou des appartemens d'une même maison, quoique je ne prétende pas nier que pour l'ordinaire, les endroits où sont des eaux stagnantes, ou des humidités permanentes dans la terre, soient très mal-faîns.

L'observation m'a appris qu'il y a une extrême différence entre l'humidité qui se communique perpétuellement à l'air, par les exhalaisons du terrain humide ou marécageux, & l'humidité errante des brouillards & des nuées, qui s'est évaporée des lieux un peu éloignés. Communément la première est nuisible, on voit dans un grand nombre de pays,

que la seconde ne l'est pas. Peut-être ceci vient-il de ce que, pour le peu qu'elle soit agitée dans l'air, elle se purifie, en déposant divers corpuscules qui l'infectoient. Il est certain que le brouillard ne fait pas mal à la tête dans tous les pays. Dans les lieux où arrive cet inconvénient, je suis persuadé qu'il ne vient pas de la même substance ou du corps sensible du brouillard, mais de quelques corpuscules malins & très-subtils qui y sont mêlés. La raison en est évidente, c'est que, quoiqu'on tienne les portes & toutes les fenêtres si bien fermées, qu'aucune humidité sensible du brouillard ne puisse pénétrer dans l'appartement, on souffre la même incommodité, & dans le même degré que si on étoit hors de la maison; je parle par ma propre expérience; j'en dis autant des vents, tels que ceux d'Orient & du Midi, qui incommodent dans quelques pays. Puisqu'en effet il est sûr que dans l'appartement, même le plus clos, où il n'entre aucun souffle, ou du moins si foible qu'on ne le sent pas, on éprouve la même indisposition que si l'on marchoit dans un lieu à découvert.

Si nos lecteurs veulent bien rapprocher ces réflexions de ce que nous avons dit au sujet de l'air dans nos précédentes feuilles, ils verront aisément que nous sommes encore bien loin de connoître tout ce que peuvent sur nous les variétés de l'atmosphère; les savantes recherches du Docteur Priestley sur les différentes espèces d'air, semblent répandre un peu plus de clarté sur ce sujet, rebatru & pourtant encore peu.

De Toulouse, le 25 Avril.

M. de Lomenie de Brienne, Archevêque de cette Ville, vient de rendre une Ordonnance concernant les sépultures, dans laquelle ce respectable Prélat ayant égard aux représentations qui lui étoient venues de plusieurs parties de son Diocèse, à une Requête présentée par MM. les Prévôt & Chanoines de son Eglise Métropolitaine, & aux rapports & consultations des Médecins sur les malheureux

effets de cet usage, défend d'enterrer pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être, aucune personne Ecclésiastique ou Laique, de quelque qualité, état ou dignité qu'elle soit, dans les Eglises, même dans les Chapelles publiques ou particulières, Oratoires, & généralement dans tous les lieux clos & fermés de son Diocèse, où les fidèles se réunissent pour la prière & pour la célébration des saints mystères. Les cimetières, suivant l'expression de ce digne Prélat, ne devant pas être placés au milieu des Villes, ni même des Villages au centre des habitations, il est également ordonné aux Curés & autres Ecclésiastiques desservans les Eglises du même Diocèse, de faire toutes leurs diligences pour procurer à leur paroisse un cimetière convenable, éloigné de toute habitation, & les officiers municipaux de ces paroisses, & généralement tous les habitans y sont exhorts à courir en ce point & sans délai, aux mêmes vues.

Ce que la religion a de plus saint, la piété de plus solide, l'éloquence de plus touchant, la physique de plus lumineux, tout cela se trouve réuni dans cette Ordinance, dans laquelle les qualités précieuses de l'esprit & du cœur de son illustre Auteur, se font également admirer. M. l'Évêque de Valence en Dauphiné, est le premier qui ait osé de nos jours combattre ce préjugé funeste dans la Capitale de son Diocèse; mais le coup que M. l'Archevêque de Toulouse vient de porter à cet abus, est d'autant plus fort, d'autant plus digne de nos éloges, qu'il a reçu sa sanction du Parlement de Toulouse, l'Ordinance dont il s'agit y ayant été homologuée le 31 Mai dernier. Ainsi les deux Puissances se sont réunies pour le bonheur des Toulousains, & l'autorité séculière & régulière, ont de concert expulsé pour jamais l'infection & la mort, retenues jusqu'à présent dans les Villes & dans les Eglises. On ne verra point dans cette partie du LangUEDOC, les Curés en procès avec les paroissiens, pour soutenir un abus funeste, ni les Marguilliers si fiers du petit despotisme qu'ils exercent dans les Eglises, se prévaloir de la puissance Ecclésiastique, pour éluder des ordres qui tendoient à la réformer. Tel est, dit très-éloquemment M. l'Archevêque de Toulouse, le sublime accord de la religion & de la politique, que tout ce que celle-ci ose avouer d'honnête & d'utile, l'autre le prescrit & le commande.

Après avoir judicieusement distingué avec St. Christophe, le respect dû à la mémoire des morts, de la folle vanité qui les poursuit, prouvé par St. Augustin, que les pompes funèbres, les convois nombreux, & les mauso-

lées qui flattent le luxe des vivans, n'étoient d'aucun secours pour les morts, prescrit enfin avec ces Pères de l'Eglise, la maniere dont les chrétiens doivent honorer la mémoire des morts plutôt que leurs cendres, M. l'Archevêque de Toulouse s'exprime ainsi. » Ces principes nous conduisent naturellement, N.T.C.F. à ce que nous devons penser sur le lieu où il convient de déposer les corps des fidèles. La coutume de prier pour les morts a dû porter les premiers chrétiens à les réunir dans le même lieu; telle a été l'origine des cimetières; & l'histoire nous apprend qu'il n'étoit pas permis d'en construire dans l'intérieur des Villes, tant parce que la présence des cadavres sembloit en altérer la pureté, que pour empêcher les habitans d'être infectés par la mauvaise odeur qu'ils respandent. Si tel étoit le privilège des Villes, comme le remarque un Concile, de quelle réserve ne devoit-on pas user envers les Eglises? Il étoit défendu d'y enterrer; la Maison de Dieu étoit celle des Apôtres & des Martyrs; il n'étoit pas permis de joindre à leurs cendres celles des fidèles: *Un simple Oratoire ne pouvoit être construit, des Reliques ne pouvoient être placées que dans des lieux où il n'y avoit eu aucune sépulture.* Les Empereurs eux-mêmes n'étoient enterrés que dans les dépendances extérieures des Temples; & Constantin, à qui l'Eglise eut tant d'obligations & témoigna tant de reconnaissance, demanda pour toute distinction, d'être enterré dans le parvis de l'Eglise des Saints Apôtres.

Il faut voir dans l'Ordinance même la maniere dont cette discipline s'est altérée avec le tems, & les progrès qu'a fait le défordre qui s'en est suivi. M. l'Archevêque de Toulouse s'est attaché à déterminer cette progression par les différens efforts que l'Eglise a fait dans tous les tems pour l'arrêter, sur-tout par le zèle de l'Eglise de France, particulièrement remarquable sur cette partie de la discipline ancienne. » Les enterremens dans les Eglises sont proscrits par presque tous les Conciles de ce Royaume (1); presque tous nos Rituels & Statuts Synodaux les défendent; & dans ces derniers tems, avec quelle attention plusieurs Evêques, & en particulier ceux de cette Province, n'ont-ils pas cherché à en arrêter l'abus (2)! S'il est permis d'inhumer auprès des Eglises, que deviendra la salubrité nécessaire dans les Villes? «

(1) Les Capitulaires qui présentent la réunion des deux autorités, s'énoncent en ces termes: *Nullus deinceps in Ecclesia mortuus sepelitur.*

(2) Tous les Evêques de cette Province en ont fait un article particulier pour l'Assemblée générale de cette année.

Que ne pouvons - nous ici transcrire l'Ordonnance entiere , tout y est dit avec force , avec noblesse , avec courage , & il en a fallu beaucoup, pour oser dire aux hommes de notre siecle , les hommes du siecle dernier étoient moins barbares que vous , & ce que vous croyez étre un acte de religion , est précisément opposé aux Ordonnances de l'Eglise , & contre la religion. O Vous , s'écrie le Législateur chrétien , ô vous qui trouveriez notre Ordonnance trop rigoureuse , quelles plaintes pourriez vous lui opposer? Les Eglises n'ont jamais été le lieu de la sépulture des fideles ; elles y sont si peu destinées , que , suivant la remarque d'un célèbre Canoniste , il n'y a dans leur consécration aucune priere qui y ait rapport , tandis qu'il y en a d'expressément consacrées à la bénédiction des cimetieres ; & croyez vous que des titres contre lesquels l'abus réclamera toujours , puissent prévaloir sur la dignité de nos Temples & la sainteté de nos Autels ? Invoqueriez - vous votre état , vos dignités , le rang que vous tenez dans la société ? Une juste confiance nous porte à croire que ceux qui ont le plus de droit aux distinctions , seront les moins jaloux de les obtenir. Ce sont les exceptions qui sont odieuses & qui multiplient les prétentions. Qui osera se plaindre , lorsque la loi sera générale ? Et n'est - ce pas au moins dans le tombeau qu'elle doit l'être pour tous les hommes?»

Nous reservons pour l'ordinaire prochain , la disposition de cette Ordonnance ; l'on y verra l'illustre Prélat placer l'exemple à côté du précepte , & exclure sa propre sépulture de l'intérieur de la Métropole , afin , dit - il , que les exceptions ne multiplient point les prétentions , que personne n'ose se plaindre , & qu'au moins dans le tombeau la loi soit générale pour tous les hommes.

De Soissons , le 21 Avril.

»Nicolas Duru , Charretier établi dans cette Ville , paroisse S. Remi , alloit ces jours derniers chercher de l'eau dans des barriques , à la riviere qui traverse la Ville. Ses chevaux étant entrés trop avant , ont entraîné leur conducteur qui est resté perdu sous l'eau pendant plus d'une demi-heure. Le timonier s'est noyé. L'on a retiré avec des crocs Duru , qui ne donnoit plus aucun signe de vie. MM. du Fot , Médecin-Pensionnaire de la ville de Soissons , & de la Barre , Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi , ont été appellés auprès du noyé. Ils l'ont fait aussitôt transporter dans la maison la plus voisine , & l'ont fait placer sur un lit bassiné. Là on lui a fait sur tout le corps des frictions avec des linges chauds. Etant couché sur l'un de ses côtés , la tête un peu élevée , on

lui a soufflé dans le nez ; & bouchant l'une des narines , on a ensuite mis dessous le flacon débouché , de la liqueur d'esprit de vin camphré , & d'esprit volatil de sel ammoniac , contenus dans la Boëte fumigatoire de M. Gardane. L'on a administré avec soin & perséverance ces secours indiqués dans l'*Avis au peuple* sur les asphyxies ; l'on alloit enfin se servir de la pipe , lorsque le sieur Duru a donné des signes de vie , & bientôt après il a recouvert la connaissance. La couleur pourpre & livide de son visage s'est ensuite dissipée peu à peu , & une pâleur blasphématrice lui a succédé. Alors en perséverant à lui faire sentir de la liqueur du flacon , il a vomi des flegmes écumeux ; ensuite l'on a donné au noyé de tems en tems quelques cuillerées d'élixir de propriété dans du vin généreux , en un mot l'on a suivi le traitement indiqué dans l'ouvrage de M. Gardane. C'est encore à l'humanité de M. l'Intendant qu'on doit ces secours. MM. les Officiers municipaux de Soissons ont demandé à Paris plusieurs Boëtes nouvelles fumigatoires , afin de multiplier des secours pour rappeler à la vie les noyés & les autres asphyxiés. » M. du Fot n'avoit pas besoin de nos conseils pour se conduire en pareille occasion , & s'il a suivi exactement ce que nous avons dit dans notre *Avis au peuple* , il n'a fait que reprendre dans cet ouvrage ce qui lui appartenloit , car on se souvient que M. du Fot a déjà ressuscité des noyés , & c'est dans son procédé , comme dans celui de toutes les autres personnes de l'Art , que nous avons puisé ces préceptes en les mettant à la portée du peuple. A l'égard des Boëtes on ne peut qu'applaudir au zèle de MM. les Officiers municipaux de Soissons. Ils ne pouvoient mieux répondre aux vues du Magistrat bienfaisant qui dirige leur Province. Il est difficile que les membres d'un Corps ne participent pas à la bonté du Chef qui les fait mouvoir.

De Paris , le 29 Avril.

Nous avons attaqué bien des préjugés & des usages dangereux , il en est un encore bien commun dans Paris ; c'est la rapidité avec laquelle les Cochers y conduisent leur voiture. Il ne se passe pas de semaines , sans qu'il n'en résulte quelque malheur. Nous en avons eu tout récemment un bien effrayant sous nos yeux. Un enfant d'environ douze ans , assis sur une borne , fut renversé par les chevaux d'un carrossé ; comme il glissa sur son dos en tombant , une des petites roues passa en entier sur sa poitrine. Le Cocher , averti par les cris de ce malheureux , arrêta tout de suite. Heureusement cet enfant n'a eu aucune côte de cassée , mais seulement une meurtrissure très-

forte, & un faisissement violent. Il étoit pourtant à craindre que cette compression vive n'eût endommagé les parties intérieures, & qu'il ne s'y fût formé quelqu'engorgement sanguin. D'autant plus que cet enfant assis sur une chaise dans la chambre d'un de ses parens, chez lequel on l'avoit transporté, commençoit à haïter, & étoit prêt à se trouver mal. Nous prenons au fait une saignée très-copieuse, & nous conseillâmes de répéter plusieurs fois ce secours qui l'a tiré d'affaire. La tranquillité des parens avoit quelque chose d'étonnant, & comme cette sorte d'inertie & de stupidité dans le danger menaçant, n'est malheureusement que trop commune. Nous avons cru devoir prévenir ceux qui seroient témoins à l'avenir d'un pareil malheur, soit dans les Villes, soit dans les campagnes, afin qu'ils recourussent aussitôt à la saignée : moyen urgent qui seul peut convenir, & sans lequel souvent quoiqu'on fasse, c'en est fait du blessé. » Un enfant nouveau né fut couvert au bout de quelques mois, depuis la tête jusqu'aux pieds, d'une éruption gourmeuse, opiniâtre, mais qui cependant se dissipâ avec le tems; sa nourriture n'en eut aucune incommodité; elle a eu des enfans depuis, elle en avoit alors qui communiquoient avec ce nourrisson, & qui n'ont rien gagné. A l'âge de sept à huit ans, ce même enfant a été repris par la même maladie; on a employé des remèdes doux, & le petit malade a été palié une seconde fois; enfin après plusieurs apparitions & disparitions successives, l'éruption devenant de plus en plus forte & opiniâtre, on a fait naître des soupçons sur la santé des parens, & l'enfant soupçonné de même d'être infecté de maladie vénérienne, a été soumis à la rude épreuve des frictions, comme on les donnoit autrefois. L'éruption a disparu après un long traitement; mais le foyer n'en a pas été détruit, & ce qui se portoit auparavant à la peau s'étant jeté sur la poitrine, a rendu cet enfant valetudinaire, & l'a mis dans un état de foiblette qui fait craindre pour ses jours. Puisse cet exemple rendre les parens moins apprehensifs & moins crédules, & ceux à qui ils donnent leur confiance, plus prudens & plus circonspects.

L I V R E S N O U V E A U X.

Le Médecin interprète de la nature, ou Recueil de pronostics sur le caractère des maladies, leur guérison, leurs métastases, & leurs suites funestes.
Traduit du Latin de M. le Docteur Louis-Geofroi Klein, Conseiller Médecin & Physicien à Erbac; par M. J. F. A. Doté en Médecine de

la Faculté de Montpellier. Avec cette épipraphe: Natura invenit sibi ipsi vias non ex cogitatione, & in crudita existens facit que expeditum. Hippo.

Deux vol. in-12. A Paris, chez Musier, fils, Libraire, rue des Mathurins. Nous ne pouvons mieux faire connoître cet ouvrage, que de rapporter le jugement du célèbre M. de Hallet. » Quoiqu'il soit peu volumineux, il renferme des choses de la plus grande utilité. M Klein a puisé dans les ouvrages des meilleurs Ecrivains tant anciens que modernes, depuis Hippocrate & Galien jusqu'aux Auteurs de nos jours, tels que le Docteur Verloff & nos autres Confrères. Il a extrait de cette multitude d'écrits un petit nombre de sentences, qui renferment en peu de mots tout ce qui concerne l'histoire des maladies, leurs signes & leurs pronostics. Les Médecins praticiens y apprendront à connoître les phénomènes d'un augure favorable, & ceux qui annoncent le danger. La petite taille du volume a même son utilité. Le Médecin pourra le porter partout commodément, & le consulter jusqu'au près du lit du malade. Un Praticien bien occupé peut aisément le passer de ces ouvrages volumineux, dans lesquels on trouve une vaste étudition, de savantes discussions historiques, & des hypothèses ingénieuses sur tous les cas particuliers. Notre Auteur n'a presque choisi que des phrases isolées, qui, semblables aux Aphorismes d'Hippocrate, contiennent des corollaires déduits d'un grand nombre de résultats d'accord entre eux. M. Klein étoit d'autant plus propre à un pareil travail, qu'il a appris auprès des malades à distinguer ce qui est vraiment important de ce qui n'est que savant. C'est principalement en faveur des jeunes Médecins que cet ouvrage a été composé. Je ne saurois trop leur en recommander la lecture. Elle ne sera cependant pas tout à fait inutile aux Praticiens les plus exercés: elle leur épargnera bien de la peine, & ils n'y trouveront rien à rejeter. »

Observations sur les fièvres purpures & malignes, avec des réflexions sur la nature & la cause immédiate de la fièvre; par M. Fournier, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, de la Société Royale des Sciences, Médecin pensionné de la ville de Dijon, Médecin des Etats-Généraux du Duché de Bourgogne, & Inspecteur des Eaux Minérales & Médicinales, tant de France qu'étrangères. A Dijon, chez Frantin, in-8°.

Traité de la dissolution des métaux; par M. Monnet, des Académies Royales des Sciences de Stockholm, &c. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Didot, l'aîné.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter;
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 11 Mai 1775.

De Liège, le 27 Avril.

ON emploie utilement dans cette Ville, le bois amer de Surinam, connu sous le nom de quassie; c'est, dit-on, un excellent restaurant, & un stomachique parfait. » Un homme âgé de 27 ans, nouvellement marié, s'étoit livré avec trop d'ardeur aux attractions du plaisir. Toutes les personnes de l'Art conviennent que l'estomac expie ordinairement le premier les excès d'une passion déordonnée: aussi cet athlète fut-il incommodé de digestions pénibles, de rapports nidoreux, de borborygmes, &c. Le ventre se relâcha, & l'on soupçonna qu'il y avoit plénitude: on prescrivit des laxatifs réitérés, dont la rhubarbe faisoit la base. Ce traitement n'empêcha pas le mal de faire des progrès. Un amaigrissement considérable, des sueurs abondantes, une perte totale des forces s'unirent au dérangement de l'estomac. On conseilla des bouillons succulens, des vins balsamiques: mais ces moyens diététiques ne procurant pas non plus de changement salutaire, on fut tenté d'essayer le bois de quassie, dont on commençoit dans ce tems à parler avec éloge, & comme égal, ou même supérieure au quinquina dans les cas en question. On prescrivit une infusion préparée avec un gros de rapure fine de bois de Surinam, dans une chopine d'eau bouillante. On passa l'infusion au bout de demi-heure, & l'on y ajouta deux onces de syrop d'écorces d'orange. Le malade prenoit cette dose dans la matinée: au bout de trois ou quatre jours l'appétit recommença à se faire sentir; les borborygmes cessèrent, les sueurs s'arrêtèrent, les digestions se rétablirent, & après avoir continué ce remède pendant 20 jours, le malade s'est trouvé plus fort, & avec plus d'emberpoint qu'avant son mariage ». On assure que ce même bois associé aux fleurs de zinc, prévient l'impression désagréable que ces fleurs peuvent faire sur l'estomac de certains sujets. Voici les proportions de cette association. Prenez fleurs de zinc douze grains, bois de quassie un gros, sucre blanc trois gros; mêlez le tout ensemble, & faites-

en 18 doses. Les fleurs de zinc ainsi combinées, ne perdent rien de leur vertu anti-spasmodique.

De Limoux, le 29 Avril.

M. Roch, Médecin de cette Ville, nous a adressé des détails sur la marche & le traitement d'une fièvre pourprée qui y a régné dans les mois de Juin & de Juillet de l'année dernière. Il regarde le quinquina comme le spé-cifique de ces sortes de fièvres, & rapporte un exemple qu'il a choisi parmi plusieurs autres pour preuve de ce qu'il avance. » Le 2 Juillet je fus appellé pour voir le sieur Faure, Garçon Teinturier, âgé d'environ 20 ans; il se plaignoit de douleurs des reins, d'un grand mal de tête & de lassitude. Il avoit mal passé la nuit, car la veille il étoit déjà malade, il étoit dégoûté, sa langue étoit blanche, mais sa fièvre ne paroisoit pas considérable. Je prescrivis pour remède une tisane avec l'orge, la crème de tartre, le nitre & le miel; je dis de faire le bouillon fort clair, & d'en donner seulement une prise de quatre en quatre heures; le soir sa fièvre avoit augmenté un peu, je lui fis donner un lavement émollient. Le 3, 4, 5 & 6. jour, le malade fut à-peu-près dans le même état, c'est-à-dire avec un petit redoublement les soirs; il ne prenoit que la tisane indiquée, en abondance, & un lavement chaque jour. Le 7 qui étoit aussi le septième jour de la maladie, il fut plus accablé, & ne put rester levé aussi longtems que les autres fois, il étoit inquiet & refusoit la tisane la plupart du tems Son redoublement plus fort & plus long que les autres, fut accompagné d'oppression, & se termina par une moitié générale. J'ordonnai le même lavement après le redoublement, & je le fis répéter le lendemain matin. Le 8, les mêmes symptômes persisteroient; de plus j'aperçus des petéchies, & le malade étoit assoupi: symptômes qui annonçoient la malignité. Pour lors j'ordonnai de le faire administrer, d'ajouter une once de quinquina par pinte de tisane, & de lui appliquer un vésicatoire à la nuque. Le soir

le redoublement fut moins fort que celui de la veille, mais plus considérable que celui des autres jours ; le nombre des taches avoit considérablement augmenté, le vénificatoire avoit opéré ; néanmoins le malade n'étoit pas mieux : cependant je n'ordonnai point d'autres remèdes, je fis seulement ajouter une once de canticum au lavement, parce que celui du matin n'avoit rien fait. Le 9, le pouls changea totalement, & devint très-concentré ; les taches prirent une couleur brune foncée, le malade tomba dans la léthargie, il falloit l'éveiller à chaque instant ; sa bouche étoit béante, il déliroit sourdement, les carotides batoient ; il perdit l'ouïe, il eut des soubresauts dans les tendons, sa langue devint sèche & noire ; le vénificatoire n'operoit plus, le malade alloit du ventre sans le sentir, & ses selles étoient sereuses, tout annonçoit un danger éminent. Alors je fis faire une mixture avec parties égales d'eau de rhue & de vin, dans laquelle je fis ajouter demi-once de sel de quinquina ; on lui donnoit cette mixture par cuillérées d'heure en heure. De plus je lui fis prendre un gros de quinquina en substance, de 4 en 4 heures, sans compter la tisane avec le quinquina qu'il prenoit toujours, à laquelle je fis ajouter une drame d'esprit de vitriol par pintes ; de sorte qu'il prenoit le quinkina en décoction, en substance & en extrait. Il ne faut pas oublier que je lui fis appliquer des finapismes, que je fis faire un autre emplâtre vénificatoire fort large qu'on mit entre les épaules, & qu'à chaque prise de bouillon on ajoutoit vingt-cinq grains de crème de tartre. Le soir le ventre se météorisa ; pour y remédier je fis appliquer simplement des fomentations sur le bas-ventre, qu'on renouvelloit très-souvent. Le 10, le malade ne fut pas mieux, mais le mal n'augmenta point, on continua les mêmes remèdes, le vénificatoire opera très-bien. Le 11, le ventre fut souple, le malade avaloit mieux, car il faut dire que le 9 & le 10 il avaloit très-difficilement ; enfin il se fit un amendement très-sensible. Le 12 il se levoit sur son lit pour prendre ce qu'on lui donnoit, il avaloit fort aisément, il poussa deux selles ; je retranchai la mixture & l'esprit de vitriol, on continua tout le reste. Les 13, 14, 15 & 16. jours, il fut toujours de mieux en mieux, & cette époque a été celle de sa convalescence & de sa guérison, à la foiblesse près, & à un reste de surdité qui dura jusqu'au vingt-unième jour ».

Cette méthode est celle que M. de Haen a préconisée dans ses écrits. Il n'est point question dans ce traitement de saignées & d'émétique ; reste à savoir si la maladie eût eu ce même cours, & n'eût pas été guérie plutôt en l'attaquant par ces deux moyens dans le principe.

» I. Nulle personne Ecclésiastique ou Laïque, de quelque qualité, état ou dignité qu'elle puise être, ne devant être enterré dans les Eglises, nous défendons à tous Curés, Vicaires & Ecclésiastiques, Séculiers ou Réguliers, exempts ou non exempts, de faire aucun enterrer dans lesdites Eglises, même dans les Chapelles publiques ou particulières, Oraatoires, & généralement dans tous les lieux clos & fermés, où les fideles se réunissent pour la priere, ou pour la célébration des Saints Misteres, & ce, pour quelque cause, & sous quelque prétexte que ce puise être.

Il N'entendons comprendre dans la précédente disposition, les Cloîtres de notre Eglise Cathédrale ou ceux des autres Chapitres, si aucuns y a, ni ceux des Maisons Religieuses, ni les Chapelles ouvertes & non fermées, attenantes auxdits Cloîtres, dans lesquels il sera permis d'enterrer ; mais seulement ceux qui ont actuellement droit d'être enterrés dans les Eglises, dont lesdits Cloîtres sont dépendans, & ce, aux conditions & à la maniere qui sera déterminée par les articles suivans.

III. Pour qu'il puise être libre d'enterrer dans lesdits Cloîtres & Chapelles y attenantes, ceux qui prétendront auxdites sépultures, seront tenus d'y faire construire des caveaux, lesquels seront voûtés & pavés de grandes pierres, tant au fond qu'au-dessus ; lesdits caveaux, pour servir de sépulture à une seule famille, auront environ 72 pieds quarrés dans œuvre ; & la sépulture ne pourra être faite qu'à six pieds en terre, au-dessous du pavé intérieur desdits caveaux, & ce, sans qu'il en puise être accordé de dispense, sous quelque prétexte que ce soit.

IV. Notre intention n'étant pas de conserver pour nous-mêmes aucun privilège d'être enterré dans l'Eglise, nous déclarons que notre sépulture & celle de nos successeurs sera dans la Chapelle ouverte, attenante au Cloître de notre Eglise Cathédrale, dans laquelle il sera construit, à cet effet, un caveau, ainsi qu'il est prescrit par l'article précédent. Les corps de nos Vénérables, Prévôt & Chanoines, seront déposés dans la même Chapelle, soit dans le même caveau, s'il est jugé convenable de n'en faire qu'un seul, soit dans un caveau distinct, s'il en est fait plusieurs, & pourront pareillement être déposés dans les caveaux de ladite Chapelle, les corps des Gouverneurs, Commandans en chef, Lieutenans-Généraux de cette Province, ainsi que ceux des premiers Présidens du Parlement qui viendront à mourir dans cette Ville, où désireront y être enterrés ; & ce, à l'exclusion de tous autres, sous quelque prétexte que ce soit.

V. Dans une partie du Cloître à ce destiné, il pourra être construit un caveau distinct & dans la forme ci-dessus indiquée, qui servira de sépulture aux Prêbendes, Curés & autres Ecclésiastiques deservans notre Eglise Cathédrale; & aucune autre personne Ecclésiastique ou Laïque ne pourra, sous quelque prétexte que ce soit, être enterrée dans ledit caveau.

VI. Il pourra être fait, comme il est dit, sous tout le reste du Cloître, des caveaux, dans lesquels pourront être enterrés ceux qui ont droit par titre légitime, & non autrement, d'être enterrés dans notre Eglise Cathédrale, sans que néanmoins, sous aucun prétexte, même sous la promesse par écrit de faire construire lesdits caveaux, lesdits enterremens puissent avoir lieu dans ledit Cloître, avant que ceux qui y prétendent aient fait préalablement construire lesdits caveaux, & ce, dans la forme indiquée par les articles ci-dessus.

VII. Ce qui est ordonné pour le Cloître & les Chapelles ouvertes y attenantes de notre Eglise Cathédrale, devant avoir également lieu pour les Cloîtres & Chapelles de même espece des Chapitres & des Maisons Religieuses; les Chanoines desdits Chapitres & lesdits Religieux pourront choisir dans lesdits Cloîtres & Chapelles un lieu destiné pour leur sépulture, & même y enterrer ceux qui auroient par titre légitime, & non autrement, droit d'être enterrés dans leur Eglise, le tout, à condition qu'il sera fait dans lesdits Cloîtres & Chapelles, tant pour lesdites personnes, que pour lesdits Chanoines & Religieux, des caveaux, ainsi qu'il est prescrit par les articles ci-dessus.

VIII. Les Religieuses exemptes ou non exemptes, & qui par la retraite absolue à laquelle elles sont consacrées, sont encore plus obligées à se préserver de la contagion que les cadavres pourroient répandre dans leurs Maisons, seront pareillement tenues de choisir dans les Cloîtres, ou toute autre partie de l'intérieur desdites Maisons, un lieu distinct & séparé pour leur sépulture, à la charge toutefois qu'elles y feront construire les caveaux indiqués, & que les corps seront déposés à six pieds en terre au moins aux fonds desdits caveaux, ainsi qu'il est dit dans les articles précédens. Enjoignons aux Supérieurs desdites Maisons Religieuses de tenir la main à l'exécution du présent article; & en cas de contravention, de nous en informer.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 8 Mai.

La Faculté de Médecine de Paris, sur la demande faite par M. le Lieutenant-Général

de Police, ayant pris en considération le remède indiqué contre les cancers, voy. nos dernières feuilles, a décidé que quoiqu'il fut possible de trouver des remèdes dans les poisons, l'arsenic étoit de tous le plus redoutable, qu'il falloit des expériences répétées pour en accréditer l'usage contre les cancers, & que comme M. de S. I. n'étoit point connu, que le titre de Médecin de Verfaillies qu'on ne connoissoit pas davantage, ne suffissoit pas pour lui mériter la confiance dans Paris; qu'enfin sa brochure où l'on ne trouvoit aucune observation détaillée, paroissoit uniquement faite pour indiquer la demeure du sieur le F. de S. I. Il convenoit d'en rendre compte à M. le Lieutenant-Général de Police, afin de s'assurer des bons ou mauvais effets de l'arsenic en pareils cas, par des expériences suivies, & de défendre d'employer un pareil moyen, jusqu'à ce que ses succès fussent constatés d'une manière sûre, & par les personnes véritablement instruites de l'art de guérir. C'est le vœu que nous avions formé dans ces mêmes feuilles.

Remede contre le rachitis.

On a beaucoup différé sur la nature du rachitis, sur son origine, & sur ses effets; on ne s'est pas moins occupé des moyens de le combattre, mais on ignore encore la nature & l'époque de l'origine de cette maladie, & ses effets résistent trop souvent aux meilleurs remèdes. On ne sauroit trop divulguer ceux qui ne sont point suffisamment connus, surtout quand leur efficacité est attestée par des personnes instruites & très-experimentées. De ce nombre est le célèbre M. Levret. Cet accoucheur conseille en pareil cas l'usage de la garance, comme le spécifique le moins fautif, de l'efficacité duquel il s'est assuré par une expérience consommée.

»On prendra de racine de garance sèche, bien mondée & coupée par petits morceaux, un gros; on l'enfermera dans un nouet de linge, qu'on fera tremper à froid le soir dans seize onces d'eau bonne à boire; & le lendemain matin on fera bouillir cette infusion à petit feu, pendant une heure ou environ, avec demi-gros de sel végétal, pour aider à extraire la teinture de la garance; sur la fin de l'ébullition, on y ajoutera demi-once de miel blanc: on laissera reposer & refroidir la liqueur; puis on la trasvasera pour en faire usage, en y mêlant un huitième ou environ de bon vin blanc. On fera prendre à l'enfant, s'il est sevré, la moitié de cette boisson, & le lendemain l'autre moitié, en distribuant cette quantité à volonté dans le courant de la journée; ce que l'on continuera sans relâche, pendant plusieurs mois de suite, & même une

année, si cela devient nécessaire ; & si l'enfant est encore à la mammelle, il faut que ce soit la nourrice qui prenne ce médicament, mais en quantité double chaque jour, en sorte que les doses indiquées dureront deux jours pour l'enfant, & un seul pour la nourrice. L'effet le plus ordinaire de cette boisson, est de provoquer un cours abondant d'urines ; de débarrasser toutes les parties du corps, & de les fortifier. On observe que les excréments & les urines sont teints en rouge, & que la sueur l'est quelquefois aussi, mais très-rarement, à moins que l'enfant ne soit roux ; ce dont il est bon d'être averti, tant pour s'assurer si on exécute ce qui est prescrit, que pour éviter qu'on ne soit effrayé de cette teinte des excréptions, & qu'en conséquence on ne se dégoûte mal-à-propos de continuer le remède. Si l'enfant à de l'altération, comme cela arrive quelquefois inopinément, il faut ajouter à ce médicament parties égales d'eau de veau ou de poulet, ou bien de riz, même de graine de lin ; retrancher le vin, & substituer le syrop de limon au miel, en même quantité, mais à froid. Si l'enfant est constipé, ce qui arrive quelquefois, on met du syrop de pomme composé à la place du miel blanc, & en même dose, ou l'on donne de petits lavemens ; ceux qui sont faits avec la décoction de pain de seigle, sont alors les meilleurs. Si au contraire le dévoiement survient, il faut examiner de quelle espèce sont les déjections, & se régler sur ce qu'elles indiquent ; si par exemple le flux est bilieux, on purgera l'enfant, soit avec demi-once de diaprum solutif, ou une once de manne dissoute dans un lait d'amandes douces, ou dans de l'eau de tamarin, ou bien dans du jus de pruneau noirs ; mais, si le dévoiement étoit lienterique, ce qui est fort rare pendant ce traitement, à moins qu'on ne donne trop à manger à l'enfant, ou des alimens de très-difficile digestion, il faudroit mêler à chaque dose de garance, un scrupule de rhubarbe torréfiée, & substituer le syrop de coings au miel blanc, & à pareille dose. Si enfin l'enfant rend des matières fondues & de mauvaise qualité, ce qui est ordinairement accompagné de fièvre, de ténèse ou épreintes, de tranchées, &c. on doit suspendre l'usage du médicament, pour traiter l'enfant suivant l'espèce de maladie qui se déclare : ce n'est pas que la garance ait aucune part à cette diarrhée, puisqu'on voit arriver tous les jours ces sortes de flux de ventre inop-

nement ; mais encore il faut même ôter tout prétexte d'attribuer mal-à-propos à ce médicament un accident qui auroit pu survenir indépendamment de son usage : d'ailleurs, en supposant que ce même médicament, en remuant l'humeur du rachitis, vienne à produire la crise salutaire qui se déclare, il est à propos de laisser faire à la nature le reste, si elle le peut ; & en cas qu'elle n'ait pas tout fait, lorsque l'enfant sera rétabli, on pourra alorsachever la cure avec ce qui l'avoit mis en si bon train de se terminer».

L I V R E S N O U V E A U X.

Avis aux mères qui veulent nourrir leurs enfans, troisième édition, revue & considérablement augmentée par Madame le R. (le Rebours.) Avec cette épigraphe :

*A l'amour maternel la nature confie
Ces êtres imparfaits qui commencent
la vie.*

S. Lambert, poem. des faisont.

A Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins, 1775, petit in-12. Prix 2 liv. 8 f. relié.

L'approbation de la Faculté de Médecine de Paris & celle de plusieurs Médecins célèbres, ne laisse aucun doute sur la bonté de cet ouvrage. C'est le cri de la nature, déchirant pour les ames sensibles, mais trop foible hélas, pour ces maratres dont le cœur fermé à la compassion & à la tendresse, se ferme aux malheurs qui ménacent leurs enfans inhumainement abandonnés à la merci d'une nourrice solitoyée. Se peut-il que ce renversement funeste d'un usage reçu dans tous les tems, & qui forme le premier lien de la société, puisse être si fortement accrédité, qu'aucune considération, pas même celle de le voir exposée à mille maux dans la suite, ne puisse en détourner les mères ! On a tant écrit là-dessus, nous nous sommes nous-mêmes si souvent élevés contre la prophéthie de ce premier devoir, qu'il ne nous eût pas échappé de rien dire davantage, si nous n'espérions qu'il en sera un jour de cet abus, comme de celui d'enterrer dans les Eglises & dans les cimetières, contre lequel après avoir longtems déclamé, nous avons la satisfaction de voir l'attention du Gouvernement & du Clergé, se réveiller heureusement pour la conservation des peuples.

On s'abonnera en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruaud, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 18 Mai 1775.

De Marseille, le 3 Mai.

ON se plaint dans cette Ville de l'ignorance des Sages - Femmes, de laquelle la population souffre beaucoup. Il paraît encore qu'on n'y a pas assez souvent recours aux véficateurs dans les maladies aigues. Voici ce qu'a écrit à ce sujet un homme de l'Art, poussé par le zèle & le patriotisme. » J'ai rendu la vie à trois enfans nouveaux nés, qui sembloient en être privés, en communiquant à plusieurs Sages - Femmes l'observation de M. Dufot, insérée dans le premier N°. de vos feuilles de cette année. On lit dans celle du 2 Février, des observations très - bien faites par M. Durdane, sur la nécessité d'appliquer les véficateurs dans les métastases ; il feroit à désirer que l'on emploie ce remède plus fréquemment pour attirer au dehors les humeurs qui le plus souvent occasionnent les maladies les plus dangereuses & mortelles. M. Michel, Officier au Régiment de Touraine, homme fort & robuste, fut attaqué vers le 20 de Janvier dernier d'une fluxion érythopelatuse. Il appella un Chirurgien qui prescrivit des fomentations avec une décoction de fleurs de camomille, de melilot & de sureau. Le troisième jour la fièvre survint ; insensiblement tout le visage & le cou s'enflerent au point que le malade ne pouvoit parler, & avoit peine à avaler. Pour appaiser ces symptômes, on lui fit deux saignées du bras, & une du pied. On prescrivit une diète austère, & beaucoup de tisane. On le fit vomir, & il fut purgé plusieurs fois, en continuant toujours les fomentations. L'enflure de la gorge & du visage diminuerent, mais une glande au bas du village, dans l'endroit où le mal avoit d'abord commencé, refit dure & enflammée : on crut y appercevoir un point qui annonçoit une suppuration prochaine ; le Chirurgien fit appliquer sur cette partie de l'onguent basilicum, que l'on renouvelloit deux fois le jour, ensuite il eut recours aux cataplasmes maturatifs. Le malade alloit de mieux en mieux, il n'avoit plus de fièvre, & très - peu ; on continua ces cataplasmes

trois ou quatre fois, & comme le Chirurgien s'aperçut que la tumeur n'aboutissoit point, il y donna deux coups de lancette le 2 du mois ; il en sortit peu de matières, ou plutôt du sang que du pus. Cependant le malade se trouvoit bien, on le croyoit même guéri, & il devoit sortir au premier jour. Le 6 il se leva fort gai, & se promena tout le jour dans sa chambre, & le soir en mangeant la soupe, sans avoir eu absolument aucun signe d'agonie, & sans pousser le moindre soupir, il pencha sa tête & mourut au grand étonnement des personnes qui étoient auprès de lui. Il n'est point douteux que l'humeur s'étoit portée en-dedans, & que l'on auroit pu prévenir un pareil malheur si huit à dix jours auparavant on avoit appliqué un fort emplâtre veficatoire ».

L'estimable Auteur de cette lettre demande ensuite si l'on n'auroit pas pu tenter sur cet homme ainsi frappé de mort, les moyens connus pour rappeler les asphyxiques. Cette question se résout d'elle-même : de pareils secours ne pouvoient nuire, & dès - lors que risquoit-on de les tenter ? La peine légère qu'on prend en les administrant, peut-elle jamais balancer l'amertume du regret de les avoir négligé ?

Fin de l'article de Toulouse, du 8 Mai.

IX. A la réserve des personnes exprimées dans les articles précédens, tous les fidèles, sans exception, feront enterrés dans les cimetières de leurs Paroisses, sans que les droits reconnus d'être enterrés dans les caveaux des Cloîtres & Chapelles ouvertes en dépendantes, puissent être, tant par ceux qui en jouiront, que par les Chapitres, Religieux, Fabriques & Confréries, & généralement par telle personne que ce soit, même par nous-même ou nos successeurs, concédés par la suite à d'autres, sous quelque titre & prétexte que ce puisse être.

X. L'exécution de notre présente Ordonnance devant empêcher que les pavés des Eglises ne soient détériorés, comme par le

passé, ils seront réparés, & de maniere qu'ils éloignent autant qu'il est possible, les exhalaisons que répandent les cadavres enterrés dans lesdites Eglises. Nous enjoignons aux Curés, Chanoines & autres Ecclésiastiques séculiers ou réguliers, exempts ou non exempts, de procurer, en ce qui dépend d'eux, le rétablissement desdits pavés, de veiller ensuite à leur entretien; & en cas de contravention à la présente disposition, de nous en donner avis pour y être pourvu, ainsi qu'il appartiendra.

XI. Les cimetieres ne devant pas être placés au milieu des Villes, ni même dans les Villages au centre des habitations, nous ordonnons aux Curés & autres Ecclésiastiques desservans les Eglises, de faire toutes leurs diligences, pour procurer à leur Paroisse un cimetiere convenable & éloigné de toute habitation; & nous exhortons les Officiers municipaux desdites Paroisses, & généralement tous les habitans, à concourir en ce point & sans délai, aux vues qui nous animent pour leur propre intérêt & leur conservation.

XII. Comme au moyen de la construction desdits cimetieres, & aussi-tôt qu'ils auront été bénis par Nous, ou par ceux que nous aurons commis à cet effet, les anciens cimetieres deviendront inutiles, ils demeureront interdits, & il ne sera plus permis d'y enterrer; mais il n'en pourra être faite aucune destination, jusqu'à ce que par le laps du tems, & avec notre permission, ils ayent été rendus aux usages profanes, suivant les formes ordinaires.

XIII. Les nouveaux cimetieres qui seront construits, en exécution de l'article 11, seront entourés de murs de pierre, brique, ou terre, suivant la commodité des lieux, de maniere qu'ils soient exactement clos & fermés; & pour les placer, on cherchera, autant qu'il sera possible, un lieu élevé & du côté du nord des habitations, afin que le vent du sud, plus dangereux lorsqu'il est chargé d'exhalaisons fétides, ne puisse en apporter aucune vers les demeures des habitans.

XIV. Il sera mis une Croix dans le lieu le plus éminent desdits cimetieres; & afin que ces saints lieux ne puissent être profanés, nous défendons d'y tenir foires, marchés, jeux; comme aussi d'y faire des danses, ni aucunes assemblées profanes; d'y donner à boire & à manger; d'y faire aucunes œuvres serviles, & d'y jeter ou conduire aucunes immondices, & généralement d'y rien faire qui soit contraire au respect dû à la mémoire de ceux qui y sont enterrés.

XV. Les Curés, Vicaires & autres Ecclésiastiques desservans les Eglises Paroissiales, les Fondateurs & Patrons desdites Eglises, & les Seigneurs des Paroisses, pourront choisir

dans lesdits cimetieres un lieu particulier pour leur sépulture; même y faire construire à leur volonté une espece de halle ou hangard, ouverte au moins des deux côtés, sous laquelle ils pourront être ensevelis; & ce, sans qu'aucune autre personne puisse prétendre ce même droit, ni l'obtenir de quelque personne, & à quelque titre que ce puisse être.

De Plombieres, le 10 Mai.

On écrit de cette Ville, que les bontés du Roi ne se sont point bornées à le rétablir dans son ancien état, depuis les dégradations causées par un débordement considérable, la nuit du 25 au 26 Juillet 1770; qu'après avoir mis les habitans de cette Ville & les étrangers à l'abri, & dans la sécurité de ne jamais courir aucun risque, ni événement fâcheux dans la suite, Sa Majesté vient encore d'y faire construire un bain doux & tempéré, qui jusqu'alors avoit manqué aux eaux minérales de ce lieu, & qu'outre les étuves qui sont dans ce même bain tempéré, il contient dans son enceinte nombre de cabinets, dans chacun desquels est placée une baignoire, d'où les malades réfrigissent ou réchauffent leur bain à tel degré qu'ils le jugent à propos, par le moyen de deux robinets, d'une eau chaude minérale & tempérée; qu'enfin au milieu de ce bain est un bassin d'une eau également tempérée. Ces détails nous ont paru d'autant plus essentiels à faire connoître qu'il importoit de rassurer les malades que la crainte pouvoit éloigner d'un secours utile & précieux.

Lettre écrite par M. Jougneau des Loges, Auteur des Affiches du Poitou, du 12 Mai 1775.

» On n'ose pas encore, M., écrire dans les feuilles hebdomadaires des Provinces, tout ce qui est utile ou curieux. Je suis plus obligé qu'un autre de me prêter à la fausse délicatesse de certains lecteurs. Cette considération m'empêche de faire usage d'une observation singulière, que je viens de recevoir des environs de Civray. Je vous l'adresse, Monsieur; elle doit vous appartenir. Votre Gazette intéressante, consacrée à l'utilité générale, jouit de la liberté qui lui convient, pour étendre les connaissances relatives à son plan. Le phénomène dont je vais vous faire part, est trop extraordinaire pour qu'il n'y eût pas eu un très grand tort à n'en pas instruire les Savans.

Il existe en Poitou une famille fort ancienne, dont les mâles naissent avec une singularité d'autant plus étonnante, qu'elle se persécutue constamment dans toutes les branches, de génération en génération. Le méat ou tissu urinaire est placé à la racine du gland par-dessous

au lieu d'être au bout; & comme cette position auroit été gênante, la nature qui cherche toujours à rendre l'usage de ses dons facile, & à réparer autant qu'il est en elle les écarts dans lesquels elle temble quelquefois avoir tombé involontairement, a fait que le prépuce qui devroit couvrir entièrement le gland, se sépare par-dessous comme s'il eût été coupé, afin de laisser le méat à découvert: de sorte que tous les rejettons de cette famille, naissent en quelque sorte naturellement circoncis. Je serai bien flatté, Monsieur, si vous agréez le zèle qui me fait vous adresser cette observation. Le desir de vous plaire & de vous témoigner la reconnaissance que je vous dois par toutes les choses honnêtes que vous avez bien voulu dire de mes feuilles dans votre Gazette, m'y détermine, autant que la satisfaction même que je goûte, à procurer au public une observation qui vous paroîtra digne de lui être présentée. Vous êtes bien le maître de dire que vous la tenez de moi, si vous le jugez à propos.»

Je suis, &c.

Les éloges que nous avons donnés aux Affiches de Poitou étoient mérités, leur estimable Auteur ne nous doit donc aucune reconnaissance; nous lui devons beaucoup au contraire de nous avoir communiqué une observation si singulière, & en le remerciant bien sincèrement de son attention, nous l'engageons très-fort à songer à nos feuilles, quand il aura de bons matériaux, que la nature des siennes ne lui permettra d'y insérer.

De Paris, le 15 Mai.

Presque tous les papiers publics ont fait mention de quelques cures opérées par l'aimant sur le corps humain, comme nous nous sommes fait une loi de ne rien hazardez, nous n'avons rien dit de ces prétendues cures. Cependant plusieurs de nos lecteurs ayant désiré apprendre ce qu'il y avoit de plus positif sur ce sujet, nous avons cru devoir rapporter le détail des guérisons qu'on dit avoir été opérées par ce singulier remède, & qui sont garanties par un Médecin de Vienne en Autriche.

» Une fille âgée de 28 ans, qui avoit donné dès l'âge le plus tendre, des symptômes de foiblese dans le système nerveux, tomba dans ma maison, dans une maladie convulsive des plus terribles, qui dura à différentes reprises, l'espace d'environ deux ans. A une fièvre hystérique, se joignoient des convulsions, des vomissements continuels, inflammations en différents viscères, retention d'urine, maux de dents affreux, douleurs d'oreilles, mélancolie, transports au cerveau, dégénérant quelquefois en accès de fureur, désaillances, aveu-

gement, manque de respiration, contractures, & d'autres circonstances non moins effrayantes qui se manifestoient, & qui duroient plusieurs jours de suite. J'eus recours aux remèdes les plus efficaces, & ce n'est que par des soins extraordinaires, & en ne la perdant jamais de vue, que je fus en état de l'arracher plusieurs fois au péril d'une mort évidente, & de la rétablir ordinairement au bout de trois ou quatre semaines. Mais il ne s'écouloit gueres de tems qu'elle ne retombât dans le même état. En faisant dans le cours de cette maladie de nombreuses observations, relatives à ma théorie sus-mentionnée, je parvins au point de pouvoir prédir d'avance les accès du mal, les redoublemens & ses diminutions. Je conçus enfin l'idée de produire une forte de flux & de reflux dans le corps de la malade au moyen de l'aimant. M'étant ouvert sur ce dessein à mon ami, l'Abbé Hell, Astronome de la Cour, il m'y confirma, & s'offrit à y concourir en me faisant travailler quelqu'uns de ces aciers aimantés, dont l'invention fut faite ici, il y a quatorze ans, de formes différentes, afin de pouvoir les appliquer conformément à mes vues, en diverses parties du corps. Le malade essayant donc une nouvelle attaque de son mal, je lui liai aux pieds deux aimans recourbés, & lui en suspendis un en forme de cœur sur la poitrine. Il se manifesta soudain une douleur brûlante & déchirante, dirigeant son cours des pieds en haut, & allant se terminer avec augmentation de sensibilité au bord supérieur des os du bassin, où elle se joignit à un pareil courant, qui descendait des deux côtés de la poitrine.

La suite à l'ordinaire prochain.

L I V R E S N O U V E A U X.

Chymie hydraulique pour extraire les sels essentiels des végétaux, des animaux & des minéraux, par le moyen de l'eau pure; par M. le Comte de la Garaye; nouv. édit. revue, corrigée & augmentée de notes; par M. Parmentier, Pensionnaire du Roi, Maître en Pharmacie &c. A Paris, chez Didot le jeune, Libraire, 1775, in-12. relié. Prix 3 liv.

Cet ouvrage utile méritoit cependant une révision pour y ajouter ce que la chymie nous a appris depuis sur ce même sujet, & en retrancher les erreurs inévitables dans le tems auquel M. le Comte de la Garaye écrivoit. M. Parmentier s'est chargé de ce soin, & l'a fait d'une maniere satisfaisante. Cet habile Chymiste s'applique sans cesse à des travaux utiles; c'est le moyen de réunir les éloges des Savans, & la reconnaissance des citoyens.

Le même Libraire délivre actuellement les Tomes II & III de l'*Histoire des insectes*, de

M. de Reaumur, aux conditions du prospectus.
Un de nos Lecteurs nous a fait remarquer que dans l'éloge de l'ouvrage du Doct. Klein. fait par M. de Haller, & inféré dans notre précédente feuille, le Médecin de Berne apprécioit principalement le travail du Médecin Allemand, parce qu'il étoit renfermé dans un volume portatif, mais que ceci ne pouvoit regarder que l'édition latine, & non la traduction françoise qui est en deux volumes assez épais, & peu portatifs, ce qui la rend inutile aux jeunes Médecins & à ceux qui pratiquent la Médecine. nous avons cru que le Libraire pourroit profiter de cette remarque dans une nouvelle édition.

En annonçant l'ouvrage de M. Fournier, dans la même feuille, nous n'en connoissions que le titre, c'est la raison pour laquelle nous n'en avons d'abord rien dit; nous l'avons lu depuis, & nous n'en dirons pas davantage. Que dire en effet d'un amas indigeste de paradoxes étayés avec la sécurité la plus grande sur une base fragile & ruineuse. On n'emploie pas un volume à rassasser de vieux principes de théorie, quand on écrit véritablement pour les campagnes, comme M. Fournier ne cesse de le dire à MM. les Élus de la Province de Bourgogne. Son ouvrage hérissé de théorème & de corollaire, ne pouvoit être au plus entendu que des Savans, & sans doute l'Académie de Dijon, à laquelle il a été communiqué, l'a très-bien compris, puisqu'elle a refusé de l'approuver.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Un citoyen très-instruit, M. Goulard de Saint-Michel, qui nous a communiqué l'année dernière de judicieuses réflexions sur l'abus d'enterrer dans les Eglises, vient de nous en adresser de nouvelles sur la maladie épizootiques qui a dévasté plusieurs Provinces de la France. Après avoir attribué cette maladie à une rouille des plantes qui les rend corrosives & vénimeuses, & à des vapeurs de même nature répandues dans l'air, qui s'attachent au corps des bestiaux, & infectent les pâturages, il définit cette cruelle maladie une véritable fièvre nerveuse, qui d'abord irrite, tend & crispe la fibre animale, & dont l'effet secondaire est le relâchement des solides, la dissolution des fluides, & l'altération putride des deux. C'est à l'acidité de la rosée respirée, & déposée sur les plantes, que M. G. de S. M.

attribue, l'épaississement des alimens dans l'estomac, connu sous le nom de *gateau*, & qu'on a pris longtems pour la cause de cette maladie. Car, ajoute-t-il, on n'a souvent trouvé que de foibles vestiges d'inflammation interne dans plusieurs animaux, & point du tout dans d'autres morts de la même maladie, & nourris dans les mêmes étables. Incertain sur les remedes propres à arrêter un fléau qui a résisté à tous les remedes connus, M. de St. Michel tourne ses vues vers l'inoculation des bestiaux, conseillée par le célèbre M. de Buffon; mais il a vu inoculer des moutons sous ses yeux, avec le virus de la maladie des bœufs, & comme ils ont péri, ce moyen lui paroit dangereux. Nous nous permetterons d'observer qu'il falloit inoculer des bœufs, & non des moutons, avec le virus des bœufs pour rendre l'expérience décisive; elle a réussi en Saxe, administrée de cette maniere, elle auroit pu également réussir dans nos climats. De cette précaution, M. de St. Michel passe aux préservatifs ordinaires, mais il faut d'autres moyens pour combattre le développement de la maladie. M. de St. Michel les trouve dans l'urine de cheval, d'âne & de mulet. » On pourroit en donner de tems en tems pendant l'épidotie, quelques doses aiguisees avec un peu de poivre; je leur ferois prendre les autres jours tous les matins à jeun une bonne pincée de sel écrasé & de poivre dans une poignée de son; les personnes qui feroient en état pourroient y ajouter une pincée du mûsc pat tête; je le pratique ainsi, & je m'en suis trouvé bien jusques ici, ainsi que des amis à qui je l'ai conseillé. Mais le public donne tant de remedes différens, qu'il est impossible qu'on arrête le mal si l'autorité ne réunit tout le monde dans la même pratique, qui paroît la plus simple, la plus aisée, & la plus raisonnable: au surplus j'ai remarqué que dans le pays le plus éloigné des foyers de l'épidotie, & dont les environs sont les plus exactement gardés pour intercepter la communication, on y voyoit étinceler peu à peu la maladie dans des lieux différens, fort éloignés les uns des autres, ce qui m'a confirmé dans ma première idée, que l'air est vicié, que l'impression du mal pourra diminuer, quoique sa durée puisse être longue, & que l'espoir le plus assuré ne peut se trouver que dans un remede préservatif, aussi simple que le remede propole.

La suite à l'ordinaire prochain.

On soucrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruauit, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 25 Mai 1775.

De Harlem, le 3 Mai.

La Société Hollandoise établie dans cette Ville a proposé pour sujet du prix de l'année 1777 la question suivante : Quels sont les arbres ou plantes relatifs à nos besoins, & reconnus infaillibles, par l'expérience dans la guérison des maladies, auxquelles sont particulièrement sujets les habitans des sept Provinces unies, & des Pays associés. Un pareil sujet traité dans toutes les Académies de l'Europe, nous donneroit tout d'un coup de très-grands renseignemens sur la Médecine de chaque Province. Nous l'avons dit, & nous ne saurions trop le répéter ; cette voie est la seule par laquelle on pourra obtenir en peu de tems l'histoire exacte des productions de différents pays, relativement à la santé des hommes. Le prix dont il s'agit est une médaille d'or, frappée au coin de la Société, sur le rebord de laquelle sera le nom de l'Auteur, & l'année de son couronnement ; à condition qu'il ne sera permis à ceux qui l'auront remporté, de faire imprimer leurs dissertations couronnées, qu'avec l'aveu de la Société.

Extrait d'une lettre écrite de la Roche dans les Baronnies, le 15 Mai.

Il est, M., des malheurs qui ne peuvent être prévus, mais il en est beaucoup que l'on pourroit éviter, en ajoutant plus de foi à certains pressentimens que la prudence inspire. Nous ne pouvons voir un fou armé d'un glaive, ou d'une autre arme offensive, sans craindre pour cet homme, pour nous ou pour nos semblables. On enlève avec soin, à ces êtres malheureux que la raison n'éclaire plus, tout ce qui pourroit tourner à leur perte ; pourquoi n'avoit pas la même attention à l'égard des enfans qui sont encore dans un âge trop faible, pour se servir utilement d'un couteau, &c. & dont les organes intellectuels n'ont point acquis assez de perfection, assez d'énergie, pour leur permettre de distinguer ce qui est nuisible, de ce qui ne l'est pas. Que les exemples nous instruisent, & nous apprennent à être plus circonspects avec les enfans.

Un jeune garçon de trois ans, trouva dernièrement dans la maison paternelle, un gros couteau que son pere laisseoit négligemment à sa portée. Il se saisit de cet instrument dangereux, & s'en amusa. On fit si peu d'attention à l'enfant, qu'on le laissa seul. Le pavé de la maison éroit raboteux, inégal ; ce n'est chez la plupart des paysans de ces cantons, que des pierres plates, assez grandes, mais peu épaisses. Une de ces pierres étoit fendue, & s'élevoit au-dessus des autres. Le petit garçon tomba, tenant toujours le couteau dont la pointe étoit tournée vers sa poitrine ; le manche porta par malheur contre l'inégalité du pavé ; la lame frappe le sternum, trouve de la résistance, & glisse pour aller percer le cou, sur l'extrémité sternale de la clavicule gauche, en prenant une direction oblique ; l'artere carotide, & la veine jugulaire, internes, furent coupées, & l'enfant mourut dans quatre minutes. Terrible leçon pour les peres & meres, pour les maîtres & maîtresses d'école ! On se plaint tous les jours, que l'instruction sur la santé des hommes est trop négligée ; on a raison jusqu'à un certain point : mais que de gens qui ne veulent pas s'instruire ! il en est qui ne croient qu'aux préjugés ; il en est enfin qui, semblables à des animaux stupides, ne connoissent que quelques besoins physiques, & pour lesquels tout précepte est révoltant. Le tems & le zèle des Médecins, amis des hommes, comme vous l'êtes, pourront peut-être un jour dissipier l'erreur, & éclairer le peuple sur ses véritables intérêts.

Un paysan du village de Vércoiran dans les Baronnies, partit peu de tems avant la nuit, d'un autre village, pour se rendre chez lui. Il devoit traverser une montagne très élevée & très étendue, par un tems très-vif ; & comme la terre éroit couverte par-tout, par la neige & par les frimats, il s'égara ; la nuit le surprit, & il eut encore le malheur de perdre un de ses souliers. Accablé de fatigue, il se jette dans un grand buis, & s'y endort d'un sommeil qui dura jusqu'au jour. Dans le nord de l'Europe ou de l'Amérique, cet homme eut perdu

la vie. On est convaincu qu'une fatigue excessive jointe à un grand froid, produit dans les membres un engourdissement, & une stupeur auxquels on ne peut résister, & que le sommeil qui en est la suite, est un sommeil de mort. MM. Banks & Solander, que le Roi d'Angleterre envoya il y a quelques années dans la mer du sud, & dont on vient de publier les relations, virent périr de froid & de sommeil, deux des hommes qui les avaient accompagnés dans une course botanique, sur une montagne du détroit de le maire. Le Doct. Solander lui-même eut toutes les peines du monde de résister à ce besoin du sommeil, contre lequel il avoit tâché de prémunir ses compagnons. Notre paysan s'éveille enfin, & se hâte de regagner la maison. Des douleurs aigues se firent sentir à ses pieds pendant sa course; l'engourdissement & la stupeur lui annoncèrent qu'ils étoient gelés. Il arrive, on allume un grand feu, & ce fut-là l'époque de la gangrene & du sphacèle. Cet infortuné perdit peu à peu les doigts d'un pieds, dans des tourmens affreux. La gangrene se borna d'un côté à cette mutilation, mais elle fit plus de ravages à l'autre extrémité. Le payfan perdit successivement les orteils, les os du tarse ou cou de pied, & la plus grande partie de ceux du métatarsé. Il ne lui reste que le calcaneum & l'astragal, qui tomberont bientôt, puisqu'ils sont noirs, découverts & vermoulus. Voilà encore un pauvre dans la désolation, & une famille réduite à la plus affreuse misère. C'est le troisième que j'ai vu mutilé par la même maladie: il est bon de vous dire que presque tous nos pauvres villageois vont pieds nuds dans la neige. Dans quelque tems je vous ferai passer un tableau effrayant de la misère qui dévaste ce pays, où il y a d'ailleurs peu de ressources du côté de l'art de guérir.

Essayons cependant de prévenir les accidens causés par le froid, en instruisant les gens de la campagne qui sont (malheureusement pour l'État) dépourvus des secours de l'art. Dès qu'on soupçonne qu'un membre est gelé, il faut bien se garder de le chauffer, ce seroit le moyen de hâter la mortification. On doit au contraire plonger la partie dans de l'eau très-froide, ou la frotter avec de la neige, & renouveler cette opération de tems en tems, jusqu'à ce que la noirceur de la partie disparaîtse. Dans les pays où ces accidens sont communs p. e. dans le nord de l'Allemagne, les aubergistes même connaissent la méthode qui vient d'être indiquée. Quand il y a du mieux, il faut artosier la partie affectée avec de l'esprit de vin camphré, ou avec du vin aromatisé avec le romarin, le thym, ou quelqu'autre plante odoriférante». Cette lettre est de M. Nicolas.

Lettre écrite par M. de Marque, Médecin-Pensionnaire de la ville de Clermont en Beauvoisis, du 16 Mai 1775.

» Je ne saurois vous dire, Monsieur, quel préjugé regne ici contre la saignée, dans la toux catarrheuse ou la toux ordinaire, même la plus récente. Je pense que ce préjugé que j'ai bien de la peine à détruire par tous mes soins, & malgré la confiance assez générale dont on m'y honore, a pris naissance de longue main, & peut avoir eu d'abord pour principe, le grand nombre de toux, ou de phisies pulmonaires que ce pays fournit, ou plutôt les funestes effets que la saignée, suggérée ou exercée par l'impératie, y a produits. Mais je ne celle de représenter à mes concitoyens & à mes voisins, qu'il y a une très-grande différence entre la toux phisique & la toux catarrhale, ou de rhume; la toux ancienne & la toux récente; celle qui provient d'un vice lent intérieur, & celle que l'on gagne en se trop échauffant, (soit par un travail long & pénible, soit en courant, en dansant, en faisant des excès dans le vin, l'eau-de-vie, les ratafias, le café, le thé, & dans les nourritures solides trop épicées, ou trop succulentes,) & que la saignée qui est effectivement presque toujours mortelle dans la toux phisique, & en général dans celle qui reconnoît une cause ancienne, qui s'est peu-à-peu établie, & a délabré les forces naturelles de la poitrine, est très-salutaire, & même indispensable dans les autres espèces de toux, surtout quand elles sont un peu violentes, & qu'elles ont déjà jetté quelque racine, comme au bout de huit ou de quinze jours, tems qu'on peut accorder à cette maladie, quand on veut en courir le risque, & la voir finir d'elle-même. Je dis quand on veut en courir le risque; car quelquesfois à cette dernière époque, la toux a causé un grand désordre dans la poitrine, & un désordre irrémédiable, comme la chose arrive dans ceux qui sont d'une constitution, ou d'une santé délicate, dans ceux qui ont eu anciennement ou récemment, quelque affection de poitrine, dans les nourrices qui ont allaité pendant longtems, dans les femmes qui ont eu plusieurs couches, ou des couches laborieuses, dans les nouveaux mariés trop ardents, & dans bien d'autres personnes; ou bien si le mal est encore guérissable à l'époque dont je parle, il offre du moins plus de difficulté, & demande plus de tems, parce qu'on ne peut plus le combattre alors par les moyens les plus simples & les plus vigoureux, ou les plus avantagieux. Que doit-il donc être d'une toux que l'on a négligée pendant un, deux ou trois mois, & même

plus? *Principiis obsta; ferò medicina paratur, cum mala per longas invaluere moras.* Attaquez le mal dès qu'il commence; car souvent il n'est plus temps d'y porter remède, quand il est vieux ou inveteré. Malheureusement ce précepte, que les Médecins seuls qui pratiquent, sont capables de bien apprécier, n'est pas assez connu, ou assez profondément gravé dans l'esprit des malades en général, qui gagneraient assurément beaucoup à le mettre en usage. Au reste, la source de cette négligence quand je la recherche, me paroît venir en général de ce que la toux qui n'a qu'un principe léger, & qui attaque une personne vigoureuse & prudente, qui fait se garantir des causes qui l'ont produite, se guérit ordinairement sans d'autres secours de l'art; plus ou moins d'exemples de cette espèce qui arrive dans le courant d'une année, font que plusieurs de ceux qui dans ces cantons, sont enthumés, & toulent, quelque peine qu'ils aient quelquefois à respirer & à cracher, répondent en langage trivial, à ceux qui leur conseillent d'y faire apporter des secours: *Oh! ce n'est qu'une rhème.*

La suite à l'ordinaire prochain.

Fin de l'article de Paris, du 22 Mai.

Un pareil effet eut lieu de la poitrine vers la tête, la douleur remontant des deux côtés, & se réunissant au sommet de la tête; par tout elle occasionnoit dans les articulations, une sensation brûlante, comme celle d'un charbon ardent. Ce flux paroisoit en divers endroits, tantôt se séparer, tantôt se rejoindre avec violence, & ces agitations en sens contraires deviurent si douloureuses, que déjà il commençoit à se manifester des convulsions aux parties supérieures. Cette étrange scène effraya la malade & toutes les personnes présentes: on me sollicita de renoncer à l'entreprise, mais je n'y trouvois qu'un motif d'encouragement; j'obligai la malade à garder les aimans qu'elle avoit déjà, & lui en mis encore davantage aux parties inférieures. Aussitôt elle sentit que le flux précipitoit en en bas avec violence, la douleur qui s'étoit accrue. Les tiraillements continuèrent toute la nuit, & produisirent d'abondantes sueurs sur tout un côté, qu'un accès précédent avoit rendu perclus, & ces sueurs terminerent peu-à-peu les douleurs, & les circonstances qui les avoient accompagnées. La malade devint enfin insensible à tout effet magnétique, & se trouva guérie de l'accès. Elle éprouva depuis encore deux attaques de son mal, (sans doute parce qu'elle étoit dans un état de foibleesse, & que le mal avoit déjà pris de trop profondes racines). Cependant ces échutes furent chaque fois guéries avec un

succès également prompt, & par le même moyen. Je lui conseillai de porter constamment quelques aimans sur elle, au moyen de quoi elle se rétablit en peu de tems au point, qu'elle jouit aujourd'hui d'une santé complete. Dans le cours de cette maladie, je fus à même de faire des expériences presque incroyables. Je parvins à pouvoir fixer des principes pour déterminer les cas, dans lesquels on doit recourir aux aimans: les endroits où il faut les appliquer, en quelle quantité, avec quelles précautions il convient de s'en servir. Je les ai communiqués à l'Abbé Hell, & par son canal à d'autres Médecins. Je n'indiquerai ici que quelques réflexions que j'ai faites, & des observations très-singulieres & très-nombrées, dont des essais répétés avec la régularité & l'exactitude requise, ainsi que la présence de l'Abbé Hell, & d'autres connaisseurs assurent & garantissent l'authenticité. J'ai remarqué que la matière magnétique est presque la même que la matière électrique, qui peut, ainsi que celle-ci, être propagée par l'intermédiaire des corps étrangers; j'ai observé que l'acier n'étoit pas le seul qui fut capable de recevoir la vertu magnétique. Je parvins à communiquer à du papier, à du pain, de la laine, de la soie, du cuir, des pierres, du verre, de l'eau, à différents métaux, à du bois, à des chiens, à des hommes, à tout ce que je touchai un tel degré de magnétisme, que ces corps produisirent sur la malade tous les effets de l'aimant même. Je chargeai des bouteilles avec cette matière magnétique, comme on a coutume de le faire avec celles de l'électricité. J'imaginais deux moyens de renforcer la vertu magnétique à un tel point, que la malade, au lieu des douleurs brûlantes & déchirantes que l'aimant excitoit ordinairement en elle, ressentit des coups douloureux, qui se suivirent régulièrement & rapidement comme dans l'électricité, dans les articulations des bras & du cou, & enfin dans la tête; coups d'autant plus sensibles qu'à mesure qu'augmentoit le renforcement, ils devinrent plus lents. De plus, j'ai observé que chaque homme ne recevoit pas un égal degré de magnétisme. Entre dix personnes qui se trouvoient présentes, il y en eut une qui n'en fut pas du tout susceptible; elle seule interrompit la propagation magnétique. La même chose je la remarquai sur un chien. D'autre part il y en eut une des dix, disposée si particulièrement à recevoir la vertu magnétique, qu'elle ne pouvoit s'approcher de la malade de l'espace de dix pas, sans lui faire éprouver les plus sensibles douleurs. Je portai à la malade, sans aucune communication, & à la distance de huit à dix pas, en me cachant derrière une personne, ou derrière un mur, des coups violents, en telle partie du corps

que je voulois, comme si on la frappoit avec une barre de fer émoussée. Je rétablis sur le champ le flux des règles interrompues ou supprimées, ainsi que les hémorroïdes, & en même-tems cesserent les accidens & incommodités qui en étoient provenus. Je guéris le crachement du sang, une paralysie causée par un coup d'apoplexie, un tremblement produit par un accès de colère, & tous les autres effets hypocondriaques, convulsifs & histériques qui se sont présentés à moi. J'en fais actuellement l'essai sur des sujets épileptiques, mélancoliques, maniaques, & ayant des fièvres intermittentes. Quant à la douleur causée par l'aimant, je trouvai qu'elle varioit; c'étoit tantôt une sensation de tiraillement, tantôt de brûlure; tantôt elle étoit touchante & tantôt déchirante comme celle du rhumatisme, tantôt semblable aux coups électriques. Tous les cas avoient ceci de commun, qu'aussitôt que l'accident étoit levé, la sensation de l'aimant cessoit.

Voilà bien des prodiges opérés avec l'aimant, & la curiosité de ceux de nos lecteurs qui ont exigé ces détails, sera sans doute pleinement satisfaite; nous craignons fort pourtant que cela ne soit qu'un conte fait à plaisir, & ce n'est pas sans regret que nous nous sommes permis de le publier, qui prouve trop, ne prouve rien. Au reste le tems nous apprendra ce qu'il faut croire de ces merveilleuses propriétés de l'aimant.

Remede pour la guérison radicale des hernias.

Commencez par réduire exactement la hernie, ensuite appliquez un bandage ordinaire, sous la pelote duquel placez une autre pelote ou petit coussin fait avec du vieux linge rempli aux deux tiers de *folle fleur de tan*. On applique cette pelote le soir après le coucher du malade, il faut la laisser vingt-quatre heures sur la partie, la renouveler chaque soir, & avant de l'employer, faire préalablement tremper cette espèce de sachet de tan, dans du vin rouge tiède, jusqu'à ce qu'il en soit bien imbibe. Ce qu'on appelle ici *folle fleur de tan*, est la poussière qui s'élève dans les moulins à tan, & qui s'attache aux solives & aux parois de ces moulins. Cettrre poudre provient de l'écorce du jeune chêne, & conséquemment opère par sa vertu astringente. La découverte de ce bon remede est due à M. Gachet Desessarts, Chirurgien Royal à Falaise en Normandie. Il a eu la générosité de le rendre public, en le communiquant à l'Académie Royale de Chirurgie. M. Desessarts en a fait

les essais les plus heureux, il assure qu'il ne faut que quinze jours pour guérir les enfans, & un mois pour la guérison des adultes avec ce topoïque.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Les deux partis d'assommer d'abord les animaux malades, ou de la réclusion absolue des animaux sains, inspirés, & adoptés par les Ecoles Vétérinaires, annoncent bien que cette maladie leur est inconnue, puisqu'elles n'ont pu même lui assigner ni un nom ni une classe; mais ces deux moyens me paroissent inutiles & dangereux; inutiles si l'air se trouve naturellement & essentiellement vicié; dangereux en ce qu'ils aggravent la dévastation: le premier parce qu'il exclut les recherches & les découvertes ultérieures pour la cure d'un mal de nature à se reproduire dans la suite des tems; le second en identifiant pour ainsi dire avec la classe des malades affommés, des bestiaux sains, rendus nuls pour la culture, à charge aux propriétaires, & exposés également à périr du mal, de l'échauffement ou de la faim. C'est ajouter à la perte, en enveloppant dans la proscription des animaux atteints très-souvent d'autres maladies curables. Des bœufs parfaitement sains, renfermés dans des souterrains du Château de Campagne dans le Marquisat de Maniban en Armaignac, gardés à vue, éloignés de toute communication, ont péri un mois après de la maladie. Un particulier de la ville de Florence, qui tenoit son bétail reclus depuis le mois d'Octobre dernier, sans le laisser sortir, a perdu en différens tems le troupeau entier; chez d'autres, tantôt la nature, tantôt l'art en ont sauvé plusieurs; on a enfin reconnu que les symptômes de la sensibilité de l'épine est un de ces signes équivoques & incertains, & qu'il est commun à des animaux sains, ou à d'autres maladies qui n'ont pour cause que le morfondement.

La Médecine vétérinaire aujourd'hui si célébre par la masse des lumières, & des talents qu'elle réunit, veut-elle sacrifier à l'esprit de système les ressources que lui offrent l'art, la nature & le tems; je m'arrête, & en réfléchissant sur le système prophylactique moderne, il me semble voir un Chirurgien pressé par le grand nombre des blessés qu'il a à traiter, il coupe des bras aux uns, des jambes aux autres pour en guérir les blessures plus vite, & parce qu'il n'a pas le tems de penser comme le patient & savant Bilguer.

La suite à l'ordinaire prochain.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 1^{er}. Juin 1775.

De Londres, le 15 Mai.

LE savant Président de la Société Royale de cette Ville, prononça devant l'assemblée annuelle de cette Société, tenue le 30 Novemb. 1774, un discours sur la torpille ; ce discours tout-à-fait intéressant a été imprimé ; il contient des détails très-curieux pour les Naturalistes, & très-importans pour les Médecins. La torpille ou *tremble* est une espèce de raye commune dans la mer méditerranée, qui fut connue dans les tems les plus reculés. Tous les Naturalistes de tous les siecles en ont parlé, & presque tous ont plus ou moins observé l'engourdissement qu'elle causoit directement ou par communication, aux animaux & aux hommes qui la touchoient. Plus ce phénomène paroît extraordinaire, plus on s'est efforcé de l'interpréter ; mais il étoit réservé aux Savans de ces derniers tems, d'en pénétrer la véritable cause. Les Hollandais établis à Surinam, remarquent qu'un poisson ressemblant à une anguille de l'espèce des congres, avoit des propriétés semblables à celles de la torpille ; M. Allemand, célèbre Physicien de Leyde, recueille ce phénomène, & engage son ami M. Sgravesande, Gouverneur à Essequebo, d'en répéter l'expérience ; elle est répétée, & l'effet qui en résulte est le même que celui de la commotion électrique. M. Vande - Loot, autre Physicien, tente de nouveau ces essais ; il trouve dans ce poisson connu sous le nom de *gymnotus*, une ressemblance étonnante entre les effets & ceux d'un appareil électrique. A-peu-près dans le même tems, M. Adanson, célèbre Naturaliste François, trouve dans la rivière du Senegal en Afrique, un poisson, ou le même ou très-ressemblant. Découverte successive d'un poisson sur la côte de Surinam, ayant les mêmes propriétés que celui de M. Sgravesande, & qui paroît le même. Quatorze personnes se tenant par la main pendant que M. Fermin qui raconte le fait, tenoit d'une main celle de la dernière, & qu'avec l'autre il touchoit l'anguille avec un bâton, reçurent un choc très-violent. Même espèce d'an-

guille observée par M. Riche, dans les mers de l'Isle de Cayenne, dans la rivière des Amazones par M. de la Condamine, dans les rivières des pays voisins de la Guienne, dans la rivière de Serra Eona, dans un lac d'Afrique près de Gambies, & dans une infinité d'autres fleuves & mers par plusieurs Naturalistes différents. Enfin soit que ces recherches & l'analogie ayant conduit M. Walsh à l'observation plus exacte de l'engourdissement causé par la torpille, soit que son propre génie lui ait suffi pour arriver à cette découverte, il résulte des expériences qu'il a faits sur la côte de France, & de celles qu'a tenté ensuite le Doct. Ingen-Hourz ; & que d'autres Physiciens ont répétées depuis sur son exemple, une ressemblance *si exacte entre le fluide électrique de la torpille, & celui qui remplit toute la nature, qu'on peut les considérer dans un sens physique, comme entièrement les mêmes.*

Cette parité une fois bien constatée, les Anatomistes ont porté leur attention sur ce poisson singulier, afin de découvrir s'il se pouvoit la cause de ce phénomène dans la construction même des organes engourdisants de la torpille. M. Hunter a remarqué que la grandeur & le nombre des nerfs que la nature a accordé à ces organes électriques, proportionnellement à leur grandeur, étoit aussi extraordinaire que leurs effets ; & que si l'on excepte les organes des sens, il n'est point de partie même dans l'animal le plus parfait, qui ait été aussi abondamment pourvue de nerfs. Cependant les nerfs de ces organes électriques ne paroissent nécessaires en aucun sentiment qui leur soit propre ; & quant à l'action, M. Hunter remarque encore qu'il n'y a dans aucun animal de parties qui, en ayant en si grande proportion, telle que puisse être la force & la durée de son mouvement ; d'où le savant Auteur de ce discours conclut, que ces nerfs paroissent destinés à la formation, à la réunion, & à la direction du fluide électrique, d'autant plus qu'il résulte des expériences de M. Walsh, que les facultés électriques de la torpille, sont entièrement au pouvoir de la volonté.

Cette découverte précieuse confirme entièrement l'analogie & l'identité établies par M. de Sauvages, & par plusieurs autres Médecins après lui, entre le fluide nerveux, & le fluide électrique. Les propriétés de ce dernier, ont percé dans plusieurs endroits le voile épais de la nature; les rapports avec la matière de la foudre, ses effets tous récents sur les métaux, semblables à ceux que produit le feu des Chymistes, tout semble prouver que nous vivons dans ce même fluide, & qu'il est l'auteur & le moteur de ce vaste univers.

De Valence, le 18 Mai.

Nous rendîmes compte l'année dernière, du Mandement de M. l'Evêque de Valence, par lequel il exhortoit les habitans de cette Ville à transpoter le cimetière hors de ses murs. Nous apprenons enfin que les conseils de ce respectable Pasteur ont été exécutés; il n'y a plus de cimetière dans Valence, & celui qui avoit été tracé hors de son enceinte, & qui vient d'être enclos de murs, a été bénî le Lundi de Pâques. On ajoute que le Corps de Ville qui a procuré cet avantage, a fait travailler pendant l'hiver dernier, au desseclement des marais dont elle est entourée, & qui l'infectent. Cette nouvelle précaution étoit d'autant plus nécessaire que l'exhalaison des eaux croupissantes avoit donné lieu l'Eté précédent, à beaucoup de fièvres très-meurtrieres. Il reste encore une cause d'infection dans Valence. ce sont les caveaux dans les Eglises, il faut espérer qu'après avoir pris des mesures aussi sages, les citoyens zelés qui ont si bien pourvu à la santé publique, ne négligeront pas ce dernier foyer de contagion & de mort. Puisse leur exemple être suivi dans les autres Villes du Dauphiné.

Fin de la lettre écrite par M. de Marque, Médecin de la ville de Clermont, du 20 Mai 1775.

Revenons à notre principal sujet, c'est-à-dire à la crainte singulière qu'on a de se faire saigner dans la toux. Croiriez vous, Monsieur, que c'est à cette crainte que sont dûs les trois quarts des phisies pulmonaires qui ravagent notre Pays du Beauvoisis? Voilà comment l'ignorance multiplie quelquefois ses maux. On a vu que la saignée étoit funeste dans la toux, (dans celle des pulmoniques, & si l'on veut, dans beaucoup de toux invétérées;) on en a conclu qu'il ne falloit jamais saigner dans cette maladie: misérable conséquence, & digne de la compassion de toute ame bienfaisante. Voilà enfin comment, en voulant éviter de périr, on se précipite vers le tombeau. Je vais rapporter un exemple entre beaucoup d'autres, de la forte prévention qu'on

a ici contre la saignée, dans le rhume & la toux, exemple qui servira à faire voir en même-tems, que ce secours est souvent très-éfficace dans ces maladies.

Le sieur G*** Valet-de-Chambre de M. le Maréchal Due de Fitzjames, homme bien constitué, & d'une forte complexion, étoit depuis dix ou douze jours, attaqué d'une toux fréquente, fort seche, avec oppression & enrouement, & qui redoublloit tous les soirs. Ayant reclamé mon secours à l'instant du redoublement, je lui conseillai, d'après les notions que je pris que son affection provenoit des fatigues qu'il avoit eues, & des courses qu'il avoit faites à la chasse, je lui conseillai, dis-je, une boisson rafraîchissante composée avec la racine de fraise, l'orge, la réglisse & le nitre purifié, & une saignée. Mais imbu des préjugés qui regnent ici contre ce secours, il me temoigna d'abord sa surprise de ce que je le lui prescrivois; il se soumit enfin, en me disant qu'il faisoit volontiers tout ce que je lui ordonnerois; & il envoia aussitôt chercher le Chirurgien. Je le quittai, & en me retirant je rencontrai le Chirurgien, & lui recommandai de faire une ample saignée, ce qui fut exécuté. Le lendemain matin, je revins voir mon malade, qui me dit qu'il avoit abondamment craché toute la nuit, & qu'il se sentoit extrêmement soulagé. Ne trouvant pas de raison, pour lui ordonner rien de plus, je continuai de le voir pendant deux ou trois jours, au bout desquels il se trouva parfaitement guéri; & cet homme ne cessoit de chanter ma louange, s'imaginant que j'avois fait un miracle, attendu qu'il n'avoit pas été obligé de garder un instant le lit, qu'il avoit continué ses exercices dès le lendemain de sa saignée, qu'il n'avoit pas pris de drogues, & attendu surtout que la saignée contre laquelle il étoit fortement prévenu, l'avoit guéri.

Inserez, M., ces réflexions dans votre Gazette; elles pourront être utiles aux gens de la campagne, qui apprendront à se tenir sur leurs gardes, quand ils sont attaqués d'un rhume ou de la toux, & à demander des avis prudens & éclairés, pendant qu'il en est encore tems. Puisse leur publicité parvenir jusqu'à ces contrées, & y dissiper le nuage d'un malheureux préjugé.

De Paris, le 29 Mai.

On vient de nous adresser une lettre sur les inhumations faites dans la nouvelle cave de l'Eglise de S. Benoît; elle intéresse la santé des citoyens, nous allons en donner un extrait.
» N'aurons-nous donc jamais dans Paris, l'avantage de ne plus être infecté dans les Eglises & dans les rues, par les cimetières ou les caves, dans lesquelles on enterrer les morts?

Je dis les rues, en effet, M., l'infection s'y répand d'une manière sensible ; vous pouvez sur-tout interroger ceux qui habitent vis-à-vis l'Eglise S. Benoît, près le passage à la Sorbonne. On a jugé à propos de faire une cave dans l'Eglise ; à cette cave ont été pratiquées deux ouvertures extérieures, dans la rue sous le seuil de la petite porte qui est devant ce même passage. Or de cette petite porte aux maisons placées vis-à-vis, il n'y a pas plus de douze pieds de distance. Ainsi de ces deux ouvertures, s'exhale sans cesse la corruption des corps qui infectent les maisons voisines. A cette même porte est un Marchand Fripier qui étaie chaque jour, & on peut lui demander des nouvelles de ces exhalaisons qu'il reçoit le premier. Ne sont - ce pas - là de ces inconvénients auxquels l'autorité publique devroit remédier ? Au moins si dans ces caves on enterroit les corps dans la profondeur de six pieds, l'incommodité seroit peut-être moins fâcheuse, mais on conçoit bien qu'un Fossyeur ne cherche qu'à abréger son ouvrage, & à faire les fosses moins profondes, sur-tout n'ayant personne pour témoin de son opération. O ! que l'orgueil dégrade l'homme. Il veut encore se distinguer en tombant dans le gouffre où la mort anéantit tout les titres, & égale enfin tous les hommes. Cette cave de l'Eglise S. Benoît a trois descentes, l'une près de l'autel qui est couverte d'une pierre de marbre, l'autre vers le milieu, couverte d'une grande pierre ordinaire; la troisième descente couverte d'une petite pierre, est auprès de la petite porte. Le prix de la sépulture est fort différent par ces trois descentes à la cave. On paye beaucoup si l'on fait lever la pierre de marbre ; un peu moins pour la pierre ordinaire, & moins encore pour la petite pierre à l'entrée de l'Eglise. Cependant ces trois descentes aboutissent à la même cave. Les Marguilliers ont eu le talent d'augmenter ainsi le profit de la Fabrique, en pensant qu'on choisiroit entre les trois descentes ; aussi un petit Bourgeois se croiroit avili s'il ne faisoit pas lever la pierre de marbre. *Quantum inrebus inane !*

Ainsi se réalisent nos craintes sur cette nouvelle sépulture : nous l'avons assez dit dans nos feuilles ; mais les bonnes raisons ont peine à se faire entendre, & l'intérêt particulier de la Fabrique d'une Paroisse, a sans doute paru devoir l'emporter ici sur l'intérêt général des Parisiens.

M. d'Aligre, premier Président du Parlement de Paris, vient de faire inoculer sa fille unique par M. de Sechy, Médecin ordinaire du Roi, servant par quartier, déjà connu par plusieurs autres inoculations antérieures ; le succès le plus heureux a suivi cette opération, & le Magistrat philosophe qui n'a pas craint

d'y soumettre son enfant cheri, a donné par cet exemple généreux des armes puissantes contre la pusillanimité de certains parents, & les déclamations des anti-Inoculateurs. Ce fut sous ce respectable que le premier Senat du Royaume rendit il y a quelques années un Arrêt de proscription contre les inhumations dans les Eglises, & contre les cimetières de cette Capitale.

On a vanté dans certains papiers publics la propriété de l'écorce de sapin dans les dévoyemens, les dysenteries, les fleurs blanches, les gonnorrhées anciennes, & même les fièvres d'accès. L'Auteur de cette découverte attribue à cette écorce une propriété anti-febrile au moins égale à celle du quinquina. Le crachement de sang & l'oppression ont encore cédé à ce remède, qui cependant demande d'être presque toujours combiné avec certains autres, & dont la dose n'est point déterminée. Nous faisons cette occasion de répondre à quelques-uns de nos lecteurs qui se sont plaints à nous de n'avoir pas toujours trouvé dans nos feuilles la dose exacte des remède. Ce n'est nullement notre faute, & notre négligence n'a jamais été qu'une suite de celle des personnes qui nous les ont communiquées ; cependant comme ces remèdes nous ont paru bons, & que les Gens de l'Art peuvent aisément y suppléer dans l'occasion, nous avons cru qu'il valoit mieux alors les faire connoître sans en prescrire la dose, que de les leur laisser ignorer.

Nourriture pour les Enfans à la mammelle.

On supplée au défaut de lait de la mère par du bon lait de vache ou de chevre, coupé plus ou moins suivant les circonstances, avec une légère eau d'orge sucrée ou miellée ; mais comme cela ne suffit souvent pas, & que les seyreuses & les nourrices ont recours à la bouillie, aliment lourd & dangereux, voici une espece de pannade avec laquelle on peut les substituer sans danger. Prenez du pain deschêché au four, reduisez-le en poudre très-fine, & délayez - en une certaine quantité dans le lait coupé avec l'eau d'orgé, au point d'en faire une crème légère, semblable à la crème de riz. On fait prendre cette crème quatre ou cinq fois par jour à l'enfant, chaque fois en très-petite quantité, & avec une cuillier, ainsi que le lait coupé ; la cuiller étant préférable au biberon pour nourrir les enfans.

L I V R E S N O U V E A U X.

Le Dentiste - Observateur, ou Recueil Abrégé d'observations, tant sur les maladies qui attaquent les gencives & les dents, que sur les moyens de les guérir ; dans lequel on trouve un Précis de la structure, de la formation & de la connexion des

dents, avec une résutation de l'efficacité prétendue des essences & elixirs, & de la description d'un nouveau pelican, imaginé pour l'extraction des dents doubles, par Honore Gaillard Courtois, Expert Dentiste. A Paris, chez Lacombe l. rue Christine, in-12. br. avec fig. 21. 8f.

Précis d'opérations de Chirurgie; par M. le Blanc, Professeur d'Anatomie & d'Opérations, aux Ecoles Royales de Chirurgie d'Orléans, &c. A Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie; 2 vol. in-8°. avec figures, reliés, 10 liv.

On trouve d'excellentes choses dans cet ouvrage; nous allons rapporter en entier le Chapitre sur les plaies. Ces détails utiles pour les campagnes, & qui sont faciles à saisir, suffisent pour donner une juste idée de la manière de faire de l'Auteur. » Une plaie simple faite par un instrument tranchant, ne demande, pour sa guérison, que la réunion. Il suffit d'en rapprocher les levres, de les adapter, de les affronter l'une à l'autre, & les maintenir dans cette position, pour qu'elles puissent se coller, se souder, pour ainsi dire, & s'unir l'une à l'autre. Pour maintenir les levres d'une plaie, ainsi rapprochées & bien affrontées, les anciens y pratiquoient des sutures avec des aiguilles, qu'ils nommoient *entre-coupée*, *emplumée* ou *enchevillée*, *entortillée*, & du *Pelletier*. Je ne m'étais point sur l'abus de ces sutures, de grands Praticiens l'ont fait avant moi; je me contenterai de dire qu'il n'est point de plaie faite par un instrument tranchant, qui ne se réunisse plus facilement par la situation que l'on donne à la partie blessée, le bandage contentif & la suture sèche, que par les sutures faites avec des aiguilles. Il semble que les Auteurs, même ceux de nos jours, qui prescrivent de pratiquer ces sutures, comme nécessaires & indispensables, & qui décrivent la manière de la faire, ayant copié servilement les anciens. S'ils avoient fait quelques réflexions sur l'insuffisance de ces moyens, sur les inconvénients dont ils sont susceptibles, sur la douleur qu'ils occasionnent, & sur les accidens qui arrivent aux plaies où on les a pratiquées, & qu'ils n'eussent écrit que d'après l'expérience, ils n'en auroient pas fait l'apologie. L'expérience & l'observation ont fait substituer à ces sutures la situation que l'on donne à la partie

blessée, & la suture sèche soutenues d'un bandage contentif. La suture sèche le fait avec du taffetas gommé, connu sous le nom de *taffetas d'Angleterre*. On le coupe par petites bandelettes larges de deux à trois lignes; on les applique en travers sur la plaie dont les levres sont rapprochées & affrontées l'une à l'autre, & on a l'attention de laisser un petit intervalle entre chaque bandelette. Le secret pour les faire coller & adhérer à la peau, est celui d'une femme à sa toilette, qui veut se mettre une mouche. Il suffit de mouiller ces bandelettes avec la langue, elles s'attachent sûrement. Pour les maintenir dans leur situation, & empêcher qu'elles ne se détachent, on applique deux autres petites bandelettes en travers sur les extrémités des premières; après quoi on met sur la plaie un peu de charpie, pour absorber les humidités, & l'on maintient le tout par un bandage contentif, convenable à la partie. Ces bandelettes sont préférables à l'empâtre grillé ou fenêtré, recommandé par quelques Praticiens. La plupart des plaies de tête qui ne demandent que la réunion, ainsi que celles du visage, où les anciens pratiquoient la suture avec des aiguilles, se réunissent par les mêmes moyens. Pour réunir une plaie transversale faite à la partie antérieure de la gorge, & où la trachée & l'œsophage seroient en partie, ou totalement coupés, baïssez la tête du blessé vers la poitrine, & maintenez-la dans cette situation pendant un temps suffisant, au moyen d'un bandage approprié: pour plus grande sûreté, appliquez-y quelques bandelettes de taffetas, maintenues par un bandage contentif. Alors, quelque grande, quelque profonde que soit la plaie, les levres ainsi appliquées & affrontées l'une à l'autre, se joignent, se collent & s'unissent, si le malade survit à sa blessure. S'il s'agit d'une plaie transversale située dans le pli du bras, il faut fléchir l'avant-bras sur le bras, appliquer quelques bandelettes de taffetas, les tenir d'un bandage contentif, & placer le bras dans une écharpe. Une plaie transversale située au poignet, au jarret, au pied près l'articulation, sera réunie en faisant usage des bandelettes de taffetas & du bandage, sur-tout en plaçant la partie blessée dans une situation qui favorise la réunion.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souffrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 8 Juin 1775.

De Londres, le 22 Mai.

LE Docteur Armstrong, Médecin du Collège de cette Ville, a publié des recherches sur la maniere d'élever les enfans, & surtout ceux que l'on veut sevrer; quoique tout ce qu'il dit à cet égard ne soit pas exactement neuf, cependant comme ses vues peuvent en faire naître d'autres, & que le sentiment de ce Doct. est fondé sur l'observation, nous avons cru devoir les rapporter. Les voici mot à mot telles qu'on les lit dans le texte Anglois.

» Quoique je ne sois pas entierement porté à faire sevrer les enfans lorsqu'on peut sans inconvénient leur donner à teter, cependant comme il se trouve des mères qui faute de santé ou par d'autres raisons ne pouvant nourrir leurs enfans elles-mêmes, n'osent confier à des étrangers le soin important de les élever, je pense qu'il ne sera pas inutile de prescrire quelques règles sur la maniere de sevrer avec succès les nouveaux nés. Je me sens d'autant plus capable de le faire, que j'ai eu dans ma famille quelqu'expérience sur cet objet. Je ne conseille pas à mes parents de sevrer leurs enfans qui peuvent teter facilement; je ne les empêcherai pas de le faire lorsque cela devient nécessaire, persuadé qu'un enfant né fort, vigoureux & d'une bonne santé, se portera mieux, sevré selon la méthode que je vais prescrire, que confié à une nourrice infirme ou qui n'a pas toutes les qualités requises. La difficulté d'en trouver d'exempts de vices essentiels jointe à l'incertitude où l'on est que l'enfant veuille changer de teton quand il en a été nourri quelque tems, oblige souvent les mères à sevrer leurs enfans, que mille causes les empêchent de continuer à nourrir. Il y a deux moyens de nourrir les enfans que l'on veut sevrer; l'un est de se servir du biberon, & l'autre de la cuiller. L'une & l'autre méthode a ses défenseurs. Cependant je dirai avec toute la déférence que je dois à ceux qui défendent l'opinion contraire, que la dernière me paroît préférable à l'autre. Le bibrion qu'on fait sucer en Angleterre, est une petite corne de vache

polie qui tient environ la moitié d'un demi-séptier. Le petit bout est percé & environné d'une coche à laquelle sont attachés deux morceaux de parchemin qui ressemblent à l'extrémité du doigt d'un gant, & qui sont tellement coulées ensemble, que les alimens mis dans la corne peuvent être succès à travers les mailles. Ceci paroît une invention très-simple & très-ingénieuse; quelques-uns l'admirent & la considerent comme une mamelle artificielle. On pourroit en effet la regarder comme telle si nous avions du lait de femme à y mettre, ou quelque chose aussi liquide & en même tems aussi nourrissant; mais comme on ne doit pas s'attendre à une pareille découverte, & que la nourriture que l'enfant suce par le biberon doit être assez liquide pour passer à travers les mailles, il en faut une plus grande quantité pour le nourrir: elle a dans cet état l'inconvénient de trop relâcher son estomac & ses intestins, & l'exposer à des coliques, accompagnées de dévoyemens fereux, comme il est arrivé à deux domestiques filles qui furent nourries pendant quelque tems de cette maniere. La première fut allaitée par sa mère pendant sept semaines; la suppression du lait arrivée à cette époque obliga de la sevrer, on l'avoit nourrie jusque-là pendant les nuits avec le biberon dont on se servit ensuite uniquement jusqu'à ce qu'elle eût sept ou huit mois. Quoiqu'elle suçât bien la nourriture qu'on versoit dans le biberon, elle n'en paroîssoit cependant pas trop contente; elle étoit sujette aux coliques & aux vents, presque toujours incommodée de dévoyemens, & rendoit une grande quantité d'urine.

La suite à l'ordinaire prochain.

Lettre écrite de Montpellier, le 25 Mai 1775.

Sans doute, Monsieur, vous n'avez pas jugé à propos de faire mention dans vos feuilles, d'une lettre adressée à M. Roux votre confrere, sans son consentement, en faveur d'un pré-tendu remede du sieur Lafont, Chirurgien,

contre les maladies vénériennes. Comme il est bon que le public sache ce qu'il faut penser de ces prétendus secrets, j'ai cru vous faire plaisir en remettant sous vos yeux le fragment d'une petite brochure que vous aurez peut-être aussi négligée, mais où l'on trouve des détails sur ce spécifique, capables de dessiller les yeux de ceux qu'une annonce pompeuse auroit surpris. Voici ce qui résulte de ce fameux procès-verbal des guérisons opérées par ce remède.

» Le but est que le masque tombe, & le Praticien se décele. L'amateur prétendu de l'art aphrodisiaque, qui n'est, à ce qu'il dit, ni Chirurgien ni Médecin, n'est plus que M. Lafont lui-même, qui, pour se préconiser à son aise, fait le double personnage d'Encomiaiste & d'Historien. On connaît cette ruse de guerre qui n'est pas nouvelle. Que M. Lafont, plus Praticien qu'Ecrivain, eût emprunté la plume officieuse de quelqu'un plus exercé à écrire, il n'auroit fait que ce que font souvent plusieurs de ses confrères. Mais il a trouvé plus imposant de nous produire un enthousiasme, qui sous le voile de l'Anonyme lui prodigue, sans retenue, sans pudeur, des louanges dont peut-être il rougit lui-même intérieurement, & qui vient nous vanter son remède comme une découverte unique. Malheureusement pour sa gloire, ce remède n'est qu'un secret. D'ailleurs, malgré toute l'emphase avec laquelle on s'efforce de le faire valoir, les huit sujets sur lesquels il a fait l'essai de sa méthode, ne prouvent rien en sa faveur; leur traitement ayant duré plus de cinq mois, suivant les procès-verbaux, c'est-à-dire depuis le 3 Juillet 1773, jusqu'au 10 Décembre suivant. Quel est le malade qui voudroit se soumettre à un traitement si long? Encore apperçoit-on dans quelqu'une de ces guérisons, un loulou qui jette dans l'incertitude. Telle est celle du nommé Roberty, qui, malgré la diminution de la grosse exostose au sternum, & des ulcérations à la poitrine, laisse encore des suites qui empêchent Messieurs les Commissaires de le regarder comme guéri radicalement. Un homme qui se feroit traiter à ses frais, & qui après avoir subi cinq mois de traitement, conserveroit de semblables restes, se regarderoit-il comme guéri? Je sai que les symptômes qui attaquent les parties osseuses sont difficiles à détruire, & qu'ils subsistent même quelquefois après avoir employé les meilleurs remèdes. Mais cinq mois de traitement sont bien longs & bien effrayans! Il y a aussi deux femmes, disent les Commissaires: *savoir, Marie Osmon & Marie-Louise de Villier, sur la guérison desquelles il pourroit rester quelque incertitude, attendu qu'elles ont encore au lieu où siegeoient les porreaux, de petites duretés qui excèdent la superficie de la peau*. Vous voyez, M., comme il faut, comp-

ter sur ces guérisons exagérées, heureusement l'espèce de délire qui agitait les têtes en faveur de ces possesseurs de remèdes anti-vénériens, est tombé; graces à la publicité que vous avez donnée au prix des bons remèdes, & à la maniere d'administrer au peuple le traitement mixte avoué des Gens de l'Art.

De Beziers, le 29 Mai.

L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Beziers, tint son assemblée publique le 5 Mai dernier dans l'Hôtel-de-Ville. Dans le nombre des mémoires lus à cette séance, on trouve le précis d'un mémoire de M. Bouillet, Médecin, Secrétaire de cette Académie, ayant pour objet la maniere dont se fait la digestion des alimens dans le corps de l'homme.

» Tout ce qui sert d'aliment à l'homme contient une matière mucilagineuse, un suc muqueux balzamique, & presque laiteux, chargé de beaucoup de parties aqueuses, de quelques particules de sel, d'huile, de feu & d'air, soit fixe, soit élastique; lequel suc pour être digéré & converti en chyle, en une liqueur propre à nourrir le corps, n'a besoin que d'être extrait des substances alimenteuses, atténué, léché & animalisé; ce qu'operent comme autant de menstrues, toutes les liqueurs que fournit les organes de la digestion, aidées de la chaleur & du mouvement doux de ces organes; de sorte que cette opération doit être regardée comme une espèce particulière de fermentation, qui n'est nivineuse, ni acide ni putride, mais une fermentation mixte, ou végéto-animale, composée ou résultante de l'acéteuse & de la putride, qui se moderent, se corrigeant mutuellement, & forment cette liqueur douce & laiteuse qu'on appelle chyle. Cette opinion sur la digestion n'est qu'un développement de celle du Doct. Pringle, dans le résultat de ses expériences sur les substances septiques & anti-septiques. C'est encore celle que nous avons adoptée dans notre dissertation sur les propriétés septiques de la salive relativement à la digestion: on peut le voir aisément par le fragment que nous allons en rapporter.*

» On entend par digestion proprement dite, le changement qu'il soit des alimens en chyme & en chyle; c'est ce que les anciens appeloient premiere coction. Cette fonction s'opere en entier par des principes physiques, c'est-à-dire, par un mouvement intestin qui accompagne sans cesse les animaux & les végétaux, mouvement par lequel les parties de

* *Essai sur la putréfaction animale &c. pag. 183.*
A Paris, chez la veuve d'Houry, Libraire, rue S. Séverin. Vol. in-12.

chaque mixte sont décomposées & se combinent entre elles d'une manière différente. Le mixte, à la vérité, n'en devient pas plus parfait, mais ce changement le rend plus propre à la nourriture de l'animal. Ce mouvement se manifeste d'abord dans les substances animales, & se communique ensuite aux végétales. Par là les viandes sont portées au premier degré de putréfaction; c'est encore de cette agitation intestinale des parties, que vient l'acéscence des végétaux; la fermentation putride favorise cette dernière, & ces deux mouvements une fois excités, se continuent de façon que le second s'opposant au premier, le ralentit & modère son activité. Voici comment nous croyons que tout cela se passe. 1°. L'air qui par l'extrême division de ses parties étoit auparavant contenu dans celles du mixte, sans ressort & sans activité, se dégage insensiblement dans le tems de la digestion, & recouvrant son élasticité par la réunion successive de ses molécules, il agit de plus en plus contre les autres parties du mixte; souvent il ne se fait jour qu'en les brisant: peut-être est-ce à cette action de l'air qu'il faut en attribuer la dissolution. En même tems les viandes laissent échapper un certain principe très-subtil, dont l'effet est de réparer subitement la machine: les végétaux fournissent à leur tour un pareil esprit, mais sa vertu restaurante n'approche pas de celle du premier. Tout cela ne se fait point sans la dissolution des parties mucilagineuses de l'un & de l'autre règne; alors la graisse contenue dans l'interstice des fibres se liquéfie, les parties huileuses se dégagent de plus en plus, les terreuses & les aqueuses reprennent leur liberté, & de la nouvelle combinaison de tous ces principes, qui se fait à mesure que la première se détruit; il provient un fluide de couleur cendrée, d'une saveur douce, dont la nature est saccharine, & qui a la propriété d'adoucir les humeurs, de nourrir & de résister à la pourriture; trois choses qu'il est essentiel de ne pas confondre. »

De Paris, le 3 Juin.

On a observé le mois dernier, des fièvres printanières, & des affections catharrales, comme dans le précédent; on a encore observé des fièvres inflammatoires & des fièvres malignes; les saignées ont réussi contre les premières & les vésicatoires, le quinquina, les sels volatils, & l'émétique en lavage contre les secondes. Les petites vérole & les rougeoies ont eu aussi beaucoup de cours; elles étoient benignes dans certains quartiers, & de mauvais caractère dans d'autres; celles que nous avons eu lieu d'observer ont été d'une bonne espèce. Plusieurs Médecins de la Fa-

culté ont fait la même observation, & ont eu comme nous la satisfaction de les voir guérir sans remèdes. MM. Fumée & Cosnier en ont cependant traité avec le même succès de très-difficiles par la confluence de l'éruption, & par la complication des symptômes; c'est ce qui résulte en partie du *prima mensis* de la Faculté où les Médecins qui composent cette respectable Compagnie, s'occupent tous les premiers du mois des maladies regnantes, & se rendent mutuellement compte de leur pratique.

Le sieur *Bernard*, élève & successeur du sieur *Cheret*, reçu gratuitement *Marchand Orfèvre* par ordre du Roi, sur la requisition des Officiers du Corps de l'Orfèvrerie, & d'après les certificats de plusieurs membres distingués de l'Académie Royale de Chirurgie, donne avis aux Chirurgiens qu'il a inventé une espèce de fondes flexibles, & qu'il a trouvé le moyen de les recouvrir, de manière que leur usage en est beaucoup plus facile & plus supportable pour les malades. Le sieur *Bernard* avertit aussi qu'on trouve toujours chez lui tous les instruments de Chirurgie qu'on a coutume de fabriquer en or ou en argent.

Sa demeure est rue des Cordeliers, vis-à-vis la rue Hautefeuille, à l'Image S. Côme.

L I V R E S N O U V E A U X.

Fin du Précis d'opérations de Chirurgie, &c.

Ces moyens suffisent pour réunir une plaie transversale située à la partie antérieure & moyenne du bras, & où le muscle biceps seroit en partie ou totalement coupé. Un muscle ainsi coupé forme une plaie bénante, sur-tout lorsqu'on étend la partie blessée. C'est principalement pour ces sortes de plaies que les partisans des sutures recommandent de mettre en usage celle qu'ils nomment *emplumée* ou *enchevillée*: mais la connaissance du mécanisme de la partie blessée, a fait substituer à cette suture douloureuse & trop souvent suivie d'accidens, des moyens plus doux & plus sûrs. Pour réunir cette plaie, on commence par faire fléchir l'avant-bras sur le bras. Alors la tubérosité du rayon où s'attache le tendon du biceps, est portée vers le bras, ce qui facilite le rapprochement, non-seulement des levres de la plaie, mais encore des portions charnues du muscle coupé. On rapproche les levres de la plaie, on les affronte l'une à l'autre, on applique dessus de petites bandelettes de taffetas, un peu de charpie rapée, pour absorber les humidités, & un simple bandage contentif. Par ce moyen les deux portions du muscle coupé se trouvent affrontées l'une à l'autre. On place le bras dans une écharpe, le poignet le plus haut qu'il soit possible; le malade dans son lit ou dans son fauteuil, on aura l'attention de lui tenir le bras éloigné de la poitrine, & de le

poser à cet effet sur un coussin élevé. Si les muscles extenseurs de l'avant-bras étoient coupés, il faudroit au contraire étendre l'avant-bras, & le maintenir dans cette position.

Les moyens que je viens de décrire doivent être mis en usage pour réunir une plaie transversale à la cuisse, où quelques-uns des muscles qui y sont situés, étoient en partie ou totalement coupés. La connoissance de ces puissances & celle de leur situation, de leur attache, de leurs connexions & de leurs usages doit guider le Chirurgien, non-seulement dans le choix des moyens qu'il doit employer pour réunir cette sorte de plaie, mais encore pour donner au malade & à la partie blessée, une situation favorable à la réunion. Une plaie, par exemple, située à la partie antérieure & moyenne de la cuisse, où le droit-grêle seroit coupé avec une portion des vastes, par un coup de sabre: pour réunir cette plaie, il faut, le malade étant dans son lit, élever la jambe le plus haut possible, & comme le dit M. Valentin, en parlant de la fracture de la rotule, au point le plus élevé où les muscles extenseurs peuvent la porter eux-mêmes, lorsqu'ils ont conservé leur action. Au moyen de cette situation, les bouts coupés de ce muscle sont adaptés l'un à l'autre sans aucun autre secours, & pour maintenir la jambe au point d'élévation désigné, une pantoufle, comme le prescrit M. Valentin, à laquelle on attache un lien de chaque côté, & un troisième à la pointe, qui doivent être assez longs pour venir s'attacher au bandage de corps, remplira parfaitement toute l'indication. Il est cependant essentiel, ajoute-t-il, de placer sous la jambe & la cuisse des oreillers assez gros pour les soutenir, & même une chaise renversée sous les oreillers, & ainsi soulager les liens ou courroies arrêtées au bandage de corps. On applique ensuite quelques bandelettes de taffetas, pour maintenir les levres de la plaie; un peu de charpie rapée par dessus, & un simple bandage contentif. Si la plaie étoit à la partie postérieure de la cuisse, & que les muscles qui y sont situés fussent en partie ou totalement coupés, il faudroit fléchir la jambe, & la maintenir fléchie avec le bandage de M. Petit, ou le chausson, & étendre la cuisse le plus qu'il seroit possible, afin que les bouts coupés de ces masses musculaires puissent se toucher & s'adapter. Les mêmes moyens doivent être employés pour les plaies transversales de la jambe. Si la plaie est située à la partie antérieure latérale, externe &

moyenne de la jambe, & qu'elle soit profonde, les principaux muscles qui servent à porter le pied du côté de la crête du tibia, doivent être en partie ou totalement coupés. Dans ce cas il faut étendre toute l'extrémité, fléchir le pied sur la jambe, & le maintenir dans cette position, sans trop le gêner, afin d'affronter les portions des muscles coupés, pour qu'elles puissent se coller & s'unir. On applique ensuite des bandelettes de taffetas & un bandage contentif. On maintient le tout dans l'état de flexion par une espece d'étrier dont les courroies sont arrêtées à un bandage de corps, ou au-dessus du genouil, & l'on soutient la jambe & la cuisse élevées avec des oreillers. Si les muscles jumeaux sont en partie ou totalement coupés par un coup de sabre, par exemple, il faut étendre le pied & le maintenir dans cette position avec le bandage inventé par feu M. Petit, ou avec le chausson dont on a arrêté les tirans au-dessus du genouil par un bandage circulaire. Il faut en même tems fléchir la jambe, & la maintenir fléchie avec le même bandage qui sert à étendre le pied. Au moyen de cette situation, les portions supérieures & inférieures coupées de cette masse musculaire, sont affrontées l'une à l'autre, de maniere qu'elles peuvent se toucher immédiatement, se foudre & s'unir. Le bandage qui sert à étendre le pied, à maintenir la jambe fléchie, doit être appliqué de façon qu'il ne gêne point trop le malade; il suffit qu'il puisse s'opposer à l'extension involontaire de la jambe & à la flexion du pied, pour qu'il produise l'effet désiré. Les plaies de la circonference de la poitrine, du bas-ventre & de toutes les parties extérieures du tronc, qui ne demandent que la réunion, doivent être réunies par la situation, la suture sèche & le bandage contentif. En général, la suture sèche qui se pratique avec de petites bandelettes de taffetas gommé, & surtout la situation que l'on donne à la partie blessée, suffisent pour réunir les plus grandes plaies, comme l'expérience le confirme tous les jours.

Il y a plus de trente ans que l'expérience & l'observation ont fait abandonner à M. L. B. les points d'aiguille pour réunir les plaies, & substituer à ces moyens douloureux & souvent suivis d'accidens, les procédés qu'il vient de décrire, & qu'il a toujours enseignés dans les Ecoles d'Orléans: les ouvrages que de célèbres Praticiens ont publiés sur cette matière, ont confirmé dans ce sentiment.

On souffrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 livres 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 15 Juin 1775.

Suite de l'article de Londres, du 30 Mai.

QUELQUE tems après qu'elle eut quitté le biberon, & qu'elle fut nourrie avec la cuiller, d'alimens plus solides, elle devint plus tranquille, & prit chaque jour de nouvelles forces. La seconde avoit été quatre semaines lorsque sa mere fut attaquée d'un violent rhume, & perdit l'appétit pour avoir été exposé au froid, on jugea à propos de fevrer l'enfant qui fut comme sa sœur, nourrie avec le biberon, qui produisit les mêmes effets sur elle; les vents & le dévolement furent même plus fréquens: elle fut ensuite attaquée d'une diarrhée féroce, accompagné de tranchées dont elle faillit périr. Cependant en changeant ses alimens, & la nourrissant avec la cuiller, à l'aide des remèdes convenables & du lait d'ânesse, elle reprit enfin une bonne santé dont elle jouit toujours. Comme le biberon m'avoit si mal réussi, j'en bannis l'usage, & la dernière enfant que j'eus, fut nourrie avec la cuiller; elle avoit été comme les premières, fevrée au bout de quatre semaines, & pour les mêmes cauſes. Je lui donnai dès le commencement une nourriture solide dont elle s'accomoda si bien, qu'elle ne me parut plus désirer le teton, quoiqu'elle ne fût pas née avec un tempérament plus vigoureux que ses sœurs; pendant son enfance elle fut toujours beaucoup plus forte, jouit d'une meilleure santé, & n'eut jamais de disposition au dévolement, ce que je ne puis m'empêcher d'attribuer au moins en grande partie à ce qu'elle avoit eu une nourriture différente. Après avoir exposé mon opinion sur la préférence que l'on doit donner à la cuiller sur le biberon, je vais parler de la nourriture que l'on doit donner à l'enfant. La meilleure, je pense est la croûte de pain bouillie dans l'eau douce, & réduite en confitance de légère panade; il ne faut pas que le pain soit nouvellement cuit, & je pense qu'en général il faut préférer le petit pain ferme au pain de ménage, parce qu'il n'y a communément que du levain dans le premier, & que l'on dit que les Boulangers mêlent de l'alun avec l'autre, mais

que cela soit vrai ou non, toujours est-il certain que l'on doit préférer le pain molet lorsqu'il est ferme. On peut adoucir cette bouillie avec du sucre commun de Lisbonne, à moins que l'enfant n'ait relâché, alors on se servira du sucre le plus fin, & on fera la bouillie avec du biscuit au lieu de pain; il ne faut pas que cette bouillie soit plus douce que le lait nouveau, car si elle est plus sucrée elle diminue l'appétit de l'enfant, & s'aigrit dans son estomac. Lorsqu'on veut fevrer l'enfant dès sa naissance, il faut lui donner du lait de vache nouvellement trait, à boire tout pur, ou du lait d'ânesse, ce qui vaut mieux, & le mêler avec la panade dont nous venons de parler, sans les faire bouillir ensemble, autrement ils s'aigriroient dans l'estomac de l'enfant. Il faut renouveler deux fois le jour la panade, & trois fois dans l'été, surtout dans les tems chauds; lorsque le lait est nouvellement trait, on ne le fait pas bouillir avant de le mêler à la panade. Lorsque l'enfant est beaucoup tourmenté de vents, on mettra dans sa bouillie quelques bayes de génivre écrasées, ou un peu de gingembre rapé, on les enfermera dans un nouet, qu'on laissera bouillir avec la panade. On pourra leur donner une petite cuillerée d'une légère eau de menthe poivrée. Ces remèdes ne conviennent qu'autant qu'il y a dévolement, car s'il est constipé il faut le relâcher avec un peu de manne & de la magnésie, que l'on mêlera de tems en tems suivant les circonstances.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Laborde en Bigorre, le 2 Juin.

Une fille de la paroisse d'Escox, âgée de trente huit ans, d'une stature médiocre, d'un tempérament qui participe du bilieux & du sanguin, sentoit depuis quelque tems un malaise très-incommode, une douleur gravative à la poitrine, un peu d'oppression qui augmentoit considérablement au moindre mouvement, avec une légère toux, suivie quelquefois de crachats sanguinolents. Elle éprouvoit encore

de loin en loin une démangeaison qui l'inquiétoit beaucoup, sans qu'elle pût soupçonner que les règles eussent la moindre part à son incommodeté. Elle fit peu d'attention à son état, & passa ainsi fort long-tems sans faire des remèdes. Cependant tous ces symptômes devenoient plus graves d'un jour à l'autre. Les crachats étoient plus abondants, ils devinrent salés, gluants & puriformes. La fièvre se mit de la partie, la voix devint rauque, la respiration plus gênée, la douleur & la pesanteur à la poitrine insupportables. C'est l'état où se trouvoit cette fille la première fois que le Médecin la vit. L'ensemble de tous ces symptômes lui fit croire qu'il s'étoit déjà formé une vomique au poumon. L'indication étoit de la faire venir à maturité, & de la rompre. En conséquence M. Duplan, à qui nous devons cette observation, ordonna la diète lactée, l'exercice du cheval, les vapeurs tièdes & les expectorants. Ces remèdes furent suivis de tout le succès qu'on en pouvoit attendre; car huit jours ne s'écoulèrent pas, sans que la malade, après avoir éprouvé pendant près d'une heure une toux des plus violentes, jettât en peu de tems une quantité immense d'une matière extrêmement fétide qui ressemblloit assez à la lie de vin; alors M. Duplan s'empressa de garantir le sang de l'infection de cette matière, d'évacuer au plus tôt le pus de l'ulcère, d'en néoyer & d'en consolider les bords, & prescrivit pour cet effet des tisanes d'une acidité & d'une salure douce & agréable, dont la malade prenoit en grande quantité; le looch blanc de Paris, & la continuation de l'usage du lait, & de tems en tems un purgatif doux. La malade fut deux mois à ce régime. La toux devint moins opiniâtre, la respiration plus libre, & la fièvre diminua un peu. Point d'appétit pourtant pour les alimens, la bouche au contraire fort pâteuse & infecte, les selles extrêmement fétides. La malade fut purgée une seconde fois, mais son état ne changea pas en mieux pour cela. M. Duplan la mit pendant quinze jours au lait d'âne; point de changement encore; quelques jours après le pouls devint inférieur, l'inquiétude fut alors fort grande, & les sueurs nocturnes se déclarerent; bientôt la foibleesse & l'amaigrissement furent au dernier période. Alors M. Duplan purgea la malade avec une décoction de tamarins, la crème de tartre, & la rhubarbe pour boisson ordinaire; en même tems il lui donna la décoction blanche de Sydenham. Le pouls se soutint toujours inférieur. Elle fut repurgée encore. Malgré tous ces secours, la fièvre s'alluma davantage, les sueurs furent plus abondantes, & le marasme devint parfait. M. Duplan se décida pour le cauterer qu'il fit établir entre les omoplates. La suppuration fut très-abondante dans cette par-

tie: dans peu de jours les crachats sembloient diminuer dans la même proportion que la suppuration augmentoit; dès-lors la toux se modéra, la poitrine fut plus dégagée, & le pouls reprit des forces; les sueurs cessèrent pour faire place à un sommeil doux & tranquille; l'appétit se déclara bientôt après; la malade regagna des forces, & sa santé se trouva heureusement rétablie par le moyen de ce secours auquel M. Duplan joignit les eaux minérales de Cauterets.

Du Buis - les - Baronnies, le 5 Juin.

M. Nicolas, Médecin, plein de savoir & de zèle, vient de publier dans sa Province les succès de l'inoculation qu'il a fait à un de ses enfants âgé d'environ quatre ans. Ce citoyen estimable s'attache à faire connoître les avantages de l'insertion de la petite vérole en général, & les inconvénients de la pratique dans laquelle on a coutume d'entretenir l'écoulement des piquûres longtems après l'inoculation. » Les suppurations incommodes que l'on entretient ordinairement pendant quelque tems après la guérison du malade, sont le plus léger des inconvénients attachés à la méthode que nous prescrivons; des ulcères de mauvaise qualité succèdent souvent à ces incisions, lorsqu'elles sont profondes; il n'est pas rare d'en voir qui ont duré six mois & plus, & qui ont lassé la patience des Chirurgiens: ces écoulements contre nature sont dégoutans, sur-tout pour le beau sexe; il est bien triste, en échappant au danger d'une épidémie variolueuse, de se voir assujetti à une incommodeté qui ne peut produire aucun bien, & donner des inquiétudes continues: d'ailleurs, l'irritation produite par les fils introduits dans les incisions, l'inflammation & la douleur qui en sont les effets, peuvent exciter dans le malade une fièvre qui masquera celle de l'invasion, & fera prendre le change à l'Inoculateur: l'ordre des périodes ne paroîtra plus constant. C'est une erreur que de regarder cette suppuration des plaies faites pour inoculer, comme dépuratoires; c'est peut-être la seule raison qui milite en faveur des incisions; c'est une objection qu'on fait depuis long-tems, & que l'on me fait tous les jours: essayons de la résoudre. Il est de fait que la suppuration des plaies faites par incision, n'est variolueuse que jusqu'au dessèchement des pustules, puisque si l'on inocule avec ce pus, on ne donnera jamais la petite vérole; ce tems passé, l'écoulement ne doit plus être regardé que comme celui d'un cauterer, ou d'un seton: or cet écoulement est inutile, si le sujet se porte bien d'ailleurs, si l'Inoculateur n'a point en vue de dériver quelque humeur, & d'en procurer la sortie par cet émonctoire; aussi ne permets - je de parceller

suppurations, que lorsque je veux dévier une humeur d'artreulé, &c., dans tout autre cas, même lorsque n'ayant pas des lancettes chargées de pus variolique, j'applique des fils infectés, je ne mets qu'un linge sec sur les incisions (qui ne sont que des piquures prolongées) & jamais de suppurratif, comme on le pratique en bien des endroits».

S'il nous est permis d'ajouter ici quelques réflexions, nous croyons qu'il ne convient dans aucun cas de s'exposer à donner lieu aux foyers de suppuration à la suite de la petite vérole. Puisqu'ils sont difficiles à tarir, il vaudroit mieux faire un cauteré quelque tems après l'inoculation, sur-tout dans l'enfance où l'on peut aisément fermer le cauteré, & où l'on n'est pas aussi facilement débarrassé, de l'assujettement causé par la suppuration des parties inoculées.

D'Amiens, le 9 Juin.

On trouve chez la Veuve Godart, Imprimeur de cette Ville, une brochure de 42 pag. intitulée : *Observation raisonnée de Médecine*, par M. de Marque, Doct. en Médecine, & Médecin du Roi à Clermont en Beauvoisis, auteur d'un article sur la saignée dans les maladies de poitrine, inseré dans nos précédentes Feuilles. Après un très-court préambule, l'Auteur passe au détail de la maladie qui fait le sujet de son observation.

» Le fils de M. B**, ancienement Président de la Cour de notre Élection, âgé de 30 ou 32 ans, très-estimable par les qualités du cœur & de l'esprit, d'un tempérament bâillieux, sec & ardent, & s'adonnant par amusement & par goût à des travaux de méchanique assez pénibles, vivant d'ailleurs honnêtement & aisément, tombe malade, & éprouve les accidens suivans. 1°. Un tiraillement à la partie postérieure de la tête, qui s'étendoit le long des vertèbres du cou, & gênoit ses mouvements, avec un serrrement de la gorge, & quelque peine à avaler & à respirer; 2°. une inquiétude surprenante touchant son état, ou l'événement de sa maladie; 3°. un vertige, avec une grande crainte de tomber, il étoit en effet tombé subitement quatre ou cinq jours auparavant, en présence de ses amis, étant assis à table avec eux; 4°. un certain tintement ou bruisissement dans les oreilles; 5°. sa voix étoit pleine, sonore & male, son visage brun, maigre, & un peu tiré; ses yeux assez fixes, ouverts & animés; sa langue très-déliée & verbeuse; 6°. le malade avoit eu, quelques années auparavant à Paris, une semblable attaque, mais beaucoup moins forte, suivant sa déclaration, puisqu'il n'avoit point fait de chute, & que sa tête & sa gorge avoient été bien moins grippées ou molestées. Je lui avois

fait prendre moi-même, l'année dernière, (1773) au mois de Décemb. quelques boissons rafraîchissantes, apéritives & calmantes, & quelques lavemens, avec un purgatif, pour raison d'une légère atteinte de la maladie; 7°. il étoit sujet à une évacuation féminale qui revenoit tous les quatre, cinq, six, sept ou huit jours, mais jamais plutôt ni plus tard; 8°. il étoit naturellement fort constipé, & n'alloit presque jamais à la garde-robe; mais en revanche il urinoit beaucoup dans certains tems; 9°. il avoit la langue pâteuse, & le malade me dit qu'il étoit fort sujet aux vents, & qu'il avoit des rapports & une inappétence marquée depuis quelques jours, ainsi que des insomnies; 10°. il avoit ressenti depuis plusieurs années, & il éprouvoit, principalement à l'époque du redoublement dont je parle, une douleur obscure, ou, si l'on veut, un certain mal-aise dans la région du foie, au point de croire que ce viscère étoit obstrué, ou affecté de quelqu'autre vice particulier. Ajoutez à cela un mouvement spasmodique qui commençoit à la même région, & qui se dirigeoit vers la gorge, le long du conduit œsophagien; 11°. le malade avoit été attaqué autrefois d'hémorroïdes internes, dont il n'étoit resté aucune trace; 12°. il usoit seulement, depuis quelque tems, de boissons spiritueuses; 13°. en tâtant son pouls, je le trouvai dur, plein, embrasé; l'artère du carpe, ainsi que la temporelle, battoient fort; mais leurs battements étoient lourds, lents: & je suis certain qu'on eût à peine compté quarante ou quarante-cinq dans ce sujet par minute.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 12 Juin.

Un Écrivain de mauvaise humeur, fait colporter depuis peu dans cette Ville, un imprimé sans nom d'Auteur ni de Libraire, dans lequel il a eu la générosité d'entreprendre l'*errata* de nos feuilles. Selon lui, c'est mal à nous d'avoir prescrit la camomille fétide pour les fièvres d'accès; de préférer dans l'usage domestique, le chocolat vanillé au chocolat sans vanille; de ne pas regarder comme dangereux l'emploi de la vaisselle de cuivre étamé & sans rouille; de n'avoir pas fait un traité complet de médecine d'un Almanach de santé; de ne point y condamner le débit des drogues simples que les Epiciers font dans Paris, avec la permission du Gouvernement; de ne point regarder comme renouvelée en 1774 l'aspercion de l'eau froide dans les asphyxies, connue & employée dans tous les tems & dans tous les pays; d'avoir simplifié les moyens trop compliqués d'injecter la fumée de tabac, &c. &c. Le lecteur judicieux sent bien qu'avec des torts pareils, il ne reste rien à répondre; aussi avons-

Bibliothèque littéraire, historique & critique de la Médecine ancienne & moderne. Avec Approbation & Privilege du Roi. (Prospectus).

L'Auteur de cet ouvrage intéressant, est M. Carrere, ancien Professeur en Médecine de la Faculté de Perpignan, digne d'être encouragé dans le zèle avec lequel il s'est chargé d'un travail si pénible, & qui sans doute méritera le suffrage de tous les lecteurs par la manière dont il est en état de remplir les engagements qu'il prend aujourd'hui avec le public. L'objet dont il s'occupe a fixé l'attention des plus grands Médecins, dont les ouvrages réunis ne fauroient cependant faire un corps complet relativ à l'histoire de la Médecine, chacun d'eux s'étant borné le plus souvent à une des branches de cette histoire. C'est ce corps complet si long-tems désiré, que nous promet enfin le Professeur de Perpignan, après des recherches dont il garantit le soin & l'exactitude. Dans le plan qu'il s'est tracé, il doit donner d'abord un abrégé de l'histoire de la Médecine, & de ses différentes parties, indiquer l'état de cette profession chez les différents peuples, qui l'ont cultivée autrefois, tels que les Chinois, les Japonois, les Egyptiens, les Grecs, les Arabes; parler des Médecins les plus célèbres de tous les siècles, de tous ceux qui méritent d'être connus par quelque trait particulier, des Chymistes, des Chirurgiens, des Botanistes, &c. Dans la partie historique qui doit venir ensuite, il rapporte le nom & le furnom des différents personnages, les places qu'ils ont occupées, le jour, l'année, & le lieu de leur naissance, de leur mort, &c. La partie littéraire & critique terminera ce travail, par le catalogue des ouvrages divers dont l'Auteur indique les différentes éditions. Cette Bibliothèque dans laquelle M.C. doit suivre l'ordre alphabétique, sera en huit volumes in-quarto, de 70 à 80 feuillets chacun, papier, caractères & format pareils à ceux du Prospectus. Le premier volume paroîtra dans le mois de Novembre prochain; il en paroîtra ensuite un successivement tous les quatre mois; le prix de chaque volume broché sera de 7 liv. pour les Souscripteurs, & de 10 liv. pour ceux qui n'auront point souscrit. On payera, en souscrivant, la somme de 8 livres, & ensuite celle de 6 livres pour chaque volume à mesure qu'on les retirera. Les souscriptions ne seront ouvertes que jusqu'au premier de Septembre 1775; après ce tems-là on ne sera plus reçu à souscrire. On souscrit chez M. Robillard, Négociant, rue Bourg l'Abbé, près la rue aux Ours, à Paris.

De l'Imprimerie de la Veuve B A L L A R D , rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 22 Juin 1775.

Fin de l'article de Londres, du 5 Juin.

LORSQU'UN enfant est fevré, il faut lui faire boire de tems en tems dans l'intervalle de ses repas, de l'eau panée avec égale quantité de lait nouvellement trait, ou de lait bouilli avec un peu de sucre, si on ne peut se procurer le premier. A l'âge de trois ou quatre mois, si le lait s'agit dans l'estomac, au lieu de lait il faut donner à l'enfant un léger bouillon de poulet, de veau, de mouton, ou même de bœuf pour nourriture, ou au moins lui en faire prendre une ou deux fois dans le jour. Si à six mois l'enfant n'est pas trop échauffé, s'il n'est pas trop gras, on peut commencer à lui donner à dîner une fois en deux ou trois jours, un peu de blanc de l'aile d'un poulet bouilli que l'on coupera en morceaux fort minces, pour en faire une espece de pâte, en le mêlant avec un peu de bouillon de poulet, & une quantité suffisante de croûte de pain. On peut aussi commencer à lui donner alors de tems en tems un peu de vin & de bière; on lui mettra à la main une croûte de pain taillée en forme de biscuit de Savoie, trempée dans du bouillon ou du lait. Quant au tems de donner les alimens, il ne doit pas y en avoir de fixe dans les premiers tems de la vie; lorsque l'on fevré l'enfant il faut le nourrir principalement le jour, & le mettre dans l'habitude de dormir la nuit; il faut lui donner peu de nourriture à la fois, autrement on surcharge leur estomac, & on donne lieu à une infinité d'accidens. Quand on fevré l'enfant dès sa naissance, il faut tâcher de le faire reposer la nuit, & on y parviendra par la méthode suivante que j'ai vu pratiquer avec beaucoup de succès. Celle qui est chargée de l'enfant doit sur les dix ou onze heures du soir avant de se coucher, le changer de linge devant le feu, le secher & lui donner à manger quand même il seroit endormi; j'ai souvent vu des enfans ainsi tirés du lit, enveloppés dans un profond sommeil, avaler de bon cœur une grande quantité d'alimens, rendre

ensuite deux ou trois vents, & être remis au lit sans ouvrir les yeux. Dès qu'on posoit la cuiller sur leurs lèvres, la bouche s'ouroit facilement jusqu'à ce que l'appétit fût satisfait, & jamais plus long tems. Je m'imagine qu'on pourroit aisément éléver la plupart des enfans à ce régime, si on les laissoit à jeun depuis six ou sept heures du soir, jusqu'au tems que je viens de prescrire. La méthode que je recommande a ce grand avantage, c'est qu'il est rare que l'enfant ait besoin avant cinq, six & même sept heures du matin, ce qui donne le tems du repos à sa mère.

Fin de l'article d'Amiens, du 12 Juin.

M. Marque conseilla la saignée contre ces symptômes, mais elle ne fut point faite; il eut recours aux boîsons rafraîchissantes, aux lavages & aux doux purgatifs réitérés, ce qui auroit pu réussir selon lui, mais ce qui ne put avoir aucun effet, parce que le malade autrement conseillé dans cet intervalle, préféra les bains & l'eau de veau à la continuation de ces remèdes. Il n'en fut pas plus heureux; forcé de venir dans la Capitale pour consulter sur son état, il ne put trouver aucun soulagement dans le conseil des personnes de l'art auxquelles il s'adressa. Cette maladie étoit, selon M. Marque, une véritable hypocondrie, & ce que ce Médecin ajoute pour le prouver, est très-clairement énoncé. Mais après cette exposition, le Médecin de Clermont revient encore à la question de savoir si l'on devoit saigner le malade. » M. de Sauvages recommande de saigner au commencement, & dans les redoublemens de l'hypocondrie bilieuse. Il veut aussi qu'on fasse une saignée médiocre dans l'hypocondrie mélancolique: enfin il ordonne les saignées réitérées dans l'hypocondrie sanguine. Qu'on mette donc, dit-il, notre cas dans celle de ces trois classes qu'on voudra; la saignée y convenoit, suivant M. de Sauvages; & si ce fameux Médecin eût été appellé au secours de notre malade, il l'auroit

certainement fait saigner. *Sydenham* conseille aussi la saignée dans l'hypocondrie, à la dose de huit onces, encore que les esprits animaux soient, selon lui, dans l'ataxie ou le trouble, c'est-à-dire, encore que le malade éprouve, comme *M. B.* ** l'éprouvoit, des vertiges, des douleurs de tête, des contractions spastiques à cette partie, des frayeurs, &c. A plus forte raison combien cet Auteur eut-il recommandé la saignée, dans une attaque d'hypocondrie, s'il avoit eu spécialement en vue un sujet tel que le nôtre, d'une nature fort irritable, jeune, vigoureux, usant depuis quelque tems, de liqueurs spiritueuses, affaîte d'une hypocondrie aigue, ayant le pouls plein, dur, embarrassé, trainant depuis long-tems une disposition hémorroidale, &c.? Mais cette disposition hémorroidale n'étoit-elle pas elle seule, un puissant motif pour qu'on laignât notre malade? Oui sans doute, puisque, selon *Hippocrate*, les varices ou les hémorroïdes qui viennent à paraître dans la manie, la terminent. Or, qui ignore le rapport qu'il y a entre la manie & l'hypocondrie? Nous avons en outre remarqué plus haut, que *M. B.* ** avoit une tendance prochaine à la première de ces maladies. *Hippocrate* semble vouloir donner ailleurs la raison de ce qu'il vient d'avancer, en disant qu'une matière semblable à la bile noire, s'évacue par les hémorroïdes. Par conséquent la saignée qui vide les veines hémorroidales, & toutes les autres veines du bas-ventre, ou qui les débarrasse de cette humeur attrabilaire, doit être salutaire. Laissant à part mille autres autorités qu'il eût pu citer, *M. Marque* conclut que la saignée étoit nécessaire dans la maladie dont il s'agit. Nous ne suivrons pas plus loin ce Médecin; & sans prendre aucun parti entre son opinion & celle de ceux qui ne croyoient pas la saignée indiquée, nous nous contenterons de remarquer que son observation est bien présentée. Il seroit à désirer que toutes les personnes de l'art fussent animées du même zèle, & qu'elles rendissent ainsi le public juge de la diversité de leurs opinions auprès des malades, par des réflexions aussi honnêtes & aussi judicieuses.

Extrait d'une lettre écrite de Noyon, le 15 Juin 1775; par M. Dufour, Doct. Méd. &c.

L'Auteur de cette lettre se trouvant le 8 de ce mois à Beaurain, chez le Seigneur qui l'avoit fait appeler pour ses enfans malades, fut prié d'aller voir une pauvre femme qui étoit en travail depuis quinze ou seize heures, & dont on ne pouvoit terminer l'accouchement. « J'y courus », dit-il, avec la Dame du Château, je touchai la femme, & je vis que l'oc-

ciput de l'enfant étoit appuyé sur la symphise du pubis, & que le menton touchoit la dernière vertébre des lombes. Dans cette position il n'étoit pas étonnant que tous les efforts de la nature fussent superflus. Quelques heures plus tard, la femme eut été la victime de l'imperitie de la Sage-Femme qui la tracassoit horriblement. Les eaux étoient écoulées depuis long-tems, par conséquent le pâillage étoit peu lubrifié, le pouls foible, inégal, les douleurs assez suivies, mais insuffisantes; mais les fréquens attouchemens avoient produit de l'irritation. Avant de travailler à terminer l'accouchement, je fis donner à la patiente deux lavemens d'eau tiède qui procurerent une détente favorable. Cependant j'instruisis la Sage-Femme de la maniere dont il falloit qu'elle s'y prît pour terminer l'accouchement. Je lui fis introduire la main droite dans la matrice, lui ordonnant de repousser la tête de l'enfant du côté de la hanche gauche ou droite de la mère, selon qu'elle y trouveroit plus de facilité, de maniere que la face regardât la cavité cotyloïde droite ou gauche. Ensuite sa main appuyée sur le nombril pour maintenir la matrice, je lui dis de glisser doucement les doigts de la main introduite dans la matrice, sur le visage, la poitrine, le ventre, les parties génitales, les cuisses de l'enfant, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée aux genoux, de-là d'aller chercher un pied, de le laisser, de le tirer à elle. Elle suivit exactement la route que je lui traçois, & ayant rencontré les deux pieds, elle les amena au pâillage: les fesses sorties & tournées vers la cuisse droite de l'accouchée, je lui dis de tirer avec plus de force en enhaut, en en-bas pour faire descendre les épaules. Lorsqu'elles parurent, je lui ordonnai d'aller chercher le plis du coude avec deux doigts de la main droite introduits dans le vagin, de dégager le bras, de l'amener doucement sur la poitrine; puis de reprendre l'enfant de la main qui venoit de manoeuvrer, & d'aller avec l'autre main dégager l'autre bras de la même façon, ce qu'elle exécuta très-bien. Les bras ainsi dégagés & amenés vers la poitrine, je lui dis, (mais en termes intelligibles pour elle,) de tourner doucement la tête de l'enfant, de maniere que son visage se placât dans la courbure de l'os sacrum, pour que le grand diamètre de la tête répondît au grand diamètre du petit bassin; cela fait, le corps de l'enfant soutenu sur la paume de la main & sur l'avant-bras, d'appliquer deux doigts de cette même main sur chaque côté du nez, de placer l'autre main sur le dos de l'enfant, les doigts gagnant le cou, & l'embrassant en faisant la fourche, & enfin de porter par des mouvements doux & légers le corps de l'enfant en enhaut, en en-

bas, à droite, à gauche, jusqu'à ce que la tête fût sortie; ce qu'elle fit très-bien & très-habilement. Cette manœuvre toute difficile qu'elle étoit, sur-tout pour une femme si peu instruite, dura à peine sept minutes, & sauva la vie à la mère & à l'enfant ».

Ici M. Dufour, animé d'un véritable zèle pour le soulagement des malheureux, se recrie contre les maux qui résultent de l'ignorance des Sages-Femmes de la campagne, exerçant toujours l'art des accouchemens par routine & sans principe, & par cette raison obstinées & barbares. Ce Médecin rappelle ensuite les leçons instituées par M. Pelletier de Morfontaine, Intendant de Soissons, pour obvier à ces maux, l'utilité de ces leçons, le mérite de M. Dufour qui en est chargé, & la manière affable & populaire avec laquelle cet estimable Professeur instruit les Sages-Femmes de cette Province. Un si grand bienfait dispensé depuis sur cet exemple dans d'autres Provinces de la France, doit devenir général dans tout le Royaume; l'humanité le reclame, l'utilité publique l'exige, & le voeu que fait M. Dufour pour que cette instruction soit ainsi répandue, fait honneur à sa sensibilité, & mérite nos éloges.

D'Estampes, le 17 Juin.

Il y a dans le voisinage de cette Ville, plusieurs ateliers de piqueurs de grès. Les ouvriers qui font ce métier, sont tous exposés à une cruelle maladie, qu'ils appellent maladie du grès ou de S. Roch. La plupart sont souvent affectés de lassitudes & de douleurs spontanées dans tous les membres, sur-tout dans les articulations. Ils souffrent en travaillant, une altération continue; en conséquence ils boivent beaucoup. Quelque forts & robustes que soient ces ouvriers, ils n'arrivent guères à l'âge de quarante ans, sans être attaqués d'une toux sèche & presque sans crachats, qui d'abord dure quelques mois. Cette toux devient ensuite plus grave; les malades rendent des crachats blancs, savoneux & fouettés, qui s'épaississent dans la suite, deviennent sanguinolents & purulents. Parmi ces malades il en est qui sont beaucoup opprimés, & d'autres qui respirent sans peine. En général ils ont très-peu de douleur aux poumons, mais beaucoup d'ardeur & de feu à la trachée arête; leur voix est rauque, & tous ces symptômes sont accompagnés d'une fièvre foible & presque continue. Assez ordinairement ces ouvriers se plaignent encore de pesanteur à la région du foie qui est en effet toujours dure. Leur ventre est considérablement tendu, même dès le commencement de la maladie, mais sur la fin les jambes & les mains partagent la même tension. Cela

n'empêche pas cependant que dans le nombre de ces ouvriers, il ne s'en trouve qui vivent aussi long-tems que les autres hommes: il en est qui poussent leur carrière jusqu'à soixante & soixante-dix ans, mais ceux-là sont rares. La maladie causée par le grès, n'ôte point l'appétit; il ne cesse guères que quelques mois avant la mort des malades, lorsque la diarrhée survient; alors ils maigrissent horriblement, & deviennent comme des spectres; c'est à cette époque que leurs jambes & leurs pieds enflent, & c'est à celle de la disposition de cette enflure, qu'est marquée la fin de leurs jours. La suppression des crachats est ordinairement l'effet de l'extrême liberté du ventre, ils perdent alors leur cheveux, & presque tous les poils de leur corps tombent aussi; le sommeil les abandonne, ou s'ils s'y livrent un instant, ce n'est que pour être tourmentés par de fortes sueurs. Cette maladie comme on voit, est à bien des égards semblable à la phthisie pulmonaire, aussi la traite-t-on de même sur les lieux: mais c'est presque toujours sans succès, parce que les malades respirent sans cesse la poussière très-pénétrante du grès qui en est la cause; on a observé encore que les ouvriers qui travaillent ce grès, étoient fréquemment attaqués de fluxion de poitrine, & d'autres maladies aigues. Ces observations que l'on doit à M. Clozier, Correspondant de l'Académie des Sciences, & qui sont malheureusement très-fréquentes dans la carrière de Chamarandes, avoient été faites par Ramazinni dans d'autres pays sur des ouvriers du même genre. Il s'agit donc moins de trouver des remèdes contre cette maladie, que des moyens de s'en garantir; mais comment empêcher que ceux qui sont toujours dans une atmosphère purulente, ne respirent pas, & n'avalent pas sans cesse la poussière du grès. Nous aurons bientôt occasion de parler des maladies des ouvriers dans nos feuilles, & nous ne perdrons pas de vue cet objet intéressant.

De Paris, le 19 Juin.

M. Juville, Chirurgien - Herniaire, ayant soumis trois nouveaux bandages au jugement de l'Académie Royale des Sciences de Paris, voici quel a été le rapport de MM. de Vaucazan, Tenon & Petit, nommés pour les examiner. Le premier de ces bandages est destiné à contenir la descente de l'aïne, il est élastique, fort bien fait, & ne le cede en rien à aucun des bandages élastiques imaginés jusqu'à présent pour remplir la même indication. Ce qui fait penser aux Académiciens-Examinateurs, que dans le cas où des bandages de cette espèce conviennent, celui de M. de Juville est tel

qu'on n'en fabrique pas de meilleurs ni de plus propres à contenir les hernies, dans les cas même les plus difficiles. Le second bandage a la même destination que le premier. La différence consiste en ce qu'il y a deux pelotes, & qu'il est fait pour ceux qui ont une hernie inguinale de chaque côté. Ces deux pelotes peuvent s'éloigner & se rapprocher à volonté l'une de l'autre; & la liberté qu'on leur a donnée de se mouvoir, ne leur enlève rien de la solidité qu'elles doivent avoir. Le mécanisme par lequel on est arrivé à ce point de perfection, est fort simple, & mérite ainsi que ce second bandage, l'approbation de l'Académie. Les Commissaires pensent que ce second bandage a l'avantage de placer d'une manière plus sûre & plus précise, les deux pelotes aux lieux qu'elles doivent occuper; ce qui est fort avantageux dans le cas d'une double hernie. Le troisième bandage du sieur Juville a été imaginé pour la descente du nombril; l'idée a été empruntée de celui à barillet, de l'invention de M. Suret, mais le sieur Juville a tellement perfectionné cette machine, qu'on peut en quelque sorte regarder celle qu'il propose comme une machine neuve & fort ingénieuse. Deux ressorts formés en croissant, & se regardant par leurs pointes, sont solidement arrêtés sur une plaque évidée presqu'entièrement dans son milieu. Les extrémités de ce croissant ont une crenelure dans laquelle s'engagé une lame d'acier d'une forme pyramidale, & dont la pointe tronquée, est bridée par une espèce d'anneau aplati; & c'est à cette pointe que la bande est attachée. La partie large de la pyramide est arrêtée sur une traverse qui occupe transversalement le milieu de la plaque principale; ce qui se fait par une espèce de tête qui glisse dans une rainure. Le jeu consiste en ce que les deux bouts de la bande étant tirés, les portions pyramidales s'éloignent l'une de l'autre, en glissant dans les rainures des ressorts arqués, & écartant ces ressorts, lesquels, revenant sur les lames, quand la puissance qui le tire a cessé d'agir, les ramènent l'un vers l'autre, c'est-à-dire, vers le milieu où la pelote est fixée. MM. de l'Académie insistent sur l'utilité & la commodité de ces bandages, que l'Auteur a perfectionnés depuis. M. Juville demeure à Paris, rue des Fossés S. G. l'Auxerrois, vis-à-vis la Colonnade du Louvre.

LIVRES NOUVEAUX.

Recherches sur les maladies épidéntiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas; publiées par ordre du Roi. Par M. Paulet, Docteur en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier. Seconde partie. A Paris, chez Ruault, rue de la Harpe.

L'exactitude & la profondeur des recherches qui composent le premier volume de cet ouvrage, ont fait désirer la prompte publication de celui que nous annonçons aujourd'hui. Il étoit difficile de servir le public plus exactement, & d'une manière plus utile. Croiroit-on pourtant que des difficultés ont arrêté M. Paulet, & qu'elles se trouvent moins dans les tems où l'on paroissait ne pas s'occuper de l'art vétérinaire, que dans ce siècle lumineux, où la magnificence des Ecoles destinées à l'enseignement de cet art sembloit devoir éclairer le monde entier, & aplanir tous les obstacles. Ecouteons cet Auteur dans le début de sa seconde partie. » En 1769 & 1770, la France retentissoit du bruit des succès que les Eleves de différentes Ecoles Vétérinaires du Royaume obtenoient dans diverses maladies des bestiaux. Ceux qui se distinguèrent le plus dans cette carrière, furent les sieurs Beauvais, Faure, Girard, Falconet, Blousard, &c. surtout ce dernier qui traita plusieurs animaux dans le Duché de Bourgogne, avec le plus grand succès. On ne peut se dispenser de louer le zèle, les soins & les talens de ces Eleves, & plusieurs propriétaires de troupeaux en France, leur sont redébables de la conservation de leur bétail. Mais pour que le public eût retiré quelque fruit de leurs travaux, il eût fallu lui donner la connoissance du genre de maladies qu'on traitoit, & de la nature des secours qu'on employoit: alors ces Artistes auroient eu droit non-seulement à la reconnaissance du particulier, mais à celle de tout le public. Si on excepte la dernière maladie épidéntique dont on a rendu compte, à la fin de la première partie de cet ouvrage, & pour laquelle on employa le traitement indiqué par M. Bourgelat, à peine est-il question du nom de ces autres, guéries avec tant de succès: il ne nous reste que l'indication des lieux & celle des époques où elles parurent».

La suite à l'ordinaire prochain.

MM. les Soucripteurs, dont l'Abonnement commence au mois de Juillet, sont priés de le renouveler dans le courant du mois, chez Ruault, rue de la Harpe.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 29 Juin 1775.

De Londres, le 12 Juin.

On a établi depuis peu à Manchester, un Hôpital pour le traitement des femmes attaquées de mal vénérien ; mais quelque avantageux que soit cet établissement, il a suscité des critiques, auxquelles le Docteur Percival a répondu d'une manière à ne laisser aux détracteurs que la honte de la calomnie. On trouve partout des calomniateurs ; que de jaloux, que d'envieux a suscité contre nous l'administration du traitement populaire, solemnellement approuvée par la Faculté de Médecine de Paris ! L'efficacité de ce traitement ne pouvoit être contestée ; on s'est rejeté mal-adroitement sur l'Auteur.

M. Robert Gordon, Chirurgien - Major du 34^e Régiment des troupes Britanniques, ayant traité par les frictions mercurielles, un jeune soldat qui avoit perdu l'ouïe en plongeant la tête dans l'eau, l'a guérie de sa surdité en excitant une légère salivation mercurielle. Ce malade avoit eu un an auparavant une gonorrhée qui avoit été guérie suivant les règles de l'art, ce qui fait que M. Gordon croit devoir attribuer l'accident de la surdité, à la surprise de l'eau qui vraisemblablement a répercuté l'humeur qui se sépare dans les oreilles, & à laquelle la salivation a supplée. D'un autre côté il ne peut se dissimuler que le soldat s'étoit déjà baigné plusieurs fois avant que cet accident lui arrivât ; ce qui pour lors ramèneroit à la cause vénérienne, pour l'explication de cet accident & de sa cure. Quoiqu'il en soit, ce même accident rendra ceux qui ne sont point accoutumés de plonger leur tête dans l'eau, comme les Anglois ont coutume de le faire, plus attentifs à s'y préparer par degrés, pour prévenir une surprise qui pourroit peut-être les rendre sourds, comme le soldat dont il s'agit.

De Rouen, le 20 Juin.

Quoique le Parlement de cette ville ait défendu tous des peines graves, d'adoucir les cidres, poirés & autres boissons semblables,

avec des préparations de plomb, il est cependant encore facile d'échapper aux regards de la Justice, & de tromper les citoyens dans la préparation de ces liqueurs ; c'est donc dans ces liqueurs même qu'il faut chercher la preuve du délit. Pour mettre chaque particulier à portée de s'en assurer, un Membre respectable de l'Académie de Rouen, M. de la Follie, a tenté les expériences suivantes qu'ont ne sauroit trop publier. Un particulier qui avoit acheté du cidre pour son usage, en ayant été très-incommode, ainsi que huit à dix de ses ouvriers & deux autres personnes de sa maison qui en avoient bu, remit de ce cidre à M. de la Follie pour l'examiner. Le premier moyen qu'il employa fut de le soumettre à l'épreuve du foie de soufre, épreuve indiquée & rendue publique, qui peut suffire dans quelques circonstances, mais qu'il croit insuffisante dans d'autres. En effet, après avoir jeté du foie de soufre en liqueur dans un verre rempli de ce cidre, il se forma un dépôt, ce dépôt ne lui parut être autre chose que du soufre régénéré ; il ne distingua point de couleur noire qui lui indiquât la présence du plomb. Toute la différence qu'il remarqua d'avec un autre cidre, dont il connoissoit la bonté, c'est que le dépôt du cidre mal-fain étoit un peu plus abondant, & lui parut se cailleboter en se précipitant. Cependant il estimoit que cette différence étoit peu de chose, & peut-être auroit-il, sans plus ample examen, garanti la salubrité de ce cidre, si la personne qui le lui avoit remis ne lui avoit pas annoncé des effets qui sembloient déceler évidemment une qualité défectueuse. En conséquence il fit l'opération suivante. Après avoir fait dissoudre à froid & dans un vase de fayance, une demi-livre de potasse dans une pinte d'eau, il filtra cette lessive au papier gris dans un entonnoir de verre ; & la remit de nouveau dans le filtre, afin qu'elle fût de la plus grande limpidité. Il versa une once de cette lessive dans un verre du cidre en question, & pareille quantité dans un autre verre de cidre dont la pureté lui étoit connue. Il fut très-surpris de voir sur le champ

des différences aussi sensibles. Le mauvais cidre se troubla, & il s'y forma un dépôt de plus d'un pouce de hauteur; le bon cidre au contraire ne donna aucun dépôt; ce fut envain qu'il y ajouta encore de la lessive, il ne parut pas le moindre nuage: sa couleur devenoit plus foncée sans que la liqueur perdit de sa limpidité. M. de la Follie pensoit bien que le cidre qu'on lui avoit donné à examiner contenoit une quantité de craie; car deux heures après la précipitation, il s'étoit formé une pellicule sur sa surface.

Le savant Académicien remarque avec raison, que la craie peut être nuisible, qu'elle est ici superflue, & qu'elle a l'inconvénient de déguiser le plomb au point de le rendre méconnaissable dans les procédés usités pour le découvrir dans les liqueurs. Ce qu'il avance est fondé sur de nouvelles expériences. Il prit une pinte de cidre, dans lequel le foie de soufre n'avoit point décelé le plomb; après y avoir ajouté l'eau de potasse, il en résulta un précipité. Il mit ce précipité dans le filtre; il plaça ensuite cette matière précipitée dans un creuset. Il poussa le feu vivement, après avoir ajouté un peu de suif. Ensuite il retira le creuset, & après qu'il eut été refroidi, il le trouva tapissé d'une matière plombée, qui avoit pénétré une partie du creuset, propriété singulière du plomb. M. de la Follie avoit laissé dans le creuset une partie du papier qui avoit servi à filtrer, non-seulement pour ne pas perdre de précipité, mais pour y entretenir une matière charbonneuse phlogistique. Au reste, ce même précipité, extrait du filtre & fondu avec le borax, a présenté aussi une matière plombée.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 16 Juin.

M. le Chevalier de Robien, Ingénieur à Sedan, avoit annoncé au Ministre de la guerre, un remède dont un particulier nommé Edmond étoit possesseur, & avec lequel ledit Edmond prétendoit guérir l'épilepsie, les scrophules, la goutte, le rhumatisme, & le cancer. Ces maladies sont ordinairement opiniâtres & rebelles; il en est même, telles que le cancer, qu'on regarde encore comme incurables. C'étoit bien le cas de tenter des expériences authentiques, capables de constater l'efficacité de ce spécifique surprenant. Aussi l'a-t-on fait ainsi. Des essais ont été ordonnés par M. le Maréchal du Muy, & préparés le 25 Novembre 1774, à l'Hôtel Royal des Invalides, de l'agrément de M. le Baron d'Espagnac, Gouverneur de cet Hôtel, & sous l'inspection éclairée & vigilante de MM. Richard, premier Médecin des Armées du Roi,

Meunier, Médecin de l'Hôtel des Invalides, Sabatier, premier Chirurgien, & de Villiers, Chirurgien en second dudit Hôtel. On a laissé au sieur Edmond la liberté entière de faire sur les malades choisis, l'épreuve de son spécifique; ces malades ont été presque tous rassemblés dans une salle particulière, gardée par une sentinelle, afin qu'ils ne puissent point se soustraire au régime, & que rien ne contrariât leur traitement qui a commencé le premier Février dernier. Nous allons transcrire ici en entier le procès-verbal de ces expériences, il est fait avec beaucoup d'exactitude, de clarté, de précision & d'impartialité.

» Les épileptiques ont été Louis Malpiece, dit Luneville; Pierre Besson, dit Beaujeu; François Mercier, dit Sans-Quartier; Jean-Baptiste Niveley, dit Marle; Jean Kerleman, & Jean Reiff. Les scrophuleux, Jean-Philippe Boniface, Claude Pinart, dit Saint-Denis; Joseph Ferrot, dit Provençal; Joseph Robinet, dit Brindamour; Pierre Picard, & M. Roussel, Officier. Ceux qui étoient atteints de rhumatismes, Claude Lavigne, & Jacques Perrault, dit l'Eveillé. Le seul cancreux qui se soit trouvé à l'Hôtel, a été le nommé Gérard Montclair, dit Comtois, tous soldats invalides. A ces malades, se sont joints depuis M. de Fortia, attaqué d'un vice d'artreux, & M. de Chouerou, paralétique du bras & de la jambe droite, tous deux Officiers, & le nommé Jean Hebert, dit Frédéric, domestique, atteint depuis quelque tems au pied & à la jambe gauche de douleurs rhumatisantes, & réputées par lui vénériennes. Le seul effet apparent que le remède ait produit, a été d'occasionner par haut & par bas des évacuations si nombreuses à quelques-uns, que M. Roussel a été deux cents fois à la garde robe en huit jours, après deux doses. Du reste, la plupart en ont été peu fatigués, & l'espèce d'épuisement dans lequel il les a jettés, n'a pas duré long-tems. Quant à l'efficacité de ce remède pour la guérison de l'épilepsie, des scrophules, de la goutte, du rhumatisme, du cancer, & autres maladies ci-dessus désignées. Nous ne pouvons nous expliquer à cet égard avec l'impartialité & la justice que le Ministère a droit d'attendre de nous, qu'en lui rendant compte de ce qui est arrivé à chacun de ceux qui en étoient attaqués.

1^o Louis Malpiece, dit Luneville, âgé de cinquante-sept ans, est atteint d'épilepsie depuis quinze. Les accès de cette maladie se renouvelloient tous les jours, mais ils étoient foibles & de peu de durée. Il a fait usage du remède douze fois. Après les premières prises, les accès sont devenus plus fréquens, sa mémoire a été fort altérée, ensuite il est tombé moins souvent. Les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

& 11 Avril, il eut deux ou trois attaques chaque jour. Depuis cette époque il n'avoit rien ressenti, mais il a eu un accès le 16 Mai, un le 22, trois foibles le 23, six un peu plus forts le 24, neuf le jour, & douze la nuit, dont trois accès violens le 25, douze, dont deux très-forts le 26, huit la nuit & six le jour le 27, six la nuit & trois le jour le 28, & le 29 il étoit encore dans la stupeur inféparable de cet état.

2°. Pierre Bresson, dit Beaujeu, âgé de 48 ans, & malade depuis neuf, tomboit environ tous les trois mois dans des accès affreux; ce malade étoit aux loges, on lui a administré le remede plus tard qu'aux autres. la premiere dose ne lui a été donnée que le 2 Mars, il en a pris onze. La nuit du 2 au 3 Mars il a eu trois accès très-violens. Le 3 il a été depuis six heures du matin jusqu'à onze heures du soir sans connoissance, & est resté pendant quelques jours dans la stupeur. Le 4 Avril il a eu deux accès, trois le 5, & le 7 un ressentiement. Le 5 Mai il a eu un accès, le 6, deux, & le 7, trois.

3°. François Mercier, dit Sans - Quartier, âgé de 55 ans, est attaqué d'épilepsie depuis 15 ans, il tomboit fréquemment. Le remede lui a été donné treize fois, il a eu un accès le 10 Février, un le 3 Mars qui lui a laissé un mal de tête pendant quelques jours, deux le 30 du même mois, & un le 13 Mai.

4°. Le nommé Jean - Baptiste Niveley, dit Marle, âgé de 48 ans, & malade depuis huit; ses accès se renouvelloient tous les huit, tous les quinze jours, & quelquefois tous les mois, il a pris treize doses du remede. Son mal ne s'est fait sentir que les premiers jours de Février, le 10 du même mois, le 12 ou le 15 & le 21 Avril; depuis il n'a pas eu d'atteinte.

5°. Jean Kerleman, âgé de 50 ans, épileptique depuis dix ans; on lui a donné le remede quinze fois, ses accès ont été fort fréquents pendant tout le traitement; le 17 Mai dernier, il est tombé quatre fois, le 26 il a eu un étourdissement, & le 27 un petit accès.

6°. Jean Reiss, âgé de 60 ans, malade depuis treize ans; il avoit des attaques une ou deux fois par mois. Le remede lui a été administré quatorze fois. Après la troisième dose, il est tombé dans un affoiblissement absolu, ne pouvant se remuer, ne prenant rien, & ne vivant qu'au moyen des lavemens. On ne pouvoit tirer une parole de lui, ses yeux étoient fixes & immobiles quand on en approchoit la lumiere. Cet état a duré deux jours, après lequel il est un peu revenu, mais avec une sorte de stupeur & d'imbécilité; il avoit eu seize évacuations par haut: depuis cet accès qui est du 19 Février, il n'en a eu qu'un qui est le 24 Mars.

7°. Jean Stell, âgé de 38 ans, il y en a neuf qu'il a la main droite entreprise d'une tuméfaction scrophuleuse avec diverses ulcérations. Le remede lui a été administré treize fois; après les premières doses, la main a un peu dégonflé, & la suppuration a paru plus abondante qu'à l'ordinaire; mais à la septième l'engorgement est devenu beaucoup plus considérable qu'il n'avoit jamais été, les choses restant dans cet état, les Commissaires soussignés sont convenus que nul remede intérieur ni extérieur ne pouvoit guérir le malade, & qu'il n'y avoit pour lui de ressource que dans l'amputation de l'avant-bras. En conséquence on a suspendu le remede, & il est sorti de la salle le 17 Mai dernier, pour être disposé à cette opération à laquelle il consent, & qui ne pourroit lui être faite à présent sans danger, attendu l'amaigrissement dans lequel il est tombé.

8°. Jacques Chapuis, dit Beausejour, âgé de 42 ans, il avoit depuis deux ans deux ulcères scrophuleux, l'un à la partie antérieure supérieure & droite de la poitrine, & l'autre sur l'épaule gauche avec un cauter & des glandes engorgées au bas du cou. Quatorze doses du remede lui ont été administrées; les premières ont procuré du soulagement, celles d'après ont été suivies d'un gonflement considérable à la glande maxillaire droite, & d'un chapelet glanduleux sous les ulcères du bras gauche. Mais ces symptômes se sont dissipés peu à peu, de sorte qu'il ne lui reste plus qu'un très-leger engorgement dans les glandes qui s'étoient tuméfées, les ulcères sont entièrement cicatrisés.

9°. Pierre Arouard, dit Bellehumeur, est âgé de 36 ans; il portoit depuis l'âge de huit ans une disposition scrophuleuse au bas de la cuisse droite qui s'est tuméfiée plusieurs fois, & sur laquelle on voyoit d'anciennes cicatrices & des ouvertures fistuleuses qui donnoient du pus, les glandes de l'aïne étoient engorgées; on lui a administré le remede quatorze fois, la suppuration a d'abord augmenté, ce qui a procuré un peu de dégorgement. Mais les choses sont bientôt revenues dans le premier état, & le 2 Avril, le malade dont les urines étoient épaisses & de mauvaise odeur, s'est plaint d'une corde douloureuse le long de la partie interne de la cuisse; il n'y avoit pas eu de changement depuis, & ce malade étoit sorti comme il étoit entré; mais à la visite du 29 Mai, l'on a vu qu'il s'étoit ouvert à la partie inférieure & antérieure de la cuisse un petit ulcere, dont l'aspect ne présente rien que de désavantageux.

La suite à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Il résulte des recherches faites par M. Paulet, dans l'ouvrage annoncé dans notre précédent

dente feuille, que depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'ere chretienne, ce qui forme la première époque de son histoire, l'esquinancie gangreneuse, le charbon ædemateux, le feu sacré, & la peripneumonie, ont été les quatre maladies les plus remarquables, qui ont donné lieu aux descriptions faites par les différens Auteurs, soit poëtes, soit historiens. Les observations postérieures ont fait naître la distinction très-importante dans la Médecine humaine & nécessaire dans l'art vétérinaire; c'est la division des maladies pestilentielle en deux classes, inflammatoires, vraies, c'est - à - dire dépendantes d'un engorgement marqué dans les vaisseaux, joint à un excès des forces vitales, & en putrides ou gangreneuses, dans lesquelles on remarque au lieu de cet excès, un défaut de vigueur dans toutes les parties organiques, joint à la dépravation putride des humeurs. Cette distinction fondée sur l'expérience, a paru d'autant plus nécessaire, que les maladies de la première classe exigent des secours d'un genre tout opposé à ceux de la seconde, & qu'ils peuvent devenir nuisible. De cette division générale, M. Paulet descend dans le détail des épizooties de 1770, dont il donne l'histoire & le traitement très-détaillés; celle de 1771 observée en Picardie par M. Dufot, & dans le Hainaut par M. Raulin. Ses remarques sur la saignée dans cette épizootie, viennent à l'appui du sentiment de M. Dufot.

» Il est aisé, dit M. Paulet, de concevoir comment la saignée peut être nuisible dans les fièvres où il y a phlogose gangreneuse, avec abbatement considérable des forces, & dans celles où il y a amas & abondance de sable putride dans les premières voies. Dans le premier cas, le pouls est ordinairement foible, lent, quelquefois inégal; tel est celui des fièvres malignes, proprement dites, où il y a prostration générale de forces, soit vitales, soit musculaires. Dans cet état, il est clair que la saignée, en diminuant les forces, rend la maladie plus longue, plus difficile à guérir: l'infection des humeurs a déjà, non-seulement atteint la masse du sang, mais le fluide nerveux lui-même, a attaqué la vraie source des forces & de la vie. Dans le second, quoique la raréfaction du sang donne quelquefois plus d'amplitude aux vaisseaux, ce n'est point une raison de faire la saignée, sur-tout s'il n'y a

point d'engorgement dans les viscères, aucune douleur, aucun signe qui l'annonce, aucune rupture de vaisseaux à craindre. Non-seulement la saignée, alors diminue les forces nécessaires, & rend les efforts de la nature incapables d'opérer la coction parfaite des humeurs viciées, mais fait rentrer dans les secondes voies une partie de la matière putride contenue dans les premières: & voici comment on peut concevoir que la chose arrive. Le corps animal étant un composé de vaisseaux pleins d'humours, ou, si l'on veut, une espece de machine hydraulique, dont tous les tubes se correspondent, se communiquent, & dont le plus gros, le plus fort est le tuyau intestinal qui fournit à tous, en supposant qu'ils soient tous pleins; si l'on fait une saignée ou un vide à l'un des petits tuyaux; pour le remplir, c'est - à - dire, pour que l'équilibre des humeurs se rétablisse, il faut nécessairement que les autres lui fournissent ce qu'on vient de lui ôter. Mais si le principal tuyau, ou le réservoir commun, l'intestinal, qui fournit continuellement à la masse des humeurs & la renouvelle, se trouve farci de bile ou de matières putrides, il ne pourra fournir qu'une humeur semblable, qui infectera de plus en plus le sang, & le corrompra. Voilà ce qui arrive souvent dans bien des fièvres bilieuses, putrides, où au lieu de la dureté dans les vaisseaux qui indique la saignée, on ne rencontre, le plus souvent, qu'une plénitude nécessaire, & la seule désirable pour opérer une bonne coction. Si, dans cet état, on saigne le malade, les redoublemens reviennent comme à l'ordinaire; il y a toujours la même ardeur à la peau; la maladie devient plus difficile à guérir, plus longue, ainsi que la convalescence. Si l'on ne saigne pas, & qu'on donne les remèdes convenables, elle parcourt ses périodes ordinaires, la coction se fait mieux, les crises sont plus heureuses, plus marquées, & les purgatifs achevent la cure avec plus de succès. Un pouls bien développé indique rarement le besoin de la saignée; au lieu qu'un pouls dur, ou serré, ou concentré, sur - tout joint à quelque douleur fixe, en annonce toujours la nécessité, & ce seroit alors une très-grande faute de ne pas la faire.»

La suite à l'ordinaire prochain

MM. les Souscripteurs, dont l'Abonnement commence au mois de Juillet, sont priés de le renouveler dans le courant du mois, chez Ruault, rue de la Harpe.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 6 Juillet 1775.

De Londres, le 21 Juin.

M. James Pleinck, Chirurgien de cette Ville, (qu'il ne faut pas confondre avec M. Pleinck de Vienne, quoique l'un & l'autre soient très-instruits & très-méritans,) vient de publier des Observations de Chirurgie, dans lesquelles ont trouvé des vues neuves & curieuses. Voici entr'autres celle qui nous a paru mériter le plus d'attention. M. Pleinck compare les accidens des playes d'armes à feu, à ceux que produit le tonnerre. Il attribue les uns & les autres à un choc électrique; & sur ce principe il conseille de commencer le pansement des playes d'armes à feu, en enlevant cette même matière électrique dont il croit que la playe est chargée, afin de calmer plus aisément & plus promptement les autres symptômes. Il observe que lorsqu'on fomente les playes, soit avec des liqueurs spiritueuses, soit avec des décoctions purement émollientes, on n'obtient aucun succès, & qu'il est complet au contraire, quand on fait des fomentations avec l'eau dans laquelle on a éteint du fer rougi. M. P. croit que par ce moyen on enlève la matière électrique, & c'est à ce dépoliement qu'il attribue la prompte & louable suppuration qu'il dit avoir obtenue de cette manière, & qu'il a grand soin de favoriser par l'usage du quinquina, qui, selon M. P. & d'après des expériences nouvellement faites par ce Chirurgien, contient beaucoup de matière ferrugineuse.

Nous avons lu dans la Relation manuscrite d'un voyage fait par un Médecin à la Côte d'Or, que les Negres de ce pays s'amusoient à recevoir des commotions par une espèce de torpille qu'ils enfermoient pour cet effet dans un bassin; & que quand cet animal avoit épuisé toute sa propriété électrique, il tomboit dans une lassitude étonnante de laquelle on le faisoit pourtant revenir très-promptement quand on jettoit une assez grande quantité de limaille d'acier dans le bassin. Ce fait, s'il est exact, sembleroit contredire les conjectures de M. Pleinck,

mais les deux ensemble prouvent que l'électricité joue dans notre corps un très-grand rôle, & font penser qu'il faudra peut-être y avoir plus d'égard dans la pratique de la Médecine & de la Chirurgie, que ne l'ont cru jusqu'à présent les partisans de la Médecine mécanique.

Les papiers Anglois font mention d'un remède contre les vers strongles, employé par le Doct. Bancrok. C'est le velouté du pois peu dénommé par M. le Ch. Linné *dolicos peruriens*, parce que le velouté qui recouvre la coisse de ce pois, ressemble à des poils, & irrite très-fortement la peau sur laquelle on l'applique. On prend ordinairement toute la partie poilue d'une coisse, on la ratisse, on la mêle avec du sucre & une suffisante quantité de syrop, pour en former un électuaire. On en donne la valeur d'une cuiller à café le matin à jeun, & on répète la même dose le jour suivant; mais chaque fois on donne peu de tems après le remède, un gros ou un demi-gros de rhubarbe à la personne qui l'apris: (ceci n'est que pour les adultes). M. Alphonse Leroi, Docteur-Régent de la Faculté, qui professe avec distinction l'art des accouchemens dans Paris, en a fait depuis peu l'essai sur une femme mélancolique, âgée d'environ 28 ans, qui avoit eu trois enfans qui ont tous péri par les vers; la malade a pris deux cuillerées de cet électuaire, une cuiller chaque fois, suivant la formule prescrite, & le second jour elle a rendu une quantité considérable de vers qui étoient tous morts. Donner un contre-vers puissant, & l'accompagner d'un purgatif, c'est à la fois tuer le vers, & l'expulser par l'action combinée de deux différens remèdes. L'association des vermifuges avec les purgatifs, n'est pas neuve, mais il se peut que les deux remèdes confondus ensemble, se nuisent réciproquement, & la manière de les donner dans un même jour, & séparément, paroit assez neuve, & est certainement plus efficace. Nous en avons la preuve dans le remède contre le vers solitaire nouvellement administré dans Paris, sous les

yeux de l'Académie des Sciences, dont les succès ont été très-heureux. Le possesseur du secret fait prendre son remède le matin à jeun; une ou deux heures après il donne une potion purgative; d'où il arrive que le vers meurt par l'effet du vermifuge, & qu'il est expulé dans la journée, au moyen du purgatif secondairement administré. Le Gouvernement frappé des cures étonnantes obtenues par ce spécifique, en a, dit-on, acheté la préparation qui doit être incessamment publiée par son ordre. Si cela est, nous nous empresserons de répondre à des vues si bienfaisantes, en inserant la formule dans nos feuilles aussitôt que nous la connoîtrons.

Fin de l'article de Rouen, le 28 Juin.

Sans recourir à des expériences un peu plus compliquées, si le ministère se portoit à défendre la mixtion des matières calcaires dans les cidres, M. de la Follie croit qu'alors le public seroit bien en sûreté. Chacun pourroit faire l'épreuve de l'eau de potasse, & elle seroit décisive pour l'achat. D'ailleurs, il est très-facile aux Marchands de cidre de se passer de ces mauvaises drogues, d'autant plus qu'ils peuvent employer le sucre, soit le sucre brûlé pour rehauffer la couleur, ou non brûlé, lorsqu'il n'est question que d'adoucir l'apréte d'un cidre qui commenceroit à passer à la fermentation acide. Il leur est encore facile de se passer de craie, soit pour faire bouillir leur cidre, comme il le prétendent, soit pour le clarifier. D'abord, ce prétendu bouillon n'est autre chose que le résultat de la combinaison de la terre calcaire avec l'acide, & il est certain qu'une véritable fermentation, aidée par un peu de levain, seroit beaucoup plus saine. Quant à la clarification, ils peuvent se servir de blancs - d'œufs ou de colle de poisson; M. de la Follie voit au contraire que tous ces cidres qu'ils disent clarifier avec la craie, deviennent ensuite plus louches que les autres, parce que ces cidres retiennent en effet beaucoup de craie en dissolution, quoiqu'ils paroissent limpides. Telles sont mes idées, ajoutera-t'il; il y a d'honnêtes Marchands de cidre, amis de l'humanité, qui les adopteront avec plaisir, & qui, dans le besoin, se serviront de sucre brûlé au lieu de craie & de litharge. Peut-être en est-il d'autres qui calculeront que la craie & la litharge leur tournent plus à compte; mais si la notoriété de leur avarice échappe à l'épreuve du foie de soufre, elle n'échappera point à celle de l'eau alkaline, & des Magistrats zélés pourront aisément maintenir le bon ordre dans une partie aussi essentielle pour l'humanité».

A ces réflexions pleines de sens & d'humanité,

nité, M. de la Follie ajoute une observation très-simple, & cependant bien essentielle. L'on est dans l'habitude de rincer une bouteille avec du plomb en grenaille; il s'est assuré que le grand frottement qui résulte de cette opération, charge l'eau d'une quantité de molécules de plomb. Or, quand un Domestique oublie de repasser quelques bouteilles à l'eau courante, le vin qu'on y enferme, pour peu qu'il y soit verd, dissout des parties de plomb, & il est certain qu'une très-petite quantité de ce métal, lorsqu'il est dissout, cause peu-à-peu des accidens fâcheux. On se plaint souvent de douleurs d'estomac, d'affections de nerfs, ou d'autre mal-aise dont on est bien éloigné de soupçonner le principe, parce que les symptômes qu'occurrence une très-petite quantité de ce poison, ne sont pas assez violens pour en déceler sur le champ la nature. Notre Savant conseille avec raison d'abandonner à cet égard l'usage du plomb pour y substituer celui de l'étain. Il n'est question que de le couler dans les moules où l'on fait ce qu'on appelle le plomb royal. Le service de l'étain est aussi bon, & il dure plus long-tems, en ce que ce métal ne s'atténue pas dans l'eau comme le plomb: d'ailleurs l'étain ne peut pas être dissout par le vin, & l'on fait que le métal non dissout n'est point un poison.

Suite de l'article de Paris, du 3 Juillet.

» 10°. Jean Lecoq, âgé de 32 ans, avoit aux deux mains & à la partie inférieure du métacarpe, une tuméfaction scrophuleuse, avec ulcération, des glandes à la partie supérieure & gauche du cou, & une petite tumeur au sourcil gauche. Il a pris le remède quinze fois; les premières doses ont opéré un peu de dévolement, après la cinquième la tumeur du sourcil a paru plus considérable, elle s'est trouvée encore augmentée après la sixième, & les glandes du cou avoient acquis plus de grosseur; il s'y en est joint une autre sous le milieu de la mâchoire inférieure. Toutes ces tumeurs ont offert le même aspect aux visites qui ont suivi la huitième & la neuvième dose. Le 17 Avril, l'ulcère de la main gauche a paru augmenté & fardide, le 8 Mai la tumeur de l'œil étoit devenue d'un volume tel que les Commissaires sont convenus qu'elles seroient ouverte pour en faire sortir le pus qu'elle contenoit, il ne s'est fait depuis aucun changement.

11°. Nicolas Roublau, dit Branche - d'Or, âgé de 39 ans, porte depuis long-tems sur le devant de l'épaule droite une tumeur d'un volume fort considérable qui s'avance jusque sur la poitrine, & dont le milieu étoit ulcéré

lorsqu'il a commencé l'usage du remède, dont il a pris quinze doses. Il est un de ceux qui en ont été purgés davantage, il a été jusqu'à dix-neuf fois par bas, & sept, huit, & même dix fois par haut. Les déjections ont plusieurs fois été sanguinolentes. Le malade s'est dit soulagé dans le commencement, & la tumeur a paru dégonflée & plus pâle, mais sur la fin elle est revenue à son ancien volume, & a même augmenté; le 8 Mai il en est sorti du sang par la crevasse de quelques vaisseaux variques. Le 17, le malade avoit eu deux hémorragies assez fortes, il étoit pâle & avoit une fièvre lente. Depuis il s'est établi plusieurs points de suppuration, & quelques escharas gangreneuses; & à la visite du 29 Mai, la tumeur s'est trouvée considérablement augmentée.

12°. Pierre Nicolas Bernier, âgé de 31 ans, avoit deux ulcères fistuleux à la partie supérieure & antérieure de la poitrine, une tumeur ulcerée sous l'aisselle gauche, des ulcères au bas du cou de chaque côté, & une autre à la jambe droite. On ne lui a donné que douze doses du remède, parce qu'il s'est senti fatigué à plusieurs reprises, & qu'il a demandé à se reposer. Il a été soulagé dans les commencements, mais vers le 18 Mars, le fond glanduleux sur lequel sont appuyés les ulcères du cou, s'est tuméfié. Il s'est élevé sous l'aisselle droite une tumeur fort dure & fort étendue, & il a paru au-devant de la poitrine trois petites élévarions qui n'existoient pas auparavant. Un mois après, la tumeur de l'aisselle droite étoit fort augmentée, & les autres dans le même état que précédemment. Le 8 Mai dernier cette tumeur s'étendoit de bas en haut au-dessous du grand pectoral jusqu'à la clavicule. Rien n'a changé depuis.

13°. Jean-Philippe Boniface, âgé de 46 ans, sujet à la goutte depuis quinze ans, avoit les mains & les pieds chargés de nodus; seize doses du remède n'ont rien opéré sur cette incommodité, il se porte bien d'ailleurs.

14°. Claude Pinart, dit Saint-Denis, âgé de 52 ans, avoit les doigts de la main droite chargés de nodus & renversés. Le remède lui a été administré seize fois, il a dit être soulagé sans qu'on s'apperçut du changement sensible à la main malade. Vers les premiers jours d'Avril, deux grands mois après avoir commencé le remède, il a eu à la main droite une attaque de goutte qui s'est caractérisée par le gonflement & par la douleur; les nodus existent comme avant.

15°. Joseph Ferrot, dit Provençal, âgé de 68 ans, atteint de goutte depuis vingt ans, avoit le dessus de la main droite chargée de nodus. Ce soldat a dit n'avoir des ressentimens

de son mal que tous les six mois, & quelquefois tous les ans. On lui a donné douze prises du remède. Les premières lui ont procuré du soulagement. Il marchoit avec plus d'aisance, & avoit les mouvements de la main plus libres. Vers le 20 d'Avril il a eu un accès, les nodus étoient les mêmes lorsqu'il a désiré cesser le traitement & sortir de la salle, ce à quoi les Commissaires ont consenti aussi bien que le sieur Edmond, à condition qu'il se repréente-roit quand on l'exigeroit.

16°. Joseph Robineau, dit Brind'Amour, âgé de 48 ans, goutteux depuis huit, & ayant des nodus aux pieds & aux mains. Il étoit dans un accès de goutte lorsqu'il a commencé à faire usage du remède qui lui a été administré treize fois. Le soulagement a d'abord été marqué, parce que l'accès dont il étoit attaqué s'est dissipé; le 9 Avril il s'est plaint d'avoir ressenti les jours précédens des douleurs aux mains & aux pieds; le 11 la goutte l'a repris, elle s'étoit jettée sur le bras gauche qu'elle occupoit depuis le petit doigt, le coude & l'épaule jusque sur le côté de la poitrine, & étoit accompagnée de difficulté de respirer. Ce malade a eu un autre accès, mais plus foible sur les deux mains qui a commencé le 14 du mois de Mai.

17°. Pierre Picard, âgé de 79 ans, sujet à la goutte depuis dix ans, avoit les pieds & les mains chargés de nodus. Il a pris quelques doses du remède qui l'ont si fort affaibli, que les Commissaires ont demandé le 9 Mars qu'il le cessât & qu'il sortit de la salle, de peur qu'il ne vint à y périr. En conséquence il a été transporté deux jours après dans les salles inférieures où il a été soigné par les Médecin & Chirurgiens de l'Hôtel, il a conservé long-tems un cours de ventre que rien n'a pu arrêter, & est enfin mort de l'épuisement dans lequel cette nouvelle maladie & son grand âge l'avoient jetté,

18°. M. Roussel, Officier, n'avoit que de l'enflure aux jambes, deux doses du remède qui l'avoient purgé excessivement, avoient fait disparaître cette incommodité, dont le retour l'a engagé à se représenter le 16 Mars; depuis ce tems le remède lui a été administré huit fois, les jambes ont diminué, mais elles sont encore grosses, & il est à présumer au défautage du malade, qu'elles s'engorgeront de nouveau lorsqu'il cessera d'être purgé tous les huit jours.

19°. Claude Lavigne, âgé de 69 ans, attaqué depuis deux d'une sciatique qui l'obligeoit à marcher avec des bâquilles; neuf prises du remède n'ont été suivies d'aucune diminution dans ses douleurs; la jambe malade est devenue œdemeuse, puis érysipèleuse depuis le milieu du mois de Mai. A la visite du 29 du

même mois, l'érysipèle étoit un peu diminué, mais les douleurs de la hanche étoient très-fortes.

20°. Jacques Perrault, dit l'Éveillé, âgé de 48 ans, est affligé depuis sept d'une sciatique sur la cuisse & la jambe gauche, avec un peu de gonflement aux glandes de l'aine du même côté, & impossibilité de marcher sans bâquilles, a pris sept fois le remède. Depuis qu'il en a eu commencé l'usage, on s'est apperçu que l'extrême malade & les glandes de l'aine se trémoloient beaucoup. Les douleurs sont devenues plus vives, le malade s'est senti affaibli; son appétit a diminué, les Commissaires ayant égard à son état qui empêtrait beaucoup, ont demandé qu'il cessât le traitement, & qu'il fut transporté ailleurs. Les soins qui lui ont été donnés par le Chirurgien - Major de l'Hôtel, n'ont pu empêcher le progrès de la maladie, dont il est mort le 14 Mai.

21° Gerard Montclair, dit Comtois, âgé de 52 ans, a l'œil détruit par un ulcere rongeant & de nature cancéreuse. Sept doses du remède l'ont amené à un état de foibleesse, tel que les Commissaires en craignaient les suites, & voyant d'ailleurs son ulcere beaucoup augmenté & devenu plus solide, ils ont demandé la sortie de cet homme qui a été remis le 11 Mars aux soins du Médecin & des Chirurgiens de l'Hôtel; son mal a encore fait des progrès depuis, & il souffre beaucoup plus que devant.

22°. M. de Fortia, Officier, incommodé depuis long-tems d'une humeur d'artreuse qui se porte sur toute l'habitude de son corps, & qui se fait sentir les hivers avec bien plus de force que dans les autres tems de l'année, a fait usage du remède onze fois. Ses déman-geaisons & un dévolement qu'il avoit depuis quelque tems, ont beaucoup diminué, mais le 24 Avril il s'est plaint d'une toux fréquente, surtout la nuit, avec difficulté de respirer, & une fièvre lente, qui ont fait craindre que l'humeur d'artreuse ne se fût jettée sur la poitrine. Cet accident a duré long-tems, M. de Fortia se trouve mieux, mais il touffe toujours.

23°. M. de Choueron, Officier, paralitique du côté droit depuis deux ans, avoit été aux Eaux de Bourbonne l'été dernier, ce qui lui avoit rendu l'usage de la jambe. Mais le bras étoit moins bien, d'ailleurs il étoit attaqué d'un tremblement convulsif très-violent; onze doses du remède n'ont apporté aucun changement à son état.

La fin à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Dans un autre endroit réfléchissant sur les causes de la communication de l'épidotie,

M. Paulet remarque avec raison qu'il y a dans les campagnes une espèce d'hommes presque aussi dangereuse que la maladie; ce sont les Maquignons qui courent d'une ferme à l'autre, la plupart du tems avec des bêtes suspectes, & qui répandent la maladie. On ne sauroit, ajoute-t-il, veiller de trop près à un abus de cette nature. Il a été prouvé qu'un Maquignon qui promenoit deux bêtes en mauvais état, s'étant arrêté près de la Fere en Picardie, dans le pâturage d'un fermier qui étoit absent, l'infecterent au point que le fermier eut la douleur de voir périr toutes ses vaches après avoir paillé au même endroit. M. Paulet met en problème si dans certains cas l'avantage qu'on retire des visites des gens de l'art, des artistes & des maréchaux, est capable de balancer le mal qu'il résulte de leurs approches, & qu'où qu'il paroisse essentiel de ne pas abandonner les troupeaux au traitement empirique d'un propriétaire ignorant, il préfère pourtant cet inconveniient à des soins éclairés, dont l'administration seroit capable de répandre la contagion davantage, par le peu de précaution des guérisseurs qui portant souvent cette contagion dans un troupeau sain de cette manière, feroient plus de mal que de bien. Nous terminerons ce premier extrait par un exemple, qu'on ne sauroit trop mettre sous les yeux des gens de la campagne. » Le chien d'un Laboureur suivoit ses valets, qui conduisoient des voitures au village de Fonsomme. En passant auprès des fermes de Courcelles, où presque toutes les vaches étoient mortes, mais pas assez profondément enterrées, ce chien fut arrêté par l'odeur de leurs chairs: il les découvrit, s'en reput, & retourna chez son maître. Pressé par la soif, il but d'un breuvage destiné pour les veaux; puis il se vautra dans le fumier. Quelques jours après, ces veaux tomberent malades & moururent. La contagion se communiqua aux vaches, qui eurent le même sort, & gagna bientôt dans tout le reste du village. Une seule Métairie fut préservée: ce fut celle d'un Laboureur de cet endroit, qui avoit environ douze vaches, & qui depuis quelque tems, prenoit des précautions. Elles consistoient à empêcher les domestiques qui en avoient soin, de communiquer avec aucun autre village; à tenir ces bêtes renfermées, mais à leur faire prendre l'air deux fois le jour, & à ne leur donner que des nourritures saines. On les faisoit boire dans une marre particulière & qui n'étoit que pour elles. Aucune ne fut malade, & elles étoient encore bien portantes au mois de Janvier de cette année 1775, tems où une personne très-digne de foi, voulut bien se charger de vérifier le fait sur les lieux.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 13 Juillet 1775.

De Poitiers, le 5 Juillet.

Deux Mâçons de la ville de Chatelleraut, ayant descendu le 2^d du mois dernier dans un puits que l'on vouloit nettoyer, essayèrent d'en creuser le fond, d'où s'exhaloit une odeur de bitume qui les empêchoit de travailler. Pour remédier à cette odeur, ils crurent devoir y brûler du charbon, mais le remède fut pire que le mal; l'un d'eux tomba presque suffoqué, & n'échappa au danger que par les soins de l'autre qui, moins frappé d'abord de cette vapeur, fut assez de force pour en retirer son camarade. Cependant ce dernier se confia trop en lui-même, voulut redescendre dans le puits pour chercher ses outils, & tomba mort. Ce ne fut pas sans risque qu'on fut à son secours: enfin après l'avoir lié avec beaucoup de peine, on le tira hors du puits. A l'instant M. Justeau, Chirurgien de l'Hôpital, & M. Dupré son neveu, accoururent, & après avoir saigné deux fois l'asphyxique, ils employèrent la fumigation du tabac par le nez & par la bouche, lui administrèrent des frictions sèches sur tout le corps, & le placèrent au grand air, la tête un peu inclinée, ce qui occasionna l'expulsion de beaucoup de phlegmes sanguinolents, par la bouche & par le nez, & procura à l'asphyxique le retour à la vie, & la connaissance entière dans l'espace de deux heures. On lui a administré pendant les deux jours suivans un vomitif, & il a bu de la limonade.

Nous apprenons par la même voie, que le sieur Cherier, Libraire de Poitiers, près l'Intendance, s'est muni d'une de nos Boîtes fumigatoires & de l'instruction, qu'il offre de prêter avec plaisir à tous ceux qui pourroient en avoir besoin. La générosité de ce citoyen, & le zèle de MM. les Chirurgiens de l'Hôpital de cette Ville, méritent des éloges; tout bon citoyen leur doit beaucoup de reconnaissance; peut-être dira-t-on encore qu'en applaudissant à ces succès, nous cherchons à déprimer la méthode rafraîchissante, que nous avons adoptée dans nos écrits, & que la citation que nous

faisons de la générosité du Libraire de Poitiers, n'est qu'une manière adroite d'accréditer nos Boîtes. Mais la satisfaction de voir un seul homme rendu à la vie par ce moyen, & l'espoir d'apprendre de nouveaux succès, nous dédommagent pleinement des traits de la calomnie.

Nous apprenons que la ville de Valence vient de se pourvoir de nos Boîtes fumigatoires; celle de Crest sur la Dione, en est également pourvue. Le premier établissement est dû aux loins paternels de M. de Matcheval, Intendant du Dauphiné, qui ne laisse échapper aucune occasion de faire du bien aux habitans de sa Province. MM. Rigaud ont formé le dernier en déposant notre Boîte fumigatoire à l'Hôpital de Crest; ces vertueux citoyens ont comblé le bienfait en promettant une récompense de 12 liv. à celui ou ceux qui auront le plus promptement secouru le noyé.

Fin de l'article de Paris, du 10 Juillet.

24^e. Jean-Baptiste Hebert, dit Frederic, domestique de M. le Baron d'Espagnac, se plaignoit depuis quelque tems de douleurs à la jambe & au pied gauche sans tuméfaction ni changement de couleur à la peau. Il attribuoit ce mal à une affection vénétienne, le remède lui a été administré six fois, il est sorti le 10 ou le 12 d'Avril sans aucun soulagement.

Il résulte du détail un peu long, mais indispensable, que nous venons de mettre sous les yeux du Ministre, que de six épileptiques, trois n'ont éprouvé aucun changement dans leur état, (n°. 3, 4 & 5,) deux ont empiré; (n. 1 & 2,) & un autre a des accès moins fréquens, & peu violents, (n. 6).

De six scrophuleux, un seul n'a éprouvé aucun changement, (n. 9) un autre est fort bien sans qu'on puisse dire qu'il soit absolument guéri, parce que le mal dont il est atteint est sujet au retour, & que les Chirurgiens-Major & gagnant maîtrise dudit Hôtel, l'ont déjà vu dans un état aussi avantageux, (n. 8), deux sont beaucoup plus malades, (n. 10 & 11,) un cinquième est menacé de périr dans peu par

les changemens survenus dans sa tumeur, (12) & un sixième est réduit à ne pouvoir guérir que par l'amputation de l'avant-bras, (n. 7).

De six goutteux, deux sont comme ils étoient avant le traitement, (n. 13 & 18), trois ont eu la goutte pendant qu'on leur administroit le remede, (n. 14, 15 & 16,) & un sixième est mort en partie de vieillesse & partie du dévolement que ce remede lui avoit donné, (n. 17).

Un paralitique n'est changé en rien, (n. 23). & un vénérien, ou présumé tel à conservé les douleurs qui étoient le seul symptôme de sa maladie, (n. 24).

D'après cela nous pourrions, sans crainte de nous compromettre & de manquer à la vérité, porter un jugement définitif sur le remede dont il est question dans ce rapport, mais pour ne laisfer aucun louche sur notre décision, nous supplions le Ministre de permettre que les malades ci-dessus désignés nous soient représentés à différentes époques, d'ici à six mois, attendu que les accès d'épilepsie ne sont pas constans dans leurs retours, que les écrouelles sont sujettes à reparoître de nouveau lorsqu'on les croit entièrement dissipées, que quelques goutteux n'étoient pas dans l'accès, & que cette maladie laissoit à plusieurs de longs intervalles; & que les autres soulagés par des purgations fréquentes & fortes, pourroient retomber dans leur premier état lorsqu'ils auront cessé d'en faire usage. D'ailleurs il importe à la sûreté publique que nous puissions rendre compte au Ministre des impressions bonnes ou mauvaises que ces purgations peuvent avoir faites sur le tempérament & sur la santé de ceux qui y ont été soumis.

Les Commissaires soussignés auroient craint de manquer au respect & à la soumission qu'ils doivent aux ordres du Ministre, s'ils avoient refusé de suivre l'épreuve qui vient d'être faite sous leurs yeux. Cependant ils prennent la liberté de lui représenter qu'ils se sont trouvés fort embarrassés dans le choix des secours qu'ils ont dû administrer au vieillard que le dévolement a conduit au tombeau, & au malade attaqué de rhumatisme, qui est mort peu de tems après son traitement, & qu'ils l'auroient été davantage si pareille chose étoit arrivée à d'autres, parce qu'ils ne connoissoient pas la nature du remede dont ils faisoient usage; ils ajoutent que les partisans de ce remede en ayant annoncé les vertus comme miraculeuses pour la guérison des maladies ci-dessus désignées, & ayant osé le divulguer avant même qu'on en ait fait l'expérience & sans la permission du Ministre, dans un Journal très-connu, ils croyent, pour détromper le public que l'on a manifestement abusé, devoir demander celle de lui faire connoître le présent

rappoart par la voye de l'impression. Fait & arrêté à Paris ce premier Juin 1775. La présente copie délivrée conforme à l'original.

Signés, RICHARD, MEUNIER, SABATIER, DE VILLIERS.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Médecin de soi-même, &c. par M. le Fevre de Saint-Ildefond, Médecin, &c. A Paris, de l'Imprimerie de Michel Lambert, 2 vol. in-8°.

L'ouvrage de M. de St. Ildefond n'occupe que 48 pages. Le reste de ces deux volumes très-épais, n'est qu'une suite d'extraits des écrits des différens Auteurs sur le mal vénérien, depuis l'époque à laquelle M. Astruc avoit terminé son catalogue. M. de S. Ild. nous doit l'idée qu'il a eue de l'exécuter; elle nous échappa devant lui quand nous censurions son manuscrit, & il l'a faisie avidement, ainsi que bien d'autres choses dans lesquelles il nous a singé tant qu'il a pu. Heureusement qu'il l'a fait de maniere qu'on peut établir une juste difference entre nos productions & les siennes. Et c'est ce qui fait que nous déaignons de relever les erreurs dont cette compilation est remplie, ni de répondre aux objections médicales que nous fait M. le Fevre dans son ouvrage peu médical. Il est des reproches d'une autre nature auxquels nous ne pouvons nous dispenser de répondre. M. le Fevre dit à son article qu'il a eu des détracteurs, & nous comprend dans le nombre; le premier, dit-il, a été M. Gardane mon censeur, qui, selon son ordinaire, garda mon manuscrit plus d'un mois. Il donnoit en même tems que moi, sa dernière brochure sur les maladies vénériennes, intitulée: *Maniere sûre & facile*. Le même Imprimeur fut chargé de nos deux ouvrages; il fut imprimé en même tems, & parut la même semaine. Il m'accusa pourtant dans l'approbation qu'il me donna, & que je ne fis point imprimer, d'avoir plagié son ouvrage, que je ne pouvois ni avoir lu ni même connoître. Il est bien vrai que nous avions un certain air de famille, page 215.

À la p. 345, l'Auteur dédaignant d'entrer dans un plus long détail sur cet opuscule, dit expressément qu'il n'est que l'extrait de mes recherches: voyons à présent si ce qu'il a écrit est médisance ou calomnier. S'il ne pouvoit ni avoir lu ni même connu mon opuscule en 1773, du moins connoissoit mes recherches publiées en 1770, & comme le traitement adopté par M. le Fevre dans sa brochure, & le plan du traitement populaire également adopté par cet Auteur, s'y trouvent en entier, qu'enfin mon opuscule n'est qu'un résumé de ce que j'avois dit dans mes recherches, s'il n'a point plagié notre opuscule, il a du moins plagié nos recher-

ches : ce qui revient au même. Mais M. le Fevre a plagié cet *opuscul* ; 1^o. parce que dans des expériences qu'il avoit faites sans succès à Bicêtre, & dont il n'ose se vanter, il n'a employé que le sublimé corrosif mal administré & sans friction ; 2^o. parce qu'il s'est adressé après nous à l'Imprimeur de cet *opuscul* (1) ; 3^o. parce que dans cet *opuscul* il est question de sublimé corrosif & des frictions ; 4^o. parce que cet *opuscul* étoit approuvé par la Faculté le 19 Novembre 1772 (2), déposé chez l'Imprimeur le même jour, & sorti de presse avant la fin de Janvier ; 5^o. parce que M. de Saint-Ildefond n'a présenté son ouvrage à la censure que le 13 Janvier 1773 (3) ; 6^o. enfin parce qu'en l'approuvant, nous avons expressément déclaré que ce traitement mixte étoit imité du nôtre ; & si M. le Fevre n'a pas publié notre approbation, c'est qu'il a fait son ouvrage par permission tacite, & non par aucune autre raison qu'il n'auroit pas manqué de motiver alors, si notre approbation eût été contraire à la vérité.

M. le Fevre doit voir par la maniere dont nous lui répondons, que loin d'avoir reçu aucun ordre de retracter ce que nous avions dit de lui dans nos feuilles, nous insistons au contraire davantage contre son plagiat, & que nous sommes plus disposés que jamais à le placer parmi ces *imitatores* dont parle le poète. Il a osé dire dans son ouvrage que nous avions reçu l'ordre de nous retracter ; il n'en est pas un mot. M. de St. Ildefond nous a plagié tant qu'il l'a pu, point de retractation à cet égard, il nous doit l'idée de son ouvrage de 1773, puisqu'il a, selon lui, *un air de famille*, avec le nôtre fini en 1772, qui n'est qu'un *extrait de nos recherches publiées en mil sept cent soixante-dix*. Il nous doit l'idée du chocolat anti-vénérien, confignée dans les mêmes *recherches* ; il nous doit l'idée d'un ouvrage périodique calqué sur notre *Gazette de Santé*, pour l'exécution duquel il a voulu traiter avec nous qui pouvions l'arrêter en vertu de notre privilege, & qui l'avons convaincu chez nous de plagiat en lui faisant appercevoir dans son *Prospectus*, une partie du nôtre, copiée presque mot à mot ; il nous doit l'idée du Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur le mal vénérien, & qu'il vient d'exécuter à sa maniere ; il nous doit l'idée des leçons qu'il fait à Versailles sur le traitement du mal vénérien, car nous l'avions publiée en 1772. C'est-là ce que nous

(1) On peut consulter l'Imp. M. Gueffier, rue de la Harpe.

(2) Voyez le décret du Doyen à la fin de l'ouvrage.

(3) J'en ai la preuve dans sa lettre de censure que je conserve.

appelions nous *finger*. Avions-nous tort ? Nous le demandons à nos lecteurs. Ce qu'il ne nous doit pas, ce sont les expressions obscènes de son ouvrage, telles par exemple que celle-ci, *des p.... n'ont plus la virôle*, ce second mot y est écrit en toutes lettres. Ce qu'il ne nous doit pas, ce sont les erreurs qu'il avoit glissées dans l'impression de sa brochure, & que nous le forcâmes de reformer par l'*errata* qui la termine. De-là vient que nous ne regardâmes pas dans nos feuilles l'écrit de M. de St. Ildefond, comme l'ouvrage d'un Médecin, & que sa brochure nous parut *dégoutante*, & c'est aussi ce que nous pensons encore, malgré notre prétendue retractation forcée ; & malgré la mauvaise querelle que M. de St. Ildefond fait à ce sujet à notre Censeur certainement bien moins indulgent que celui qui n'a pas dédaigné approuver les calomnies de M. de St. Ildefond, comme des analyses dans lesquelles la vérité brilloit *par-tout*.

P. S. L'Auteur des *Mémoires Littéraires*, &c. a eu la générosité d'annoncer dans sa Bibliographie le libelle sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, qui avoit paru contre notre feuille & notre personne ; en l'annonçant, voici la notice qu'il y a jointe.

» Nous ne ferions pas mention de cette brochure, si celui qu'elle intéresse n'en avoit pas lui-même parlé dans la *Gazette*, pages 95 & 96. Nous ne nous mêlons aucunement d'une querelle qui ne nous importe point, & dans laquelle nous sommes absolument étrangers, quoiqu'avec l'attention peut-être maligne de ne pas nous nommer dans la brochure, on y ait inseré une *avanture déjà vieille* qui nous regarde. *Sans l'avoir oubliée*, nous nous trouvons actuellement dans un état qui nous donne la satisfaction agréable de la pardonner. Mais en repoussant néanmoins par cette déclaration même, un doute injurieux qu'on essaye d'élever sur notre bonne foi dans la réponse à la brochure, nous n'avons pas cru devoir nous taire dans une occasion où notre honneur étoit intéressé ; il nous est cher, & tout obscur que nous sommes, nous le préférions & le préférerons toujours, cet honneur à une fausse célébrité.

C'est-à-dire que M. Goulin, qui est l'auteur de ces *Mémoires*, veut bien nous pardonner, mais qu'il nous croit toujours coupables. Eh bien, M. Goulin, nous vous dispensons de nous faire grace, il est au contraire de votre honneur de demander justice. Nous osons donner le plus forme démenti à toutes les plaintes que vous avez portées contre nous au très-petit nombre de vos lecteurs, surtout dans la continuation de la *Bibliothèque de Planque*, où votre reconnaissance pour celui qui vous avoit procuré ce travail, auroit dû tempérer

l'amertume de votre style; & enfin puisque vous êtes si jaloux de votre honneur, nous vous sommons publiquement de porter contre nous votre plainte au Magistrat de la Librairie, afin qu'une punition éclatante vous venge des prétendues prévarications de votre ancien Censeur. En attendant, continuez tant qu'il vous plaira vos Mémoires bibliographiques &c. mais pour votre honneur intéressé, ne perdez pas de mémoire la provocation que nous vous faisons.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

M. Bertin, correspondant de l'Académie de Chirurgie à la Guadeloupe, rapporte dans un livre imprimé en 1774, l'histoire d'une maladie épizootique très-curieuse, dont nous allons donner la description abrégée d'après M. Paulet, de l'ouvrage duquel nous avons l'extrait.

» Le 2 Janvier 1774, les animaux d'une habitation de la Guadeloupe, qu'on appelle la Source, commencèrent à en être attaqués. On fut dans la persuasion que c'étoit la même maladie, qui regnoit encore à la Grandeterre de cette île; parce qu'un particulier ayant amené de ce quartier un cheval, & l'ayant perdu en arrivant, ce cheval fut trouvé mort vingt-quatre heures après, dans une savane, vis-à-vis la Source. On ne fit point d'attention d'abord aux premiers animaux qui en moururent; mais, la promptitude de leur mort fit soupçonner quelque chose de la part des Negres. La mortalité augmenta, & on se fortifia dans ce soupçon. Les animaux paroissiennent se bien porter; ils étoient gras, & mangeoient comme à l'ordinaire. Des mouvements convulsifs dans les muscles du bas-ventre & de l'épine, & des tremblemens par tout le corps, les faisoient périr quelquefois en moins d'une heure. Ils se rouloient par terre, comme s'ils souffroient des tranchées, & rendoient le sang par le fondement. Après leur mort, il y en avoit qui dévenoient fort enflés. On les changea de pâture, mais la maladie fut toujours la même. Après que les bestiaux d'une habitation voisine de celle de la Source, qu'on appelle le Moulin à l'eau, eurent communiqué avec ceux de celle-ci, ils furent attaqués & moururent de la même maladie; les bœufs d'abord, ensuite les chevaux. La mortalité ne finit que lorsque les trois-quarts des animaux eurent péri. Les savanes du moulin à eau étant limitrophes d'une autre habitation, les bestiaux se mêlerent, & la maladie se communiqua dans presque toutes celles qui sont renfermées entre la Grande-rivière & l'Anse Saint-Sauveur, jusqu'au mois de Mars. Elle s'arrêta dans certaines habitations, pour s'y réveiller avec la même force au bout de quinze jours ou trois semaines. La

plupart des bêtes qui en étoient attaquées, duraient douze ou vingt-quatre heures avant de mourir: d'autres mourroient sur le champ. On en fit ouvrir par des Negres, & une partie de ceux qui firent ces ouvertures, eurent presqu'aussitôt des charbons-aux-bras, accompagnés d'une fièvre considérable. On envoia des bœufs au loin, dans la vue de les préserver, mais ils moururent au bout de quelques jours, & portèrent la maladie à ceux qui s'y trouvoient déjà.

M. Bertin distingue trois époques ou trois tems dans la durée de cette épizootie, qu'il considère comme trois états différens qui ont offert des particularités, & qu'il compare à ceux d'invasion, d'état ou de force & de déclin, qu'on observe dans les périodes d'une maladie; mais cette distinction, capable d'embarrasser le lecteur, ne paroît point du tout applicable à une épizootie telle que celle-ci, indépendante des variations du tems & toujours la même. Elle ne peut servir qu'à faire connoître quelques nuances, quelques légères différences dépendantes du changement des saisons: ce qu'il falloit se contenter de noter. Mais pour suivre l'esprit de l'Auteur, voici ce qu'il observa. On vient de voir ce qui fut marqué dans le premier tems, qui s'étendit, selon lui, jusqu'au mois de Mars. A mesure que la saison s'est avancée, dit-il, les symptômes ont été moins prompts, sans être moins funestes. Dans la seconde époque, ou le plein de l'épizootie, il trouva la ratte gorgée de sang noir, ainsi que le cœur & des gros vaisseaux. L'estomac, dans quelques chevaux, se trouva noirâtre, & ses membranes épaissies de quatre ou cinq lignes par l'infiltration qui s'étoit faite entr'elles. Dans d'autres, il étoit fain; la panse ou le sac étoit ordinairement fain. Il trouva dans celui d'une jument, des vers de couleur grise, fichés dans ses parois; les intestins gorgés d'un sang noirâtre, & il y en avoit d'épanché dans leur intérieur, sur-tout dans le gros boyau. Dans la plupart il y avoit de l'eau épanchée dans le bas-ventre, & une inflammation gangreneuse occupoit le mesenter. Dans le mois de Mars il y eut des bestiaux qui jetterent beaucoup de morve par les narines, & cette évacuation en sauva plusieurs lorsqu'elle fut abondante. Les mulets que M. Bertin vit mourir, avoient un gonflement très-considerable à la gorge. L'enflure gagnoit vers la tête; le râle les prenoit, & ils périsssoient suffoqués dans l'espace d'une heure ou deux. Il n'en fit ouvrir aucun. Il y a apparence qu'il auroit remarqué dans leurs corps les mêmes symptômes que M. de Chaignebrun avoit observés en 1757.

— 100 — La suite d'*l'ordinaire prochain*

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 20 Juillet 1775.

Extrait d'une lettre écrite de Noyon, par M. Dufour Médecin, &c. le 10 Juillet 1775.

Un jeune homme âgé d'environ vingt ans, de figure & de taille fort avantageuse, après avoir éprouvé pendant quelque tems des éblouissemens, des tintemens dans les oreilles, des maux de tête, des vertiges, perdit entièrement la raison, & tomba dans la manie la plus furieuse. Des yeux hagards, enflammés, un regard farouche, le visage tendu & fort coloré, des gestes toujours menaçans, la parole brusque & précipitée, un ton colère, le passage prompt de la tristesse à la joie, des ris aux pleurs, du calme à la fureur; des mouvements impétueux, des contortions ridicules & extravagantes, des idées gigantesques & chimériques, sans ordre, sans liaison, des visions phantastiques, de fréquentes tentatives pour attenter à sa vie. Tels étoient les symptômes qui caractérisoient cette fâcheuse maladie, & l'état où je trouvai le malade quand je fus appellé pour lui donner des soins. Après avoir touché le pouls que je trouvai grand, roide & inégal, mais peu accéléré, & avoir beaucoup questionné les personnes qui étoient auprès du jeune homme, pour tâcher de découvrir la cause de sa maladie, peu satisfait des réponses qu'on me fit, j'examinai très-attentivement le malade pour ainsi dire des pieds à la tête. Les viscères du bas - ventre me parurent sains & dans l'état naturel; la respiration étoit facile; mais à l'inspection du cou je crus avoir trouvé la véritable cause, & je ne me trompai point. Le gonflement que j'y appercus, l'engorgement de la glande tyroïde & des glandes maxillaires étoit considérable, & gagnoit les parotides de chaque côté. D'après cette découverte je jugai que la maladie dépendoit de la stase du sang dans le cerveau, où il étoit tenu par la pression que les glandes engorgées faisoit sur les veines. Je m'informai si le malade ne portoit pas habituellement des cols de carton, on me répondit que depuis quelques années il en portoit de très - hauts qu'il serroit beaucoup pour se donner des couleurs. Je les

examinai, ils avoient 4 pouces de hauteur. Eclairci sur ce point, & connoissant la véritable cause de la maladie, j'ordonnai une large saignée au pied, des bains, des douches, & une diete calmante & rafraîchissante; je fis appliquer sur les parties tuméfiées des topiques légèrement résolutifs que j'animaïs peu à peu, & que je rendis fondans. Avec ces remèdes & l'usage intérieur des délayans & des doux apéritifs, je parvins à atténuer & à fondre les glandes engorgées. La circulation se rétablit insensiblement, & la tête redevint aussi saine & aussi libre qu'elle l'étoit avant cet accident. En moins de trois mois le malade recouvrira la santé & la raison.

Qu'on juge par cette observation de l'effet des cols de carton. On se récrie tous les jours sur les inconveniens de l'habillement françois, & tous les jours on multiplie ses entraves. Depuis que les cols de carton sont de mode en France, il est inoui combien ils ont fait de mal. Jamais on n'a vu tant d'engorgemens dans les glandes du cou, dans les maxillaires & les parotides, que depuis leur usage. La pression de ces espèces de carton, les frottemens continuels qu'ils occasionnent, froissent ces glandes & les tiennent dans un état toujours voisin de l'inflammation; le retour du sang du cerveau est empêché par l'étranglement qu'ils produisent; une partie des vaisseaux sanguins se bouche, s'oblitère; les artères peuvent bien encore porter le sang dans le cerveau & dans les parties comprimées, mais les veines ne peuvent le ramener en proportion; il séjourne, & la congestion naît & s'augmente par degrés, les causes subsistant les mêmes. De-là des engorgemens au cerveau, des coups de sang, des apoplexies, &c. De-là ces obstructions si communes dans les glandes tyroides, maxillaires & parotides. Ces obstructions négligées dégénèrent en skirres, les skirres en carcinomes; alors l'opération devient indispensable, & combien de dangers ne traîne-t-elle pas à sa suite. Les hémorragies tuent un tiers des malades à qui ont fait subir cette opération. Depuis que nos troupes portent de

ces sortes de cols, le nombre des soldats qui en ont été les victimes, est prodigieux. Si la raison pouvoit se faire entendre dans l'empire des préjugés & de l'opinion, cette mode nuisible auroit bientôt perdu la faveur qu'elle a acquise. Mais le caprice est plus consûlé que la raison & que l'utilité dans le choix des parures. Notre servirude en ce point est & a toujours été portée à un excès ridicule. Accoutumés à plier sous le joug de la mode, nous sacrifions tout à la petite satisfaction d'être mis d'une manière élégante. Tandis que nous courons après un bien imaginaire, le réel nous échappe. Nous nous mettons à la gêne dans des vêtemens trop étroits, plusieurs parties de notre corps, tous nos membres, sont étreints par des ligatures; cette compression ralentit le mouvement des liqueurs, en empêche l'exacte répartition, & nuit par conséquent à l'économie animale; le tempérament s'assouplit, la santé se détruit, les maladies naissent, & à peine daigne-t-on faire attention à la première cause de ces désordres. Combien nous avons sur cet objet de préjugés à détruire, d'abus à réformer! L'usage des cols de carton, comme un des plus préjudiciables par les effets qu'il produit, devroit être le premier supprimé. Le ministere toujours si attentif au bien & à la conservation des sujets de l'Etat, conserveroit beaucoup de soldats en interdisant cette parure aux troupes. La santé est si préférable à toute espèce d'ornemens! »

De Paris, le 17 Juillet.

Les propriétés médicinales de l'aimant artificiel semblent fixer de plus en plus l'attention des Médecins. Celles de M. Hell, annoncées dans nos feuilles, nous en ont valu d'aussi surprenantes, observées par M. Descemet, Docteur-Régent de la Faculté. En voici le résultat.

» Dans les douleurs de rhumatisme, si la douleur est à la tête, l'aimant appliqué sur le crâne, la fait cesser; si elle est sur les dents, l'aimant étant placé sur les tempes, les cornes en bas (*), la douleur disparaît. On fait que le clou aimanté calme les douleurs des dents cariées.

Une demoiselle âgée de 42 ans, & dans son tems critique, fut sujette à des pertes très fréquentes. Lorsque les pertes furent finies, elle eut des fluxions sur les dents qui se calmoient par l'application de l'aimant sur les tempes, & qui revenoient lorsqu'elle avoit ôté l'aimant.

(*) L'aimant dont on s'est servi avoit la forme d'un fer à cheval; nous avertirons quand il avoit une autre figure.

M. Descemet remarque qu'il faut ôter l'aimant lorsque la douleur est passée; si la douleur est à la hanche, on applique l'aimant au-dessous du genouil, les cornes en haut, sur la tête du périné. Si la douleur est à la jambe, il faut appliquer l'aimant sur le tarie, les cornes en arrière. Si la douleur est dans le gros orteil, un aimant appliqué sur la dernière phalange, les cornes en arrière, dissipe la douleur. Si le rhumatisme est à l'épaule, on place l'aimant sur le condyle externe de l'os du bras, sur le poignet si elle est à l'avant-bras, sur le métacarpe si elle est au poignet, & sur les dernières phalanges si elle a son siège dans le métacarpe, les cornes en haut.

Il arrive encore, suivant le même Observateur, que l'aimant appliqué aux extrémités, produit dans la tête un embarras qui devient très-incommode lorsque l'aimant reste long-tems en place; mais on modére cet effet par un autre aimant moins fort que l'on met sur la tête. L'aimant posé sur la tête a dissipé des surdités spasmodiques, des bourdonnemens d'oreille, des gouttemens du cou, & des mouvements involontaires de la tête; placé sur le front à la racine des cheveux, il a fait cesser en moins de deux minutes une douleur très-vive avec élancement dans l'intérieur de l'orbite, après l'avoir beaucoup augmenté sitôt après son application; on l'avoit d'abord mis vers la tête du sourcil sur le trou orbital supérieur; mais on a été obligé de l'ôter, parce qu'il a occasionné une douleur qui a remonté sur le front & descendu dans l'orbite en même-tems. Dans les palpitations de cœur, on applique l'aimant sur la poitrine, les cornes en bas; on a éprouvé plusieurs fois qu'avant que la palpitation cessât, on ressentoit de l'embarras dans le cou & dans la tête; & lorsque la palpitation finissoit, une légère défaillance semblable à celle qui succéde à la fin des palpitations pour lesquelles on n'a pas employés l'aimant; on prévient cet embarras de la tête & du cou en commençant à placer l'aimant sur la tête pendant quelques momens, & en le descendant ensuite sur la poitrine au niveau de la base du cœur. Les palpitations augmentent un peu lorsque l'aimant est sur la tête; elles deviennent plus fréquentes quand on l'a descendu vers la base du cœur, bientôt après le calme se rétablit, & les palpitations cessent. Une douleur aigüe à l'extrémité sternale de la clavicule droite, a été dissipée par l'application d'une croix aimantée sur la partie douloureuse. Voici ce qu'a produit à ce sujet la curiosité du malade. La douleur passée, il prit la croix de la main droite, la douleur revint à la clavicule; elle augmenta même à un tel degré, qu'elle fut bientôt insupportable, & que les gouttes d'eau lui ruissellement du visage, alors il prit la

croix de la main gauche ; quelques tems après la douleur diminua & cessa entièrement. Dans la difficulté de respirer & dans l'asthme, l'aimant appliqué au creux de l'estomac , soulage le malade. Dans les indigestions produites par l'éthisme , l'aimant posé sur l'estomac , sur le pilore , rétablit les fonctions de l'estomac.

La suite à l'ordinaire prochain.

L I V R E S N O U V E A U X .

Médecine domestique , ou Traité complet des moyens de se conserver en santé , de prévenir ou de guérir les maladies , par le régime & les remèdes simples. Ouvrage utile aux personnes de tout état , & mis à la portée de tout le monde ; Par Guillaume Buchan , M. D. du Collège Royal des Médecins d'Edimbourg. Traduit de l'Anglois par M. J. D. Duplanil , Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier , & Médecin ordinaire de Son Altesse Royale Monseigneur le Comte d'Artois. A Edimbourg , & se trouve à Paris , chez G. Desprez , Imprimeur ordinaire du Roi , rue S. Jacques.

On ne sauroit écrire plus utilement que l'a fait M. Buchan dans cet ouvrage ; les lecteurs françois lauront très-certainement beaucoup de gré à M. Duplanil , de les avoir mis à portée d'y puiser des avis sages & des conseils prudens. La Médecine a malheureusement été presque toujours enseignée d'une maniere scholastique ; les Ecrivains s'astreignoient à une certaine méthode , ils herisssoient leurs ouvrages de mots grecs & arabes , & avec le jargon scientifique , ils ne pouvoient être lus que par ceux qui se destinent particulièrement à cet art. Mistere ridicule & dangereux qui n'empêchoit pas les Médecins de faire la Médecine , & qui déroboit à des personnes éclairées & judicieuses , la facilité de connoître leur existence physique , & de l'assurer par l'usage des moyens capables d'entretenir ou de rétablir leur santé. L'illustre M. Tissot , affrontant le préjugé qui regnoit parmi le plus grand nombres des Médecins , est un des premiers qui ait écrit pour le peuple ; le signal une fois donné , plusieurs Auteurs ont osé suivre ses traces , & c'est sans doute ce qui fait qu'aujourd'hui les hommes plus éclairés sur le genre de vie , ne se nuisent plus par ignorance , & qu'ils préviennent de grands maux en sachant remédier d'eux - mêmes à de petits accidens souvent funestes , lorsque la négligence leur a laissé faire des progrès. Tel est encore le but de M. Buchan dans sa *Médecine domestique*. Le seul titre de son ouvrage annonce que ce Médecin patriote a voulu porter les connaissances de son art dans le sein même des familles , y enseigner les moyens de prévenir les maux que l'ignorance & l'imprudence y causent , devenus

en un mot l'ami & le conseil des hommes dans leurs foyers , & en écarter tout ce qui pouvoit y attirer la maladie ou la mort. On sent bien qu'un pareil ouvrage méritoit d'occuper une place distinguée dans nos feuilles , entièrement dirigées vers le même objet ; mais comme en le traduisant M. Duplanil y a ajouté d'excellentes notes , nous en profitetons également , en ayant soin toutefois de les distinguer du texte , afin de rendre à chaque Auteur ce qui lui est dû. M. Buchan porte ses premiers regards sur les enfans dont il décrit les maladies. Elles dépendent la plupart de la maniere de les élever , & très-certainement les enfans seroient moins malades , s'ils étoient allaités par leur mere. Cependant comme l'Auteur ayant beaucoup d'égard à la délicatesse de certaines , semble les dispenser de nourrir ; M. Duplanil vient au secours du texte avec beaucoup de force & d'énergie. » Peut-être , dit-il , notre Auteur paroîtra n'insister pas assez sur le devoir le plus indispensable pour les femmes , celui de nourrir elles-mêmes leurs enfans. Sans doute que les excellens ouvrages qui ont paru , sur-tout dans ces derniers tems , sur cette maniere , ont arrêté la fécondité de M. Buchan ; & son silence semble inviter le lecteur à y aller puiser. Mais certainement on trouvera qu'il décide trop affirmativement que les femmes délicates ne doivent point allaiter leurs enfans ; car il convient lui-même que tous les Auteurs qui ont écrit sur cet objet , avancent qu'il n'est point de cas , excepté celui de la privation du lait , qui puisse dispenser les mères de remplir ce devoir sacré. Et en effet , parmi tous ces Auteurs , le célèbre Morton observe que des mères menacées en apparence de phthisie , par leur maigreure & leur délicatesse , s'en sont délivrées en nourrissant elles-mêmes leurs enfans. Il ne nous appartient pas de prononcer entre ces hommes vraiment patriotes. Nous nous permettons seulement de faire observer que la restriction de M. Buchan paroît ne pouvoir regarder que les femmes hyftériques , vaporeuses , &c. riches , & qui sont en état de choisir , ou de faire choisir les nourrices de leurs enfans par des gens instruits. Car les femmes peu aisees , ou qui ne le sont pas assez pour fournir aux frais qu'occasionnent plusieurs domestiques de plus de leurs maisons , quelque délicates qu'elles soient , seront toujours plus sûres de la santé de leurs enfans , en les allaitant elles-mêmes , qu'en les confiant à des mains étrangères. Qu'on jette un coup-d'œil sur la maniere dont le conduisent dans le choix des Nourrices , les Ouvriers , les Artisans , les marchands , espece d'hommes la plus nombreuse dans les grandes Villes , & la plus opinionnaire à empêcher que leurs femmes ne nourrissent elles-mêmes leurs enfans , parce que

l'avidité du gain, & souvent la nécessité, les portent à être avares de leur tems, on verra que leur indifférence à cet égard, fait frémir la nature. Qu'une femme accouche, on charge aussitôt la Garde ou la Sage - Femme d'avoit une Nourrice: elle court au Bureau, elle prend la premiere venue, les parens la reçoivent, lui confient ce qu'ils devroient regarder comme leur trésor. Cette Nourrice part, & souvent sans qu'on soit instruit & de son nom & de sa résidence. J'ai vu de ces especes de parens, deux, trois mois après le départ de leurs enfans, être encore à en avoir des nouvelles, & au bout de ce tems, & même après un tems plus considérable, un meneur arrivoit avec le paquet de cet enfant, mort quelquefois depuis un ou deux mois, sans être en état de dire, de quelle maladie, par quel accident cet enfant avoit été privé de la vie. Je sais que le Ministere a prévu tous ces obstacles, en faisant tenir registre du nom des Nourrices, du lieu de leurs demeures & du nom des parens, dont l'enfant leur est confié. Aussi je n'en accuse que la négligence de ces parens. Tantôt on leur apporte le paquet de leur enfant: quelques jours après son départ, parce qu'il est mort en route, ou aussi - tôt après son arrivée. La maniere dont voyagent ces pauvres innocens, ne révolte pas moins l'humanité. On les entasse dans des charrettes, à peine couvertes; souvent-ils sont en si grand nombre, que les Nourrices sont obligées de les suivre à pied. Ces enfans sont non-seulement exposés au froid, au chaud, aux vents, à la pluie, &c., mais encore ils ne peuvent que luser un lait échauffé, séché, corrompu par la fatigue & par l'abîtance. Comment une machine aussi frêle, aussi délicate, pourroit-elle résister à des chocs aussi violens? D'autres fois on amene à ces parens leurs enfans vivans, au bout de deux, trois ou quatre ans; mais on cherche en vain à reconnoître dans ces jeunes plantes les caractères de leurs familles. Ils n'en ont ni la forme, ni les traits, ni la constitution. Les peres & meres sont grands, forts & vigoureux, les enfans sont maigres, petits, difformes, rongés par des fièvres, ou en proie aux convulsions, à l'épilepsie, &c. Qu'ont donc gagné ces parens? Ils dépensent à soigner, à guérir ces malheureuses victimes, beaucoup plus qu'ils n'auroient fait s'ils se fussent occupés de les nourrir, & de les élever eux-mêmes; & la plupart du tems toutes leurs dépenses, toutes leurs peines sont inutiles. Il en reste à ces enfans, une impression éternelle, qui influe toujours sur l'utilité dont ils auroient pu être par la suite, & sur la maniere dont ils se comportent envers leurs parens, envers leurs amis, envers la société. *La suite à l'ordinaire prochain.*

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Dans le troisième tems, que l'Auteur appelle le déclin qui étoit en Avril, plusieurs habitations, qui, jusques-là, en avoient été exemptes, & qui avoient fait à leur bestiaux un traitement préservatif, en les faisant saigner plusieurs fois, les purgeant & les tenant à un régime humectant & rafraîchissant, en furent attaquées: (ce qui prouve l'inefficacité & l'inefficacité de presque toutes les méthodes employées à titre de préservatifs, lorsqu'on néglige les soins d'éloigner les animaux du danger de la contagion.) Leurs bêtes rendent beaucoup de morve, & quelquefois du sang par les narines. Le sang leur sortoit aussi par le fondement. Quelques-unes périrent d'abord; mais, avec les remèdes qu'on vient d'exposer, & le régime humectant & rafraîchissant, on parvint à guérir toutes les autres qui en furent attaquées. De tems à autre, il en pérît quelques-unes, tant au moulin à eau, que dans les autres habitations. On crut que c'étoit pour avoir pâture au-dessus des fossés où les autres avoient été enterrées, ce qui est très-vraisemblable. Quant aux remèdes qui furent employés, chaque habitant en administra suivant l'idée qu'il s'étoit faite de la maladie. Les premiers bœufs qui moururent à la Source, avoient assez les accidens que produit l'eau de Manioc, & sur l'idée qu'on se forma d'un poison froid de même nature, on employa infructueusement des remèdes chauds, comme la thériaque dans du vin. Ce remède n'ayant pas réussi, on fit prendre de l'huile avec aussi peu de succès. D'autres essayèrent inutilement l'antimoine. Dans certaines habitations, on se servoit d'un breuvage fait avec du tafia, des feuilles de médicinier, du tabac verd & du sel. Ce remède avoit réussi sur les porcs, mais il n'eut aucun succès sur les bœufs. Un Irlandais qui faisoit des opérations sous la langue, pour garantir les animaux, n'en préserva, n'en guérit aucun. Un habitant employa les douches d'eau froide, & prétendit avoir sauvé un bœuf par ce moyen; mais en général, les remèdes qui eurent quelques succès marqués, furent les humectans & les rafraîchissans, surtout, quand ils avoient été précédés d'un régime de même nature, les saignées & les purgatifs doux. Le même habitant qui prit cette dernière voie, & conserva ses bestiaux, leur avoit établi en outre des sétons, parce qu'il avoit lu la description d'une maladie semblable, dans laquelle ce dernier secours avoit réussi en France.

La suite à l'ordinaire prochain.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 27 Juillet 1775.

De Noyon, le 19 Juillet.

LE bien se fait dans les Provinces, & grace au zèle de plusieurs Médecins vraiment citoyens, l'instruction gagne, & l'ignorance se dissipe. On a vu dans notre dernière feuille, M. Dufour fixer l'attention des lecteurs par des observations très-intéressantes; nous ne devons pas non plus leur laisser ignorer les instructives leçons sur les accouchemens, que M. Dufot, Médecin de la Généralité de Soissons, a faites dans cette Ville, & qui ont fini le mois dernier. Plusieurs Médecins & Chirurgiens habiles, & même professant l'art des accouchemens, n'ont pas dédaigné d'y assister, autant pour être témoins de la maniere dont se faisoient ces leçons, que pour mettre à profit les vues utiles de cet estimable Professeur. On y a vu sur tout autre M. Dufour, établi à Noyon, M. le Grand, Médecin, Professeur de l'art des accouchemens à Amiens, & M. de Marque qui exerce avec succès la Médecine dans la Capitale du Beauvoisis. Plusieurs Chirurgiens également distingués, s'y sont trouvés aussi, & le nombre des élèves Sages-Femmes a été si considérable, qu'au lieu de vingt qu'on devoit y recevoir, cinquante-deux se sont présentées. Elles ont été interrogées avec soin, &, si l'on en excepte deux, toutes ont répondu avec une intelligence qui a étonné les spectateurs. Ce succès est dû à la maniere d'enseigner de M. Dufot, qui avoit eu soin de le préparer en distribuant à chacune des élèves un petit ouvrage qu'il vient de publier par ordre du Gouvernement, sous le titre de *Catéchisme de l'Art des Accouchemens*. Cette lecture préliminaire a défriché l'entendement de ces élèves, aussi l'enseignement a produit ensuite l'effet désiré. Mais ces élèves emportent avec elles dans ce Catéchisme le précis de ce qu'on leur a démontré; elles pourront se le rappeler fréquemment; & cette instruction ainsi imprimée, affermira dans leur esprit la doctrine qu'elles eussent oubliée sans cette précaution utile. Nous avions invité les Médecins à écrire un

Catéchisme sur l'art des accouchemens, quelques-uns l'avoient exécuté; M. Dufot est du nombre, & le Gouvernement a récompensé ses peines en avouant son travail. Puisst toutes les branches de l'art de guérir, être ainsi rendues familières à tout le monde; ce n'est que comme cela que la Médecine deviendra véritablement utile, quoiqu'en puisse dire ceux qui ne calculent que leur intérêt particulier.

Fin de l'article de Paris, le 24 Juillet.

L'application de l'aimant occasionne un relâchement qui jette cet organe dans l'atonie, & lui ôte la faculté de digérer, lorsqu'il reste trop long-tems en place ou qu'il est trop fort: alors on est obligé d'avoir recours aux stomachiques. M. Delcemet a appris que plusieurs personnes à Paris, faisoient infuser un morceau d'aimant naturel dans un bouillon pour calmer les douleurs d'estomac. Une femme attaquée de vapeurs hysteriques a été guérie par l'application d'un aimant, portant une livre, appliquée sur le sommet de la tête: la matrice qui est desséchée dans ce cas, & dans laquelle il y a pour ainsi dire, une fièvre locale, ainsi que dans le vagin, se relâche & se retrablit dans son état naturel. Il est pourtant essentiel d'ôter l'aimant lorsque l'accident est passé, autrement l'influx qui se fait sur la matrice pourroit y produire un engorgement inflammatoire, ou au moins une perte.

Une tumeur de la grosseur d'une noix, placée dans une des grandes lèvres, & qui occasionnoit une douleur dans la cuisse & dans la jambe jusqu'à la cheville du pied, a été entièrement dissipée en une nuit par l'application d'un foible aimant.

On fait que l'on fait des aimants de différente force. Pour réussir dans l'usage de ce moyen, il faut proportionner les aimants aux tempéramens & à l'intensité de la douleur; l'aimant agit avec plus de force, & plutôt sur les tempéramens humides & pituitieux. On doit toujours commencer par appliquer des aimants faibles, & augmenter par degré jusqu'à ce

que l'on ait obtenu la guérison en mettant un foible aimant sur la tête. L'expérience suivante démontre la nécessité de cette précaution.

Une personne se trouvant par hasard devant des barreaux aimantés qui étoient placés sur une table au niveau de son diaphragme, ressentit, en s'approchant de l'extrémité méridionale de ces barreaux orientés, un gonflement dans le cou qui fut suivi d'un embarras dans la tête, avec rougeur au visage; les yeux devinrent étincelans: alors craignant un coup de sang, elle recula insensiblement jusqu'à la distance de trois toises, & se retrouva dans son état naturel. Les palpitations auxquelles la malade étoit sujette, devinrent plus fortes & plus fréquentes pendant l'expérience qui a été répétée plusieurs fois de suite, & qui a produit les mêmes effets. La même personne a placé sur une table à la hauteur de son diaphragme, une petite croix aimantée qui avoit deux pouces de longueur dans sa plus longue branche; elle a éprouvé par l'extrémité placée au nord, les mêmes effets que par celle du midi: elle a tourné quarrétement autour de la table à quelques pieds de distance; elle n'a rien éprouvé lorsqu'elle marchoit le long des côtés qui répondent à l'est & à l'ouest; mais seulement lorsqu'elle passoit devant le midi & le nord.

Méthode particulière d'établir un cautere.

Etendez du diachylum gommé sur un morceau de linge rond, percé au milieu d'un trou de la largeur d'une pièce de six ou de douze sols, suivant l'étendue que vous voulez donner à l'escarre. Couvrez de diachylum un autre linge rond, mais plus large & entier. Pilez de la chaux la plus vive (1). Méllez parties égales de cette chaux & de savon vert, pour en former une pâte de moyenne consistance. (Prix de l'Académie de Chirurg, Tome II, in-4°. pagae 662). Ayez une compresse, une bande, de l'eau dans un verre, & du feu dans un réchaud, s'il fait froid.

On place l'emplâtre fenêtré à l'endroit où l'on veut ouvrir le cautere. On mouille la peau qui répond au trou de l'emplâtre. On le remplit de la pâte caustique, après l'avoir plongée dans l'eau. On l'y fixe au moyen de l'autre emplâtre. La compresse s'applique ensuite. Enfin l'on assujettit le tout avec la bande.

Cette pâte caustique opere plus ou moins promptement, & cause un sentiment de cha-

leur plus ou moins aigu, suivant la délicatesse de la peau & la sensibilité du sujet. Le plus souvent elle fait si peu de mal, sur-tout quand elle est appliquée au bras, qu'elle n'empêche ni de vaquer à ses affaires, ni même de jouer. Il se forme une escarre un peu plus large que le trou de l'emplâtre. Cette escarre se borne au tissu cellulaire. Elle est ordinairement plus verte que noire, & plus molle que dure. Aussitôt qu'elle est formée, la douleur, s'il y en a, cesse. Le troisième ou quatrième jour, il survient de l'inflammation autour, un peu de douleur & de suppuration. L'escarre se cerne peu à peu, se détache insensiblement par la circonférence, & la suppuration augmente en proportion; mais la croûte ne tombe entièrement que du douze au quinze.

Au bout de vingt-quatre heures, on lève le premier appareil. On lave l'escarre & les environs avec de l'eau tiède. On la scarifie avec la lancette si l'on veut, & si le malade y consent (2). On la recouvre d'un emplâtre de diachylum composé. On est deux jours sans y regarder. Le troisième on douche de nouveau avec l'eau tiède; on remet l'emplâtre, & on continue ainsi tous les jours, jusqu'à la chute de l'escarre. Alors on met un pois, & par-dessus ce pois une feuille de lierre, &c. S'il y avoit trop d'inflammation aux bords & dans le voisinage de l'ulcere, on rapetisseroit la feuille de lierre, & l'on mettroit deux fois par jour sur l'inflammation un linge fin, enduit de cérat de Galien récent. Pour faire suppurer dans la suite le cautere plus abondamment, on emploie en guise de pois, la racine d'iris nostras verte.

L'usage de la pâte caustique décrite, ne se borne pas à l'établissement d'un cautere. On peut l'employer encore avec succès pour détruire les loupes du cuir chevelu. Pour cet effet on enveloppe la base de la loupe avec une bandelette chargée de diachylum. On étend sur la loupe, en forme de calotte, la pâte escarrotique, que l'on y retient au moyen d'un autre emplâtre. Vingt-quatre heures après, on lève l'appareil, & l'on suit d'ailleurs le pansement indiqué. Le kyste qui est souvent de consistance presque cartilagineuse, se trouve détaché, & tombe plutôt ou plus tard, &c.

L I V R E S N O U V E A U X.

Suite de la Médecine domestique.

Ceux des parents qui, plus attentifs, retiennent des Nourrices, n'en sont souvent pas

(1) On la peut conserver ainsi en poudre plusieurs années, sans qu'elle perde de sa force, en la tenant dans une fiole bien bouchée.

(2) Ces scarifications ne sont point douloureuses: elles procurent un suintement salutaire, & facilitent la séparation du mort avec le vif.

mieux servis , & sont plus souvent cruellement trompés. J'ai vu une mère tendre & sensible , mais trop foible pour avoir su triompher des préjugés de la mauvaise éducation , retenir une Nourrice long - tems avant son accouchement , employer ce tems à faire des informations , & ayant lieu d'être très-satisfaita des témoignages que l'on en rendoit, lui livrer son enfant. Elle apprend quelques mois après , qu'elle est entre les mains de la plus négligente , de la plus mal - propre des femmes , & que cette Nourrice va jusqu'à refuser son lait à son nourrisson. Cette mère court elle-même chercher son enfant. Elle croit devoir la confier à une autre Nourrice qui lui est recommandée ; on lui en fait les plus grands éloges. Au bout de quelque tems elle va la voir, elle trouve son enfant blesée dans l'épine ; elle l'arrache de nouveau des mains de cette marâtre , la met entre les mains d'une troisième , & n'est pas plus heureuse ; enfin , elle la rappelle , & la fait élever sous ses yeux. Mais ses soins ne peuvent jamais réparer la difformité & la mauvaise constitution que cette enfant a acquise chez ses Nourrices ; cette petite demoiselle est bossue & maladive , elle le sera toute sa vie.

Il faut lire dans l'ouvrage même ce que M. Buchan dit sur l'éducation des nourrissons , les meilleurs préceptes y sont présentés d'une manière simple , claire & capable de remplir l'objet qu'il s'est proposé. M. Buchan voudroit que les mères fussent mieux instruites de la manière d'élever leurs enfans , il se recrie contre leur ignorance. A ce sujet le savant Traducteur de son ouvrage remarque que Tacite se plaignoit fortement de l'éducation des Dames Romaines , relativement aux soins qu'elles prenoient de leurs enfans. En effet , suivant cet Historien , » dans les premiers tems de la République , les plus grandes Dames mettoient leur principale gloire à gouverner leurs mairsons , & à élever leurs enfans ; mais de son tems , les enfans étoient confiés aux soins de quelques pauvres filles Grecques , ou quelques autres servantes ». Il est à craindre , ajoute judicieusement M. Duplanil , que tant que le luxe & la mollesse prévaudront sur la terre , on ne soit forcé de faire le même reproche aux femmes.

Les maladies des enfans conduisent M. Buchan à examiner celles des peres & des mères , qu'il regarde avec raison comme la source des premières. » Il ne faut que jeter les yeux sur le plus grand nombre de nos femmes , pour cesser d'être surpris que les maladies & la mort soient si fréquentes parmi les enfans. Une femme délicate , qui reste enfermée dans ses appartemens , pour qui le bon air & l'exercice sont étrangers , qui vit de thé ou d'alimens

de peu de confiance , peut bien accoucher ; mais à peine son enfant pourra-t-il vivre. Le premier choc de la maladie détruira cette jeune plante avant qu'elle soit formée , ou il ébranlera cette foible constitution dans les premières années de son existence ; il la rendra susceptible de convulsion à la moindre occasion ; l'enfant sera incapable des fonctions ordinaires de la vie , & par la suite de remplir les devoirs de la société. Si à la délicatesse des mères vous ajoutez l'intempérence des peres , vous aurez une nouvelle raison de regarder la mauvaise constitution des parents comme la source de la mauvaise santé des enfans. Une constitution maladive peut être originairement due , soit à des fatigues excessives , soit à l'intempérence ; mais elle dépend presque toujours de cette dernière. Il est impossible que les excès ne détruisent à la longue la meilleure constitution ; & la maladie ou la mort , par lesquelles elle se termine en peu de tems , est la juste punition de la conduite que l'on a tenue. Dès qu'une fois la maladie est contractée , & que , pour ainsi dire , elle a pris racine dans une famille , elle doit se transmettre aux descendants. Quel affreux héritage à laisser à ses enfans , que des maladies telles que la goutte , le scorbut , ou les écrouelles ! Combien auroit été heureux l'héritier d'une grande fortune , s'il fût né dans le sein de la pauvreté , au lieu d'avoir reçu de ses peres de grands biens , qu'il dépense à sa guérison de maladies dont il a hérité avec ses richesses !

Une personne attaquée d'une maladie incurable , ne doit point se marier , parce que le mariage non seulement abrège ses jours , mais encore fait que cette maladie se transmet aux enfans ; & si les deux époux sont profondément attaqués d'écrouelles , de scorbut , ou de toute autre maladie semblable , les effets en doivent être encore plus funestes. Ou ces maladies n'auront point de fin , ou les personnes qui en sont attaquées n'en feront que plus malheureuses.

La fin à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Suite de la maladie épidotique.

La maladie observée par M. Bertin à la Guadeloupe , avoit été également observée en France par M. de Chaignebrun en 1757. Mais ce dernier Auteur n'avoit fait qu'annoncer des accidens survenus aux hommes à la suite du contact des animaux malades , ou de l'usage de leur chair. Et si l'on trouve quelques indice de pareille communication dans quelques Ecrivains , elle est légère & très - incertaine. M. Bertin en a fait le principal objet

de son travail. Nous allons la suivre avec M. Paulet, dans ses *Recherches* d'autant plus intéressantes, que la maladie épizootique semble reparoître encore dans les Provinces de France qu'elle a défolé l'année passée; & que dans la presqu'impossibilité d'en arrêter le cours, il sera utile au moins de prévenir les hommes contre ses pernicieux effets. M. Bertin nous apprend d'abord qu'il survint à presque tous les Negres, qui ouvrirent les cadavres de ces animaux, des charbons aux bras, accompagnés d'un gonflement considérable, & de beaucoup de fièvre; qu'il y en eut même qui éprouverent ces accidens, pour avoir reçu une partie des lavemens que les animaux avoient rendus; qu'un Negre éprouva des douleurs avec un engourdissement considérable au bras, pour avoir introduit sa main dans le fondement d'un animal malade; mais, que tous ceux qui eurent l'imprudence de se nourrir de leur chair (& il y en eut beaucoup de ce nombre) éprouverent les accidens les plus dangereux. Cela fut observé, sur-tout dans les deux premières habitations, par où la maladie avoit commencé, c'est - à - dire, dans celle de la Source & du Moulin à eau; & ces exemples furent assez frappants, pour en détourner ceux qui auroient eu la même envie: ce qui fit qu'ils ne furent observés que dans ces deux habitations.

L'Auteur rapporte quatorze observations, très-circonstanciées, faites sur autant de malades, qui font connoître parfaitement & le genre de maladie que ce virus, communiqué aux hommes, produit sur leur corps, soit qu'il attaque l'intérieur, soit l'extérieur, & l'espèce de secours qui réussit le mieux pour y remédier: ce qui, joint aux observations antérieures, & à celles que M. P. a rassemblées, pourra former un corps de connoissances nouvelles sur la cause de cette maladie, sur ses effets, & sur les moyens de la combattre, tant sur les hommes que sur les animaux, qui laissera très-peu de chose à désirer. Il faut remarquer que ces quatorze sujets que M. Bertin eut à traiter, & dont il a treize Negres ou Negresses & un blanc, se sont trouvés tous dans le cas ou de soigner, ou de toucher les animaux malades, ou de manger de leurs chairs.

La maladie qui fait le sujet de la première observation, commença à se manifester sur un Européen qui avoit pris beaucoup de peine à soigner les bestiaux, à la Source & au moulin à eau, & qui s'étoit blessé au doigt, en ouvrant un bœuf avant sa maladie. Voici de quelle maniere elle le manifesta: Le 15 Janvier il commença à se plaindre d'aigreurs, d'envies de vomir, qu'il dit avoir eu la nuit précédente, il avoit la langue blanche & fort

chargée. Le 16, l'émétique qu'on lui donna lui fit rendre une grande quantité de matières bilieuses par haut & par bas. La fièvre le reprit à la fin de cette évacuation, & redoubla le soir, mais elle le quitta dans la nuit. Le 17 au matin, il se plaignit de la tête, il avoit des envies de vomir, & sa langue étoit encore plus chargée que les jours précédens. Une saignée faite au bras ne soulagea point le malade. Il étoit très-abattu: une eau de tamarins légèrement aiguisee, lui fit rendre beaucoup de matières. La fièvre le reprit le soir, il fut saigné, la fièvre se passa dans la nuit, mais il eut une chaleur brûlante à la région de l'estomac sous le cartilage xypoïde. Le 18, même effet copieux de l'eau de tamarins, sans diminution des symptômes, il eut quelques coliques dans la nuit. Le 19, il fut tout-à-fait sans fièvre, & se trouvoit mieux: un minoratif, pris ce jour, le purgea beaucoup, mais lui causa de vives coliques; la langue devint très-belle, le pouls bon, & il n'y avoit point de fièvre. Sur les sept heures du soir, il se plaignit de la même douleur brûlante qu'il avoit ressentie la veille à la région de l'estomac, sous le cartilage xypoïde: il n'avoit point de fièvre, le pouls étoit bon: on le saigna, le sang étoit noir & épais en sortant de la veine; il devint sec & rouge en se refroidissant; on lui donna des boissons rafraîchissantes nitrées, & beaucoup de lavemens émolliens. Sur les huit heures, la douleur s'étendit jusqu'au nombril, le pouls se perdit, & les extrémités devinrent froides. On tenta de le resaigner dans cet état, mais il ne put sortir que cinq à six gouttes de sang. L'accablement étoit extrême; la nuit il fut sans pouls avec des sueurs froides. Il rendoit en vomissant, toutes les boissons qu'il prenoit, mêlées d'une grande quantité de matière bilieuse, écumeulé & briquetée; les lavemens étoient rejettés avec les mêmes matières. Les potions huileuses & calmantes, ne produisirent aucun effet. Le 20, à six heures du matin, il prit un bain tiède & fut soulagé. La douleur s'étoit fixée au nombril. A huit heures elle disparut entièrement: mais la soif étoit toujours très-forte: il étoit sans pouls & dans des sueurs froides. Il n'avoit point de fièvre apparente. A onze heures du soir on le remit dans le bain, il ne put le supporter. A minuit & demi, la douleur revint, les extrémités se rechauffèrent: le pouls reparut, & il avoit les yeux vifs & étincelans, la fièvre se talluma. A une heure il devint livide, le pouls se perdit, la chaleur disparut, & il suffoquoit. M. Bertin essaya, encore de le saigner, en lui tenant le bras dans l'eau chaude; mais le sang ne vint point, il tomba dans l'agonie, & mourut.

De l'Imprimerie de la Veuve B A L L A R D , rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 3 Août 1775.

Cette écritte de la Rochelle, le 19 Juillet 1775,
par M. Bouchet, Curé de Laleu.

MONSIEUR, il y a bien de l'imprudence à ajouter foi à l'efficacité d'un remède quelconque, indiqué par les papiers publics, dont les Auteurs n'ont cependant en vue que le soulagement de l'humanité, sans avoir aucune certitude de sa prétendue efficacité. Il y en a encore plus à vouloir en faire usage, sans craindre les mauvais succès ou les suites dangereuses qui en peuvent résulter. Tel est le topique contre la goutte, annoncé dans une de vos feuilles, dans les termes suivans : « On vient de nous communiquer un remède très-simple contre la goutte, qui, dit-on, produit les plus grands effets, appliqué sur la partie malade. Ce topique est composé de pommes de terre cuites dans l'eau, & écrasées entre deux linges; on le continue jusqu'à ce que la goutte soit dissipée ».... *Gazette de santé.*

Le premier Juillet dernier, je ressentis une douleur de goutte au pied gauche, qui augmenta considérablement jusqu'au 10. Me rappelant alors avoir lu dans vos feuilles le remède indiqué ci-dessus, j'en fis usage. Que ne fait-on pas pour se délivrer d'une douleur cruelle ? l'application de ce topique calma beaucoup la douleur, mais fit remonter la goutte au genou. Je fis une application du remède sur la partie souffrante, & je fus soulagé presque au même instant; mais l'effet fut le même que ci-dessus, c'est-à-dire, qu'il fit remonter la goutte à la main, de-là au cou & à toute la partie postérieure de la tête qui enfla considérablement. Quelque violente que fut la douleur que je ressentis alors, je n'osai faire une troisième application du topique, dans la crainte qu'il ne précipitât la goutte dans la poitrine; ce qui eût eu le plus grand inconvénient, par les suites cruelles qui en pouvoient suivre. Je me déterminai donc à souffrir le plus patiemment possible, plutôt que de m'exposer à un danger évident d'une répercussion de goutte dans la poitrine, dont les

deux applications du remède m'avoient fourni la preuve la plus convaincante. Quand on souffre violemment, on veut bien, à la vérité, se procurer du soulagement; mais quand le remède indiqué pour cet effet, produit un effet pire que le mal, ce seroit le comble de la folie, ou du désespoir, que de vouloir en faire un usage, dont les suites sont si funestes.

Il résulte de ce que je viens de vous exposer, que l'application des pommes de terre sur la partie affligée de la goutte, en dissipe réellement & promptement la douleur, mais aussi qu'elle la répercute, & que ce topique est d'autant plus dangereux, qu'en produisant un effet momentané, il expose aux plus tristes inconvénients. Si mes confrères, les goutteux, ont connaissance de ma lettre, ils en feront l'usage, qu'ils voudront. J'ai cru devoir les prévenir contre les effets spécieux de ce topique, par le récit fidèle & sincère de ce que ma propre expérience m'en a fait éprouver».

L'Auteur ce ce remède qui est un des confrères goutteux de M. le Curé de Laleu, nous a prié de proposer à M. le Curé la question suivante.

« Un homme ayant eu plusieurs fois du succès d'un remède qu'il rend ensuite public, si un autre homme en essaye une seule fois sans en retirer le même fruit, doit-il sonner le tocsin contre le remède, semer la méfiance dans les esprits, accuser d'inexpérience ceux qui le publient ? Pour nous, comme auteurs de la *Gazette de santé*, citée par M. le Curé de Laleu, nous pourrions lui observer que le papier public où l'on s'occupe spécialement de la santé des hommes, ne doit pas être confondu avec ceux où l'on annonce quelquefois des recettes sans trop les garantir; mais en le remerciant d'avoir confirmé par l'expérience la propriété calmante des pommes de terre dans les douleurs de la goutte, nous lui demanderons comment il s'est si subitement guéri d'une goutte répercutee deux fois par ce topique, & prête à tomber sur la poitrine. Car il nous paraît, quoiqu'en dise ce respectable Pasteur, que les pommes de terre ne l'ont pas exposé aux plus tristes inconvénients.

De Poitiers, le 23 Juillet.

On apprend de *Monplaisir*, que M. le Marquis de Nieuil, & M. le Marquis de Marcey, viennent de soumettre leurs enfans à l'inoculation ; le premier en faisant inoculer ses trois filles, & le dernier sa fille unique. M. le Marquis de Nieuil a même profité de cette occasion pour faire inoculer trois petits garçons, & une fille de seize ans. On a donné à tous ces inoculés beaucoup de végétaux pour toute nourriture, l'eau froide nitrée, le plus d'air possible, beaucoup de promenades, & cinq à six médecines pendant le traitement, auquel on a ajouté quelques grains de poudre temperante, suivant le besoin de ces huit inoculés. On ajoute que pas un seul n'est couché, excepté la nuit ; qu'alors la fièvre étoit un peu plus considérable, qu'ils n'en ont eu que pendant les trois ou quatre jours qui ont précédé l'éruption, mais qu'on la faisoit tomber en ouvrant la croisée pendant une demi-heure ; qu'enfin la plus jeune des filles de M. le Marquis de Nieuil, tenue plus chaudement que les autres, a eu aussi beaucoup plus de boutons ; mais que la petite vérole a été dans tous les inoculés, benigne & discrète. Une observation faite en même tems fait penser à M. le Marquis de Nieuil qui a publié ces détails pour le bien de l'humanité, que le même traitement devroit être employé pour la petite vérole naturelle. » Le nommé *Bobin*, du village de Bernay, âgé de 33 ans, étoit au treizième jour d'une petite vérole confluente ; on le tenoit renfermé dans son lit ; les boutons de la petite vérole s'aplatissoient, & la poitrine se remplissoit. Ce malade étoit à la dernière extrémité lorsque M. Cochon du Vivier, Chirurgien-Major de la Marine à Rochefort, qui avoit inoculé les enfans de M. de Nieuil, & M. Pallu, Médecin à Poitiers, le virent dans cet état presque désespéré ; ils le firent sur le champ sortir de son lit, où il étouffoit entre les rideaux, & sous toutes les couvertures dont il étoit chargé ; on le transporta dehors, il faisoit frais ; à peine y fut-il une demi-heure, que sa respiration devint plus libre, & recouvrant aussitôt la parole, il assura qu'il se trouvoit incomparablement mieux. Jusqu'alors on lui avoit donné du vin à boire, on ne lui présenta plus que de l'eau froide nitrée ; il fut purgé le jour suivant, & il l'a été plusieurs fois depuis, ayant soin de le tenir toujours à l'air. Dix-jours après il a été dans les champs, quoiqu'il n'eût pas encore recouvré toutes ses forces. Au lieu de bouillons gras & de viande, il n'a vécu que de prunes cuites & de cerises crues. M. de Nieuil joint à cette histoire très-intéressante, une dernière observation, d'une personne qui avoit eu la petite vérole inocu-

lée, qu'on a inoculé depuis, & qui n'a pu contracter une seconde fois cette maladie.

Que penser du secret des Suttons après ces faits ? Est-ce à leur remède qu'il faut attribuer leur succès, ou plutôt n'est-ce pas au régime & à l'air libre ? On trouve pourtant des enthousiastes qui prétendent le contraire, & des dupes qui le croient assez pour payer bien cher une opération qui dépoillée de charlatanerie, vaut peu de chose. Nous avons vu à Paris les Suttons nous imputer la mort du sieur Feuillie, & contredire l'histoire exacte de sa maladie, insérée dans une de nos feuilles ; un homme qui savoit le contraire, signer un certificat contre sa conscience en faveur des Suttons, & le faire signer à d'autres sur sa parole. Enfin les Suttons se faire louer dans des Journaux, tandis que nous recevions le conseil coactif de ne rien lui répondre. Osons publier aujourd'hui l'imposture de ces Charlatans, en renvoyant nos lecteurs aux lettres insérées par J. Sutton, & par Worloch, dans le Journal politique & littéraire. Dans l'une, J. Sutton déclare qu'il est le seul possesseur à Paris des secrets des Suttons, & que ceux qui disent le posséder avec lui en imposent ; tandis que dans sa lettre datée du même mois, le sieur Worloch écrivant dans le même Journal, que lui seul possédoit en France ce fameux secret, traitoit aussi lestement son antagoniste. Osons encore dire avec vérité, que le domestique du sieur Feuillie, après la mort de son Maître, ayant été attaqué d'une petite vérole moins maligne, & traité par le même J. Sutton, est mort dans ses mains & avec ses remèdes, en sept jours de tems, c'est-à-dire une fois plutôt que son Maître, malgré les promesses de cet étranger, le merveilleux de sa méthode, & des certificats mandés.

De Rouen, le 26 Juillet.

Quoique le Parlement de cette Ville eut défendu très-expressément par un Arrêt, de mêler des drogues au cidre, les Marchands ont continué de sophistiquer cette boisson par le mélange de drogues pernicieuses. La peine de laquelle les contrevenans étoient menacés, n'étoit que péculiaire, & c'est ce qui les enhardissoit encore à la contravention ; de là sont arrivés de nouveaux accidens. Mais le Parlement n'en a pas été plutôt informé, qu'il a rendu aussitôt un nouvel Arrêt, par lequel il est ordonné aux Officiers de Police de Rouen, de se transporter incessamment dans les caves & seuils des Marchands de cidre & sur le quai, à l'effet de faire dresser procès-verbal par les Médecins & Chymistes par eux nommés, des ciders qui y sont reposés, & de faire jeter dans la rivière ceux qui, après expérience

faite, seront trouvés mélangés d'ingrédients ou corps étrangers ; la Cour ordonnant en outre aux Officiers de Police dans les Bailleages & Sieges du royaume, d'user des mêmes précautions, & de la même sévérité dans la vente qui sera faite des cidres, menace ceux qui se permettront ces mélanges à l'avenir, de punition pénaire, corporelle, & même de mort ; ce qui peut-être mettra un frein à la coupable avidité de ces empoisonneurs publics. Depuis la publication de cet Arrêt, plusieurs particuliers ont fait deguster leur cidre, qui s'est effectivement trouvé altéré par le mélange des substances pernicieuses.

Il est difficile de réfléchir sur la facilité d'altérer les alimens solides & liquides employés journalièrement à la subsistance des habitans des grandes Villes, sans frémir du danger que courrent les citoyens d'être empoisonnés en détail. On peut mêler de la chaux & du plâtre dans le pain ; le vin & les autres liqueurs peuvent être altérés avec les préparations de plomb, quelquefois même l'eau qu'on boit n'est pas saine ; & les hommes si jaloux de vivre s'obligent à demeurer dans les grandes Villes !

De Paris, le 30 Juillet.

Le 5 du mois dernier, un épileptique tomba au coin de la rue des Saints-Pères & de celle de Bourbon, dans un accès qui le renversa par terre. Un homme qui passoit, suivi d'un chien, courut à son secours. Tandis qu'il essayoit de lui soulever la tête pour le tenir dans une situation plus commode, le chien sauta sur la tête du malade, &, frappé comme d'un coup de foudre, alla tomber à quelques pas delà, saisi de convulsions dont il mourut au bout de trois quart-d'heure. L'épileptique se releva guéri de son accès, au même instant où le chien sentit les premières atteintes de cette attaque. On a ouvert cet animal, dans le corps duquel on n'a trouvé aucune marque d'altération, à l'exception d'un amas d'écume à l'endroit où l'ösophage vient aboutir à l'estomac.

Ce phénomène mérite attention, il peut se faire que le chien ait été frappé de mort subite par des causes indépendantes de l'épilepsie dont il s'agit, & que le moment de la mort de l'animal ait été précisément celui de l'attaque de l'épileptique, par un concours fortuit de circonstances qui les ont fait rencontrer l'un & l'autre dans le même endroit ; il peut se faire encore, & ceci n'est pas invraisemblable, que l'épilepsie puisse se communiquer de cette manière. Quoiqu'on ne regarde pas absolument cette maladie comme contagieuse, il est certain que le peuple qui est le premier observa-

teur dans tous les pays, la regarde comme telle dans quelques Provinces. Il en est un où l'on défend expressément d'approcher l'épileptique & de le toucher. Il en est d'autres où l'on croit que passer par-dessus le corps de l'épileptique dans son accès, c'est s'exposer à être frappé soudain de la même maladie. Ce dernier préjugé qui regne sur-tout dans les Villes maritimes de la Province, semble justifié par ce qui vient d'arriver à Paris. Des Médecins dignes de foi nous ont encore certifié depuis, avoir vu des épilepsies contagieuses. On ne fauroit donc trop inviter les gens de l'art à répéter l'expérience du chien, elle semble prouver qu'il s'établit autour de l'épileptique une atmosphère contagieuse, ou une moffete qui frappe aussitôt l'animal qui s'y trouve placé. Peut-être encore l'électricité pourroit-elle donner l'explication de ce phénomène ; mais il faut que le fait rapporté, soit constaté par de nouvelles expériences, avant de chercher à l'expliquer. On se souvient toujours de l'histoire de la dent d'or.

M. Alphonse le Roy, Docteur & Professeur en Médecine, continue de donner ses conseils & ses soins gratuits aux pauvres femmes & enfants infirmes. Il distribue toutes les semaines à celles qui sont grosses & qui doivent accoucher chez lui, une somme capable de suffire à leur pressans besoins ; après leur accouchement il leur en donne une autre pour se fournir le nécessaire pendant le tems de leur couché, & si quelqu'accident complique cet état, il les voit alors lui-même très-régulièrement, & leur distribue tous les remèdes convenables. M. le Roy réunissant l'enseignement à la pratique, a commencé le 25 du mois dernier des leçons sur les maladies des femmes & des enfants, précédées de la théorie & pratique des accouchemens. On ne fauroit être plus utile à l'humanité, qu'en la soulageant dans les maux qui l'affligent, & communiquant aux autres les moyens de la soulager, acquis par une longue expérience. En embrassant cette carrière avec zèle, M. le Roy doit s'attendre à être jalouse. Mais qu'il envisage bien le but qu'il veut atteindre, sans s'arrêter aux clamours des méchants ; il arrivera malgré l'envie, & le tems justifiant ses vues par des succès, assurera sa réputation, & faire taire les envieux.

Remède contre les gercures des lèvres & des mains.

L'huile de froment a été employée avec succès contre les gercures des lèvres & des mains, ainsi que contre les dattres & la rugosité de la peau. Ce remède très-simple est, pour cette raison, d'une grande ressource à ceux qui vivent à la campagne, sont

exposés aux injures de l'air, & éloignés des secours. Il leur suffira pour obtenir cette huile, de ferer fortement le froment entre des plaques de fer bien chaudes.

Quoiqu'on nous ait accusé d'insérer de vieilles recettes dans notre feuille, nous n'avons pas cru devoir être arrêtés par ces considérations dans la publication de ce remede innocent, connu des gens de l'art, mais ignoré des gens de la campagne qui en ont souvent besoin. Les payssanes qui nourrissent peuvent en faire usage pour les écorchures & les crevasses du mamelon.

L I V R E S N O U V E A U X .

Médecine domestique, &c.

Le peu d'attention que l'on apporte encore communément dans les alliances, qui ne doivent finir qu'avec la vie, détruit plus de familles que ne pourroient le faire la peste, la famine, ou la guerre; & tant que les mariages ne seront contractés que d'après des vues d'intérêt, on verra ce mal se perpétuer.

Il est étonnant que dans les mariages nous fassions si peu d'attention à la santé & à la constitution des sujets. Nos chasseurs savent très-bien qu'un cheval de chasse ne peut être engendré par une rosse, & que l'épagneul ne peut provenir d'un matin hargneux; cela est fondé sur des loix immuables. Un homme qui se marie à une femme d'une constitution maladive, qui descend de parents d'une mauvaise santé, quelles qu'aient été ses vues, ne peut point dire avoir agi prudemment. Une femme attaquée d'écrouelles peut engendrer; mais dans ce cas, ses enfans ne compoiseront qu'une infirmité. Quelle espèce de bonheur un pere pourra-t-il se flatter de goûter alors dans le sein de sa famille? Nous laissons à d'autres à l'usage.

Nos lecteurs sentent de quelle importance il est de méditer ces sages préceptes auxquelles M. Buchan donne plus d'étendue dans son ouvrage. Nous les terminerons par une Observation & des vues du Traducteur, très-capables de justifier l'idée que nous avons donné de ses talents & de son zèle. Je connois, dit M. Duplanil, une Dame mariée depuis peu d'années à un Américain très-riché, mais phthistique. Cette Dame, sans fortune, douée des graces les plus séduisantes, & jouissant de la

santé la plus parfaite, fut tentée de la fortune de cet Américain; elle l'épousa, & en moins de deux ans, elle ne fut plus qu'un cadavre ambulant. J'ai vu une Demoiselle, reste de cinq enfans, dont les frères & sœurs sont morts phthisiques, après avoir perdu leurs peres & meres dans le bas âge, & les gens de l'art en attribuer la cause au pere qui étoit attaqué de phthisie, avant qu'il épousât la mère. Cette Demoiselle, quoique jouissant, quant à présent, d'une assez bonne santé, ne paroît pas à l'abri de cette funeste maladie. Il n'y a personne qui n'ait fait de pareilles observations. Les Villes & même les Campagnes en fournissent tous les jours. N'est-il pas surprenant que le mariage qui est absolument une affaire de police, soit regardé comme au-dessous de l'attention de ceux qui, par état, sont faits pour la maintenir? Si la vigilance des Ministres de la Religion a porté le Gouvernement à créer une loi pour qu'on lui rendît compte des actes que l'Eglise est autorisée à passer, comment ne l'a-t-elle pas engagé à proposer des personnes instruites pour connoître de la santé de ceux qui se destinent au mariage? Il semble que si la sageffe s'est intéressée à avoir combien dans une année il naît de personnes, combien il en meurt, combien il s'en marie, il n'y avoit qu'un pas à faire pour qu'elle désirât s'assurer si les personnes qui se sont mariées cette même année, étoient constituées de maniere à contribuer à la population, à l'uitilité, à la sûreté de l'Etat. Rien ne paroît aussi simple que cette réflexion, & rien ne seroit aussi facile que l'exécution de l'établissement auquel elle devoit donner lieu. Il n'est point de Jurisdiction dans laquelle il n'y ait un ou plusieurs Médecins. Il ne s'agiroit que d'obliger les Curés ou Vicaires de ne jamais marier qu'ils n'aient un certificat d'un Médecin avoué, qui constatât la santé des personnes qui se proposent en mariage; & pour donner à ce certificat plus d'authenticité, il faudroit qu'il fût dressé en présence du Juge ou de son Lieutenant & des personnes intéressées. Le Juge ou son Lieutenant le signeroient conjointement avec le Médecin; le Curé ou le Vicaire en feroient mention dans son acte de célébration de mariage. Il est inutile d'entrer dans le détail des avantages que procureroit un pareil établissement; tout le monde les prévoit & en sent l'utilité.

On soucrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 10 Août 1775.

De Petersbourg, le 26 Juillet.

La Russie a perdu cette année le célèbre M. Model, connu par ses travaux chymiques & par des ouvrages dans ce genre, traduits en notre langue & très-estimés des Gens de l'art. Peu de tems avant sa mort, ce Savant publia un mémoire dans lequel il prouvoit que la rhubarbe, racine connue & très-usitée en médecine, contenoit de la sélénite. Voici comment M. Model dit être parvenu à cette découverte. « Dans une circonstance, ou non-seulement relativement à la Chymie, mais même pour ma santé, je me trouvai dans le cas d'employer de la crème de tartre, il arriva que l'on piloit dans la principale Pharmacie de cette Ville, une certaine quantité de très-belle rhubarbe, (de laquelle poudre une partie qui étoit destinée à un remede particulier, fut délayée dans de l'eau pure, pour être ensuite décantée & verlée dans une vase); l'Eleve s'apperçut qu'il y avoit au fond du mortier une matiere blanche, grossière, approchant du sable, il en fut étonné, & s'imagina que quelqu'un de propos délibéré auroit pu substituer du sable à un certain poids de rhubarbe qu'il auroit enlevé. Il me fit part de son inquiétude, je lui demandai alors de cette pré-tendue matiere sablonneuse; aussitôt que j'en eus dans la main, l'idée que j'avois de la crème de tartre & de la sélénite, fut dissiper le soupçon du sable; cependant je mis un peu de cette poudre dans un petit mortier d'agathe bien poli, je la rendis plus fine assez aisément, & sans que le mortier en parût rayé; alors je remarquai, à l'aide du microscope, que les petites parties de cette poudre étoient effectivement de différentes figures, mais elles avoient été déjà broyées par le pilon. Je l'ai regardée comme une terre calcaire jusqu'à ce que l'expérience suivante m'ait prouvé le contraire. Je fis réduire quatre livres de rhubarbe choisie qui devoit servir à faire l'extrait aqueux par titration, en une poudre plus fine qu'il ne la falloit pour ce travail; après l'avoir délayée dans de l'eau, je la laissai nager, par là

j'obtins une terre indissoluble dans l'eau pareille à celle dont j'ai déjà parlé, qui se précipita au fond du vase, & que je lavai plusieurs fois avec de l'eau bien pure; après l'avoir fait deslecher à une chaleur très-douce, le produit fut de six onces. Je mis six gros de cette terre mentionnée ci-dessus dans un petit creuset neuf, mêlé avec de la poudre de charbon, le tout bien lutté; après une heure de feu je poussai la calcination à une chaleur plus violente: il s'exhalo pendant cette opération une véritable odeur de soufre, & quand la masse fut refroidie, je la fis dissoudre dans de l'eau chaude; après l'avoir filtrée je jettai dans la liqueur du vinaigre distillé, j'obtins un véritable magistère de soufre pendant la précipitation duquel il se répandit, comme l'ordinaire, une odeur d'œufs couvés. Je fis un mélange de trois gros de cette terre séléniteuse avec neuf gros d'alkali fixe de tartre très-pur, je le mis dans un vase de verre avec six onces d'eau pour le laisser digérer, je conduisis ensuite la liqueur jusqu'au moment de l'ébullition, je la décantai la plus chaude possible pour la filtrer, & j'en obtins par une évaporation convenable des cristaux detartre vitriolé très-purs. La même quantité de cette terre séléniteuse, mêlée avec l'alkali minéral, ou sel de soude, à la dose désignée ci-dessus, donna du sel de Glauber. Une once de cette sélénite mise dans un petit creuset bien fermé, chauffé doucement, & entretenu rouge pendant une demi-heure, donna une masse qui, parfaitement refroidie, n'a pesé que deux gros sept grains; elle étoit spongieuse, blanchâtre, & de nature calcaire; elle se dissolvoit peu dans l'acide vitriolique, mais entièrement dans les acides nitreux & marins, sans laisser le moindre dépôt.

Mais soupçonnant que plus la rhubarbe étoit vieille, plus elle contenoit de sélénite, (car j'avois observé qu'avec le tems on y remarquoit davantage des cristaux blancs,) il me tomba alors entre les mains un morceau de très-bonne rhubarbe que j'avois conservée quelques années; il pèsoit deux onces cinq

gros ; je m'en servis pour mon expérience, je la fis piler & la laissai macérer, j'en obtins une once de sélénite, (déduction faite de la pou-
dre la plus subtile qu'il est impossible de séparer de la rhubarbe,) ce qui doit s'entendre également de ce qui vient d'en être dit précédem-
ment. Je me ressouviens à ce sujet d'une autre expérience qui appartient à cette ana-
lyse : il y a quelques années qu'on envoia par ordre du Collège du commerce une certaine quantité de rhubarbe de Chine, appellée *rhubarbe pierreuse* ; elle avoit à l'extérieur un oeil brun-foncé, elle étoit dure, ferme & pétante, en un mot la qualité en étoit fort mauvaise. Après l'avoir brûlée, on remarqua que les cendres étoient très-blanches & approchantes de la chaux ; celui qui étoit chargé de l'inspec-
tion de ce travail, envoia par curiosité un peu de ces cendres à la Pharmacie Impériale, elles étoient sensiblement alkalinnes au goût comme les expériences suivantes vont le faire voir. On lessiva plusieurs fois avec de l'eau bouillante six onces des cendres dont je viens de parler, après la première lotion, elles parurent app-
rocher de la couleur du gipse, la liqueur dé-
cantée filtrée paroisoit jaunâtre, avoit un goût alkalin, faisoit un peu d'effervescence avec les acides, & donna par l'évaporation du total, vingt-quatre grains d'un sel alkali très-sec, mais dont les petits cristaux étoient un peu longs. L'acide vitriolique a dissout peu de ces cendres, & il en est résulté de petits cristaux qui se remarquoient à peine. Les acides nitreux & marins au contraire ont dis-
sout ces mêmes cendres entièrement & sans laisser rien précipiter, les dissolutions conser-
voient la limpidité de l'eau ; la plus douce évap-
oration a laissé à peine appercevoir de véritables cristaux, ce qui donnoit lieu de présummer qu'elles contenoient peu d'alkali végétal ; mais ce qui a resté de liqueur étoit à peu-près comme une gelée qui, après l'excitation à une chaleur plus forte, a produit une masse blanche & sans figure particulière.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Dijon, le 3 Août.

La Bourgogne est de toutes les Provinces de France, celle qui a le plus souffert dans ces derniers tems des maladies épidémiques. Mais comme les sciences y sont cultivées avec distinction, qu'on y aime la médecine, & qu'on en connaît le prix, on a senti plus que dans tout autre lieu la nécessité de parer aux coups meurtriers de ce fléau. En consé-
quence l'Académie de cette Ville, chargée de ce travail par M. de Baquencourt, Intendant de Bourgogne, a adressé une lettre circulaire à toutes les personnes qui exercent l'art de

guérir dans la Province, pour les inviter à s'occuper de cet objet. Ceux qui voudront con-
courir aux vues de cette savante Compagnie, doivent commencer leur travail par l'exposi-
tion topographique du lieu, & des remarques sur la constitution de l'air & ses variations, soit avant, soit pendant la maladie ; passer ensuite à l'examen des alimens dont se sont nourris les malades, pour entrer enfin dans le détail de la maladie. Afin de leur en faciliter la descrip-
tion, l'Académie a cru devoir adopter la divi-
sion connue des maladies en quatre périodes ; le premier d'invasion, le second d'accrois-
sement, le troisième de l'état de la maladie, la quatrième celle de la terminaison, faisant un article à part de la convalescence dans laquelle on peut encore observer bien des choses essentielles à la connoissance des épidémies. Subdivisant ensuite cette première division, l'Académie a voulu que les Observateurs dé-
crivissent séparément les symptômes dans cha-
cun de ces périodes de la maladie, & que l'his-
toire du traitement fût également partagée en cinq parties. Enfin pour ne rien laisser à dé-
sirer, elle a invité ceux qui correspondront à les vues, de joindre à ces observations particulières les observations générales auxquelles l'ensemble des phénomènes auroit pu donner lieu. Et comme trop souvent la peine de dresser & de tenir un registre, arrête dans les cam-
pagnes ceux qui ont d'ailleurs les meilleures intentions de concourir au bien public ; par une suite de sa prévoyance, l'Académie a fait imprimer par colonne le tableau de toutes ces questions, afin que ceux qui voudroient y ré-
pondre n'eussent d'autre peine que d'écrire chaque jour au-dessous de chaque titre le ré-
sultat de leur pratique : ce qui est on ne peut pas mieux vu de la part de l'Académie, & ce qui doit assurer à la Bourgogne des secours effi-
caces dans les maladies épidémiques contre les-
quelles jusqu'à présent il paroît qu'on ne s'est point assez précautionné. Puisquent toutes les Académies de France, suivre l'exemple de celle de Dijon. Le résultat général des travaux de ces différens corps, formeroit un grand ouvrage sur les maladies populaires, plus utile que les sublimes dissertations de Médecine dont on s'occupe tant aux Ecoles, & dont on ne retire d'autre fruit dans les campagnes, que la morte morgue & l'ignorante obstination de certains esprits retrecis qui croient savoir traiter les ma-
ladies parce qu'ils ont retenu quelques mots d'une théorie surannée. Ce n'est point à l'im-
agination, mais au tems & à l'observation que l'art de guérir doit ses progrès. *Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia.*

P. S. Nous venons d'apprendre que l'Académie de Dijon n'a pas dédaigné les efforts que nous avons faits pour répandre les secours

contre les asphyxies ou morts subites , dans notre *Avis au peuple* sur ce sujet. Cette illustre Compagnie a également vu avec plaisir la Boîte fumigatoire décrite dans le même ouvrage ; & M. de Baquenecourt déjà cité , auquel nous avons plus d'une fois rendu dans nos feuilles , l'hommage dû à ses vertus & à ses lumières , sur le rapport avantageux des Savans de Dijon , a invité par une lettre circulaire adressée à ses Subdélégués , toutes les Communautés de sa Province , à se pourvoir de l'instruction & de la boîte.

De Paris , le 7 Août.

Il est peu de personnes qui ne connaissent les maux que cause le vers solitaire , & combien il a été jusqu'à présent difficile d'en délivrer ceux qui y étoient malheureusement sujets. Cependant la veuve Nouffer , établie à Morat en Suisse , possédoit un remede sûr contre ce vers , dont vingt années d'expériences faites sur un très-grand nombre de malades , avoient assuré le succès. Il étoit tems qu'un spéciifique aussi précieux , cessât d'être renfermé dans une seule Ville , & fut au pouvoir d'une seule personne ; c'est ce qui vient aussi d'être exécuté avec toute la prudence & la sagesse qu'exigeoit l'importance de la chose. M. Turgot Contrôleur-général des Finances , & M. Trudaine , ont fait établir une espece d'Hôpital ambulant , chez le sieur Cadet de l'Académie Royale des Sciences ; le remede de la Dame Nouffer a été préparé par ce savant Artiste , & administré aux malades en présence de MM. de Lassone , Macquer , de la Motte , de Jussieu & Carburi , & l'événement a justifié l'attente du Gouvernement éclairé auquel nous en devons la publicité. Voici la maniere de l'administre.

» Ce traitement n'a besoin d'aucune préparation , si ce n'est de faire prendre pour souper , sept heures après un dîner ordinaire , une soupe-panade faite de la maniere suivante :

Prenez une livre & demie d'eau , deux à trois onces de beurre frais , & deux onces de pain coupé en petits moreaux ; ajoutez suffisante quantité de sel pour l'affaiblir , & cuisez le tout à bon feu , remuant souvent , jusqu'à ce qu'il soit bien lié & réduit à une panade. Environ un quart - d'heure après on donnera au malade deux biscuits moyens & un verre de vin pur , ou avec de l'eau , ou de l'eau toute pure s'il ne boit pas de vin à son ordinaire. Si le malade n'avoit pas été à la garde - robe ce jour-là , ou qu'il fut resserré , ou sujet aux constipations , on lui fera prendre un quart - d'heure du une demi-heure après le souper , le lave-ment suivant : Prenez une bonne pincée de feuilles de mauve & de guimauve , faites-les bouillir un peu dans une chopine d'eau , ajou-

tez-y un peu de sel commun , passez-le & méllez-y deux onces d'huile d'olive.

Le lendemain matin , huit à neuf heures après le souper , on donne au malade le spéciifique suivant : Prenez trois gros de racine de fougere mûre^(a) réduite en poudre très-fine , méllez-la à quatre ou six onces d'eau distillée de fougere ou de fleurs de tilleul , & faites-la avaler toute au malade , rinçant deux ou trois fois le gobelet avec de la même eau , afin qu'il ne relise plus de poudre ni dans le verre ni dans la bouche. Pour les enfans , on diminue la dose de cette poudre d'un gros.

Si le malade , après avoir pris cette poudre , avoit quelques nausées , il pourra mâcher un peu de citron confit , ou autre chose d'agréable , ou se rincer la bouche avec quelque liqueur , mais il observera de ne rien avaler ; il respirera aussi par le nez l'odeur d'un bon vinaigre : si nonobstant cela il avoit des renvois de la poudre , & des envies de la rendre , & qu'il en montât jusqu'à la bouche , il la ravalera & fera son possible pour la garder. Enfin s'il étoit forcé de la rendre en tout ou en partie , il reprendra dès que les nausées auront cessé , une seconde dose de la même poudre , pareille à la première. Deux heures après que le malade aura pris la poudre , on lui donnera le bol suivant : Prenez panacée-mercurielle & résine seche de scammonée d'Alep , de chacune douze grains ; gomme - gutte , cinq grains ; faites une poudre très-fine de ces trois drogues , & incorporez-la avec une quantité suffisante de confection d'hyacinthe , pour en faire un bol d'une consistance moyenne.

Telles sont les doses du purgatif dont on se sert ordinairement ; celle de la confection est de deux scrupules à deux scrupules & demi. Pour les personnes d'une constitution robuste & difficiles à purger , ou qui ont pris auparavant de forts purgatifs , on a fait entrer dans le bol la panacée- mercurielle & la résine de scammonée , à la dose de quatorze à quinze grains chacune , & la gomme-gutte à la dose de huit grains & demi. Pour les personnes foibles , sensibles à l'action des purgatifs , faciles à purger , & pour les enfans , les doses doivent être diminuées suivant la prudence du Médecin. Dans un cas où toutes ces circonstances se réunissent , on n'a donné que sept grains & demi de panacée-mercurielle , & autant de résine de scammonée , avec la quantité suffisante de confection d'hyacinthe & sans gomme-gutte. Encore a-t-on donné ce bol en deux fois , c'est-à-dire moitié deux heures après la poudre , & l'autre moitié trois heures après ,

(a) *Filix non ramosa dentata*. C. B. Pin. & Inst. R. H. *Polyodium flix mas*. Lin.

parce que la première n'avoit presque point opéré. Immédiatement après le bol, on donnera une ou deux tasses de thé vert léger; & dès que les évacuations commenceront, on en donnera de temps en temps une tasse, jusqu'à ce que le ver soit rendu. C'est seulement après qu'il l'aura été, que le malade prendra un bon bouillon, & quelque tems après un second, ou une petite soupe. Le malade dinera ensuite librement, & se conduira tout ce jour-là, & à son souper, comme on le doit dans un jour de médecine; mais si le malade avoit rendu en partie le bol, ou que l'ayant gardé environ quatre heures, il n'en fût pas assez purgé, il prendra depuis deux gros jusqu'à huit, de sel de Sedlitz ou d'Angleterre, dissous dans un petit gobelet d'eau bouillante.

Si le ver ne tombe pas en un paquet, mais file, ce qui arrive particulièrement lorsqu'il est engagé, fut-tout avec son col ou filet, avec des glaires tenaces, le malade ne doit pas le tirer, mais rester sur son bassin, & boire du thé léger un peu chaud. Si le ver pendoit long-tems sans tomber, & que le purgatif n'opérât pas assez, on donnera au malade du sel de Sedlitz, comme on vient de le dire, ou d'Angleterre, & on le fera rester patiemment sur le bassin, jusqu'à ce que le ver soit tombé. Si le ver ne paroîssoit pas jusqu'à l'heure du dîner, & que le malade eût bien gardé la poudre & le purgatif, il dinera également; vu que quelquefois, mais rarement, le ver sort dans l'après-dîner. Si le ver ne paroît point de tout le jour, ce qui n'arrive guère que lorsqu'on a rendu en tout ou en partie, la poudre ou le purgatif, ou qu'il a opéré trop foiblement, le malade soupera comme le soir précédent, & sera en tout traité de même. Et si le ver ne paroît pas même dans la nuit, le malade prendra le lendemain à la même heure, la poudre comme dans le jour précédent, & deux heures après, six à huit gros de sel de Sedlitz ou d'Angleterre, & sera en tout traité comme la première fois.

Il arrive quelquefois que le malade lorsqu'il est sur le point de rendre le ver ou un peu avant, ou immédiatement après une forte évacuation, éprouve une sensation de chaleur autour du cœur & de défaillance ou d'angoisse; il ne faut pas s'en inquiéter, cet état cesse promptement, il n'y a qu'à laisser le malade tranquille, & lui faire respirer du bon vinai-gre. Si le malade rendoit le ver avant d'avoir pris le purgatif, par la seule action de la poudre, on ne lui donnera que la moitié ou les trois quarts du bol qu'on lui avoit préparé, ou on le purgera avec du sel de Sedlitz ou d'Angleterre. Enfin si après avoir fait rendre par ce traitement un Ténia, on s'apercevoit

qu'il en reste un second, on traitera quelques jours après le malade une seconde fois, précisément de même.

Ce traitement bien dirigé a constamment un heureux succès en peu d'heures; on en a fait l'essai sur cinq sujets. Les Ténia contre lesquels ce spécifique & cette méthode ont été proposés, & qu'ils font rendre d'une manière si prompte, sont ceux qui ont les articulations ou jointures, ou anneaux courts (b); ce traitement n'est pas de la même efficacité contre les Ténia dont les articulations sont longues, appellés communément *vers cucurbitins*. (c).

Pour déraciner ces vers, il faut répéter le même traitement plus ou moins de fois, & plus ou moins souvent, selon les circonstances du mal & la disposition du malade: un de ceux sur lesquels on a fait nos expériences, n'a plus rendu de vers au troisième traitement.

Les Savans auxquels nous devons ces détails, promettent de donner incessamment au public des connaissances plus étendues de ce traitement, de la préparation des remèdes qu'ils composent, de l'application qu'ils en ont faite, & des différences des Ténia. Ils se flattent ainsi de mettre la guérison de ces vers à l'abri de l'obscurité & de l'oubli dans lequel elle étoit tombée, & d'où elle est tirée par la bienfaisance du Roi. Puissent des recherches si utiles se multiplier sous ce nouveau règne, le zèle des gens de l'art se réveille, un Ministère éclairé les encourage, un Roi bienfaisant les soutient. N'en doutons pas, la Médecine prendra bientôt une forme nouvelle, & déjà grâces aux soins patriotiques de M. Turgot, la même main qui allège le poids de l'impôt sur le peuple, en détourne aussi les maladies.

(b) *Tenia prima*. Plateri prax. med. *Tenia* proprement dit. *Tenia* à conduit. *Solium* à épine ou à nœuds. Andry, des Vers. *Tenia prima*. Le Cletc, Hist. des Vers, pl. 5, f. 1; pl. 6, f. 2; pl. 7, f. 1; pl. 8, f. 1, 2 & 4. *Tenia vulgaris*, & *Tenia lata*. Lin. Syst. nat. *Tenia* à anneaux courts. Bonnet, Mémoires présentés à l'Académie des Sciences, t. I. *Tenia acephala*, & *Tenia capitata* Vogel de cogn. & cur. c. h. affect.

(c) *Tenia secunda* seu *Vermis cucurbitinus*. Plater, ibid. *Lumbricus latus*. Tyson. Act. Engl. 1683, n° 146. *Solium* sans épine. Andry, ibid. *Vermis cucurbitinus* Vallisnieri. *Tenia secundi generis*. Le Clerc, ib. pl. 1, A. & pl. 2. *Tenia* à anneaux longs. Bonnet, ibid. *Tenia osculis marginalibus solitaria*. Lin. ibid. *Tenia cucurbitina*. Vogel, ibid.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 17 Août 1775.

Fin de l'article de Petersbourg, le 2 Août.

APRÈS avoir démontré l'existence de la sélénite dans la rhubarbe, M. Model a voulu savoir si cette substance se trouvoit toute formée dans toutes les espèces de rhubarbe, lorsqu'on tire cette racine de la terre, ou bien si elle s'y formoit ou s'y laissoit appercevoir avec le tems par la présence de la terre, de la chaux dans cette substance. Pour cet effet il eût fallut pouvoir se transporter en Chine, & analyser sur les lieux cette racine fraîche nouvellement déterrée. Ne le pouvant pas, M. Model s'en est tenu à l'examen de celle que l'on cultive à Petersbourg, connue sous le nom de *Rhabarbara vera palmata*. Le morceau qu'il s'en est procuré, considérable par son épaisseur, & doué de toutes les qualités de la bonne rhubarbe, laissoit appercevoir aux yeux, ainsi qu'au microscope, beaucoup de petites parties blanches que l'on pouvoit regarder comme salines. Cependant après en avoir pilé & lavé une partie, suivant le procédé déjà suivi, il ne paroiffoit aucun vestige de sélénite ; le tout se dissolvoit dans l'eau, & quoique l'on vit une terre blanchâtre surnager, elle étoit trop légère pour qu'il fût possible de la séparer de la rhubarbe.

De cette seconde expérience, M. Model passe à l'examen de l'origine de cette terre calcaire, pour savoir si elle se présente comme sélénite, ou bien si elle se forme en même tems que la plante. Voici comme il résout ce problème. » Il n'y a pas de doute de la présence de la terre calcaire dans les végétaux, en plus ou moins grande quantité dans une plante que dans l'autre ; on en trouve la preuve dans l'analyse des cendres des végétaux. Reste enfin à savoir d'où vient dans la rhubarbe l'acide vitriolique qui constitue la sélénite ? Nous ne suivrons pas M. Model dans ses conjectures ; il convient qu'il n'a rien de certain à cet égard ; & nous nous écarterons trop de notre objet si après avoir fait connoître d'après cet habile Chymiste la présence de la sélénite dans la

rhubarbe, nous nous appesantissons sur des recherches dont le fruit étranger à nos feuilles se reduroit à des données incertaines. Plus la rhubarbe est vieille, plus elle est chargée de sélénite ; la bonne rhubarbe conservée dans un endroit sec, augmente beaucoup de son poids ; ce qui joint à plusieurs autres raisons, fait croire à M. Model que la terre saline des plantes peut perdre avec le tems sa salinité, & par son analogie avec celle de la chaux, se combiner avec l'acide universel, soit avec l'acide universel communiqué par l'air ambiant, soit avec l'acide que les plantes contiennent.

Dans tous les traités de matière médicale, on attribue à la rhubarbe des vertus singulieres, je pourrois même dire toutes opposées ; on la dit purgative, ensuite astringente, enfin corroborante ; cependant on entend souvent répéter que la rhubarbe, sur-tout en substance, ne convient point aux personnes attaquées d'hémorroïdes. Il faut néanmoins convenir que plusieurs ont cru qu'il y avoit dans la rhubarbe quelque chose qui les empêchoit de la regarder comme un remède universel & divin ; effectivement la plus grande partie s'est apperçue qu'elle contenoit quelque chose d'indissoluble qu'ils regarderent comme une terre ; d'autres crurent que ce qui la rendoit purgative, étoit très-volatil, & par conséquent ne restoit pas dans les préparations où elle entroit, & sur-tout dans l'extrait ; pour ce qui est des vertus astringentes & corroborantes, ils l'attribuerent à une terre inconnue jusqu'à présent. M. Model laisse aux Praticiens à décider sur les bons effets que doit produire la sélénite dans l'économie animale ; elle ne convenoit point à la délicatesse de son tempérament, quoique ce Chymiste scût bien que dans l'ancienne médecine on l'employoit communément contre les dysenteries, dans les diarrhées, & que même encore certains tempéramens se trouvent très-bien de son usage.

Ce Mémoire vient d'être traduit en notre langue, par M. Demoret fils, Apothicaire,

qui, sur les traces de M. Parmentier, Apothicaire - Major des Invalides, se distinguant dans la profession de son art, employe utilement la connoissance qu'il a des langues étrangères, pour enrichir la patrie des recherches utiles des Savans des autres pays.

Lettre de M. Desmery, Docteur en Médecine à Amiens, au sujet des cols garnis de carton, adressée à M. Dufour, Médecin à Noyon, du 24 Juillet 1774.

» Dans le moment même où je me rappellois un grand nombre d'observations qui constatent l'abus des cols garnis de carton, j'ai été charmé de trouver de mon sentiment un Confrere éclairé, ami de l'humanité, & qui, par son état, en est le conservateur.

Telle est, Monsieur, la force des préjugés : des observations solides ne sont pas quelquefois persuasives, & des conjectures frivoles entraînent les esprits. Long-tems avant M. Winslow, Charles Etienne & Riolan, &c. s'étoient élevés contre l'usage des corps baleinés, destinés à redresser la taille, ou à en cacher les défauts : la méthode salutaire d'élever les enfans sans maillots & sans aucune gêne, l'abus d'avoir une chaussure trop étroite qui déforme les doigts des pieds, & produit des cors, passent encore aujourd'hui chez bien des gens pour des paradoxes philosophiques, tant il est vrai, M., que le préjugé a toujours été la raison des sots. De la promptitude & de la continuité du mouvement progressif du sang, dépend la liberté des fonctions nécessaires à notre existence; bien des causes souvent inconnues, dérangent cette heureuse harmonie. Pourquoi multiplierions-nous ces causes toujours meurtrices, en gênant par des ligatures ou par des compressions, le cours du sang dans les veines? Les veines ont des tuniques peu élastiques, plus souples & plus aisées à distendre que celle des artères; or, les veines jugulaires externes sont situées le long des parties latérales du cou, & ne sont couvertes que de la peau, de la graisse & des muscles peau-ciers. Ces défenses sont - elles suffisantes pour s'opposer à la compression des cols garnis de carton qui posent immédiatement sur ces veines avec d'autant plus de force, qu'ils deviennent des points d'appui nécessaires pour ne point gêner la respiration, & que le carton trop raide ne se lâche point comme la mouseline; les deux jugulaires internes qui descendent le long de la partie intérieure du cou, rapportent du dedans de la tête le sang qui y est apporté; mais comme elles se joignent à la partie inférieure du cou avec les jugulaires ex-

ternes pour former, par leur réunion, un même tronc, il suit nécessairement que le sang porté au cerveau par les artères carotides & vertébrales, en est ramené par les jugulaires internes & des parties extérieures de la tête par les jugulaires externes; ainsi le danger du sang retardé dans son cours, ne regarde point seulement les parties extérieures de la tête; mais ce qui rend ce danger plus éminent, est que ce retardement peut entraîner les maladies du cerveau les plus dangereuses & presque toujours mortelles. Vous savez, Monsieur, la quantité de sang qui se porte au cerveau; les vaisseaux qui s'y distribuent, sont revêtus de tuniques moins fermes que dans les autres parties: la substance est si molle & a si peu de ressort, qu'elle a peine à soutenir l'effort des injections. Que de craintes pour les engorgemens les plus funestes! J'ai vu souvent des jeunes gens qui se procuraient des couleurs plus ou moins vives, un battement plus ou moins visible des artères carotides, selon qu'ils serroient plus ou moins leurs cols garnis de carton. Ce serrement, quelque gradue qu'il soit, démontre la difficulté que le sang trouve à se faire jour par les jugulaires, & les efforts que font les carotides pour vaincre cet obstacle. Ces détails qui ne sont point pour vous, Monsieur, m'ont paru nécessaires pour faire connoître l'usage pernicieux des cols garnis de carton; & pour convaincre les incrédules, je ne rapporterai qu'un exemple recent, absolument conforme au vôtre, à l'exception d'une manie furieuse que le malade autoit pu éprouver, sans une évacuation hémorroïdale que je tâchai de procurer.

M. B ***, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Luxembourg, âgé de 40 ans, philosophe dans sa conduite comme dans ses principes, de la haute taille & d'un bon tempérament, obligé de porter de ces mêmes cols garnis de carton, éprouva, pendant l'espace de trois mois au moins, des éblouissements, des tintemens d'oreilles, des maux de tête, accompagnés de violens étourdissements; son regard, naturellement fier, devint dur, le visage haut en couleur, la parole brusque & lacônique, un ton de colere, point de sommeil, toujours triste & de mauvaise humeur, tous symptômes que j'attribuai d'abord à une suppression d'hémorroïdes, auxquelles le malade étoit autrefois sujet; mais quand je vis que le retour des hémorroïdes ne calmoit en aucune maniere la fureur des symptômes, je trouvai la vraie cause dans l'usage de ces malheureux cols garnis de carton qu'il quitta, n'en conservant que la forme. Alors le gonflement de la tête, les engorgemens légers des glandes, & les autres symptômes beaucoup plus graves,

se diffèrent par les saignées du pied, une diète rafraîchissante, l'usage des délaysans & de doux apéritifs, & sur-tout des bains. C'est votre pratique, Monsieur: les Médecins praticiens le reconnoissent toujours.²²

De Paris, le 14 Aout.

Les maladies de la peau continuent à regner. On a observé & l'on observe encore des éré, sipeles & des petites véroles en général aisez confluentes, mais point dangereuses. Nous remarquerons à ce sujet, que l'on ne doit pas s'effrayer du gonflement de la tête & de celui des mains qui succède au premier. Cet avis ne regarde point les gens de l'art, il tend à rassurer les malades & ceux qui étant étrangers à la Médecine, s'épouventent de ce symptôme & cèdent aux instances des femmelettes & des ignorans, qui profitant de ce moment d'affront des parents, se permettent alors de faire des remèdes tant extérieurs qu'intérieurs, toujours inutiles, & trop souvent meurtriers. Ces pré-tendus amis des malades en sont les plus cruels ennemis.

Il regne avec ces premières maladies des inflammations de poitrine & des fièvres intermittentes accompagnées de ce dernier symptôme. Nous avons observé des douleurs de rate & des mouvements violens, qui n'étoient que des symptômes de fièvres intermittentes. La saignée & les adoucissans réussissoient peu; le quinquina seul faisoit des merveilles. Pareille chose est arrivée dans les fièvres d'accès accompagnées d'inflammation de poitrine. En général toutes les maladies aigues qui regnent dans cette saison doivent être rangées dans la classe de celles d'Automne. Ce ne sont le plus souvent que des fièvres intermittentes renforçées, dont les accès rapprochés & violens ont l'apparence d'une fièvre continue, & contre lesquels les remèdes ordinaires échoueroient si l'on n'avoit au plus tôt recours au quinquina qui en est le véritable spécifique.

Le sieur Rouziés, Chirurgien à Martel en Guercy, Vicomté de Turenne, actuellement à Paris, a présenté à l'Académie Royale de Chirurgie, un moyen d'assujettir le bras d'un enfant en bas-âge, sur l'avant bras d'un adulte; l'Académie a déclaré ce moyen très-ingénieux, & propre à favoriser la saignée des petits enfans, dans lesquels cette opération devient d'autant plus délicate, que la faiblesse de cet âge ne leur permet pas de sentir le danger qu'ils courront par leur imprudente vivacité. Nous donnerons incessamment la description de ce moyen simple, facile & ingénieux.

Nous apprenons de Versailles, que la Compagnie de MM. les Maîtres en Chirurgie de cette Ville, a délibéré qu'il letoit fait cette année, publiquement & gratuitement en faveur des Elèves en Chirurgie, & des aspirantes Sages-Femmes, un Cours théorique & pratique de l'art des accouchemens, dans lequel toutes les matières relatives à la Chirurgie légale seront traitées, & que le plan de ces leçons a été confié à MM. Charrière, Martigues & Gauchez, Chirurgiens habiles, très-capables par leur connoissances, de répondre aux vues utiles de cette compagnie. Ce cours a commencé le 7 du présent mois, & sera continué les lundi, & samedi à quatre heures précises dans la Chambre d'assemblée des Chirurgiens de Versailles.

LIVRES NOUVEAUX.

Physique du monde démontrée par une seule cause & un seul principe, communs à tous les corps en général, propres à chacun d'eux en particulier, & prouvée par l'expérience; par M. Deshayes, Docteur en Médecine, Médecin ordinaire de la Maison du Roi. A Versailles, chez Blaizot; & à Paris, chez Valade, in-8°. 1775.

Consultation de la Faculté de Médecine de Paris; en faveur des Enfans-trouvés de l'Hôpital d'Aix en Provence. A Paris, de l'Imprim. Royale, in-4°. de 18 pag.

Les Recteurs de l'Hôpital Saint-Jacques en Provence, affligés de perdre tous les ans la moitié des enfans qui sont reçus dans cet Hôpital, se sont adressés à M. de Lieutaud, premier Médecin du Roi, pour savoir le parti qu'il falloit prendre contre une aussi grande mortalité. Ce respectable Archiatre désirant donner à la Faculté de Médecine de Paris, à laquelle il a voulu être attaché, une marque de sa confiance, a adressé la lettre des Recteurs de l'Hôpital S. Jacques d'Aix.

Ils y observoient, 1^o. qu'ils ne leur étoit pas possible de se procurer un nombre suffisant de Nourrices prêtes à allaiter l'enfant au moment qu'il entre dans l'Hôpital, & qu'en attendant qu'ils en eussent trouvé, ils étoient obligés d'en faire nourrir trois ou quatre en même temps par une seule femme; 2^o. que le lait des animaux étant peu abondant & de médiocre qualité dans ce climat, ils étoient privés de cette ressource, ou du moins qu'elle étoit bornée au lait de chevre, dont l'expérience les a convaincus que les enfans ne retireroient aucun avantage réel, puisque de ceux qui ont été restreints à cette nourriture, on n'en a pas vu vivre au-delà de quatre mois, & qu'à l'ou-

verture de ceux qui sont morts, on a trouvé leur estomac rempli d'une masse caillée & infecte; 3°. que les essais faits avec le pain cuit & la bouillie, que les papiers publics avoient annoncés, avoient été aussi infructueux; 4°. enfin qu'étant impossible de donner des Nourrices à ceux de ces enfans qui sont visiblement attaqués de mal vénérien, ou que l'on soupçonne de l'être, ces malheureux étoient des victimes nécessairement dévouées à la mort.

En conséquence ils ont demandé, 1°. que pour éviter tout jugement inconsidéré sur l'existence de la maladie vénérienne dans un enfant qui vient de naître, on indiquât les signes certains & non équivoques (s'il y en a) qu'un enfant porte le germe de cette maladie, qu'il peut communiquer à sa Nourrice; 2°. quelle méthode on devroit employer pour guérir promptement ceux qui en seroient attaqués; 3°. quelle nourriture leur étoit le plus convenable au défaut du lait de femme, & dans les circonstances observées ci-dessus.

Voici la réponse de la Faculté.

Réponse à la première question. » Il est impossible de reconnoître le germe caché de la maladie vénérienne, & ce n'est que par ses symptômes que son existence se manifeste; la débauche des parents peut bien faire naître des doutes sur la santé du nourrisson, mais il y a loin encore du doute à la conviction. L'incertitude sur l'infection des enfans s'accroît d'autant plus, qu'il est rare de voir les nouveaux-nés porter des marques de vérole. Le plus souvent ils viennent au monde très-sains en apparence, ce n'est qu'au bout de huit, dix, douze jours, & quelquefois un mois, que la maladie s'y développe, sur-tout quand la mère a eu la précaution de faire usage du mercure pendant sa grossesse; car alors soit que la maladie n'ait été que palliée, soit que la guérison en ait été radicale, l'apparition des symptômes dans l'enfant est tardive, & ces symptômes sont le plus souvent dénaturés. MM. les Consultans ont encore remarqué que quoique la cure de la mère ait paru complète, cette certitude ne s'étend pas toujours sur celle de l'enfant, auquel il surviennent des accidens qui peuvent être vénériens, quoiqu'ils paroissent tenir tantôt des humeurs froides, tantôt du rachitis, tantôt d'autres maladies.

Il ne reste donc d'autre précaution à indiquer que celle d'une vigilante police par laquelle il soit ordonné qu'à l'avenir tous les Accoucheurs, Sages-Femmes ou autres personnes qui recevront les enfans, soient tenus de détailler fidèlement l'état de la mère & les mœurs des parents, dans un billet attaché au bras du nouveau-né; encore ce dernier moyen est-il sujet à tant de méprises, qu'il ne mérite qu'une foible confiance. Au défaut de signes non équivoques de l'existence du virus vénérien dans les enfans nouveaux-nés, il est un parti que la prudence & l'humanité ordonnent, c'est de n'approcher du sein des Nourrices que les Enfants-trouvés, dont la santé est garantie par la très-grande certitude de celle des parents, & d'alimenter d'une autre manière ceux qui sont suspects; car les donner à allaiter dans le doute, ce seroit exposer sans celle des Nourrices saines à contracter le mal vénérien, & quelle que soit la commisération pour ces infortunés, il n'est jamais permis de compromettre la santé d'un adulte utile à la patrie, pour sauver les jours, incertains d'ailleurs, d'un enfant qui peut-être ne rendra jamais aucun service à l'Etat.

S'il est sage d'interdire aux Nourrices l'allaitement des enfans suspects, il est bien plus important de réformer l'abus où l'on est dans l'Hôpital S. Jacques, de donner plusieurs nourrissons à une seule Nourrice; outre l'infection personnelle & inévitable de cette femme, celle de tous les enfans qu'elle allaiteroit seroit une suite nécessaire de ce pernicieux usage, s'il arrivoit que l'un des enfans allaités fut vêrolé: d'ailleurs le lait d'une seule Nourrice partagé entre quatre ou cinq nourrissons, ne peut être ni assez abondant ni assez substantiel; il faut alors suppléer à ce double défaut, par l'addition d'une autre nourriture, ce qui est sujet à beaucoup plus d'inconvénients, que la manière de les nourrir sans les allaiter du tout.

En rendant compte de cette Consultation, nous n'avons pas perdu de vue la *Médecine domestique* de M. Buchan, nous aurons soin de joindre l'avis de la Faculté sur l'éducation & les maladies des enfans, ce qui pourra y avoir rapport dans l'ouvrage de M. Buchan, auquel nous reviendrons dans la suite pour faire connaître à nos lecteurs les détails intéressans qui s'y trouvent, concernant les maladies des ouvriers.

On souhaitera en tout temps pour cette Gazette, à Paris, chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

— au 1^{er} lug. De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 24 Août 1775.

De Londres, le 10 Août.

M. Percival Pott de la Société Royale de Londres, avantageusement connu par plusieurs ouvrages de Chirurgie, vient de publier de nouvelles observations concernant la cataracte, les polypes, le cancer du scrotum, les différentes espèces de hernies, & la mortification des pieds. Ce Chirurgien habile y discute avec solidité, les opinions proposées par différens Auteurs sur les maladies dont il s'y occupe. On remarque surtout à l'occasion de la gangrene des pieds, que M. Percival l'a souvent combattue inutilement avec le quinquina, & qu'au lieu de stimulans & de spiritueux en pareils cas, il a employé avec plus de succès, les calmans & les assouplissans, tel que l'opium. Enfin le même Auteur recommande expressément comme très-utile l'usage du lait chaud, pour blassiner les parties mortifiées.

Tandis qu'on établit en cette Ville une théorie nouvelle sur la découverte également récente de l'air fixe, M. Pistoï, Professeur de Mathématiques en l'Université de Sienne, a publié dans cette dernière Ville, un ouvrage qui contredit ouvertement l'existence de cet air, il explique avec Neuton, Keil & Freind, par les loix de l'attraction, la maniere dont l'air & le feu se fixent dans les corps; & ne veut point que l'air fixe soit d'un genre particulier, & entièrement différent de l'air commun; adopter ce nouvel élément, c'est multiplier les êtres sans nécessité, parce que, selon M. Pistoï, de tous les phénomènes relatifs à l'air en général, il n'en est aucun qui ne puisse s'expliquer par l'air commun. On ajoute que l'Auteur a renouvelé les expériences les plus curieuses de Boërrhave, Boyle, Hales, Piesteley, Macbride, &c. sur l'air & le feu, & qu'il en rapporte même quelques-unes entièrement neuve, & qui lui sont propres.

Il seroit bien étonnant que l'air fixe dont on a fait tant de bruit depuis peu, avec lequel les Physiciens ont cru pouvoir expliquer tant de choses, & dont les Médecins ont es-

peré tirer un grand avantage dans le traitement des maladies, il seroit bien étonnant que cet air n'existaît point tel qu'on a cru l'apercevoir. Une dispute semblable à celle qui s'élève entre les Physiciens Anglois & le Médecin de Vienne, vient de s'engager en France, où l'air fixe a aussi de partisans, dont le témoignage est d'un très-grand poids; quelque soit le résultat de cette diversité d'opinions & de recherches, s'il faut revenir sur ses pas, & ne pas adopter la dénomination d'air fixe donnée à cette substance singulière par ses phénomènes, si les effets salutaires & nuisibles qu'on lui a reconnu ne varient pas, du moins l'utilité publique n'y perdra rien, & ce ne sera pour lors qu'une dispute de mots.

De Narbonne, le 12 Août.

M. Ferrand, Maître en Chirurgie de cette Ville, nous a adressé une observation rare & très-intéressante. Le malade qui en fait le sujet, étoit sujet depuis six ans à des rétentions d'urine occasionnées par des hypersarcoses dans le canal de l'urethre, suite ordinaire des gonorrhées vénériennes négligées ou mal guéries; ces obstacles s'étoient si fort multipliés depuis environ six mois, que le malade n'urinoit que goutte à goutte avec les plus grands efforts. Les tentatives réitérées qu'on avoit faites pour le sonder avec l'algalie, & celles qu'il avoit faites lui-même avec des bougies mordantes, avoient occasionné des irritations & des inflammations si considérables, qu'il restoit souvent deux fois vingt-quatre heures sans uriner. Le 4 du mois de Mars dernier, son mal empira à un tel point, qu'il resta quatre jours sans uriner; les efforts impuissans qu'il faisoit pour rendre l'utine, excitoient des convulsions dans tous ses membres, l'extrême tension & inflammation, tant de la vessie que des parties qui l'avoisinent, la chaleur, l'acrimonie des urines purulentes, & plusieurs autres symptômes formidables, donnerent lieu à plusieurs abcès gangreneux, & à dix-neuf fistules urinaires en différentes régions de cet

organe, par lesquelles couloient en bouillonnant les urines purulentes. Il en avait neuf aux environs de la région hypogastrique, fix à la marge de l'anus, qui communiquoient avec l'intestin rectum, & qui donnaient naissance tant aux excréments liquides qu'aux urines; enfin quatre au périnée, entourées de plusieurs tubercules gros comme des noix. Le malade étoit jaune & bouffi par tout son corps, suite ordinaire d'un empâtement général dans le tissu cellulaire; il avoit encore une impuissance d'aller à la garde-robe, suivi d'un teneinte douloureux & continu... Ayant visité le malade, M. Ferrand trouva au tact en pressant la verge avec le pouce, & le doigt indicateur, des éperces de noeuds dans le trajet du canal de l'urethre, depuis la fosse naviculaire jusqu'au veru montanum.... L'indication curative de la maladie sembloit se présenter naturellement; il n'étoit question que de détruire les obstacles du canal de l'urethre pour procurer aux urines le cours ordinaire, mais l'état déplorable où étoit le malade, ne rendoit point ce remède praticable. Tel fut l'avis de M. Sallier, Docteur en Médecine de l'Académie des Sciences de Montpellier, & celui de M. Bourguet fils, célèbre Chirurgien de Beziers, qui avoit déterminé le malade de se rendre chez M. Ferrand, pour être plus à portée d'être secouru. Après l'avoir préparé pendant quelque tems par un régime analogue à la maladie, par la crême de riz faite au bouillon, des œufs frais avec un peu de pain, les bains, les lavemens émolliens, de l'atisanne & autres temperans & adoucissans, & quelques légers purgatifs, M. Ferrand mit le malade à l'usage des bougies suppurratives qui, continuées pendant un mois & demi, rétablirent le cours des urines par la voie ordinaire. Lorsque les obstacles furent totalement détruits par une suppuration abondante, il acheva la cure par l'usage des bougies dessicatives, & par des lavemens mercuriels, qui agirent si efficacement sur la substance des membranes de la vessie, & sur celles de l'intestin rectum, qu'ils procurerent pendant plus de quinze jours des évacuations purulentes parmi les urines chargées de petites portions de membranes de la vessie corrompue. Enfin toutes les fistules se sont cicatrisées insensiblement, & la guérison de cette maladie a été parfaite en deux mois & demi; le malade jouit depuis de la santé la plus parfaite.

Cet exemple qui doit engager les gens de l'art à ne pas négliger, comme on le fait trop souvent, les maladies de l'urethre, sert à déterminer plus particulièrement le cas où il faut faire usage des bougies; les excroissances qui se forment dans l'étendue du tissu cellulaire de l'urethre, sont curables par ce moyen, les

callosités & le gonflement skirreux des protates & du verumontanum, résistent aux bougies, ou plutôt ils en deviennent plus opiniâtres. Ce qu'on trouve de merveilleux & d'étonnant dans cette observation, c'est la guérison radicale de toutes ces fistules, sans aucun topique extérieur, & sur-tout sans aucune opération. A la rigueur pourtant, ces sortes de guérison ne sont pas sans exemple. On sera plus étonné sans doute de voir les lavemens anti-vénériens employés ici avec succès. Cela ne change rien au jugement que nous portâmes autrefois sur leur insuffisance dans la guérison radicale des maux vénériens. On doit remarquer qu'ils ont agi comme topiques, & non comme remèdes généraux dans cette circonstance. L'on fait d'ailleurs que les bougies sont le premier remède dans ces reliquats vénériens qui guérissent très-souvent, indépendamment d'aucun traitement général. Nous devons pourtant dire à l'éloge de M. Ferrand, qu'il a publié une excellente dissertation sur les lavemens anti-vénériens, non pas ceux dont on a fait un secret dans cette Capitale, mais les lavemens anti-vénériens en général, & particulièrement ceux dont M. Ferrand est l'inventeur, & dont il a eu la générosité de publier la préparation.

De Caen, le 15 Août.

M. Adam, Docteur-Professeur de la Faculté de Médecine de cette Ville, nous a adressé les détails suivans sur l'efficacité de l'écorce d'ormeau contre les maladies cutanées. Ayant lu l'année dernière dans un ouvrage périodique, que l'écorce d'ormeau avoit été employée avec succès pour plusieurs maladies de la peau, ce Médecin a été curieux d'en juger par lui-même, en recommandant l'usage de cette écorce à quelques personnes attaquées de dartres ou autres affections cutanées analogues. Quoiqu'elle lui ait paru produire d'assez bons effets, il n'y a cependant rien reconnu de supérieur aux dépuratifs ordinairement employés pour ce même genre de maladie. M. Adam ne prétend pas néanmoins par là chercher à diminuer la reconnoissance que nous devons à celui qui a publié ce remède; car c'est toujours beaucoup d'avoir fait connoître un médicament simple, efficace & à la portée des habitans des campagnes. Mais cet usage de l'écorce d'ormeau lui a fait naître l'idée de l'essayer pour quelqu'autre genre de maladie. Se rappelant donc que la vertu fébrifuge convenoit à beaucoup d'écorces, il a résolu d'employer celle-ci dans le traitement des fièvres intermittentes. En conséquence après les remèdes généraux il en a prescrit l'usage à deux malades, dont l'un âgé d'en-

viron 35 ans, étoit attaqué d'une fièvre tierce, & l'autre qui étoit une femme âgée d'environ 50 ans, avoit une fièvre quotidienne. Ces deux malades ont été parfaitement guéris, & en peu de jours: & quoiqu'il se soit écoulé près d'un an depuis ce tems, il n'ont éprouvé aucune rechute. M. Adam a employé l'écorce d'ormeau sous deux formes différentes. Le premier malade en a pris l'extrait à la dose d'un gros à-peu-près par jour; l'autre a fait usage d'une décoction à la dose d'une demi-once ou six gros pour un pot d'eau, réduit aux deux tiers, & dont elle prenoit quatre à cinq bons gobelets par jour. En rendant ces deux guérisons publiques, il s'en faut de beaucoup que ce Médecin croye qu'elles suffisent pour constater irrévocabllement la vertu fébrifuge de l'écorce d'ormeau. Il a principalement en vue d'engager quelques autres personnes de l'art à faire les mêmes essais pour confirmer cette propriété, si les résultats sont les mêmes; ou du moins pour en fixer les bornes si les résultats sont différens. J'avois bien été à portée, ajoute M. Adam, de tenir de nouveaux essais; mais je n'ai pas jugé à propos de le faire pendant la constitution présente, parce que chez la plupart des malades attaqués ici de fièvres intermittentes, il y a une inertie extraordinaire des sucs bilieux avec un empâtement plus ou moins considérable des viscères du bas-ventre. J'avois été obligé en conséquence ou d'ajouter à l'usage de l'écorce fusdite, celui de quelque médicament plus actif, ou de m'exposer à perdre un tems précieux; vu que le quinquina lui-même ne réussit point dans la constitution présente, si on ne lui associe les fondans; & que si on le donne seul, il fait plus de mal que de bien. Il est aisé de convenir d'après cela, que la constitution présente n'est nullement favorable pour faire l'essai d'un fébrifuge quand même il égaleroit le quinquina en vertu, à moins qu'il ne fût doué en même tems d'une très-grande propreté fondante; ce que je n'ai nullement remarqué dans l'écorce d'ormeau qui m'a paru être plus astringente qu'apéritive.

Ces observations de M. Adam contrarient un peu celles des Médecins qui ont prétendu que la décoction de l'écorce d'ormeau évacuoit par les urines & par les selles. Nous ajouterons que Harris conseille cette même décoction pour appaiser les douleurs du cancer occulte, ce qu'il ferroit essentiel de constater. Nous ne doutons pas que M. Adam dont nous connoissons personnellement le zèle & les lumières, ne s'attache à ces recherches utiles.

De Paris, le 21 Août.

On vient d'imprimer aux Galleries du Louvre, une instruction sur la manière de

désinfecter les cuirs des bestiaux morts de l'épidémie, & de les rendre presque à être travaillés dans les tanneries, sans y porter la contagion. En effet, c'étoit assez d'être forcé de tuer tous les animaux attaqués de maladie, & de dévaster ainsi les campagnes, sans joindre à cette perte déjà très-grande, celle des cuirs de tous ces animaux victimes. Aussi M. Vicq-d'Azir, que le Gouvernement avoit envoyé l'année dernière dans les Provinces où l'épidémie regnoit, a-t-il fait faire sous ses yeux des essais en conséquence. L'instruction dont il s'agit est le fruit de ses utiles recherches. Des expériences bien faites ont prouvé que les cuirs passés à la chaux ne sont plus contagieux.

A propos de tannerie, le topique de folle fleur de tan, pour la guérison des hernies, communiqué à l'Académie de Chirurgie de Paris, & inséré depuis dans les papiers publics, n'a rien perdu de sa réputation, en passant dans les mains de tout le monde. Mais des Gens de l'Art ont prétendu l'avoir employé avant M. Desessart, & plusieurs semblent craindre les fuites de son usage. Une personne qui s'en est servie contre une hernie ancienne, a eu une fièvre continue peu de tems après; une autre personne ayant employé ce topique, en a eu la peau écorchée, & a éprouvé un malaise général; une troisième enfin a éprouvé trois semaines après l'application de ce topique, un accident assez fâcheux; sa vue s'est troublée, elle ne voit les objets qu'à travers un nuage, & ne peut plus lire, quoiqu'elle n'eût jamais eu mal aux yeux auparavant, & que sa vue ait toujours été des meilleures. Cependant ces trois personnes ont guéri chacune de leur hernies. Est-ce au tan qu'il faudroit attribuer ces accidens? On transpire beaucoup chaque jour par les aînes & par les aisselles; l'application continue d'un topique siccatif & astringent pendant douze jours, auroit-elle pu causer une répercussion d'humeur perspiratoire, capable d'occasionner ces accidens? Les hernies dans un âge avancé sont souvent précédées d'un empâtement dans l'aîne, on dicoit que la peau de cet endroit se relâche par des degrés, qu'il s'y forme une espèce d'empâtement dans le tissu cellulaire; on voit même assez souvent sans aucune cause sensible, l'hydrocèle se former. Tout cela prouve que c'est alors moins à un effort momentané, qu'à un relâchement graduel des parties, causé par l'abord d'une humeur quelconque, qu'est dû le relâchement de l'anneau & des parties qu'il renferme. Ce ne sont ici que des conjectures qui, si elles avoient lieu, pourroient donner la raison des accidens survenus à la suite de l'application continue d'un topique répercussif. Il peut se faire aussi que

ces mêmes accidens viennent d'autre cause; c'est pourquoi nous nous contentons d'exposer les faits sans prétendre les expliquer. Nous invitons pourtant les gens de l'art à redoubler d'attention dans l'usage de ce topiche. On trouve la folle fleur du tan, chez tous les Tanneurs des Fauxbourgs de Paris, chez le sieur Cadet, Apothicaire, rue S. Honoré, & chez le sieur Brocard Jolly, Marchand Grainier, rue des Mauvais - Garçons, proche celle de Buffy.

L I V R E S N O U V E A U X.

Consultation de la Faculté de Médecine de Paris &c.

Réponse à la seconde question. Le tableau du développement du vitus vénérien dans les enfants, & des moyens de distinguer la maladie vénérienne, du muguet ou chancre, précède cette réponse. Voici comment s'expliquent ensuite les Médecins consultés. » L'impossibilité d'administrer à l'âge le plus tendre des remèdes naturellement très-actifs, ne permet point de compter sur la cure radicale des nouveaux-nés, attaqués du mal vénérien; on ne doit entreprendre qu'une cure palliative, & ce n'est qu'après avoir gagné du temps & quand ils sont arrivés à un âge plus avancé, qu'on peut recourir à un traitement radical. Il faut encore distinguer parmi les enfants, ceux dont la mère n'a point été traitée, d'avec ceux dont la mère a subi un traitement plus ou moins complet; les antiscorbutiques sont quelquefois suffisans pour ces derniers; mais soit qu'on administre le vif-argent, soit qu'on s'en tienne aux spécifiques contre le scorbut, il faut veiller sans cesse à la liberté du ventre des petits malades, tantôt en les évacuant par bas, tantôt en les faisant vomir avec un, deux, trois ou quatre grains d'ipécauana, ce qui vaut mieux. C'est principalement à ce double soin qu'est dû le rétablissement de leur santé. Les remèdes mercuriels demandent beaucoup de choix; on peut traiter les enfants par les frictions & par les emplâtres, ou intérieurement par des préparations mercurielles. Nous donnons l'exclusion aux frictions, parce qu'elles excitent à la peau des rougeurs érythépaleuses & des boutons, & plus encore, parce qu'elles portent aisément à la bouche des enfants, ce qui peut souvent les étouffer tout d'un coup. Si les emplâtres n'ont pas tout-à-fait le même inconvenienc, ils le partagent à beaucoup d'égards, c'est pourquoi nous croyons devoir aussi les omettre. On pourroit employer plus utilement les fumigations avec douze ou quinze grains de cinabre en poudre, répandus chaque fois

à plusieurs reprises, sur du charbon ardent, en exposant, à la fumée de cette préparation, le corps nu de l'enfant, suspendu dans un panier d'osier enveloppé de couvertures, ou dans une espece de lanterne sous laquelle on place un petit réchaud plein de braisé. Dans l'un & dans l'autre cas, il faut que la tête de l'enfant soit totalement hors de la fumée. On donne cette fumigation de trois ou quatre jours l'un; les premiers jours on laisse l'enfant exposé à cette vapeur pendant quatre ou cinq minutes; on l'y retient ensuite plus long-tems les jours suivans; l'on peut même pousser ce tems jusqu'à une demi-heure, suivant l'effet du remède sur les symptômes. On a soin encore de lâcher souvent le ventre du petit malade avec quelque syrop solutif, tel que ceux de pommes, de roses pâles, de chicorée composé &c. Une précaution non moins essentielle dans ce traitement, c'est de ne jamais remettre sur le champ les enfans dans le berceau, de les sortir plutôt, & de les promener en plein air, ou dans un appartement spacieux, si l'air libre est trop vif ou trop froid. Assez communément douze ou quinze fumigations suffisent; mais on peut sans risque en doubler le nombre, en gardant les mesures prescrites, & en ayant soin d'établir une distance suffisante entre la cabinet où se donne la fumigation & l'infirmerie des petits malades. Quant aux méthodes internes, dont plusieurs sont utiles dans les adultes, il en est peu qui conviennent aux nouveaux-nés. La Faculté donne l'exclusion aux sels mercuriels avec excès d'acide, & n'admet pour l'usage intérieur dans cet âge tendre, que le mercure doux & la panacée mercurielle. Ainsi lorsqu'on voudra traiter les petits malades par la méthode interne, on commencera par leur donner le mercure doux ou la panacée; d'abord à la dose d'un demi-grain dans une cuillerée de liqueur destinée à leur nourriture, allant insensiblement par demi-grains jusqu'à celle de trois grains; de deux jours l'un on les purgera avec un syrop laxatif, ou avec l'eau de rhubarbe; mais en joignant chaque fois au mercure doux un ou deux grains de rhubarbe en poudre, on peut obtenir le même effet. Cependant en conseillant l'usage du mercure, la Faculté donne le sage conseil d'administrer avec une extrême prudence & de pécher plutôt en moins qu'en plus: il faut bien peu de mercure pour modérer l'activité des symptômes vénériens dans les enfans; & si pour accélérer leur guérison on en précipitoit l'usage, il n'échapperoit pas un seul de ces petits infortunés.

De l'Imprimerie de la Veuve B A L L A R D, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 31 Août 1775.

De la Rochelle, le 15 Août.

ON a publié dans les affiches de cette Ville, une longue lettre de M. Bouchet, Curé de Laleu, & une réponse aux observations que nous lui avions faite au N°. 31 de nos feuilles; il demande dans celle-ci une satisfaction qu'il est juiste de lui donner.

Sur la foi d'un de nos Abonnés, nous avions annoncé les bons effets des pommes de terre bouillies, employées en topique contre la goutte. D'après l'annonce, M. Bouchet, Curé de Laleu, s'en servit pour lui même; toutes les fois qu'il appliqua les pommes de terre, la douleur cessa; mais ce fut pour reparoître bien-tôt après dans un autre endroit, & toujours en remontant vers la tête; cependant la goutte ne quitta pas les extrémités, & fut promptement dissipée. Là-dessus M. le Curé de Laleu adressa une lettre, par la voie des affiches de la Rochelle, à tous les goutteux, dans laquelle dénonçant ce remède, & se récriant de ce qu'on donnoit trop facilement place à de certaines recettes dans les papiers publics, il prétendit que la cessation de la goutte par l'apposition du topique, n'en étoit que la répercussion, & partit de-là pour accuser les pommes de terre de l'avoir exposé aux plus tristes inconveniens. Comme nous étions les Auteurs de la publicité de ce topique, nous crûmes devoir rendre compte à nos lecteurs des motifs qui nous y avoient déterminé, & en le faisant nous nous contentâmes d'ajouter quelques réflexions, à la lettre de M. le Curé de Laleu. Il revient à la charge aujourd'hui, & veut à toute force avoir raison: ce qu'il faut voir. Premierement il assurroit que toutes les fois que sa goutte avoit passé du pied au genou, du genou à la main, &c. elle avoit été répercutee par le topique; mais faut-il toujours qu'un topique répercute la goutte pour qu'elle se déplace? Et l'usage tant de fois salutaire de la mie de pain & du lait, comme adoucissans, le synapisme même par lequel on a dessein d'attirer la goutte, ne font-ils pas quelquefois accompagnés du mê-

me effet? Pourquoi donc M. le Curé de Laleu s'obstine-t-il à regarder comme répercussion, ce qui peut n'avoir été qu'un déplacement naturel indépendant du topique, & quelquefois même le signe précurseur de la cessation totale des douleurs? Or ce point justement contesté demeurant douteux, la seule chose qui nous a paru certaine, c'est la cessation des douleurs par l'usage du topique, & la prompte guérison de M. le Curé, clairement articulées dans sa lettre; d'où il n'a fallu qu'un gros bon sens pour conclure, que puisque les déclamations contre les pommes de terre paroisoient peu fondées, tandis que leur bon effet étoit certain, il falloit plutôt s'en rapporter au premier goutteux de qui nous tenions le topique, jusqu'à ce que des expériences plus décisives eussent mis M. le Curé de Laleu dans le cas d'opposer des faits à des faits. Aujourd'hui ce même Curé nous apprend que sa guérison n'a point été si rapide; il rejette sur l'Imprimeur une erreur de date, en faisant témoigner par vingt-cinq personnes, qu'il n'est monté en chaire un mois après que sur des bequilles; & finit sa lettre, de maniere à nous faire entendre que la goutte troubloit encore en cet instant la sérénité de son caractère.

» Cette explication, dit-il, dissipera sans doute la surprise de l'Auteur de la Gazette de Santé, & donnera la solution qu'il demande. Mais qu'il me permette aussi d'être surpris d'entendre dire à un Médecin célèbre, qu'il ne parle pas que les pommes de terre m'ayent exposé aux plus tristes inconveniens. J'ai déjà dit que l'application de ce topique m'avoit deux fois répercute la goutte; or j'elui demande si une répercussion réitérée de goutte n'est pas un triste inconvenienc; & s'il n'étoit pas à craindre qu'une troisième application de ce remède ne la répercute dans la poitrine, ce qui auroit été le plus grand des inconveniens. Il est plus à même que tout autre d'en connoître le danger; & je suis très-convaincu que si pareil accident arrivoit à un malade qu'il traiteroit, il le regarderoit comme étant dans un état très-critique. Qu'il vienne donc dire après cela,

qu'il ne paroit pas que l'application des pommes de terre m'ayent exposé aux plus tristes inconveniens; au surplus je ne serois pas surpris qu'un Médecin ne trouvât aucun inconvenient à tenter l'épreuve d'un remède qu'il veut accréditer, quelqu'en soit le succès, & de l'entendre dire comme celui dont parle M. le Marquis d'Argens dans ses lettres Juives; *faciamus experientiam in animâ vili*. Cependant je suis persuadé que c'est par complaisance pour l'Auteur du remède, & pour dissiper l'impression que ma lettre auroit pu faire sur l'esprit des goutteux, qu'il s'est exprimé comme il l'a fait».

M. le Curé qui cite si à propos les lettres Juives de M. le M. d'Argens, nous faura gré sans doute de ne point rapporter ici les traits de ces lettres qui pourroient lui rendre avec usure la petite méchanceté qu'il s'est permise. Nous lui rappellerons seulement, que les Médecins ont des mœurs de la religion & de la probité autant que les autres classes de citoyens; qu'ils ne hazardent point témérairement l'essai des remèdes comme M. le Curé de Laleule donne à entendre; qu'ils n'ont aucun intérêt d'accréditer des remèdes qu'ils croient bons & qu'ils publient; que le désir louable de multiplier les secours contre les maladies, est le seul motif qui les anime. C'est pourquoi sans sortir des bornes que la décence & le respect nous prescrivent envers les Ministres de l'Eglise, nous osons inviter celui de la paroisse de Laleu, de puiser désormais ses citations dans l'Evangile, plutôt que dans les lettres du Marquis d'Argens, afin de ne jamais s'écartier de la charité chrétienne qu'il prêche aux autres, & qu'il doit professer lui-même.

De Rethel - Mazarin, le 22 Août.

« Une personne chargée de la conduite d'une Pharmacie de cette Ville, coupa, le 21 Juillet dernier, plusieurs tiges de *belladona* qui gênoient d'autres plantes de son jardin; elle les jeta dans la cour d'où elles furent enlevées par un enfant, ensuite jetées dans la rue, & amassées par trois autres enfans. Les fruits de cette plante, quoique verts encore, les tentèrent, ils en mangèrent, selon toute apparence, une bonne quantité. Il étoit alors six ou sept heures du soir. Ces enfans retirés chez eux, ne voulurent pas souper; on les coucha, ils dormirent quelques heures, s'éveillerent tous trois à la même heure, vers minuit, délirent tout le reste de la nuit, & éprouverent de fréquentes & violentes convulsions. Les parents m'appellerent le lendemain matin. J'étois parti pour la campagne, & je fus remplacé par un Chirurgien de cette Ville, qui ignorant la cause du délire & des convulsions

qui augmentoient toujours, se contenta de prescrire des adoucissans. On apprit dans la matinée, que ces infortunés avoient mangé des fruits de *belladona*, mais il étoit déjà trop tard, un d'eux étoit mourant, & expira en effet avant midi dans des convulsions horribles. On donna aux deux autres du lait mêlé d'huile, puis un émétique; ils rendirent par le vomissement & par les selles, beaucoup de ces fruits meurtriers, les uns entiers, les autres à demi digérés. Ils prirent ensuite de la thériaque, des lavemens, & continuèrent les boissons adoucissantes. Je courus chez eux aussitôt mon retour. Le premier de ces enfans, qui est une fille âgée de cinq ans, avoit les yeux égarés, riait, parloit beaucoup, avoit des mouvements convulsifs dans tout le côté gauche, ne connoissoit personne & ne voyoit pas. L'autre qui est aussi une fille âgée de six ans, étoit plongée dans un sommeil léthargique. Je fis continuer les remèdes déjà employés, excepté l'émétique dont l'action m'a paru suffisante. Je les fis purger le 24, elles rendirent encore des fruits par morceaux, & des graines, depuis elles se portent très-bien toutes deux. Je demandai l'ouverture du cadavre de celui qui étoit mort, c'étoit un garçon âgé de quatre ans, frère de la dernière des deux filles; les parents s'y refusèrent absolument. »

Tous les Auteurs qui parlent du venin de ces fruits, donnent pour contre-poison le vinaigre, l'eau mielée, le suc de limons. L'Auteur de cette observation, M. Telinge, Médecin, plusieurs fois cité dans nos feuilles, croit devoir préférer à ces remèdes le tarte stibié dont l'action prompte chasse l'ennemi plus puissamment. Personne, ajoute il, ne conseille les lavemens, ils sont cependant nécessaires ici tant pour adoucir que pour vider les intestins. La thériaque, lorsque les malades ont été bien évacués, doit aussi être d'un grand secours.

De Paris, le 28 Août.

Nos lecteurs ont vu dans nos feuilles le résultat des expériences faites à l'Hôtel Royal des Invalides, avec un remède nouveau contre les écouelles, l'épilepsie, & plusieurs autres maladies incurables. Ce résultat attesté par des personnes de l'art du premier mérite, ne paraîssoit pas favorable à ce remède. Voici la lettre que M. Emont qui en est le possesseur, nous a adressée à ce sujet.

« Votre Gazette du 29 Juin 1775, Monsieur, m'attribue la découverte de l'eau médicinale dont on a fait des essais aux Invalides; j'ai été appellé à cette épreuve par la reconnaissance, devant à ce précieux remède la bonne

santé dont je jouis maintenant, après dix ans de souffrance ; nul autre motif ne m'a déterminé, que celui de concourir à faire jouir plus promptement l'humanité, de ce bien offert avec désintéressement, je ne dois donc pas usurper un moment, le mérite de cette découverte. La connaissance que j'ai des surprenans effets de ce remède, ce que tous les malades traités à l'Hôtel Royal des Invalides en ont éprouvé, confirme mon opinion en sa faveur. L'homme estimable qui a pris tant de peine pour bien mériter de ses semblables par ses recherches, ne laissera pas son ouvrage imparfait, il mettra tout le monde à portée de savoir à quoi s'en tenir sur un objet aussi intéressant».

Un homme célèbre vient de publier dans le Journal de politique & de littérature dont il est l'Auteur, des réflexions sur la construction des salles de spectacles, & sur les inconvénients qui résultent de leur forme actuelle. La santé des spectateurs & des acteurs n'y est pas oubliée, M. Linguet demande pourquoi des lieux où l'air ne sauroit être trop pur, ni la circulation trop animée, ne sont que des espèces de cages accablées de bâtimens destinés à intercepter toute espèce de circulation; pourquoi l'on n'a pas menagé au moins des communications pour rafraîchir l'air intérieur; pourquoi les lumières sont disposées de maniere que les Acteurs sont éblouis, & une partie des spectateurs empoisonnés de la fumée des lampions, ou offusqués de la vapeur des lustres? Pourquoi ces salles destinées à contenir une foule qui s'y rassemble à la même heures, n'ont pas des issues vastes & dégagées? Enfin pourquoi c'est à l'issue du dîner, dans le tems où la digestion a plus besoin d'un air libre pour s'opérer facilement, que se donnent ces fêtes journalières, où l'on ne se présente qu'avec l'estomac chargé?.... On pourroit demander en général, pourquoi les hommes éclairés sans celle sur les dangers qui les environnent, conviennent tous du péril & ne l'écartent jamais. N'avons-nous pas sous nos yeux l'exemple des cimetières, des boucheries, & des autres lieux infectés, que l'on conserve précieusement dans les grandes Villes, lorsqu'il y auroit tant d'avantage à les en expulser? Mais à l'occasion des spectacles, nous devons dire qu'ils sont véritablement les ennemis de la poitrine & de l'estomac; ceux qui sont menacés de pulmonie deviennent plutôt pulmoniques en les fréquentant. La fumée du suif s'introduit dans la tracée artere, en irrite les parois, dessèche la mucosité qui les lubrifie, & communément bien des personnes expectotent des boulettes épaisses & noires à la fin du spectacle; la toux fut-tout fatigue beaucoup ceux qui ont la trachée délicate & sensible. Le danger que l'on

court en hiver, en passant de cette espece d'étoile animale dans une atmosphère froide, est connu de tout le monde, mais peu de personnes s'en garantissent; l'extrême chaleur force ceux qui sont au parterre, à l'évacuer le plus tôt possible. Ils se répandent aussitôt dans la rue, le froid les laisst; de là viennent les maladies inflammatoires d'hiver, produites par le contraste subit du froid & du chaud. La construction vicieuse de nos salles n'est-elle pas aussi une des principales causes de l'état vaporeux de nos jolies femmes? Se lever très-tard, passer à la table ou à la toilette une partie de leur journée, & donner l'autre au spectacle, souper ensuite, & ne quitter la table où l'on mange que pour s'allier à celle de jeu, voilà comme se passe le tems qui n'est pas donné au sommeil. Combien d'agréables & de petits maîtres menent la même vie! Malheureusement ce dérèglement de régime gagne aujourd'hui; & l'on se plaint d'être accablé de vapeurs; & l'on s'étonne de voir les maladies vaporeuses plus communes; & l'on accuse la Médecine de ne pas opposer des remèdes efficaces contre ce genre de mal presque nouveau! Il s'agit moins de remédier aux vapeurs que de les prévenir; c'est donc aux hommes à se corriger de ces abus pour ne pas devenir vaporeux. *Quod petis in te est.*

L I V R E S N O U V E A U X.

Suite de la Consultation de la Faculté de Médecine, &c.

Réponse à la troisième & dernière question. Cette troisième question exigeoit d'autant plus de détail, qu'elle est d'une utilité plus générale; en effet s'il faut peu de remèdes dans le traitement des enfans, il faut au contraire beaucoup de régime, & c'est presque toujours de l'observation scrupuleuse des moindres circonstances, que dépend le salut de ces citoyens naissans. Voici donc l'avis de la Faculté sur la maniere de nourrir les enfans vêrolés ou suspects. Leur allaitement paroît inutile & dangereux; il est plus sûr en pareil cas, de recourir à une nourriture artificielle; & dans une Province où le lait de chevre & celui de brebis sont les seuls qu'on peut employer, il est prudent de ne point en faire le seul aliment des enfans. Au contraire, il convient d'y joindre le bouillon gras, les panades légères, & sur-tout de couper le lait avec un fluide aqueux, pour corriger les parties caséuses & butireuses dont il surabonde. On emploie pour cet effet l'eau de chien dont par parties égales, & l'on diminue cette quantité à mesure que l'enfant se fortifie; l'eau d'orge, l'eau

de gruau, ou celle de tout autre farineux est contre-indiquée dans l'usage du lait de chevres; mais on peut substituer à celle de chiendent, l'eau légère de lquine ou de bardane dans les enfans véolés, scrophuleux ou rachitiques; il seroit possible encore de donner à l'eau toute autre propriété relative à d'autres maladies. Il sera nécessaire, autant que les circonstances le permettront, de tenir les chevres destinées au service de l'Hôpital, dans des pâtuages gras & humides, afin que le lait soit plus léreux. Pour rendre cette nourriture plus faine, on évitera de mêler le lait de différentes chevres, & l'on aura soin de marquer chacun de ces animaux, de maniere que les mêmes enfans soient, s'il se peut, toujours nourris avec le même lait. La nécessité de faire tiédir le lait que l'on donne aux enfans, entraîne l'usage de le réchauffer chaque fois, ou de le tenir constamment auprès du feu pour éviter cette peine; de-là vient que le lait est presque tourné quand on le présente à l'enfant. le moyen de prévenir cet abus, est de ne jamais approcher le lait du feu, & de se contenter de faire chauffer séparément l'eau de chiendent destinée à le couper: en mêlant ainsi chaque fois la quantité proportionnelle de lait froid avec l'eau de chiendent réchauffée, cette substance ne pourra s'altérer d'avance, & l'estomac des enfans s'en accommodera mieux.

Les Médecins consultés ne disent rien de l'eau de chaux, des yeux d'écrevisses des différentes craies, & d'autres moyens connus qu'on peut aussi mettre en usage en pareil cas; ils remarquent seulement qu'un des moyens de prévenir l'amas de l'ait caillé, est de faire vomir de tems à autre les enfans de la maniere déjà prescrite; c'est une excellente pratique qu'ils croient ne pouvoir trop recommander. Ils conseillent encore de ne jamais forcer les enfans de prendre la nourriture, sur-tout la laiteuse, lorsqu'ils y répugnent, & que leur estomac est chargé; ce que l'ont connoît aisément à la troisième ou quatrième cuillerée d'aliment qu'on leur présente, & qu'ils ont grand soin de repousser.

Quoique le lait soit indiqué pour la nourriture des enfans, on peut cependant s'en passer: l'observation a prouvé qu'en les alimentant ainsi, ils étoient plus fréquemment

sujets aux coliques, & c'est ce qui a souvent déterminé à y suppléer par une crème de pain légère & fluide, animée de quelque arôme & d'un peu de sucre. Pour cet effet, on prend du pain de froment bien fermenté, bien cuit & bien sec, qu'on réduit en poudre très-fine, & l'on prépare une crème de pain semblable à la crème de riz, ayant soin de l'aromatizer avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange, de canelle, d'anis, de fenouil, &c. on donne avec succès cinq à six fois le jour de cet aliment aux enfans, même les plus jeunes, mais il faut avoir la précaution de préparer cette crème chaque fois. On peut substituer à la mie de pain sèche, la chapelure de pain & le biscuit. L'on peut faire sécher la mie de pain dans le four. Il importe encore de faire pétrir avec soin le pain destiné à ces usages, & de veiller à ce que les Boulangers n'y mettent point d'alun, comme on en soupçonne quelques-uns de le faire. Peut-être seroit-il utile en suivant ce régime, sur-tout dans les climats méridionaux, de donner aux enfans dans la journée quelques cuillerées d'eau de chiendent, avec un quart de bon vin, ce moyen a facilité plusieurs fois leurs digestions laborieuses. Mais une considération importante, c'est de ne jamais donner à teter ou faire prendre aucune nourriture à l'enfant aussitôt qu'on l'apporte à l'Hôpital; il seroit plus naturel de le purger, afin d'évacuer le meconium que souvent il n'a pas tout rendu. Mais comme plus souvent encore il a souffert de la faim, il sera bon de lui faire boire d'abord de l'eau sucrée avec un peu de vin, ce qui remplira les deux indications, & de le mettre ensuite graduellement à l'usage de la nourriture conseillée.

Pour procéder avec ordre dans l'administration de cette nourriture, on peut après cette précaution, commencer par donner aux enfans pour tout aliment du lait de chevre aromatisé, & coupé avec l'eau de chiendent, puis de la crème de pain, ensuite du bouillon gras fait avec le veau, le mouton & même le bœuf, & ne leur donner que légèrement d'abord de la crème, ou panade décrite, à moins qu'ils ne soient extrêmement voraces.

La fin à l'ordinaire prochain.

On souffrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe; & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 7 Septembre 1775.

De Berlin, le 20 Août.

ON a lu, le mois de Juillet dernier, dans une séance de l'Académie Royale des Sciences & belles-lettres de cette Ville, un mémoire sur une femme récemment disloquée au théâtre anatomique de cette Capitale. On avertit de son corps cent vingt aiguilles à coudre, de différentes grandeurs, & une épingle jaune de quatre à cinq pouces de long, cette dernière étoit dans le duodenum; on a trouvé les autres dans une mammelle, dans l'estomac, les poumons, le foie, &c. Cette malheureuse femme étoit été sujette à des fureurs utérines qui troubloient son esprit, & l'on présume que c'est dans les accès de cette maladie qu'elle a avalé ces aiguilles, ou qu'elle les a enfoncés dans la peau. Cette observation peut figurer à côté de celle du forçat de Breit, si difficile à croire. & cependant garantie par de témoignages d'un très-grand poids. Les Médecins méchaniciens rejettent de pareilles histoires, les Anatomistes n'en veulent pas non plus, parce que leur art ne peut expliquer comment tout cela peut se faire. Le Chymiste ne conçoit pas mieux comment le déchirement des vaisseaux n'a pas occasionné l'extravasation des fluides, leur stagnation & le mouvement spontané de putréfaction, qui résulte de la cessation du mouvement général des liqueurs. Mais en attendant le moment de concevoir ces phénomènes, la nature les présente assez souvent à nos yeux: on pourra peut-être en rendre raison par la doctrine du tissu cellulaire; mais si l'on peut encore les expliquer, il est plus sage d'avouer son ignorance sur la manière dont s'opère un fait avéré, que de le nier avec suffisance; on fait trop aujourd'hui, ou plutôt l'on croit trop que l'on fait, & avec le prétendu flambeau de l'expérience qui répand quelque lueur & beaucoup de fumée, on veut dominer la nature, la connoître & la deviner; mais combien de fois ne se joue-t-elle pas de ces prétendus connoisseurs!

De Vire, le 30 Août 1775.

La médecine d'Hippocrate, toujours occupée à féconder les effors salutaires de la nature, & à écarter ce qui pourroit la troubler, profcrit sévèrement les faignées dans l'inflammation de poitrine, dès que les crachats sortent avec abondance, portant le caractère de la coction. C'est un dogme universel, dont la transgression a couté la vie à des milliers d'hommes, tandis que la fureur des systèmes a dirigé la pratique; mais est-il absolument sans exception; M. Duboscq de la Roberdiere, Auteur de ces réflexions, croit qu'il en doit souffrir une; c'est, selon lui, lorsque l'inflammation du poumon est précédée ou accompagnée de rhume. En effet dans ce cas, quoique les crachats soient abondans avant & pendant la peripneumonie, & même cuits dans la rigueur du terme, il peut arriver que la faignée soit nécessaire, parce que l'expectoration peut fort bien provenir en entier de la matière de sa distillation catarrhale, sans toucher à celle de l'inflammation de poitrine qui lui est jointe. Entre bien d'autres exemples que M. Duboscq a rencontré dans sa pratique, en voici un qui lui paroît concluant en faveur de cette opinion.

Une fille de 25 ans, assez replete, ayant négligé pendant plus d'un mois un rhume qui la faisoit tousser cruellement, fut saisie l'hiver dernier de frissons némens, qui furent suivis de légères envies de vomir, de mal de tête, & d'une douleur gravative vers la partie antérieure de la poitrine, avec une grande difficulté de respirer; la langue étoit humide & peu sale, le pouls dur, fréquent, & assez plein, le visage fort vermeil. Quoique les crachats continuassent de sortir abondamment, comme la semaine précédente, & quoiqu'ils eussent l'air cuit & puriforme, M. D. de la Rob. crut devoir prescrire une saignée du bras, en raison de l'embarras du poumon, qui menaçoit de quelqu'évenement funeste; le sang tiré se convertit en un caillot noirâtre, cou-

vert d'une gelée peu tenace, épaisse de trois lignes, & sans sérosité; les crachats continuent de sortir, & il y eut peu d'amendement; il ordonna une boisson abondante d'infusion de réglisse & de capillaire, édulcorée avec le miel blanc; un lavement simple, & des pédiluvies. Cependant le pouls présenta la même dureté sur le soir, & l'oppression qui restoit la même, parut exiger une seconde saignée, qui ne suspendit aucunement l'expectoration. Le sang se transforma en un caillot noirâtre aussi dépourvu de sérosité, que le précédent, mais sans coënné; & la respiration devint un peu plus libre. Malgré cela l'oppression fut encore considérable le lendemain matin; l'examen du pouls détermina M. Dubosq de la R. à faire rouvrir la veine, qui fournit un sang vermeil, mais ce sang forma un caillot plus tenace que les autres, & fut recouvert de sérosité. Dès ce moment la douleur de poitrine disparut avec la difficulté de respirer, les crachats sortirent avec une nouvelle aisance, la toux fut moins vive, & sur le soir la malade éprouva une sueur vraiment critique. Deux jours après, M. D. de la R. lui administra un minoratif, & bientôt elle quitta le lit, & vaqua à ses affaires.

L'exception que cette observation semble devoir faire à la règle générale établie par Hippocrate, pourroit même bien avoir été présentée par ce Père de la Médecine. Ces réflexions sont encore de M. Dubosq. En effet après avoir exposé les caractères des bons crachats, les seuls critiques, & à la vue desquels il faut suspendre tout moyen violent, Hippocrate ajoute enfin cet aphorisme: *omne vero sputum, quod non sanat dolorem, pravum est, quod autem sanat, beneficium: coac. prænot. cap. 16, n°. 18, édit. Duret, & les crachats de rhume, dont nous avons parlé, ne soulagent point véritablement, ils ne doivent donc, suivant l'esprit d'Hippocrate, être ici regardés que comme des accidens qui ne sauroient préjudicier au traitement principal.* Cette conjecture tire même une nouvelle force du Commentaire du sage Duret, qui dit que cette prænition se rapporte principalement aux crachats de rhumes, qui le mêlent aux inflammations de poitrine, & qui, quoique louables d'ailleurs, ne soulagent point les malades, mais les épisent au contraire par les secousses qu'ils occasionnent, suivant cette autre prænition: *Coryzae & fænumtamenta in morbis pulmonum præcessisse aus consequi, calamitosum, n° 30, cap. 16. Duret remarque avec raison, que le terme *coryza* signifie en cet endroit, rhume de poitrine ou catarrhe, & non pas un simple enchevêtrement gravido, suivant la signification propre aujourd'hui. Celle avoit déjà remarqué, qu'Hippocrate se servoit de ce terme, pour exprimer indifféremment toute sorte de rhume; de se medica lib. 4.*

cap. 2. Boërrhaave, nourri pour ainsi dire de la moëlle des anciens, n'a pas omis cette observation dans le dénombrement des signes qui annoncent qu'une pleurésie se terminera sans le secours de l'art, par coction & excrétion. En effet, après avoir caractérisé les crachats critiques qui doivent exclure tous les médicaments actifs, la saignée, &c. il termine sa description par ces mots: *sine coryza*; son savant interprète explique cette restriction, en observant que si la pleurésie se rencontre avec un *coryza*, il se fait souvent une excrétion copieuse de crachats, qui ne diminuent aucunement la cause matérielle de la première, n'évacuant qu'une mucoïte catarrhale. *Comment. in aphor. Boërrhaave, D. 826, n. 6.*

Il paraît donc que Boërrhaave, après Hippocrate, a observé que les crachats dans les inflammations du poumon, avec les plus belles apparences, peuvent quelquefois n'être pas décisifs, ce qui sous entend au moins, qu'alors ils ne les regardoient pas comme contre-indiquant la saignée, &c. M. D. de la R. est d'autant plus étonné, que cette observation ait échappé à la plupart des Ecrivains modernes, (il en excepte cependant M. Carrere dans son *Traité des maladies inflammatoires.*) que faute de la connoiture, de jeunes Médecins surtout, effrayés par les sages défenses des Maîtres de l'art, de laigner pendant une expectoration critique, peuvent différer en certains cas obscurs, une saignée qui pouvoit tirer la victime des bras de la mort.

Le judicieux Auteur de ces réflexions n'entend pas cependant exciter les Médecins à médicamenter leurs malades sans respect pour les crises. Il a prouvé plus d'une fois le contraire, seulement il dit avoir eu l'intention de rappeler une distinction qui lui a paru essentielle & trop négligée.

De Poitiers, le 31 Août.

Un jeune homme se baignant il y a quelques jours dans le clain, sous les murs de cette Ville, se noya; on courut à son secours tout de suite, & après l'avoir retiré de l'eau, on essaya de le rappeler à la vie; mais le premier moyen qu'on employa, fut de le suspendre par les pieds, & de le fatiguer par des balançemens destructeurs. Des loins plus réfléchis lui furent ensuite administrés par des personnes de l'art; il n'étoit plus temps. On a remarqué dans cette circonstance beaucoup de confusion dans ceux qui s'empressoient de secourir le noyé. C'est ce qui arrive presque toujours dans tous les cas d'asphyxie. On s'attroupe avec tumulte; on entoure l'asphyxique; souvent on accélère sa véritable mort par l'atmosphère chargée de vapeurs animales dans laquelle on

l'enferme pour ainsi-dire, par cette stupide curiosité; & enfin écoutant toujours le premier venu, on tente souvent des moyens violens & contraires, que plus souvent encore on quitte après les avoir à peine commencés pour en tenir de nouveaux conseillés par d'autres assistants; le résultat de ce conseil ignorant & tumultueux, est d'essuyer de beaucoup de moyens, de n'en finir aucun, & surtout de choisir toujours ceux qu'inspirent les préjugés; car la réflexion est bien loin de la tête des gens attaqués de cette manière. Cette peinture fidèle de ce qui se passe en pareilles circonstances, nous dispense de revenir sur la nécessité d'instruire le peuple à cet égard, & de multiplier les secours efficaces sur les bords des rivieres de la mer, & dans tous les lieux où les asphyxies peuvent être fréquentes.

On a découvert à Billazais de nouvelles eaux minérales, par les soins de MM. Linacier & de Lachaud, Médecins. Le Gouvernement qui a favorisé cette recherche utile, continue de la protéger. Nous rendrons compte incessamment de la nature de ces eaux, & des cures qu'elles ont opérées.

De Paris, le 3 Septembre.

Une fille âgée de 25 ans, a fait ces jours derniers la gageure de prendre coup sur coup quatre tasses de café, faites avec trois quartiers de café moka; aussitôt après avoir avalé la troisième tasse, elle s'est trouvé fort incommodée, & a senti un grand feu dans l'estomac & dans les entrailles. Ce premier accident a été suivi d'un délire violent qui a duré pendant trois jours & trois nuits. Cet état combattu par les saignées & les boissons rafraîchissantes, s'est terminé par une évacuation abondante d'urines & d'excréments. On voit tous les jours des personnes faire des paris fous, & être la victime de leur escaillés téméraires. Toutes ne sont pas assez heureuses pour en revenir, & ces exemples multipliés ne corrigeant pas.

Nous apprenons de Montpellier, qu'un Religieux Jacobin qui s'occupoit depuis quelques tems à broyer des couleurs pour peindre son appartement, n'ayant pas eu la précaution d'essuyer ses doigts quand il prenoit du tabac, a été attaqué d'une affection convulsive connue sous le nom de *tetan*, contre laquelle tous les secours de l'art ont été infructueux, & que les Médecins qui les ont administrés ont attribué à l'effet des couleurs. La colique du Peintre d'Angers, dont Fernel rapporte l'histoire, est assez connue. Ce Peintre effujoit son pinceau avec sa bouche; à force de sucer ainsi des couleurs, il étoit tombé dans la maladie dont il mourut. Autre exemple de l'imprudence des

hommes, qui n'en seront pas pour cela plus prudens. Mais notre tâche est de les prévenir des dangers qui les environnent, & quelqu'indifférens qu'ils paroissent pour leur santé, leur insouciance ne ralentira jamais notre zèle.

L I V R E S N O U V E A U X.

Fin de la Consultation de la Faculté de Méd. &c.

Au 3e. mois, c'est - à - dire environ un mois avant le tems où le lait a coutume de s'aigrir dans leur estomac, on en celle entièrement l'usage; & on ne les nourrit qu'avec du bouillon gras, de la crème de pain faite à l'eau & mêlée avec le bouillon. On augmente par degrés cette nourriture à mesure que l'enfant croît en âge & en forces, ayant soin de la rendre un peu plus solide à six mois, & ainsi de suite.

Quoiqu'il n'y ait point d'heure fixe pour alimenter les enfans dans les premiers tems de la vie, on peut cependant les y accoutumer peu-à-peu, & ne les nourrir que dans le jour; mais dans tous les cas il faut leur donner peu de nourriture à la fois, afin de ne pas surcharger l'estomac, ce qui donne lieu à des accidens sans nombre. L'habitude d'alimenter souvent les enfans pendant le jour, fait qu'ils dorment mieux pendant la nuit. Voici cependant une autre manière de s'assurer de ce sommeil bon pour eux, & utile à celle qui est chargée de l'enfant; elle doit sur les dix à onze heures du soir, avant de le coucher, le lever, l'approcher du feu, le sécher & lui donner à manger, quand même il seroit endormi. On a vu souvent des enfans, ainsi tirés du lit dans le plus profond sommeil, ouvrir la bouche dès qu'on portoit la cuiller sur les lèvres, avaler de bon cœur une grande quantité d'alimens, & continuer leur sommeil sans interruption.

C'est encore d'après l'expérience, que les Médecins consultés préfèrent la cuiller au biberon. Si ce dernier procédé paroît plus naturel, il n'en a pas moins l'inconvénient de donner des tranchées & des dévoyemens sérieux; ce qu'on n'éprouve pas en nourrissant l'enfant de l'autre manière.

Un dernier moyen de prévenir ces tranchées, auquel on ne s'est point assez arrêté, c'est d'aromatizer tous les alimens qu'on présente aux enfans, même le lait; en observant toutefois de ne pas trop les échauffer par cet usage, & de le modérer ou le suspendre s'il arrivoit qu'ils en fussent constipés.

La Faculté n'est entrée dans tous ces détails, que par la conviction intime où elle étoit, que la principale cause de la mortalité des enfans, sur-tout dans les Hôpitaux, dépend de

l'omission d'une foule de petites circonstances, en apparence minutieuses, mais très-essentielles au fond. Il sera sans doute difficile de donner aux femmes destinées à soigner ces enfants, l'attention, la vigilance & les entrailles d'une véritable mère. Mais si l'on veut les intéresser un peu, & exciter parmi elles une certaine émulation, peut-être sera-t-il possible d'y parvenir, en donnant à chacune des sevres un nombre égal d'enfants, & décernant au jugement des Médecins, une récompense publique, pécuniaire ou autre, à celle d'entre elles qui en auroit élevé un plus grand nombre dans le courant de l'année, abstraction faite des causes de mort accidentelles & indépendantes des soins particuliers de l'éducation.

Cette Consultation dont la rédaction nous a été confiée, est signée de MM. de L'espine, de Gevigland, Bertrand, Cosnier, Gardane, le Preux, Desfessartz, & Alphonse le Roi, nommés Commissaires par la Faculté, pour s'occuper de ce travail.

Catéchisme sur l'Art des Accouchemens pour les Sages-Femmes de la Campagne, fait par l'ordre & aux dépens du Gouvernement; par M. Augier Dufot, Doct. en Médecine, Pensionnaire du Roi & de la Ville de Soissons, Professeur de l'Art des Accouchemens, Médecin de la Généralité, pour les maladies épidémiques, & du Dépôt des remèdes gratuits, Membre de la Société Royale d'Agriculture de la Province. Avec cette épigraphe:

On ne sauroit rendre la langue de chaque science trop simple, & pour ainsi dire, trop populaire.

A Soissons, chez les Libraires, & à Paris, chez Didot le Jeune, quai des Augustins, & Ruault, rue de la Harpe. Prix, 1 liv. 4 f.

En rendant compte du cours sur les accouchemens que M. Dufot vient de faire à Noyon, nous avons annoncé ce Catéchisme & fait pressentir l'avantage que les habitans des campagnes pourroient en tirer. Nous n'ajouterons donc rien à ce que nous en avons dit, nous n'entreprendrons même pas d'en faire l'extrait, car l'ouvrage en lui-même n'est qu'un extrait clairement redigé, des meilleurs livres. Mais on trouve à la fin de ce Catéchisme des avis & préceptes sur divers objets de l'art de l'accouchemens.

couchelement, dont l'étendue n'excède pas les bornes de nos feuilles, & qui serviront à faire connoître à nos lecteurs le mérite & l'utilité de l'ouvrage. Nous en rendrons compte à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Nous avons annoncé plusieurs fois dans nos feuilles, le goudron comme préservatif des maladies épizootiques; nous avons même rapporté une observation de laquelle il résultoit qu'un troupeau entouré d'autres bestiaux malades, en avoit été préservé soit en tenant du goudron dans les étables, soit en faisant porter à chaque animal, un collier de paille enduit de cette substance; d'un autre côté l'eau de goudron a été vantée comme bonne contre plusieurs maladies des hommes: c'est sans doute ce qui a déterminé depuis peu M. de Forbonnois à faire des essais de cette même substance, sur des moutons dont il a formé des troupeaux à Forbonnois dans le Maine, pays humide, sujet aux maladies putrides, conséquemment contraire à la santé de ces bestiaux, qui pour cette raison sont rares dans cette Province. M. de Forbonnois a éprouvé ce remède sur quelques brebis des plus malades, il leur a fait prendre à chacune pendant quinze jours tous les matins une cuillerée de goudron; elles ont beaucoup uriné, elles ont commencé à manger, & ont paru plus gaies. Il a réduit ensuite la portion à demi-cuillerée tous les jours, & non-seulement elles ont repris chair, mais les veines de l'œil qui étoient totalement éclipsées, ont reparu, & sont devenues aussi vives que dans une agnelle bien saine.

On écrit d'Argenton en Berri, qu'il est mort à quelques lieues de cette Ville, deux bœufs & une vache, attaqués de charbon, & que deux hommes qui les ont écorchés sans précaution, étoient morts de la même maladie pour n'avoir pas été promptement secourus; mais on remarque que ce funeste accident ayant répandu l'allarme, avoit fait cesser toute communication parmi les bestiaux. D'un autre côté on apprend que l'épidotie qui a causé tant de ravages dans les Provinces méridionales de la France, s'étendoit dans le Diocèse de Toulouse, & gagnoit chaque jour du terrain.

On soucrit en tout tems pour cette Gazette, à Paris, chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe; & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ;
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 14 Septembre 1775.

Extrait d'une lettre écrite de Caen, le 30 Août 1775, par M. Adam, Médecin - Professeur de l'Université.

CE n'étoit pas sans fondement, M., que j'ai ajouté sur la fin de mes notes au sujet de l'écorce d'ormeau, qu'elle me paroissait plus astringente qu'apéritive. En effet il est très-aisé d'y reconnoître un principe astringent, puisque la décoction de cette écorce devient noire par l'addition du vitriol martial, comme cela a lieu aussi pour la décoction de l'écorce de perou. Je ne puis au contraire tout au plus que soupçonner une propriété apéritive dans l'écorce d'ormeau, parce que la propriété dépurative ne semble pas supposer nécessairement une vertu apéritive. La plupart des dépuratifs se trouvent aussi à la vérité dans la classe des apéritifs ; mais nous ne connoissons pas assez la manière d'agir des dépuratifs pour pouvoir assurer qu'ils n'agissent que comme apéritifs. Comme vous avez particulièrement en vue les remèdes simples, peu couteux & faciles à trouver, & qui conséquemment intéressent davantage la portion des citoyens la moins à portée de se procurer des drogues étrangères, ou du moins composées à grands frais ; je joins à ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer au sujet de l'écorce d'ormeau, quelques observations sur l'usage de la racine de nenuphar. On a regardé presque généralement la racine de nenuphar comme *humectante*, *adoucissante*, *émolliente*. Mais par les recherches & essais que j'ai faits sur diverses plantes, j'ai reconnu que cette racine ne possédoit point ces propriétés ; & je me suis assuré qu'elle étoit réellement astringente, & nullement mucilagineuse. En ajoutant du vitriol martial à la décoction de cette même racine, j'ai obtenu une couleur noire très-foncée, semblable à celle d'une encre légère. Ayant fait évaporer cette partie de décoction semblable, j'ai obtenu un extrait dont la stipiticité est très-sensible ; & pour appercevoir cette qualité stipitique, il n'est pas même nécessaire de recourir à l'extrait ; la décoction goutée attentivement

la fait assez connoître. On ne fait pas difficulté de convenir que la racine de consoude est astringente, & c'est avec raison (En effet la racine de consoude contient un principe astringent bien sensible, joint à un mucilage très-abondant). Et cependant la racine de nenuphar fournie aux mêmes essais que cette dernière, a donné des marques plus évidentes de l'existence de ce principe.

Outre la qualité astringente, la racine de nenuphar possède en même tems un principe narcotique foible, mais elle le perd difficilement par la décoction. Si cependant on se propose de le conserver il est plus à propos de ne faire qu'infuser, ou du moins bouillir légèrement cette même racine. Il est aisé d'y reconnoître l'existence du principe narcotique en respirant pendant quelque tems la vapeur qui s'exhale de sa décoction lorsqu'elle est encore chaude. En considérant la racine de nenuphar sous ce point de vue, j'ai cru qu'elle ne conviendroit point dans la toux seche, l'apréte des bronches, ni lorsqu'il y a ardeur d'urine, cas où on la recommande ordinairement. Mais j'ai jugé qu'on devoit en attendre de bons effets lorsqu'il seroit nécessaire d'employer un astringent légèrement calmant. En conséquence j'en ai conseillé l'usage dans l'hemoptisie & le vomissement de sang, & j'ai obtenu le succès que j'en attendois. J'en ai fait prendre entre autres à une femme âgée de près de 60 ans, attaquée d'un vomissement de sang auquel succéderent des déjections de même nature. Après avoir fait précéder la saignée, l'eau de veau & la limonade, cette femme a fait usage d'une légère décoction de racine de nenuphar pendant une douzaine de jours : ce qui a si bien arrêté cette hémorragie, que depuis près d'un an elle n'a point reparu, quoique cet accident se renouvelât de tems en tems auparavant. J'ai traité de même avec la racine de nenuphar, un homme âgé d'environ 30 ans, qui de tems à autre étoit attaqué d'hemoptisie, & qui en effujoit une violente lorsque j'y fus appellé. Après plusieurs saignées l'hémorragie ne cessoit point, quoique le malade

fut fort affoibli. Dans cet état je lui conseillai l'usage de la décoction de cette racine ; il se trouva soulagé dès le deuxième jour : il continua néanmoins l'usage de cette même tisane pendant environ quinze jours, ce dont il s'est trouvé si bien, que depuis quinze mois il n'a éprouvé aucune rechute ».

Lettre écrite de Metz, le 31 Août 1775, par M. Read, Méd. de l'Hôpital militaire de cette Ville.

» Les occupations de mon état m'interdisent, M., la lecture des romans. Le hazard seul m'ayant fait jeter les yeux sur quelques recueils de lettres de guérisons opérées par la poudre du sieur Ailhaud ; j'y ai découvert un fait que j'ai cru devoir relever. On lit à la page 215 de la douzième partie de ces recueils, ce qui suit. Mon neveu, Caporal au Régiment de Touraine, me marque que le feu ayant pris à l'Hôpital militaire de Metz, où il étoit en garnison, les troupes qui y étoient furent appellées au secours, & qu'il fut configné dans la chambre du Chirurgien, avec la petite troupe qu'il commandoit pour travailler à l'incendie. Une poutre qui se détacha, & tomba sur eux, les blessa tous, & lui particulièrement, car il en a craché le sang pendant quinze jours, & tous ceux qui ont été traités par les Chirurgiens sont morts ; pour lui, il s'est sauvé par le moyen des poudres que vous voulûtes bien lui accorder il y a deux ans, & qu'il emporta à son régiment. Signé, REMTOUX, Régent principal à S. Junien en Marche, le 16 Juin 1774.

1^o. Le feu n'a gagné ni la chambre du Chirurgien-major, ni celle de l'Aide-major, placées dans la partie du bâtiment qui a été conservée ; & c'est l'un de ces deux Officiers de santé que le neveu du Régent principal a voulu désigner. 2^o. Non-seulement l'incendie de l'Hôpital militaire n'a coûté la vie à aucun soldat ou autre occupé, soit pour les travaux, soit pour la police, mais il n'a occasionné d'autre accident que la chute d'un pomier, actuellement plein de vie, quoique incommodé des suites de sa blessure. Du reste, point la moindre égratignure, c'est ce que certifieront les Médecins & Chirurgiens-majors du dit Hôpital, & les Chirurgiens-majors des Régimens qui étoient alots à Metz. Voilà donc un mensonge suffisamment établi ; une lettre contenue dans la onzième partie des recueils, pages 185 & 186, va lui donner encore plus d'authenticité. (C'est toujours le Régent principal de St. Junien qui écrit). Après les bons effets que j'ai vu produire au remède universel, je suis bien persuadé de son efficacité. Deux prises que j'ai données à mon neveu, nommé Paulet, soldat au Régiment de Touraine,

lorsqu'il alla joindre son Régiment, l'ont tiré d'affaires dans le mois d'Août dernier, d'un coup d'épée dangereux qu'il avoit reçu au bras, & l'ont garanti des opérations des Chirurgiens de l'Hôpital. A Saint - Junien, bas Limousin, le 21 Février 1773.

Il paraît par cette lettre, que c'est au commencement de l'année 1772, que le Régent principal a donné deux prises de poudre d'Ailhaud à son neveu ; ces deux prises l'ont tiré d'affaire le mois d'Août suivant, d'un coup d'épée dangereux au bras. Seroit-ce ces deux mêmes prises qui en 1774, lors de l'incendie, l'auroient sauvé & lui auroient fait éviter la mort, qu'ont éprouvé tous ceux qui ont été traités par les Chirurgiens ; cela est très-probable, puisque ce miracle a été opéré, écrit le Régent principal à M. Ailhaud, par le moyen des poudres que vous voulûtes bien lui accorder il y a deux ans, (c'est-à-dire en 1772, & qu'il emporta à son Régiment. C'est cependant sur de pareils certificats que l'ignorance, la témérité & la crédulité se fondent).

Je suis, M., avec l'attachement le plus sincère, votre très-humble & très-obéissant serviteur, READ, Méd. de l'Hôpital militaire.

De Paris, le 11 Septembre.

Avis important sur les morts subites.

Le hazard vient de faire tomber dans nos mains une brochure de M. Portal, Médecin, ayant pour titre : *Observations sur les effets des vapeurs mephiriques, &c. Nouvelle édition augmentée d'un extrait de quelques observations, &c.* Cette nouveauté d'édition n'est qu'un petit tour de main de Libraire ou d'Imprim. On apperçoit en effet qu'il n'y a de nouveau dans ce livre que la première feuille contenant le titre, la dédicace, l'avertissement & le rapport de l'Académie, & la dernière feuille dans laquelle sont comprises ces quelques observations. Mais comme M. Portal conseille dans son ouvrage la saignée répétée, qu'il la regarde comme le premier & le plus important de tous les moyens, qu'enfin dans ces observations aucun des suffragés revenus à la vie n'a été saigné, nous croyons pouvoir dire qu'ils ne doivent pas leur salut à la méthode de M. Portal. Nous allons plus loin ; nous disons que cette méthode dite de M. Portal est INFIDELE & DANGEREUSE, nous le disons à M. Portal & au public & nous nous engageons de le prouver dans peu par un Mémoire raisonné sur les asphyxies, où la théorie de ce Médecin & sa pratique, apprécierées à leur juste valeur, seront renvoyées aux ouvrages desquels il les a empruntées, pour faire place à des raisons solides, & à des expériences clairement énoncées. Comme cette provocation est publique, nous es-

perons que M. Portal descendra cette fois dans l'arène, pour y discuter lui-même la question sur laquelle nous le provoquons. Il ne s'agira point de sa personne, nous n'entendons combattre que son opinion, ce qui nous fait espérer qu'il attendra paisiblement notre attaque, sans employer le crédit d'aucun protecteur, pour l'empêcher, & qu'il justifiera ou abandonnera ce qu'on appelle sa méthode après cette discussion, dont la publicité ne peut que lui faire honneur si nous nous trompons, & qui mettra les choses en leur places, si nous ne nous trompons pas.

Nous venons de recevoir une lettre intéressante par le zèle qui l'a dictée, & par les faits qu'elle contient. Nous allons la transcrire, en nous permettant toutefois quelques réflexions qui tendront à confirmer celles de l'Auteur.

» Est-ce le bonheur de l'humanité qui m'anime, M., ou votre manière de prendre son parti dans ces *Gazettes de Santé*, qui m'invite à vous faire part d'un moyen bien simple, de lui rendre le plus grand service? Quelque soit cet instigateur, je lui dois de vous inviter à rendre public l'usage pratiqué depuis plus d'un siècle peut-être, dans quelques familles du Hainault Autrichien. Sans en garantir la réussite générale, je puis affirmer que de tous les enfans sur lesquels il a été employé, aucun n'a eu la petite vérole. Je pourrois citer une famille nombreuse de Mons, dont les enfans soumis à cette pratique, ont tous été exempts, tandis que les autres sont affligés de ce fléau, qu'on n'entretient benignement sans doute par l'inoculation, que parce qu'on manque de ressources pour l'extirper. En voici une: si elle n'est pas efficace, elle est au moins avouée par la propreté.

Lorsque l'enfant est reçu avant de lier l'ombilic, il faut en le coupant, laisser assez de longueur au bout, qui tient au nouveau né, pour qu'on puisse le retenir avec facilité; on a soin d'en exprimer une liqueur jaunâtre, & lorsque la pression ne peut en obtenir davantage, on prend une petite éponge de bouche qu'on imbibe d'eau tiède, on s'en sert pour laver cette partie jusqu'à ce que l'eau devenant claire, on laisse suinter alors une goutte de sang, dont le vermeil annonce qu'il ne reste plus de ce ferment jaune qu'on croit être le virus arabe; enfin on lie l'ombilic, & l'opération est faite. Ne dût-elle pas opérer l'effet que lui attribuent ses partisans, elle tient d'aillez près à la santé, elle est assez douce, assez simple, elle a trop peu de prétention pour qu'on puisse l'attaquer, ou n'en pas faire usage. J'aurais pu, d'un ton emphatique, vous en garantir le succès, je ne puis en douter: mais je

préfère de vous écrire tout honnêtement ce qu'il en est. C'est à l'empire de la confiance que vous vous êtes établi sur les gens sans passion, à donner à cette pratique innocente tout le vernis qu'il faut pour faire fortune. Je souhaiterois que le Gouvernement qui veille sur le bonheur des hommes, daignât en prescrire l'usage à MM. les Accoucheurs & aux Sages-Femmes ». Jai l'honneur d'être sans anonyme pour être cru de vous, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur,

L'Abbé DE BIZANCE, Vic. Gén.
L'étendue de cette lettre nous force de reserver nos réflexions pour la prochaine feuille.

L I V R E S N O U V E A U X .

Catéchisme sur l'art des accouchemens pour les Sages-Femmes de la Campagne, fait de l'ordre & aux dépens du Gouvernement; par M. Augier Dufot, Loct. Médecin, &c. Prix, 1 liv. 4 f.

Voici les préceptes que nous avons promis dans notre précédente feuille; ils sont dictés par un Médecin patriote, accoutumé à enseigner les gens de la campagne, & qui a su parfaitement se mettre à la portée des Sages-Femmes qui l'habitent.

1°. Il ne faut pas faire saigner une femme enceinte ni à quatre mois & demi, ni au septième mois; en aucun tems de la grossesse, à moins que la saignée ne soit indiquée. 2°. La saignée est indiquée, c'est-à-dire qu'elle sera utile, lorsque la femme étant très-sanguine, ce que l'on connaît par les règles abondantes auxquelles elle est sujette lorsqu'elle est hors le tems de la grossesse, elle a des étourdissements, des étouffements, des douleurs de tête ou de dos, des pesanteurs de tête avec des saignemens de nez; qu'elle a un goût de sang dans la bouche; ... qu'il y a un écoulement de sang par la vulve, & péril d'un avortement; ... alors il est prudent de saigner la femme enceinte. 3°. On fait la saignée en deux fois, c'est-à-dire qu'après avoir tiré une palette & demi de sang, on suspend pour quelques minutes l'évacuation sanguine, pour laisser ensuite couler le sang, jusqu'à ce que la saignée soit suffisante & proportionnée aux forces de la femme. Avec ces précautions, on évite la syncope ou pamoison, ce qui deviendroit dangereux pour le fœtus, & pourroit le faire périr. 4°. La saignée est nuisible à la femme enceinte, lorsque, pendant ses règles, elle perd peu de sang; qu'elle est ordinairement pâle, décolorée, bouffie, jaune, & qu'elle mange peu, ou qu'elle vomit les alimens qu'elle prend. Si elle a du dévoiement, ou qu'elle y ait été sujette peu de tems avant sa grossesse; mais s'il y a des douleurs de reins & de tête,

& autres graves accidens, il faudroit saigner, quoiqu'il y ait de la pâleur sur le vitage. La saignée détruirent l'irritation qui cause ces douleurs, & qui pourroit causer la fausse couche... 5°. Il y a des bouffissures qui exigent la saignée, alors il faut prendre l'avis des gens de l'art, lorsqu'on en a la facilité. Il est important de consulter, dans le doute, si telle bouffissure, de telle ou telle partie du corps, est dangereuse ou non.... 6°. Les précautions à prendre avant & après la saignée, sont 1°. de donner un lavement d'eau tiède à la femme enceinte la veille du jour qu'elle doit être saignée. 2°. Il faut la saigner le matin à jeun & dans son lit, où elle restera ensuite pendant deux ou trois heures... 3°. Qu'elle ne travaille point ce jour-là, & pendant plusieurs autres jours, s'il y a eu menace de fausse couche... 4°. Qu'elle se tienne tranquille, d'esprit & de corps, tandis que le danger existe. 7°. Lorsqu'une femme enceinte est en danger de faire une fausse couche, il faut aussi-tôt consulter s'il est possible, les personnes de l'art, ... la mettre au lit, la faire saigner; qu'elle boive de la tisane faite avec un peu de réglisse ou de chиendent, ou simplement de l'eau panée, légère; mais que ses boissons, même le bouillon, soient froides. Elle doit éviter de prendre du mouvement, se tenir tranquille, ne pas user de vin pur, ni d'aucune liqueur chaude ou spiritueuse; ne vivre enfin que de bouillon léger & de pain pendant le danger de l'avortement. 8°. Les femmes qui sont sujettes aux fausses couches doivent, dès qu'elles se croient enceintes, s'abstenir de coucher avec leurs maris, &c... 9°. Quant aux purgations, l'exercice, la sobriété & la frugalité des femmes enceintes de la campagne les en dispensent communément. Les purgatifs amers, tels que la rubarbe, &c. sont les plus salutaires, lorsque le besoin est jugé tel par des Ministres de santé. 10°. Il faut retourner l'enfant toutes les fois qu'il ne présente pas la tête ou les pieds, & lors même qu'il ne présente pas bien sa tête. 11°. Quand il présente le derrière, il est à propos de le tirer par les pieds, parce qu'alors la face est communément en avant. 12°. Les convulsions de la mère, les pertes de sang, &c. exigent qu'on se hâte de l'accoucher. 13°. On ne peut plus retourner l'enfant lorsqu'a tête est tombée dans le vagin, ou qu'elle est enclavée. 14°. C'est entre l'intervalle de deux douleurs qu'il faut introduire la main bien graissée, pour aller chercher & retourner l'enfant mal situé. 15°. Il faut attendre que l'o-

rifice de la matrice soit assez dilaté, assez raccourci, suffisamment mollet pour y porter la main sans trop de violence, & sans risquer de blesser aucunement. 16°. On cesserá de travailler lorsque les douleurs se renouelleront, & pendant le tems des convulsions, pour recommencer ensuite le travail quand les douleurs & les convulsions sont passées. 17°. Il faut toucher rarement dans le commencement d'un vrai travail ou dernières douleurs, très-modérément quand il avance, peu ou point du tout sur la fin, sur-tout quand tout va bien. 18°. Il ne faut point fatiguer la femme en couches; être soi-même bien persuadé que c'est la nature qui fait l'accouchement, & qu'on ne peut point l'avancer ni le retarder; qu'ainsi il faut ordinairement, & presque toujours, se tenir tranquille, & laisser agir doucement la nature, en donnant tout le tems nécessaire à l'accouchement de se faire. 19°. Les roties au vin, les ratafias, les liqueurs spiritueuses, sont pernicieuses à la femme en couche & accouchée... 20°. Quand le placenta n'est pas sorti, il vaut mieux en faire l'extraktion par l'opération de la main, que d'en exerciter la sortie par des boissons chaudes ou des remèdes, qui sont aussi inutiles que meurtriers. S'il y a de la pourriture, on procure alors la sortie de ce placenta, par le moyen des injections acqueuses & tièdes faites dans la cavité de la matrice, avec les secours d'une seringue, & répétées très-souvent. 21°. L'on fait qu'un enfant est vivant lorsqu'en touchant le cordon ombilical l'on y sent le battement des artères; mais il faut bien observer si ce battement n'est pas celui des artéries du bout des doigts qui touchent le cordon. 22°. Quand une femme en couche a été ou est sujette à quelque hernie ou descente avant ou pendant sa grossesse, il faut pendant le travail, à chaque douleur, faire une compression molle avec la main sur l'endroit de la hernie... Si la hernie existe, la faire réduire par quelqu'homme de l'art. 23°. L'aîné des jumeaux est celui qui se présente le premier, en total ou en partie, même par le bout du doigt ou du pied.... Pour ne pas le confondre avec l'autre, il faut lui attacher un fil à la partie qu'il présente, afin que si on est obligé d'aller chercher les pieds de l'un ou l'autre, on sache toujours quel est celui qui s'est présenté le premier.... Celui-là est l'aîné, puisqu'on compte l'âge d'un enfant du jour de sa naissance, c'est à-dire de l'instant qu'il a paru, non de celui de sa conception qu'il est impossible de fixer.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Marurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 21 Septembre 1775.

D'Aramon, le 30 Août.

Il a regné dans les mois de Février, Mars, & dès les premiers jours du mois d'Avril dernier, des fluxions de poitrine & des fausses pleurésies. Ces maladies que M. de la Brousse, auteur de ces réflexions, croit devoir confondre ensemble, produissoient au commencement un frisson suivi d'une grande chaleur. Le mal à la tête, le délire, un point de côté aux fausses côtes, (communément du côté droit,) un pouls pétiolar & développé par sa complication avec le pouls capital, commençoit ce tableau effrayant. La constipation, les urines rouges, la peau seche & brûlante annonçoient une maladie d'inflammation jointe avec des matières putrides, ce qu'on appelle communément fièvres putrides inflammatoires. Deux saignées, un lavement purgatif, remplissoient les deux premiers jours de l'invasion, de la maladie; le troisième étoit fait pour un grand remede. (*Trois onces de manne fondue dans un bouillon avec trois grains de tartre émétique.*) Cet espece d'apozème faisoit vomir le malade, & procuraient des évacuations abondantes. C'étoit couper la racine au mal, & ébranler l'arbre mortel de la maladie. Un vescicatoire que je faisois appliquer sur le point dououreux faisoit miracle, cela joint avec des lavemens émolliens, des tisannes rafraîchissantes, un looch à la manne tenoit & occupoit le courant de la maladie; une ou deux purgations la terminoient. De vingt personnes que M. de la Brousse a traitées, il en est mort deux; une troisième a eu une longue convalescence: trois mois & demi ont à peine suffi pour la rétablir. Les deux morts, ajoute M. de la Brousse, n'ont pas été secourus par les vescicatoires, parce qu'il les a vus trop tard (c'est-à-dire le huitième jour de l'invasion,) ils sont morts le onze & le treizième jour. Le nommé Boyard a eu les quatre derniers jours un ptyalisme abondant, & un pouls fimbrié, qui m'a fait présumer (suivant M Leclerc) une éruption intérieure dans la cavité de la poitrine, qui a fini par la suffocation. Le troisième, dit

Manivet l'Invalidé, âgé de 50 ans, n'a point voulu absolument l'emplâtre vescicatoire à son côté: M. de la B. regarde comme un miracle qu'il en ait rachappé; mais une convalescence longue & pénible la puni de sa résistance; à peine s'est-il vu retrouvé après quatre mois de la cessation de sa fièvre. Le Médecin-Observateur conclut de cette petite épidémie qu'il y auroit perdu tous les malades au nombre de vingt, s'il n'eût fait appliquer les vescicatoires aux dix-sept qui ont été obéissants à ce remede, & par conséquent sauvés presque par lui.

Vous avez eu donc raison, M., poursuit-il obligamment, d'insérer dans votre utile Gazette de Santé du mois d'Avril dernier (pag. 67), au sujet des vescicatoires dans les fausses pleurésies; *si le mal d'un moment dans l'administration d'un remede efficace contre cette maladie trop souvent mortelle, doit balancer le danger pressant de mourir, où se trouve alors le malade.*

Je ferois encore une autre réflexion *in aere aromanensi*, au sujet des maladies épidémiques ou fréquentes. C'est que j'observe depuis quinze ans que nous voyons ici trois mois plutôt qu'à Paris toutes les maladies des différentes saisons. Comme nous sommes plus près du midi, feroit-il possible que le germe de ces maladies fût produit par les vents méridionaux? ou viendroient-elles des Provinces plus proches encore que nous de ce brûlant midi? La preuve est faite depuis quinze ans & consignée dans mes observations particulières». En nous adressant ces observations, M. de la Brousse nous promet une suite; nous l'invitons à remplir au plutôt ses engagements, & nous ne doutons pas que le public ne soit aussi empressé de la connoître que nous le sommes de la recevoir.

De Noyon, le 31 Août.

M. Dufour, Médecin, dont nous avons publié les réflexions contre l'usage des cols à carton, continue de s'occuper dans cette Ville des progrès de son art & du soulagement des malheureux. Il a fait des observations utiles sur les maladies soporeuses-convulsives, re-

gardées dans tous les tems comme l'écueil de la science des Médecins. Il en résulte que toutes les maladies soporeuses - convulsives, dont la cause ne réside pas dans le cerveau, peuvent être guéries à quelqu'âge que ce soit, & quelqu'intensité qu'elles aient. Cette assertion consolante pour l'humanité est fondée sur les faits suivans que nous laisserons raconter à M. Dufour.

» Je fus consulté il y a environ trois ans pour M. D. P. Négociant de Paris, âgé pour lors de 66 ans. Cet homme d'un tempérament bilieux-sanguin, d'une constitution assez forte, d'une imagination vive, avoit passé tout-à-coup de l'extrême gaieté à la plus sombre tristesse; il étoit devenu triste, mélancolique, grondeur, blâmant, censurant tout, ne trouvant rien qui lui plût. Le moral avoit paru influer sur le physique; l'appétit s'étoit perdu, le sommeil avoit fui de ses yeux, il étoit tombé dans une sorte de langueur; son imagination avoit perdu beaucoup de son feu, tous ses sens paroisoient être plongés dans la stupeur, & une sorte d'anéantissement; on mit tout en usage pour le rappeller à son état naturel, tous les moyens qu'on tenta furent insuffisans. Six mois se passèrent dans cet état. Il parut à ce terme avoir recouvré comme par un prodige, à-peu-près ce qu'il avoit perdu. On fut étonné de cette subite métamorphose, on se flatta d'une guérison solide; mais ce mieux apparent ne fut qu'un calme perfide. Quinze jours s'étoient à peine écoulés que des accidens plus terribles succéderent aux premiers. Dans une visite qu'il rend dans une maison voisine de la sienne, au milieu de la conversation, il lui semble qu'il s'éleve de la région de l'estomac jusqu'au cerveau, une vapeur qui lui obscurcit la vue, & lui ôte l'entendement; il balbutie, il s'affaîsse, se laisse aller sur son fauteuil, tombe sans sentiment, sans connoissance. Cependant les yeux sont agités par des mouvements continuels; des soubresauts se font sentir dans les tendons & dans les muscles, le serrrement de la glotte gêne la respiration, la mâchoire inférieure se porte par saccades vers la supérieure, & produit le craquement des dents; la salive battue par les mouvements répétés des muscles & de la langue, devient mousseuse; le malade paroît faire des efforts pour vomir, & ne rend que des phlegmes. On s'empresse à lui donner des soins; on appelle les secours les plus prompts. Les odeurs fortes, les eaux spiritueuses, ne sont pas épargnées; on essaye, mais en vain de lui en faire avaler: on attribue tous ces accidens à une indigestion: tout paroît l'annoncer; un vomissement termine la crise, & le malade recouvre ses sens. La tête reste étonnée, le sentiment engourdi, le visage un peu échimosé: mais

tout cela se dissipe au bout de quelques heures, la circulation devenant plus libre. On se contente de faire faire diette au malade, & de le purger. Bientôt il se remet à la vie commune, & reprend ses fonctions ordinaires. Trois mois le paissent sans qu'il éprouve le plus léger accident, si on en excepte quelques douleurs passagères & une pesanteur habituelle dans la région épigastrique. A cette époque il est tout-à-coup assailli d'un accident pareil au premier, & qui se termine de même. On a recours aux mêmes moyens, parce qu'on ne soupçonne pas d'autre cause. Après quelques mois, même attaque accompagnée des mêmes symptômes. On ne fait rien de plus; les accès deviennent plus fréquens, plus forts. On consulte un Chirurgien qui saigne, purge & prescrit les anti-spasmodiques alliés avec les stomachiques, & le tout sans succès. La maladie semble acquérir de nouvelles forces. On met en usage tous les prétendus spécifiques usités en pareils cas, la poudre de guttette sur-tout, les esprits volatils huileux, l'huile de dippel avec l'ether. Il semble que tous ces remèdes irritent encore davantage, & appellent de nouveaux accidens. On implore de nouveaux secours. On consulte: & qui? un empirique. On fait combien le charlatanisme en impose au public par des promesses aussi éblouissantes qu'elles sont chimériques. Les apparences de la science font pour la réputation de cette espèce de peste publique, autant & même plus d'effet que la science même. Pendant trois ans le Charlatan débite des spécifiques qu'il a soin de beaucoup vanter, de bien vendre, mais qui ne font que multiplier les accès. Les parents du malade, ses amis, lui conseillent de s'adresser à un Médecin. On en appelle un, le régime, les remèdes qu'il prescrit, soit qu'ils aient été mal exécutés, soit qu'ils n'aient pas été analogues à l'espèce de la maladie, ou peut-être pas assez long-tems continués, parurent ne produire aucun bien. J'étois connu d'un des amis du malade; il favoit que j'avois guéri plusieurs personnes attaquées de maladies à-peu-près semblables. On m'envoie un Mémoire à consulter; je n'y répondis qu'après m'être informé dans le plus grand détail de tout ce qui avoit précédé cet état fâcheux, & avoir découvert sa véritable cause. Le malade depuis l'âge de 25 ans, étoit sujet à une excrétion de pituite acré, & quelquefois fort épaisse. Depuis l'âge d'environ 50 ans, cette pituite étoit devenue si abondante, que souvent elle excitoit des nausées & le vomissement. Il suivit les conseils indiscrets qu'on lui donna, finon de l'arrêter, au moins d'en diminuer l'abondance. Mais les remèdes qu'il mit en usage la supprimèrent entièrement. Cinq ou six mois après cette suppression, il éprouva les premiers acci-

dens ci-dessus décrits, & sentit toujours un malaise dans la région de l'estomac. Les digestions étoient lentes & souvent laborieuses. Cette fécule accumulée dans le ventricule dont elle gênoit les fonctions, & dans les premiers intestins où elle étoit vraisemblablement intimement adhérente, irritoit les fibres nerveuses par son acrimonie. Cette irritation communiquée au cerveau produisoit tous les accidens dont nous avons parlé. Ajoutez que la congestion de cette matière fâcheuse dans les premières voies, occasionnant une pression sur l'aorte descendante, le sang oblige de refluer vers les parties supérieures, produisoit nécessairement embarras & engorgement au cerveau. La cause de cette maladie bien connue, je mis tous mes soins à la détruire. Après avoir préparé quelques jours le malade par l'usage des délayans aiguisés par une petite quantité de tarte stibié & de nitre ; je lui fis prendre une bouteille d'eau de Sedlitz où on avoit étendu quatre grains de tarte stibié, & demi-once de sel de feignette ; au quatrième verre qu'il prit il eut un accès des plus violents qui fut suivi d'une évacuation considérable de haut & de bas. Il remplit deux grandes jattes d'une matière visqueuse singulièrement épaisse & mêlée de bile poracée. Après trois ou quatre jours de repos pendant lesquels le malade fit encore usage des délayans animés, on répéta la même chose, & il rendit encore une grande quantité de glaires, de viscosités toujours mêlées de bile. A la troisième fois il en rendit moins, je le fis ensuite purger trois fois en douze jours en grand lavage, aiguisant le premier verre d'un peu de tarte émétique, & j'obtins des évacuations très-copieuses. Cela fait après quelques jours de repos, je prescrivis les eaux de Vichi pendant un mois, & un régime très-exact. Le malade depuis ce tems, n'a plus éprouvé d'accidens; il a repris de l'embonpoint, & jouit depuis deux ans de la meilleure santé.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 18 Septembre.

On a vu dans la dernière Feuille, que le dégorgement du cordon ombilical dans les nouveaux-nés, paroiffoit être la cause pour laquelle plusieurs familles du Hainault Autrichien étoient préservées de la petite vérole depuis plus d'un siècle. Cette observation confirme celle du chevalier Digbi, lequel annonçoit dans ses Mémoires publiés en 1700, le dégorgement du même cordon, comme un remède pour empêcher, à la naissance d'un enfant, qu'il n'ait en toute sa vie, la petite vérole, rougeole, ou autres maladies, qui proviennent de la putréfaction du sang menstruel. » Lorsque l'enfant est né,

y est-il dit, & que la Sage-Femme va lier & couper le cordon ombilical, il faut qu'elle ne ferre pas d'abord le fil avec lequel elle le doit lier ; mais étant prête à nouer, elle fera monter & sortir, avec ses doigts & son pouce, tout le sang qui sera à la racine du nombril, lequel, s'il y demeure, cause toutes les galles, cloux, abcès & apostèmes qui viennent aux enfans & même aux adultes ; parce qu'étant corrompu, il ne peut se convertir en la substance, mais au contraire gâte le bon, & faut de nécessité, qu'il exhale par ces sortes de vilenies, que nous voyons tous les jours, qui tiennent leur origine de ce sang menstruel putréfié. Ayant donc ainsi fait évacuer ledit sang, il faut serrer le fil, & couper le cordon ombilical ; la racine duquel étant purifiée de la manière tisduite, l'enfant sera exempt de toutes ces maladies, quand même il seroit nourri parmi ceux qui en seroient attaqués ». Céux qui n'ont regardé les règles que comme l'écoulement d'un sang pur, évacué par surabondance, ne croiront pas à l'affirmation du Chevalier Digbi. Cependant on lit dans l'ouvrage de MM. Bordeu, qui va être annoncé, que les règles sont une sorte de purgation en tout semblable aux autres, destinée à chasser du corps quelque humeur surabonde, mêlée au sang, & dont la présence nuirait à l'individu, page 434 ; & cette opinion conforme à celle des anciens, y est fortifiée par le raisonnement & par l'expérience. C'est sans doute ce qui a déterminé le célèbre M. Levret à évacuer le sang du cordon ombilical avant d'en faire la ligature, afin, dit-il, d'éviter que tout le sang qui, sans cette précaution, resteroit stagnant entre la ligature & le sinus de la veine-porte, ne cause de l'engorgement au foie... Les enfans nouveaux-nés, suivant le même Accoucheur, sont très-souvent sujets à devenir plus ou moins couleur de feuille morte, lorsqu'on manque à cette précaution ; il est rare au contraire que cette espèce de jaunisse survienne quand on la prend. Ce qu'ajoute M. Levret à ce même sujet, ne fauroid être trop connu.

» Le développement, dit-il, de cette vérité nous a conduit à découvrir pourquoi nous voyons de tems en tems naître des enfans de l'un ou de l'autre sexe avec une belle carnation, (soit que ces enfans soient blonds, soit qu'ils soient bruns, & qui la conservent sans devenir jaunes à aucun égard. En effet, nous avons reconnu que cette espèce de phénomène (ce cas étant rare,) est inseparable d'un autre de cette nature, qui consiste en ce que nous voyons quelquefois venir au monde des enfans à terme, qui naissent se portant très-bien, dont on trouve le cordon ombilical aussi blanc que si ces vaisseaux n'avoient jamais contenu de sang, quoiqu'il soit très-certain que, jusqu'à

l'instant de la naissance de l'enfant, ils en étoient fort pleins.

La fin à l'ordinaire prochain.

L I V R E S N O U V E A U X .

Recherches sur les maladies chroniques, leur rapport avec les maladies aigües, leurs périodes, leur nature; & sur la maniere dont on les traite aux Eaux Minérales de Barèges, & des autres sources de l'Aquitaine; par Messire Antoine de Bordeu, Conseiller d'Etat, ancien Médecin du Bearn, des Eaux de cette Province & de celles du Bigorre; M. Theophile de Bordeu, Médecin de Paris, ci-devant Inspecteur de ces Eaux; M. François de Bordeu, aujourd'hui Inspecteur de ces mêmes Eaux, & Médecin du Roi à Barèges. Tome I, concernant la Théorie générale des maladies, & l'analyse médicinale du sang. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. Prix, 6 liv. rel.

En rendant compte au Gouvernement de cet ouvrage, comme Censeur, nous avons dit qu'il étoit fondé sur de profondes méditations, & sur une pratique aussi heureuse qu'éclairée; en l'annonçant aujourd'hui au public, nous devons développer les motifs de notre approbation. Il est difficile de méditer avec plus de sagesse & de profondeur, que l'ont fait les illustres Auteurs de cette production précieuse; un coup-d'œil sur les différentes époques de l'histoire de la Médecine, annonce dès le discours préliminaire, le rare discernement des Ecrivains à qui nous devons ce morceau au-dessus de tous les abrégés de la Médecine, par la maniere rapide & philosophique dont il est écrit. C'est une esquisse de ce qu'il importe à un Médecin de savoir sur l'origine & les progrès de son art, où les différens changemens qu'il a éprouvés, sont peints avec autant d'ordre que de clarté, malgré l'abondance du sujet & la multiplicité des événemens qui le compliquent. Cette avenue riante, que ne dédaigneront pas ceux qui sont les plus étrangers à la Médecine, conduit au corps de l'ouvrage sur la théorie générale des maladies. Ce que l'un des auteurs auroit publié sur les glandes, sur la digestion & sur le tissu cellulaire, ainsi que sa dissertation sur les Eaux minérales d'Aquitaine, se trouve réuni dans ce tableau; & quoique les Auteurs annoncent modestement

cette première partie de leur ouvrage comme des Généralités, on ne peut en la lisant, se dissimuler l'étendue des détails, la justesse des applications qu'ils ont faite de leur théorie, & le poids que donnent à ses vues vraiment médicales, des observations redigées avec une exactitude & une précision dignes d'éloges. Mais ce qui frappera plus encore, & qui doit véritablement faire époque, c'est la seconde partie de ce premier volume, où il est question de l'analyse du sang. Qu'à ces mots d'analyse on ne s'imagine pas voir MM. de Bordeu aux prises avec les fourneaux, les creufls & les alembics, décomposant le cadavre d'un animal & donnant la torture aux fluides du corps humain. Sans dédaigner ce que la chymie peut avoir d'utile, ces Médecins s'élèvent au-dessus de cette espece d'analyse; celle qu'ils présentent est le seul fruit de leurs lectures, de leurs réflexions & de leurs pratiques. Peu satisfaits de ce que nos Chymistes avoient avancé; moins contents encore de ce que les Méchaniciens & les Anatomistes avoient hazardé sur ce même objet, profitant des recherches de toutes ces sectes, mais foulant aux pieds leurs systèmes & leurs erreurs, en un mot planant au-dessus de toutes ces opinions en Observateurs fideles, ils ont pris la nature sur le fait, & de cette maniere, retirent les gens de l'art & ceux qui s'y destinent, hors du labirinth ténébreux dans lequel l'esprit de système les avoit entraînés, ils les ramènent à la doctrine des anciens, cette doctrine hippocratique beaucoup trop négligée par les Méchaniciens, dédaignée par les Chymistes, & de laquelle se parent tant d'Ecrivains qui ne la connoissent pas mieux.

On ne doit donc point s'attendre à voir nos Auteurs peser & calculer avec une attention minutieuse un grain de plus ou de moins de terre ou de sel dans la décomposition des substances animales. Au lieu de ces scientifiques minuties, MM. de Bordeu exposent leur doctrine sur la sensibilité, sur le tissu cellulaire, sur le pouls & sur les métastases; & par-tout au lieu de voir un Médecin dans la chaire, ou un Ecrivain dans son cabinet, on reconnoit des praticiens judicieux, recueillant les faits, les comparant ensemble & cherchant dans la nature même du corps vivant, fain ou malade, le véritable fil qui conduit dans les sentiers difficiles & tortueux de la Médecine.

On s'abonner chez R U A U L T, Libraire, rue de la Harpe, pour le JOURNAL ANGLOIS contenant les découvertes dans les sciences, les arts libéraux & mécaniques, les nouvelles philosophiques, littéraires, économiques & politiques des TROIS ROYAUMES & des COLONIES qui en dépendent. Le prix de la Souscription est de 24 liv. pour l'Année, franc de port par tout le Royaume. Il paroîtra deux cahiers de quatre feuilles in-8°. le 15 & le 30 de chaque mois, à dater du 15 Octobre prochain. On peut s'abonner à telle époque que l'on voudra, même pour six mois.

De l'Imprimerie de la Veuve B A L L A R D, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ;
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 28 Septembre 1775.

Suite de l'article de Noyon, du 12 Sept.

2° UN Ecclésiastique âgé d'environ 48 ans, d'un tempérament bilieux & mélancolique, éprouvoit des accès périodiques d'épilepsie depuis la suppression d'un flux hémorroidal très-abondant auquel il avoit été sujet dès l'âge de la puberté. Tous les mois il ne manquoit pas d'avoir une attaque au terme marqué. Il avoit la précaution de garder le lit le jour où il l'attendoit, & il étoit parvenu au point d'assigner jusqu'à l'heure où il devoit en être pris. Il y avoit près de quatre ans qu'il étoit dans cet état lorsqu'il vint me consulter, & il avoit déjà mis en usage bien des remèdes inutiles. Après beaucoup de questions & un examen très-attentif des viscères, je crus reconnoître la cause de sa maladie. Je trouvai un empâtement très-marqué au foie, un peu de dureté & de renitence au lobe gauche. Ce vilcere paroiffoit beaucoup plus volumineux & plus élevé que dans l'état naturel. Le malade ressentoit de la douleur quand je préfsois même légerement. Habituellement il éprouvoit de la chaleur, une douleur gravisive, & quelquefois des élancemens dans les hypocondres. J'ordonnai une large saignée au pied, des demi-bains avec une forte décoction de plantes émollientes, des cataplasmes de ces mêmes plantes sur le fondement, des frictions seches souvent répétées sur les jambes & les cuisses, le petit-lait aiguisé avec le sel de duobus de 4 ou 5 jours l'un, quelques verres d'apozèmes purgatifs, & quatre jours avant la crise ordinaire, l'application de cinq ou six sanguines au fondement. Le jour où l'accès devoit prendre, le malade n'eut qu'un léger ressentiment. Il ne perdit même pas entièrement connoissance. Le mois suivant je lui prescrivis à - peu - près les mêmes remèdes externes, & à l'intérieur des boissons apéritives des savonneux, de doux fondans, & toujours l'application des sanguines quelques jours avant le retour de l'accès. Elles dégorgerent considérablement, & il y eut encore un ressentiment, mais à peine sensible. J'engageai le malade à se faire

appliquer les sanguines tous les mois, jusqu'à ce que la nature habituée à cette crise eût entièrement retrouvé le flux hémorroidal. Il suivit mes conseils; l'engorgement du foie fut levé par l'usage long-tems continué des remèdes dont j'ai parlé, & des eaux minérales ferrugineuses. Les hémorroïdes reparurent au bout de quelques mois & furent; le malade fut parfaitement guéri en moins de six mois.

3° Je fus consulté il y a environ cinq ans pour une Demoiselle de la Capitale, qui étoit dans sa vingtième année. Elle étoit grande, forte, & avoit beaucoup d'embonpoint. Cette jeune personne, depuis l'âge de huit à neuf ans, étoit sujette à des vertiges, des syncopes auxquelles il se mêloit toujours quelques mouvements convulsifs. On avoit toujours regardé cela comme des vapeurs légères, & en conséquence on y avoit fait peu d'attention. On imagina que la révolution qui s'opérait au tems de la puberté dans la machine, pourroit mettre fin à ces petites crises qui ne revenoient que de loin en loin. On s'abusa; à cette époque les accidens devinrent plus graves, & l'approche des règles étoit ordinairement marquée par un paroxysme assez violent, (car on caractérisa alors cet état de vapeurs hystériques) On mit en usage tous les moyens que l'art indique pour rétablir le cours des règles dans l'espoir de remédier par-là à cette maladie qui paroiffoit faire des progrès allarmans. Toutes les tentatives furent à pure perte; les accès se multiplièrent, devinrent plus long, plus violents, & on fut enfin obligé de nommer autrement cet état fâcheux. On insista néanmoins sur le premier traitement, prétendant toujours que le dérangement de l'écoulement périodique étoit la seule vraie cause de cette terrible maladie. On parvint très-difficilement à le rendre un peu moins irrégulier, mais cela ne diminua presque rien de l'intensité des accidens, on remonta jusqu'aux premiers tems qui suivirent la naissance, & on découvrit que la jeune personne avoit eu des convulsions qu'on ne manqua pas d'appeler épileptiques. Il n'en fallut pas davantage pour conclure

que cette maladie venoit d'une conformation vicieuse du cerveau, & on employa mille remèdes plus vantés qu'efficaces. Rien ne réussit ; on s'adressa à moi ; je croyois alors avoir trouvé un remede sûr & infaillible pour opérer la guérison de ces sortes de maladies. Je l'avois effectivement administré plusieurs fois avec un succès étonnant. Je ne voyois dans les accidens de Mademoiselle de C*** que ce qu'y avoient vu tous ceux qui l'avoient traitée avant moi. J'envoyai mon remede, je prescrivis la maniere dont il falloit s'en servir, on le continua pendant dix-huit mois ; les six ou sept premiers mois il parut produire un mieux marqué. Il n'y eut pendant ce tems qu'un ou deux accès & bien légers. Mais ils reparurent ensuite avec plus de violence. Affligé de ce mauvais succès, je revins aux questions, & je me fis rendre un compte exact de toutes les circonstances de la vie de la malade. Je m'informai sur-tout si elle n'avoit pas eu quelques maladies de la peau. J'apris d'une Femme - de-chambre qui l'avoit élevée, & qui étoit retirée depuis quelques années, qu'à l'âge de sept ans elle avoit eu par communication une gale de très-mauvaise espece, dont elle avoit été subitement guérie. J'insistai pour qu'on cherchât à la lui redonner ; on ne voulut point suivre mon avis. Je prescrivis deux cauteres, & les remèdes que je crus les plus propres à purifier la masse du sang. J'obtins quelque relâche, mais la maladie existoit toujours. J'obtins enfin après beaucoup de sollicitations qu'on rendit à la jeune personne la maladie cutanée dont la rentrée subite avoit causé tous les accidens qu'elle avoit éprouvés. Je conseillai d'entretenir soigneusement pendant plusieurs mois cet ennemi plus incommodé que dangereux. Quand je crus que la dépuration des humeurs étoit au point où je le désirois, je fis le traitement ordinaire en pareil cas, mais que je prolongeai le plus qu'il me fut possible. Mademoiselle C*** n'a ressenti aucun accident, & jouit depuis deux ans de la plus belle santé.

La suite à l'ordinaire prochain.

Du Mans, le 20 Septembre.

Cette Province est sujette depuis bien des années à des fièvres putrides & pourpreuses ; les malades rendent beaucoup de vers ; il y a apparence que la mauvaise nourriture dont vivent les artisans ainsi que les pauvres de la campagne, les rend susceptibles de ces maladies. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces maladies affectent successivement des cantons entiers. Il y a trois ans que les prisonniers & sous ceux qui, par état étoient obligés de les secourir, furent cruellement vexés par cette contagion, qui peu de tems après affecta la

Paroisse de la Couture de cette Ville. L'année suivante, les Paroisses du grand-Lucé, Challes, Volnay, en furent le théâtre. Ces mêmes fièvres ont attaqué avec beaucoup de malignité, plus de six mille personnes, l'année dernière dans la Ville de la Ferté-Bernard, & Paroisses limitrophes ; la Ville & Paroisse de Beaumont-le-Vicomte, fut dans le même tems affligée de cette épidémie. Cette année, elle exerce ses ravages dans les villes de Bonnétable, de Ballon, & Paroisses adjacentes. Il y a eu jusqu'à ce jour plus de deux mille personnes atteintes de ce mal cruel, dont on ne se tire qu'après avoir été reduit au plus grand danger ; les convalescences sont longues & difficiles ; grace aux secours en tous genres, que le ministère veut bien accorder aux pauvres malades. On a la satisfaction de voir qu'il en succombe peu. Il seroit à désirer que le traitement de cette cruelle maladie devint public ; nous l'avons dit plusieurs fois, la collection de l'histoire des épidémies qui affligen plusieurs Provinces, seroit utile & nécessaire ; nous l'aurons peut-être un jour, si nos correspondans daignent nous seconder, & si nos occupations nous le permettent.

Fin de l'article de Paris, du 25 Septembre.

» Or comme nous avons remarqué que c'est dans ce cas que les enfans viennent au monde avec une belle carnation, & qu'ils la conservent sans altération, il en résulte que la jaunisse des enfans nouveaux nés, dépend le plus souvent, de la cause que nous venons d'assigner. En effet lorsque la portion restante de la veine est pleine de sang, entre la ligature & le foie, ce sang ou celui qui est compris depuis la peau du ventre jusqu'à la veine-porte, ayant perdu son mouvement, doit s'y coaguler, & par la suite tomber en dissolution pour pouvoir quitter ce vaisseau, à mesure que celui-ci tend par son ressort naturel à s'obliterer. Or ce même sang dégénéré, n'ayant point alors d'autre issue que celle des veines hépatiques, ne peut manquer de nuire à la circulation du sang dans le foie, d'où naît, sans doute, la jaunisse, &, peut-être, quantité d'autres maux inopinés. Qu'on n'aille pas croire qu'il est impossible de vider la portion de veine qui est entre l'ombilic & le foie ; car, si l'on est attentif à ce qui se passe, pendant qu'on blanchit peu-à-peu le cordon, on verra que la veine se regarnit successivement du sang qui revient du dedans, de façon que le sang paroît d'abord augmenter à mesure qu'on le vide : mais on l'a bientôt épuisé, & il cesse de couler. (On sent que la célérité ou la lenteur de cette opération dépend principalement de la manie dont on l'exécute ; mais nous

croyons devoir avertir les élèves, que, comme dans les cas ordinaires, (& ils sont très-nombreux,) rien ne presse, il faut y mettre tout le tems nécessaire, quelque secondes de plus n'étant de nulle conséquence, au lieu que la précipitation pourroit peut-être avoir quelquefois des inconveniens.

Indépendamment de ces avantages, la méthode que nous pratiquons habituellement en a aussi une autre, dont nous n'avons point encore parlé. Celui ci est de disperser les matières gélatineuses, dont le cordon ombilical est très-souvent infiltré. Cette infiltration est sujette à le rendre cassant, sous la ligature, en cas qu'on la ferre bien fort; &, si de crainte de l'entamer on ne la ferre pas assez, il arrive alors que le ressort de cette matière gélatineuse, qui résiste à la confection de la ligature, pendant qu'on ferre celle-ci, venant ensuite à céder peu-à-peu, n'est que trop souvent cause que la ligature ne ferre plus assez fort les vaisseaux, pour en obliterer tout-à-fait le calibre; d'où il résulte quelquefois des pertes de sang dangereuses, ce qui ne peut point arriver, en suivant la méthode que nous pratiquons; ce dernier avantage n'étant pas moins réel que le premier, mérite bien qu'on y fasse attention.

De ces détails, comme on voit, intéressans, M. Levret conclut, 1^o. que la méthode dont il fait usage depuis très-long-tems, est fort bonne, mais qu'il n'en est point le premier inventeur, comme il l'avoit cru; 2^o. qu'en pratiquant cette méthode, il n'avoit que des vues générales, mais qui ne pouvoient manquer d'être utiles à l'économie animale; 3^o. qu'il seroit à souhaiter, pour le bonheur des humains, qu'après avoir vérifié tout ce qu'à avancé M. le chevalier Digbi, ses promesses pussent s'accomplir à tous égards; 4^o. que si cet Auteur a plus cru qu'il n'a vu, & qu'il ne pouvoit démontrer, on lui a au moins l'obligation d'ouvrir des vues, dont les Observateurs pourront peut-être tirer bon parti pour l'utilité publique.

On sent à présent de quel poids est l'observation communiquée par M. l'Abbé de Bisance; & combien il seroit utile de faire de pareils-essais dans les Hôpitaux, de les ordonner même à tous les Accoucheurs & Sages-Femmes: il sera aisé alors d'avoir des certitudes satisfaisantes sur ce préservatif de la petite vérole. Qu'il nous soit permis de faire une dernière réflexion; on a dit que les croisades, ayoient donné la petite vérole à l'Europe; mais si l'on peut s'en préserver par l'évacuation du cordon nous naissions avec le germe de la petite vérole, elle ne nous est donc pas venue de l'étranger.

Avis au public, notamment à MM. les Curés, pour les pauvres, sur les remèdes contre les hernies.

» M. Trottier de Boisséanté, citoyen charitable, ayant déclaré gratuitement au mois de Janvier 1770, par différentes lettres, à un assez grand nombre de personnes charitables, la découverte de la composition d'un topique pour la guérison des hernies ou descentes: & dès-lors personne depuis cette époque ne pouvant s'attribuer le mérite de la même découverte, & devant encore moins s'en faire un objet de lucre vis-à-vis du public & des pauvres à qui M. Trottier a eu intention d'en faire un présent, déclare que la composition de ce topique consiste à mettre dans un plat de terre sur le réchaud, 1^o. une pinte de vin rouge; 2^o. une démi-livre de cire blanche; 3^o. une vingtaine de pommes de pin, à faire bouillir le tout ensemble jusqu'à ce que la liqueur soit réduite aux deux tiers; après quoi on retirera les pommes de pin avec une écumeoire; & qu'alors ayant fait repousser la descente par un Chirurgien, la maniere de se servir de cette composition qui devient comme une espece de baume, est d'y tremper un linge, d'appliquer sur l'endroit de la descente ce linge qui doit être double, & d'y ajouter ensuite par-dessus un autre linge: sec & une ligature. On continuera cette opération pendant quinze jours, en changeant de linge chaque fois & en faisant chauffer chaque fois cette composition; & si au bout de ces quinze jours la guérison ne se trouvoit pas encore parfaitement opérée; alors on ajoutera à la même composition un quartieron de sel de nitre, & on continuera ainsi jusqu'à la parfaite guérison qui pour lors ne sera pas éloignée. Ce qui donne lieu à la présente déclaration publique de cette composition, est qu'un particulier vient de s'annoncer dans les ouvrages périodiques comme venant de faire la découverte dont il s'agit, ou du moins une découverte semblable sur le même objet d'infirmité, & qu'il la propose au public à titre lucratif; & cela ne devant ni ne pouvant avoir lieu au préjudice de la déclaration précédente gratuite & généreuse dont est question, M. Trottier prie MM. les Auteurs des Ouvrages périodiques & toutes autres personnes qui, comme eux, seroient animés de zèle pour l'humanité & le bien des pauvres, notamment MM. les Curés, de divulguer autant & aussi souvent qu'ils le pourront cette composition. A Paris, ce 5. Août 1775. Signé, Trottier de Boisséanté. Voilà bien des remèdes contre les descentes; réussissent-ils? font-ils tous également bons? La folle fleur de tan a eu quelques succès, mais malgré ces topiques, la hernie revient presque toujours, & il faut recourir au bandage.

LIVRES NOUVEAUX.

Réflexions sur les dangers des exhumations précipitées, & sur les abus des inhumations dans les Eglises; suivies d'observations sur les plantations d'arbres dans les Cimetieres; par M. Pierre-Toussaint Navier, Docteur en Médecine, Conseiller-Médecin du Roi pour les maladies épidémiques dans la Province de Champagne, &c. A Amsterdam, & le trouve à Paris, chez B. Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité. Brochure in-12.

Après avoir lu les ouvrages de plusieurs Savans sur le danger des inhumations dans les Villes & dans les Eglises, on auroit cru que la matière étoit éprouvée; M. Navier vient de prouver par ce nouvel ouvrage, qu'il restoit encore des choses à dire sur ce sujet, presqu'aussi inépuisable que l'est le foyer des maladies causées par les inhumations dans les Villes & dans les Eglises. Les observations faites par plusieurs Physiciens, notamment celles de M. Maret dans son excellent Mémoire contre ce pernicieux usage, y sont confirmées par de nouvelles observations faites en Champagne, Province qu'habite M. Navier; d'où il résulte que les accidens qui ont donné lieu aux recherches des Savans de la ville de Dijon, sont malheureusement communs à toutes les Provinces où l'on est dans ce même usage. Cependant quoiqu'on ne cesse de dire aux hommes, respirez un air pur, fuyez l'air corrompu, craignez les redoutables effets des émanations putrides, ils cherchent on ne sait trop pourquoi, à se rassurer là-dessus, au point de croire qu'il faut toujours un contact immédiat pour communiquer des maladies. Nous sommes bien de l'avis de ceux qui exigent la séparation rigoureuse des malades attaqués de contagion, on ne sauroit trop suivre les sages précautions qu'un zèle éclairé leur a fait conseiller pour de pareilles circonstances; mais faut-il n'avoir recours qu'au contact, faut-il toujours faire venir de l'étranger les maladies qui nous affligent? c'est ce que nous ne pensons pas. Nous croyons au contraire que sans exclure la

possibilité du transport d'une maladie contagieuse d'un climat à l'autre, l'air peut s'infecter dans tous les climats, & produire différentes contagions qui se multiplient par le contact, mais qui ne se répandent pas moins par l'atmosphère. Nous aurons un jour occasion de développer plus amplement nos idées sur ce sujet intéressant; en attendant nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de rapporter ce que dit M. Navier de la communication des maladies par la voie de l'atmosphère, moins encore pour confirmer d'avance notre sentiment sur ce sujet, que pour donner à nos lecteurs une juste idée du mérite de l'ouvrage & des connaissances de son auteur.

»Les corps morts des animaux éprouvent successivement les différents degrés de la fermentation putride, qui doit les conduire à leur destruction totale. Ces premiers degrés sont peu sensibles, d'autant qu'ils ne sont encore que les produits d'une faible altération des liquides; mais lorsque la décomposition se fait dans les solides, qu'elle passe successivement dans les fibres charnues, nerveuses, tendineuses, & jusque dans leurs parties intégrantes, il en résulte des combinaisons étranges d'une fétilité insupportable, déleitaire & destructive de tous les êtres vivans. Ce sont autant de poisons subtils & léthifères qu'on ne sauroit trop redouter. Les exhalaisons qui en émanent sont d'autant plus nuisibles, qu'elles sont le produit de combinaisons salino-fétides putréfiees, & l'effet des derniers efforts de la corruption, qui rompt, divise, brise & détruit tumultueusement ce que la nature a uni avec tant d'art sous la main puissante du Créateur. Si le monstrueux mélange qui résulte de la putréfaction, vient à s'élever dans l'atmosphère sous la forme d'évaporation ou d'exhalaisons infectées, il pénètre jusque dans la substance intime des organes tendres & délicats des corps animés, où il porte infailliblement des principes de destruction toujours dangereux & souvent mortels.

La fin à l'ordinaire prochain.

On soucrit chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe, pour le JOURNAL ANGLOIS contenant les découvertes dans les sciences, les arts libéraux & mécaniques, les nouvelles philosophiques, littéraires, économiques & politiques des TROIS ROYAUMES & des COLONIES qui en dépendent. Le prix de la Souscription est de 24 liv. pour l'Année, franc de port par tout le Royaume. Il paroît deux cahiers de quatre feuilles in-8°. le 15 & le 30 de chaque mois, à dater du 15 Octobre prochain. On peut soucrire à telle époque que l'on voudra, même pour six mois.

On soucrit en tout temps pour cette GAZETTE, à Paris, chez le même Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 5 Octobre 1775.

Extrait d'une lettre écrite de Nîmes, le 11 Août 1775, à M. Nicolas, Médecin à Grenoble en Dauphiné, par M. Razoux, Médec. de l'Hôtel-Dieu de Nîmes, &c.

Vous avez bien raison de le dire, M., il faut du tems pour que les découvertes les plus utiles reçoivent une approbation générale. L'histoire de l'inoculation en est une preuve, & la méthode d'inoculer ne l'est pas moins. Notre Ville a été une des premières du Royaume dans laquelle on ait pratiqué cette inférior; nous avons commencé d'inoculer en 1757. Il y a, comme vous voyez, bientôt 20 ans, & nous comptons déjà près de mille inoculés. Nous n'avions point employé d'autre méthode que celle de l'incision; cependant depuis 1760, je ne cesse d'exhorter les Inoculateurs de préférer les piqûres que je leur démontrois à tous égards préférables, & je n'avois encore rien pu gagner sur leur esprit. Vous observerez, M., que les Chirurgiens pratiquent ici cette opération; un seul de nos Confrères a fait quelques inoculations; pour moi je vous avouerai sincèrement que j'avois toujours eu la plus grande répugnance de manier la lancette. Cependant, pleinement persuadé de l'avantage de la méthode Suttonienne, soit parce que j'en avois lu dans différens Auteurs, soit par l'exemple courageux de notre jeune Monarque & de la Famille Royale, voyant encore avec quelle constance nos Inoculateurs suivoyent l'ancienne routine, & qu'aucun d'eux ne vouloit s'en départir, je me déterminai à inoculer moi-même un enfant de sept ans, après l'avoir préparé d'une maniere convenable à son âge & à son tempérament. Le jour marqué pour cette opération, je conduisis le petit Alexandre, (c'est le nom de mon inoculé) dans la maison d'un Fabricant, dont la fille à-peu-près du même âge avoit une petite vérole discrète, quoiqu'assez abondante. Je le fis rester dans une salle basse de la maison, & je fus ouvrir un ou deux boutons de petite vérole en parfaite maturité; après avoir chargé convenablement

la lancette de pus variolique, je fis trois ou quatre piqûres à la partie interne la plus charnue de l'avant-bras de mon inoculé. Je ne fis que soulever l'épiderme, & j'eus soin de ne point entamer le corps de la peau. J'essuyai bien la lancette dans cette petite playe, & je recollai autant que je le pus, l'épiderme sur la peau; j'en fis de même à l'autre bras, & je laissai ensuite l'inoculé vivre à son ordinaire. Ici M. Razoux donne le Journal de cette inoculation, & après avoir fait encore mention de celle d'un autre enfant à-peu-près du même âge, il ajoute: « Vous comprenez, M., quel l'exemple que j'ai donné a bientôt été suivi. Nous avons eu depuis lors six autres inoculations à la Suttonienne, elles ont toutes parfaitement bien réussi, les inoculés sont fortis & ont été respirer le grand air tous les jours, je suis dans cet usage, & je m'en trouve très-bien; je fais seulement attention de ne pas exposer les malades à un courant d'air qui pourroit leur procurer quelque fluxion; & j'aime mieux qu'ils aillent à la promenade dans des jardins, dans des cours, dans des places, &c. que s'ils restoient à une fenêtre ou à une porte. Je tâche aussi qu'on ne leur fasse pas commettre quelqu'imprudence dans le manger, &c. Au reste, M., votre méthode de faire pour ainsi dire des piqûres prolongées pour introduire du fil variolique, dans le cas où l'on manqueroit de lancette chargée, me paroît très-bonne. J'adopte pareillement votre usage de les panser à sec. On évite par-là les inconvénients attachés aux pansemens, & on jouit de tous les avantages de la méthode Suttonienne. Mais, M., vous n'êtes pas le seul à qui on fait l'objection sur l'avantage que fournissent les incisions par une suppuration qu'on regarde dépuratoire. Votre réponse est celle qu'on doit toujours faire, parce qu'elle est fondée sur la vérité & sur l'expérience. Il est constant, je le dis avec vous, que la suppuration des playes faites par incision a été variolueuse que jusqu'au desseclement des pustules; puisque si l'on inocule avec ce pus, on ne donnera jamais la vérité vérole; ce tems une fois passé, l'écoule-

ment ne doit plus être regardé que comme celui d'un cauteré ou d'un fétton. Or cet écoulement est inutile, si le sujet se porte bien; je dis plus, cet écoulement peut être très-dangereux, & je penserois que plusieurs de nos inoculés qui ont eu des convalescences longues ne doivent en accuser que cette trop abondante suppuration. Elle ne sauroit en effet être utile que lorsque les humeurs seroient en trop grande quantité, & menaceroient les yeux, les oreilles, ou quelqu'autre partie; pour lors seulement on pourroit trouver quelqu'avantage dans une pareille évacuation: hors ces circonstances, cet écoulement ne doit être regardé ni comme utile, ni comme avantageux. Si je parlois à tout autre qu'à vous, M., ce seroit sans doute ici le lieu de relever les avantages de la méthode Suttonienne; mais outre qu'ils sont détaillés dans plus d'un ouvrage qui se trouve entre les mains de tout le monde, & que vous connoissiez tout aussi bien que moi, je craindrois que ma lettre ne fut trop longue. Je me borne seulement à observer en finissant, que qui que ce soit peut inoculer par cette méthode, qu'on n'a besoin ni de panlement ni d'emplâtre, que dès les premiers jours après l'insertion on connaît sans pouvoir s'y méprendre, si l'inoculation a réussi ou non, si le sujet aura beaucoup de petite vérole, ou s'il en aura peu, qu'on évite par ce moyen toutes les suites que l'incision entraîne après elle, & qu'enfin tout est terminé lorsque la petite vérole a parcouru ses divers périodes. Quelle que soit néanmoins la méthode qu'on puisse suivre, rien ne doit dispenser des préparations plus ou moins compliquées, tout comme aussi rien ne doit faire perdre de vue les purgatifs lorsque la maladie tend à la fin, & lorsqu'elle est terminée».

Suite de l'article de Noyon, du 21 Sept.

M. S. avoit été dans sa jeunesse sujet à des hémorragies très-fréquentes. La quantité de sang qui sortoit à flots par les urines étoit telle, que plusieurs fois il avoit été en danger de perdre la vie. (Il avoit failli être sufoqué pendant la nuit par l'abondance du sang qui retomboit par les arrières narines dans la trachée artere.) Pour peu qu'il s'appliquât sérieusement à l'étude, il éprouvoit des pesanteurs à la tête, des éblouissemens, des vertiges. Vers l'âge de 24 ans les hémorragies cessèrent, & il reparoît par un travail trop assidu le tems que ses indispositions lui avoient fait perdre. Né d'un père rongé de dardres, à peine partit-il délivré d'une maladie qu'il se vit assailli d'une autre. Quelques jours après un commerce impur, il sentit une chaleur acrie, & des démangeaisons insupportables dans le voisi-

nage des parties de la génération. Il s'examina & se vit couvert d'une prodigieuse quantité de boutons rapprochés les uns des autres, & très-enflammés. Ces petites pustules jettoient une espece d'ichorosité jaunâtre, le fechoient & se reproduisoient. Les urines étoient ardentes, briquetées, & causoient au passage, de la chaleur & des cuisssons très-douloureuses. Il se crut attaqué d'une maladie vénérienne, vit un Chirurgien qui le confirma dans sa pensée, & le traita en conséquence. Après avoir subi les grands remèdes, il se crut guéri, quoique les boutons subsistassent encore. On employa les astringens pour les faire disparaître, on y parvint en peu de tems; le malade se trouvant mieux reprit son travail, & s'y livra avec toute l'ardeur dont il étoit capable. Mais un an étoit à peine écoulé, qu'il fut attaqué au moment où il s'y attendoit le moins, d'un accident bien rare & bien terrible: se promenant avec quelques personnes dans un jardin public, tout-à-coup on l'entend balbutier, il reste la canne levée, une jambe tendue, dans l'attitude d'un homme qui va marcher & parler. Les yeux sont ouverts, mais hagards, agités de quelques mouvements, la salive fort de la bouche, il ne voit, ne sent, n'entend rien, on l'emmene avec peine hors du jardin public, & on le conduit toujours dans le même état jusqu'à son appartement; on le déshabille, on le met au lit, on essaye envain de lui faire avaler quelque chose. Le pouls paroît bon, assez réglé & presque dans l'état naturel. Il dort quinze ou seize heures, se réveille, se lève & ne se souvient de rien de ce qui s'est passé, & ne veut rien faire. Deux mois après la même chose recommence, mais on remarque plus d'agitation dans les yeux, des mouvements plus marqués dans la mâchoire, la salive fort battue & mousseuse, l'étranglement à lieu. On le saigne du pied, le lendemain on le met à une diete humectante; on le purge. Au bout de six semaines, même accident. On répète la saignée, les délayans, les purgatifs, on prescrit les succs dépurés de cresson & de fumeterre. Le 30 ou 32e jour, même l'accès se fait sentir encore, mais avec plus de violence; toute la machine est agitée de mouvements irréguliers, le regard est atroce, la respiration se fait à peine, le sommeil dure plus long-tems. La tête est plus pesante après l'accès, le malade reste quelques jours plongé dans un accablement & un engourdissement considérable. Revenu à lui, il ne veut plus faire de remèdes, attribuant à ceux qu'il a faits, l'état fâcheux où il s'est trouvé. Enfin après quelques années, les choses restant toujours dans le même état, on me consulte. Le détail qu'on me donne ne me laisse rien à désirer sur la nature & la cause de

la maladie. J'en infère qu'il est très-vraisemblable que le malade a passé mal-à-propos les grands remèdes, & je ne crains pas d'accuser les astringens administrés à la suite du traitement d'avoir fait tout le mal. En conséquence je conseille l'application de deux larges emplâtres épispastiques, un à chaque jambe, & je recommande d'entretenir la suppuration le plus long-tems possible. Je prescris des frictions par tout le corps, mais particulièrement aux cuisses & aux environs des parties génitales d'abord avec une flanelle sèche, ensuite avec cette même flanelle imbibée d'un mélange d'eau de savon & d'huile de laurier; à l'intérieur les bouillons de viperes, les diaphoretiques alliés aux anti-scorbutiques, & d'autres remèdes capables de dépure la masse de sang. J'eus la satisfaction de voir diminuer considérablement les accidens dès les trois premiers mois. Au sixième mois le malade n'avoit plus que des ressentimens dont il fut quitte dans la même année. L'usage long-tems continué de ces remèdes, un bon régime, plus d'exercice & de dissipation & moins d'affiduité au travail, ont achevé de retrabir sa santé, qui paroît être maintenant à l'abri de pareils accidens.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 2 Octobre.

On a beau prévenir le peuple contre les dangers qui l'environnent, s'il sent la nécessité de les éviter, au moment où quelqu'exemple funeste a reveillé son attention; le moment d'après oubliant les malheurs passés, il retombe dans sa première insouciance, & c'est ainsi que malgré les efforts en tout genre, faits pour le tirer de cette espèce d'engourdissement, il est toujours victime de son imprudence & de son inattention. Le malheur arrivé Jeudi dernier 28 Septemb. à la rue de l'Arbre Sec, chez le sieur Laville, Marchand Epicier, en fournit un cruel exemple. Deux hommes, l'un garçon dudit Sr. Laville, & l'autre commissionnaire, étoient descendus dans la cave de l'Épicier pour les travaux de son commerce. Le commissionnaire s'est laissé tomber sur une cruche remplie d'essence de thérebentine, & l'a cassée. Le garçon a recueilli ce qu'il a pu de cette essence avec une éponge, & ayant confié le vase au Savoyard, pour le porter à la boutique, il l'a suivi pour l'éclairer; mais une seconde chute du commissionnaire sur le garçon Epicier, a renversé de nouveau cette essence avec la lampe que le garçon tenoit allumée dans ses mains. Aussitôt l'essence s'est enflammée, & comme les vêtemens du Savoyard en étoient imbibés, il a paru à l'instant tout en feu; dans cette détresse, le garçon

Epicier, entraîné par un zèle charitable, a voulu secourir ce malheureux qui brûloit, oubliant qu'il avoit lui-même les mains enduites de l'essence de therebentine, le feu n'a pas manqué de prendre sur lui, mais ce dernier se trouvant plus près de la porte, s'est sauvé promptement, & a éteint le feu qui le brûloit, en venant se rouler dans l'eau du ruisseau, tandis que l'infortuné Savoyard resté en proye aux flammes dans la cave incendiée, n'en a été retiré que peu de tems après, presque entièrement brûlé, & ne donnant plus que quelques signes d'une vie qu'il a perdue avant d'arriver à l'Hôtel-Dieu, où on alloit le déposer. Nous l'avons dit, & nous ne saurions trop le répéter; quoiqu'il soit d'un bon cœur de secourir au plutôt son semblable dans un cas fâcheux, il faut pourtant le faire avec réflexion; l'excès de zèle a presque toujours coûté la vie à ceux qui s'y sont livrés sans précaution, & l'on voit par l'exemple du garçon Epicier combien peu il s'en est fallu qu'il n'en ait été la triste victime.

LIVRES NOUVEAUX.

Réflexions sur les dangers des exhumations précipitées, &c. par M. Navier.

Les premières réflexions de M. Navier sur la maniere dont l'air peut être infecté par les miasmes putrides, le conduisent à des recherches plus détaillées sur ce sujet, dont il fait une application plus précise aux maladies contagieuses. Ce qu'il dit sur les épizooties, & sur la police des boucheries dans ces tems malheureux, nous a paru d'autant plus intéressant, que la contagion des bestiaux fait encore de cruels ravages dans la France. La terrible épidémie qui a régné en 1744 & 1745 sur le gros bétail, s'est communiquée de proche en proche dans toute la France & presque dans toute l'Europe. On croit que cette épidémie devoit son origine aux exhalaisons putrides d'une grande quantité de chevaux & d'autres bêtes mortes dans les armées. Qu'il nous soit permis, ajoute Monsieur Navier, de rappeler ici les soins que nous nous sommes donnés conjointement avec Messieurs les Officiers municipaux de cette Ville (Châlons,) pendant le long espace de tems qu'a duré cette épidémie, pour en empêcher la communication aux animaux sains, ainsi que les suites fâcheuses qui pouvoient en résulter pour les hommes. Afin d'obvier à d'aussi funestes inconveniens, nous avons fait inhumer avec exactitude les corps des bêtes mortes, & sans permettre qu'elles fussent dépouillées. Nous avons veillé attentivement à ce qu'il ne se débitât aucune viande de bête malade, & pour évi-

ter toute espece de surprise dans un objet de cette importance, nous visitions ces animaux & les examinions scrupuleusement dans les boucheries, où l'on tuoit & où l'on ouvroit sous nos yeux toutes les bêtes destinées pour l'usage du Public. On avoit soin alors de marquer d'un fer rouge à différens endroits les bêtes reconnues faines, & ce fer portoit les Armes de la Ville, afin d'éviter le dol, & d'arrêter la cupidité de ceux qui cherchoient à vendre de la viande de bêtes malades & mêmes mortes de la maladie régnante. On se souvient encore qu'il y avoit des personnes qui faisoient alois ce criminel & frauduleux commerce, lesquelles ont été arrêtées & punies comme elles le méritoient.

Après cette digression, M. Navier revient à l'abus d'enterrer les morts dans les Villes & dans les Eglises, indique les moyens d'éviter les maux qui résultent de la putréfaction des cadavres, entre dans quelques détails sur la construction de nouveaux cimetières, & forme des voeux pour que ses vues, ainsi que celles des Physiciens qui l'ont précédé dans la carrière, soient généralement adoptées. Mais dans une autre digression non moins intéressante que la première, il fait quelques réflexions sur l'insalubrité de l'air de Paris, & sur la maniere d'y remédier, par lesquelles nous terminerons cet extrait.

On ordonna pendant l'hiver de 1709, qu'il y auroit de grands feux allumés dans toutes les places de Paris, & entretenus journallement aux dépens de l'Etat. L'intention du Gouvernement étoit sans doute de réchauffer les pauvres & les passans, & de leur procurer par-là un soulagement réel contre la rigueur du froid. Mais cette œuvre de charité fut récompensée & suivie de près d'un bien beaucoup plus précieux que celui que l'on avoit eu en vue. Les maladies scorbutiques qui commençoient à regner, & dont on avoit tout lieu de craindre de fâcheuses suites, par rapport à l'intensité du froid, disparurent; en sorte

que les citoyens de cette grande Ville n'ont jamais joui si généralement d'une santé aussi constante que pendant les gelées, & même lors du dégel de ce violent hiver, temps où l'on fait que les maladies de toute espece, sur-tout les inflammatoires, sont d'autant plus communes & plus dangereuses, que le sang & les autres liqueurs des corps animés ont été plus condensées dans leurs vaisseaux par la longueur & la violence du froid. Ce fait remarquable, qui n'a pu être apperçu que par les Médecins, toujours attentifs au bien public, ne pourroit-il pas engager à allumer de tems en tems de grands feux dans cette Capitale & dans les quartiers éloignés du centre, surtout en hiver & dans les tems bas & humides, pour en corriger & en enlever le mauvais air, qui tend toujours à y dominer par le nombre d'habitans qui y séjournent, ainsi que par la grande quantité des parties animales corrompues qui en sont la suite inévitable. Cette Ville ferait sans doute souvent exposée à la contagion, si elle n'en étoit garantie par les mouvements extraordinaires dont elle est perpétuellement agitée. On fait même que, malgré ce puissant correctif, il y regne fréquemment des maladies qui lui sont, pour ainsi dire, endémiques, telles que les fièvres putrides & malignes de différens genres. Ce sont autant de motifs qui devroient déterminer à avoir recours aux préservatifs dont on a déjà éprouvé d'heureux succès.

On contribueroit encore infiniment, suivant M. Navier, à donner de la salubrité à l'air de Paris, en pratiquant des courans perpétuels d'eau pure dans les rues les plus fréquentées & les moins aérées, ou en les lavant tous les jours par des chutes d'eau. M. Navier croit qu'avec ces ressources on peut prévenir une foule de maladies; ce qui peut être vrai à certains égards, mais ce qui seroit à bien d'autres sujets à plusieurs inconvénients. On peut voir ce que nous avons dit là-dessus dans quelques-unes de nos feuilles de l'année 1774.

On soucrit chez RAVAU LT, Libraire, rue de la Harpe, pour le JOURNAL ANGLAIS contenant les découvertes dans les sciences, les arts libéraux & mécaniques, les nouvelles philosophiques, littéraires, économiques & politiques des TROIS ROYAUMES & des COLONIES qui en dépendent. Le prix de la Souscription est de 24 liv. pour l'Année, franc de port par tout le Royaume. Il paraîtra deux cahiers de quatre feuilles in-8°. le 15 & le 30 de chaque mois, à dater du 15 Octobre 1775. On peut soucrire à telle époque que l'on voudra, même pour six mois.

On soucrit en tout tems pour cette GAZETTE, à Paris, chez le même Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ;
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 12 Octobre 1775.

De Marseille, le 26 Septembre.

LA maladie qui regne sur les bestiaux dans plusieurs Provinces de France, m'engage, M., à vous faire part de ces réflexions, sur la manière dont la contagion se propage, & sur les moyens de l'arrêter.

Il m'a semblé que les Auteurs étoient partagés sur ces deux points très-importans. Et d'abord quant à la manière dont une maladie se communique, si tous s'accordent sur la communication par voie de contact, plusieurs croient que l'air est une autre voie de communication, tandis que d'autres également estimables & non moins instruits, prétendent absolument le contraire. Ce dernier avis une fois adopté, toute l'attention de ceux qui s'occupent des moyens d'éloigner ou d'arrêter la contagion, se tourne vers la séparation rigoureuse des malades contagieux, l'imagination s'exalte, on s'isole, on voit par-tout la contagion, & persuadez que les changemens de l'atmosphère n'y peuvent rien, on les néglige, la peur & le desespoir sont les seuls effets de ces précautions rigoureuses. Ne croyez pourtant pas, M., qu'en les prenant vous veniez à bout d'intercepter toute communication. Ces précautions sont inutiles pour les gens raisonnables, qui savent bien qu'il ne faut point communiquer avec un malade contagieux; peut-être, avec beaucoup de soins, les fera-t-on observer au peuple, qui toujours extrême fuit un jour avec épouvante le danger auquel il s'expose avec sécurité, le jour suivant. Mais qui pourra jamais mettre un frein à l'avarice des hommes. Il en est malheureusement beaucoup qui s'exposent aux plus grands dangers pour un gain modique; & en tems de contagion, ce nombre se multiplie. Voyez aujourd'hui, M., combien de malheureux font la contrebande pour un gain assurément médiocre, malgré les peines rigoureuses dont ils sont menacés, & qu'on leur fait subir si souvent avec sévérité. Et pour vous ramener toujours à mon sujet, rappelez-vous, Monsieur, ce qui s'est passé

dans la Provence, malgré les cordons de troupes établis pour repousser la peste dans ses foyers, ces lignes imposantes dont on a fait tant d'étaillage, & qui à mon avis n'abouffoient qu'à fatiguer les soldats, & à fusiller des hommes. Ce cordon ne pouvoit s'étendre sur toutes les montagnes, couper les défilés connus des seuls paysans, ni empêcher que plusieurs d'entr'eux ne parvînnent sur des rochers escarpés pour franchir la barrière, & porter des marchandises suspectes. Ainsi tandis qu'on cassoit la tête à quelques téméraires qui se trouvoient en contravention, d'autres plus heureux évitoient les Gardes, trompoient leur vigilance, & rendoient inutiles ces précautions prises à grand frais.

Restoit encore à savoir si les soldats eux-mêmes étoient rigoureusement exacts; il faut s'en rapporter à des Sentinelles; mais quis custodiet custodes ipsos? Autre question embarrasante à laquelle il est difficile de répondre. La méfiance que j'établis est fondée sur des faits qu'il seroit difficile de combattre; ceux qui connoissent les environs de Marseille, savent combien il est aisé de s'en échapper à travers les montagnes qui entourent son terroir; & ceux qui ont entendu raconter les détails de cette contagion aux personnes qui en avoient été témoins, n'ignorent pas non plus que l'on a cassé bien des têtes dans ce tems-là, ce qui prouve que l'on a voulu tromper la vigilance des Gardes, & qu'on l'a effectivement trompée.

Pourquoi donc si ce moyen n'est pas sûr, pourquoi si la communication est toujours plus ou moins existante, pourquoi, dis-je, la peste cesse-t-elle après un certain tems? Peut-être les raisons que j'ai données n'ayant pas entraîné tous les esprits, on me répondra que quoique j'en dise, la communication a été interceptée, que du moins cette communication a beaucoup diminué, & que c'est toujours-là qu'il faut en venir pour expliquer comment la peste de Marseille a cessé. A cela je réponds que la peste cesse tous les ans en Egypte, quoique l'on y communique sans cesse

avec les pestiferés ; qu'elle diminue & cesse à Constantinople, quoique l'on n'y observe pas davantage la séparation des pestiferés. Quelle est donc la cause de cette cessation ? J'y reviens, M., c'est l'air, ou l'air dont les variations & les modifications influent sur notre corps, & qui, telors qu'il est plus ou moins pur, peut nous donner des maladies. Parcourez, M., les histoires des différens peuples, vous y verrez de tems à autre des maladies contagieuses, ravager des Villes, des Provinces & des Royaumes ; & ces maladies provenir souvent du déblayement des terres, de la putréfaction des cadavres après un siège, ou une bataille, conséquemment de l'infection de l'atmosphère. La facilité avec laquelle l'air se charge des corpuscules odoriferents excessivement volatils, ne permet pas de douter qu'il ne puisse en prendre les qualités ; c'est une chose démontrée : il est également prouvé que ces corpuscules agissent sur le corps humain en l'affectant quelquefois agréablement, & quelquefois d'une maniere désagréable. Or si ces corpuscules au lieu d'être odoriferents sont contagieux, pourquoi ne communiqueroient-ils pas la contagion ; ils le peuvent, ils le doivent même. Voilà la raison pour laquelle on s'est bien trouvé d'allumer des feux en tems de contagion ; & pourquoi les odeurs fortes, vireuses, alkalines, ou autres capables d'attaquer & de neutraliser les corpuscules contagieux répandus dans l'atmosphère, ont très-souvent réussi. Une peste ravageoit Londres, en ouvrit toutes les latrines, & l'infection désagréable qui se répandit dans l'air, détruit l'altération mal-faine de l'atmosphère. De pareils exemples sont très-communs, comme il seroit possible aussi d'en trouver où l'atmosphère parfumée par des corpuscules suaves, vraisemblablement analogues aux miasmes pestilentiels, se charge plus aisément de ces derniers.

Pour ne laisser aucun doute sur l'infection de l'atmosphère, & vous prouver encore plus que l'air est un moyen de contagion, je rapporterai l'observation qui se fait chaque année en Egypte. Vers la Saint-Jean, le ciel de cette contrée, jusqu'alors toujours serein, se charge de brouillards, il tombe dans la nuit une rosée épaisse, que les Arabes appellent *la goutte* ; à cette époque la peste cesse, & cette cessation dure au moins autant que cette rosée, c'est-à-dire que quand la peste revient, c'est toujours à des tems plus ou moins éloignés de cette rosée salutaire. Les Egyptiens ont si bien remarqué ce phénomène, que c'est pat son apparition qu'ils rassurent les Francs, quand ces derniers arrivent dans ce pays ; & comme la chute de la rosée anti-pestilentielle arrive ordinaire-

ment vers la Saint-Jean, il en est résulté pour ce Saint de la part des Turcs, la plus grande vénération. Remarquez encore, Monsieur, que l'air qui s'élève ainsi pour retomber en rosée, est tourne par le nil qui, débordé dans cette saison, inonde les campagnes de l'Egypte, ce qui ne contribue pas peu à rafraîchir l'atmosphère, & à détruire les miasmes pestilentiels. J'observerai en passant que la veille de la fête de la S. Jean, dans presque tous les ports de mer de Provence, on se jette de l'eau les uns sur les autres, & qu'on va se baigner plus que dans tout autre jour. D'où vient cet usage ? Il paroît que l'eau, dans l'Egypte, est l'antidote de la peste, comme elle l'est de la putréfaction dans bien des cas. Seroit-ce comme préservatifs de cette contagion, que cet usage auroit été originairement institué dans nos provinces méridionales ?

A l'égard de l'Egypte, lorsque le nil est entré dans son lit, la rosée cesse à proportion, & quand une fois l'inondation est finie, il reste sur les terres un limon qui les fertilise, dès qu'il est sec, & c'est ce qui arrive promptement par l'extrême chaleur qu'il fait en Egypte, les Arabes le labourent pour y semer le riz, qui fait la principale récolte de l'Egypte, ce qui produit le même effet que les marais de ce pays, d'où viennent bien des maladies, & surtout la peste ; comme il se manifeste chez nous des fièvres malignes, contagieuses & pestilentielle, dans les desséchemens & déshichemens des terreins marécageux. Voilà donc toujours, Monsieur, la cause de la peste d'Egypte, & son remède dans la modification de l'atmosphère.

La suite à l'ordinaire prochain.

Suite de l'article de Noyon, du 29 Sept.

J'ai décrit jusqu'ici les maladies soporo-convulsives que j'ai guéries par un traitement analogue à leurs causes. J'en vais rapporter plusieurs qui l'ont été par l'usage d'un remède particulier à qui je ne donnerai pourtant pas le nom de spécifique, puisqu'il ne me pas toujours réussi. J'ai toujours regardé la plupart des spécifiques même les plus variés, comme n'ayant que des vertus factices, qu'ils ne doivent souvent qu'à l'ignorance de ceux qui les emploient. Je ne me laisse pas éblouir par quelques cures heureuses, & je n'admet pas toujours le *hoc post hoc, ergo hoc propter hoc*. Le doute est un acheminement à la vérité & la crudité à l'erreur. Je rendrai un compte exact des bons succès du remède que j'ai employé, & je ne chercherai pas à palier les mauvais. L'utilité publique est le but où je tends. Je m'estimerais trop heureux d'y pourvoir atteindre.

Le fils d'un Tailleur des environs de

Noyon avoit eu dès le berceau des accès d'épilepsie; ils devinrent plus violens à mesure qu'il crût en âge; ils se répétèrent plusieurs fois la semaine. Ce garçon d'une constitution pléthorique avoit la tête prodigieusement grosse eu égard à sa taille, les yeux enflammés, le teint d'un rouge violet, un pouls fort & dur, beaucoup de propension au sommeil. Je ne pus connoître par toutes les questions que je lui fis & à ses parents, (ils étoient fains) la cause de cette fâcheuse maladie. Je la soupçonnai de naissance. Après avoir préparé le malade par quelques saignées des pediluves, la diète humectante & rafraîchissante, & quelques purgatifs, je lui fis faire usage d'une légère infusion de bayes d'yble. Je lui en fis prendre deux tasses tous les matins pendant huit jours, j'interrompais ensuite pendant quinze jours, & dans cet intervalle je lui fis prendre tous les jours à jeun trente grains de poudre de valeriane sauvage dans une tasse d'eau d'hysope. Je revenois ensuite à l'infusion. Je fis continuer ces remèdes trois mois de suite. Les accès revenoient toujours, mais ils avoient un peu moins d'intensité. Au quatrième mois je lui ordonnaï de prendre trois jours consécutifs le matin à jeun deux cuillerées d'infusion des graines d'yble dans l'eau-de-vie, de recommencer la même chose quinze jours après, & de continuer toujours de même jusqu'à ce qu'en vit une diminution très-marquée dans les accidens. Il suivit exactement ce que je lui prescrivis. A peine en eut-il fait usage une année entière, que déjà les accidens étoient très-moderés & beaucoup plus éloignés. Alors je lui dis dene plus prendre ce remède que trois jours chaque mois, & de la maniere prescrise, mais de perseverer plusieurs années à le prendre ainsi. Il suivit mon conseil, & paroît depuis deux ans parfaitement guéri. (Voici la maniere de préparer l'infusion des graines d'yble décrite par M. Dufour.)

On met trois cuillerées de ces graines bien seches dans une pinte d'eau-de-vie de vin. On laisse infuser un mois ou six semaines, ayant soin de boucher hermétiquement le vase. On décante & on s'en sert de la maniere prescrise. Ce remède produit des effets différents chez les différens sujets. Tantôt il purge, tantôt il augmente la quantité des urines, quelquefois il porte à la peau.

Une petite fille d'une banlieue de Noyon, (Tarlefesse) âgée de dix à onze ans, éprouvoit, depuis la plus tendre enfance, des accès très-fréquens d'épilepsie. Née de pere & mere fains & robustes, tout son extérieur annonçait une constitution forte, une santé parfaite. Hors des accès, elle paroisoit dans le meilleur état. Les gens de la campagne

font d'ordinaire peu d'attention aux maladies de leurs enfans. Cependant la multiplicité des attaques réveilla celle de ses parents. Ils vinrent me prier de donner mes soins à cette enfant. Après les préparations ordinaires, que je varie suivant l'âge & le tempérament, je prescrivis les remèdes dont j'ai parlé ci-dessus, en proportionnant les doses à l'âge; & en dix-huit mois j'eus la satisfaction de la voir totalement guérie.

La fille d'un Laboureur des environs de Néelle, d'une complexion foible & délicate, étoit sujette, depuis l'âge de quatorze à quinze ans, dans les grandes chaleurs de l'été, à de véritables accès d'épilepsie, qu'un Chirurgien traitoit de passion hystérique. Elle tomboit dans les mois de Juin, Juillet & Août, deux & trois fois la semaine, & quelquefois tous les jours. Elle avoit le *frangalano vocis*, l'insensibilité des épileptiques; elle rendoit une salive mousseuse, souvent mêlée de sang: toutes les parties de son corps étoient agitées de mouvements convulsifs. Quand je fus consulté pour elle, elle étoit dans sa trentième année. Dans les recherches que je fis sur les causes de sa maladie, je crus que l'irrégularité des menstrues pouvoit y avoir donné naissance. En conséquence j'employai pour y remédier, tous les moyens que l'art indique. J'y parvins; & je me flattai que l'été suivant ne feroit point si orageux pour elle. Je me trompai. Les accès furent aussi forts & aussi multipliés qu'ils l'avaient été les années précédentes. J'eus recours aux remèdes dont j'ai donné le détail plus haut. Je les fis continuer long-tems; & l'été suivant, elle n'eut que des ressentimens, mais si foibles, qu'elle conservoit presque toute sa tête. Elle persévera l'année suivante encore; & elle est maintenant mariée & mère, & jouit d'une santé telle que le comporte la délicatesse de sa complexion.

Une jeune Demoiselle Américaine que je vis à Paris en 1771, âgée de 16 à 17 ans, joignoit aux pâles couleurs, cette cruelle maladie. J'avois été consulté pour elle en 1770. Le détail qu'on me donna alors de sa situation, me fit espérer que si on pouvoit parvenir à établir le cours périodique des règles, il ne feroit peut-être pas bien difficile de la guérir des deux maladies à la fois. Je tournai tous mes soins de ce côté, & je ne parvins qu'à diminuer un engorgement considérable au mesantere. Les accidens continuèrent, & les règles ne parurent point. Je hazardai l'infusion des graines d'ybles dans l'eau-de-vie. Je la fis prendre pendant dix-huit mois, deux fois chaque mois, de la maniere déjà prescrise. Les accès, au bout de six mois, étoient moins violens,

& revenoient moins fréquemment. Ils allerent toujours en diminuant pendant un an entier, jusqu'à l'arrivée des règles, qui parurent vers le dix-huit ou dix-neuvième mois de l'usage de ce remède. Elles furent annoncées par un accès terrible, qui fut le dernier. Depuis ce tems, elle avoit bien encore éprouvé des ressentimens, mais peu faits pour inquiéter. Ils cesserent enfin; & j'ai appris depuis qu'elle en étoit tout-à-fait exempte.

La fin à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 9 Octobre.

Les secours gratuits établis dans cette Ville par la Police, contre les morts apparentes & subites, viennent d'être renouvelés; & pour les mettre mieux à la portée du peuple en faveur duquel ils sont principalement institués, M. le Lieutenant Général de Police a ordonné que les boîtes qui doivent être chez les Commissaires, fussent déposées dans les Corps de Garde, avec l'instruction, afin que les Sergens & Caporaux du Guet de Paris donnassent les premiers secours en attendant les personnes de l'art. Le même Magistrat a daigné nous continuer la direction de cet établissement que nous espérons porter bientôt au degré de perfection dont il est susceptible, par les recherches que nous ne cessons de faire sur cet objet. Celles que nous avons promises sont sous presse; elles étoient d'abord dirigées contre M. Portal; mais reconnaissant que les disputes ne font qu'irriter les esprits, nous avons changé notre critique en un ouvrage dans lequel il ne s'agira point de ce Médecin & où la question sera traitée avec plus d'attention que dans son ouvrage; nous y démontrerons surtout que la saignée & l'incision de la tranchée artere, qui font les principaux moyens de M. Portal dans les morts subites, sont précisément deux moyens inutiles pour le moment, & dangereux pour la suite. Et sans même attendre la publication de nos recherches, ceux qui voudront jeter un coup d'œil sur l'ouvrage de M. Portal, s'apercevront aisément qu'aucun des suffoqués par la vapeur du charbon, ressuscité par la méthode attribuée à ce Médecin, & dans laquelle il conseille la saignée, n'a pourtant été saigné, & que précisément celui qui l'a été en est mort. Ils y verront aussi qu'il est aisément d'introduire l'air dans la poitrine par le nez & par la bouche dans les suffoqués, de l'aveu même de M. Portal, & alors ils concluront que l'incision de la tranchée artere, que M. Portal conseille comme le moyen le plus sûr d'introduire

cet air, est au moins superflu; & comme en indiquant des secours pour les campagnes, il faut toujours écarter ceux qui peuvent donner lieu à des abus, les lecteurs verront que le conseil de la trachéotomie, cette opération étant inutile, devient dangereux puisqu'il enhardit les Chirurgiens des campagnes à s'armer au plutôt du bistouri, & à pratiquer des incisions qui, quoiqu'on en dise, ne sont jamais indifférentes. Il en est de même de la saignée, surtout de celle qu'on fait alors à la jugulaire. Tout cela sera détaillé dans l'ouvrage qui est sous presse; c'est le résultat de nos recherches, & le tribut que nous nous sommes engagés de payer annuellement au public, lorsque nous avons été chargés de diriger l'établissement que nous venons d'annoncer.

L I V R E S N O U V E A U X.

Cours d'Accouchemens en forme de Catéchisme, par demandes & par réponses, contenant des principes certains sur la Théorie & la Pratique, en faveur des Sages-Femmes & de ceux qui veulent exercer cette partie de la Médecine & de la Chirurgie, par Jacques Telingue, Docteur en Médecine, Médecin pensionné de la Ville & de l'Hôtel-Dieu de Rhétel-Mazarin, Professeur en l'art des Accouchemens. A Paris chez d'Hony, Imprimeur Libraire de Monseigneur le Duc d'Orléans, rue de la Vieille Bouclerie, au Saint Esprit.

En annonçant ce bon ouvrage, nous ne pouvons répéter que ce que nous en avons dit en plusieurs occasions différentes. C'est un excellent précis de l'Art des Accouchemens, présenté d'une manière très intelligible & tel qu'on pouvoit le désirer pour l'instruction des Campagnes. M. Telingue ayant visé au même but que M. Dufot, l'a fait aussi bien que cet estimable concurrent. Il l'a atteint sans doute le premier, si des retardemens dont nous avons été cause sans le vouloir, n'eussent donné le tems à M. Dufot d'achever le sien, suivant l'idée que nous en avions donnée dans nos feuilles, long-tems auparavant, & de laquelle M. Telingue ait profité. Nos lecteurs pourront voir présentement que le Médecin de Soissons ne doit rien à M. Telingue, comme M. Telingue ne doit rien non plus à M. Dufot; tous les deux se sont proposés de présenter de bons principes sous la forme la plus aisée à faire, & dans les termes les plus intelligibles; chacun y est parvenu à sa manière. Il ne nous reste donc qu'à applaudir aux efforts de ces deux généreux citoyens.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 19 Octobre 1775.

Suite de la lettre de Marseille, du 3 Octobre.

MAIS si c'est de l'air que nous viennent les maladies contagieuses, si c'est par ce moyen qu'elles se communiquent, comment se fait-il que tous les habitans d'une Ville n'en soient pas à la fois infectés? Car tout le monde vit & respire; pourquoi les animaux ne sont-ils pas également sujets à toutes les maladies contagieuses. La réponse à cette objection se trouve dans la différence essentielle des espèces, dans celle de l'état du corps des hommes & dans cette ydiosyncrasie, (différence individuelle de tempérament,) cause d'une foule de phénomènes inexplicables; mais qui n'en dépendent pas moins.

Vous savez, M., que les œufs des différens animaux n'ont pas besoin du même degré de chaleur pour être couvés, & que parmi ceux d'une même espèce & d'une même couvée, l'on observe des variétés plus ou moins considérables dans la marche de leur incubation; vous savez encore qu'outre les maladies communes à tous les êtres vivans, il en est de particulières aux différentes classes d'animaux, & que parmi les maladies communes il y a des variétés dans les symptômes, & une irrégularité dans le cours du mal qui dépend de l'état individuel du malade. Une fois convenu de cette vérité, on se trouve insensiblement forcé d'admettre un autre fait contesté par quelques Auteurs, mais non moins certain; c'est que si l'air peut nous donner des maladies, il faut toujours que le corps qu'il frappe y soit disposé; de-là vient que celui qui a peur de la contagion, & celui qui ne vit pas de régime, en sont plus souvent & plus gravement affectés. Les Médecins envoyés par le Roi à Marseille lors de la peste, & qui touchèrent indistinctement les malades avec la précaution préalable de se faire ouvrir un cauterel, & de vivre de régime, pratiquoient avec assurance; aussi aucun d'eux ne mourut, tandis que ceux qui s'effrayèrent succombèrent presque tous. Les Provençaux qui vont à S. Domingue, & qui se frappent, sont plus

sujets à avoir la maladie du pays, & quand ils l'ont, rarement ils en échappent. L'on n'a pas de peine à concevoir que la peur altère la santé, rend le corps plus facile à recevoir l'impression du venin contagieux. De sorte qu'en admettant cette disposition prochaine ou éloignée à la contagion, relativement à l'abus des choses non naturelles, ce qu'il est impossible de ne pas accorder; on peut établir une juste proportion entre cette même contagion & le corps qu'elle attaque; c'est-à-dire que si le corps est parfaitement sain, & que cet état de santé excède en force l'activité des corpuscules contagieux, cette espèce de ferment s'évènera sans produire aucun effet; & si au contraire la proportion entre le venin contagieux & l'état du corps attaqué, est telle que ce dernier soit vaincu par leur abondance ou leur activité, nécessairement l'animal tombera malade. Vous voyez, M., que la différence dans la propagation de la contagion, & l'exemption particulière de certains individus privilégiés, s'explique parfaitement de cette manière.

En admettant dans l'air un foyer de contagion, & le regardant comme le moyen par lequel sont transmis au corps certains miasmes contagieux, je n'exclus pas la formation & le développement de la maladie contagieuse par des causes inhérentes au corps qu'elle attaque. ainsi quoique certaines épidémies soient provenues de l'infection causée par le remuement des terres, par l'infection de l'air des prisons, &c. il est pourtant certain que des dispositions individuelles ont pu exciter une maladie contagieuse dans un animal ou dans plusieurs animaux, spontanément & sans qu'il soit besoin d'en recevoir le germe. Mais comme il vient d'être démontré que sans les dispositions prochaines du corps, les miasmes charriés par l'air étoient sans action, de même il ne se développe aucune maladie contagieuse spontanée, sans le concours de l'air ambiant, dont les variations absorbent, étouffent, neutralisent, ou étendent, développent & forcent l'action des miasmes contagieux.

Ce qui vient d'être dit, M. , n'exclut pas la communication par contact ; elle est sans contredit la plus forte & celle de laquelle il faut le plus se garantir ; mais je l'ai dit & je le répète, ne s'occuper que de ce moyen, au point de négliger les autres, & de répandre partout l'épouvante & l'effroi , c'est laisser subsister la cause du mal répandu dans l'atmosphère, & jeter les citoyens dans le décuage & la consternation générale, ce qui les dispose plus que rien autre à recevoir les impressions funestes & beaucoup trop négligées de l'air.

La suite à l'ordinaire prochain.

Fin de l'article de Noyon , du 6 Octobre.

Un homme de Peronne pour qui j'ai été consulté en 1770, ne vouloit rien faire pour se délivrer de cette fâcheuse maladie, dont il n'avoit des attaques que tous les deux ou trois mois. La personne qui vint demander mon avis, ne put me rendre un compte satisfaisant de tout ce qui avoit précédé. J'entrevois seulement dans ses réponses, que le malade n'étoit tombé dans cet état qu'à la suite de quelques chagrins vifs. Il n'étoit pas de condition à ce qu'on put lui prescrire beaucoup d'exercice & de disipation , & des voyages de long cours , ou à des eaux éloignées. D'ailleurs , il étoit décidé à ne faire que des remèdes faciles. Après quelques préparations, & l'usage de l'infusion des bayes d'yebles dans l'eau, je lui fis prendre celle de graines dans l'eau-de-vie, d'abord deux fois chaque mois, & ensuite une fois seulement, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois fois. En trois ans il se vit parfaitement guéri.

J'ai maintenant encore plusieurs personnes à qui j'ai conseillé ce remède , & qui paroissent s'en bien trouver. Mais comme leur guérison est incertaine , & qu'il m'est arrivé plusieurs fois de m'être flatté trop tôt, j'attendrai le bon ou le mauvais succès avant d'en informer le Public.

1°. Une Dame de la Capitale , pour laquelle je fus consulté en 1771 , avoit eu dès son enfance des accès d'épilepsie qui avoient continué jusqu'au tems de la puberté. On attendoit cette époque avec impatience , dans l'espérance qu'elle en seroit délivrée alors par le changement qui s'opere dans la nature. L'écoulement périodique tarda beaucoup , eut peu de régularité , & fut peu abondant. Cette Dame d'un tempérament phlegmatique sanguin , à l'âge de huit à neuf ans avoit eu une teigne d'assez mauvaise espèce , dont elle fut traitée & guérie suivant les règles de l'art. Cependant après la guérison de cette maladie cura-

née , les accès devinrent un peu plus forts ; ils n'avoient rien néanmoins de bien alarmant , & il arrivoit très-rarement qu'elle y perdit entièrement connoissance. Quand on me consulta pour elle, on avoit déjà mis en usage toutes les ressources de l'art sans aucun succès. Après avoir tenté quelques remèdes que je crus analogues à son état & à son tempérament , & dont je ne recueillis aucun fruit, après avoir sur-tout insisté sur les remèdes que je crus les plus propres à rendre plus régulier le flux menstruel , je lui conseillai le remède ci-dessus deux fois le mois pendant trois jours chaque fois. Les six premiers mois qu'elle en fit usage, elle n'eut qu'un ou deux légers ressentimens ; mais les accès devinrent ensuite plus violens ; elle cessa le remède malgré mon avis , & depuis je l'ai perdue de vue.

M. D***, âgé de 40 ans, éprouvoit régulièrement tous les mois un accès d'épilepsie qu'on auroit pu confondre avec la catalepsie dans les premiers tems surtout , qu'il en fut attaqué. Quand il en étoit pris , s'il se promenoit, il ne tomboit pas en se jettant en arrière , mais il restoit debout , les yeux ouverts , dans la même attitude où il étoit avant l'accès, balbutioit, vacilloit comme un homme ivre , avoit peu de mouvements convulsifs , sinon dans les muscles qui servent à la déglutition , se plaignoit, perdoit la connoissance & le sentiment , & restoit 24 heures enséveli dans une espèce de sommeil létargique. Par la suite les convulsions furent plus marquées , les extrémités inférieures furent agitées de mouvements irréguliers , les yeux devinrent hagards , le visage difforme par des contorsions horribles ; des phlegmes ensanglantés sortoient de la bouche ; il pousoit des cris , des espèces de hurliemens. Cet état duroit un quart-d'heure , & se terminoit par un affouillement très-long pendant lequel il paroisoit à plusieurs reprises faire des efforts pour avaler. Dans sa jeunesse il avoit été sujet à des hémorragies fréquentes par le nez , & ensuite à des hémorroïdes qui fluoient considérablement. Il avoit le sang d'artreux. Les dartres se montroient tantôt dans une partie , tantôt dans une autre , & disparaisoient souvent tout-à-fait. Il y avoit quelques années qu'il n'en avoit été incommodé , lorsqu'il ressentit les premiers accidens. Quand je fus consulté pour lui en 1773 , je crus qu'en travaillant à produire au dehors l'humeur d'artreuse , & à rétablir le flux hémorroïdal , je pourrois réussir à le guérir de la cruelle maladie dont il étoit attaqué , je dressai toutes mes batteries pour cela. Mais le traitement que je proposai ne parut convenir ni au malade , ni à ceux à qui il appartenloit. On ne voulut pas ouvrir les cauteres que je prescrivis , sous le prétexte que le malade ne s'étoit pas mieux trou-

vé après en avoir porté un pendant un an. On rejeta de même les tanguies. En un mot le malade s'obstina à ne vouloir faire aucun des remèdes prescrits, qui cependant m'avoient paru les plus propres à dépurer la masse du sang, & qui d'ailleurs m'avoient si bien réussi dans un cas à - peu - près semblable. Il consentit seulement à prendre après peu de préparations, l'infusion des graines d'yebles dans l'eau-de-vie, qu'il abandonna au bout de quelques mois, & depuis je n'ai pas eu de ses nouvelles. Il est bon de remarquer qu'il ne faut pas toujours se rebouter des premiers essais de ce remède. J'ai observé que certains malades n'avoient dû leur guérison qu'à leur persévérence.

La fille d'un Perruquier de Paris étoit épileptique depuis sa naissance. Elle fit, sans beaucoup de préparations antécédentes, usage du même remède. Elle le continua quelques mois, & ne fut pas soulagée: ce qui ne me surprit point. Elle avait jusqu'à trois accès chaque jour, & ces accès durent près d'une heure. Elle étoit tombée depuis des années dans une sorte de stupeur & d'imbécillité.

Puissent, ajoute M. Dufour en finissant, puissent ces observations étre aussi utiles à l'humanité que je le desire. C'est dans cette vue que je les donne au public. Je m'estimerois trop heureux s'il pouvoit en retirer quelqu'avantage; ce seroit la plus douce récompense que je doive en attendre. La générosité du procédé de M. Dufour qui auroit pu faire un secret de sa méthode, en le distinguant de ceux qui ont la barbarie de dérober au public la connoissance de leurs remèdes, & la basfesse d'en vendre la préparation à haut prix, même à l'indigent, le dédommagera de ses travaux, & la récompense sera telle qu'il la desire & qu'il la mérite; car le public n'est pas toujours ingrat, & l'on trouve encore d'honnêtes gens qui savent apprécier les services que l'on rend à l'humanité.

De Paris, le 16 Octobre.

Extrait d'une des Lettres manuscrites historiques & philosophiques sur les Sauvages de l'Amérique septentrionale, faisant suite d'un voyage aux Indes occidentales; par M. Bossu, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine dans les troupes que le Roi entretenoit ci-devant à la Louisiane. Au Akança ce premier Novembre 1770.

» Vous savez, M., que j'ai passé autrefois chez les Allibamons pour Jongleur, Médecin, ou plutôt pour Magicien; vous jugez bien parce que j'avois fait, que les Sauvages ne sont pas éloignés de la créance, qu'il y a des sorciers & des gens qui font des miracles; & quoi que ce qu'ils appellent médecine ou magie

soit de pures fourberies, cela leur paroît miraculeux, parce qu'ils ne découvrent pas la tromperie; ils ne font point difficulté d'avouer que la chose surpassé les forces de l'homme. J'avois encore remarqué que ce n'étoit qu'une subtilité de leurs Prêtres ou Médecins, qui pour rendre leur art plus considérable faisoient accroire qu'il y avoit du mystère dans leur Jonglerie. M'étant trouvé dernièrement dans une de leur peuplade nouvelle, j'eus occasion d'y faire une cure qui, toute simple qu'elle est, leur parut une chose de valeur, c'est-à-dire furnaturelle. Voici le fait. Un Sauvage ayant bu avec excès d'une liqueur appellée *taffia*, qui est faite de gros syrop de sucre, s'enivra. Comme nous étions dans l'hiver, il entra dans cet état dans sa cabanne; & y alluma de la braise qui avoit été mouillée, puis s'étant renfermé il s'endormit. Apparemment que la vapeur de cette braise ayant produit le même effet que du charbon; lui monta au cerveau & l'étourdit à un tel point, que ses parens le trouverent le lendemain immobile & sans connoissance. Comme ils le croyoient mort, ils vinrent m'avertir en diligence. Je me transportai aussitôt à sa cabanne. Ce sauvage étoit étendu sans aucun signe de vie. Je ne lui trouvai aucune apparence de pouls, il avoit une froideur partout le corps, & lorsque je le pinçois il n'en sentoit rien. Présumant que cet état provenoit de la vapeur maligne de la braise allumée, qui l'avoit ainsi étourdi, je ne désespérai pas de le rappeler à la vie, & je fus bien content de cet événement qui devoit me donner un nouveau relief parmi ces Amériquains. Je commençai aussi-tôt à me préparer à la Jonglerie, & à m'habiller grotesquement avec une longue robe de peau de castor; je mis une postiche, & sur ma tête un bonnet dont la pointe poignardoit le ciel, avec une paire de lunettes sur mon nez, faisant des simagrées à leur manière, affectant d'évoquer l'esprit, tenant un gros livre en main, feuilletant dedans & regardant dedans en tems le ciel. Alors je dis aux parens du prétendu mort, que puisqu'ils croyoient leur frere au pays des ames, ils ne devoient pas craindre que je lui fisse de mal. Je fis aussitôt étendre ce Sauvage dans la rue, le corps nud, couché sur le dos, & dans cette attitude, j'ordonnai à un esclave de jeter plusieurs calebasses pleines d'eau fraîche sur la poitrine du malade. Au bout d'un quart-d'heure il profera deux mots, ensuite il se mit sur son séant, aussitôt les Sauvages qui étoient spectateurs pousserent des cris de joie & d'admiration, en disant que j'étois un véritable Jongleur, que ma médecine étoit de valeur, manière de parler très-usitée parmi ces peuples, & qui exprime une chose forte ou extraordinaire.

Il est heureux pour ce Sauvage que je me sois souvenu de ce moyen dont j'avois oublié lorsque j'étois en Europe. Cette observation curieuse devoit être imprimée en 1772 ; M. Pingeron l'a gardée chez lui un an entier ; le sieur le Jay, Libraire, qui s'en étoit chargé depuis, l'envoya aux Journalistes pour l'annoncer, mais elle demeura toujours dans l'oubli ».

LIVRES NOUVEAUX.

Examen de la Houille, considérée comme engrais des terres ; par M. Raulin, Docteur en Médecine, Pensionnaire du Roi, Agrégé honoraire au Collège Royal des Médecins de Nancy, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi &c. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire. Vol. in - 12. de 70 pag. —

La houille est une terre végétale & fossile, connue sous ce nom dans differens pays. La houille est employée pour fertiliser les prairies, & toutes les terres qui produisent du fourrage. M. Raulin désaprouve cet emploi dans cet ouvrage. Après des recherches préliminaires sur la découverte de la houille & de ses propriétés, ce Médecin rejettant la marne comme un engrais qui rend les terres beaucoup moins propres à la végétation, lorsqu'on cesse d'en faire usage, & produisant des effets dangereux ; il conclut qu'on doit craindre davantage de terrains engrangés par la houille chargée de parties phlogistiques, ferrugineuses, vitrioliques, alumineuses, cuivreuses, arsenicales, toutes plus ou moins contraires à la végétation des plantes, toutes propres à rendre enfin stériles les terres les plus fécondes, & celles qui ont en elles le plus de ressources pour entretenir leur fécondité. Il faut donc en revenir au fumier, premier engrais employé par les cultivateurs, mais qui cependant exige encore des précautions dans le choix. Comme ces détails regardent plutôt l'agriculture que la médecine, nous nous contentons de les indiquer, pour passer aux effets pernicieux de la houille sur le corps humain.

¶ La propriété des plantes varie suivant le ciel sous lequel elle végétent, le terrain qui les produit & l'engrais qui les fertilise. Cette vérité prouvée par une suite d'exemples, conduit Monsieur Raulin à demander s'il ne seroit pas possible que des maladies qui, depuis quelques années, sont devenues fréquentes & comme endémiques parmi les bestiaux

de la Flandre, le Hainault & d'autres pays où l'on se sert de la houille pour engrais des terres, proviennent des fourrages qu'elle fertilise. On a, dit-il, reconnu les inconvénients qui pourroient résulter des engrais faits avec la houille telle qu'elle sort de la mine, & on a jugé que la grande quantité d'acide sulfureux & vitriolique qu'elle contient, pourroit concourir à trop échauffer ou embraser la terre végétale. Il seroit difficile de préserver la végétation des plantes d'une espèce d'aridité nuisible, que leur occasionneroit l'acide vitriolique trop abondant, développé par la rosée & les pluies du printemps. Quand bien même, malgré cet inconvénient, la végétation n'en seroit pas sensiblement altérée, les plantes n'en prendroient pas moins un caractère capable de nuire aux animaux qui en feroient leur nourriture. Ces considérations fondées sur la plus saine physique, engagerent Monsieur l'Intendant de Soissons, dans le mois de Décembre 1773, à donner une Ordonnance par laquelle il est défendu, d'après l'avis d'une Académie, de se servir de la houille en nature pour engrais des terres. Ce Magistrat toujours plein de zèle pour le bien public, permet par la même Ordonnance, sans doute par une suite du même avis, de se servir de la houille réduite en cendres pour remplir le même object sans inconvénients.

Cette précaution quoique sage, ne rassure pourtant pas M. Raulin ; les principes que la houille brûlée ou non, fournit aux fourrages, sont étrangers à leur nature, & lui paroissent propres à altérer la santé des animaux qui s'en nourrissent, & même à leur causer des phlogosèes, des inflammations, des gangrenes, accidens qui doivent être plus ou moins fréquents, plus ou moins dangereux ou funestes, selon la disposition de leurs tempéramens & de leurs forces organiques, ou selon que le dérangement des faisons, les intempéries de l'air, les vices de l'atmosphère ont influé à l'altération des fourrages, ou concourent avec cette cause à rendre ces maladies plus graves. Les maladies des bestiaux, lorsqu'elles sont putrido-malignes, deviennent quelquefois contagieuses, selon leur degré de force ou de malignité, & établissent, en se communiquant d'animal à animal, des épidémies presque toujours funestes à l'espèce sur laquelle elles se répandent.

La fin à l'ordinaire prochain.

On s'ouvrira en tout temps pour cette GAZETTE, à Paris, chez RUAULT, Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 26 Octobre 1775.

Suite de la lettre de Marseille, du 9 Octobre.

À combien d'erreurs cette idée de communication par le seul contact n'a-t-elle pas donné lieu! Aussi-tôt qu'une épidémie quelconque s'est manifestée, on n'a pas manqué de la faire venir de l'étranger, c'étoient des cuirs, des laines empestées, & mille causes semblables qui ne répugnent pas à la vérité, mais qui laissent toujours aux mécreans le droit de demander, qui a reproduit cette maladie dans le lieu d'où elle a été apportée? Car encore faut-il bien qu'elle ait été produite une fois avant d'être communiquée. Pour répondre à cette difficulté, les partisans de ce système admettent des foyers déterminés dans certains climats; ainsi les débordemens du nil que nous avons vu être la cause & le remede contre la peste, ont, selon eux, produit la petite vérole dans l'Egypte, d'où cette maladie s'est communiquée à l'Europe par les croisades, & ensuite aux autres parties du monde. La lepre est encore une maladie que nous devons à cette malheureuse expédition, comme nous tenons, selon d'autres, la maladie vénérienne des Antilles. Mais l'Amiral Coke a trouvé tout récemment la maladie vénérienne établie dans des pays éloignés des Antilles, où jusqu'à présent aucun vaisseau paroissait n'avoir abordé; elle existoit à Taiti quand les François & les Anglois y sont arrivés pour la première fois; les Chinois & les peuples de l'isle du Japon, étoient sujets à la maladie vénérienne avant la découverte des Antilles. Ce sont-là des faits avoués aujourd'hui, sans compter les Anachronismes commis par M. Astruc dans l'histoire de l'arrivée de cette maladie des Antilles en Europe. Ne fait-on pas encore aujourd'hui que la lepre existoit en France & en Europe long-tems avant les croisades? C'est ce que M. Raymond, Médecin de cette Ville, a démontré dans sa savante Dissertation sur l'elephantiasis; & les Auteurs même les moins suspects, tels que M. Astruc, sont convenus que la lepre n'étoit pas contagieuse. La petite vérole q'on fait

venir des croisades n'en est pas non plus venue; si vous voulez vous donner la peine de lire la belle Dissertation du Professeur Han, (qu'il ne faut pas confondre avec M. de Haen) vous y trouveriez des traces de cette maladie dans les tems les plus reculés; & remarquant ensuite avec M. de Voltaire, que les Romains ont eu la plus grande communication avec l'Egypte, vous en concluriez que cette maladie a été connue de ce peuple, ou qu'elle ne nous vient pas des croisades. Du moins par ces faits aujourd'hui démontrés, vous reconnoîtrez, M., qu'on s'est trop attaché à la seule communication par contact, & que pour se borner à cette cause, on s'est permis des suppositions détruites par les faits; ce qui ne fut pas arrivé si, sans rejeter cette cause qui n'existe que trop malheureusement, on eût admis la contagion de l'air & des alimens, & la disposition à cette même contagion par des causes individuelles & spontanées. Un Médecin traite actuellement de la petite vérole une Dlle. dont le frere & la sœur qui sont dans une autre Ville, ont été attaqués de cette éruption presqu'en même tems; l'air, le contact, le régime, peuvent bien avoir concouru à donner cette maladie; mais on conviendra que la disposition individuelle ajoutant à ces causes, les a favorisées. Des mères ayant eu autrefois la petite vérole, & n'en étant nullement attaquées pendant leur grossesse, ont cependant accouché d'enfans couverts de pustules varioleuses; ces faits se sont passés tout récemment sous les yeux de la Faculté de Médecine de Montpellier, & vous les avez consignés dans vos feuilles. Que devient le contact dans le cas présent, pourquoi la mère n'a-t-elle point partagé avec son enfant la contagion varioleuse; est-ce que le tribut payé une bonne fois on n'a plus rien à craindre? Est-ce que nous portons avec nous une disposition à cette maladie, un germe, ce mot contre lequel on s'est tant récrié? Quoiqu'il en soit, M., il demeure pour certain d'après ce que j'ai dit dans ma lettre, que si le contact est un moyen de communication, l'ait

n'y contribue pas moins, ainsi que le régime & les dispositions individuelles; & quelque la communication par contact paroisse devoir être plus rapide, plus commune & plus prochaine, cependant celle par l'air la suit de près, & que l'une & l'autre sont favorisées ou détruites par les dispositions individuelles & par le régime.

Ces conséquences qui découlent naturellement des principes exposés dans ma lettre, conduisent aux moyens préservatifs & curatifs des maladies contagieuses. Ils consistent, 1^o, à éviter le contact d'un animal laid avec le malade, & à écarter les choses sur lesquelles quelqu'une de ses humeurs auroit été déposée. Cependant à le faire d'une manière sage & prudente, parce que la vigilance ne peut jamais être assez exacte pour qu'on ne l'élude, & que la vigilance vigoureuse qui n'en impose jamais absolument, effraye toujours, trouble, agite, décourage & dispose singulièrement à la contagion. Delà-vient l'insuffisance des cordons de troupes comme je l'ai dit au commencement de ma lettre; de-là vient encore l'inutilité du sacrifice des animaux malades. Nous en avons une preuve très-récente sous nos yeux; jamais on n'employa plus de troupes contre aucune contagion, qu'on n'en a envoyé contre celle qui a dévasté l'année dernière les campagnes de plusieurs de nos Provinces; jamais on n'affomma autant de bestiaux; cependant malgré ces précautions rigoureuses & suivies, le mal a repris cette année, il s'est étendu, & s'il a cessé dans certains endroits, c'est qu'il n'a plus trouvé d'animaux sur lesquels il pût exercer sa fureur. Un philosophe auquel je communiquai ma lettre, frappé de ces réflexions, s'écria: Puisque ces grandes précautions sont inutiles & en pure perte, préchez le peuple, invitez-le à éviter les communications contagieuses, mais ne les contraignez jamais; proposez des prix pour ceux qui préservent le plus d'animaux, & qui en auront davantage, mais n'ordonnez point; la récompense anime le courage, la contrainte l'abbat. J'embrasse son opinion, M., & vous voyez qu'en me rendant à cet avis qui est celui qu'on adopte enfin dans toutes les contagions lorsqu'on s'est lassé de les combattre sans fruit, vous voyez, dis-je, que les précautions rigoureuses conseillées par ceux qui n'adoptent que la communication par contact, deviennent absolument inutiles. Qui inutiles, tellement qu'aujourd'hui on commence à croire que les cuirs cessent d'être infectés peu de tems après la mort de l'animal; j'ai vu la lettre d'un Curé de Toulouse, qui prétend s'en être assuré par des expériences; ce Pasteur n'est pas le seul de son opinion, à laquelle on donne aussi plus d'ex-

tension dans les lieux où regne encore l'épizootie; car on va jusqu'à penser que la maladie n'est pas contagieuse. Je n'avance rien ici, M., dont je ne sois bien sûr: résumant donc de tout ce que je viens de dire, & reconnaissant l'inutilité, le danger même des défenses rigoureuses dans le tems d'épidémie par la terreur qu'elles inspirent, je conclus que toutes ces précautions épouvantantes, & cette espèce de *terreur* qu'on fait, peuvent être comparés aux maisons intermédiaires que l'on abbat pour arrêter un incendie; avec cette différence qu'ici le sacrifice en vaut la peine, parce qu'une fois la séparation établie, le feu ne peut plus faire de progrès, tandis qu'en tems d'épidémie l'air étant un autre moyen de communication, & la communication par contact se faisant toujours plus ou moins malgré les défenses, les loins qu'on prend en pareil cas, sont presque perdus.

La suite à l'ordinaire prochain.

De S. Jean d'Angely, le 12 Octobre.

L'observation rapportée au N°. 20 de nos feuilles de cette année, sur un vice de conformatio[n] commun à une famille ancienne dans le Poitou, a donné lieu à une autre observation non moins curieuse faite dans cette Ville par M. Ranson, Médecin du Roi. La voici. Le nommé Nicoleau naquit cunuke il y a près de 19 ans, à S. Savinien, gros Bourg commerçant de Saintonge. Sa mère le présenta à M. Ranson lorsqu'il étoit encore au maillot, dans l'espérance qu'on le guérirait de la prétendue plaie qu'elle disoit être de *naissance*. Elle y ressemblloit assez en effet, par la couleur rouge sanglante, plus ou moins foncée, selon l'impression qu'y faisoient les urines parleur acréte ou par leur séjour. On ne voyoit depuis le haut du pubis, jusques vers l'anus & d'une cuisse à l'autre, au lieu des parties de la génération, qu'une chair comme sanglante, aplatie, spongieuse, plissée & sillonnée, même assez profondément en divers sens, avec laquelle se confondoit un espace de gros nerf de peu de saillie, bien adhérant aux tégumens du bas-ventre, & suivant la direction de la ligne blanche, lequel au lieu de gland, étoit couronné d'une houpe de fibres creuses, formant un canal par lequel découloit l'urine. L'avis de M. Ranson se réduisit à conseiller de déterger avec la plus grande attention les parties imbibées d'urine, d'y laisser croupir cette humeur le moins qu'il feroit possible, & d'employer des lotions détersives, dont on laveroit les éponges employées pour absorber les urines mieux que ne faisoit le linge, &c. Comme M. Ranson n'avoit point observé ni oui - dire à la mère de l'enfant, qu'il en fut

jamais découlé ni pus, ni matières fâcheuses ce Médecin ne put regarder cette partie comme un ulcere ; la santé de cet enfant le confirmoit encore ; elle s'est maintenue en effet, grâces à sa bonne complexion & aux soins intenus, qu'on s'est donné pour son accroissement, qui n'a éprouvé d'ailleurs aucune indisposition particulière. Cet enfant est aujourd'hui d'une figure assez jolie, gai & même fort, s'exerçant avec son pere dans l'art de Tonnellier. Depuis lors sa virilité s'est manifestée par l'apparition des testicules, arrêtés pourtant aux anneaux des muscles de l'abdomen, soit à cause du peu d'extension des cordons spermatiques, soit par le défaut de scrotum. Ce jeune homme avoue ingénument qu'il éprouve des sentiments amoureux, étrange jeu de la nature, contre lequel viennent le briser tous les systèmes imaginés sur la génération des êtres vivans. *Opinionum commenta delet dies.*

De Paris, le 26 Octobre.

Un de nos abonnés, M. Dupont, Professeur de mathématiques & de physique, ayant placé deux grains de musc dans un cabinet, dont la porte fut fermée toute la journée, entra le soir, en chemise, dans cet endroit voisin de sa chambre à coucher, & après y avoir demeuré environ huit minutes, il se mit dans son lit, frappé de l'odeur pénétrante du musc. Cette odeur de laquelle tout le corps de ce physicien étoit imprégné, se communiqua bientôt aux draps & au premier matelas du lit, & a duré l'espace de trois semaines. On connoissoit l'abondance & l'activité des émanations du musc; mais cette observation a donné lieu à M. Dupont à réfléchir sur l'abus de ne pas laisser éventer les matelats pendant le jour. Sa réflexion est judicieuse; les habitans de nos Provinces méridionales, & ceux de l'Espagne & de l'Italie, ne font jamais leur lit tout de suite après leur lever, au contraire ils renversent les matelats & les laissent ainsi se rafraîchir. De cette manière la sueur de la nuit & l'odeur animale qui l'accompagne, & dont ils sont imprégnés, s'exhaloient ce qui contribue autant à la santé, qu'à la propreté des hommes. M. Dupont dont il est ici question, est celui dont nous avons annoncé les *Leçons publiques* dans nos Feuilles, entièrement occupé des mathématiques & de la physique, il diligne gratuitement ces leçons à ceux qui veulent l'entendre, & sa réputation solidement établie, a fait désirer à plusieurs personnes qu'il pût les loger chez lui, afin d'être plus à portée de l'entendre, ce que M. Dupont a fait en menageant dans sa maison, rue S. Mederic, des petits appartemens très-commodes.

Des leçons non moins instructives, sont celles que nous promet M. Vicq-d'Azir, notre Confrere, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois. Il ouvrira lundi 13 du mois prochain, un Cours d'Anatomie & de Physique, en son amphithéâtre, rue de Glatigny dans la Cité, & le continuera tous les jours de la semaine à neuf heures du matin.

En terminant cet article, un autre de nos Abonnés nous engage à inspirer à nos lecteurs de la méfiance contre les cheminées à la Prussienne; elles sont toutes munies d'une souape, au moyen de laquelle on intercepte le cours de l'air, en sorte que toute la chaleur qui s'exhaloit par le tuyau, refoule dans l'appartement qu'elle échauffe davantage. On a quelquefois recours à cet expédient dans le jour, mais sur-tout le soir en se couchant, autant pour jeter plus de chaleur dans la chambre, que pour éteindre insensiblement le bois allumé. Quoiqu'on ne brûle ni braise ni charbon dans ces cheminées, cependant la vapeur qui se répand est très-forte, & peut susciter ceux qui s'y exposent. Plus d'un exemple a justifié cette apprehension.

Topique contre la Goutte.

Lorsque la goutte sera fixée, ce qui arrive ordinairement après vingt - quatre heures, ayez de la feuille de sureau, prenez - en deux poignées, que vous ferez bouillir dans un chauderon d'eau, pendant environ un quart d'heure; ensuite placez le chauderon de manière à pouvoir expofer la partie malade à la fumée; couvrez & enveloppez le tout d'une couverture, pour que la fumée ne s'échappe point, & que la partie malade la reçoive; vous resterez dans cette position jusqu'à ce que l'on puisse mettre la main dans l'eau sans se brûler, ensuite vous prendrez desdites feuilles, & vous en couvrirez la partie malade, que vous envelopperez avec de la flanelle pour la tenir chaudement; vous garderez le lit, & le lendemain l'accès sera passé. Cette recette est tirée des Affiches de la Rochelle, l'Auteur ajoute : « Une personne en place, de cette Ville, attaquée de la goutte depuis 37 ans, nous a communiqué ce topique dont il fait usage depuis dix ans; elle en est sur le champ soulagée, sans que la goutte ait jamais remonté ni changé de place; les accès sont moins fréquens; elle marche aussi hardiment que si elle n'étoit pas goutteuse. Depuis quelques années, elle s'aperçoit que cette fumigation lui fait venir au bout des doigts, de petites vésicules qu'elle creve; il en découlle une eau rousse & acré qui ne lui occasionne qu'une légère déman-geaison, ce qui ne peut être que l'humeur

goutteuse qui s'écoule. Plusieurs personnes en cette Ville en font usage, & s'en trouvent bien ».

« Ce remede nous paroît bon, & nous le publions avec plaisir; nous remarquerons seulement que les feuilles de sureau sont plus résolutives que les pommes de terre, conséquemment qu'elles peuvent déplacer la goutte quoique cela ne soit point encore arrivé. Cette remarque nous porte à demander au Curé, qui dans les mêmes affiches s'écrioit contre le topoï que fait avec les pommes de terre, s'il faut aussi rejeter celui dont il s'agit présentement, & qui a produit de si bons effets à la Rochelle; car le sureau comme résolutif, peut repercuter la goutte. »

L I V R E S N O U V E A U X.
Examen de la Houille, considérée comme engrais des terres; par M. Raulin, &c.

De ces observations générales sur les mauvais effets de la houille, M. Raulin descend dans d'autres plus détaillées & toujours contraires à l'usage de la houille. » Les fourrages qui proviennent des terres fertilisées par la houille sont tous échauffants, principalement les hivernages & les lentillons de Mars: on a la sage précaution de n'en point faire manger aux bestiaux avant le mois d'Octobre; ils leur occasionneroient, auparavant, des maladies dangereuses. Dans quelque tems que ce soit, on ne donne à manger aux bestiaux des lentillons de Mars qu'après qu'ils ont bu: il arrive souvent que lorsqu'on les fait boire après en avoir mangé, leur ventre se tend, se météorise, & ils périssent. Ces fourrages constipent les bestiaux, si on les en nourrit de suite; alors le ventre se tend, s'enflamme, & ils meurent. Ce n'est pas seulement à une espece de bêtes que ces fourrages sont nuisibles; les chevaux prennent de leur usage prématûre des tranchées rouges presque toujours mortelles. Le trefle produit de pareils accidens, même en hiver, & plus fréquemment que les hivernages. Les moutons en sont plus susceptibles que toute autre espece, surtout si le trefle n'est pas parfaitement sec; il est un vrai poison pour ces animaux, lorsqu'il est encore en herbe. S'il passe des troupeaux par des champs semés de trefle, & s'ils en broutent, ils s'enflent, se tuméfient dans le moment, & périssent dans une ou deux heures; on en sauve quelques-uns en les fatiguant par la course. Ces observations, continue M. Raulin, ont été faites par tous les cultivateurs de bonne foi, & principalement par le sieur Vasselle, dans la basse Picardie, dans le Boulonnais, le Vimy & dans d'autres pays circonvoisins. Il y a toute apparence qu'on pourroit en

faire de pareilles, ou à peu près, dans tous les pays où l'on se fert de la houille pour engrais de terres. Si le foin des prairies permanentes, ainsi fertilisées, n'occasionne pas aux animaux qui s'en nourrissent des accidens aussi prompts & aussi sensibles que ceux qui proviennent des hivernages, du lentillon de Mars & du trefle fertilisés par la houille, son usage ne doit pas être exempt de danger, puisqu'il est imbu ou imprégné des mêmes principes que ceux qui sont si sensiblement nuisibles. Cependant on ne nourrit jamais des bestiaux avec du foin des prairies permanentes & des artificielles avant le mois d'Octobre, à moins qu'on n'y soit forcé par la nécessité; alors on prend des précautions, & on n'en donne qu'environ un quart de la portion ordinaire; sans quoi ces animaux seroient exposés par cet usage à des maladies très-dangereuses, qui souvent seroient fatales. L'usage des fourrages qui n'ont pas été fertilisés par la houille, ni par ses cendres, n'exige pas des précautions pour qu'ils ne soient point nuisibles; les bestiaux, les moutons, les chevaux peuvent en être nourris sans inconvenient, & avec avantage, dans tous les tems & dans toutes les saisons. »

Lettre à M. Coste, Médecin de Nancy, sur sa traduction des Œuvres de Mead. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

L'ouvrage qui a donné lieu à cette critique est intitulé *Recueil des œuvres physiques & médicales, publiées en Anglois & en Latin, par M. Richard Mead &c. Edition Françoise, 2 volumes in-8°.* imprimés aux dépens de la Société de Bouillon. A juger de cet ouvrage par la critique, on croiroit M. Coste pleinement dans son tort, mais il faut attendre que ce Médecin réponde pour ne point porter un jugement précipité. Une seule réflexion que nous nous permettrons d'avance, c'est que M. Coste s'est plusieurs fois déclaré contre le Précis de Médecine de M. Lieutaud, ce qui blesse à la fois le respect dû à ce vénérable Archiatre, & celui qu'on doit plus encore à la vérité. Nous désirons pour la célébrité de M. Coste, & la fortune de son Libraire, que son ouvrage soit autant accueilli que l'a été le Précis de Médecine de M. Lieutaud. Peut-être en relisant ce Précis avec plus d'attention, M. Coste payera-t-il enfin à son immortel Auteur, avec tout le monde savant, le tribut d'admiration justement méritée. Du moins n'auroit-il dû jamais se dissimuler que s'il est souvent difficile de faire revenir le public d'un préjugé faussement accrédité; il est toujours téméraire, & indécent, d'attaquer une opinion fondée sur les meilleurs titres, telle que celle qu'on a conçue des ouvrages de M. Lieutaud.

De l'Imprimerie de la Veuve B A L L A R D , rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 2 Novembre 1775.

De Stockholm, le 16 Octobre.

LE Docteur Abraham Baeck, Archiatre, Président du Collège Royal de Médecine, & Membre de l'Académie Royale des Sciences de cette Ville, a lu dans la dernière assemblée publique de cette Académie, un Mémoire sur les maladies épidémiques qui ont ravagé la Suede en différens tems. Dans la recherche des causes de cette maladie, il indique principalement la pauvreté, le découragement qui en est une suite, le site mal-sain des maisons & des villages, les chambres trop petites, les changemens subits du tems, & l'infection apportée par les Mariniers & par les Soldats.

Ce Médecin remarque sur-tout que la râterie des grains s'étant faite sentir en Suede en différentes époques, a donné lieu à des mélanges de substances étrangères qui sont devenues nuisibles. En 1709, le pain de seigle excita dans le Helsingland des douleurs, la fièvre & le délite; en 1737, des familles entières qui firent usage de bleus mouillés & humides, furent attaquées de céphalalgie, & de maladies de poitrine; quelques uns moururent de mort subite. Le grain ayant été gâté en 1742, par l'humidité & par le froid, ceux qui s'en nourrirent furent atteints de diverses maladies, sur-tout de fièvres & de dysenteries. L'Ostrogothie fournit en 1736 un exemple douloureux des effets de l'ivraie; les personnes qui firent du pain ou de la bierre avec le grain où il s'en trouva, furent attaquées de douleur de tête, de foiblesse des yeux, d'ivresse, de tremblemens des mains, de tumeurs aux parties génitales; le *raphanus raphaniflrum* produisit en 1746, 1764, & les années suivantes, une maladie spasmodique épidémique dans différentes Provinces de la Suede.

De ce préliminaire fait pour reveiller l'attention de tous les Gouvernemens, M. Baeck passe aux moyens de suppléer aux bons grains en tems de disette, & de prévenir les maladies qui en font le résultat. Cette dernière partie n'est pas moins intéressante que la première. Mais il a paru depuis peu de tems des

bons ouvrages en France sur ce même sujet, qu'il seroit superflu de nous y arrêter.

Fin de la lettre de Marseille, du 19 Octobre.

Il faut donc, Monsieur, avoir aussi égard à l'air, en corriger les qualités vitiées, en modifier la température; c'est principalement à ce moyen, à la propreté des malades & à la bonté du régime qu'il convient de s'attacher. Les feux souvent allumés, la propreté des rues & des maisons, l'abondance & la salubrité de la nourriture, voilà les meilleurs moyens de remédier & de détruire une contagion. N'en doutez nullement, M., le venin contagieux s'énerve, s'use enfin: aussi voit-on après un certain tems, que sans presqu'aucune précaution il s'affaiblit & disparaît. La variété des saisons contribue beaucoup à cet affaiblissement; l'hiver modere & assouplit la féroce des épidémies d'été & d'automne; au printemps elles repatoiffent, mais avec moins de force, & ce n'est souvent qu'après la révolution de plusieurs années que la maladie usée s'éteint. Telle est du moins la maniere dont la peste s'est dissipée à Marseille. Une rechute inattendue avoir épuisé les forces & le courage des habitans de cette Ville; le saint Pasteur qui veilloit au salut de leurs ames, & qui les secourroit de ses charités, les rassembla tous dans une place publique, où, par ses ordres, on avoit élevé un autel; il y adressa ses prières au ciel, soutint le courage expirant du peuple, ranima leur confiance; un vent frais souffla sur Marseille, & à cette époque l'air changeant de température & de constitution, la peste cessa comme par miracle. Cette même époque est marquée chaque année par le renouvellement du vœu que MM. les Echevins firent alors au sacré cœur, dans les mains de M. de Belfunce qui se distingua si fort dans ces tems calamiteux. Que de réflexions à faire sur cette réunion du peuple, quelle preuve contre le système de ceux qui voudroient le séparer avec une rigueur effrayante! Mais j'en ai fait assez dans le commencement de cette lettre,

il faut en laisser faire aussi quelques-unes à vos lecteurs.

J'ai l'honneur d'être &c.

De Grenoble, le 21 Octobre.

Cett Ville vient de faire une excellente acquisition dans la personne de M. Nicolas, Médecin, connu par plusieurs bons ouvrages, & membre de plusieurs Académies. Pour son début il a publié une nouvelle production, ayant pour titre le *Cri de la Nature en faveur des enfans nouveaux - nés*, dans laquelle il expose les règles diététiques que les femmes doivent suivre pendant leur grossesse, & pendant leurs couches; les avantages & les douceurs qu'elles trouveront à nourrir leurs enfans, & les dangers qu'elles courront, en ne se soumettant pas à cette loi naturelle. Ce corps d'ouvrage est accompagné d'un Précis historique de l'ino-culation, & de plusieurs autres objets d'utilité publique. En général ce sont de sages préceptes donnés par un Médecin citoyen, qui n'a rien omis de ce qu'on avoit écrit d'utile sur ce sujet intéressant, mais qui se l'est rendu propre par la maniere forte & persuasive avec laquelle il s'est exprimé. Nous allons en extraire quelques observations tendantes à détruire des préjugés nuisibles & malheureusement beaucoup trop accrédités dans les campagnes.

» Il est des femmes qui, sous prétexte qu'il fait froid, s'accroupissent sur des terrines remplies de braise. Cette manie abominable regne sur-tout parmi le peuple & dans les campagnes, dont les femmes se retirent pendant le jour dans des étables; là elles respirent à la fois, l'odeur qu'exhalent l'urine & les excréments des animaux, & celles qu'elles répandent chacune en particulier, à cause de la malpropreté de leurs corps ou de leurs habits: presque immobiles sur une chaise, & n'agissant, de tous leurs membres, que les bras & la langue, elles hument à loisir les miasmes putrides dont l'atmosphère de ces étables est chargé, & reçoivent par les pores de la peau, les vapeurs des charbons, que leurs jupes ne laissent point évaporer au-dehors. Je suis persuadé que tous ces inconvénients procurent beaucoup d'avortemens dans les campagnes, & dans les Villes même. Lorsqu'on entre dans ces réduits, appellés *veillées* par la populace, on est obligé pendant quelques instans, de se boucher le nez, & l'on se sent repoussé comme par une main invisible; tant l'odeur est fétide, & les miasmes abondans.

Un autre préjugé destructeur regne encore dans les campagnes. Lorsqu'une femme est sur le point d'accoucher, elle est bientôt environnée de toutes les vieilles commères du lieu: l'une apporte des noix confites; l'autre

des cérises, ou autres fruits conservés dans l'eau-de-vie: d'autres enfin font avaler à longs traits, des liqueurs spiritueuses, pour donner des forces; abus dangereux, contre lequel la nature & la raison se revoltent. Tout le monde sait que l'eau-de-vie & l'esprit de vin conservent les fruits, & les chairs mêmes des animaux; mais la plupart des mères ignorent comment cette conservation s'opere: il faut le leur apprendre. C'est en resserrant, en crispant, en roidissant les fibres des végétaux & des substances animales, que les liqueurs spiritueuses les préservent de la putréfaction; c'est en chassant les parties aqueuses de l'interstice des fibres, & en occupant leur place: la sensation que les esprits ardents produisent sur la langue, prouve ces vérités. Il est aussi d'expérience que les liqueurs ardentes coagulent le lait, le petit-lait, le blanc d'œufs, substance analogue à la lymphe animale, & le sang même. Or, n'est-ce pas accélérer la vieillesse, & courir à la mort, que de s'abreuver de boissons, qui, en donnant aux fibres une rigidité contre nature, les privent du mouvement de réaction qu'elles doivent avoir sur les fluides qui sont contenus dans les vaisseaux? & comment pourra s'opérer le mécanisme de la vie, si les humeurs sont épaissees, coagulées? si les solides sont dans un état de crispation, où en sera la santé, qui dépend du juste équilibre que la nature a établi entre l'action des solides & des liquides du corps humain?

Confirmons ces dogmes par un exemple. Une jeune Dame portoit le premier fruit de sa tendresse conjugale; elle étoit enceinte de neuf mois; & les douleurs de l'enfancement s'annoncerent dans un village absolument dépourvu des secours de l'art: un essaim de paysannes accourut, chacune portoit son plat: la jeune personne, sans expérience, avala tout ce qu'on lui présenta à boire; & toujours on s'empessoit de lui donner de nouvelles forces, par des liqueurs échauffantes, qui sembloient se multiplier & s'acroître sous les mains des commères. Ces funestes breuvages ne manqueront pas de produire leur effet; les solides se crispèrent, s'enflammerent; l'accouchement fut des plus laborieux: plusieurs saignées furent faites coup sur coup; ce secours, & les autres dont on fit usage, délivrèrent la jeune femme; mais les suites de couches ont été terribles; & depuis près de six mois, Madame D*** n'est pas encore remise, & a failli périr au printemps de ses jours.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Lyon, ce 22 Octobre.

Dans le nombre des prix que l'Académie de cette Ville a distribués cette année, il en

est un qui a été remporté par M. Camper, Doct. en Méd. & Philosophie &c. à Francke en Frite, dont le sujet étoit très-intéressant. Il s'agissoit de donner la théorie & le traitement des maladies chroniques du poumon, avec des recherches historiques & critiques sur les principaux moyens de guérison employés contre ces maladies, par les Médecins anciens & modernes, & même par les Empiriques. L'accès de ce prix a été décerné à M. Binmirge, Doct. Médecin en Basse Alsace. La même Académie propose pour le prix de Physique qui sera distribué en 1775, le sujet suivant. L'électricité de l'atmosphère a-t-elle quelque influence sur le corps humain ? Quels sont les effets de cette influence ? Toutes personnes pourront concourir pour ce prix, excepté les Académiciens titulaires & vétérans, en observant d'ailleurs de ne point se nommer, & de suivre les usages reçus dans toutes les Académies en pareil cas.

Extrait d'une lettre écrite de Dijon, le 23 Octob. 1775, par M. Maret, Docteur en Médecine & Secrétaire perpétuel de l'Académie.

» Nous avons en ce pays-ci & dans nos environs, beaucoup de dysenteries. La suppression de la transpiration, effet des froids assez vifs & de l'humidité après de grandes chaleurs & de la sécheresse, doit à ce qu'il me semble, être regardée comme la cause de cette maladie. Elle est inflammatoire dans quelques malades, très-putride dans d'autres, mais plus généralement d'un caractère qui tient le milieu entre ces deux extrêmes. J'en ai vu quelques-uns dans lesquels dès le début, l'irritation étoit si vive quoique l'inflammation ne se manifesta pas par le pouls, que les malades vomissoient continuellement, & qu'il falloit commencer par calmer ces accès, au moyen des acides associés aux narcotiques. En général, comme le genre mixte domine, le traitement à faire à la plupart des malades, est de placer un vomitif dès le début, & même de le réitérer si la langue est chargée d'un mucus jaunâtre, ce qui arrive souvent ; d'associer à cet évacuant les potions narcotiques, les demi-lavemens émolliens, les gommes arabique & adragant, dissolues dans les boissons à grande dose, & de donner pour nourriture aux malades des crèmes de riz ou d'orge, de légers potages, ou panades au beurre frais, quelquefois du lait coupé avec des crèmes d'orge. Les saignées dans les inflammatoires, répétées suivant le degré de force & d'inflammation, les purgatifs dans les putrides plus ou moins multipliés suivant le siège de la putridité & son intensité, ont été combinés avec le traitement

décrit ci-dessus par des gradations proportionnées aux combinaisons des accidens qui rapprochent davantage les espèces de diarrhées les unes des autres. La petite vérole & la fièvre rouge qui règnent depuis le commencement de l'été, continuent & attaquent indistinctement des personnes de tout âge. Beaucoup de malades ayant la petite vérole, sont morts par une suite du préjugé favorable aux échauffans. Quelques-uns ont succombé à de petites véroles sanguines, que Huxam regarde avec raison comme étant presque absolument mortelles. La fièvre rouge a fait aussi des ravages assez considérables parmi les enfans. Plusieurs d'entre eux ont péri d'aphtes qui s'étendent jusqu'à l'estomac de dépôts sur la poitrine ou sur quelque autre partie interne ; & toutes les fois que l'éruption n'étoit pas complète, & ne se soutenoit pas au moins six à sept jours, la maladie avoit des suites fâcheuses & souvent funestes. J'ai vu que dans les accidens qui survenoient après un mieux de plusieurs jours lorsque l'éruption n'avoit pas été bonne, & que la desquamation de l'épiderme n'avoit pas eu lieu, il falloit saigner même plusieurs fois, & traiter ces maladies comme une inflammation. Il y a eu cependant des recherches qui ont été accompagnées d'infiltration, du tissu cellulaire, & qui excluaient les saignées.

De Paris, le 30 Octobre.

Samedi dernier, 28 du mois, le nommé Charles Laville, mandant, détenu dans le Dépôt de Saint Denis, ayant obtenu sa sortie, s'en vint à Paris où il étoit domicilié ; sans doute il relevait de maladie, car il portoit encore un large emplâtre vescicatoire entre les deux épaules. Quoiqu'il en soit, cet homme étant parti le matin de S. Denis, fut rencontré en très-mauvais état, par un Gagne denier qui s'en alloit en commission à ce Village. De retour le soir, ce Gagne denier trouva Laville étendu dans la plaine au pied d'un arbre, le visage écorché, le corps gelé de froid, sans respiration & sans pouls. Ce charitable commissionnaire n'hésita pas de le mettre en travers sur les crochets, & de l'apporter ainsi jusqu'à Paris. Ledit Laville fut déposé au Corps-de-Garde S. Jacques l'Hôpital. Aussi tôt la Garde de ce poste, instruite de la manière de secourir les asphyxiques, s'empressa de le frotter avec des linge impregnés d'eau-de-vie camphrée, & d'esprit volatil de sel ammoniac qui se trouvoit dans le flacon de la Boîte mise en dépôt dans le Corps-de-Garde. Bientôt après on l'approcha du feu, & continuant de le frotter, on lui versa quelques gouttes de ce mélange spiritueux dans la bouche ; on ne

négligea pas non plus d'en frotter les tempes & les narines. Appelées sur ces entrefautes, nous n'eûmes rien à ajouter à ces secours commencés, avec autant d'exactitude que d'intelligence; seulement nous fimes avertir le Vicaire de S. Jacques, pour l'extrême-onction qui fut donnée audit Laville, sans qu'on pût arracher de lui aucune parole, & sans qu'il donnât encore aucun signe de vie. L'administration des secours spirituels achevée, les temporels recommencèrent, & nous eûmes la satisfaction après trois quarts - d'heures de nouveau travail, de voir le nommé Laville ouvrir les yeux, remuer ses bras, pousser un profond soupir, & articuler quelques paroles. La chaleur & la vie étant parfaitement revenues, cet homme fut conduit chez le Commissaire, où l'on apprit de sa propre bouche, son nom, son âge & sa demeure. De-là il a été transféré à l'Hôtel-Dieu pour s'y retrousser entièrement.

Sans les secours établis dans chaque Corps-de-Garde de Paris, l'infortuné Laville eut été porté tout de suite chez un Commissaire, peut-être jugeant sur les apparences, auroit-il été réputé mort, & transféré à la morgue, ou continuant d'être saisi par le froid, il seroit mort effectivement. On ne sauroit donc trop avertir les hommes du danger, ni trop multiplier les moyens d'en réparer les tristes suites. Que de reconnaissance la Ville de Paris ne devra-t-elle pas à M. Albert, Lieutenant-Général de Police, d'avoir formé un établissement si utile!

Nous apprenons que ces jours derniers, une famille entière de cette Ville a manqué d'être empoisonnée pour avoir mangé d'une tourte, & que ce n'est qu'après avoir bu beaucoup de lait, que chacun de ceux qui avoient goûté à ce poison, avoient été préservés de ses tristes effets. Nous faisons connoître les détails de cet accident aussitôt qu'ils nous seront parvenus: En attendant nous avons cru le devoir publier, pour rendre plus circonspects ceux qui font préparer leur dîner chez les Traiteurs. Il regne là-dessus une insouciance inconcevable.

L I V R E S N O U V E A U X .

Lupiologie ou Traité des tumeurs connues sous le nom de Loupes, avec des détails sur les effets & sur la manière d'agir des caustiques; des recherches sur le ganglion, le goitre, les tumeurs enkystées des paupières, la ranule, l'hydropisie

de la moelle épinière; & des réflexions sur les moyens de perfectionner l'art de guérir. Par M. G I R A R D, Doct. en Médecine, Correspondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Intendant des Eaux Minérales de Bagnols & de Sainte Laurent.

Tum manu, tum mente. (Hipp. de priscâ Medecinâ liber).

A Londres, & se vend à Paris, chez Ruault, Lib. rue de la Harpe. Prix, 3 liv. rel.

Cet Ouvrage est divisé en trois parties. La première renferme la théorie des loupes, la nature & les caractères essentiels de ces tumeurs, leur différence, leur siège, le mécanisme de leur formation, leur causes, leur phénomènes, les accidens qu'elles peuvent produire, & le jugement qu'on en doit porter. L'Auteur considère dans la seconde partie tout ce qui a rapport au traitement varié des loupes, les diverses voies qu'on a tentées pour les détruire, la résolution, la compression, la suppuration, la ligature, l'amputation, l'extirpation & l'usage des caustiques. Ce sujet le conduit à l'examen de la nature, des effets & de la manière d'agir des substances corrosives, du choix qu'il convient d'en faire, & tous ces principes sont appuyés sur des observations qui les confirment. Après avoir traité des loupes essentielles, M. Girard fait quelques remarques sur celles de ces tumeurs qui sont ou symptomatiques ou critiques, ou héréditaires. La troisième partie a pour objet quelques tumeurs particulières, parmi lesquelles, les unes doivent être rangées dans la classe des loupes, & les autres forment une classe à part, quoi qu'elles aient des traits d'analogie avec les précédentes. On y parle encore du ganglion & du chalazion, qui paroît devoir être mis au rang des loupes; du goître, de la ranule, & de plusieurs autres tumeurs indiquées dans le titre de l'ouvrage. Ces recherches faites avec soin, & redigées avec méthode, feront honneur à leur Auteur; elles prouvent que M. Girard s'occupe essentiellement d'objets utiles, & son ouvrage mérite d'autant plus d'éloges, qu'il abonde en détails intéressans sur un sujet qui n'en paroît pas susceptible. D'ailleurs en écrivant pour les personnes de l'art, versées dans l'art de guérir, M. Girard s'est mis à la portée de ceux qui l'étudient; nous ne saurions trop leur conseiller de méditer ce bon ouvrage.

On souffrit en tout tems pour cette G A Z E T T E, à Paris, chez R U A U L T, Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve B A L L A R D, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 9 Novembre 1775.

De Londres, le 23 Octobre.

LE Docteur Robert Whit, vient de publier un ouvrage intitulé : *Examen impartial de l'utilité & de l'abus de l'eau de mer*, dont l'usage paraît depuis quelque tems être beaucoup à la mode dans cette Ville. Sans s'arrêter à l'analyse de l'eau de la mer, l'Auteur prescrit les précautions qu'il faut prendre en employant ce fluide ; la maniere d'en user intérieurement, & les maladies contre lesquelles ce même fluide est indiqué ; des observations viennent à l'appui des préceptes du Doct. Whit.

Nous ne pouvions placer à la suite de cette annonce, rien de plus analogue que celle qu'on vient de publier à Dieppe sous le titre de *Bains d'eau de Mer nouvellement établis.* » Tout le monde sait que communément on entend, par *bain* en général, *l'immersion du corps, jusqu'à la tête, dans un fluide quelconque.* L'utilité de cette immersion a été reconnue dans les tems les plus éloignés ; & l'immortel Génie qui posa les fondemens de l'art de guérir, la recommandoit pour conserver & pour rétablir la santé. Il ne nous appartient pas d'instruire le public sur l'efficacité des bains de mer ; nous lui représenterons seulement, sur l'avis d'un Médecin qui a bien voulu nous guider dans notre entreprise, que l'action du bain de mer peut être considérée la même que celle du bain frais d'eau douce. Si elle diffère en quelque chose, ce ne peut être qu'à raison des *mixtes*, que l'eau de la mer tient en dissolution ; quelle différence peuvent donc y apporter ces *mixtes* ? Voilà quel doit être l'objet des recherches. L'analyse chymique nous présente l'eau de la mer chargée de beaucoup de sels de différentes espèces. La quantité & proportion de ces sels varie suivant la nature des eaux. C'est cependant le sel marin qui est le plus abondant, & presque le seul qui mérite quelqu'attention. C'est ce sel dont on connaît les vertus & les propriétés médicinales, qui varie sensiblement les effets du bain de mer. Le savant M. Venel, dans les Mém. des Académiciens étrangers, Tome II,

page 110, propose l'usage du sel marin comme un bon apéritif dans les tempéramens délicats, dans les phthisies commençantes, &c. ; il prétend que plusieurs eaux thermales doivent leurs vertus stimulantes, & l'avantage qu'elles ont de guérir les paralysies & plusieurs autres maladies de l'estomac, au sel marin qui entre dans leur composition. Or, on fait que l'eau des bains pénètre dans le corps avec les principes salins qu'elle contient. On fait, dit M. Maret, dans un savant Mémoire qui a remporté le prix de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, sur la maniere d'agir du Bain d'eau douce & d'eau de mer, & sur leur usage, que le sel marin, quand il est diffus, irrité par ses pointes actives les solides auxquels il est appliqué ; d'où l'on peut conclure que l'eau dans le bain de mer, par sa qualité saline, excitera plus vivement le jeu des solides, que l'eau douce dans les bains de ce genre ; qu'ainsi la circulation sera plus accélérée dans le bain de mer, que dans l'autre, & conséquemment les sécrétions plus abondantes, sur-tout celle de l'urine, eu égard à la qualité diurétique reconnue de tout tems dans le sel marin. Le bain d'eau de mer déobstruera plus efficacement les glandes & les viscères, & particulièrement les glandes cutanées. Il sera donc un apéritif & un diurétique plus efficace que l'eau douce. Concluons que le bain de mer est délayant & détersif, rafraîchissant, apéritif, diurétique, diaphorétique, tonique, & antispasmodique. Par ces qualités il convient dans tous les cas où convient le bain d'eau douce ; mais il doit lui être préférable quand on a lieu de craindre trop de relâchement. Il conviendra donc dans les maladies de la peau, telles que la gale, la goutte-rose, dans les obstructions du foie, de la rate, du pancréas, des glandes mésentériques, dans les embarras des reins, des vaisseaux hémorroidaux, dans les constipations opiniâtres, dans les syncopes histériques, les affections nerveuses & rhumatismales ; dans les maladies de l'esprit, telles que la folie, la manie, la mélancolie, les con-

vulsions, & une infinité d'autres dont le détail seroit trop long.

Jaloux de procurer au public tous les avantages réunis pour prendre commodément les bains de mer, les sieurs Grieu & Lawrange, ont formé à Dieppe une Maison de Santé. Les Etrangers auront la ressource d'y être logés & nourris. Chacun y mangera en particulier, ou à table d'hôte; pourra régler la dépense, suivant ses moyens ou ses inclinations; logera ailleurs, s'il le juge à propos, sans craindre que cela influe sur les soins & attentions dont il aura besoin. On trouvera dans cette Maison, le linge & les lits nécessaires. Les personnes qui auront besoin des *bains froids*, trouveront l'avantage de les prendre, (comme en Angleterre) dans une *voiture fermée*, qu'on fait entrer dans la mer. La Nation Angloise, qui se rend en foule à *Brightelmstone*, tant pour y prendre les bains, que pour y boire l'eau de la mer, n'aura qu'un pas à faire pour partager les avantages que nous nous proposons. Les uns pourront venir par goût; les autres dans des vues d'économie, soit pour se procurer l'avantage de voir la France, soit pour consommer sur le lieu même, le vin, la volaille, le gibier & autres denrées qu'ils tirent à grands frais de cette Ville.

Extrait d'une lettre écrite d'Evreux le 30 Octobre, par M. Gosseaume, Médecin.

» Je viens d'être témoin de la fin malheureuse d'un étranger qu'une peripneumonie fort grave avoit fait demeurer dans une auberge. Cet homme étoit âgé d'environ 60 ans, Médecin ou Chirurgien de profession. En conséquence je n'ai été appellé auprès de lui avec mes confrères qu'après qu'il a eu employé lui-même les secours que ses connaissances lui indiquoient. Aux accidens généraux que je passé sous silence, à une foiblesse prodigieuse, & une depression du pouls, qui nous a empêché de recourir aux saignées & autres moyens d'usage, se joignoit le symptôme suivant; la respiration étoit fort laborieuse, s'exécutoit à l'aide des épaules, & tous les muscles étoient dans une action violente. Pendant 5, 6, 7 & 8 secondes, le malade fort angoissé ne souffrant aucune couverture, & ne pouvant demeurer dans la même position, cessoit tout-à-coup d'être agité, la respiration devenoit insensible, les sens étoient émoussés, & le cœur palpitoit rapidement & assez fort pour que l'on s'aperçût de ce mouvement précipité au travers de la chemise qu'il agitoit d'une maniere très-remarquable. Le pouls ne m'a point paru différent dans ces deux états, ce qui m'a causé un peu de surprise, & ce qui m'a fait présumer que la palpitation étoit

persévérente, mais que l'agitation périodique des muscles inspirateurs & expirateurs qui luccédoit, empêchoit alors de s'en appercevoir. J'ai bien regretté de ne pouvoir par l'ouverture du cadavre, reconnoître tous les désordres que la poitrine a dû éprouver. Je suis bien sûr de n'avoir jamais vu de pareil accident, & je ne me rappelle point d'avoir lu d'observations qui exposent rien de semblable. Il paroît qu'il y avoit dans les humeurs une dépravation étonnante; les vescicatoires ont opéré peu, & des signes de gangrene ont précédé de douze ou quinze heures le terme fatal ».

Cet état nous paroît tenir de celui du catarrhe suffoquant, ou d'un empâtement inflammatoire du poumon, suite des symptômes graves de la péripneumonie observée par M. Gosseaume. Il est fâcheux que les circonstances n'ayent pas permis à ce Médecin d'examiner l'état de la poitrine du cadavre; mais n'aurait-on pas pu risquer la saignée malgré la depression du pouls; il estquelquefois déprimé dans les violens engorgemens de la poitrine; il ne se développe même que quand le dégorgement des vaisseaux a facilité le jeu des poumons; alors les vescicatoires agissent avec plus d'efficacité. Au reste, nous soumettons ces réflexions à celles de M. Gosseaume & de ses Confrères, lesquels étant sur les lieux, & ayant été témoins de l'état du malade, ont dû mieux saisir les indications qu'il falloit remplir.

De Paris, le 6 Novembre.

Nous n'aurons bientôt plus en France de cimetières dans nos Villes, & de tombeaux dans nos Eglises; plus de distinction parmi les cadavres, il seront tous relegués hors des Cites, & les vivans cesseront enfin d'être infectés par les morts; c'est du moins ce que nous laissons espérer les représentations portées au pied du Trône par l'assemblée du Clergé; ainsi la religion & les loix se réunissent pour le bonheur des hommes, & l'avarice de quelques Marguilliers, fortifiée par le préjugé de certaines gens, ne mettra plus aucun obstacle à une réforme aussi salutaire. Après la lettre qui nous a été écrite de Marseille, on ne peut objecter que l'air n'est pas un moyen d'infection: au contraire on doit redouter ce moyen plus que tout autre. Envain des Curés d'ailleurs respectables, fondés sur une liste de personnes parvenues sur leur paroisse à un âge très-avancé, opposeroient des mémoires établis sur cette longœvité. Nous répondrons d'abord que si les émanations des cimetières & des caveaux n'abrengent pas insensiblement les jours des habitans des Villes, il n'est que trop certain qu'ils produisent des maladies aigues;

qui se répandent, & dont la contagion moissonne beaucoup de monde; ce qui a empêché pas qu'il y ait des tempéraments privilégiés qui résistent à l'infection, ou repoussant ses attaques, permettent à ceux qui en sont doués, de pousser loin leur carrière, & de remplir la liste rapportée dans les mémoires auxquels donna lieu le sage Arrêt du Parlement de Paris. (Voyez le Journal politique, où cette objection est rapportée). Mais voici d'autres preuves des pernicieux effets de l'infection cadavéreuse. La viande exposée à l'air des cimetières se corrompt plus promptement qu'une viande pareille située dans un air différent toutes choses égales d'ailleurs. Allons plus loin, les métallos même sont atteints de la vapeur qui s'exhale de ces lieux de mort. On peut s'en convaincre par l'expérience suivante faite par M. Dupont, Professeur de Mathématique dont nous avons annoncé les leçons dans une de nos dernières feuilles. Ce Physicien ayant pris deux plaques d'acier très-polies, en a exposé une sur l'une des fenêtres de sa maison, rue S. Mery, & l'autre sur la fenêtre de celle d'un de ses amis, logé sur les charniers des SS. Innocents, & dont la chambre donne précisément sur le cimetière. Au lever du soleil il s'est élevé de ce cimetière une vapeur qui a terni cette plaque comme le fait le hâle sur une glace. La première plaque mise le même jour dans la même exposition chez M. Dupont, n'a aucunement été ternie; ce jour-là le vent étoit nord-ouest, & les plaques étoient tournées à l'orient. Il eût été difficile de concevoir que les émanations des cimetières n'eussent pas chargé l'air d'une vapeur plus forte & plus active que celle que la terre peut exhaler en d'autres lieux. Lorsque les rues de Paris n'étoient point nettoyées comme on le fait aujourd'hui, & qu'une boue épaisse & infecte les couvrait dans tous les endroits, les maladies contagieuses y étoient plus fréquentes; il suffit de parcourir l'histoire pour s'en convaincre. Plus heureux aujourd'hui les habitans de cette Capitale, n'ont plus à craindre l'infection des rues, mais celle des cimetières reste toute entière. Et si l'odeur cadavéreuse n'étoit pas en elle-même autant à craindre que nous le pensons d'après des observations incontestables, du moins ne pourroit-on disconvenir que la terre des cimetières continuellement imbibée d'une graisse corrompue, & de substances alkaliennes qui sont le produit de la putréfaction animale, ne peuvent être fouillées sans danger; car on peut au moins les comparer à ces terres long-tems abreuvées d'eaux croupissantes que l'on desfèche, & qui dans leur remuement causent toujours des maladies contagieuses & mortelles; or il n'est pas de moins qu'on ne fouille les cimetières

pour y ouvrir des fosses très-profondes; & l'air qui s'exhale de ces fosses au lieu d'être corrigé, n'en devient que plus mal sain, par la présence de nouveaux cadavres, morts de maladie de toute espèce. Et l'on balanceroit encore sur l'expulsion des cimetières & des caveaux? Remercions le Clergé de France de s'être occupé de cet objet utile, & puisque la demande de l'expulsion de ces foyers de morts a été portée au pied du Trône, ne doutons pas qu'un Roi juste & bienfaisant entouré de Ministres qui aiment également la justice & l'humanité, ne réponde aux vœux de ce Corps respectable, & ne délivre enfin les Villes d'une des principales causes de la dépopulation des citoyens.

LIVRES NOUVEAUX.

Recherches sur la rougeole, sur le passage des alimens & des médicaments dans le torrent de la circulation; sur le choix des remèdes mercuriaux dans les maladies vénériennes; par M. J. T. G. Duboscq de la Roberdière; Docteur en Médecine de la Faculté de Caen, Associé-Correspondant du Collège Royal des Médecins de Nancy, Médecin de la Ville de Vire. A Paris, chez Desvernes de la Doué, Lib. rue S. Jacques, vis-à-vis le Collège de Louis le Grand. Vol. in-12.

Il y a des vues neuves dans cet ouvrage, écrit avec chaleur & fondé sur l'expérience; l'Auteur croit qu'on ne peut être Médecin sans être Philosophe, & ses recherches justifient son affirmation, mais en applaudissant au travail de M. Duboscq de la Roberdière, nous allions nous permettre quelques réflexions sur la partie typographique, lorsque ce Médecin nous a prévenus par la lettre suivante. « Monsieur & cher Confrère, j'ai donné ordre à mon Libraire de vous faire passer un exemplaire d'une brochure qui vient de sortir de la presse (a). Je vous prie de le recevoir comme un témoignage de ma considération, & d'être persuadé que je suis fort curieux d'avoir votre jugement sur cette production. Malheureusement il s'y est glissé quantité de fautes typographiques, qui demandent un long *errata*. On a entr'autres introduit mal-adroitemment dans le texte, depuis la ligne 15, page 96, jusqu'à la ligne 6, page 97, une note qui devoit être rejetée à la marge; ce qui obscurcit

(a) Le Libraire n'a pas exécuté l'ordre de M. de la Roberdière, on verra bientôt que ce n'est pas la seule fois qu'il n'a pas suivi les intentions de l'Auteur. Ce refus est sans doute l'effet du conseil du Redacteur quel qu'il puisse être, à qui vraisemblablement il importoit que ceux qui pouvoient le deviner, ne fissent aucune réflexion sur ses licences beaucoup trop multipliées.

beaucoup le sens de la phrase, je vous prie d'en prévenir le public dans vos feuilles (b). Mais il est un grief de toute autre conséquence dont je dois me plaindre, & même au Tribunal de la Justice. Vous trouverez depuis la ligne 21 de la page 108, jusqu'à la ligne 11, page 109, la citation honorifique & détaillée d'un ouvrage tout récent. Croiriez-vous, que ce trait seroit d'une main étrangère, & ajouté sans m'en donner avis. N'est-ce pas-là le comble de l'impudence? Je suis d'autant plus obligé de désavouer cette anecdote, que n'ayant jamais lu l'ouvrage de M. Saint-Ildephon, il m'est impossible de prononcer sur son érudition, sur les avantages, qu'on trouve en le lisant; & que d'ailleurs si par hazard mes idées se rencontraient avec les siennes, cette citation seule seroit un titre pour donner l'autorité à l'ouvrage de M. St. Ildephon, & même m'accuser de plagiat, quoique mon manuscrit ait été remis au Libraire, qui s'est chargé de l'impression, dès la fin de l'année 1774, long-tems par conséquent avant qu'il fut mention publique de la bibliographie de cet Auteur, & de la demeure de l'Imprimeur, qui en feroit la vente. Enfin je puis vous protester de bonne-foi, que j'ignorois jusqu'au titre de ce Livre, avant l'annonce que vous en faites au N°. 28 de votre Gazette 1775 (c).

Ce n'est pas encore tout; vous lirez depuis la ligne 11 page 120, jusqu'à la ligne 8 page 121, un détail historique des sentimens de M. Cézan, sur l'antidote du virus vénérien, dans lequel ce Docteur se déclare ouvertement pour le sublimé, &c. Vous y trouverez l'annonce d'un ouvrage de sa façon, son Libraire, &c. Et

(b) On peut se tromper en corrigeant les épreuves de ses propres ouvrages; mais commettre des erreurs si grossières en revoyant celles d'autrui, c'est être dépourvu du moindre des talents. A qui donc le sieur Desfontaines s'adresse-t-il pour la révision des ouvrages qu'il fait imprimer?

(c) M. de la Roberdiere ne présume point assez de ses connaissances, & accorde trop ici à la rapsodie du sieur de St. Ildephon, auquel la Police a défendu de faire circuler des papiers dans Paris, malgré les annonces fastueuses dont il se pare; & auquel encore la Faculté seconde par ce même Tribunal, a fait défendre d'exercer la médecine dans Paris, non-seulement parce qu'il n'en avait pas le droit, mais encore parce qu'il employoit intérieurement dans sa pratique l'arsenic qui, de quelque manière qu'on l'administre, est toujours le plus redoutable de tous les poisons.

Ajoutons ici pour notre compte, que le sieur Lefevre de Saint-Ildephon qui se plaintoit de ce que nous l'avions autrefois accusé de nous singer, pour achever de mériter ce reproche, a quitté Versailles, & s'est établi dans la campagne autour de Paris, d'où il a fait afficher à toutes les Maisons royales de cette Ville, un imprimé portant *Traité populaire*, & circuler de pareilles affiches dans cette Capitale, sans

cependant, le croiriez-vous, je n'ai point vu l'ouvrage de M. Cézan, j'ignore le sentiment de ce Médecin, &c. Cet article est sûrement de la même main que celui de M. St. Ildephon. . . . Quelque soit le *Correcteur*, (car c'est sans doute ici un tour de Libraire,) à qui je dois ces augmentations, je vous prie de lui signifier de ma part, & lui dire, par la voie de votre prochaine Gazette: « Monsieur, allez à annoncer vos Livres & votre demeure dans vos affiches, & quand vous voudrez faire parade du jugement d'un Médecin sur quelle qu'une des productions de vos presses, commencez par le prier de la lire. » Vous m'obligeerez, mon cher Confrere, de publier en même tems le défaiveu formel que je fais de ces deux articles.

Penseriez-vous qu'un *Correcteur* si disposé à me faire porter un jugement favorable sur des ouvrages que je ne connoissois point, m'eût imposé silence sur ceux que je pouvois juger en connoissance de cause, en imprimant à la page 111 ligne 11. (*L'auteur d'un ouvrage qui a paru depuis quelque tems, &c.* (au lieu de (*L'auteur d'un des meilleurs ouvrages qui ait paru depuis quelques tems, &c.*) comme il étoit dans le manuscrit) Je conçois assez les motifs des additions susdites; celui de cette soustraction me semble plus difficile à deviner (d); plus instruit que moi, des ruses de Libraire, vous en connoîtrez sûrement mieux la raison.

J'ai l'honneur d'être avec la considération & l'estime la plus distinguée, Monsieur & cher Confrere, votre très-humble & très-obéissant serviteur,

DUBOSCQ DE LA ROBERDIERE.

aucune approbation de M. le Lieutenant-Général de Police. Que ce même sieur Lefevre de S. Ild. a décoré le titre de son affiche, de ces mots, *sous l'autorité du Gouvernement*, pour imiter ces autres mots, *par ordre du Gouvernement*, parce qu'effectivement notre traitement est revêtu de cet ordre, tandis que l'autorité du Gouvernement est commune à tous les citoyens qui vivent sous cette autorité. N'est ce pas-là *singer*, & gauchement encore. Nous n'eussions pas laissé cette singlerie impunie, si le mépris n'étoit pas le parti qu'il faut prendre en pareil cas, & si la confiance accordée depuis plusieurs années à notre traitement populaire qui se fait sous les auspices & par l'ordre de M. le Lieutenant-Général de Police n'étoit pas hors de l'atteinte de ces affiches où l'Auteur se nomme, taxe ses malades, & se tient à une certaine distance de la Ville, faute de pouvoir y entrer pour exercer.

(d) Comment donc la plume qui a fait l'éloge de l'ouvrage de M. de S. Ildephon, auroit-elle pu laisser subfister les choses flatteuses que M. de la Roberdiere vouloit bien dire de nous? Nous ne sommes point offensés de cette soustraction, au contraire nous en remercions le *Correcteur* d'épreuve, & nous sommes très-flattés de n'avoir eu aucune part à ses éloges.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 16 Novembre 1775.

De Londres, le 30 Octobre.

DEPUIS long-tems les anti-Inoculateurs désespérés de voir que cette pratique ne cesse de s'accréder malgré leurs clamours, & que quelques infortunes très-rares, mais qu'ils ont l'adresse de rapprocher, ne font point sur l'esprit du public, la sensation qu'ils s'en promettent, creusent leur esprit pour trouver un argument plus spacieux & plus capable de fixer l'attention des gouvernemens. M. de Haen enfin crut le tenir cet argument victorieux dans une table de mortalité faite dans cette Ville depuis la pratique de l'inoculation; aussi ne tarda-t-il pas de la publier dans son *ratio medendi*; ensuite tous les anti-Inoculateurs la citerent à l'envi, comme leur cri de joie ou leur mot de raiement. Mais M. le Chevalier de Chatellux, à qui l'inoculation doit beaucoup, s'étant transporté sur les lieux, rechercha les sources où ce relevé avoit été puisé; ces sources étoient fautives, il le démontra, & les anti-Inoculateurs devenus muets pour cette fois, parurent releguer cette table de mort, dans les Œuvres de M. de Haen. Ce ne fut point sans regret, ils revinrent encore à la charge; leur bruit étoit sourd, il avoit pris naissance en France, cependant on le faisoit venir de Londres. Nous y répondimes alors dans nos feuilles, en observant que la population ayant augmenté dans Londres depuis la paix, il ne falloit pas être surpris que la mortalité fût plus grande; mais que cela ne devoit point être imputé à l'inoculation. On s'est encore tu pendant un tems; on ne se lasse pourtant pas; & voici quels sont les nouveaux calculs: le premier est du Docteur Lettsom, on le trouve dans un ouvrage intitulé: *Medical memoirs of the général dispensary in London, &c.* Il en résulte que dans un espace de 42 années antérieures à la pratique de l'inoculation, l'Angleterre a perdu dans Londres, soixante-cinq mille soixante dix-neuf Sujets, par la petite vérole naturelle; & que

depuis cette époque, elle en a perdu quas-
vingt-neuf mille six cens vingt-huit, dans
le même espace donné, ou vingt-quatre mille
cinq cens quarante-neuf, de plus depuis l'éta-
bissement de l'inoculation. Comme le Doct.
Lettsom n'a fixé l'époque de l'établissement de
l'inoculation à Londres qu'en 1731, & qu'on
y inoculoit dès 1725, le Chevalier Pringle a
supplée à ce déficit par une autre table de la-
quelle il résulte que depuis l'année 1728 ju-
qu'à 1732 inclusivement, le nombre de ceux
qui ont péri de la petite vérole naturelle, a
été de 80, & d'un 57e. sur mille morts en gé-
néral, pendant cinq années, & que depuis
1768 jusqu'à 1773 inclusivement, cette pro-
portion a été de 98, & d'un 6. sur mille; ce
qui remplit exactement le vuide que laisse la
table de M. Lettsom. Les rapports de mortalité
pour les autres années étant parfaitement d'accord,
on conclud que l'Angleterre perd cha-
que année 17 de plus sur mille depuis la pra-
tique de l'inoculation; ou autrement que
le nombre de ceux qui y ont péri par la petite
vérole à Londres, a été de 26509 de plus dans
l'espace de 46 années.

Comme on ne peut plus dire que cette
mortalité soit l'effet de la population augmen-
tée dans Londres, puisque dans l'un & dans
l'autre Auteur, elle est en rapport avec le
nombre constant de mille; la difficulté demeure
en entier, & les anti-Inoculateurs qui croient
que ces tables étoient nécessaires pour s'avoir
si l'inoculation est avantageuse à l'État,
croyoint les Inoculateurs bien embarrassés, &
attendent leur réponse. MM. Pringle & Lettsom,
l'ont donnée. Frappés de cette étonnante
mortalité dans laquelle ne sont pas compris
les inoculés, ils ont conclu sagement que
cela ne venoit que du peu de précaution avec
lequel on vivoit avec les personnes inoculées,
ou qui ont la petite vérole naturelle. Ce qui
loin de nuire à l'inoculation lui est au con-
traire très-favorable. En effet puisqu'on entre-
tient la petite vérole naturelle dans les Villes,

par l'inoculation, on donne donc la petite vérole véritable par ce moyen; & cela ruine en plein le doute de ne point l'avoir eue de cette manière, semé adroitemment par les anti-Inoculateurs. Puisqu'il est encore démontré que la petite vérole naturelle plus répandue par quelque voie que ce soit, augmente considérablement la mortalité des citoyens, c'est donc une maladie bien redoutable & bien meurtrière, contre l'affection de plusieurs anti-Inoculateurs qui pour affoiblir les avantages de l'inoculation, ont prétendu que la petite vérole naturelle n'étoit pas si dangereuse qu'on le pensoit. Ainsi inoculer, c'est de l'aveu même des anti-Inoculateurs, donner la véritable petite vérole, & se préserver à la fois d'une éruption très-meurtrière quand elle vient naturellement.

La suite à l'ordinaire prochain.

Fin de l'article de Grenoble, du 2 Novembre.

» Une femme enceinte de quatre mois me consulta il y a quelques tems; elle se plaignoit de maux de tête violens, d'étourdissements, de vertiges & d'aigreurs insupportables, de nausées, d'indigestions. Je lui conseillai de tremper les jambes dans un bain tempéré. Ce secours fut insuffisant & inutile. Je lui fis ouvrir la saphène, & tirer environ six onces de sang: ses maux disparurent, les aigreurs furent efficacement combattues avec quelques prises d'yeux d'écrevisses. La grossesse fut très-heureuse; & la femme vient d'accoucher d'un enfant bien portant. L'opinion vulgaire veut que la saignée du pied soit une cause sûre de l'avortement; des gens de l'art même ont osé l'avancer. Le vrai Médecin abjure tous les préjugés; il fait les vaincre, & rire des clamours suspectes ou erronées». . . .

» Il seroit utile, lorsque le ventre des femmes grosses commence à acquérir un volume considérable, il seroit utile, dis-je, qu'elles soutiennent leurs jupes avec des cordons passés par-dessus les épaules; par cet expédient, on obvieroit aux inconveniens qui résultent de la compression que les attaches font sur les reins, & la gêne qui en résulte pour la mère & l'enfant contenu dans son sein: si le ventre descend trop, comme il arrive souvent; si la vessie en est comprimée, & le cours des urines gêné; on fera esseler cette incommodité, en lourtenant le bas-ventre avec des bandes & des alaïses, que chaque femme pourra fabriquer pour sa plus grande commodité». . . .

Monsieur Nicolas conseille aux maris & aux femmes, la plus grande circonspection sur les caresses conjugales: dans quelques femmes, & même dans le plus grand nombre,

l'orifice de la matrice est plus près de la vulve, que dans le tems de la vacuité de ce viscere; dans les approches, le choc de cet orifice est presque inévitable; les secousses répétées, auxquelles il sera exposé, deviendront souvent le principe d'une chute totale de l'utérus; très-souvent le foetus pétrira, & la mère sera en proie à mille maux, dont la stérilité sera le moindre. Une femme féconde ne pouvoit porter les enfans au-delà du terme de trois à quatre mois: on fit faire au mari des observations sur les suites que sa tendresse pouvoit avoir, lorsqu'il en rapprochoit trop les preuves: l'avis fut goûté; on s'observa; on se modéra: & bientôt la dame devenue mère pour la huitième fois, jouit de la satisfaction inexprimable d'avoir donné un héritier à son époux; plaisir après lequel il toupiroit depuis long-tems.

» Il faut des exemples, pour les opposer aux abus destructeurs; il faut des exemples, au peuple sur-tout, qui se détermine toujours tard à abandonner les méthodes anciennes. Une de ces commères officieuses, qui semblables à l'importun d'Horace, se donnent beaucoup de mouvements pour ne rien faire, conseilla dernierement à une femme accouchée depuis peu de jours, de purger son enfant, quoique très-sain & très-robuste; on introduisit auprès d'elle un marchand de remèdes, armé d'une phiole de liqueur à demi remplie d'un syrop: l'infortuné patient fut mis à la torture; il avala tant, & si bien la quantité de syrop, qu'il mourut deux heures après. . . . Il est des fortis qu'il faudroit publier sur les toits, pour le bien de l'humanité. Cet exemple ne doit-il pas faire frémir les mères!

Ces observations prises au hazard dans l'ouvrage de M. Nicolas, prouvent combien ce Médecin aime les hommes, & combien ils se nuisent quand ils se laissent conduire par l'ignorance & le préjugé. Tout l'ouvrage est écrit avec la même chaleur & le même intérêt. Dans l'impossibilité d'en étendre l'extrait au-delà des bornes très-étroites de cette feuille, nous ne pouvons cependant nous empêcher de rapporter en entier la note suivante, concernant les mères & les nourrices.

Il faut commencer par fournir aux nourrices une layette en règle, c'est-à-dire consistant en mille petites chofés, que l'on paye assez cher, & dont la mère eût pu se passer aisément, si elle eût gardé son enfant chez elle. Cette layette une fois donnée, on vient au bout de quelques mois, vous sommer de la renouveler en détail; tantôt une pièce est usée, tantôt une autre est trop étroite. Enfin ce sont tous les jours de nouvelles demandes & de nouveaux frais, outre ceux des mois de nourriture; car il est d'usage de ne pas renvoyer

les mains vuides ceux qui viennent de la part de la nourrice, donner des nouvelles de l'enfant: il convient de faire boire le mari, le frere ou le cousin &c de la fausse mere: & ces messagers reviennent souvent quand on les a bien traité. Je vous prie donc de me dire, mere économe, si vous ne trouveriez pas mieux votre compte en prenant auprès de vous, si vous le pouvez, une fille pour veiller sur votre enfant, tandis que vous ferez à votre commerce, ou que vous vaquerez aux occupations de votre état? & si vos facultés ne vous permettent pas d'avoir un domestique, vous coureroit-il autant de payer une femme *au mois*, pour soigner votre nourrisson à certaines heures du jour?

De Paris , le 13 Novembre.

La Faculté de Médecine de cette Ville ayant obtenu de Sa Majesté les anciennes Ecoles de Droit , rue S. Jean de Beauvais, pour y faire ses exercices, en attendant qu'elle puisse être placée plus avantageusement, ce changement s'est fait sans que les consultations gratuites qu'elle donne aux pauvres tous les Samedis, aient souffert aucune interruption. Ces consultations qui ont commencé le Samedi 28 du mois dernier, continueront à l'ordinaire dans la suite. Ainsi quoique ce déplacement ait causé bien des embarras & des peines , à travers tous ces obstacles, les Médecins de la Faculté n'ont jamais cessé d'aider les pauvres de leurs conseils.

Nous avions promis des détails sur un empoisonnement récent , occasionné par une tourte ; le fait est vrai, mais comme il importe peu que l'on connoisse les personnes, nous observerons seulement que le verd - de - gris à pu donner lieu à cet accident. Nos lecteurs voudront bien se rappeller ce que nous avons dit des mauvais effets de ce sel métallique; on ne doit point les craindre tant qu'on a soin d'employer des casserole de cuivre bien étamées , & qu'on les tient propres; parce que s'il s'y forme alors du verd-de-gris , c'est en si petite quantité , qu'il ne peut nuire : mais lorsqu'on laisse séjourner dans ces mêmes casserole, des substances capables de les entamer , alors ce sel s'y forme en abondance , & les accidens qui en résultent sont terribles. Certains Pâtissiers tiennent des fricassées toutes prêtes. Aussitôt qu'on leur demande une tourte ils la préparent avec de la pâte également pétrie , & la remplissent de cette même fricassée de la veille , souvent & presque toujours sans faire attention à l'état de la casserolle dans laquelle elle a été conservée : c'est ce qu'on peut appeler *des tourtes au verd - de - gris*. Quand les hommes plus renfermés dans le sein de

leur famille , faisoient préparer les alimens dans leur maison, le luxe regnoit moins sur les tables , mais la viande grossière qui les couvroit, étoit faine. Aujourd'hui grace à la mollesse & à la nonchalance de notre sexe, entièrement étranger aux détails de la cuisine d'une maison , on s'adrefse pour les repas, aux Traiteurs , aux Pâtissiers. La malpropreté est le moindre des inconveniens qui résulte de cet usage ; mais cette malpropreté peut devenir pernicieuse par l'addition de substances véneneuses que la négligence & l'inoculation laissent mêler aux alimens; en sorte que celui qui achete son pain chez le Boulanger, qui fait préparer son dîner chez le Traiteur , & qui tire son vin de chez le Marchand, dépend de la vigilance de ces trois personnes qui, le plus souvent étrangères au détail de leur commerce , abandonnent ce soin à des garçons inattentifs , à de véritables machines. Et l'on se plaint de vivre moins long - tems qu'autrefois ; de ce que les maux d'estomac sont si fréquens. N'en doutons point, ces trois sources de nourritures sont trois sources d'empoisonnement, quoiqu'on en puisse dire ; comparez la santé du fermier qui fait pétrir son pain dans son four , qui boit du vin de son cru , & qui mange le bon de sa ferme ; comparez cette santé avec celle des habitans des Villes , & vous aurez sous les yeux l'effet contrastant de la bonne nourriture & de l'abus du régime. Pour y remédier , il faudroit que les femmes de nos Villes fussent des fermières , qu'elles connoissent la maniere d'alimenter une maison , tandis que la plupart ne daignent seulement pas nourrir leurs enfans.

L'observation suivante peut trouver place ici à propos de verd-de-gris & de table ; elle est ancienne , mais presqu'inconnue ; il est bon de la rappeler dans cette saison. On lit dans les Ephemerides d'Allemagne, que l'Ambeiaisseur d'un grand Prince à la Haye, ayant invité quelques personnes distinguées de l'un & de l'autre sexe à un repas somptueux , où rien ne manquoit , y fit servir des huîtres vertes qu'on croyoit venir des côtes d'Angleterre ; mais que tous ceux qui en mangerent se trouvèrent mal sur le champ , souffrant des anxiétés , & vomissant avec des efforts énormes ; de sorte qu'ils eurent beaucoup de peine à se retrablier ; qu'enfin on reconnut par des informations , que l'huîtrier ou vendeur d'huîtres avoit teint des huîtres communes avec du verd-de-gris , pour les faire passer pour de véritables huîtres d'Angleterre. On ajoutera aisément foi à cette histoire , quand on se rappellera qu'il n'y a pas bien long-tems , beaucoup de personnes se trouvèrent incommodées dans Paris pour avoir pris dans un café , des glaces que l'on avoit colorée avec le cuivre.

LIVRES NOUVEAUX.

Mémoire pour servir au traitement d'une fièvre épidémique ; fait & imprimé par ordre du Gouvernement, par M. Maret, Doct. en Médecine de l'Université de Montpellier, Aggrégé au Collège des Médecins de Dijon, Aggrégé - Honoraire du Collège Royal de Nancy, Censeur Royal, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon ; des Académies de Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand & Lyon. in-8°, avec cette épigraphe :

Inducti discent & ament meminisse periti.

A Dijon, de l'Imprimerie de *L. N. Frantin*, Imprimeur du Roi ; & se vend à Paris chez *Didot le Jeune*, quai des Augustins. Broch. in-8°. de 62 pages.

La fièvre épidémique observée à Dijon en 1760 & 1761, dont l'histoire a été insérée dans le premier volume de Mémoires de l'Académie de Dijon, ayant paru à M. le Contrôleur-Général, avoir beaucoup de ressemblance avec celles qui dévastent depuis long-tems plusieurs Provinces, ce Ministre bienfaisant a pené qu'un précis de cet ouvrage, pourroit rendre plus sûr le traitement des maladies de cette espèce, & c'est par ses ordres que M. Maret l'a publié dans celui que nous annonçons. Pour le bien faire connoître il faudroit le rapporter en entier, car il est très-court, & il renferme d'excellentes choses ; nous nous bornerons donc à transcrire ici le jugement de l'Académie Royale des Sciences.

» Les maladies épidémiques, y est-il dit, qui dévastent tous les pays où elles ont accès, produisent leur effet d'une maniere plus meurtrière dans les campagnes, où l'on trouve moins de secours pour les guérir. M. Maret se propose dans son Mémoire, de diriger les soins de ceux qui, par état ou par zèle, s'occupent de la cure de ces maladies, & principalement des fièvres putrides qui sont les plus communes. Il distingue ces fièvres, en fièvres pétéchiales nerveuses, qui sont accompagnées d'éruption à la peau, & en fièvres catharrales, dans lesquelles il n'y a pas d'éruption. Pour proceder avec ordre dans l'exposition de ces maladies, l'Auteur a partagé son ouvrage en deux colonnes correspondantes. Dans l'une, il décrit successivement tous les symptômes ; dans l'autre il indique les remèdes propres à chaque circonstance. Les quatre pér-

iodes que parcourt la maladie, y sont bien distinguées, traitées avec le plus grand détail, & en même tems avec la simplicité qui convient pour l'objet proposé. Il joint à cette exposition une suite de formules des remèdes qui doivent être employés dans le cours de la maladie ; & l'ouvrage est terminé par quelques précautions que l'Auteur indique aux personnes qui soignent ou approchent les malades, pour les mettre à l'abri de la contagion. Cette exposition qui annonce un Observateur éclairé, un bon Praticien, nous a paru propre à remplir son objet, à arrêter les progrès des épidémies dans les campagnes ; & nous croyons que sous ce point de vue, l'ouvrage mérite l'approbation de l'Académie, & d'être imprimé sous son privilege. Signé, de *Lafonne & de Jussieu*.

Si l'ouvrage de M. Fournier, Médecin à Dijon, annoncé sur le même objet dans le N° de nos feuilles, avoit été travaillé avec autant de soin, & mis comme celui de M. Maret à la portée des gens de la campagne, ainsi que le titre l'annonçoit, & comme eût dû le faire un Médecin pensionné pour cet effet par les États de Bourgogne, loin de le juger défavorablement, nous eussions au contraire applaudi son Auteur ; à plus forte raison l'aurions-nous fait avantageusement connoître, si M. Fournier eût pris titre d'Acadiémicien au frontispice, & si son écrit avoit été terminé par une approbation aussi détaillée & aussi satisfaisante que celle qu'on vient de lire. Mais toutes ces choses manquent, & la même impartialité qui nous fait dire du bien aujourd'hui de l'ouvrage de M. Maret, nous a porté à nous expliquer autrement sur celui de M. Fournier. Qu'en est-il résulté ? des plaintes qui ne sont point parvenues jusqu'à nous, vraisemblablement parce qu'on ne les a point écoutées ; & une lettre que M. Fournier nous a adressée, & à laquelle nous n'avons pas répondu, parce qu'elle étoit écrite d'un ton auquel pour nous servir de l'expression, d'un homme célèbre, on ne répond point avec de l'encre. Si M. Fournier a quelque chose à dire, soit contre nous, soit contre le jugement de son ouvrage, il doit le publier, nous lui répondrons sans délai, mais point de plaintes particulières, encore moins de lettres manuscrites ; car ces petits moyens incapables de justifier sa doctrine, ne peuvent que déceler le dépit d'un amour propre excessif & courroucé,

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE, à Paris, chez RUAULT, Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ;
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 23 Novembre 1775.

Fin de l'article de Londres, du 5 Novembre.

ESTE le reproche fait à l'inoculation, de répandre & d'entretenir dans les Villes le venin de la petite vérole. Ce reproche est fondé, & l'abus n'est que trop fréquent. Il est bien étonnant en effet que ceux qui inoculent, habitent les Villes, qu'ils y viennent visiter des enfans qu'on destine à l'inoculation, qu'ils les touchent, qu'ils les examinent; en un mot qu'au sortir des maisons où ils tiennent leurs inoculés, ils se répandent dans les sociétés comme ils le font. Il est bien plus étonnant encore de voir que tous les Médecins & ceux qui exercent sans cette qualité, traitent des personnes attaquées de la petite vérole naturelle, sans interrompre le cours de leurs visites ordinaires; qu'une salle spécialement destinée au traitement des varioleux, soit placée dans l'Hôtel-Dieu de Paris au centre de la Ville, & que la porte en soit ouverte à tous ceux qui s'y présentent; qu'enfin on permette aux personnes attaquées de la petite vérole, d'être entourées d'une foule de voisins & d'amis que ces personnes relèvent de cette maladie, sortent avec des croûtes & des taches très-rouges, d'où s'émanent encore des corpuscules varioleux; que les linges impregnés du pus variolique soient confondus & envoyés indistinctement avec d'autres linges à un même blanchissage. Il est encore plus extraordinaire de voir aux portes de Paris afficher une maison d'inoculation, dans laquelle le Directeur, au moins imprudent de cet entreprise, entretenant sans cesse le germe d'une contagion si subtile, y attire le peuple pour d'autres maladies, sous l'apparence d'une charité très-mal entendue. Ennemis des trop grandes précautions dans les contagions qui effrayent par leur nouveauté, nous sommes cependant bien éloignés de les rejeter absolument; & l'on voit par ce que nous venons de dire, comment il seroit possible de rapprocher notre opinion de celle de

M. ***, quoiqu'elles paroissent entièrement opposées. Entraînés par un zèle très louable, ce Médecin a voulu armer tout d'un coup la moitié du genre humain contre l'autre, donner pour ainsi dire un uniforme à ceux qui soigneroient les variolés, marquer leur chambre, les entourer & détruire par cette isolation le venin varioleux; il manquoit à son système d'avoir démontre que le seul contact étoit la cause de communication, & que la petite vérole nous venoit effectivement de l'Egypte; car sans ces deux certitudes il étoit impossible de déterminer à la fois tous les Gouvernemens, à prendre un parti aussi prompt & aussi dispendieux que celui que proposoit M. ***. Mais sans établir des barrières aux frontières, sans mettre toute l'Europe dans un soulèvement général, sans épouvanter les hommes par ce trop long appareil, ni ruiner les sujets par une excessive dépense, on peut toujours, on doit même chercher à corriger l'air & à éviter le contact. Ainsi il seroit utile d'avoir dans toutes les Villes des blanchisseuses qui fussent connues, pour ne lessiver que du linge impregné de petite vérole. Peut-être même conviendroit-il mieux d'ordonner que ce linge fût brûlé, car la perte pour le particulier seroit bien petite, & le mal qui résulte de la communication est bien grand. Il seroit essentiel de traiter comme homicides ceux qui sans besoin visitent des maisons où sont des varioleux, & de punir d'une amende ceux que la religion ne contiendroit pas. Il seroit encore important de désigner des Médecins pour traiter la petite vérole, afin qu'uniquement livrés au traitement de cette maladie, ils ne viennent pas d'autres malades; & que connus pour ce traitement ils ne fussent point fréquentés par les personnes qui n'ont point eu cette contagion. La seroit-on traiter la petite vérole dans l'Hôtel-Dieu de Paris? Un foyer perpétuel de petite vérole au centre de la Capitale, renforcé par des exhalaisons putrides de toute espèce, seroit peut-être une

chose incroyable dans l'histoire des premiers tems de la Monarchie ; & ce foyer existe encore en 1775. Verra-t-on encore de sang froid, les Inoculateurs aller, venir, s'agiter dans Paris pour peupler leurs maisons d'inoculés ? Il faudroit que ces Messieurs eussent un correspondant dans la Capitale, qu'ils reçussent les enfans aux barrières, & que l'abord de leur maison fut interdite aux parens & aux amis. A combien plus forte raison blâmerons-nous ces monstrueux assemblages de traitement de petite vérole & de maux vénériens dans certaines maisons, appellées *Maisons de santé*, & qu'on pourroit appeler avec plus de raisons, *Maisons de peste*. Olons le dire, sans craindre d'être démentis par aucune des Compagnies auxquelles il appartient de prononcer sur les moyens de conserver la santé du peuple. Réunir ces deux maladies dans un même foyer, c'est oublier ce qu'on doit aux hommes, établir sa fortune sur l'infection, & se jouer homicide de la vie des citoyens.

Extrait d'une lettre écrite de Montpellier, par M. Fouquet, Médecin, le 7 Novembre 1775.

» Les bons effets de certains remedes simples dans quelques cas de maladies, soit spasmodiques, soit fièvreuses, rebelles aux traitemens ordinaires, méritent d'être connus des personnes qui se mêlent de l'art de guérir dans les campagnes ; & les preuves n'en fauroient être trop multipliées aux yeux de beaucoupe de Médecins plus instruits. C'est d'après cette considération que j'ai l'honneur de vous communiquer les observations suivantes sur l'usage à l'extérieur de l'eau, soit froide, soit tiède, si fort recommandé par les anciens, dont la pratique n'est peut-être pas à cet égard assez imitée des modernes, malgré le surcroit de confiance que doit mériter à ce remede la belle dissertation du célèbre M. Raymond de Marseille.

Une Dame âgée de 36 ans, d'un tempérament vif & sensible à l'excès, & d'un empoupoint médiocre, est sujette depuis environ quatre années, à des douleurs atroces dans l'hipochondre gauche, qui reviennent périodiquement toutes les semaines. Ces douleurs dont chaque accès dure près d'une heure, sont accompagnées de symptômes très-alarmans, tels qu'une espèce d'asthme ou de suffocation des plus notables avec l'ivrité & gonflement de la face & du col, (accidens si bien décrits & dont la cause est si bien développée dans ce que *Van-Helmont* a dit de l'asthme convulsif,) & leur violence est au point de faire pousser des hurlemens à la malade, & de lui causer des mouvemens convulsifs ; mais l'application de l'eau froide sur la partie,

calme & dissipe promptement ces accidens. Ce qu'il y a de bien remarquable dans cette observation, c'est que l'instinct de la nature a seul indiqué le remede. Depuis plusieurs mois on avoit tenté inutilement, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, les anti-spasmodiques & les calmans les plus vantés, entr'autres le quinkina avec le camphre, le nitre &c., rien n'avoit pu diminuer la violence des paroxismes, ni en abréger la durée, lorsqu'un jour dans un de ces accès terribles de douleurs, la malade ne consultant que son désespoir, se fit apporter de l'eau de la cruche, y trempa des linges, & malgré les représentations des assistants, se les appliqua sur la région de la rate, voulant, diloit-elle, essayer du contraste avec l'application des linimens pénétrants, & des linges chauds dont on ne cessoit de la fatiguer, & dont elle n'avoit encore éprouvé que de l'irritation ou de l'échauffement. Cette première tentative qu'on qualifa de témérité, fut suivie d'un calme qui surprit d'autant plus agréablement qu'il étoit moins attendu, & depuis, le topique a été constamment employé dans chaque paroxisme avec le même succès.

J'ai vu cette Dame à Montpellier, où elle s'étoit rendue pour consulter. Témoin dans une de mes visites, & de l'accident & de l'efficacité du nouveau remede, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que d'en conseiller la continuation, en recommandant l'emploi de l'eau froide & même glacée, au lieu d'une eau dont la température égaloit celle d'un appartement habité, comme on avoit coutume de l'employer. Cette petite circonstance à laquelle on a grand soin de ne pas manquer, produit ordinairement une disparition plus prompte & plus entière des douleurs.

Une autre Dame du même âge à-peu-près que la précédente, mais beaucoup plus corpulente & plus grasse, se trouva un matin à son lever, attaquée d'une douleur insupportable qui occupoit tout le flanc gauche & une grande partie de la région lombaire ; elle ne pouvoit rester ni assise ni couchée, & même en se tenant debout il falloit, pour avoir quelque diminution dans ses souffrances, qu'elle ne cessât pas de marcher ou de se promener dans sa chambre, ce qu'elle faisoit constamment, soutenue par deux domestiques. A cette douleur étoient joints des vomissements & des nausées qui ne lui permettoient pas de garder le bouillon, ni aucune autre sorte d'aliment. Son estomac rejettoit également tous les remedes presque aussitôt qu'ils étoient avalés. On en étoit donc réduit à des applications extérieures qui n'opéroient aucun effet. Cependant la malade alloit toujours se traînant d'un bout de chambre à l'autre, & s'assobillloit de plus en plus. Vers

les six heures du soir, ses pieds se trouverent enflés, & ses forces tellement épuisées, qu'elle ne pouvoit plus faire un pas, cependant les douleurs continuoient avec la même violence. Dans cette perplexité, je crus devoir demander l'assistance de mes confrères, mais je voulus tenter auparavant l'application de l'eau froide à laquelle cette Dame avoit consenti à la fin, après s'y être obstinément refusée pendant plusieurs heures. Je fis en conséquence tirer de l'eau du puits, & y fis tremper des serviettes qu'on appliqua sur le flanc gauche & sur la région lombaire de la malade. (Nous étions alors dans le mois de Novembre, & les gelées avoient déjà commencé par anticipation sur l'époque ordinaire dans nos climats) Cette première application d'eau froide procura un soulagement si notable, que la malade ayant demandé à s'asseoir, put rester dans cette situation assez long-tems, & garder même un peu de bouillon sur lequel on avoit fait tomber quelques gouttes de la liqueur miner. anod d'Hoffman, qui étoit la seule dont son estomac ne parût pas rebuté. Enfin, une seconde application de linges mouillés calma la malade, au point qu'elle se sentit en état de supporter le lit où on se prisa de la mettre, & où l'on continua de lui appliquer des serviettes mouillées, jusqu'à ce qu'un sommeil doux & tranquille s'étant emparé de la malade, on discontinua cette manœuvre qui devenoit inutile: le lendemain matin, cette Dame s'est trouvée à son reveil, parfaitement rétablie, à un peu de lassitude près qui étoit la suite des souffrances de la veille.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Dijon, le 10 Novembre.

M. Durande, Médecin, Professeur & membre de l'Académie de cette Ville, ayant lu dans la Gazette de Santé (année 1774, N°. 6) que les pierres biliaires qui résistent aux dissol-vans les plus actifs, se dissolvent parfaitement dans un mélange d'ather & d'esprit de thérébentine, nous a communiqué l'observation suivante sur l'efficacité de ce remède dans les coliques du foie, causées par la présence de ces pierres, afin d'encourager les Médecins à faire usage de ce remède, par préférence à ceux qu'on a inutilement employé jusqu'à présent, pour attaquer ces concrétions

La veuve Foron eut au mois de Septembre de l'année 1773, une colique hépatique suivie de jaunisse. La couleur de la peau se dissipait insensiblement: mais la malade ressentoit par intervalle une douleur fixe à l'estomac. L'angle des yeux étoit toujours un peu jaune; les digestions se faisoient mal. Au mois de Mars

1774 il survint une nouvelle colique suivie d'une jaunisse qui se dissipait assez promptement par l'usage des jaunes d'œufs; mais après trois semaines une troisième colique renouvela la jaunisse avec une démangeaison insupportable; les jaunes d'œufs ne produisirent plus aucun effet. Il n'est gueres possible de conserver des doutes sur la cause de ces accidens; tous les Auteurs s'accordent à les attribuer à la présence des pierres biliaires. Je fis prendre des bains à la malade; je lui prescrivis une tisane avec la racine de patience; je la purgeai deux fois: elle prit ensuite tous les jours pendant deux mois une cuillerée à café de mélange d'ather & d'esprit de thérébentine, avec autant de syrop de limon. Ce remède dissipait entièrement la jaunisse, rétablit les digestions, fit cesser les douleurs d'estomac & les démangeaisons qui étaient accompagnées d'un grand nombre de boutons, faisoient croire à cette femme qu'elle avoit la gale. La malade qui depuis long-tems étoit sujette à des douleurs d'estomac, & à des coliques, jouit actuellement d'une bonne santé. J'observerai au sujet de la démangeaison accompagnée de boutons, que cette éruption bilieuse peut avoir lieu sans la jaunisse. J'ai vu cet été une jeune fille qui avoit eu la jaunisse, dont elle avoit été guérie en peu de tems au moyen des jaunes d'œufs. Un mois après tout son corps se couvrit de petits boutons avec des démangeaisons insupportables. On crut que ces pustules étoient galeuses, ce qui l'inquiétoit beaucoup; mais comme elles n'étoient point ulcérées, & qu'à force de les grater elles rendoient plutôt du sang que de la fiente, je la rassurai. Les bains, le petit-lait, la saignée, les jaunes d'œufs & deux purgatifs, ont fait cesser cet accident.

De Paris, le 20 Novembre.

Jeudi dernier 17 de ce mois, M. Meunier, Bachelier de la Faculté, soutint aux Ecoles de Médecine de cette Ville, sous la présidence de M. Jamelin, Docteur-Régent de la même Faculté, la Thèse suivante *Les calmans conviennent-ils aux dysenteriques?* Ce Bachelier qui ne l'est que pour la forme, & qui a déjà fait la Médecine avec succès, conclut pour l'affirmative. Voici ses raisons. Après avoir donné la définition de la dysenterie, indiqué ses causes, & les premiers secours qu'on a coutume d'administrer en pareil cas, tels que la saignée & l'ipecacuana comme vomitif, M. Meunier remarque que la tension du bas ventre, le déchirement des intestins & la nature des déjections ne permettant pas de revenir à l'ipecacuana, il faut avoir recours aux calmans. Nous sommes parfaite-

ment de cet avis, qui est celui de tous les bons Médecins ; mais il nous a semblé que l'exclusion de l'ipecacuana étoit beaucoup trop absolue : on ne doit point redonner l'ipecacuana en pareil cas pour faire vomir, cela est vrai, quoiqu'avec exception ; mais du moins doit-on le donner à quart de grains de distance en distance, comme altérant. En effet l'expérience a prouvé qu'il réussissoit parfaitement bien de cette manière, soit en appaissant les douleurs, & moderant l'abondance des déjections, soit en diminuant & même en arrêtant le flux du sang. Ces détails ainsi que bien d'autres sur la cause de la dysenterie, que nous avons inutilement cherché dans cette dissertation, n'eussent pas échappé à M. Meunier, si loin de prendre dans le magasin une Thèse faite & soutenue en 1730, ce Bachelier en eût fait son propre ouvrage. Il est fâcheux de voir des hommes instruits, dédaignant pour ainsi dire les actes qui doivent leur mériter les grades auxquels ils aspirent, se borner à répéter ce qu'on a écrit depuis plusieurs années, plutôt que d'enrichir la société du fruit de leur travaux & de leur recherches. Nous ne ferions point ici ces réflexions, si nous connoissions moins ce que M. Meunier est en état de faire, & si cette reproduction d'anciennes Thèses, n'étoit point si fort en usage.

Un de nos Abonnés nous a écrit une lettre dans laquelle on trouve plusieurs réflexions judicieuses sur des abus qui se commettent chaque jour dans cette Ville. Le premier est celui de l'usage des cheminées à la Prussienne dont il a déjà été question dans nos feuilles. Il observe avec raison que dans cet usage la cheminée ordinaire se trouve bouchée par le plâtre qui entoure le tuyau de tole ; qu'il faudroit détruire ce plâtre chaque année pour ramoner la cheminée ordinaire, que l'économie faisant négliger ce soin, il peut en résulter des incendies malheureusement trop fréquens. Sa seconde observation porte sur le déplacement des cimetières des Frères de la Charité. Ces Religieux entièrement dévoués au public, n'ont pas eu plutôt reconnu l'insalubrité des cimetières dans les Villes, qu'ils ont transporté celui de leur Hôpital au dessus des nouveaux boulevards : mais ils l'ont placé entre le midi & le couchant de Paris, situation qu'il désaprouve, & qui seroit inexcusable, si l'on ne savoit qu'il étoit difficile

de faire choix d'un terrain qui fût à la fois à la portée de cet Hôpital, & hors des barrières. C'est bien assez d'avoir relegué l'infection hors de la Ville ; ceux qui feront les maîtres du terrain feront bien d'observer les règles indiquées pour le choix du lieu, par M. Maret de Dijon, dans son premier mémoire sur l'abus des sépultures.

Mais voici une autre observation toujours du même Auteur, à laquelle nous croyons ne devoir rien retrancher. » Je voudrois que dans la Pharmacie on n'employât jamais le miel dans la composition des syrops, mais toujours le sucre. Il est certain qu'il y a beaucoup de tempéramens, auxquels le miel, même en très-petite quantité, est pernicieux ; qu'ils en prennent une légère cuillerée, fût-il le meilleur, toutes les humeurs sont en fermentation ; c'est une sorte de poison pour eux ; tout syrop où il entre, leur devient contraire, & manque l'effet pour lequel on l'ordonne. Je pourrois me citer pour exemple, & je fais que j'ai bien des frères en ce point. Le sucre n'a point ces inconvénients. Pour confirmer ce qu'il avance, l'Auteur de ces réflexions rapporte un exemple consigné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris. On appliqua sur la jambe d'une Dame, un onguent excellent dont le succès avoit toujours été constant contre le mal dont elle étoit attaquée. Cet onguent ne fit qu'irriter le mal ; on en fut surpris, on ne savoit à quoi l'attribuer. Enfin on découvrit que cette Dame avoit une antipathie décidée pour le miel ; & il en entroit dans cet onguent. Anſſitôt on en fait une nouvelle composition, de laquelle on exclut le miel, on applique l'onguent nouveau, il opere très-bien, & la malade est guérie.

L I V R E S N O U V E A U X.
Exposition Anatomique des organes des sens, jointe à la neurologie entière du corps humain, & conjecture sur l'électricité animale, avec des planches imprimées en couleur naturelles, suivant le nouvel art ; par M. Dagoty pere, Anatomiste, pensionné du Roi. Avec cette épigraphe :

Igneus est ollis vigor & coelstis onigo. Virgil.

A Paris, chez l'Auteur, rue S. Honoré, vis-à-vis les Peres de l'Oratoire ; chez Demontville, Imprimeur - Libraire ; & au Bureau Royal de Correspondance générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur. Vol. in-fol.

On soucrit en tout tems pour cette GAZETTE, à Paris, chez RUAULT, Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Matlurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 30 Novembre 1775.

D'Amsterdam, le 15 Novembre.

LE Docteur Nuzer a publié un ouvrage ayant pour titre : *Expériences médicinales faites avec l'aimant artificiel*, à la tête duquel M. Deiman, Médecin, a placé une Préface. Cet ouvrage se vend chez Conradi; on y assure avoir parfaitement guéri dans l'espace de onze jours, au moyen de l'application de l'aimant artificiel, une femme qui avoit un bras paralysé. Elle a senti de la chaleur, des pulsations plus fréquentes dans cette partie, & un fourmillement remarquable. Cette cure est dûe au Docteur Deiman, qui traite actuellement deux autres malades avec l'aimant artificiel. L'un est un homme qui, depuis deux ans, étoit incommodé d'un tremblement excessif de tout son corps, au point qu'il lui est impossible de tenir ferme aucun membre quand même il feroit les plus grands efforts. Sa tête penchoit d'ailleurs sur le côté gauche, & la parole étoit très-difficile. Cependant depuis quatorze jours qu'il porte l'aimant artificiel, le tremblement a étonnamment diminué, le mouvement des membres est plus facile, la tête se redresse, la parole se dégage, & le malade peut saisir une aiguille avec les doigts. L'autre malade est une fille de 17 ans, à laquelle il est resté d'une fièvre tierce une contraction de la jambe, au point que le talon touche la fesse. Elle a été dans cet état pendant près de deux ans; la jambe étoit exténuée à un point extrême; il y avoit d'ailleurs fièvre hætique, trois aimants appliqués ont occasionné au commencement des secousses & des sueurs. Au bout de quatorze jours la jambe s'est redressée, la fièvre a cessé, l'appétit est revenu, & la malade a commencé à marcher. Ces cures s'accordent parfaitement avec celles obtenues par M. Descemet, Docteur-Régent de la Faculté, qui continue d'appliquer avec succès l'aimant artificiel à la Médecine.

Suite de l'article de Montpellier, du 9 Novembre.

Madame F*** sujette depuis quelques an-

nées à des affections nerveuses & à des fleurs blanches très-abondantes, tomba il y a environ huit ans, dans une vraie leucoplegmatie ou anasarque, accompagnée d'un sentiment de chaleur à la plante des pieds, d'un pouls lent, dur & concentré, avec quelque chose de mou au milieu de ce que j'appelle l'espace-pulsant de l'artère, de beaucoup de vents dans l'estomac & le bas-ventre, &c. Plusieurs remèdes ayant été tentés sans succès, je fus prié de donner mes conseils & mes soins à la malade conjointement avec M. le Docteur Coulas, son Médecin ordinaire. La cause essentielle, primitive de cette maladie, nous étant bien constatée par la connaissance que nous avions du tempérament nerveux du sujet & par tout ce qui avoit précédé, nous fûmes d'avis, après un mur examen, de soumettre cette Dame à l'usage des bains froids qui nous paroissaint de tous les remèdes toniques, le plus convenable & le plus approprié aux principales circonstances de sa maladie, sans négliger les remèdes intérieurs parmi lesquels une mixture composée de la teinture de mars apéritive, de l'extrait de quinkina, de l'lixir de propriété & de syrop des cinq racines, dont on jettoit plein une cuiller à café dans un bouillon altéré par des chicoracées &c. Une quinzaine de ces bains dans chacun desquels nous faisions glisser par intervalles & à l'insu de la malade, quelques morceaux de glace pour en augmenter la froideur, suffirent pour dissiper l'anasarque; & la mixture ayant été continuée quelques jours encore après les bains, la malade acheva de se rétablir, au point qu'il ne lui resta plus que la perte en blanc qui étoit même très-modérée.

Les fièvres d'accès éclatent souvent l'action des fébrifuges les plus efficaces, les plus appropriés, chez les tempéramens vifs, bilieux, & autres constitutions fort irritables. Souvent même le quinkina le mieux combiné & le plus méthodiquement administré, irrité ces fièvres en augmentant l'ézétisme, & à des

suées plus ou moins fâcheuses chez ces tempéremens. Nous en avons de fréquens exemples dans nos Campagnes, où les fièvres intermittentes regnent pour ainsi dire épidémiquement tous les printemps & les automnes. J'ai vu les bains tempérés, & pris dans le tems de l'intermission, produire les meilleurs effets dans ces fièvres rebelles, & l'expérience me confirme journallement dans la bonne opinion que j'avois d'abord conçue de ce remède d'après mes premiers succès. Je suis donc autorisé à le proposer aujourd'hui, même à le recommander comme un des secours des plus assurés contre les fièvres intermittentes, accompagnées de beaucoup d'irritation & d'éruption, qui n'ont pu céder aux remèdes ordinaires; mais il faut être prévenu qu'en général les bains ne doivent pas être ordonnés à ceux qui ont quelques menaces d'obstruction, des bouffissures à la face ou sur les membres, & autres symptômes de cachexie provenant de cause humorale; à ceux qui ont la poitrine foible, délicate, qui sont sujets au crachement de sang &c. &c. & qu'on doit observer de nettoyer préalablement les premières voyes, par quelque purgatif approprié.

Un soldat âgé de 24 ans, entré dans cet Hôpital militaire pour des dartres, avoit depuis environ un an les fièvres quartes pour lesquelles il avoit déjà été traité dans d'autres Hôpitaux. Je lui fis prendre, après l'avoir purgé convenablement, plusieurs doses d'un électuaire composé de quinkina en poudre, de fleurs de camomille, & de crème de tartre, le tout incorporé dans suffisante quantité d'hyera-piéra. Ce remède n'opéra aucun effet. Je me tournai pour lors du côté des apothézèmes auxquels je fis succéder des vomitifs mêlés avec des poudres absorbantes en imitation de la fameuse poudre de James; le sel ammoniac à haute dose, le camphre avec le nitre, & autres remèdes de ce genre, furent aussi donnés successivement. Tout cela fut inutile encore. Ces mauvais succès & un état de sécheresse & de chaleur consomptive, (s'il est permis d'employer ce terme) qui commençoit à se faire appercevoir sur le malade, ne me permettent pas de continuer l'administration des remèdes actifs, & me donnant même quelques regrets d'avoir trop insisté sur un pareil traitement, j'ordonnai l'usage des bains tempérés dont l'indication me paroît frappante. Le malade en prit un les deux jours de l'intermission, & un troisième le matin du jour même de l'accès qui ne venoit pour l'ordinaire que l'après midi. L'effet de ces trois premiers bains fut si marqué, que la durée de l'accès en fut abrégée de près de moitié; enfin après le huitième, les fièvres disparurent sans retour; quoique pourtant le malade con-

tinuât de se baigner par mon ordre pendant neuf ou dix jours encore, afin de mieux assurer sa guérison.

Sept autres soldats qui nous vinrent quelques jours après avec des fièvres intermittentes, dont chacun d'eux étoit attaqué depuis un tems plus ou moins long, & qui chez les uns avoient le type de tierces, chez les autres celui de quartes, ou de quotidiennes, ont tous été traités également par les bains, & avec le même succès. Ces faits se sont passés publiquement dans cet Hôpital du Roi où l'on voit renouveler tous les jours les bons effets de ce remède dans les fièvres d'accès, j'entends les vraies fièvres intermittentes ou fièvres essentielles, qui (pour ôter toute équivoque ou prévenir toute chicane) ne participent en rien de la maladie vénérienne qui est celle qu'on a le plus communément à traiter dans cet Hôpital.

La fin à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 27 Novembre.

Quoiqu'il parut difficile d'ajouter à l'établissement du Bureau des Nourrices, applaudi jusqu'ici par tous ceux qui en ont étudié la sage administration, cependant M. Albert, Lieutenant-Général de Police, n'a pas été plutôt chargé de la sûreté de Paris, qu'il a tourné ses regards justes & patriotiques vers cet objet important, digne de tous les soins. » La première attention de ce Magistrat s'est fixée sur l'utilité que l'on pouvoit retirer de l'inspection de tournée. Considérant que les Inspecteurs qui n'étoient qu'au nombre de quatre, avoient leur domicile fixé à Paris, il a vu que leur transport de cette Capitale dans les campagnes ou d'une province à l'autre, leur faisoit perdre un tems considérable, & leur occasionnoit des frais dont la charge n'avoit pas permis de les établir en nombre suffisant pour inspecter tous les nourrissons, d'où il résultoit nécessairement que quoique fort onéreux à l'administration, ils ne rendoient qu'un service incomplet qui la surchargeoit inutilement. Ces considérations ont déterminé ce Magistrat à substituer à ces Inspecteurs, des surveillans domiciliés dans les cantons où les enfans sont en nourrice, de former des arrondissements d'inspection, & de les réduire à une étendue qui permet aisément à chaque Inspecteur de visiter tous les enfans qui y sont élevés, & de s'assurer des soins qu'en prennent les Nourrices; & pour n'avoir rien à désirer dans les rapports de ces Inspecteurs, le Magistrat a fait choix de personnes instruites & exercées dans l'art de guérir, afin qu'elles puissent rendre un compte exact & détaillé de l'état des nourrissons, dé-

terminer avec certitude les causes du mauvais état où ils les auroient trouvés, & les premiers moyens d'y remédier. En conséquence ce Magistrat a proposé des Chirurgiens-Inspecteurs qui ont chacun leur résidence au centre d'un arrondissement de sept à huit lieues de diamètre. Tous sont tenus de visiter une fois tous les trois mois les nourrissons de leur arrondissement, & d'en envoyer un journal, contenant la date des jours de leurs visites, & un détail précis de la situation des nourrissons, notamment de leur santé, leurs besoins, la manière dont ils sont soignés par leur Nourrice, ainsi que sur l'état & la santé de ces dernières. Ce journal doit contenir aussi tous les éclaircissements & les avis qui peuvent dépendre de l'art de guérir, en conséquence dequels il est répondu aux Chirurgiens-Inspecteurs par le Médecin attaché à la Direction. Enfin il est fait mention dans ce journal, de l'époque du dernier transport du Meneur chez les Nourrices, & du nombre de mois qui sont dûs à chacune d'elles : ce qui opère un contrôle de la gestion des Meneurs. C'est sur des feuilles imprimées, fournies & envoyées par la Direction aux Chirurgiens-Inspecteurs, en nombre proportionné à celui des nourrissons de leur arrondissement, que ce journal est formé. Ils sont tenus de le faire visiter par MM. les Curés, Vicaires ou Desfervants, ou en leur absence par les Syndics ou Marguilliers des Paroisses des Nourrices. Il est enjoint aux Chirurgiens-Inspecteurs de vérifier si les Nourrices, à leur arrivée de Paris, remettent exactement au Curé de leur Paroisse les certificats de renvoi qui leur sont délivrés par la Recommandareffe. Dans le cas où les Nourrices n'auroient point de berceaux suffisamment commodes, les Chirurgiens doivent les contraindre à en avoir un, & les obliger pareillement à avoir un garde-feu, ne fut-il que de bois. Il faut aussi qu'ils examinent si les Nourrices ont la précaution de tenir proprement les nourrissons, & en linge blanc, & de vérifier si les Meneurs sont exacts à visiter les nourrissons, & à payer les Nourrices en présence de leur Curé. Ils sont encore tenus de donner gratuitement les secours de leur art aux enfans qu'ils trouvent malades lors de leur inspection, sans toutefois qu'ils puissent leur administrer aucun remède, à moins qu'ils n'y soient invités par un écrit émané des parents ou de MM. les Curés des Nourrices, conformément à ce qui est prescrit par l'article 15 de l'instruction donnée en 1769, concernant les drogues, pansemens & visites des Chirurgiens à l'égard des nourrissons. Supposé que les Chirurgiens-Inspecteurs donnaient des remèdes pendant leur visite, sans avoir été nommément appelés par les

parents ou par MM. les Curés, ils ne peuvent à cet égard répéter ni aucun honoraire, ni le prix des remèdes qu'ils auroient donnés, l'intention du Magistrat étant que les Chirurgiens ne puissent point faire servir leur inspection à distribuer & appliquer des remèdes ; qu'en conséquence ils se réduisent comme Inspecteurs des nourrissons, & pendant leur inspection aux fonctions & aux honoraires qui leur sont attribués & payés sur le produit du sol pour livre de la Direction. Cependant le Magistrat n'a point entendu dans ce règlement utile, donner aux Chirurgiens-Inspecteurs aucun privilège, ni gêner la confiance que les peres & mères ou MM. les Curés pourroient avoir en d'autres Chirurgiens pour les maladies des nourrissons. Aussitôt que les journaux des Chirurgiens-Inspecteurs sont parvenus à la Direction, les nouvelles qu'ils contiennent sur l'état & les besoins des nourrissons, y sont communiquées aux peres & mères auxquels on envoie même des avertissements à ce sujet pour les cas urgents. Le Directeur, tant par lui que par les Commis de ses Bureaux, à la vigilance la plus active sur la conduite des Meneurs, qui par l'utilité de leurs services méritent la protection du Souverain, la bienveillance de ses Ministres, & l'affection des citoyens de la Capitale. En effet, recruteurs de Nourrices dans les campagnes, sans eux on en manquerait dans Paris ; contrôleurs de la conduite des Nourrices, ils veillent également sur les nourrissons ; commissionnaires des peres & mères, c'est par eux qu'ils subviennent aux besoins de leurs enfans ; collecteurs enfin, & distributeurs des mois de nourriture, ils sont les canaux de la circulation d'une partie de l'argent de Paris qui se répand dans les campagnes à 50 lieues de ses alentours, & fait une ressource pour plus de 12000 ménages.

On a dû voir par ce détail, avec quelle sagacité le Magistrat éclairé, à qui le public doit cet utile changement, s'est occupé de l'intérêt des citoyens ; comme il a prévu tous les inconvénients, & aplani tous les obstacles, pour porter l'établissement des Nourrices au point de perfection dont il étoit susceptible.

L I V R E S N O U V E A U X.

Le Médecin interprète de la nature, ou Recherches & Observations sur le pépasse ou coction pathologique; par M. Joseph-François Carteret, Censeur Royal, Docteur en Médecine en l'Université de Montpellier, Professeur Royal Emerite en Médecine en l'Université de Perpignan, &c.

Le savant Auteur de cet ouvrage s'étoit déjà fait connoître par un traité sur les mala-

des inflammatoires auquel les connoisseurs avoient applaudi. Nous ne doutons pas que ce travail ne reçoive les mêmes applaudissemens. Le sujet comme on voit est des plus intéressans ; & nous osons dire qu'il est traité de maniere à donner à ceux qui l'étudieront avec M. Carrere, cette sage crainte, cette circonspection réfléchie, qui ramene les véritables Médecins à la Médecine d'expectation. Le cri général est aujourd'hui d'employer peu de remedes dans l'exercice de la Médecine. Ce cri est l'effet de la confusion où l'on se trouve, après avoir cru tout savoir ; comme la sécurité avec laquelle on droguoit les malades il y a quelques années, étoit l'effet de la suffisance qui ne doute de rien. On peut compa-
rer certains Médecins à des Voyageurs qui, éclairés par un faux jour, ont marché dans ces derniers tems avec la sécurité la plus grande, vers un faux but. Fiers de cette clarté trompeuse, ils ont dédaigné les sages con-
seils des anciens ; le scalpel d'une main, & le creuset dans l'autre, ils ont cru soumettre la nature entière à leurs recherches, & mépri-
fiant les leçons de ceux qui n'avoient pas comme eux dépêcé beaucoup de cadavres, ou calciné plusieurs substances, ils se font regardés comme les moderateurs & les maîtres de la nature. Qu'est-il arrivé ? c'est que la clarté qui les éblouissait, s'est tout-à-coup dissipée, & se trouvant dans une nuit obscure, leur prunelle trop retrecie, les a forcés à recourir au tatonnement. Heureux si cet exemple qui s'est répété souvent en médecine, peut enfin guérir ces enthousiastes, de la sécurité meur-
trière avec laquelle ils prétendent maîtriser la nature, dont ils ne sont que les interprètes & les ministres. On sent bien de quel prix est un ouvrage qui rappellant ces tristes vérités, ramene les gens de l'art à ce point de la médecine, d'où cette fausse lueur les avoit écartés. Nous remarquerons en terminant cette an-
nonce, que M. Carrere est auteur de la Bibliothèque raisonnée de Médecine qui va paroître ; c'est-à-dire qu'en exécutant cette vaste entreprise, il ne s'est pas borné à la nomenclature stérile du nom des Auteurs, ni à l'énumération des éditions de leur ouvrages, & à l'époque de leur naissance & de leur mort, comme font certains *Tartares*, dont les écrits pourroient être comparés à des registres de paroisses. L'Auteur des Recherches & Observations sur le pepasme paroît au contraire avoir puisé son ouvrage dans la méditation profonde des anciens, dont il a tracé l'histoire, comme le Naturaliste instruit recueille en voyageant, des particularités riches & curieuses, que n'ap-
perçoivent pas des yeux moins attentifs.

Nouvelle Table des articles contenus dans les Volumes de l'Académie Royale des Sciences de Paris, depuis 1666 jusqu'en 1770, dans ceux des Arts & Metiers, publiés par cette Académie & dans la Collection académique ; par M. l'Abbé Rozier. Tome III. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Dictionnaire raisonné universel d'Histoire Naturelle, contenant l'histoire des animaux, des végétaux & des minéraux, & celle des corps célestes, des météores & des autres principaux phénomènes de la nature, avec l'Histoire & la Description des drogues simples tirées des trois règnes, & le détail de leurs usages dans la médecine, dans l'économie domestique & champêtre, & dans les arts & métiers. Plus une Table concordante des noms latins, & le renvoi aux objets mentionnés dans cet ouvrage ; par M. Valmont de Bomare ; nouvelle édition, revue & considérablement augmentée par l'Auteur. A Paris chez Brunet, in-4°. 6 vol., in-8°. 9 vol. Et à Lyon, chez Jean-Marie Bruyset, petit in-8°. 6 vol.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Manne grasse ,	2 l. 45.
Manne grasse choisie ,	2 12
Manne en forte ,	2 18
Manne en larmes ,	4
Séné ,	2 10
mondé ,	3 10
Follicules ,	4
choisies ,	6
Agaric mondé ,	3 10
Casse en bâton choisie ,	14
Quinquina en forte ,	7
Rhubarbe ,	5
Salse - pareille ,	4
Sassafras ,	16
Gayac ,	12
Esquine ,	1 4
Ipecacuanha ,	12
Camphre ,	7
Tamarins ,	2 2
Casse cuite ,	3
Lénitif fin ,	2
Catholicon double ,	2 10
Tablettes Diacarthami ,	2 10
de Citron ,	2 10
Confection d'Hyacinthe , fine ,	5
Hamec ,	5
Alkermès ,	5
Diascordium ,	4

La suite à l'ordinaire prochain.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter, & de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 7 Décembre 1775.

Fin de l'article de Montpellier, du 12 Novembre.

La nommée Margoton, âgée d'environ 40 ans, d'un tempérament bilieux & sec, & femme de chambre chez Madame T***, avoit depuis six mois les fièvres tierces, pour lesquelles elle avoit été bournée de quinkina, & avoit pris tous les arcanes en febrifuges qu'on lui avoit proposés, sans compter les saignées, les purgatifs & les émétiques préparatoires à l'usage de ces divers remèdes. Sa maîtresse l'ayant déterminée à consulter un Médecin, elle vint me prier de lui indiquer le traitement que je croirois lui être le plus convenable, en se plaignant de l'échauffement & de l'irritation où l'avoient jettée les remèdes qu'elle avoit fait, de la suppression de ses règles qu'ils lui avoient causée, & d'une espèce de météorisme du bas-ventre qu'on pouvoit effectivement reconnoître au moins dré examen. Le simple coup - d'œil de la malade & l'exposé qu'elle venoit de me faire, indiquant manifestement l'usage des tempérans, des rafraîchissans & des humectans, je lui prescrivis les bains domestiques avec une tisanne de veau alterée par les bouts verts de la chicorée, endive & les feuilles d'aigremoine, & aromatisée avec les zestes de citron, pour en prendre dans la journée quatre ou cinq verres plus ou moins. Quinze jours de ces remèdes, ou plutôt quinze de ces bains, ont suffi pour guérir entièrement cette femme de chambre, à qui les règles sont revenues le mois suivant, & qui a continué de se retrabir de jour en jour au point de se trouver peu de tems après sa guérison, mieux portante que jamais.

Le fils aîné de M. Durand, Contrôleur d'artillerie dans la Citadelle de cette Ville, âgé de six ou sept ans, tomba malade le printemps dernier, des accès de fièvre tierce. Ayant été appellé lors du troisième accès, j'ordonnai pour le lendemain l'émettique en lavage, qui opera beaucoup par haut & par bas. Un lavement que le jeune malade prit ce soir - là même, entraîna encore plusieurs selles de ma-

tierre bilieuse & putride. L'accès suivant fut néanmoins aussi long & aussi violent que le précédent. Je prescrivis un purgatif pour passer tout de suite au quinkina; mais il n'y eut pas moyen que l'enfant, d'ailleurs fort emporté & fort reveche, voulût prendre aucun remède, il refusa même jusqu'aux lavemens, & ce n'étoit jamais sans quelque crainte qu'il se déterminoit à boire un peu d'eau sucrée, depuis qu'on l'avoit trompé, selon lui, en lui donnant l'émettique dans de l'eau. Cependant les accès continuoient & duroient les vingt-quatre heures avec des symptômes qui devenoient toujours plus allarmans; l'invasion de ces accès étoit marquée par des vomissemens bilieux ou de fausses envies de vomir, & pendant leur durée, ainsi que dans le chaud, le ventre étoit météorisé, les yeux fixes, les levres livides, la respiration gênée, le pouls petit, concentré, irrégulier, & le coup-d'œil sinistre. La désolation des parens étoit extrême. J'avois déjà proposé les bains tempérés, mais le préjugé populaire qui dans ce pays-ci fait redouter même le plus léger contact de l'eau comme capable de rappeler les accès de fièvres à ceux qui en ont été guéris depuis peu, éloignoit l'emploi de ce remède. A la fin la confiance en mes conseils l'emporta. L'enfant fut baigné, quoiqu'un de mes vieux confrères fit réclamer à mon insu, contre ce remède qu'il appelloit extraordinaire, par la crainte où il étoit qu'il ne causât des convulsions. Le premier & le second bain adoucirent & diminuerent considérablement l'accès; après le quatrième, il n'y eut plus de froid, & la chaleur qui, auparavant duroit la moitié de la journée & une bonne partie de la nuit, ne dura pas plus de quatre heures, mais l'enfant se plaignit de quelque foibleesse dans le bain; j'obviai à cet inconvénient en lui faisant prendre avant & après le bain, une cuillerée de vin qu'il aimoit, & dans lequel j'avois fait mettre à infuser du quinkina & de la racine de serpentaire de Virginie en poudre, & en si petite quantité, que le goût du vin ne pouvoit

en être notablement alteré. A la faveur de ce cordial rendu un peu fébrifuge, le jeune malade supporta cinq ou six bains encore après lesquels il fut entièrement rétabli ».

J'ajouterais en finissant, qu'il est très-utile de faire frotter toute l'habitude du corps au sortir du bain, avec des linges pénétrés de la vapeur de bayes de laurier, ou de celles de genièvre, & de quelque gomme-réfine; on se persuade aisément l'efficacité de ces frictions.

Extrait d'une lettre écrite de Dijon, le 30 Novembre 1775; par M. Maret, Secrétaire perpétuel de l'Académie, &c.

» Il vous est échappé, Monsieur & cher frère, dans le dernier N°. de votre Gazette, une erreur que vous vous empêrez sûrement de réformer. Vous y dites que M. Durande ayant connu par votre Gazette le dissolvant des pierres biliaires, l'a employé avec succès dans un cas dont vous donnez l'observation. Mais faites-nous le plaisir de relire le N°. 6 de votre Gazette de 1774, & vous y verrez que mon Confrère est réellement l'inventeur du remede. Vous lui restituerez conséquemment ce que sans intention vous lui avez ôté.

Voici une note que vous serez bien aise de donner au Public. Le Traducteur de l'ouvrage de M. Zimmermann, sur la dysenterie, dit p. 70, qu'après l'effet du vomitif il faut donner une once de sel de tartre dissoute dans cinq demi-septiers d'eau d'orge. Et pag. 72, que le malade prendra un gros de sel de tartre avec autant de rhubarbe. Le sel de tartre étant très-acide, seroit nécessairement dangereux dans la dysenterie donné à une si grande dose, & certainement le Traducteur a mis, sel de tartre au lieu de crème de tartre. Celui-ci peut en effet être employé avec succès à dose forte, & M. Durande en a fait un usage très-heureux dans la dernière épidémie de dysenterie. Encore ne la donneoit-il pas à aussi forte dose que le Traducteur de Zimmermann porte le sel alkali du tartre. La difficulté, disons mieux l'impossibilité de tenir ce sel dissous dans une liqueur d'une chaleur assez modérée pour qu'on puisse la boire, empêchoit de la donner à once, mais souvent on l'a fait prendre à demi-once & par gros, distribués à différens intervalles très rapprochés ».

On voit par l'empressement avec lequel nous publions cette lettre, que nous aimons la vérité par-dessus toutes choses; nous prions nos lecteurs de croire que s'il peut se glisser quelqu'erreur dans nos feuilles, c'est certainement contre notre intention, & que nous sommes toujours prêts à la réformer aussi-tôt qu'ils voudront bien nous la faire connoître.

Du S. Esprit, le 25 Novembre.

Un particulier des environs de cette Ville, est mort ces jours derniers dans les horreurs des convulsions, qui lui sont survenues quelques instans après avoir mangé de la saucisse. La cause d'une mort si prompte, que les remèdes les plus efficaces n'ont pu arrêter, a paru si extraordinaire aux Gens de l'Art, qu'ils ont demandé l'ouverture du cadavre: ils ont été grandement surpris, en suivant le trajet que parcoururent les alimens, de découvrir, vers la partie supérieure de l'estomac, une aiguille à coudre, qui étoit implantée bien avant dans les tuniques de l'œsophage. On a lieu de croire que cette aiguille avoit été mêlée avec les viandes dont on avoit formé la saucisse, & l'on se fera toujours à ces hachés malpropres des Chalicutiers, dont le moindre inconvénient est de mêler des mouches & de la raclure de bois.

Du Mans, le 27 Novembre.

Il vient d'arriver dans la Paroisse de Feneu en Anjou, un accident, qu'il est à propos de rendre public pour se précautionner contre un semblable malheur. Une femme âgée de 25 ans, d'un bon tempérament, ramassa le Samedi 7 du mois dernier, des champignons qu'elle croyoit tels, & où il y en avoit sans doute beaucoup de véritables mêlés avec les mauvais. Elle les fit cuire dans une poêle de fer, (ce qu'on remarque pour ôter tout soupçon de verd-de-gris) elle invita une fille, sa voisine, forte & robuste, âgée de 32 ans, à en manger sa part. C'étoit entre midi & une heure; à neuf heures du soir la fille se trouva fort incommodée, & vomit beaucoup: pareil accident arriva à la femme vers minuit. Le lendemain un Chirurgien fut appellé, & administra des remèdes pour faire vomir, & lui fit prendre beaucoup d'huile & d'eau chaude. Malgré ces secours, la femme alla toujours de mal en pis. Le Curé de Feneu qui ignoroit l'accident, ne fut appellé que le lundi au soir pour la confesser; il la trouva dans des convulsions horribles, sans pouls & les extrémités très-froides. Il vit en même tems la fille à qui on avoit administré les mêmes remèdes, & qui n'étoit pas si mal; la femme mourut le mardi au soir, on la tint néanmoins chaudement, & le lendemain matin le Chirurgien lui ouvrit la veine du pied; il en sortit quelques gouttes de sang noir comme de l'encre. La fille est morte aussi; & ce qui est à remarquer, c'est que la première qui s'est trouvée malade, n'est morte que la dernière, & lors qu'on la croyoit hors de danger. Il ne s'agit point d'ouvrir la veine ni de donner les huileux, sur-tout lorsqu'il n'y avoit pas lieu

de soupçonner le verd-de-gris d'être la cause de cet accident. C'étoit le poison des champignons qu'il falloit combattre, & pour cela il eut suffi de faire avaler du vinaigre aux personnes empoisonnées.

De Paris, le 4 Décembre.

Enfin M. Missa, Censeur de presque tous les ouvrages du sieur Lefevre de Saint-Ildefond, auxquels il avoit donné des approbations si longues & si multipliées, attaque son protégé par un défaveu qui n'est pas flatteur pour ce dernier, & par la publicité qu'il vient de lui donner. Le voici. » Le sieur Lefevre de S. Ildefond répand avec profusion dans le Public, une feuille qui contient deux annonces. La première est intitulée : *Prospectus d'un Remède (arsenical) éprouvé*, pour guérir radicalement le cancer occulte & manifeste, ou ulceré, &c. Ce remède est muni d'une approbation dont je ne suis pas l'Auteur. La seconde a pour objet le chocolat anti-vénérien, qui n'est autre chose que le remède de Van-Swieten, incorporé dans la substance onctueuse du chocolat ordinaire. J'ai approuvé celle-ci en qualité de Censeur Royal.

Comme la réunion de ces deux annonces, dont les objets sont essentiellement différents, peut donner lieu de croire que j'autorise l'usage interne de l'arsenic proposé par le sieur Lefevre ; je vous prie, Monsieur, d'insérer ma lettre dans votre ouvrage périodique, pour mettre en garde le public contre les suites dangereuses d'une erreur aussi diamétralement opposée à ma manière de penser, vous m'obligerez agréablement.

J'ai l'honneur d'être, &c. M. Missa.

Nous voyons avec plaisir le jugement que nous avions porté sur l'usage de l'arsenic, confirmé par M. Missa, & M. Lefevre confondu comme il méritoit de l'être. Mais il reste encore un pas à faire à M. Missa, & l'on doit l'attendre de son équité & de son honnêteté ; c'est de désavouer les injures contre ses confrères qu'il a approuvées dans l'ouvrage de M. de S. Ildefond. M. Missa sans doute n'avoit pas lu cet ouvrage quand il en a donné l'approbation, car on ne conçoit pas comment un Censeur auroit laissé passer des calomnies contre qui que ce soit, encore moins contre ses propres confrères, & cela ne peut s'excuser que par le passage d'Horace. *Aliquando bonus dormitat Homerus.*

L I V R E S N O U V E A U X .

Système physique & moral de la femme, ou Tableau philosophique de la constitution, de l'état physique, du tempérament, des mœurs & des fonc-

tions propres au sexe ; par M. Roussel, docteur en Médecine de l'Université de Montpellier.

Avec cette épigraphe :

Feminatum verò virtus est, si spectetur corpus, pulchritudo ; & si animus, temperantia & studium operis...

ARISTOT. Rhetic. Lib. I. c 5.

A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

Jamais ouvrage ne répondit mieux à son titre que celui que nous annonçons. C'est l'histoire physique & morale de la femme, écrite avec facilité, présentée avec ordre, ornée de recherches curieuses, & sur-tout enrichie de réflexions qui feroient honneur à des Médecins d'un âge plus avancé que celui de M. Roussel. Entr'autres abus combattus par la philosophie de l'Auteur, il en est un auquel nous devons nous arrêter. Il ne veut pas que les femmes se confient à des hommes pour leur accouchement ; il condamne cette méthode, & il prouve en effet que l'indécence qu'elle autorise, enhardit le sexe, & devient par la sécurité qui en résulte, une des principales causes du libertinage qui regne aujourd'hui. Il est certain qu'une femme qui ne s'est jamais confiée dans les couches qu'aux personnes de son sexe, est plus timide ; & la timidité dans le sexe est le plus souvent compagne de la pudeur. L'exemple des anciens peuples, celui des femmes de la campagne, & mille raisons fortes & bien présentées, autorisent M. Roussel à s'élever contre les Accoucheurs.

» Il faut l'avouer, dit cet Auteur, quoique la fonction d'accoucheur tienne à l'art de guérir, elle n'étoit pas faite pour être exercée par des hommes. Le caractère de cette fonction, les connaissances peu étendues qu'elle demande, la confiance plus entière & plus absolue que doivent naturellement avoir les unes pour les autres, des personnes du même sexe, enfin tout y appelle les femmes : cet emploi semble leur être propre ; elles ont tous les avantages nécessaires pour le remplir avec succès. On fait avec quelle adresse & quelle dextérité leurs mains, petites & souples, se glissent, s'insinuent par-tout sans inconvenienc, savent pénétrer jusqu'à la source du mal sans l'augmenter, & porter le remède sur une partie malade sans y réveiller des douleurs assoupies. Ce sont ces talens précieux, ainsi que cette attention délicate qui fait deviner les besoins qu'on n'a pas la force d'exprimer, & cette sensibilité éclairée qui fait respecter jusqu'aux caprices de la maladie, qui ont donné lieu à ce proverbe honorable pour le sexe, que par tout où il y a un être qui souffre, ses soupirs appellent une femme pour le soulager. On nous dira qu'il faut des études sérieuses & longues, savoir la physique, la mécanique, & même les mathématiques, pour se rendre

habile dans l'art d'accoucher. Eh ! où est - ce qu'on n'a pas mis, sur - tout depuis quelque tems, la physique & les mathématiques ? Tout ce qui est matériel, tout ce qui est du ressort des lens, tient sans doute à la physique & à la méchanique ; on ne peut point faire un pas, on ne peut point remuer un fétu, sans que cela s'opere par les loix de la physique : mais chacun fait des opérations mechaniques, comme le Bourgeois Gentilhomme fait de la prose, c'est - à - dire sans s'en douter.

La suite à l'ordinaire prochain.

MÉDECINE DES ANIMAUX.

« Un particulier de cette contrée, éprouve constamment depuis quelques années un inconvenient très - singulier. Il a quatre à cinq pieces de luzerne qui réussissent fort bien, hors une seule, touchant cependant aux autres, où tous les ans entre la premiere & la seconde coupe, des insectes ressemblans beaucoup à des chenilles, paroissent dans son herbe & la rongent jusqu'à la racine. On n'oseroit pas attribuer la naissance de ces insectes aux fumiers, car il met les mêmes dans tous ses champs. Il faut que ce soit la nature de la terre, ou quelques arbres ou buissons voisins qui les produisent. Mais pourquoi vont - ils toujours plutôt là que là, & pourquoi ne vont - ils pas attaquer la même herbe dans le champ qui touche à celui - ci ? On lui avoit conseillé de répandre de la cendre sur cette luzerne. Les mêmes insectes l'ont également attaquée ; la suie ou la chaux vaudroient peut - être mieux. Cette singularité mérite toutes sortes d'épreuves, & pour l'intérêt & pour la curiosité. Cependant en prématurant la seconde coupe, les insectes, faute de pâture, abandonnent l'herbe ; on les voit bientôt en foule sur les murs qui l'entourent, & où ils périssent ensuite. L'année suivante, même avanture dans la même saison, c'est toujours une coupe à - peu - près perdue. Ce phénomène paroîtra sans contredit extraordinaire. On prie les Agriculteurs éclairés de l'expliquer, s'il est possible, & d'indiquer les moyens de le prévenir. En tout cas, il y a un parti à prendre, c'est d'essayer de dénaturer cette terre, en l'employant pendant un an ou deux ans, en autre gente de culture, pour voir si les mêmes insectes y continueroient leur dévastation, & s'assurer encore en y remettant de la luzerne, si ce n'est qu'à cette production qu'ils en veulent. Cette précaution seroit peut - être d'autant

plus sage, qu'il faut craindre que ces insectes n'empoisonnent tôt ou tard cette herbe, au point qu'elle incommode beaucoup les bestiaux qui en mangeront ; & si ce particulier en a eu des malades, c'est vraisemblablement à cette pâture qu'il faut s'en prendre : car c'est souvent la qualité du fourrage qui occasionne les maladies des bestiaux.

(24 Octobre 1775.) *Affiches du Poitou.*

Tout le monde sait que lorsque les bêtes à corne ont mangé avec avidité de la luzerne ou du coquelicot dans certaines circonstances, leur ventre se gonfle, se tend comme un ballon, l'animal a l'air gonflé, & que dans cet état pénible qui l'empêche de marcher, sa respiration devient difficile, & les douleurs augmentent au point de le faire mourir presque subitement.

A ce sujet M. Paulet rapporte dans son Histoire des maladies épizootiques, qu'on a remarqué que les bestiaux n'étoient exposés ordinairement à cette maladie, que lorsque pressés par la faim, ils en mangeoient avec avidité, & après une pluie : ce qui, suivant ce Médecin, donneroit à penser qu'elles contiennent d'abord les œufs de quelqu'insectes véneneux, ou l'insecte lui-même que l'humidité fait éclore, & que ces animaux avalent avec la plante, n'ayant pas le tems de discerner ce qui peut leur nuire lorsqu'ils ont faim. » On croit, ajoute M. Paulet, que c'est une espèce d'araignée véneneuse qui se met ordinairement dans la luzerne. Peut-être la fermentation seule de la luzerne est-elle capable de produire tous ces accidens ». En effet nous tenons de M. le Begue de Presle, Docteur-Régent de la Faculté, qu'au rapport des Bergers & des Bouviers, lorsqu'on mène paître les troupeaux dans des luzernes mouillées, sans attendre que le soleil en ait absorbé l'humidité, ils en sont gravement incommodés, & qu'on a observé que les bœufs qui s'écartoient pour paître cette luzerne plutôt que celle qui n'étoit point humide, étoient malades & périssaient, lorsque les autres bœufs du même troupeau ne l'étoient point ; ce qui sembleroit favoriser cette dernière opinion. Mais l'observation faite dans le Poitou, appuye fortement la premiere. Il faut voir dans l'ouvrage de M. Paulet, les excellentes raisons qu'il donne pour la confirmer. Dans tous les cas nous concluons avec ce Médecin, qu'on doit toujours avoir soin d'écartier les bestiaux de ces plantes, sur-tout après les pluies.

On souffrit en tout tems pour cette G A Z E T T E, à Paris, chez R U A U T, Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve B A L L A R D, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ;
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 14 Décembre 1775.

De Riga, le 30 Novembre.

ON a publié depuis peu une petite brochure de M. Eisen, contenant le détail des succès de l'inoculation en Livonie. Cette inoculation s'y est faite d'une manière remarquable ; ce n'est point l'Inoculateur qui a donné la contagion, ce sont les mères qui ont été chargées de la communiquer à leurs enfans. Rassemblées au nombre de 48, & ayant avec elles 60 enfans, chacune d'elles a inoculé sa petite famille, en faisant des piqûres d'épingle entre le pouce & l'index. L'insertion a produit ses effets ordinaires sur tous ces enfans, à l'exception d'un seul qui, au rapport de M. Eisen, avoit eu la petite vérole dans le sein de sa mère. On n'a point échauffé ces petits malades, au contraire on a employé avec succès le régime rafraîchissant.

Les disputes font faire des recherches, & les recherches font connoître la vérité. Il résulte de plusieurs exemples rapportés dans nos feuilles & bien constatés, que l'enfant peut avoir la petite vérole avant de naître, quoique celle qui le porte n'ait aucun signe apparent de cette maladie ; il résulte encore que plusieurs familles sont exemptes de la petite vérole, qu'elle est très-meurtrière dans d'autres & excessivement benigne dans quelques-unes. Mais qu'en général, cette éruption est un tribut que le commun des hommes paye à la nature ; donc elle n'est pas toujours l'effet du contact immédiat, donc elle tient à certaines dispositions de famille, donc l'enfant porte dans son sang ou dans ses humeurs, quelque chose qui l'y dispose & qui l'y excite : car toutes ces conséquences sont des suites de ces principes établis sur l'observation. Soixante inoculés sans un seul accident, est encore un argument décisif pour l'inoculation, car il est difficile, impossible même de traiter soixante petites véroles, sans qu'il n'en arrive à quelque variolé, si toutefois il n'en meurt point, & l'on ne peut pas dire aujourd'hui que l'inoculation ne donne pas la petite vérole,

puisque l'accuse en Angleterre avec justification de la répandre.

Il résulte encore de l'observation faite à Riga, que moins on fait de remède contre la petite vérole, mieux on s'en trouve, & que plus on emploie le régime doux & rafraîchissant, plus on a de succès, ce qui ne sauroit être trop répété.

Les inoculations dirigées par M. Eisen, confirment ce que nous avions dit dans notre petit ouvrage intitulé, *le Secret des Suttons dévoilé*. Nous prétendions que l'inoculation n'appartenait qu'aux mères, parce que c'étoit une opération très-facile. Elles sont devenues *Inoculatrices* à Riga ; & ce choix, de la part du docteur Eisen, paroît d'autant plus juste qu'il est plus naturel, car la mère d'un enfant a plus de droit de lui communiquer une maladie que le Médecin qui propose cette communication, telle avantageuse qu'elle puisse être.

Osons pourtant le redire ; jusqu'à présent l'inoculation utile aux grands, est devenue très-nuisible au peuple, en ce qu'elle a fomenté dans les Villes le levain varioleux qui fait qu'on y observe constamment des petites véroles. L'inoculation ne sera donc véritablement avantageuse que lorsqu'on l'aura absolument bannie des Villes, & que les gens du peuple préalablement bien exhortés par leurs Pasteurs, & invités ensuite par le Gouvernement, attirés même par quelques récompenses, conduiront leurs enfans à des maisons d'inoculation distantes des Villes, ou dans le plus court espace possible, une inoculation générale préviendra les effets meurtriers de la petite vérole naturelle. Une fois ce premier exemple donné, dès qu'un enfant sera parvenu à l'âge le plus favorable à l'inoculation, il ne s'agira plus d'invitation ni de récompense, le premier succès seul y fera conduire cet enfant ; & c'est à notre avis le seul moyen de tirer parti d'une opération qui sans cela fera quelque bien, parce qu'elle est utile en elle-même, mais qui causera aussi beaucoup

de mal , parce qu'elle perpetue la petite vérole dans les Villes.

De Bourbonne - les - Bains , ce 2 Novembre.

M. Dorfeuille , Intendant de Champagne , qui veut le bien des habitans de la Province , & qui n'omert rien de ce qui peut le leur procurer , ayant fait à plusieurs Médecins les trois questions suivantes . 1°. Savoir quelle a été à-peu-près la température des années 1772 , 1773 , 1774 & 1775 . 2°. A quelles maladies sont sujets les Champenois , & quel est en général leur tempéramens . 3°. Quelle a été la nature de la petite vérole , de la rougeole , & des fièvres intermittentes . 4°. Quelles ont été les maladies populaires courantes , soit dans les Villes , soit dans les campagnes , soit dans les hôpitaux ou dans les prisons ; quelle a été leur durée & leur terminaison ; quels ont été les dangers & les moyens de guérison . 5°. A quelle cause on les a attribuées , & s'il y a eu des ouvertures de cadavres faites . 6°. Enfin quel a été l'état des bestiaux ; si l'on a appris qu'ils aient été attaquées de quelque mortalité , & ce que l'on fait à ce sujet . Voici la réponse qu'à faite M. Mongin de Montrol , Médecin de l'Hôpital militaire de Bourbonne .

Les années 1772 & 1773 furent fort pluvieuses ; l'année 1774 le fut aussi dans son commencement , mais pendant l'été on effuya beaucoup de chaleur & de sécheresse ; l'hiver de 1774 à 1775 fut froid & sec ; l'été qui suivit fut assez chaud , excepté sur la fin qu'il y eut des matinées fraîches & beaucoup de pluies . Les habitans de ce pays ne sont pas sujets à des maladies particulières : mais ils sont très-susceptibles de toutes celles qu'entraîne la vicissitude des saisons . Leur tempérament tient du bilieux - phlegmatique : leur caractère est doux : ils sont laborieux & patients dans le travail . La petite vérole a été bénigne & discrète : il n'en a pas été de même de la rougeole qui fut bien meurtrière pendant l'hiver de 1772 à 1773 ; elle débutoit par une toux vive , un resserrement douloureux à la gorge ; le pouls étoit vif & serré ; bien des enfans ne pouvoient avaler quelque chose que ce fût , même de l'eau ; ils mourroient avant l'éruption après cinq à six jours de maladie . La saignée , les vescicatoires , n'ont paru avoir aucun succès . J'observai sur la fin seulement de la maladie , que la toux tracassoit quelques enfans , huit , quinze jours avant que les autres symptômes de la rougeole parussent , & que ceux qui avoient été purgés pendant cette toux , ou étoient préserverés de cette maladie éruptive ou supportoient facilement ses différentes périodes . J'observai encore que lorsque ces petits malades n'avoient pas été traités

de cette toux , précurseur de la rougeole chez ces enfans , & que cependant l'éruption s'étoit faite , la toux continuoit pendant les autres périodes ; souvent l'éruption rentrait , & bientôt les convulsions & la mort succédoient à cette répercussion , si les narcotiques n'opéroient le double effet de calmer la toux & de faire repartir l'éruption : les laxatifs prévenoient quelquefois ces accidens .

La suite à l'ordinaire prochain .

De Paris , le 11 Décembre .

Une toux forte , avec pesanteur de tête , enchiffrement , sécheresse de gozier , lassitude & fièvre , regne dans Paris depuis les derniers brouillards . C'est la même affection catharrale qui avoit regné il y a plusieurs années , qu'on avoit appellée alors *la grippe* , & à laquelle on donne aujourd'hui le même nom . Cette maladie n'est dangereuse que pour les vieillards , pour les asthmatiques , & en général pour ceux qui ont naturellement la poitrine engagée & catharreuse . De-là vient sans doute que plusieurs vieux Invalides en sont morts ; de-là vient encore que la saignée a nui plutôt que d'être utile . Car on fait qu'à moins d'une urgence extrême , il est dangereux de saigner dans les engorgemens muqueux , qui tiennent du catharre ordinaire . Le meilleur de tous les remèdes a été , & est encore de n'en faire aucun . Ceux qui ont voulu guérir promptement de *la grippe* , ont gardé le lit pendant trois ou quatre jours , faisant diète & prenant des larmemens . On a cependant remarqué que comme l'irritation étoit assez vive dans le début de la maladie , il falloit se borner à boire une tisane délayante & adoucissante , telle que la décoction de chient & de réglisse , l'infusion de fleurs de violette adoucie avec le syrop de guimauve , &c . & qu'il ne convenoit d'exciter l'expectoration par des boîlsons plus actives que quand la matière du catharre étoit cuite . d'autres ont pris chaque soir en se couchant , dans les premiers jours de la maladie , demi-once de manne en larmes , dans une infusion de fleurs de bouillon blanc , & se sont mieux trouvés , par la légère évacuation que ce laxatif doux & pectoral , leur procuroit le lendemain à leur réveil . Il en est qui , impatients de tousser la nuit & le jour , ont eu recours à la thériaque pour s'affloupir & se faire suer , & ce moyen n'a pas eu moins de succès . Dans tous les cas la grippe se termine principalement par les sueurs & par l'expectoration . Sur la fin le malade prend une ou deux médecines , composées avec la manne & le catholin-con double , & cette maladie cesse . Pour nous après avoir vu plusieurs personnes qui en étoient affectées , nous leur avons conseillé de

ne rien faire , & nous avons vu avec satisfaction que la diette , l'eau chaude avec le sucre & quelques lavemens , ont commencé & achevé la guérison de ce catharre dont on a beaucoup parlé , & au traitement duquel quelques personnes de l'art paroissent avoir mis un peu d'importance. Un malade vivement infecté de cette grippe , avoit été saigné trois fois du pied & une fois du bras lorsqu'il nous a fait appeler. Ce même jour , qui étoit le quatrième de la grippe , il avoit pris trois grains d'émétique. Il a manqué d'en périr ; il doit son rétablissement à la nature ; au moment où nous l'avons vu , nous avons conjuré l'orage attiré par un traitement aussi mal entendu l'irritation causée par l'émétique une fois calmée , le malade s'est rétabli peu-à-peu par la diette , les lavemens & les tisanes adoucissantes.

M. Jean Roy , Bachelier de la Faculté , neveu de M. Jean Roy , Médecin de la même Faculté , a soutenu Jeudi dernier aux Ecoles de Médecine , la Thèse suivante dont il est l'auteur. *Le rhumatisme & la goutte ont - ils le même caractère , & faut - il les combattre par un même traitement ?* Ce Bachelier a conclu pour l'affirmative , fondé sur d'excellentes raisons & sur des faits qui valent encore mieux que les raisons.

Remede contre la rage , éprouvé à Champseru , diocèse de Chartres , & aux environs , sur plus de 300 personnes , sans qu'il ait jamais manqué , quoique quelques - unes eussent déjà eu plusieurs accès de rage.

POUDRE D'HUITRES. Pour un homme robuste , la pesanteur de deux liards. Pour les femmes & personnes délicates , un peu moins. Pour les enfans de 3 , 4 ou cinq ans , le poids d'une piece de deux sols. Pour les enfans de douze ans & au-dessus , de même que pour les filles & femmes même enceintes , le poids d'un liard & d'une piece de six liards. Pour faire cette poudre on prend les coquilles d'huîtres , on les met sur des charbons bien allumés , les laissant sauter & periller jusqu'à ce que l'on puisse les pulvériser. Pour cela on les pile dans un mortier , on passe cette poudre deux ou trois fois dans un tamis de soie très-fin ; elle peut se conserver en bouteilles trois ou quatre ans. On prend cette poudre dans du pain à chanter. Pour les enfans on leur donne dans une omelette faite avec de l'huile d'olive ou de noix , mais jamais il n'y faut employer de beurre ni de graisse , qui empêche entièrement l'effet du remede. On prend cette poudre , où l'on mange cette omelette pendant trois jours à jeun ; il ne faut rien manger que trois heures après , & avoir attention de n'user pendant ce tems de lait , fromage , fruits , graisse ni beurre. On peut manger de la viande , mais maigre.

La plaie doit être pansée avec beaucoup d'attention ; si elle est profonde , il faut couper les chairs mortes & baveuses , & cela pendant trois jours , soit qu'elles soient noires ou blanches. Il faut découvrir la chair vive & faire sortir le plus de sang que l'on peut. Quand il n'y a qu'une contusion , ou sang meurtri & noir , causé par la pression de la dent de l'animal , il faut faire ouverture à la peau pour faire sortir ce sang , & cependant trois jours & à chaque fois laver la plaie avec la liqueur qui suit.

Prenez une pincée de rue , de paquerettes ou marguerites sauvages , de feuilles d'églantier , ou de la peau verte détachée en hiver ; une grosse gousse d'ail , une pincée de sel , broyez bien le tout , ajoutez pour deux fois de poudre d'or de poisson ou d'or de sécile , un verre de bon vinaigre. Laissez le tout tremper quelque tems dans le vinaigre. On lave la plaie avec le jus de ces herbes , & on met le marc sur la plaie , un linge par-dessus. On réitere cela trois jours de suite.

Si au bout de quelque tems le malade ressentit quelqu'émotion vive , ou fièvre causée par la peur , il faut lui faire prendre de la poudre pendant trois jours. Il faut faire provision des herbes au printemps ou en été. On les met dans un pot neuf bien vernissé. En les rafraîchissant de tems en tems avec de bon vinaigre , on peut les conserver plus d'un an. Pourachever de guérir la plaie , on se fera d'un onguent dit des Invalides , dont voici la composition.

Prenez une cuillerée d'eau - de - vie , suffisante quantité de therabentine de Venise , & un jaune d'œuf. On bat le tout ensemble jusqu'à consistance. On le met avec du charpi. (C'est l'onguent digestif). Quand la plaie est bien nette on achieve la guérison avec les onguents ordinaires.

Cette recette n'est pas neuve ; nous la trouvons mot pour mot dans le Mercure de France de l'année 1759 , & dans le Journal de Verdun du mois d'Octobre année 1744. Ceux qui la publient alors , assuroient également en avoir obtenu les plus grands effets. Pourquoi se fait-il donc qu'elle soit tombée dans l'oubli ? Est-ce que ceux qu'on croyoit avoir ainsi guéri de la rage n'auroient pas été enragés ? Ou bien en feroit - il de ce remede comme de bien d'autres que l'on accueille d'abord & qu'on abandonne ensuite quoique très - efficaces ; telle est celui de la femme de Morat en Suisse , dont la fougere est la base ; il a été connu ; on l'avoit employé avec succès , & cependant tombé en désuétude malgré son énergie , il étoit presqu'entièrement oublié , du moins le mettoit - on peu en usage , lorsque présenté sous le voile du mystère , il a excité la curiosité du public , & mérité l'attention du Gouvernement par son utilité. Nous ne saurions

done trop inviter les gens de l'art à ne point perdre de vue certaines recettes, utiles quoiqu'on en dise, lesquelles à la vérité, rapprochant un peu de l'empirisme, ne sont pas du goût de ces hommes à systèmes qui parlent toujours *grand principe*, sans savoir souvent ce que c'est qu'un principe, mais qui ne laissent pas d'avoir leur mérite dans un foule de circonstances.

L I V R E S N O U V E A U X.

Système physique & moral de la femme, &c.

Il est, ajoute M. Roussel, une méchanique naturelle que non-seulement tous les hommes, mais encore tous les animaux, savent, sans l'avoir apprise. Tous font, sans y avoir été dressés, des actions où brille la fine méchanique; tous savent d'eux-mêmes, & sans y avoir été exercés, prendre les situations les plus commodes que leurs différens besoins demandent. Ceux qui font des traités d'accouchemens détaillent fort au long la position que doit avoir la femme en couche, & celle qui convient à l'accouchement. Les jambes de celui-ci, dit-on, doivent faire un angle de quarante-cinq degrés. Un opérateur, pour donner du lustre à son art, peut bien appeler cela de la méchanique & de la géométrie, mais il ne doit pas dire que c'est au-dessus de la capacité des femmes. La seule différence qu'il y a peut-être entre eux, c'est que la femme, en s'abandonnant à sa dextérité naturelle, en s'affranchissant de la contrainte d'une position déterminée, & en faisant plutôt les mouvements que les circonstances exigent, que ceux que demande la règle, manœuvrera mieux que l'accoucheur gravement assourdi sur son angle de quarante-cinq degrés.

L'art des accouchemens, dépouillé des préceptes indifférens ou inutiles, & du vain étalage dont on l'a assublé, se réduit à un très-petit nombre de principes simples, faciles à faire, & très à la portée des femmes. On a bientôt appris quelles sont les positions vicieuses que l'enfant peut prendre dans la matrice; quelles sont celles qu'on peut rectifier, & celles qui, ne pouvant point être corrigées, ne laissent à l'adresse de l'artiste que le sage parti d'en diminuer, autant qu'il est possible, les inconvénients. Encore faut-il considérer que ces principes n'ont leur application que dans les cas où la nature, ne pouvant point se suffire à elle-même, demande l'appui d'une main étrangère; car, de l'aveu des accoucheurs mêmes, l'accouchement naturel, qui est &

doit être le plus commun, peut se faire sans l'intervention de l'art. On peut donc conclure avec certitude que les accoucheurs qui manœuvrent, qui instrumentent tant qu'ils peuvent, le font le plus souvent sans nécessité, & par cette raison même nuisent au succès de l'opération. On peut aussi par là réduire à leur juste valeur les détails exagérés qu'ils font des prétendus obstacles qu'ils ont eu à vaincre, de l'adresse & de l'habileté qu'il leur a fallu pour les surmonter; détails qui semblent tendre à faire voir que l'accouchement a été leur ouvrage, ou que du moins ils y ont mis beaucoup du leur & la nature très peu du sien.

Usage du Thé ordonné par le Médecin de la Montagne Michel Schoupach, de Lagnau en Suisse, précédé de la description physique de cet arbrisseau & de son usage en Chine. A Lagnau en Suisse, & se trouve à Paris chez Lacombe, Lib. rue Christine.

Cette description de l'arbrisseau du thé & de son usage en Chine, a été déjà paru sous une autre forme, mais l'auteur Anglois à qui nous la devions, n'y dissimuloit pas les inconvénients qui résultent de la liqueur qu'on en prépare. Aujourd'hui on veut que le thé soit utile, & on le recommande dans tous les cas. à la bonne heure pour ceux qui se payent des raisons de Michel Schoupach de Lagnau en Suisse; pour nous quoiqu'approbateurs de ce petit ouvrage en qualité de Censeur Royal, nous ne pouvons que désaprouver cette pratique dans nos feuilles, où il s'agit moins de savoir si un ouvrage contient quelque chose contre l'état & la religion, que d'apprécier la force des raisons sur lesquelles un écrivain quelconque appuie ses opinions & son système.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Diaprum solutif,	2 l. 10s.
Opiate de Salomon,	4
Thériaque,	4
Conserveres de Roses,	3
d'Enula-Campana,	3
Kino - Rhodon & autres,	3
Opiate mésentérique,	18
Orviétan, fin,	6
Hiera-picra,	4
Philonium-romanum,	4
Psyllium,	5

On soucrit en tout tems pour cette G A Z E T T E, à Paris, chez RUAULT, Libraire, & chez les principales Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1775.

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter,
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 21 Décembre 1775.

De Londres, le 3 Décembre.

ON lit dans les papiers publics de cette Ville, l'Histoire d'un accident qui peut avoir des suites funestes. Un chat renfermé dans une chambre où trois enfans étoient couchés, se jeta sur eux & les mordit.. Le pere entendant leurs cris, courut à leur chambre, & fut mordu lui-même à la jambe en entrant. Les cris redoublant, un hoinme qui passoit près de la maison, arrêté par ces cris, frappe à la porte, en demande le sujet & entre empêtré de les secourir; mais à mesure qu'il veut tuer le chat, l'animal lui saute à la gorge, & le serre si fort, qu'on ne peut lui faire lâcher prise sans beaucoup de peine. On ne dit pas si l'on a tué le chat, on ajoute seulement que comme on a cru qu'il étoit enragé, toutes les personnes mordues ont été à la mer.

La premiere réflexion qui se présente à l'esprit en lisant cette fâcheuse aventure, c'est qu'il est bien imprudent d'enfermer des enfans & de les laisser seuls avec des animaux. On en a vu plusieurs fois de brûlés ou d'étouffés à la suite de cette imprudence. On en a vu encore de dévorés par des chiens, des chats, ou d'animaux sauvages qui s'étoient introduits dans les endroits par des chatieres. Ce dernier accident menace sur-tout les enfans que les nourrices abandonnent dans le berceau, quand elles vont dans les champs. Une autre réflexion, c'est que l'on abuse du pouvoir d'élever & d'entretenir des animaux. Les chiens sur-tout sont extrêmement multipliés, principalement parmi le peuple qui n'ayant pas de quoi les nourrir, les lâche à toute heure du jour pour qu'ils aillent chercher leur nourriture; ces chiens moitié privés, moitié vagabonds, infestent les rues, & c'est presque toujours dans cette classe que se trouvent les chiens enragés. Quelquefois aussi la rage, attaque ceux qu'on éleve & qu'on nourrit avec le plus de soin; en général cet animal très-sujet à cette cruelle maladie, est trop commun dans les villes; la loi qui ordonne d'af-

somer tous ceux qu'on trouve errants dans les rues, n'est point assez observée, & quelle que puisse étre la pitié envers un animal qui fait s'attacher l'homme par mille bonnes qualités, il semble qu'on doit faire violence à ce sentiment dans beaucoup d'occasions, pour prévenir des malheurs qui arrivent le plus souvent lorsqu'on y pense le moins.

On a publié dans cette Ville un ouvrage ayant pour titre, *Plan and reports of the Society instituted at London, &c.*, c'est-à-dire, Plan & Rapports de la Société établie à Londres en 1774 en faveur des noyés. A Londres, 1775. Après l'histoire de l'établissement de cette Société & l'exposition de ses réglements, on y lit celle des resurrections obtenues par ses soins. Il résulte qu'elle a réussi à rendre la vie à un sur trois. On a dit en France que les pendus meurent apoplectiques. Ce qui signifie à peu-près qu'une fois pendus, il est difficile, impossible même qu'ils en reviennent. Cependant une femme de Londres qui étoit frenétique, se pendit & resta accrochée au moins 15 minutes: mais malgré son état présumé apoplectique, les secours de la société donnés à propos, ranimerent en elle le principe de la vie. Plusieurs observations semblables faites en France avec le même succès, déposent contre cette idée d'apoplexie, adoptée mal-à-propos; nous avons même sous nos yeux un excellent mémoire sur ce sujet par M. Carrere, Médecin de Montpellier, & Professeur - Emerite de la Faculté de Perpignan, dans lequel de nouveaux exemples justifient l'opinion contraire. On lit encore dans l'ouvrage anglois une cure surprenante. Un enfant tombé par la fenêtre, du premier étage sur le pavé, paroissait absolument mort; après qu'on eut inutilement tenté tous les moyens connus, on eut recours à l'électricité; les secousses données aux différentes parties du corps, ne produisirent aucun effet. On s'avisa d'en diriger une vers la poitrine, & aussitôt on apperçut quelques légères pulsations, ensuite des signes certains de vie; cet enfant,

ajoute-t-on : a recouvré la santé. Ce fait qui sera sans doute répété, doit bien humilier l'amour propre de ceux qui ont eu recours à l'en-gorgement des vaisseaux sanguins pour expliquer les asphyxies, & qui ont conseillé la saignée comme le premier de tous les secours. L'espèce de triomphe dont ils jouissent à présent, parce qu'on ne leur dit rien, & le peu de profit qu'ils font sur certaines brochures, ne leur évitera point l'humiliation que le tems & la vérité leur préparent; alors toutes ces annonces fastueusement insérées dans les papiers publics s'évanouiront; alors chacun aura le droit de réclamer ce qui lui appartient: alors la honte & l'oubli deviendront leur partage.

De Caen, ce 15 Décembre.

» L'efficacité du mercure sublimé pour la guérison des maladies yénériennes, & des dartres même qui en sont indépendantes, étant trop bien établie pour avoir besoin de nouvelles preuves, je n'entrerai pas, M., dans le détail de plusieurs observations que je pourrois vous communiquer à ce sujet. Je me contenterai de vous rapporter succinctement une cure dont la promptitude m'a frappé, & qui a été opérée par ce remede dans un homme de moyen âge, attaqué de la maladie vénérieune. Cet homme, après s'être exposé au danger évident de la contracter, eut bientôt des chancres auxquels il fit peu d'attention; quelques semaines après les glandes inguinales s'engorgerent, il survint au scrotum un ulcere rébelle, & de pustules nombreuses parurent sur la face. C'étoit dans cet état qu'il vint me consulter il y a environ quinze mois. Après les remedes généraux, je lui conseillai les frictions mercurielles, & en même tems l'usage de la solution de mercure sublimé, dont il prenoit chaque jour deux cuillerées dans du lait coupé avec parties égales d'une légère déception de racines de bardane. Il suivit exactement cette dernière partie du traitement; mais comme il ne pouvoit être seul que très peu de tems, il négligea les frictions dans la crainte qu'elles ne donnaissent lieu à des soupçons dont il vouloit se mettre à couvert. Néanmoins tous les symptômes vénériens disparurent en moins de cinq semaines, & depuis ce tems il a continué de jouir d'une très-bonne santé.

Mais ce que je me suis particulièrement proposé dans la présente, c'est de vous informer de quelques succès que j'ai obtenus au moyen du mercure sublimé dans les rhumatismes chroniques. Un malade auquel pour d'autres accidens qui n'avoient rien de commun avec le rhumatisme, j'avois conseillé l'usage de ce sel métallique, m'ayant assuré que

les douleurs rhumatismales qu'il éprouvoit auparavant, étoient devenues beaucoup plus supportables; je formai le projet d'employer ce même remede pour le rhumatisme, lorsqu'il seroit exempt d'inflammation & de fièvre. Je le conseillai pour la premiere fois il y a un an & demi, à un homme âgé d'environ 50 ans, auquel cette maladie inveterée avoit ôté l'usage des extrémités, tant supérieures qu'inférieures. Ce malade se trouvoit déjà soulagé au bout de quelques semaines; mais ayant interrompu l'usage du mercure sublimé à la persuasion de quelqu'un qui lui en fit appréhender les suites, il retomba dans son premier état. Depuis ce tems je l'ai conseillé avec plus de succès, & entr'autres dernierement à un jeune Tailleur d'habits, qui après une attaque de rhumatisme inflammatoire, restoit, malgré la cessation de la fièvre, privé presque de tout mouvement. Il s'est trouvé si bien de ce remede, qu'après en avoir fait usage pendant un mois, il a été en état de travailler à son métier, du moins pendant une bonne partie de la journée. De tels effets du mercure sublimé dans les rhumatismes chroniques, m'ont enhardi à le tenter pour la guérison de quelques autres affections qui reconnoissent également pour cause l'engorgement causé par une humeur acré & tenace. Lorsque mes essais sur ces objets auront été suffisamment répétés, j'aurai l'honneur de vous en communiquer le résultat ». Cet article est de M. Adam, Médecin-Professeur, &c.

Suite de l'article de Bourbonne, &c. du 8 Décembre.

Il y a eu beaucoup de fièvres intermittentes irrégulières, quelques unes gardoient le type des fièvres; un grand nombre étoit la suite des fièvres putrides & malignes qui ont défolé ces cantons: quelques malades en ont été les victimes. Les embarras des viscères du bas ventre étoient palpables. Les fièvres catarrhales inflammatoires qui regnerent avec force à Bourbonne & aux environs en 1769, & dont j'ai donné la description insérée au Journal de médecine mois de Mars 1770, se sont reproduites en 1772 & 1773, mais avec un moindre degré d'inflammation. Elles n'ont pas été dangereuses. Les maux de gorge pendant l'hiver de 1774 à 1775, ont été fort meurtriers; ils n'attaquoient gueres que les jeunes gens depuis dix ans jusqu'à vingt-cinq. Le pouls étoit petit, serré, avec redoublement. Si la résolution des amygdales qui étoient le siège du mal, n'avoit lieu le 3 ou le 4, il falloit sans attendre la suppuration, se presser d'ouvrir ces glandes gonflées & douloureuses, dont il sortoit une matière purulente mêlée de sang, & souvent du sang seulement. Leur dégorgement prévenoit les

suites fâcheuses. A défaut de cette précaution les malades ne pouvoient ni avaler ni respirer; leur visage devenoit rouge enflé, leurs yeux étincelans, la bouche exhaloit une odeur infecte & cadavereuse, ils périssaient vers le huitième jour: tous rendoient des vers lombricaux par haut & par bas. L'émétique placé au moment de l'invasion où un émetico-cathartique dégageroit les premières voies & diminuoit les accidens. Cette maladie fit place sur la fin de l'hiver & pendant le printemps, à des fièvres éruptives qui ont affecté les jeunes gens du même âge, mais qui n'ont pas été si dangereuses, surtout lorsqu'on avoit soin d'entretenir l'évacuation des premières voies. Tout le corps, excepté le visage & les mains, se couvroit vers le 6, de petites pustules rouges & plates, lesquelles croissoient en nombre pendant huit à dix jours, & se terminoient par la desquamation. Vers le quinzième jour le pouls de ces malades étoit serré & fréquent sans redoublement. Beaucoup d'enfans qui furent mal soignés & traités par les remèdes chauds & diaphorétiques, eurent dans leur convalescence une enflure de tout le corps, dont plusieurs sont morts. Il falloit bien se garder de traiter par les purgatifs, cette enflure qui étoit plutôt emphylématique qu'humorale: elle augmentoit par leur usage, bien loin de diminuer & devenoit inéurable. Les fortifiants, les amers, étoient le vrai remède à cette bouffissoire. J'ai eu aussi bien du succès de la décoction de garrance que je faisois prendre pour boisson ordinaire. Nous eûmes dans l'été de 1772, à notre Hôpital, beaucoup de diarrhées, & des dysenteries que nos soldats qui étoient en convalescence à Besançon, en attendant la seconde saison des eaux, avoient gagnées dans cette Ville où ces maladies courroient. Ce traitement général réussit à tous. Les fièvres continues putrides & malignes règnent dans ce pays depuis quelque tems; j'ai eu occasion de les traiter dans beaucoup de villages. Je décrirai celle de Champigny, où je fus envoyé par M. l'Intendant: celles des autres endroits en différoient peu. La maladie commençoit par un accablement des membres, des petits frissons irréguliers, une pesanteur de tête, la langue blanche & limoneuse, la bouche mauvaise, du dégoût, le pouls petit, fréquent, mais réglé; des points à la poitrine, une constipation opiniâtre. Ces symptômes chez ceux qui négligeoient de faire des remèdes aussitôt, acqueroient plus de force, & sembloient même prendre un caractère nouveau; la tête devenoit douloureuse, l'esprit abbatu, la lithothymie, l'insomnie, des yeux étincelants, le délire, un engourdissement singulier des membres qui ne leur permettoit aucun mou-

vement volontaire, des mouvements convulsifs, des subrelsauts dans les tendons, le pouls fréquent, très-foible avec plusieurs redoublemens dans le jour, inégal, des chaleurs internes avec une peau quelquefois fraîche, la langue noire & sillonée, un dévoyerement bâilleux & fétide qui remplaçoit la constipation, mais ne soulageoit pas, étoient les symptômes qui succédoient aux premiers. La maladie finissoit par la mort vers le dix à douzième jour de l'invasion, ou elle ne se terminoit en leur faveur qu'après cinq à six semaines. Le terme de cette maladie, lorsqu'on l'avoit bien suivie, étoit du quinze au vingt, par des sueurs copieuses, ou par une grande évacuation d'urine. Plusieurs ont eu des pétéchies, vers le milieu de la maladie, qui n'ont pas paru soulager, & quelques-uns, des parotides qui n'ont pas suppuré. J'ai employé l'émétique dès le commencement avec succès, je n'en peux pas dire autant des purgatifs; ils aggravoient les symptômes lorsqu'il y avoit constipation, malgré la précaution que je prenois d'accompagner les purgatifs de lavage adoucissant, & de lavemens émolliens. Il n'en étoit pas ainsi du petit nombre de ceux en qui cet état du ventre n'avoit pas lieu: j'y fis plus d'attention, & après avoir débuté par l'émétique, j'insistai pendant sept à huit jours sur les délaysans & les fomentations du ventre, avant d'en venir aux purgatifs, lesquels pour lors produisoient d'abondantes évacuations de mucoïté, de bile porracée, & de vers lombricaux; je les réiterois trois, quatre jours de suite, malgré la foibleesse des malades, qui m'auroit fait craindre l'activité de ces remèdes irritans, si l'expérience dans ces maladies ne m'avoit appris que cette grande foibleesse ne faisoit qu'empirer, lorsque pour la ménager je mettois de l'intervalle dans les purgations.

Les malades qui ressentoient des points à la poitrine, éprouvoient un soulagement marqué d'une potion composée de trois à quatre grains de kermès mineral divisé dans une solution de gomme adragant, à prendre par cuillerées dans les 24 heures & hors des redoublemens; ce qui étoit répété deux, trois & quatre jours; la poitrine en étoit dégagée, quoique le pouls se renforçât constamment, & que le visage des malades devint rouge sous cet usage. Ce que j'avois observé des effets du kermès dans d'autres cas, me conduisit à en faire usage ici lorsque le ventre étoit serré, pour préparer & ébranler les matières tenaces & engouées des premières voies, que les purgatifs entraînoient alors aisément: ce qui me réussit au-delà de l'espérance d'un confrere prévenu contre son administration dans ce cas.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 19 Décembre.

Il vient de se passer sous nos yeux un événement assez singulier. Une mère qui avoit allaité son enfant pendant quinze ou dix-huit mois, le lèvra. Quelques jours après son mari sollicita une place avantageuse qu'il esperoit obtenir; le jour même qu'il comptoit l'occuper, cette place fut donnée à un autre. Il revint chez lui fort mécontent, & apprit brusquement cette nouvelle à sa femme. Aussitôt cette femme en devint folle. Embarrassé sur les moyens de remettre son esprit égaré, après plusieurs heures de démense bien décidée, le mari envoya chercher l'enfant qui étoit en sevrage, espérant par sa présence calmer le trouble & l'agitation de la mère. L'enfant arrivé, la femme oubliant qu'il étoit sevré depuis plusieurs jours, voulut le présenter à son sein; on s'aperçut alors que le lait dont ses mammelles regorgeoient avant, s'étoit porté subitement ailleurs, on craignit que ce déplacement ne fût la cause de la folie. On ne se trompoit point; en effet l'enfant ayant repris le teton, & continué de teter pendant la journée, le soir la raison étoit revenue, & ne s'est point égarée depuis.

Il faut donc user de beaucoup de précautions quand on annonce de fâcheuses nouvelles, sur-tout à un sexe timide & sensible. Il faut l'être plus encore dans certaines circonstances auxquelles communément on n'a point assez d'égard: Il faut surtout si l'imprudence est commise, faire bien attention aux évacuations supprimées, afin de rétablir par leur prompt retour, s'il se peut, des organes qui, s'ils étoient longtems affectés, rendroient la folie incurable. Les mères qui n'allaitent point pourront voir encore par cet exemple de quelle ressource est l'allaitement, & quels ravages le lait repercuté peut faire dans leur corps délicat.

L I V R E S N O U V E A U X.

Discours prononcé aux Ecoles de Médecine, pour l'ouverture solennelle des Ecoles de Chirurgie, le 26 Novembre 1775, par M. Claude la Fille, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & Professeur de Chirurgie en langue Françoise. Sur ce sujet: Est-il nécessaire au Chirurgien d'être sensible.

Avec cette épigraphe:

Conveniens homini est hominem servare volupetas,
Et melius nullā queriunt arte favor.

In-4°. de 24 pages.

A Paris, de l'Imprimerie de Quillau.

On souscrit en tout tems pour cette G A Z E T T E, à Paris, chez R U A V L T, Libraire, & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve B A L L A R D, rue des Mathurins, 1775.

La question intéressante qui fait le sujet de ce discours, la maniere plus intéressante encore dont elle est traitée, l'adresse avec laquelle l'orateur a su l'orner des graces du sentiment & du charme de l'éloquence, ont élevé les applaudissemens du public, & fixé le suffrage des gens de l'art. En conséquence la Faculté dont nous empruntons les paroles, a décidé qu'il seroit imprimé à ses frais, pour être distribué à ses membres, & qu'il en seroit remis un nombre suffisant d'exemplaires à l'auteur, comme une marque de la satisfaction, & de l'estime singuliere de sa compagnie.

De novorum ossium in integris aut maximis ob morbos, deperditionibus regeneratione, experientia; ubi maximam materiae affinitatem, breviter de fracturis, & de vi quidam natura impedit in ossibus elongandis, dum crescunt. Auctore Michaeli Troja, Medicinae Doctore neapolitano, chirurgo è latere in regali S. Jacobi nosocomio. Expériences sur la régénération des os nouveaux, dans les grandes ou entières déperditions de substance, occasionnées par les maladies. Par M. Michel Troja, Docteur en Médecine, &c. A Paris, chez Didot le Jeune. Vol. in-12.

On voit par ce titre, que l'ouvrage doit contenir des recherches intéressantes. Les détails sont en effet très-curieux; M. Troja fait toujours précéder l'expérience, & avec ce guide il est difficile de se tromper.

Tarif & prix des drogues simples & composées, qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Diaphoenix,	4l. 10s.
Caryo-costin,	5
Benedicta laxative,	5
Extrait de Cigie,	12
d'Opium, par digestion,	60
de Bourrache,	10
de Buglose,	10
de Quinquina,	30
de Rhubarbe,	24
de Genievre,	3
d'Enula-campana,	5
Fumeterre,	9
Panchymagogue,	20
de Saturne,	2
Pilules de Starkier,	16
de Morthon,	32
Hydragogues de Bontius,	10
Mercurielles,	8
Rufus,	12

GAZETTE DE SANTÉ,

Contenant les nouvelles Découvertes sur les moyens de se bien porter ;
& de guérir quand on est malade.

Du Jeudi 28 Décembre 1775.

*Lettre écrite de Montpellier, le 10 Décembre 1775, par M. *** Docteur en Médecine*

Mr., c'est avec cette douce émotion qu'on éprouve mieux qu'on ne peut la définir, lorsque la raison & les vues du bien public l'emportent sur les préjugés, & qu'enfin des loix salutaires déracinent des abus pernicieux, que j'ai vu dans vos feuilles, qu'on pourra s'acquitter des premiers devoirs de l'homme dans nos Temples, sans craindre d'y devenir la victime des exhalaisons putrides & des miasmes empestés qu'on y entretient, en consacrant le lieu de l'assemblée des vivans à la purréfaction des morts. Ma profession ne m'a que trop souvent mis à portée d'en observer les effets sensibles, & de vérifier quelques-uns des faits consacrés dans les Mémoires de mes Maîtres MM. *Flaguenot & de Sauvages*, Professeurs en l'Université de Médecine de votre Ville. Mais il est entre autres une observation que tout le monde auroit pu faire avec moi, & que j'aurois publiée, si la crainte de faire crier à l'hérétique & à l'impié, en choquant des usages reçus, ne m'eût empêché de la communiquer. Aujourd'hui que les premiers Ministres des Autels reclament eux-mêmes l'autorité royale pour proscrire cet usage funeste, & que M. l'Archevêque de Toulouse a démontré, dans un Ouvrage immortel, l'abus de la sépulture dans les Églises, par ces mêmes règles sur lesquelles l'orgueil des uns & l'avarice des autres prétendoient s'établir: aujourd'hui que tout le monde, en quelque sorte, est invité à concourir au bien qu'on nous promet, je crois pouvoir rendre publique mon observation par la voie de votre Feuille. Je déclare d'abord que je fais sincèrement profession de la Religion Cath. Apost. & Rom. qui m'a été transmise par mes Pères; mais je pratique la Médecine dans un pays rempli de Protestans; & depuis que je l'exerce, il y a régné des épidémies à trois époques dif-

férentes, dont j'ai suivi nécessairement le cours, les progrès & les issues. Aucun Protestant n'a été malade de la contagion. Voilà un fait essentiel que je dois attester; & l'on sait que les Protestans, qui ne viennent point dans nos Églises, bravent d'ailleurs toutes les intempéries de l'air, & vont, à une ou deux lieues de leurs domiciles, à leurs assemblées par les tems les plus froids & les plus chauds.... Je suis, &c. »

Cette Lettre, que nous avons extraite des Affiches de Montpellier, justifie ce que nous avons dit dans nos Feuilles, sur la possibilité de gagner des maladies par la contagion de l'air.

Suite de l'article de Bourbonne, &c. du 13 Déc.

Je me suis servi dès les premiers jours, des vescicatoires entre les épaules lorsque mes malades avoient la tête ou la poitrine affectées; je remarquai, ce qui ne m'étoit jamais arrivé, que, dès que les déjections avoient lieu, soit qu'elles fussent déterminées comme je l'ai dit, soit qu'elles le fussent par la nature seule, la plaie des vescicatoires se dessechoit. Les déjections s'étant annoncées un jour chez un de ces malades constipés, le lendemain de l'application de l'emplâtre épispastique, faite seulement le sixième jour de la maladie, nous apperçumes à la levée de l'appareil, qu'elle n'avoit mordu que légèrement, quoiqu'elle fût saupoudrée de mouches dont la vertu n'étoit pas équivocque, ne me fiant pas assez aux évacuations par les selles, dans un cas où la tête & la poitrine étoient vivement affectées, je fis réitérer l'application d'un nouvel emplâtre saupoudré, après encore avoir fait moucheter légèrement la peau qui s'enflamma sans fournir le suintement que j'en attendois; le malade guérit, mais sa convalescence fut longue. Je n'ai mis en usage la saignée que rarement, & lorsqu'une disposition phlogistique ou la plénitude sanguine du sujet me faisoit

croire quelqu'engorgement. La diète la plus sévère accompagnoit ces remèdes, dont le petit nombre m'a paru convenir autant à la nature de ces malades qu'à leur indigence. Il ne leur a été permis pour tout bouillon que l'eau de veau. Leur boisson ordinaire étoit une tisane de feuilles de chicorée sauvage acidulée avec du vinaigre. Lorsque la convalescence étoit pénible, j'employois à titre de fortifiant, le quinquina pendant quinze jours ou trois semaines, & de préférence l'extrait de chicorée composé de rhubarbe, lorsqu'il ressout aux malades une sorte de bouffissure cauchétique. Cette maladie qui a parcouru tous les âges, excepté l'enfance, a semblé menacer les gens à ses, puisque des deux seules maisons dans ce cas, y compris celle du Curé, personne n'en a été atteint. Cette observation est sur-tout remarquable au village de Varenne, d'où l'épidémie s'est propagée. Elle a épargné les maisons des bourgeois, qui sont en assez grand nombre, excepté une seule; celle de Mademoiselle Petieux, personne charitable qui, en soulageant & visitant les pauvres malades, gagna la maladie & la communiqua aux personnes de sa maison: mais on remarquera en même-tems, que cette Demoiselle & ces personnes ne l'eurent qu'à un foible degré.

La maladie de Champigny a commencé en Février, & a fini en Juin de cette présente année. Des 138 personnes qui en ont été atteintes, dix en sont mortes. Il en mourut davantage pendant l'été de l'année précédente aux villages de Varenne & Chezeaux: dans ce dernier village, cette maladie est pour ainsi dire endémique depuis bien des années: sa situation au bas d'une montagne qui le met à l'abri du nord, rend peut-être plus sensibles & plus constants les effets de la cause générale, qui depuis bien du tems, occasionne des épidémies dans ce pays. J'avois d'abord cru devoir attribuer les fièvres putrides & malignes de Champigny, principalement au voisinage des marais & au plateau formé par les bords de la petite rivière de la Manse, & j'en avois fait la note sous ce point de vue dans les procès-verbaux de mes voyages à Champigny, mais des informations ultérieures m'ont appris que des villages des environs, élevés & placés loin des marais, avoient été également en proie à cette maladie. Je me rappelle avoir vu étant jeune Médecin, ce même fléau enlever en 1760, sept à huit cens personnes à Langres, qui est la ville la plus élevée du Royaume, & éloignée de tous marais.

J'ai vérifié l'observation du célèbre Chirac, que ceux qui sont frappés de la crainte de ces maladies, y sont plus sujets, & même y suc-

combent plus souvent; mais je ne peux, ainsi que ce Médecin, donner à cette cause l'extension qu'il lui a attribuée. Je n'ométrai pas de faire mention d'un fait qui m'a étonné: c'est qu'à Bourbonne & aux environs pendant les années 1770 & 1771, que la disette se fit sentir malgré les secours qu'envoya M. l'Intendant, la mesure du bled du poids de 70 liv. se vendant jusqu'à 20 livres, il n'y eut non-seulement aucunes maladies populaires, mais encore beaucoup moins de maladies ordinaires. Les épidémies précédèrent & suivirent les années de disette. On pense bien que les pauvres mangeoient peu de pain, trop heureux d'avoir du ton qu'ils faisoient remoudre, pour le fricasser avec de l'eau & du sel, &c. J'ai vu des malions où le pere & la mere avec huit ou dix enfans, avoient vécu des mois entiers, de feuilles de parelle *lapathum acutum*, d'oeille sauvage, de racines de pissenlit, &c. qu'affaiblissaient un peu de beurre, de lait, ou seulement du sel. Ces alimens amers & peu nourrissans tromperent la crainte de ceux qui prévoyoient que bien des maladies seroient la suite de cette disette & de cette nourriture. J'avouerai que je me préparois à faire usage de quelque confiance que les pauvres me donnent. On demande s'il y a eu des ouvertures de cadavre faites. Des préjugés encore gaulois s'opposent à ce genre d'instruction pour la médecine. Je dirai à ce sujet, qu'un homme étant mort d'une fluxion de poitrine qui regnoit, victime de sa répugnance pour la saignée, je demandai qu'on ouvrit son corps, comme pour mon instruction particulière. La famille y consentit, non sans peine. J'en tirai le parti le plus heureux pour mon vrai dessein; j'avois affecté de laisser quinze à vingt curieux avec moi pour témoins de l'ouverture; j'annonçai que l'on trouveroit dans la poitrine des adhérences des poumons, des points gangreneux, des épanchemens, les desordres enfin les plus sensibles des suites d'un engorgement sanguin dans ces parties. Mes bonnes gens à l'ouverture du cadavre, furent bien émerveillés des faits dont ils jugerent eux-mêmes, & qu'il m'avoit été facile de prévoir: dès-lors ils prirent une confiance entière à la saignée à laquelle ils répugnoient tous, & de l'omission de laquelle l'homme en question avoit été la victime, comme je l'ai dit, ainsi que beaucoup d'autres. Elle eut tous les avantages qu'on devoit en attendre: il ne mourut presque plus personne.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, le 23 Décembre.

Le 2 de ce mois, à sept heures du soir, la Garde de Paris, de poste aux Porcherons, à

été requise de se transporter rue des Martyrs, dans le Cabaret du sieur Lebœuf, au Fort-Louis ; où étant arrivée , elle a trouvé le nommé George Steeker, Allemand , sans connoissance. On venoit de le retirer d'un puits où il étoit tombé en tirant un sceau d'eau. Aussitôt le Sergent l'a fait déshabiller , on l'a mis sur un matelas devant le feu , on a fait faire des frottements sur tout le corps , & on lui a frotté les narines & les tempes avec l'eau spiritueuse contenue dans le flacon de la Boîte fumigatoire. Ces premiers secours l'ont rappelé à la vie.

Un particulier demeurant sur le Pont Saint-Michel , n'a pas été si heureux. Il avoit allumé du charbon dans une chambre très-étroite & bien close ; la vapeur l'a frappé , avec un de ses amis qui y étoit aussi enfermé , & il est tombé sufoqué. Ce dernier moins affecté , rafistolant tout ce qui lui restoit de forces , a trouvé moyen de regagner la porte & de se sauver. Mais soit qu'il fût étourdi du coup , soit qu'il n'ait trouvé personne sur ses pas , il a laissé son ami pendant deux heures dans cette moffete meurtrière , & ce n'est qu'après ce tems que la Garde du poste du Marché-Neuf a été avertie. On a mis le sufoqué au grand air , on l'a dépouillé de ses vêtemens , on a jeté sur son visage , sur sa poitrine & sur son corps , plusieurs sceaux d'eau fraîche , on l'a frotté avec du vinaigre , on a soufflé dans sa bouche , & tous ces secours connus de tous les tems , & nouvellement indiqués dans notre Avis au peuple & dans le Mémoire de M. Portal à l'Académie , ont été infructueux. Après cette tentative inutile , nous avons essayé de la fumée de tabac qui n'a point produit d'effet , soit qu'elle eût été administrée trop tard , soit que le tems considérable pendant lequel l'asphyxique a demeuré dans la moffete , l'ait mis dans l'état d'une mort certaine. Quoiqu'il en soit , nous avons cru qu'en tendant compte des succès des secours établis par la Police , nous ne devions pas dissimuler les cas où ils étoient infructueux. Nous apprenons de Montpellier , qu'un homme sufoqué par les vapeurs du charbon , étant tombé sans connoissance , dans un endroit peu éloigné de cette Ville , on se hâta de l'exposer au grand air , & de lui jeter de l'eau bien froide sur son corps , sans que ce secours qui fut administré pendant deux heures , suivant la méthode attribuée à M. Portal , ait fait revenir cet asphyxique. Ces exemples ne doivent point décourager , il n'est pas dit qu'en secourant tous les sufoqués , on doive les ressusciter tous. Ce qu'on doit observer dans Paris , c'est d'appeler la Garde le plutôt possible , afin qu'un trop long délai ne s'oppose plus à l'efficacité des secours.

Précis sur la suppuration putride , pour servir de suite ou de seconde Partie au Traité de la Suppuration , par feu M. Quesnay , Écuyer , Membre de l'Académie Royale des Sciences , de la Société Royale de Londres , &c. , premier Médecin ordinaire & Consultant du Roi. A Paris , chez la veuve d'Houry , Imprimeur , Librairie de M. le Duc d'Orléans , rue Saint-Severin , près la rue Saint-Jacques. Vol. in 12 de 88 pag.

Il est des ouvrages dont le nom de l'Auteur assure le succès , tel est celui que nous annonçons ; c'est le développement de ce que M. Quesnay avoit annoncé dans le traité de la suppuration tant de fois réimprimé , & toujours plus recherché.

Cours d'accouchemens en faveur des Etudiants en Chirurgie , des Sages - Femmes , & des Aspirans en cet art. Par M. Antoine - François Barbaut , Professeur & Démonstrateur en l'art & science des accouchemens aux Ecoles de Chirurgie , ancien Prévôt , Conseiller Veteran de l'Académie Royale de Chirurgie , & ancien Conseiller-Chirurgien ordinaire du Roi en son Châtellet de Paris. 2 vol. in-12. A Paris , chez Valleyre l'aîné , rue de la Vicille Bouclerie , à l'Arbre de Jessé.

La réputation que M. Barbaut s'est acquise dans l'art des accouchemens , & les leçons instructives qu'il a données dans Paris sur ce même art , préviennent en faveur de cet ouvrage attendu depuis longtems.

M É D E C I N E D E S A N I M A U X .

Extrait d'une lettre écrite par M. Capmas , Médecin - Inspecteur des eaux minérales , tant du Royaume qu'étrangeres , du 19 Décemb. 1775.

» Les devoirs de citoyen , & particulièrement celui de ma profession , m'engagent , M. à vous faire part d'un remède que je tentai avec tout le succès possible sur quelques bêtes à corne enclavées dans le pays ravagé par l'épidémie. M'étant apperçu que les victimes de l'épidémie périssaient la plupart après avoir eu quelques tumeurs qui s'élevaient avec peine & qui suppuroient encore plus difficilement : je soupçonnai que la cause de la maladie pouvoit être une espece de petite vérole maligne qui faisoit périr l'animal avant que la bonne nature pût venir à son secours. Mes soupçons se réalisèrent sur des animaux que j'enlevai à la contagion. Je fis frotter leur cuir

à contre poil avec de sortes brosses pendant une heure , & pendant autant de tems avec des linges trempés dans l'huile d'olive dégourdie. Je fis ensuite envelopper les animaux avec des couvertures après avoir ordonné qu'on leur fit boire d'une infusion de sassafras un peu chaude , & mêlée avec le syrop de guimauve & le son. On sent parfaitement le but de tous ces moyens. Il ne faut pas oublier qu'il y avoit plusieurs jours que j'avois mis ces animaux à un régime préparatif. Vingt - quatre heures après toute l'habitude du cuir commença à s'échauffer sensiblement ; les animaux perdirent l'appétit , leur tête devint lourde &c. , & il s'leva enfin plusieurs gros boutons dont je fis entretenir la suppuration. Ces animaux se rétablirent parfaitement , & ont résisté à la contagion qui a dépeuplé tout le voisinage. Des affaires m'ayant ensuite appellé à Paris , je perdis de vue le traitement des maladies épidotiques dès que j'appris surtout que le Gouvernement avoit envoyé sur les lieux des personnes de l'art dignes de tous nos éloges. Comme on assure aujourd'hui que cette maladie qui réparoit avec la même vigueur , est une espece de petite vérole. Voudriez - vous bien , Monsieur , insérer dans votre Gazette le moyen que j'ai essayé avec succès , & qu'il n'est pas dangereux de tenter encore. Ne pourroit-on pas aussi tenter sur les animaux l'inoculation si bienfaisante pour les hommes ? »

Tarif & prix des drogues simples & composées , qui se trouvent chez les Apothicaires de Paris.

	la Livre.
Pilules de Savon ,	8 l.
Cigüe ,	16
Cynoglosse ,	Ibid.
Fuller ,	Ibid.
de Sthal ,	Ibid.
Astringentes ,	12
Térébenthine ,	4
de Belooste ,	16
Pastilles de Guimauve ,	3
à l'Aigre de Citron ,	6
Menthe poivrée ,	8
Spitzlai , pour le rhume ,	6
de Soufre ,	3
Cachou à différentes odeurs ,	12
d'Yeux d'Ecrevisses ,	4
Kunkel ,	8
Tablettes de Bouillon , pour les Voyageurs , la Tablette ,	1
Pâte de Guimauve ,	4
Sucs de Réglisse anisés ,	4
Clous fumans ,	24
Peau d'Ane de la Chine , l'once ,	24
Chocolat de santé , moyen , fin ,	3
à une vanille ,	4
à deux vanilles ,	6

A V E R T I S S E M E N T.

MM. les Abonnés de la *Gazette de Santé* , dont l'abonnement commence avec l'année , sont priés de le renouveler avant la fin du mois de Janvier , après lequel tems on cessera de leur adresser cette Feuille. S'il arrivoit que quelqu'un de ceux qui ont souscrit au mois de Juillet fussent compris dans le nombre , nous les prions de nous en faire avertir sur le champ , afin que l'envoi ne soit pas plus long-tems suspendu.

On souscrit en tout tems pour cette GAZETTE , à Paris , chez RUAULT , Libraire , & chez les principaux Libraires de France & les Directeurs des Postes du Royaume. Le prix de l'Abonnement pour l'année , est de 9 liv. 12 sols , franc de port pour tout le Royaume. Il faut affranchir aussi les lettres & les paquets.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD , rue des Mathurins , 1775.

T A B L E
D E S M A T I E R E S
C O N T E N U E S
DANS LA GAZETTE DE SANTE,

DE L'ANNÉE 1775.

A

Accouchemens, doivent être pratiqués par des femmes, *Pag. 197.*
 —remarques sur cet Art, *202.*
 —abus des Instrumens dans la Pratique de cet Art, *2, 45, 46, 57, 65, 66,*
98 & 147.
 —abus des Liqueurs spiritueuses lors de l'accouchement, *177.*
 —cours d'ac. faits en Bourgogne, *18.*
 —en Picardie, *66.*
 —exemple d'un acc. laborieux suivi d'un heureux succès,
 Acides, de leurs vertus médicinales, *1.*
 Air-fixé, *39, 40, 133.*
 Aimant appliqué aux maladies, *79, 83,*
114, 117 & 191.
 Allaitement des enfans, *76, 82, 93, 97,*
132, 136, 132, 143, 206.
 Aliments des enfans, *87.*
 Asphyxie; comment on y remédié dans les forges, en Champagne, *48.*

B

Bains d'eau froide, *pag. 191.*
 —d'eau de mer, *178.*
 —d'eau de savon pour la goutte, *14,*
15, 39.
 —de terre contre diverses maladies, *42,*
43, 46, 47, 49.

—employés au Bengale, *Ibid.*
 Bandage pour les hernies, *99.*
 pour l'hydropisie du sac lacrimal, *27.*
 Bayes d'hyble contre l'épilepsie, *165,*
168.
 Belladona, ses effets, *138.*
 Beure de Cacao, contre les hémorroïdes, la dysenterie, &c. *14.*
 Biberons, propres à donne de la nourriture aux enfans, *89.*
 leur forme, *Ibid.*
 leur usage, *93.*
 Bois amer de Surinam, *73.*
 Boissons lithargirées & falsifiées, maniere de les éprouver, *101, 106, 122.*
 Boîte fumigatoire; instruction sur son usage, *7.*
 Sa description & sa figure, *62.*
 Bouc, sentiment sur la propriété de ses excrémens pour la goutte, refuté, *25.*
 Bourbonne, maladies de cette ville & des environs, *204, 207.*
 Bourrache (extrait de), son efficacité dans la gonorrhée virulente, *61.*

C

Cacao (beurre de), *pag. 14.*
 Caffé (effet de l'excès du) *143.*
 Cancers, remede contre ces maladies, *23.*
 Calculs biliaires, leur dissolvant, *189.*

Cautere, maniere de l'établir,	118.	son usage pour corriger la vapeur du charbon,	11.
Ceintures, danger de celles qui sont trop hautes,	18.	Eaux de mer, son usage,	179.
Champignons véneneux (effets des),	196.	— médicinale essayée à l'Hôtel des Invalides,	138.
Charbon (vapeur du), ses effets, 11, 15, 38, 48.	Ibid.	— minérales de Bourbonne,	55.
Moyens d'y remédier,	Ibid.	— minérales de S. Felix de Bannieres,	149.
Charbon des bestiaux se communique aux hommes,	244.	Ecorce d'ormeau, employée contre les maladies de la peau,	134, 145.
Cidre, rendu malfaisant par le plomb, son analyse dans ce cas, 101 & 102.	101.	Ecoulement, après l'insertion de la petite vérole, incommode	94.
Chatelux (M. le Chevalier de), grand partisan de l'inoculation,	183.	Électricité employée comme remede,	203.
Cheminées à la Prussienne, leur inconvenient,	173.	Enfans empoisonnés par les fruits de Belladona,	138.
Chiens & Chats, dangers de leur multitude dans les Villes,	203.	— atteints de maladies vénériennes & leur traitement, 132, 136, 139 & suiv.	138.
Cigüe, vantée contre la coqueluche,	1.	— nouveaux nés rappelés à la vie par des pratiques simples, 2, 57, 66.	139.
Cimetieres dans les Villes, leur danger, 61, 69, 74, 77, 85, 87, 180.	1.	— venus au monde avec des dents, 2. monstrueux,	140.
Cols de carton (danger des), 113, 130,	151.	Epidémies de la Province de Bourgogne,	126.
Colique vermineuse,	26.	— de Champagne,	200.
— hépatique,	189.	— du Soissonnois,	22, 26.
— des Peintres,	43.	— leurs causes,	175.
Consomption, remede contre cette affection,	67.	Epilepsie,	123, 165.
Consultation de la Faculté de Médecine de Paris, en faveur des Enfans-trouvés de l'Hôpital d'Aix en Provence, 131	& suiv.	Epizooties, 4, 8, 12, 16, 20, 24, 28, 32, 36, 40, 44, 48, 51, 56, 60, 68, 80, 84, 100, 104, 108, 112, 116, 119.	123.
Coqueluche (essais sur la),	p. I.	Esquinancie, métastases observées dans cette maladie, par M. Durande,	18.
Cordon ombilical; précaution à prendre avant de le nouer,	147.	Essence douce de Sthal,	43.
propriété absurde attribuée à une certaine maniere de le lier,	Ibid.	Exhumations précipitées (danger des),	161.
vraie raison de cet usage, donnée par M. Levret,	153, 156.		
Couleurs pour la peinture, leur maniement exige des précautions, danger de ne pas les prendre,	143.		
Cuir (leur désinfection)	135.		
Cuivre; danger de l'usage de ce métal, 57.			

D

DIGESTION, comment elle se fait, p. 90.	
Dysphagie, ce que c'est,	30.
Dolichos pruriens, son usage pour les vers strongles,	107.
Dysenterie, 14, 15, 17, 177, 189, 196.	

E

EAU froide; bons effets de ce liquide appliqué sur le corps humain, pag. 188.	
---	--

FAMILLES sexdigitaires, ou qui naissent avec six doigts, dans l'Anjou, p. 5	
Fievres, printanières,	91.
— pétechiales,	51.
— pourprées,	73.
ravagent le Maine depuis plusieurs années,	156.
Fleurs de zing, contre les maladies des nerfs,	13, 31, 38, 50, 73.
Flux de sang,	14.
Fluxion de poitrine,	67, 111.
Fausse plurésie,	
Fracture de jambes & raccourcissement des muscles de la cuisse, & le remede,	50.

G

- G**ANGRENE de l'intestin, suivie de guérison, *Pag. 26.*
 Garance, son usage dans le Rachitis, *75.*
 Gercure des levres & des mains, & remede, *123.*
 Gland de chêne, ses propriétés en médecine, *33, 42, 53, 67.*
 Goitres, leur remede, *178.*
 Gorge (mal de) gangreneux, *29.*
 Gonorrhée, maniere de la traiter, *61.*
 Goutte (topique contre la), *14, 15, 39,*
121, 137, 173.
 Grippe, *200.*
 Grossesse. Avis aux maris sur cet état de leurs femmes, *184.*

H

- H**ÉMORRAGIES, arrêtées, *p. 160.*
 Hémorroïdes, *14.*
 — suppression de leur flux, *155.*
 Hernies, & remede, *84 & 135.*
 Houille (examen de la), *170, 174.*
 Huile d'olives, son usage interne & externe recommandé pour la cure des hydroptisies, *2, 6, 37.*
 Hydropisie, *2, 6.*
 Hyble ; propriété de ses bayes, *165.*

I

- I**NFLAMMATION de poitrine, *p. 141.*
 Inoculation. Inconvénient des méthodes par lesquelles on entretient un écoulement, *94.*
 augmente le nombre des malades de la petite vérole, *183, 184.*
 danger de la pratiquer sans précaution dans les Villes, *187.*
 ses succès, *122.*
 Inhumation défendue dans les Eglises du Diocèse de Toulouse, *70.*

J

- J**AUNISSE des enfans nouveaux nés; d'où on croit qu'elle dépend, *156.*
 remede contre la jaunisse, *18, 45.*
 Juan Lopes, sa racine employée contre les diarrhées rebelles, *17.*

L

- L**A FOND, usage de son remede, *p. 90.*
 Lewis, annonce de son ouvrage sur les médicaments, traduit de l'Anglois, *12.*
 Litharge (effet dangereux dela), *43, 101.*

- Loupes ; *178.*
Luna fixata, ce que c'est. *13.*

M

- M**ALADIES vermineuse, *p. 105.*
 — des Tailleurs de grès, *99.*
 — nerveuses, *13.*
 Matelats, précautions à prendre avant de faire un lit, *173.*
 Médecine préservative & domestique, *115, 119, 124.*
 Mercure doux employé contre les engorgemens glanduleux & les dépôts laiteux, *45.*
 Méridienne ; observations & réflexions sur son usage après le repas, *50, 54,*
58, 65.
 Métaстases de différens genres, *18, 30,*
77.

N

- N**ENUPHAR, sa racine est astringente & narcotique, *145.*
 Nerfs; on combat l'opinion de ceux qui prétendent que les nerfs sont des canaux creux.
 Nourrices (Bureau des) *193.*
 Noyé mal secouru, *142.*

O

- O**PÉRATIONS de Chirurgie, *p. 88,*
91.
 Œufs frais; leur usage est recommandé pour la jaunisse, *18.*
 Oignons blancs cuits sous la cendre, recommandés pour l'hydropisie, *2.*
 Orme, propriété de l'écorce de cet arbre contre les maladies cutanées, *134.*
 remarques sur ses vertus, *145.*

P

- P**AIN cuit dans un four chauffé avec des treillages verts, & qui cause la mort, *43.*
 Pieds gelés, moyen d'y remédier, *81, 82.*
 Plantes nuisibles de la Suisse, *1.*
 Plantes de la Bourgogne, *15.*
 Plaies d'armes à feu, leur traitement, *105.*
 Pleuréfie, } Maniere de les traiter,
 Peripneumonie, *7, 10, 67.*
 Phtisie pulmonaire, *33, 42, 53, 67.*
 Plomb, effet de ses préparations, *43.*
 Le Parlement de Rouen fait défenses d'en employer aucune pour adoucir les vins, cidres & autres liqueurs, *43.*
 Polygala, sa racine est recommandée con-

- tre la phthisie pulmonaire, 33.
Poudre d'Ailhaut, exemple de l'effet meurtrier de cette poudre, 38.
Pouls inférieur ou vermineux, 10.

Q

- Q**UASSIE, ou Bois amer de Surinam, son usage & ses effets, p. 73.

R

- R**ACHITIS, remede recommandé contre cette maladie, p. 75.
Rage (remede contre la), 201.
Remede de M. le Chevalier de Robien, éprouvé à l'Hôtel des Invalides, & résultat de ses expériences, 102, 103, 106, 109.
Rhubarbe, contient de la sélénite, 125, 129.
Rougeole, 182.

S

- S**AIGNEE, pratiquée sur les petits enfants, maniere de la faire, p. 131.
—préjugé contre la saignée dans les toux catharrales &c. 82, 86.
—reflexions sur son usage dans les maladies de poitrine, 141, 142.
Sales de Spectacles, leurs inconvénients, 139.
Sapin, son écorce vantée dans les dévoyemens, les dysenteries, les fleurs blanches, &c. 87.
Scaphandrie, habillement de Liege pour nager, 3 & 31.
Scorbut, 30, 45.
Secret des Suttons dévoilé, 9.
Sélenite découverte dans la rhubarbe, par Model, 125 & 129.
Sexdigitaires. (Voy. familles.)
Sevrage des enfans, précautions à prendre alors, 89, 93, 97.
Sommeil après dîner, 54, 58, 65.
Sonde flexible, 91.
Sublimé - corrosif, ses effets dans les maladies vénériennes, 39, 204.
Suffocation (expériences sur la) des animaux, 11.
Sutures. Danger des sutures pour la réunion des bords des plaies, 88, 19.

- Sutton; mauvais succès de son remede dans la petite vérole, 122.

T

- T**ABAAC, précautions contre son trop grand usage, p. 18.

- Tan (folle fleur de) recommandée pour la cure des hernies, (voy. hernie) 105.

- Topique contre la goutte, 121, 123.
—contre l'hydrophise, 2, 6.
Torpille; ses effets électriques, 85.
Toux catareuse, 82, 86.

U

- U**RINE, prognostic tiré de l'inspection de cette humeur, dans les fièvres putrides, 17.

- Uretre, ouvert au - dessous du gland; disformité héréditaire dans une famille de Poitou, 78.

V

- V**AISSAUX de cuivre; danger de leur usage, p. 185.

- Vapeurs, maladie, 139.

- Vénérienne (maladie) communiquée à des femmes en couche par des Sages-Femmes, communiquée de même à des Accoucheurs, 30.
—parmi des enfans, 136.

- Verde-de-gris; ses effets, 43, 57, 185.

- Ver solitaire, & remede, 127.

- Vers ascarides, leur remede, 64.

- Vins lithargirés, 43.

- Virus scrophuleux fixé au gofier, 30.

Z

- Z**INC; propriété des fleurs de ce demi-métal, p. 13, 31, 38, 50.

FIN.